

Reconnaisances 1671 à 1680

Relevés par Yves LEMAIRE.

Reconnaisances 1671 : 148 pièces à Saint-Omer 4^E5/410 :

1) Reconnaissance N° 1 le 24/1/1671 : Jenne COURTE femme à Jacques HIELLE ; rente créée par le dit Jacques HIELLE, au profit de Guille MINOTE et Marie DESCAMPS sa femme, le 18/1/1664, hipotecque par dvt bailly de la Srie qu'ont les religieux de la Chartreuse en Bainghem, le 1/4/1664, et hipotecque des bailly qu'ont les religieux de St Augustin, le 11/5/1665.
Au profit de la dite DESCAMPS vefve du dit MINOTTE.

2) Reconnaissance N° 2 le 20/6/1671 : Noel VOICTURIER labour à Haffringues, mary de Jenne CORDIER, icelle fille et here de feu Adrien, quy fut cousin germain et héritier de Robert BIECQUES, lequel estoit nepveu et héritier de Charles DELEHAYE, fils et her de Jan, et le dit VOICTURIER comme tutteur avecq Michiel GUILBERT de Haffringues, de Barbe CORDIER, Francoise CORDIER sœur d'icelle Barbe, de Rocquestoir, enffans et hers du dit Adrien (barré : dems à Ouve paroisse de Remilly, enffans et hers de Robert quy fut fils et héritier de Robert et d'Isabeau LEROY fille et héritière de feu Philippotte DE BEAURAINS quy estoit fille et here de Jan), Robert et Pierre HOULIER, dems Robert à Wirquin et Pierre au Ploich paroisse de Wavrans, enffans et hers de Pierre, quy fut frère et her du dit Robert et d'Isabeau LEROY, fille et here de Philippotte DEBEAURAINS, quy estoit fille et here de Jan ;
lettre passée par le dit feu Jan DE BEAURAINS, lieutenant de Seninghem, le 24/3/1596 ; rgance par le dit feu HOULIER et aultres, le 22/3/1604 ; sentence donnée du bailliage de St Omer le 25/5/1632 à la charge de Laurent DELEHAYE et consors, hers des dits feux Michiel HOULIER et Isabeau LEROY ; rgance par Robert HOULIER fils et her de feu Michiel, le 30/10 du dit an.
Au profit de Damlle Catherine NIEUWENYSE, de Bruxelles, sœur consanguine et here universelle de feu Monsieur Gomare NIEUWENYSE, vivant pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, quy fut frère utérin et héritier de feu Damlle Catherine Jacqueline BECUD, et icelle fille et here de feu Damlle Catherine DARREST, fille et here de feu Pierre.

3) Reconnaissance N° 3 le 4/7/1671 : Bertin L'OSTE escuier Sr de Beauprey, sy qu'il dit, demt à Winnezel chastellenye de Cassel ; comme vénérable psonne Mre Oudart L'OSTE, vivant pbre et chanoine de la cathédrale d'Ipre, auroit promis furnir à Sœur Marie « de St Bertin », pntement rgeuse professe au couvent des Sœurs Noires à St Omer, une rente pour subvenir à ses nécessités. Au profit de la dite rgeuse.

4) Reconnaissance N° 4 le 23/7/1671 : Cristopre LEGAY d'Esquerdes, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques LAMOUFFE, vivant labourer au dit lieu ; le 15/2/1624 par le dit feu LAMOUFFE, au profit de Jacques DAUSQUES escuier, fils d'Antoine, et Damlle Catherine DE PETRACLE sa femme, dems en ceste ville, une rente ; hipotecque à Esquerdes le 9/5 du dit an.
Au profit de Jan DAUSQUES escuier, petit fils et her du dit Jacques.

5) Reconnaissance N° 5 le 23/7/1671 : Christophre LEGAY charpentier à Esquerdes, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques DELEMOUFFE, vivant labourier à Esquerdes ; rente par le dit Jacques DELEMOUFFE, au profit de Pierre OBERT marchand en ceste ville, le 24/2/1614. Au profit de Franchois BRISBOIS de St Hilaire, ayant droict par transport de Margueritte JACQUART, vefve de Charles LOUCHART, de Lillers, passé à Lillers le 8/6 dernier, icelle JACQUART donatresse de déffuncte Damlle Jenne LOUCHART, cousine et héritière de Mre Robert SAUVAIGE, ayant iceluy SAUVAIGE acquis droict par transport du dit Pierre OBERT, le 8/7/1621.

6) Reconnaissance N° 6 le 14/7/1671 : Pierre PIGOUCHE deWizernes, curateur aux biens vaccans par le trespas de Phles PEPIN, quy fut fils et her d'Isabeau FOUBE, icelle here de Mathieu FOUBBE quy fut fils et héritier d'Antoine ; rente par devant bailly en la Srie de messrs chapitre de St Omer, à Bilcques le 10/3/1555 par Antoine FOUBBE labour et Catherine THIEBAULT sa femme, par avant vve de Raphael DE MAMETZ, dems à Bienneques paroisse de Pihem, au profit de Mathieu MATON greffier pnal de ceste ville ; reconnue par les dicts FOUBBE et sa femme le 8/7/62 ; et par devant lieuten de Monsr le bailly de St Omer, le 2/1/1562 par Antoe FOUBBE de Bienneque, au profit de Pierre et Louys BRUNET ; reconnues par Wallerand FOUBBE, et le dit Phles PEPIN, le 11/6/1635.
Au profit de Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles, en ayant acquis le droict, des premiers de Sire Louis WISSERIS eschevin de St Omer, mary de Damlle Magne CORDE et Mre Phles Bertin CORDE, son frère, hers de Damlle Antoinette LIOT, quy fut fille et here de Damlle Marie BONVOISIN, icelle niépce et here de Damlle Antoinette MATON fille et here du dit Mathieu, par transport du 10/1/1657, et des aultres de Pierre PEPLU, par transport di 30/9/1656.

7) Reconnaissance N° 7 le 1/7/1671 : Noble Hoe Renon Fhois DE BEAUFORT escuier Sr de Beaulieu, Moulle, propriétaire occupeur et détempteur des fiefs ou ptie d'iceux affectés à rente ; rente créée par Martin DU TAILLY escuier, lieuten de la compnie du Sr de Salnet et Phles LE PETIT, au nom et coe procur espéaux de Noble Seigr Messire Louys DE CREQUY Chevalier Sr de Rimboval, Grange, père grand ayant la garde noble de la personne et biens de Jan DE CREQUY fils mineur d'ans de déffuncts Jan DE CREQUY, à son trespas Sr de Rogy et de Damlle Nicolle BOURNEL dict « de Thienbronne », sa femme, père et mère du dit Sr mineur, au profit de Monsr Gérard D'AMERICOURT Abbé de St Bertin, tant en vertu de procuraon que lettres d'octroy de sa Maté, passée le 17/11/1561 ; ipotecque et rapport d'héritages données des bailly gnal et francqs hoes de la salle Abbatiale de St Bertin, le 10/1/1561.
Au profit du collége de la compnie de Jésus en ceste ville, ayant droict par donation de la dite rente, du dit Seigr DAMERICOURT.

8) Reconnaissance N° 8 le 14/9/1671 : Pierre FLANDRIN maresquier en la Fresche Poissonnerie, Nicaise HOUTHIER, Jacqueline FLANDRIN sa femme, du dit lieu, Jan VANHACQ et Jenne FLANDRIN sa femme, du Haultpont, les dits FLANDRIN frère et sœurs, enffans et hers de Jan et de Péronne BERNARD ;
le 10/12/1630 par les dits Jan FLANDRIN et Péronne BERNARD sa femme, au profit de Noel FLANDRIN. Au profit de Martine DONCKRE vefve de Martin BARON, sœur et here de Jacqueline DEDONCKER, vefve en premières nopces du dit Noel FLANDRIN.

9) Reconnaissance N° 9 le 14/9/1671 : Pierre FLANDRIN maresquier en la Fresche Poissonnerie, Nicaise HOUTHIER, Jacqueline FLANDRIN sa femme, du dit lieu, Jan VANHACQ et Jenne FLANDRIN sa femme, du Haultpont, les dits FLANDRIN frère et sœurs, enffans et hers de Jan et de Péronne BERNARD ; le 24/6/1648 par les dits Jan FLANDRIN et Péronne BERNARD sa femme, au proffit de Jan BETREMIEUX maresquier es dit faulxbourg, sur la Ghuière.

Au proffit de Nicollas DONCKRE nepveu et héritier de Jacqueline DONCKRE, vivant femme au dit BETREMIEUX.

10) Reconnaissance N° 10 le 4/6/1671 : Nicolas HOCHART sergent de la terre et Comté de Seningham, y demt ; le 7/11/1633 par Charles CUPPRE et Jacqueline DENIS sa femme, Mre Robert CUPPRE pasteur de Mentque, Pierre MICQUIGNON, tous de Mentque, à la caution d'Andrieu DEMOL, au proffit de Péronne MERLENG, acte signé : M. DE BALINGHEM ; le dit comparant en qualité de nepveu du dit Mre Robert CUPPRE. Au proffit d'Henry DUSURGEON, curateur aux biens vaccans de feue Marguerite HOLLEWIGHE, vefve de Jacques THELIER, laquelle en avoit acquis le droict par transport de Marcq HUDEBOURG et Crestienne MERLEN sa femme, sœur et here de la dite Péronne MERLEN, par contrat passé le 22/9/1664.

11) Reconnaissance N° 11 le 31/10/1671 : Damlle Barbe RAMERY femme à Jacques CARDINAEL, de Cassel, lettres procuratoires : « par devant les bourgmre de la bourgeoisie de la ville de Cassel ; Jacques CARDINAEL mannant et inhabitant de la dite ville ; at autorisé Barbe RAMERY sa femme, pour aller en son nom à St Omer ; de recogre une rente au proffit de Francois DUBUISSON ; accord entre le dit DUBUISSON allencontre le dit Jacques CARDINAEL, à cause d'un procès ventillé au conseil de Malines ; la dite rente sur un héritage à luy appartenant : terre, manoir à Hardifort chlenie de Cassel, pntemt occuppées en bail à Jean ECKELBOUT ; fait à cassel le 27/10/1671 ; signé : C. DEZWAERTE » ; le 4/2/1634 par le Sr Jean PLOUITS de Honschootte, à la caution de Jean CARDINAEL, de St Omer, son procur espéal, rente au proffit de Pierre VANDENDRIESSCHE bg plombreur et Adrienne DE FONTAINE sa femme ; reconnue par Damlle Françoise GRIMDEL vefve du dit PLOUITS.

Au proffit de Francois DUBUISSON bg mre charpentier en ceste ville, légataire de la dite Adrienne DE FONTAINE.

12) Reconnaissance N° 12 le 2/1/1671 : Dominique RODEL bg marchand en ceste ville, tutteur de Nicolas Albert LAURETTE, et Baulduin PECQUEUR bg en ceste ville, tutteur d'Alexis Dominique DHARCHIES, iceux mineurs petits enffans et hers de Damlle Cornielle VROMELINCK, à son tspas vefve en dernières nopches de Baulduin LEBRUN ; le 10/4/1666 et le 7/7 du dit an, et une cédulle du 13/9/1664, et aussy (barré : la dite VROMELINCK, la vefve Jan DESCAMPS) couché sur le livre de la vefve Jan DESCAMPS ; par la 1^{re} : Damlle Cornille VROMELINCK vefve en dernières nopces de Baulduin LEBRUN, et au par avant de Louis DE ROUPY, vivans marchands bouticliers en ceste ville, y demte, devoir aux Srs Charles VAN BURSEDE et Henry VAN ERTURGHE marchands à Lille ; la 2^{me} par la dite VROMELINCK, devoir au Sr Paul VANMARCKE marchand à Lille ; par la dite cédulle : la maison mortue de la dite VROMELIN, devoir à Adrien DESCAMPS, soub la signature d'icelle VROMELINCK le 13/9/1664.

Au proffit de Michiel Alexis DHARCHIES escuyer et Damlle Marie DE ROUPY sa compaigne, ayans droict par tsport des dites debtes.

13) Reconnaissance N° 13 le 9/5/1671 : Marie VIVIEN vefve de Guille DELENORT, d'Esquerde, fille et here de feuz Lucien et Jenne PIGOUCHE, et sœur et here de Louis VIVIEN, fils et her des dits VIVIEN et PIGOUCHE ;

rente le 19/7/1629 créée par Jean PEPRE, vivant labour à Confosse paroisse d'Esquerdes, et avecq luy Christophre DELEHAYE bg marchand à St Omer et le dit Lucien VIVIEN d'Esquerdes, au proffit de Nicolas MARTEL et Anthoinette CARPENTIER sa femme ; la 2^{de} le 4/11/1633 par le dit Lucien VIVIEN, au proffit des dits MARTEL et CARPENTIER ; la 3^{me} le 17/1/1626 par Charles BOUTIN, vivant cordonier à Esquerde, à la caution du dit Lucien VIVIEN, au proffit du dit Nicolas MARTEL. Au proffit de Flour MARTEL jh à marier de ceste ville, fils et her universel de feu George, quy fiut fils et her des dits Nicolas et Anthoinette CARPENTIER.

14) Reconnaissance N° 14 le 21/11/1671 :

Jean CARETTE bailly du Pont à Hames, demt à Quiestède, détempteurs et occupeurs des imoeubles affectés aux rentes cy après ; créée par Noble Homme Francois D'OSTOVE Sieur de Rond, au proffit de Guillaume LESAGE, le 29/10/1650 (*sans doute* : 1550), la quelle rente Jacques DU CLERCQ Sr de Hassinghem, en at acquis le droict par transport le 13/5/1602 ; autre par Noble Homme Jean Sieur DE ROND, au proffit de David DAUDENFORT fils Antoine, le 21/5/1514, laquelle le dict DUCLERCQ en at acquis le droict de Jenne DAUDENFORT Damoiselle de Fontaine, le 14/4/1602 ; autre créée par le dict Sieur Francois DOSTOVE, au profit du dict David DAUDENFORT, le 19/7/1519 ; autre créée par Damoiselle Marie DOSTOVE Damoiselle de Rond, au proffit de Baptiste GRISEL et Marie SELINGHE sa femme, le 26/9/1555 ; acquis par Jean ALEXANDRE, quy auroit déclaré le dict DU CLERCQ son comand.

Au proffit de Maistre Phles PARISIS avocat et esleu du pays et Comté d'Arthois, fils et her de feu Sire Allard PARISIS, vivant eschevin et lieutenant de mayeur de ceste ville, ayant acquis les dites rentes, vendues par exécution de justice sur la curatelle d'Adrien DU CLERCQ.

15) Reconnaissance N° 15 le 9/5/1671 : Simon TARTAIRES jh à marier, agé de 40 ans, Phles DUPLOUICQ labourier et Antoinette TARTAIRES sa femme, tous de Herbelles, les dits TARTAIRES enffans et hers de Marie COURTIN, quy fut fille et here de Hugues ; arrentemt le 8/2/1612 par Mre Mathieu LEBLOCQ pbre licen es droix, pasteur de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville, arrentemt au dit Hugues COURTIN, un jardin scitué à Helfaut. Au proffit (barré : d'Anthoine) de Guille BEDAGUE bailly de Helfaut, y demt et Anne LEBINDRE sa femme, fille et here de Jenne MARTIAU quy fut niépce et here du dit Sr LEBLOCQ.

16) Reconnaissance N° 16 le 27/8/1671 : Francois LECIGNE bailly de L'Inguehem, y demt, fils her de Pierre et Marie DOULLET, et possesseur des terres affectées à rente ; rente créée par Jenne ROLLAND vefve de Pierre LECIGNE, et le dit Pierre LECIGNE, son fils, et Marie DOULLET, au proffit du couvent des Sœurs Noires de St Omer, par dvt nottes archiducaux d'Aire le 16/11/1618 ; hypotecque donnée des administrateurs et hoes cottiers du fief du Chastel le 17/11/1618.

17) Reconnaissance N° 17 le 15/12/1671 : Louis DELOBEL labour à Quercamp, possesseur des terres affectées à arrentemt ; par dvt lieutenant du bailliage de St Omer, le 9/1/1604 par Jean DELOBEL et Marie THERY sa femme, de Quercamp, avoir promis payer à Jacques DUCLERCQ Sr d'Hassinghem, de rente fonsière assignée sur un manoir séant à Quercamp. Au proffit de Damlle Marie LEVRAY fille de libre condition, de ceste ville, petite fille et here du dit Sr d'Hassinghem.

18) Reconnaissance N° 18 le 6/1/1671 à Aire : Julien (BONTAMPS) marchand en ceste ville d'Aire et (Jacqueline) BONTEMPS sa sœur, vefve de Jaspars ODET, ... de cavallerie pour le service de sa Maté Cat., demt en icelle ville, enffans et hers de feu Jan, vivant mre de la maison de « la Clef d'Or » à Aire ; en ceste ville, le 6/5/1637 par Pierre DAVIETTE et Jenne DRIES sa femme, au proffit de Charles LEMAIRE ; lesquelles le dit feu Jan BONTEMPS auroit prins à sa charge, le 15/4/1638 à Aire. Au proffit de Damlle Magdelaine GOSSON fille à marier, demte à Arras, icelle tante ayant l'administration de Magdelaine DESLIENS fille mineure et here de Charls et Damlle Marie Agnès GOSSON, ayans droits de la dite rente.

19) Reconnaissance N° 19 le 12/2/1671 : Ambroise DUFAY labourier à Clocquant paroisse de Mercq St Liévin, fils et her de feuz Nicolas et Guillemette DEVIN ; le 16/12/1634 par les dits Nicolas DUFAY et Guillemette DEVIN, ses père et mère, à la caution d'Ambroise DEVIN, au profit des Rdes Dames Abbessse et rgeuses du couvent de Ste Claire Urbanistes à St Omer. Au profit du dit couvent.

20) Reconnaissance N° 20 le 30/11/1671 : Pierre MONTOIS laboureur au Clocquan et Marc REVERY laboureur au dit lieu, mary de Marie MONTOIS ; le 2/1/1632 par Nicolas DUFAY labour au dit Clocquan paroisse de St Liévin, à la caution de Charles MARISSAL, vivant procureur es ville et bailliage de St Omer et d'Antoine BUCAILLE, demt proche le dit St Liévin, au profit de l'église de Ste Aldegonde à St Omer. Aux manégliers de la dite église.

21) Reconnaissance N° 21 le 12/12/1671 : Adrien VEULF laboureur à Esperlecques, propriété de tres, jardins et taillies à Esperlecques, tenues de la Srie de La Hollande, tenant aux hers Jan DELATTRE, aux bois des Rgeux et Abbé de Clermaretz, .. affectés à rente ; arrentement par Jan ROGIER, à Pierre PIERS et Martine DESCALLE sa femme, par devant bailly de la dite Srie de Le Hollande, le 8/7/1566. Au profit de Mre Charles Louis HOURDEL avocat au conseil d'Artois et conseiller de sa Maté en son bailliage de St Omer, fils et her de Mre Louis HOURDEL, vivant licentié es loix et avocat au dit conseil, ayant droict par tsport du dit arrentem de Jan DESNOURICHE bg marchand à St Omer, fils et her de Margte ROGIER, quy fut sœur et here de Louis ROGIER fils et her du dit Jan.

22) Reconnaissance N° 22 le 7/7/1671 : Anthoine BUTAY jh à marier et her de feu Franchois, de Westrethem paroisse de Delettes, agé de 26 ans ; rentes par le dit Franchois BUTAY, avecq encore vivante Anne PINGRENON sa femme, père et mère de luy comparant, au profit du Sr Jean Jacques VANDERSTRATEN de ceste ville, le 21/4/1666 ; les 2^{ndes} par les dits Franchois BUTAY et sa femme, au profit de Pierre DUCHAU (*DUCHATEAU*) père de Pétronelle Franchoise DUCHASTEAU fille mineure qu'il olt de feue Damlle Foise FOUACHE, le 29/3/1653, la quelle rente le dit VANDERSTRAETE at acquis le droict par transport du Sr Jean Bapte BLARIAU et la dite Pétronelle Franchoise DUCHASTEAU sa femme, le 27/4/1667. Au profit du dit VANDERSTRAETE.

23) Reconnaissance N° 23 le 16/7/1671 : Charles Michiel DE HARCHIES escuier Sr du Pery, demt à Recque, mary de Damlle Marie Jossinne DE CANTELEU, niépce et here de Franchois DE VAULX escuier Sr Desmoucroux ; rente le 19/4/1638 par le dit Sr Franchois DE VAULX, à la caution de Franchois DU VAL Sr de La Pierre, au profit de Mre Jan MARLY pbre chapelain major réformé ; hipotecque des bailly des tres et Sries du Vrolant Recq, pairie de Recq, Cocove et de Le Hollande le 4/1/1642. Au profit de Jenne VILAIN vefve de Diericq DESCHYVER, de Bruges, héritière du dit Mre Jan MARLY.

24) Reconnaissance N° 24 le 27/11/1671 : Phles Lamoral DE POIX escuier Sr de Scadenbourg, y demt, fils et her de Védast, vivant escuier Sr du dit Scadenbourg ; rente le 26/11/1633 par le dit Védast DE POIX escuier, au profit d'Eustache DAUCHEL escuier Sr de Picquenehem. Au profit de Damlle Jenne Marguerite BIENAIME vefve de Mre Robert DUTHIEULLOY, vivant avocat au conseil d'Artois, et mère des enfans mineurs qu'elle at retenu d'iceluy, quy fut fils et her de Damlle Marie MATISSART, vivante femme en secondes nopces d'Antoine LEWITTE argentier de ceste ville, quy ont acquis le droict de la dite rente de Damlle Susanne WIDEBIEN vefve de Mre Valentin TAFFIN, vivant conseiller et procur de sa Maté en son bailliage de St Omer, laquelle en avoit acquis le droict de Louis Franchois DAUCHEL fils et her du dit Eustache.

25) Reconnaissance N° 25 le 28/7/1671 : Jacques LOUETTE de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Charles TALMEN, vivant demt à Rimboval ; par dvt bailly de Rimboval le 12/6/1626 par le dit TALMEN et Antoinette PLOHAY sa femme, au profit de Jean MONNEL marchand sallinguier en ceste ville. Au profit de Jacques DE WAVRANS curateur aux biens vaccans du dit MONEL.

26) Reconnaissance N° 26 le 24/12/1671 à Aire : Mathieu LECLERCQ fils à marier de Robert, acquiseur d'une place de porteur au sacq du nombre des privilégiés de ceste vile, à luy vendu par Wallerand MARTEL et sa femme, le 12/12/1671 ; le 30/5/1665 par les dits MARTEL et Catherine LEGAY sa femme, au profit d'Isabeau DESCAMPS vefve de Nicolas MARLE, d'Aire. Au profit de la dite DESCAMPS.

27) Reconnaissance N° 27 le 13/5/1671 à Polincove : Sr Jan Franchois LEBRUN bailly de la ville et chastelenie d'Audruicq et pays de Brédenarde, Franchois DEPEP et Louys DE ROGRYE (*DROGUERIE*) eschevins de Polincove, Sr Jacques LEGIER, Franchois LABROYE, Mahieu DEMAN, Jan LOUF, Jan MAZENIN, Franchois VASSEUR, Franchois MARQUIS, Antoine VANDALLE, Pierre DUCROCQ, Anthoine MERVEILLE, Léonard LOUF, Thomas LOUF, Nicolas NOEUFVILLE, Franchois FONTAINE, Venant BERNOET, Jan BANCQUART, George DEVIAUX, Gérard HAMERY, Denis VASSEUR et Jan DEFOUR, tous nottables manans et habitans et composans le corps et comunauté de Polincove ; comme Flour DEMAN, Jan DELABROYE eschevins du dit pays de Brédenarde, Charles DRINCQUEBIER, Guillaume DENOEFVILLE et Guillaume VERVOET laboureurs de Polincove, pour les frais et despens pour faire fossilier la riviére nommée « Croygran » au dit pays, créée rente au profit des mère, prieure religieuses et couvent de la Magdelaine dictes « repenties » à St Omer, le 4/7/1626 ; recognoissance par Guillaume Vernoet laboureur à Ostove paroisse de Zutkerke, fils et her de feu Guillaume, Charles BAILLART d'Audruick, mary de Louise Vernoet, fille et here du dit feu Guillaume, Jan PIERS laboureur à Zutkerke, mary de Jenne Vernoet fille et here du dit feu, et Jan Ruffin du dit lieu, mary de Catherine COLen, par avant vefve de Jan Vernoet, mère de Jean son fils qu'elle olt du dit feu, au profit du dit couvent, le 10/1/1654, signées : DAUDENFORT. Au profit des dites religieuses et couvent.

28) Reconnaissance N° 28 le 7/11/1671 : Nicolas DROGUERIE, Jenne CADET vefve de Jan DROGUERIE, Antoine DROGUERIE fils et her du dit Jan, dems à Sercques, les dits Nicolas et Jan DROGUERIE frères, enffans et hers de feu Jacques et de Nicole MECQUIGNON. Au profit de Jan Bapte PAGARD procureur es ville et bailliage de St Omer ; 2 rentes : créée par feuz Lambert MECQUIGNON et Marie FAIOLLE sa femme ; l'autre créée par la dite FAIOLLE lors vefve du dit MECQUIGNON, au profit de Jan DELATTRE tonnelier et Mariette BOYAVAl sa femme, le 30/3/1585 et les 2èmes le 1/9/1588 ; recognees par les dits Jacques DROGUERIE et Nicole MECQUIGNON sa femme, en qualité de fille et here des dits Lambert et Marie FAIOLLE, au profit d'Adrien MOREL mary de Jenne DELATTRE, fille et here du dit Jan, le 27/1/615 ; hypotecque en la tre et Srie de Sercques le 10/6/1616. En at acquis le droict au « devant de l'ange », vendues sur la curatelle d'Adrien MOREL fils et her de Maurice et icelluy fils et her du dit Adrien.

29) Reconnaissance N° 29 le 5/12/1671 : Anselme DANTHEN laboureur à Dennebroeucq et Jan PATERNEL charpentier au dit lieu, mary de Martine DANTHEN, les dits DANTHEN frère et sœur, enfans et hers de Pierre quy fut fils et her d'Antoine ; rente par le 5/1/1612 par Jan CROUSEL fils Jehan et Jacqueline HATUTE sa femme et Marcq DELERACHIE, au profit de Mre Supplice BERNARD pbre ; hipotecq donnée des bailly de Reclingham, de Grenowal, Wandonne et de la Srie des Srs de chapitre qu'ils ont en Lillette, le 13/1/1612 ; la 2^{nde} le 20/1/1654 par Wallerand DANTHEN et le dit Pierre, frés, au profit du couvent de Ste Marguerite en ceste ville ; hipotecque à Reclingham le 12/3/1654. Au profit des mère, prieure et religieuses du dit couvent dit « Ste Marguerite » à St Omer.

- 30) Reconnaissance N° 30 le 21/2/1671 : (abimé) Francois RAPHAEL amman d'Audruicq, y demt, curateur aux biens vaccans par Jan VERNALDE fils et her de Francois ; le 3/2/1625 par le dit Francois VERNALDE, Jan VERNALDE son frère et autres, au profit de Mrs Nicolas MICHIELS licentié es droix et conseiller de sa Maté au bailliage de St Omer ; hipotecque des lieutenant des ville et chastelenie d'Audruicq et pays de Brédenarde le 6/3/1636 ; reconnue par Catherine DUVAL femme de Jan VERNALDE et Jenne DEPEEPE femme de Francois VERNALDE, le 21/3/1636 au profit du dit Mrs Nicolas MICHIELS ; reconnue par ... HIECQ et Françoise VERNALLE (sa femme ?) au profit de Damlle Marg.. MICHIELS fille et here du dit Mrs Nicolas, le 22/4/1657.
Au profit de la dite Marguerite MICHIELS, pntement vefve d'Antoine CAMPION greffier pnal d'Aire.
- 31) Reconnaissance N° 31 le 15/3/1671 : Jacques DUFUMIER labour à Embry, mary de Margte DELEPORTE, par avant vve de Phles LESNE ; bail de la cense apparten à Mrs Anthoine MICHIELS advocat au conseil d'Artois, à cause de Damlle Antoinette MAYOUL sa femme et Damlle Marie MAYOUL sa sœur, séant à Embry, accordé au dit Phles LESNE et Margte DELEPORTE sa femme, passé par devant lieuten de bailly du dit lieu le 10/12/1663 ; reconnue le 5/4/1666. Au profit des dits Sr et damlles bailleurs.
- 32) Reconnaissance N° 32 le 7/11/1671 : Phles DE LAURETEN escuier capne entretenu de sa Maté, demt pntement à Zutkercke, nepveu et her de feu Damlle Marie Margueritte DE HANON ; rente par Charles DE HANON escuier Sr de La Cauchy, à la caution de Jean Bapte DE HANON son frère aîné, escuier Sr de Bavincove et la dite Damlle Marie Margueritte, au profit de Damlle Marie CARRE, le 5/4/1631. Au profit de Mrs Eustache DUBOIS advocat au conseil d'Artois et eschevin juré au conseil de ceste ville, y demt, fils et her de la dite Damlle Marie CARRE.
- 33) Reconnaissance N° 33 le 12/1/1671 : André LEFRERE alpher de la compagnie de Don Jean DE GOBIO capne au terce du Sieur du Fay, de garnison en ceste ville, et au précédent alpher de la compagnie de Don ALONZO, de garnison à Aire, iceluy comparant fils et her de feu Jean LEFRERE, vivant bailly de Vaudringhem et Maisnil Boutry ; sentence du 16/4/1660, déclaré sur luy une rente passée le 16/4/1636 par Jan MERVAL greffier de Nielles et avecq luy le dit feu Jan LEFRERE, au profit de Francois CARPENTIER.
Au profit de Martin DANIEL et Marie LEGRAND sa femme, icelle fille et here de Guillaume, ayant acquis le droict d'icelle rente ; le dit comparant auroit trouvé couvenir avecq Claude LEGRAND bg mre tonnelier en ceste ville, Amand HARLE et Nicole LEGRAND sa femme, Phles DANIEL et Jan COCQUEMPOU tuteurs de Marie Jenne Dominicque et Jenne Françoise DANIEL filles mineures des dits feuz Martin et Marie LEGRAND, les dits Claude, Nicole et Marie LEGRAND frère et sœurs, enfans et hers du dit Guillaume.
- 34) Reconnaissance N° 34 le 28/2/1671 : Pierre et Robert HOULIER frères, enffans et hers de feu Pierre, dems le dit Pierre au Plouich paroisse de Wavrans et le dit Robert à Remilly Wirquin ; rente le 9/1/1627 par Robert HOULIER, au profit de (barré : Jacqueline) d'Antoine DALLONGEVILLE labour à Seninghem, où le dit feu Robert HOULIER estoit demt ; hypotecque à Seninghem le 7/8/1635 ; reconnue par le dit Pierre HOULIER par dvt bailly de Seninghem le 25/10/1662.
Au profit de Blaise SIMON, Gérard ROLLAND en qualité de mary de Marie SIMON et Michielle SIMON, icelles sœurs, filles et heres de Jacqueline DALLONGEVILLE suy fut fille et here du dit Antoine.
- 35) Reconnaissance N° 35 le 27/6/1671 : Thomas PUGNANT laboureur à Lumbre, fils de feuz Thomas et Catherine FLOURENT, héritier d'icelle sa mère ; le 25/6/1626 par Jan FLOURENT et Marie QUENTIN sa femme, à la caution de Jérosme ALIASME, au profit d'Antoine DELACAURY bg à St Omer ; reconnue par les dits feuz Thomas PUGNANT et Catherine FLOURENT sa femme, au profit de Jan HANICOTTE bailly de Cocove et Marie DELECAURY sa femme, fille et here du dit Antoine, le 4/2/1651. Au profit de Jacques BUTZEEL de Ruminghem, mary de catherine HANICOT, icelle fille et here des dits Jan et Marie DELACAURIE, et autres enfans et héritiers d'iceux.
- 36) Reconnaissance N° 36 le 28/1/1671 : Antoine DUSAULTOIR laboureur d'Acqwin et Catherine DELACAURIE sa femme, icelle fille et here de Marie DELENORT quy fut fille et here de Jan ; le 18/7/1620 par Guillaume NOEUX et Jehenne BLIN sa femme, au profit du dit Jan DELENORT ; hipotecque le 4/6/1625 ; transport au profit de Mrs Nicolas MICHIELS licentié es droix, conseiller du Roy au bailliage de St Omer, par le dit Jan DELENORT, transport passé le 12/7/1625.
Au profit de Damlle Marie MICHIELS fille vivante en coélibat en ceste ville, fille du dit Mrs Nicolas.
- 37) Reconnaissance N° 37 le 23/5/1671 : Marie PERON vefve de Liévin MERLENG, iceluy fils et héritier de Liévin et de Catherine DE BLENDÉCQUE, Jan LENOIR laboureur et Louise MERLENG sa femme, Liévin MERLENG agé de 22 ans et Jan MERLENG son frère agé de 20 ans, les dits MERLENG frères et sœur, enfans et hers du dit feu Liévin, tous de Willamez ; le 29/4/1630 par les dits Liévin MERLENG et Catherine DE BLENDÉCQUE sa femme, au profit de Mrs Liévin WARNIER chirurgien en ceste ville ; hipotecque à St Martin d'Ardinghem le 23/5/1630 ; déclarée sur le dit Liévin MERLENG fils de Liévin et Catherine BLENDÉCQUE, par sentence du 23/4/1649.
Au profit de Damlle Françoise COCQUILLAN vefve et Douarière du dit feu Mrs Liévin WARGNIER.
- 38) Reconnaissance N° 38 le 10/11/1671 : Antoine DORESMIEUX escuyer Sr du Raedt, demt en ceste ville, nepveu et her d'Oudard DUBOIS Sr de Monecove, vivant licentié es droix ; rente le 27/3/1634 par le Sr de Monecove, de Damlle Chrestienne LECOMTE vefve de Pierre SAUWIN, vivant bg marchand en ceste ville ; hypotecque le 22/9/1645. Au profit de Phles JOIRES marchand tanneur et mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville, petit fils et her de la dite Damlle Chrestienne LECOMTE.
- 39) Reconnaissance N° 39 le 15/4/1671 : Thomas COLLEN laboureur à Muncquenieurlet pays de Brédenarde et Anne DE MANNE sa femme, icelle fille et here de feu Gilles quy fut fils et her de feu Jan, vivant labour à Lesbecques ; le 26/7/1631 par Jacques POPIEUL labour à Zutkercke et Jenne DE MANNE sa femme et le dit Jan DE MANNE, au profit de Mrs Antoine AUBRON Sr de Beaucauroix, premier conseiller de sa Maté au bailliage de St Omer. Au profit de Dom Garcias DE GONZALES escuyer mayor de cavallerie entretenu au service de sa Maté, mary de Damlle Françoise DEMAIZIERES, sœur et here de Jan Lamoral DEMAIZIERES escuyer Sr du Sarteau, quy fut fils et her de Damlle Fhoise AUBRON, fille et here du dit Sr conseiller AUBRON.
- 40) Reconnaissance N° 40 le 9/11/1671 : Pierre MEURIN charpentier à Renty, mary d'Antoinette PETIT, fille et here de Guille quy fut fils et her d'Adam ; rente créée par le dit feu Adam PETIT et Jossinne BRASSART sa femme, au profit des enfans de Jean CAUCHÉTEUR, à Aire le 9/7/1635 ; reconnaissance par le dit Guille PETIT, Antoine PETIT son frère et Guille FOURCROY, au profit de Jenne TESTART et (surchargé : Adrienne) Jenne CAPELLE, le 12/11/1652.
Au profit d'Adrien, Françoise et Marie LEMOISNE enffans et hers de la dite TESTART.

- 41) Reconnaissance N° 41 le 17/1/1671 : Noble Seigneur Maximilien DE LIERES Comte de St Venant, Gouverneur de la ville de St Omer, fils her de Messire Gilles DE LIERES Vicomte du dit lieu et aussy Gouverneur de la dite ville ; le 15/12/1646 par le dit Sgrn défunt, son père, de rente quy at eu cours au jour de la publication de la paye publiée le 18/3/1660, au proffit de Sire Guillaume MEURIN, vivant à son tour eschevin de la dite ville ; décret de main assise sur les immeubles du dit Sgrn défunt donnée le 1/4/1651. Au proffit de Damlle Marie LE POR vve en premières nopces du dit Sr MEURIN, ayante droict de la dite rente.
- 42) Reconnaissance N° 42 le 30/9/1671 : Guislain DE FIENNES escuyer, demt à Esperlecques et Damlle Jenne Francoise THOURENE sa compaigne, fille et here de Louis THOURAINE et de Marie DOMPIERE, vivans dems en ceste ville ; rente le 7/8/1632 par les dits Louis THOURAINE et sa femme, au proffit de Marcq DIENOUART bg marchand en ceste ville. Au proffit de Mre Jan Francois DIENOUART advocat au conseil d'Artois, petit fils et her du dit Marcq DIENOUART.
- 43) Reconnaissance N° 43 le 23/6/1671 : Marand VERBREGHES conestable en la Fresche Poissonnerie, curateur par justice aux biens vaccans par le trespas d'Eustache JOIRES ; le 17/4/1637 par le dit JOIRES, au proffit d'Eustache DEDONCRE, vivant conestable du Haulpont. Au proffit de Jossine DEDONCRE vefve de feu Mathis HENDRICQ, fille et here du dit DEDONCRE.
- 44) Reconnaissance N° 44 le 13/6/1671 : Anthoe MOTTOIS bailly d'Inguehem, curateur aux biens vaccans par le trespas de Fhois DUVAL fils de Chles et de Damlle Margtte DELAFOLIE ; lettres en chirographe, en l'Abbaye de St Bertin le 22/10/1571 par Gérard DE HAMERICOURT lors Abbé de l'église et Abbaye de St Bertin, arrentemt à Chles DUVAL et sa femme, certaine maison en la rue de St bertin bas ; hipotecq donnée des bailly et eschevins de la terre et Srie de Mussen le 10/5/1671. Au proffit de la dite Abbaye.
- 45) Reconnaissance N° 45 le 14/1/1671 : Sœur Anne DE BALINGHEM Rgeuse à l'hospital de St Jan Baptiste en ceste ville, fille et her de Damlle Jenne DE ZUNEQUIN, vefve de Jérôme DE BALINGHEM ; le 19/7/1656 par la dite Damlle Jenne DE ZUNEQUIN, au proffit d'Anne RINGUIER vefve de Jacques COURTOIS. Au proffit d'Isabeau COURTOIS vefve d'Estienne BOUTON, fille et here de la dite Anne RINGHUIER, Antoine CARLIER marchand et Jacqueline LOYSEAU sa femme, Lambert COURDEN le jeusne et ses cohéritiers, Denis DELATTRE et Anne COPPIN sa femme, tous dems en ceste ville, les dits LOYSEAU, COURDEN et COPPIN, petits nepveu et niépces et héritiers de la dite Anne RINGHUIER.
- 46) Reconnaissance N° 46 le 2/6/1671 : Martin QUEVAL bg marchand brasseur en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Antoine LECOCQ, vivant laboureur à Racquinghem ; acte signé : MAYOL greffier de Racquinghem, passé par devant bailly de la Srie de Coubronne, le 20/11/1651 par le dit Antoine LECOCQ, avoit du consentement de Robert MACREL père grand du costé maternel de ses enfans qu'il olt de Francoise MACREL, les rachepté de ce que leur estoit escheu après leur dite mère, scavoir Pierre Francois, Pierre, Jan, Anne, Susanne et Francoise LECOCQ, et promis payer à chun de ses dits enfans ; hipotecque d'enclos tenu de la Srie de Coubronne et tres, alencontre de ses dits enfans. Au proffit d'Antoine DELEMERLE laboureur à Racquinghem et Marie DURIETZ sa femme, quy ont acquis le droict par transport des dits LECOCQ, frères et sœurs, par contrat du 18/5 dernier.
- 47) Reconnaissance N° 47 le 26/5/1671 : Antoine WALLART de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques HUMEREL et Gillette (surchargé : DECROIX) DEMARETZ sa femme ; le 23/6/1611 par les dits HUMEREL et sa femme, au proffit de Jan LELERCQUE le joeusne et Massette LEFEBVRE sa femme. Au proffit de Jan Bapte PAGARD procur es ville et baille de St Omer, ayant droict par tsport de Jan Bapte HERMEL, petit nepveu et her de Damlle Julienne HERMEL, quy en avoit droict des hers de Jan DEQUINDRE et icelluy de la dite Massette LEFEBVRE.
- 48) Reconnaissance N° 48 le 25/5/1671 : Jean Bapte BELGUISE de ceste ville de St Omer, curateur aux biens vaccans par les trespas de Jean WINS et de Jenne HIELLE sa femme ; rente par Andrieu JONCKERE et Jenne HIELLE sa femme, le 22/2/1581 ; hipotecque le 10/6/1583 au proffit de Andrieu REINGHUIER ; reconnoissance par le dit Jean WINS fils et her de la dite Jenne HIELLE, le 12/7/1631, au proffit de Lambert MAES, ayant droict par transport de la dite rente, le 24/5 du dit an. Au proffit de Jacques MAES greffier de St Omer, fils et her du dit Lambert.
- 49) Reconnaissance N° 49 le 15/5/1671 : Jan Bapte GALLIOT curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques CALLART et Claudine DUCIGNE sa femme, de St Omer ; le 3/12/1639 par les dits CALLART et sa femme, au proffit du couvent des relligieuses de Ste Margte en ceste ville ; hipotecque le 11/9/1642. Au proffit du dit couvent.
- 50) Reconnaissance N° 50 le 10/4/1671 : Claude GROU bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Adrien DU CLERCQ Sieur de Hassinghem ; rente par Robert HANSCOTTRE et Andrieu HANSCOTTRE son frère, à la caution du dit DU CLERCQ, au proffit de George ARACE bg de ceste ville, le 4/11/1634. Au proffit de Mre André HARACHE chirurgien en ceste ville, fils et her du dit George.
- 51) Reconnaissance N° 51 le 20/4/1671 : Jacques LOUETTE bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de Guillaume DAUSQUES et Isabeau GOIDIN sa femme ; rente par les dits DAUSQUES et sa femme, à la caution de Pierre CRACHET et Nicolas DE HALLINES, au proffit de Francois ZUNEQUIN escuier Sr de Wirquin, le 24/1/1635. Au proffit du Sieur Albert CAUCHETEUR de ceste ville, ayant acquis le droict par transport d'icelle rente d'Allard WIGNERON, nepveu et her de Sœur Marie DE REMETZ, à son trespas mère maistresse de l'hospital de St Jean en ceste ville, ayante acquis le droict de Damlle Jenne DE ZUNEQUIN fille et here du dit feu Francois.
- 52) Reconnaissance N° 52 le 18/4/1671 : Jenne FERON vefve de Phles LEMOISNE, de Nieuport, fille et here de Guillaume FERON ; le 8/3/1635 par Charles DELAHAYE de ceste ville, à la caution de Mathieu et Marie DELEHAYE, Charles RICQBOURG, Damlle Francoise HERRY sa femme et le dit Guillaume FERON, au proffit de Sire Denis LE FRANCHOIS eschevin de ceste ville et Damlle Catherine DARREST sa femme. Au proffit de (barré : Damlle Ursule LE FRANCHOIS fille) Sr Francois JOORES marchand à Dunquerq, frère utérin et her de Domp Denis LE FRANCOIS Rgeux profes de l'Abbaye de Clermaretz, quy fut fils et her des dits Sire Denis (barré : et Damlle Catherine DAREST).

- 53) Reconnaissance N° 53 le 27/1/1671 : Jacques STEVE bg mre battelier au Haultpond, fils et her de Mathis STEVE et Catherine MACREL sa femme, quy fut fille et here de Simon, et Marie BARBION femme du dit Jacques STEVE ; rente passé par dvt eschevins de ceste ville le 7/11/1620 et autre le 13/8/1668, par la 1^{ere} le dit Simon MACREL, au proffit de Margte BRUCHET, déclarée sur la dite Catherine MACREL au proffit de Jan BOURGEOIS, par condemnaon donnée des mayeur et eschevins de ceste ville le 15/12/1649 ; la 2eme par la dite Catherine MACREL, lors vefve du dit Mathis STEVE, au proffit d'Hubert BOURGEOIS et sa femme. Au proffit du dit Hubert BOURGEOIS et sa femme.
- 54) Reconnaissance N° 54 le 14/4/1671 : Maximilien BOUCHER de ceste ville, curateur aux biens vaccans par Phles BAILLY, vivant hostelain en ceste ville, héritier d'Adrien THOMAS ; rente le 30/1/1630 à Loys BOUVERGNE laboureur à Inglinghem et Francoise LEWINTRE sa femme, à la caution du dit Adrien THOMAS, au proffit de Frédéricq DESMONS et Damlle Marie BLAU sa femme. Au proffit du Sr Jacques MAES greffier du crime de ceste ville, mary de Damlle Marie Thérèse DESMONS fille et here de la dite Damlle Marie BLAUD, vefve du dit Frédéricq DESMONS.
- 55) Reconnaissance N° 55 le 11/4/1671 : George SELLIER chirurgien à Eule, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan et Jacques DEGUISNE frères, de Simon ; le 1/12/1629 par le dit Simon DEGUISNE, au proffit du couvent des Religieuses du tiers ordre de St Dominicq dit « Ste Marguerite » ; le 27/12/1635 par les dits Simon DEGUISNES et Francoise BOUTIN sa femme, à la caution de Phles DESMARQUAIS et du dit Jacques DEGUISNES, au proffit de Thomas DE MONCHY ; laquelle rente le dit couvent de Ste Marguerite, en at acquis le droict par transport d'Adrien ROELS procureur spéal du Sr Simon DE MONCHY, fils du dit Thomas, le 4/6/1667. Au proffit des Rde Mère supérieure et rgeuses du dit couvent du tiers ordre de St Dominicq dict « de Ste Marguerite » en ceste ville.
- 56) Reconnaissance N° 56 le 7/3/1671 : Lambert RUFFIN laboureur à Zuutquercq, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques BUSSEREL fils et her de Jacquemine DEZWARTE, quy estoit fille et here de Francois et iceluy fils et her de Jacques quy estoit fils et her de Gilles et Gillette QUEVAL ; arentement du 18/9/1572 par les dits Gilles DEZUARTE et Gillette QUEVAL sa femme, prins arentement des tres à Zuutquerque et Audruicq, au proffit de Cornille QUEVAL bg de ceste ville ; .. rachapt remboursé signé Jacques QUEVAL ; hipotecque des lieutenant du bailly d'Audruicq et pays de Brédenarde le 28/3/1573 ; reconnue par Francois et Jacques DEZUART frères, enfans et hers des dits Gilles et Gillette QUEVAL, au proffit de Cornil QUEVAL, par devant le lieutenant de Monsr le grand bailly de St Omer, le 22/11/1586. Au proffit du Sr Nicolas QUEVAL cousin germain et héritier universel du costé paternel de Sire Cornil QUEVAL.
- 57) Reconnaissance N° 57 le 7/2/1671 : Oudard ROELS d'Esperlecques, curateur aux biens vaccans par le trespas de Phles ROELS, vivant sergeant de la compagnie de Licques ; le 26/9/1617 par Mathieu PIERS et Boidine BALLINGHEM sa femme, au proffit de Catherine DEVINCQ vefve de Sire Jan DE FRANCQUEVILLE ; rgnue par le dit Phles ROELS fils et her de la dite BALINGHEM, le 12/6/1647, au proffit de Charles PIERS licentié es droix, Sr de Monecove, et aultres ses cohéritiers. Au proffit de Jan NIEL d'Esperlecques, ayant droict par tspot du dit Sr de Monecove, le 29/11/1669.
- 58) Reconnaissance N° 58 le 7/4/1671 : Pierre VALLEE bg marchand en ceste ville, curateur aux biens d'Octave DE ROBAUX, vivant Sr du Plouy, scitué au bailliage de St Omer ; cédulle du 10/10/1667 signé : Octave ROBAUX Chalon, par le dit Sr de Chalon, devoir à Bertran LE WETTE. Au proffit du dit LE WETTE.
- 59) Reconnaissance N° 59 le 7/2/1671 : Louys BARNE aman du pays de l'Angle, y demt, curateur aux biens vaccans de Jacques BETSMAN et Jenne BALINGHEM sa femme ; les dits Jacques BETSMAN et sa femme, au proffit de Castian BETSMAN, par devant eschevins du pays de l'Angle le 13/1/1621 ; transport par le dit Castian, au proffit de Caesen DERNIS labour demt lez Duncquerque, le 20/3/1625. Au proffit de Jean MICHIELS eschevin de Berghe.
- 60) Reconnaissance N° 60 le 19/1/1671 : Nicolas NICOLLE marchand gressier en ceste ville, tutteur d'Allard et Pierre BROGNIART enfans et hers de feu Phles et Damlle Marie GODEBERT ; rente par les dits Phles BROGNIART et sa femme, au proffit des enfans mineurs de feu Franchois LOSVELDE, le 11/4/1657. Au proffit de Franchois Hector LOSVELDE, l'un des dits enfans du dit Franchois, ayant droict de la totalité de la dite rente par partage faict avecq Mre Louis LOSVELDE son frère.
- 61) Reconnaissance N° 61 le 14/3/1671 : Thomas CADART laboureur en la Comté d'Arcques et Anne BOURSIER sa femme, icelle fille et here de Jan BOURSIER ; rente le 26/2/1626 par Guillaume BOURSIER fils Francois, labour à Arcques, à la caution du dit Jan BOURSIER et Michiel BOURSIER fils Guillaume, d'Arcques, au proffit de Mre Adrien DECKRE chirurgien et Marie LOTTE sa femme ; hypotecque des aman et eschevins d'Arcques le 3/7/1626. Au proffit de Martin DHALLINES bg marchand brasseur en ceste ville et Claudine DECQUE sa femme, fille et here du dit Mre Adrien, Claude HERMEL fils de Jenne DECQUE fille et here du dit Mre Adrien.
- 62) Reconnaissance N° 62 le 16/3/1671 : Pierre PIGOUCHE de Wisernes, curatteur aux biens vaccans par le trespas de Phles PEPIN, vivant labour à Bienque ; rente en chyrographe par dvt bailly, eschevins de la terre et Srie appartenante à Messrs les doyen et chapre de l'église collégiale de St Omer en ceste ville, le 10/3/1555, contenant rapport d'héritages, appartenant par icelles, Anthoine FOUBE et Catherine THIEBAULT sa femme, de Bienques, au proffit de Matthieu MATTON greffier principal de la dite ville ; reconnues par le dit FOUBE et sa femme le 8/7/1562 ; et le 2/1/1562 par le dit FOUBE, au proffit de Pierre et Louys BRUNET ; reconnoissance par Wallerand FOUBE et du dit Phles PEPIN en qualité de fils et her de Isabeau FOUBE, les dits FOUBE enfans et hers d'iceluy Antoine, le 11/6/1635. Au proffit de Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles et Catherine FOUBE sa femme, ayans acquis le droict par transport le 30/9/1656 et 10/1/1657.
- 63) Reconnaissance (Descharge ?) N° 63 le 14/3/1671 : Antoine WALART de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jean BREISER, vivant labourier à Ste Mariekercke ; descharge le 18/1/1624 par le dit feu Jean BREISER, avoit promis descharger Guille BREISER son frère et Jean ALLES, de rente de quoy iceux Guille BREISER et ALLES se seroient obligés avecq le dit feu Jean BREISER, vers et au proffit de Mre Charles AUBRON licen es droix. Descharge à Pierre BREISER labourier à Audruicq, curateur aux biens vaccans par le trespas du dit Guille BREISER.
- 64) Reconnaissance N° 64 le 1/3/1671 : Maximilien BOUCHIER curateur aux biens vaccans par le trespas de Phles BAILLY fils her de Marie BERNARD quy fut vefve d'Adrien THOMAS ; lres par les dits THOMAS et BRENARD le 11/2/1628, et autre le 8/12 du dit an, la 1^{ere} par iceux THOMAS et BRENARD, rente, et la 2^{nde} créée au proffit du couvent des Sœurs Noires.

- 65) Reconnaissance N° 65 le 11/10/1671 : Pierre MACREL labourier à Bilque et Marie HANON sa femme, fille et here de Margte HAUSSAULIE quy fust fille et here de Pierre et de Jenne DEBINDRE, here de Jan DEBINDRE, propriétaires des biens affectés à rente ; rente créée par le dit Jan BINDRE de Bilque, au proffit de Renault BOURGEOIS, par devant bailly et eschevins de la Srie de Messieurs les doyen et chapitre de l'église collégiale de St Omer, le 16/1/1560 ; recognoissance le 2/3/1605 par Bauduin TARTARE et Jenne BINDRE sa femme, de Bilques, sentence donnée à la charge de la dite Margte HAUSSAULIE, au proffit de Damlle Anne LOUCHART, fille et here de Mre Engrand, le 27/6/1656 ; transport au proffit du dit Mre Engrand LOUCHART, le 14/5/1596. A Damlle Isabeau DHAFFRINGUES vefve de Robert HENDRICQ, here de Mre Pierre DHAFFRINGUES, légataire universel de la dite Damlle Anne LOUCHART.
- 66) Reconnaissance N° 66 le 14/4/1671 : Francois LABROYE laboureur à Pollincove pays de Bredenarde, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan LABROYE, vivant laboureur à Pollincove et de Marie BAILLART sa femme, père et mère du dit compant ; le 29/1/1633 par les dits Jan LABROYE et Marie BAILLART sa femme, au proffit d'Adrienne DUBROEUCK vefve de Charles BAILLART, George HARACHE et Jacquemine BAILLART sa femme. Au proffit de Mre André HARACHE chirurgien en ceste ville, fils et her de la dite Jacquemine BAILLART, et petit fils et her de la dite DUBROEUCQ.
- 67) Reconnaissance N° 67 le 7/1/1671 : Francois PARISIS laboureur au Val d'Acquwin, fils de Robert et de Jenne DEHOU, icelle fille et here de Guichart, à son tspas demt à Cléty d'Amont ; le 30/1/1631 par le dit feu Guichart DEHOUX, au proffit de Phles VAREL bg marchand en ceste ville et Damlle Claudine MILLE sa femme. Au proffit d'André PASKAL bg marchand en ceste ville et Damlle Margte VARECH sa femme, et Claudine VAREL filles et heres des dits Phles VARETZ et Damlle Claudinne MILLE sa femme.
- 68) Reconnaissance N° 68 le 7/1/1671 : Francois PARISIS laboureur au Val d'Acquwin, fils et her de Robert, vivant laboureur à Cléty ; le 29/11/1630 par le dit feu Robert PARISIS, au proffit de Phles VAREL bg marchand en ceste ville et Damlle Claudine MILLE sa femme. Au proffit d'André PASKAL bg marchand en ceste ville et Damlle Margte VAREL sa femme, et Claudine VAREL, icelles VAREL filles et heres des dits Phles et Damlle Claudine MILLE.
- 69) Reconnaissance N° 69 le 29/10/1671 : Louis Francois DESPERLINS de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan HOLLAND fils Charles et Marie JONCHEER ; le 6/5/1609 par le dit Jean HOLLAND, au proffit de Marcq FLAMENG d'Esperlecques ; rgance par la dite Marie JONCHEER, le 13/1/1624 ; 2 transports : le 18/2/1621 et le 10/6/1633. Au proffit de Phles COUSTURE bg marchand en ceste ville et Chrestienne GUILLEMIN sa femme, fille et here de Jacques, quy avoit acquis le droict des tuteurs des enfans mineurs de Jean BROUTEL, et icelluy de Isabeau JONCHEER vefve du dict FLAMENG.
- 70) Reconnaissance N° 70 le 31/10/1671 : Jacques LOUETTE de St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de feu Francois CARON, vivant mre du « Zélande » es fauxbourg du Hautpont à St Omer ; le 12/10/1662 par le dit Francois CARON, au proffit de Jenne BOUQUEAU vefve de Jacques NEPVEUR, tant d'argent presté que de vente de bière. A Pierre HANSTAU bg de ceste ville, ayant droict de la dite BOUCQUEAU sa mère, par acte nottarial du 6/11/1669.
- 71) Reconnaissance N° 71 le 27/10/1671 : Claude GROU de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Andrieu DEZUARTE labour à Saubruicq et Margte VANCOLLE sa femme ; le 25/2/1634 par les dits DEZUART et sa femme, au proffit de feu Sire Louis DELABEN Sr de Crévecoeur, eschevin d'icelle ville. Au proffit de Jean Dominique DELABEN escuier Sr de Cambreny, fils et her du dit Sr de Crévecoeur.
- 72) Reconnaissance N° 72 le 24/10/1671 : Albert WENDIN (*VINDIN*) labour à Longuenesse, curateur aux biens vaccans par le trespas de Robert CADART, vivant censsier au dict lieu ; lres par dvt Pierre LE NOIRE et Regnault DUCOLLET auditeurs Royaux, le 3/4/1513 par Nicolas MACREL de ceste ville, au proffit de l'Abbaye de St Bertin ; recogne par Robert WASSSELIN et Lionne MACREL sa femme, et autres hers du dit MACREL, lres contenant rapport des héritages, par dvt lieutenant d'aman et eschevins de la ville et Comté d'Arcques le 12/12/1539 ; depuis par le dit feu Robert CADART et autres, le 8/4/1663.
- 73) Reconnaissance N° 73 le 16/10/1671 : Isabeau PASLEU vefve d'Estienne FOURNIER, vivant mre esplinguier, et Robert WART (*HUART*) mre cordonnier en ceste ville, tuteurs des enfans mineurs délaissés par le trespas du dit FOURNIER ; obligation par le dit FOURNIER, au roffit de Jan Francois DE LAURETTE marchand à St Omer, le 22/6/1671. Au proffit de Jan Francois LEBRUN bailly du pays de Brédenarde, en ayant acquis le droict du dit LAURETTE, par transport du 1/9 dernier.
- 74) Reconnaissance N° 74 le 10/10/1671 : Pierre HOULLIER labourier au Plouich paroisse de Wavrans et Robert HOULLIER son frère, jh à marier de Remilly Wirquin, agé de 23 ans, enfans et hers de feu Pierre, vivant mary de Péronne WIPREY leur mère ; rente par Pierre WIPREY mosnier à Wirquin et Marie FOREST sa femme, père et mère de la dite Péronne, desquels elle at esté héritière, au proffit de feux Anthoine LOUYS et Jenne ROLLEPOT sa femme, le 18/2/1630 ; hypotecque donnée des bailly de Senlis lez Wirquin le 27/2 du dit an ; cause contre eux intemptée. Au proffit de Herman Bertin HENDRICQ, de ceste ville, ayant droict par transport de Sire Herman, son père, quy en avoit acquis le droict de Phles et Margte LOUYS, héritiers du dit feu Anthoine LOUYS leur père grand..
- 75) Reconnaissance N° 75 le 2/10/1671 à Aire : Joseph, Marguerite, Jenne et Pharaide BRUNEL frère et sœurs germains et héritiers de feu Catherine LESPINE leur mère grande, dems à Aire ; rente à St Omer le 22/11/1663 par la dite DE LESPINE au proffit du couvent et Abbaye de Nostre Dame de Ravensberge. Au proffit du dit Abbaye de Ravensberge.
- 76) Reconnaissance N° 76 le 20/6/1671 : Jean LARDEUR labour à Tattinghem, curateur aux biens vaccans par le trespas de Francois LARDEUR et Antoinette LOMAN sa femme ; le 8/3/1596 par Louys, Nicolas et Robert LARDEUR tous labours au dit lieu, au proffit de Marie COHEL vefve de Thomas ARDEN ; déclarées sur les dits Fncois LARDEUR et Antoinette LOMAN sa femme, icelle précédentem vve du dit Robert, par sentence obtenu par Jean HANNON, vivant eschevin en ceste ville, ayant acquis le droit de la dite rente le 30/5/1616. Au proffit de Robert LARDEUR labour au Val paroisse de Lumbres, ayant acquis le droict de Damlle Marie DE CLERCQ, vve du Sr Jean HANNON, de ceste ville, mère des enfans qu'elle olt du dit feu, quy fut fils et her du dit Jean.
- 77) Reconnaissance N° 77 le 10/10/1671 : Adrien ACHTERNOENE laboureur à Recques, tutteur des enfans et hers qu'il olt de Marie DE ST OMER, icelle fille et here de Jan et Margte VERHAGUE ; arrentement le 24/3/1629 par Antoine BACRO le joeusne et Marie VERHAGHE sa femme, au proffit du Sr Francois CORNETTE ; recogne par les dits Jan DE ST OMER et Margte VERHAGUE sa femme, le 30/6/1652 ; hypotecque des bailly de la chastelenie d'Audruick le 10/10/1629. Au proffit du Sr Henry Hubert DE HAES comis aux magasins du Roy et controlleur de ses fortifications au quartier de St Omer et Damlle Marie CORNETTE sa femme, fille et here du dit Sr Francois.

- 78) Reconnaissance N° 78 le 14/5/1671 : Pierre TRISTE et Marie TRISTE sa sœur, de Coyecques ; lres par Francois DESPLANCQUE labourier à Coyecques, avoir promis payer à Jan DELEWANTE de St Omer, le 12/1/1671 ; recognu par eux et le dit DESPLANCQUES.
- 79) Reconnaissance N° 79 le 30/7/1671 : Jonas HERITIER charpentier en ceste ville, Marie Charlotte DE MONCHY sa femme, et Damlle Marie Jenne DE MONCHY jf à marier d'icelle ville, icelles DE MONCHY sœurs, cousines germaines et heres du Sr Simon DE MONCHY, vivant grand baillly d'Honscotte ; le 7/3/1667 par le dit Simon DE MONCHY, au proffit d'Adrien ROELS de ceste ville, une rente. Au proffit du dit Adrien ROELS.
- 80) Reconnaissance N° 80 le 5/12/1671 : Jacques CAILLIEAU d'Audruick, fils et her de Nicolas, et avecq luy Jan RICQUIER, cy devant son tutteur et oncle maternel, et celuy de Robert, le dit Robert relict de *blanc* COET quy fut fille et here de Nicolas ; rente le 17/6/1623 par Jacques BARTHEM brasseur à Audruick et Jorine CAUWET sa femme, à la caution d'Antoine FLORENT, Guillaume DEPEP eschevins du pays de Brédénarde et du dit Nicolas DECOET eschevin d'Audruick, au proffit de Jan LE REANT huissier des privez et grands consaulx de sa Maté à St Omer ; sentence à la charge du dit Nicolas CAILLAU, père du dit comparant, au proffit d'Anselme HAVERLOIX, le 30/7/1650. Au proffit du Sr Jacques Bertin HAVERLOIX fils et her du dit Anselme.
- 81) Reconnaissance N° 81 le 20/6/1671 : Jan MASSEMIN labourer à Polinchove, curateur aux biens vaccans par Charles BAUDE, vivant labourer à Zuutquercque ; rente le 13/10/1618 par le dit Charles BAUDE, à la caution d'Adrien BAUDE, son frère, au proffit d'Antoine DELEZOIDE. Au proffit de Mre Jan Bapte TITELOUZE licentié es droits, advocat au conseil d'Artois, tuteur de Guillaume Francois et Henry Joseph LECOIGNE enfans et hers de Jan et de Damlle Marie TITELOUZE.
- 82) Reconnaissance N° 82 le 14/9/1671 : Pierre FLANDRIN maresquier en la Fresche Poissonnerie, Nicaise HOUTEER maresquier au dict lieu, Jacqueline FLANDRIN sa femme, Jan VAN HAACK maresquier es fauxbourg du Hautpont de ceste ville et Jenne FLANDRIN sa femme, les dits FLANDRIN frère et sœurs, enfans et hers de Jan et de Péronne BERNARD ; le 11/12/1646 par les dits Jan FLANDRIN et Péronne BERNARD, au proffit de Jan BETREMIEUX et Jacquemine DEDONCKER sa femme. Au proffit de Laurent DEKEYSER et Jenne DEDONCKER sa femme, icelle héritière de la dite Jacquemine DEDONCKER.
- 83) Reconnaissance N° 83 le 13/6/1671 : Robert DE BERSACQUES escuyer Sr d'Estrehem, Loeulinghem, mary de Damlle Marie Catherine DE DELF, icelle fille et here de Wallerand, à son tspas escuyer Sr des dits lieux ; le 1/6/1630 par Charles DE HEGHRES escuyer Sr du lieu, à la caution du dit Wallerand DELF, au proffit de Marcq DIEUNOUART bg marchand à St Omer et Damlle Margte FERON sa femme. Au proffit du Sr Winocq DELAFONTAINE (barré : et Damlle Anne MARSILLE sa femme, de Poperinghes) vefvier de Damlle Anne MARSILLE, et père des enfans qu'il olt retenu d'icelle quy fut petite fille et here du dit DIENOUART.
- 84) Reconnaissance N° 84 le 7/3/1671 : Charles MAES Sr de Lespinoy, demt à Clercq, fils et her de Barbe DESCALLE, et Pierre DELEDREVE labour au dit lieu, mary d'Antoinette CHRESTIEN fille et here d'Adrienne DESCALLE, icelles DESCALLES filles et heres de Marie HEUTIN ; rente le 21/11/1626 par Valentin et Jan TURPIN, frères, marchands de bois de Clercq, à la caution de Guillaume DESCALLE baillly du dit lieu, duquel la dite HEUTIN est demeurée vefve d'icelluy, au proffit de Mre Valentin TAFFIN licentié es droix et Damlle Susanne WIDEBIEN sa femme. Au proffit de Damlle Catherine DUBOIS vefve de feu Mre Louis HOURDEL, et fille et here de la dite Damlle WIDEBIEN.
- 85) Reconnaissance N° 85 le 28/8/1671 : Anne CASTIER vefve de Jan MARSILLES, de Houlle ; le 27/10/1669 par Jean MARSIL mre mosnier, Jenne GUERBOIDE sa femme, Chrestien MARSIL mosnier et Jenne BREMETZ sa femme, au proffit de Jacques DE WAVRANS Receveur en ceste ville ; au dos desquelles appert par acte signé : MAES ; la dite comparante comme caution des dits Jan et Chrestien MARSIL, ses fils, et de leurs femmes. Au proffit du dit DE WAVRANS.
- 86) Reconnaissance N° 86 le 18/9/1671 : Antoine DEVINCQ labourier à Zutquercque, mary de Jacqueline LECLERCQ, icelle par avant vefve de Valentin BOLLART ; rente créée au proffit de la fondation de feu Monsieur Loys DE BERSACQUE, vivant doyen de la cathédralle de St Omer, par les dits Valentin BOLLART et Jacqueline LECLERCQ sa femme, à la caution de Marie LEFEBVRE vefve de Jacques BOLLART, et Jan BOLLART frère du dit Valentin, le 4/6/1633. Au proffit de la dite fondation.
- 87) Reconnaissance N° 87 le 26/6/1671 : Anne VERLINDE vefve de Léonart COLLEN en dernières nopches, et en premières nopches de Léonard DE CROISILLES, Jan GOENEUTTE greffier du pays de Brédénarde, tutteur de Marie Anne DE CROISILLE, fille et here de Jan et icelluy fils et her du dit feu Léonard, d'Audruick ; rente par dvt eschevins du pays de l'Angle le 5/8/1633 par Jan DESPRE et Jenne DEMOL sa femme, de Ste Marie Kerke, au proffit de Jan WINGART labourer à St Folcquin ; recogne par le dit Léonard DE CROISILLES, à son tour eschevin du dit pays, le 13/11/1634 ; recogne par le dit Léonard COLLEN et la dite Anne VERLINDE, au dit pays le 30/6/1640. Au proffit de George MARTEL marchand (barré : brasseur) au Haultpond, mary de Jacquemine CHOCQUEL, vefve du dit WINGART.
- 88) Reconnaissance N° 88 le 12/8/1671 : Marcq MARISSAL bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vaccans par les trespas de Jean GERVOIS et Margueritte LE CHEVALIER sa femme ; rente créée par les dits feuz GERVOIS et sa femme, au proffit de Damlle Antoinette DHAFFRINGUES vefve de George PIPPELART, le 26/4/1632. Au proffit de Francois ROBERT marchand brasseur, Nicolas PIPPELART marchand en ceste ville, et aultres leurs cohéritiers de la dite feu Damlle DHAFFRINGUES.
- 89) Reconnaissance N° 89 le 1/9/1671 : Jacquemine CLEMENT vefve d'Erasmus ALES, de Zutkerke, fille et here de feu Antoine fils de Jan Josse ; le 15/4/1628 par Nicolas CLEMENT de Noortkerke, à la caution de Jan et du dit Antoine, au proffit de Mre Antoine AUBRON Sr de Beaucauroix, vivant conseiller de sa maté au bailliage de St Omer. Au proffit de (barré : Messire) Michel Ange DE WORDEN Chlr, du souverain conseil de sa Maté Chrestienne en Thnay, mary de Damlle Jacqueline Thérèse DEMAIZIERES sa compaigne, icelle sœur et here de Jan Lamoral DEMAIZIERES escuyer Sr du Sarreau.
- 90) Reconnaissance N° 90 le 19/9/1671 : Philippe DECQUERE tisserand de toile, de ceste ville, fils et her de Jacques, quy fut fils et her d'Andrieu DE DECQUERE et Mahieunette MAGNIER ; rente par devant baillly et eschevins de la Srie de Lhoir en Esperlecque, le 7/6/1614, contenant raport d'héritage, par les dits Andrieu DE DECQUERE et Mahieunette MAGNIER sa femme, au proffit de Martin TETELIN de St Omer ; recogne par les dits Andrieu DE DECQUERE et sa femme, au proffit du dit Martin TETELIN le dit jour et an ; 2 transports au proffit de Nicaise JOURDAIN bg en ceste ville. Au proffit de Martin DECQUERE jh à marier de ceste ville, quy en at acquis le droict de Francois LEPRESTRE, par transport de ce 14/9.

- 91) Reconnaissance N° 91 le 24/9/1671 : Mre Sébastien LEJOEUSNE notte Royal de ceste résidence et Adrien DUCROCQ de Longuenesse, tutteurs d'Antoine, Jan Bapte et Marie Dominique DELEPOUVE enfans d'Antoine, mre tonnelier en ceste ville, et héritiers de Catherine DUCROCQ ; le 17/7/1654 par Isabeau COUSTURE vefve de Francois DUCROCQ, de ceste ville, au proffit du couvent des R.P Dominicains en ceste ville ; reconnue par les dits Antoine DELEPOUVE et Catherine DUCROCQ, sa première femme, le 16/7/1666. Au proffit de Damlls Marie et Jenne DUCHOCQUEL sœurs, cousines germaines et heres de Marie DUBUISSON.
- 92) Reconnaissance N° 92 le 1/3/1671 : Anthoine Fhois CARESME substitut de Monsieur le Viscomte du pays de Langle, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques FRANSDOIN et Anne MAROTTE sa femme ; rente par les dits FRANSDOIN et MAROTTE, au proffit de Nicaise DENNIS, par devant eschevins du pays de Langle le 27/6/1628. Au proffit de Jan MICHIELS eschevin des ville et chastellenie de Berghes.
- 93) Reconnaissance N° 93 le 13/3/1671 : Martin LAURENT bg à St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de David COCQUEMPOT fils de Marand ; rente le 12/1/1626 par Anthoine DUMAINIL laboureur à Cantemerle paroisse de Wisme et Stevenine FOREST sa femme, à la caution du dit David COCQUEMPOT et Nicolas COTTEREL manouvrier au dit Cantemerle, au proffit d'Engrand TRONCQUET bg marchand en ceste ville et Catherine BOLLART sa femme. Au proffit de Mre Oudart LAURENT et Damlle Margte ROBERT sa femme, ayans acquis le droict par transport.
- 94) Reconnaissance N° 94 le 24/2/1671 : Jacq LOUET bg de ceste ville, curateur aux biens vacans et abandonnés après le trespas de Guillaume DRIMILLE fils Jérôme, vivant demt à Tournehem ; lres données des mayeur et eschevins de Tournehem le 21/4/1606 par Guillaume CARPENTIER bg de ceste ville, avoir accordé arrentem au dit Guillaume DRIMILLE et Jenne DRIMILLE sa femme, un petit jardin. Au proffit de Damlle Anne CARPENTIER jf à marier de ceste ville, ayante droict des dites lres.
- 95) Reconnaissance N° 95 le 14/2/1671 : Anne HOULTHER vefve de Guillaume PIL le joeusne, André PIL, Marand FLANDRIN et Marie PIL sa femme, les dits PIL enfans et hers du dit feu Guillaume, et en qlité de tutteurs de Laurence Pétronelle et Marie PIL, sœurs, enfans d'icelluy feu Guillaume, tous du Haultpont ; rente par le dit Guillaume PIL le joeusne, et Guillaume PIL l'ainné, père et fils, vivans maresquiers es dits faulxbourgs, au proffit de la table des pauvres de la paroissiale de St Sépulchre en ceste ville, le 25/5/1633. Au proffit de la dite table.
- 96) Reconnaissance N° 96 le 12/2/1671 : Sr Phles ROUTART mayeur des frans alleux de la chastellenie de St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de Michel DEHACQUE, vivant labour à Audruicque ; le 6/3/1621 par le dit DEHACQUE, au proffit de Damlle Jenne COCQUILLAN et Jean DUBOIS son fils. Au proffit du Sr Jean Bapte DUBOIS fils her de Robert, quy estoit fils her du dit Jean, et de la dite COCQUILLAN sa mère.
- 97) Reconnaissance N° 97 le 18/2/1671 : Jan Bapte VANDERNALDE tanneur à St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de Charles LECLERCQ, vivant demt à Recques ; par dvt lieutenant de la Srie de Westrove le 5/2/1587 par Jacques BARS marissal et Antoinette PUTE sa femme, au proffit de Phles BRUNET mary de Claudine DUQUESNOY ; reconnues par Jacques BARS et le dit Charles LECLERCQ, au proffit de Jenne GAUCHE, le 22/3/1611. Au proffit de Chrestien CLEMENT brasseur en ceste ville, fils et her de Jossine BOUTRY, la quelle at eu le droict par tsport d'Adrien DUCLERCQ et Damlle Margte REGNAULT sa femme, le 23/1/1635.
- 98) Reconnaissance N° 98 le 24/1/1671 : Marcq MACREL laboureur à Racquinghem, fils et her de Robert, vivant bailly du dit lieu ; le 18/3/1623 par le dit Robert MACREL, au proffit de Phles GUILLUY ; hipotecque donnée des Sieur et hommes de la Srie de Cohem le 20/3/1623. Au proffit de Mre André GUILLUY licentié es droix, advocat au conseil d'Artois, et ses cohéritiers du dit feu Phles GUILLUY leur père.
- 99) Reconnaissance N° 99 le 27/10/1661 ! : Jan DENIEL (LE) laboureur à Esperlecques, occupeur des tres affectées à rente ; le 1/11/1629 par Jan ANCQUIER labour à Sercques, à la caution de Fhois DESMET labour au dit lieu, au proffit de Robert ROBINS, vivant marchand tanneur en ceste ville ; reconnue par Nicolas ANCQUIER fils et her du dit Jan, le 2/4/1648 ; mise de fst de Messrs du conseil d'Artois le 5/4/1659. Au proffit d'Eustace MARSILLE Sr de Heghes, demt en ceste ville et Damlle Jacqueline ROBINS sa femme, icelle fille et here du dit feu Robert.
- 100) Reconnaissance N° 100 le 19/1/1671 : Anthoinette LAGUAIZE vefve de Pierre FAES, de Pollinchove, niépce et here de feu Jean DELANNOY labour à Recq ; rente par le dit Jean DELANNOY, le 20/7/1635 au proffit de Liévin MERLEN et Jenne MASSEMIN. Au proffit de Pierre SOUDAIN rentier en ceste ville, fils et héritier universel de la dite MASSEMIN.
- 101) Reconnaissance N° 101 le 17/1/1671 : Jacques LOUETTE de ceste ville, curateur aux biens vaccans par Jean JOLY, vivant labourier au Hamel Loyel paroisse de St Liévin ; rente créée par le dit Jean JOLY et Jacqueline LINGLET sa femme, au proffit de Liévin MERLENG et Jenne MASSEMIN sa femme, le 8/5/1630. Au proffit de Pierre SOUDAIN rentier en ceste ville, fils et her de la dite MASSEMIN.
- 102) Reconnaissance N° 102 le 10/3/1671 : Margueritte BLIN vefve de (barré : Pierre) Jean GOVARE, de Nordausque ; rente le 14/1/1634 par Jacques LEFEBVRE labourier à Noirdausque, et avecq luy Agnieulx BEAUCHAMP, Margueritte JOIRES sa femme, le dit Jean GOVARE et Guille DEPEPE, au proffit de Mre Charles AUBRON licen es droix. Au proffit de Franchois DU VAL Sr du Breucq, licen es droix, résident en ceste ville, fils et her de Damlle Marie AUBRON quy fut niépce et here du dit Mre Charles AUBRON.
- 103) Reconnaissance N° 103 le 6/5/1671 : Antoine MARTEL geolier du chastiau de ceste ville, fils et her de feu George, quy fut fils et her de feu Guillaume ; rente le 23/4/1604 par le dit Guille MARTEL et Jenn DUFLOS sa femme, au proffit de Guille DE ZUNEQUIN ; reconnoissance par le dit George MARTEL, au proffit de Franchois GIRARDOT et Mre Charles TOURSEL mary d'Anne Marie GIRARDOT, le 5/11/1645. Au proffit de la fondation de Monsr Mre Louis DE BERSACQUE, vivant doyen et chanoine de la cathédralle de St Omer, ayante droict par transport des dits Franchois GIRARDOT et TOURSEL, le 3/11/1655.
- 104) Reconnaissance N° 104 le 21/9/1671 à Aire : Jacques WILLEBERT labour à Serny, fils et her de Guille, vivant labour à Witternes ; lettres à Aire le 31/1/1612 par Jacques WILLEBERT et Anne LINGLET sa femme, père et mère grands du dit comparant, au proffit d'Inglebert MONTHUY marchand et eschevin de ceste ville ; reconnues par le dit Guille le 18/2/1642 ; hypotecque à Serny et Hamel le 16/3/1626. Au proffit de Mre Adrien BRUNEL pbre chne de Béthune, nepveu et héritier du dit feu Inglebert MONTHUY, vivant orphèvre à Aire.

105) Reconnaissance N° 105 le 21/11/1671 à Aire : Rolland GALLIOT labour à Aire et Anthoinette AUXENFFANS sa femme ; rente le 15/1/1618 par Guille DELANNOY mnouvrier à Delette et Anne OMONT sa femme, au proffit de Charles BAILLY marchand à Aire ; recognoissance du dit Guille GALLIOT et Anthoine LOMBART, au proffit de Phles LE BAILLY, le 13/1/1634. Au proffit de Guille BONTAMPS eschevin juré au conseil d'Aire et Damlle Marie BLENDÉCQ sa femme, petite niépce et here du dit Phles LE BAILLY.

106) Reconnaissance N° 106 le 15/2/1671 à Aire : Phles DELEBARRE mre marischal à Mametz et Isabeau DUPOND sa femme, icelle niépce et here de Pierre DUPOND ; rente le 21/3/1642 par Pierre DUPOND labour à Mametz et Jenne BILLIET sa femme, au proffit de Franchois HANNON marchand à Aire et Damlle Anthoinette LEROY sa femme ; hypotecq à Mametz le 10/3/1643. Au proffit de la dite Damlle Anthoinette LEROY vefve du dit HANNON, d'Aire.

107) Reconnaissance N° 107 le 16/11/1671 « au Chau de Crisminil » (*Estrée-Blanche*) : Anthoine DE WINACOURT escuier Sr de Créminil, demt au dit lieu, cousin et her de Damlle Marie NORMAN, icelle hértière de feu Jean DE BULLEU, vivant escuier Sr du dit lieu et icelluy Jean fils et her de feu Phles et de Damlle Anthoinette DESVATINES, ses père et mère, et donnataire par advancement d'horie et succession du dit feu Phles, et en la dite qualité de propriétaire possesseur des terres et Sries affectés à rente ; à Aire le 22/11/1593 par le dit Phles DE BULEU, Sr de Criminel et la dite Damlle Anthoinette DESWATINE sa femme, au pffit de feu Mre Fhois DESCAMPS, vivant pbre chan de la collégiale à Aire ; recognue par le dit Jean DE BULLEU, le 15/5/1629 ; hypotecque donnée des bailly et gens de loye d'Estré la Blanche le 31/3/1626. Au proffit de (barré : Fhois CAMPION greffier pnal d'Aire, procur espéal de) Florent CAMPION (son fils), exécuteur testamentaire de Damlle Marie DESCHAMPS, à son tspas maïstresse des dévotaires de St Fhois à Aire, niépce et her du dit feu Mre Fhois DESCAMPS.

108) Reconnaissance N° 108 le 21/6/1671 à Aire : Jean DELANNOY mre machon et Anne MARCQUANT sa femme, Jacques et Isabeau MARCQUANT frère et sœur à marier, dems tous à Fléchin, et iceux MARCQUANT enfans et hers de feu Jean ; le 26/2/1629 par Franchois SAISON labour, Adrien TELLIER et le dit Jean MARCQUANT de Serny, au proffit de Margheritte LOLLIEURE servante de Jean BROIDE greffier de Rocquestoir ; testament par la dite LOEULLIEURE, la dite rente au proffit de l'église de Nre Dame de ceste ville, le 11/1/1645. Au proffit de la dite église.

109) Reconnaissance N° 109 le 13/1/1671 à Aire : Jan PARENT hostellain à Aire et Marie Jenne GILLO sa femme, occuppeurs et propriétaires de la maison affectée à rente ; le 11/12/1669 par Franchois DULU le jeusne et Margueritte DHALLINES sa femme, d'Aire, au proffit du couvent des mère et religieuses Sœurs Grises de la dite ville. Au proffit du dit couvent.

110) Reconnaissance N° 110 le 9/12/1671 à Aire : Louis DEMARTHES bg labourier au fauxbourg de St Martin à Aire et Isabeau DE ST BOEUVE sa femme, Louis LEBORNE cessori de Cocane à Isberge, y demt et Marye DE ST BEUVE sa femme, iceux DE ST BOEUVE niépces et hértières de feu Adrien DE COPIGNY Sr de Wattrélot, à son trespas labourier à Molinghem ; rente pour fondation, créée par le dit Louis DEMARTHES mary d'Isabeau ST BOEUVE, Nicollas ST BOEUVE jh à marier, Louis LEBORNE, comparans, en qualité de mary de la dite Marie ST BOEUVE sa femme, Pierre DELIGNY vefvier de Marie DE COPIGNY, icelle here du dit feu, au proffit de l'esglise de Molinghem, pour la fondation d'une messe de St André, ordonné par le dit feu Andrieu en l'esglise du dit Molinghem, par son testamt du 1/12/1646, .. messe pour Jeneviefve DE COPIGNY, en la dite esglise ; hipotecque des bailly du Marquisat de Molinghem et Signiorye de l'ospital de Hesdin au dit lieu, le 18/3/1671. Au proffit de la dite esglise.

111) Reconnaissance N° 111 le 20/10/1671 à Aire : Sébastien MASSART jh à marier de Fleschin, fils et her de Mathieu et icelluy de Martin et de Guillemette ROBITAIL sa femme, ses père et mère ; à Aire le 12/3/1619 par les dits Martin et sa femme, au proffit d'Anthoine DUMOEUR jardinier au faux bourg de ceste ville et Anne GONTHIER sa femme ; transport par les dits DAMOEUR et GONTHIER sa femme, au proffit de Damlle Philippotte DESGRUGILLIERS, le 30/7 du dit an ; transport de la dite Damlle Philippotte DESGRUGILLIERS au proffit du couvent des Sœurs Noires en ceste ville, pntemt « Conceptions ».

112) Reconnaissance N° 112 le 22/1/1671 à Aire : Jacques DENIS labourier à Lambre et Catherine VANDORNE sa femme ; rente à Aire le 8/2/1659 par Anne DUPONT vefve en premières nopces de Lambert DENYS, Jacques et Anthoine DENYS de Lambre, au proffit de Guillaume BONTAMPS bg marchand à Aire et Catherine TOUSEL sa femme ; hipotecque donnée des bailly de Lambre et ceux de Corby au dit lieu le 12/1/1660 ; transport par le dit Guillaume BONTAMPS, au proffit de Marin SELLER jh d'Aire, le 22/1/1671 ; une part à la charge de Jan GAMELIN, icy pnt avecq Marye DENIS sa femme. Au proffit du (dit) SELLER.

113) Reconnaissance N° 113 le 20/1/1671 à Aire : Damlle Marie Jenne VAN DERWOOSTINE fille à marier de feu Florend, et hértière d'icelluy, à son trespas greffier des contrats Royaux, demt à Aire ; le 16/11/1620 par le dit Florend VANDERWOOSTINE et Damlle Gilliette PRUVOST sa femme, au proffit de Guillaume VANDOLRE bg marchand en ceste ville ; transport par le dit Guillaume VANDOLRE au proffit de Mre Baulduin DESLIONS pbre et chanoisne de l'église de St Pierre d'Aire, le 12/1/1641. Au proffit de Sœur Anthoinette Barbe DESLIONS Religieuse au couvent de la pntation de Nre Dame de ceste ville.

114) Reconnaissance N° 114 le 15/1/1671 (*bien à St-Omer*) : Godefroy DE BRANDT escuier Sr de Prompsart, demt à Tressenes bailliage d'Aire et Franchois DE BRANDT escuier, Sr du Thy, son frère, demt au dit Tressenes ; rente le 24/3/1627 par Damlle Jenne PLOYART vefve de Jan DE BRANDT, escuier Sr de Courchelles, pour seconder les pieuses intentions d'Anne DE LANGLE, à présent décédée religieuse professe, nommée « Sœur Bernardine », au couvent des religieuses pénitentes capucines à Bourbourg, avoir créée au proffit du dit couvent ; .. leur part allencontre de leurs cohéritiers de la dite Damlle PLOYART, leur mère grande, et ce au proffit du dit couvent.

115) Reconnaissance N° 115 le 18/1/1671 à Aire : Anthoine BOUCQUET et Phles TALLE labours à Norren ; par devant *blanc* DE WIMILLE et *blanc* WIDANIEL nottaires de Lillers, le 25/2/1666, à Norren, par les dits compans, avecq leurs femmes, promis de paier à Estienne JACCART fermier de La Monfoye, de terre à Norren en louage du dit JACCART. Au proffit de Théodore PRADELLES à marier d'Aire, et ses frères et sœurs, hértiers de Damlle Franchoise DE POTTERE, en ayans acquis le droict par transport de Louys VACQUERY, quy en at eu le droict au par avant de Marie DE FONTAINE, vefve du dit Estienne JACCART.

116) Reconnaissance N° 116 le 21/6/1671 à Aire :

Jan FOULON labour à Audincthun, nepveur et héritier de Flourence WILLION, vivante femme à Charles SERNICLAY, bailly de Rebecq ; le 26/1/1635 par Martin MASSET labour à Rebecq, au proffit de Jenne WILLION, sœur d'icelle Florence ; .. dont y en at 2/3 à la charge de Franchois GREBAUT et sa femme ; recognce par la dite Florence WILLION, le jour et an que dessus ; hypotecque à Rebecq le 28/5/1636 ; transport par la dite Jenne WILLION, au proffit de Jenne DOFFAIGNE vefve de Jan MEAN, le 28/2/1639.

Au proffit de Franchois GREBAULT mre marissal, demt es faulxbourgs de ceste ville d'Aire et Marie Anne TILLEMAN sa femme, ayans acquis droict par transport, fait à leur proffict par Sœur Jenne MEANT, fille et here de la dite DOFFAIGNE, le 14/10/1670.

117) Reconnaissance N° 117 le 11/9/1671 à Aire : Jacques LEWINTRE labour à Capelle sur la Lis, fils et her de Jan et icelluy fils et her de Jan, et coe propriéte des immoeubles affectés à rente ; le 5/1/1618 par Pierre DUMILON labour, Clément MOREL et Marie ROBITAILLE sa femme, dems à Capelle sur la Lis, au proffit de Pierre LAGACHE et Jenne AUXENFFANS sa femme, marchands à Aire ; hypotecq des bailly de la Srie du dit Capelle le 24/1 du dit an ; recognoissance de Jan LEWINTRE, au proffit d'Inguelbert HERRY fils et her d'icelle AUXENFFANS, le 25/5/1627 ; recognoissance de Guille DUBOIS et Louyse LEWINTRE sa femme, de Capelle, au proffit d'Estienne, Jean, Franchois, Marie Margueritte et Jenne HERRY, le 25/6/1652 ; recognoissance de Robert LEWINTRE de Eucliez, au proffit des dits HERRY, le 14/3/1665. Au proffit de Franchois, Jan, Jenne et Anthoinette HERRY d'Aire.

118) Reconnaissance N° 118 le 27/11/1671 à Aire : Marcq CADART laboureur à Molinghem et Marie BERBION sa femme, Francois MILON labour à Tressenes et Anne BARBION sa femme, les dites femmes, filles et heres de Phles et de Jenne BARROIS leurs père et mère ; à Aire le 13/2/1612 par les dits BERBION et sa femme, au proffit d'Inglebert MORTHUY, vivant marchand à Aire ; hypotecque des bailly de la terre de Molinghem le 25/2/1613.

Au proffit de Maistre Adrien BRUNEL pbre chne de St Barthélémy à Béthune, nepveu et her du dit MORTHUY.

119) Reconnaissance N° 119 le 19/5/1671 à Aire : Clément ROCHE marchand escrivain à Aire ; Flourent JANART labour et charpentier, demt présentement à Serny et Marie JUDAS sa femme ; cause intemptée contre les dits JANART et sa femme, par le dit ROCHE ; le dit ROCHE at promis descharger les dits seconds comparans de rente, créée par Nicolas FAUCQUEUR et Marie LECIGNE sa femme, vivans dems à Isbergue, au proffit de Jacques DAMAN eschevin d'Aire ; de la quelle le dit ROCHE at le droict par transport du dit DAMAN ; hypotecque donnée à Linguehem le 1/9/1615 ; les dits seconds abdiquent au proffit du dit ROCHE, les terres séans à Linguehem ; .. bien entendu que Franchois LECI(N)GNE bailly de Linguehem, icy comparant, at promis descharger les rentes fonsnières que doibvent les dites terres, et de payer le rendage au dit ROCHE.

120) Reconnaissance N° 120 le 29/11/1671 à Aire : Martin PONCE charpentier à Pippemont et Jenne DELARIVIERE sa femme, icelle fille de Pierre DELARIVIERE et Franchoise DERE BREVE ses père et mère, et héritière de sa dite mère, quy fut fille et here de Jan DERE BREUVE ; à Aire le 26/2/1611 par le dit Jan DE REBREUVE, vivant demt à Pippemont, avoit créée rente ; hypotecque donnée à Pippemont le 16/4/1611, le tout au proffit de Jan FROIDEVAL, vivant marchand à Aire.

Au proffit de Pierre DOURNEL marchand à Aire et Jenne FROIDEVAL sa femme, petite fille et here du dit Jan FROIDEVAL.

121) Reconnaissance (Transport) N° 121 le 17/7/1671 à Aire : Sœur Marie « Alexandrine », mère Abbesse, Sœur Marie Isabelles « des Anges » mère vicairie, Sœur Marie « de l'Immaculée Conception » et Sœur Louyse « Pasquier », Sœur Marie « Angeline » et Sœur Marie « de Saint Michiel » toutes anchiennes et discrètes religieuses du couvent de la Conception de Nre Dame à Aire, cy devant appelé « le couvent des Sœurs Noires », représentantes le corps et communauté du dit couvent ; receu de Pierre LAGACHE bailly de La Bretagne à Isberghue et Jenne LE JUEF sa femme ; ont cédé, transporté au proffit des dits LAGACHE et sa femme, une rente créée par Anthoine TASSART labour à Isberghue et Anne JUIF sa femme, au proffit du dit couvent, le 4/7/1622 ; hypotecq donnée à Isberghue le 9/8/1622 ; recogne par Louys DEPONCHEL le 12/7/1629.

122) Reconnaissance N° 122 le 7/3/1671 à Aire : Marie FEBVRIER vefve de Pierre WAVRANS, mère des enffans qu'elle at retenu d'icelluy, de Wicte, Jan HANON et Denise WAVRANS sa femme, icelle fille et here de feu Jan, dems à Aire ; le 31/3/1618 par Guille LHERBIER et Jenne VIVIEN sa femme, au proffit de Noelle WALLART ; hypotecque donnée de « la Motte du Val » à Cohem ; reognoissance par Clément WAVRANS et Marie HOVEL sa femme, le 28/7/1621 ; recognce le 24/5/1648 par les dits Pierre et Jan DE WAVRANS, enffans et hers des dits Clément et HOVEL, au proffit de Gilles CAULIER eschevin d'Aire.

Au proffit de Jenne, Jacqueline, Antoinette et Anne CAULIER enffans et hers du dit feu Gilles.

123) Reconnaissance N° 123 le 4/4/1671 à Aire : Anthoine DANTHIN fils et her de Jan, de Reclenghem, y demt, Jan LIGNE manouvrier au dit lieu, mary de Magdelaine DANTHIN, fille et here du dit Jan, possesseurs des héritages affectés à rente ; rente le 14/10/1620 par Jan DUVAST labour et Péronne VIVIEN sa femme, de Reclenghem, au proffit de Pierre LAGACHE et Jenne AUXENFFANS sa femme, d'Aire ; hypotecque des bailly de Reclenghem le 13/11 du dit an ; recognoissance par Jan DANTHIN de Reclenghem, au proffit des enffans de feu Jan HERRY, le 12/7/1650. Au proffit de Jan, Franchois, Jenne et Anthoinette HERRY, enffans et hers du dit feu Jan HERRY.

124) Reconnaissance N° 124 le 18/1/1671 à Aire : (*encre passée*) Franchois (WILLE) .. de Quernes et Marye BAR(T) sa femme, icelle fille et here de Charles et Anthoinette JUDAS ses père et mère, occupants des héritages affectés à rente ; à Aire le 2/4/1630 par Charles BART mre machon à Quernes et Anthoinette JUDAS sa femme, au proffit de Marye et Isabeau DE BLENDECQUE filles à marier de feu Mre Charles ; indemnité par Anthoinette JUDAS vefve de Charles BART, de Quernes et mère des enffans mineurs qu'elle at retenu d'icelluy, au proffit de Pierre BART, à Aire le 21/3/1641 ; hipotecque à Quernes le 6/5/1641 ; transport par Philippe BOURGEOIS marchand à Aire, vefvier d'Anthoinette BLENDECQ, et Marie Franchoise BOURGEOIS sa fille, icelle héritière de la dite Anthoinette, au proffit de Pierre BART et Marguerite LELEU sa femme, à Aire le 20/2/1644 ; quittance donn par Claude BOURGEOIS et Pierre BART, le 22/2/1644. Au proffit d'Isabelle BART, jf de libre condition, de ceste ville ; ... de payer à Philippe BART, en qualité d'héritier de feu Pierre BART et Marguerite LELEU, ses père et mère.

125) Reconnaissance N° 125 le 19/6/1671 à Aire : Jan DELEPORTE labour à Le Lacque Minette paroisse de Saint Pierre en ceste ville d'Aire et Magdelainne DESROSEAUX sa femme, icelle fille et here de Jehan DESROSEAUX, vivant laboureur au dit lieu et de Jenne BOCQUET ses père et mère ; comme propriétaires des héritages affectés à rente ; en la dite ville le 29/12/1608 par icelluy Jan DESROSEAUX, au proffit de Messieurs doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint Pierre en ceste ville ; hypotecque en ceste ville le 14/1/1609 ; recognoissance par Jenne BOCQUET le 17/10/1634. Au proffit des Sieurs du chapitre.

126) Reconnaissance N° 126 le 26/2/1671 à Aire : Pierre VANDOLRE marchand hostelain en ceste ville d'Aire, curateur aux biens de feu Antoine BEAUVOIS, vivant demt au hameau des Moullins le Comte lez ceste ville ; le 17/5/1636 par le dit Antoine BEAUVOIS et Anne LEBORGNE sa femme, au profit de Mre Jean DE CAVEREL escuier Sr de Tressenes. Au profit de Messire Phles DE BAUDEQUINE Chlr, Sr d'Allincourt, vefvier de feu Dame Marie DE CAVEREL sa compaigne en dernières nopces, icelle fille et here du dit feu Mre Jean DE CAVEREL.

127) Reconnaissance N° 127 le 5/3/1671 à Aire : Antoine MASCLEF labour aux Moulins le Comte, curateur aux biens vaccans par feu Antoine MASCLEF, son père, vivant labour à Théroanne ; à Aire le 16/11/1658 le dit feu Antoine MASCLEF, de paier à Jacques DAMAN eschevin juré au conseil de la ville d'Aire. Au profit du dit DAMAN.

128) Reconnaissance N° 128 le 8/12/1671 : Louis FIOLET manouv à Inguingatte et Adrienne FIOLET jf à marier agée de 40 ans, sa sœur, du dit lieu, propriétaires des manoirs et terres affectées à rente ; rente par Jenne CORDONNIER vefve de feu Pierre LEFEBVRE en secondes nopces, et précédentes de Vincent FIOLET, au proffit de Pierre FOUACHE bailly gnal du chapitre de Nre Dame de Boulines, passé par dvt nottes des Archiducqs à Aire le 4/11/1616 ; hypotecque à Ingengatte le 9/11/1616 ; laquelle rente Anthoine FIOLET de Westrehem et feus Jan DEFFRENES et Francoise FIOLET sa femme, en ont acquis le droit de Jan Bapte GAULTRAN mary de Damlle Anne FOUACHE, par transport du 7/2/1651 ; recognurent en qualité d'enfants héritiers d'Anthoine, fils et her de la dite CORDONNIER, et cessionnaires de Pierre LEFEBVRE fils her avecq luy de la dite CORDONNIER ; le dit Anthoine, leur père, avoit eu le manoir amasé, à charge de payer la dite rente, à la descharge de ses cohéritiers. A Anthoine FIOLET de Westrehem et Sœur Thérèse DEFFRENES religieuse au couvent des Sœurs Noires à St Omer, fille here des dits Jan DEFFRENES et Francoise FIOLET.

129) Reconnaissance N° 129 le 31/5/1671 : Jacques SECARD de Bayenghem lez Esperlecque et Michielle LEGRAND sa femme ; contrat passé ce jourd'huy, ils ont acquis par achat de Pasquier MEURICE soldat cavaillier de la compagnie du Sr COMPERE de garnison en ceste ville et Marie JenneVANTUNE sa femme, un jardin scitué au « Cabiliau » Srie de Meuncquenieurlet, nommé « Quelleque », listant aux hoirs de Jean PENIN, aux héritiers Jean CORNILLE, à Jean LOPEN, à charge de rente créée par les dits Pasquier MEURICE et sa femme au proffit de Sire André LOMAN et Damlle Chrestienne CASTIAN sa femme, le 12/12/1665. Au proffit du dit LOMAN et des hers de la dite Damlle CASTIAN.

130) Reconnaissance N° 130 le 4/3/1671 : Jacques BOUDENOT fils et her de Charles et Marie DECKER sa mère, demt à Asbroucq pays de Flandres, propriétaire des terres affectées à rente ; rente par Pierre PLETHIER et Jacquemine SGUIS sa femme, au proffit de Jan VASSEUR et Michielle RICHIELS sa femme, passée en langue thioise, par devant bailly de la Srie du Thil, le 24/10/1623 ; reconnue par le dit Charles BOUDENOT le 12/1/1656, au proffit de Fhois ROBEINS cornette de la compagnie du Sieur de Cambreny, iceluy fils et her de Jean. Au proffit des héritiers d'iceluy Fhois ; .. debvoir à Jan CARTON bg marchand de ceste ville, exécuteur testamente du dit Fhois ROBINS.

131) Reconnaissance N° 131 le 22/4/1671 : Francois LEQUIEN soldat de guernison en ceste ville, fils et her de feu Robert ; rente par le dit Robert, son père, au profit de Jacques JOIRES bg tanneur, le 14/11/1633, à la caution de Guillaume HAULTFLAN de Nielles. Au profit du Sr Francois GEORGE marchand et eschevin de Dunkercke, ayant droit d'icelle rente.

132) Reconnaissance N° 132 le 28/11/1671 : Jacques SADE labour à Zuthove paroisse de Boidinghem et Péronne DUMONT sa femme, icelle petite fille et here d'Antoine DUMONT, vivant demt à Boidinghem ; rente le 21/10/1621 par Jan DELAMARCE et Marie ALIASME sa femme, à la caution du dit DUMONT et Jacques GUILBERT, au proffit de Jan DELENORD. Au proffit de Michiel DANEL marchand en ceste ville, atant droit par tpsort de la dite rente.

133) Reconnaissance N° 133 le 9/2/1671 : Francois DAMBRIN laboureur à Azincourt, et procureur spécial de Marie DESMARETZ sa femme, pooir spécial passé à Fruges le 28/1 dernier, comme propriétaire du manoir et terres affectés à rente, par luy acquis avecq sa dite femme, par contrat par devant les lieutenant d'Azincourt le 13/11/1670, à charge d'icelle rente ; à Fruges le 28/12/1613 par Jan DUCROCQ laboureur à Agincourt, au proffit de Marie CARLIER fille mineure de Louys CARLIER et Damlle Marguerite LE MAGNIER ; recognoissance par Andrieu ROBART père grand, ayant le bail et gouvernement des enfans mineurs et héritiers de Jan DUCROCQ, à St Omer le 3/11/1620, au proffit de Mre Antoine DHAFFRENGUES licentié es droix et la dite Damlle Marie CARLIER sa femme ; décret de mise de fait du conseil d'Artois le 16/6/1648 et 31/7/1649 ; recognoissance au proffit dudit Sr DHAFFRINGUES conseiller pnal de ceste ville, relicte de la dite Damlle Marie CARLIER, père des enfans et héritiers qu'il ont d'icelle, par Mre Jacq LOUET, en qualité d'occupeur des dits manoir et tres, le 15/11/1649. Au proffit de vénérable personne Mre Christophe Bernard D'HAFFRENGUES pbre chanoine de la cathédralle de St Omer, fils et her des dits feuz Mre Antoine DHAFFRENGUES et Damlle Marie CARLIER.

134) Reconnaissance (Déclaration ?) N° 134 le 31/7/1651 ! : Cornille DELEBOURRE marchand viesier en ceste ville ; at déclaré que Pierre LOOIRE et Charles MARISSAL tutteurs de l'enfant mineur de feu Ignace RUTEAU, et héritier d'iceluy, ayent reconnu une rente ; .. il n'entend procéder aulcune saisie, ny vente de maison appartenant au dit feu RUTEAU, scituée en ceste ville, nommée « le Rouge Chevalier ».

135) Reconnaissance N° 135 le 19/12/1671 : Antoine BOCART manouvrier à Vaudringhem et Catherine VIDOR sa femme, icelle héritière d'Antoine COUVREUR, son oncle maternel ; rente créée au proffit de Joachim BRICHE, par le dit Antoine COUVREUR, à la caution de Bertin COUVREUR son frère et Antoine DEROND, le 4/5/1624. Au proffit de Jacques COLMAN bg mre caron en ceste ville et Antoinette BRICHE sa femme, ayans droit par transport de vénérable personne Mre Jean HANNE, pbre pasteur de Ste Aldegonde et de Mre Jean BRUSSET, exécuteurs testamentaires du dit BRICHE, par transport du 15/1/1655.

136) Reconnaissance N° 136 le 23/2/1671 : Guille CARON mre tailleur d'habits en ceste ville et Marie DAMIETTE sa femme ; ils auroient acquis de Jacques HOVELT labour à Tatinghem, la maison où ils sont pntem dems, nommée « St Pierre », séante sur le grand marché, tenant aux hers Charles MORONVAL, à la vefve Simon DECLATTRE, à charge de rente ; rente créée par le dit HOVELT le 6/5/1669 ; reconnue le 16 des mois et an, au proffit de Sire Pierre DHAFFRINGUES, Oudart SAGOT et autres manégliers et administrateurs des biens et revenus de l'église de Ste Margtte.

137) Reconnaissance N° 137 le 27/6/1671 : Pierre DOUCHET laboureur à Broeucq paroisse de Nielles lez Bléquin et Margte CHEVALIER sa femme, icelle fille et here de Nicolas, vivant laboureur au dit Broeucq, et Antoine DALLONGEVILLE laboureur au dit Nielles, tutteur de Jan DALLONGEVILLE, fils et her de Catherine CHEVALIER, quy fut fille et here du dit Nicolas ; rente le 12/5/1631 par Guillaume MERCHIER laboureur à Nielles et Jossine BRUCHET sa femme, à la caution du dit Nicolas CHEVALIER, au proffit de Pierre TRONCQUET bg marchand en ceste ville. Au proffit du couvent des RR PP prescheurs en ceste ville, quy en at le droit.

- 138) Reconnaissance N° 138 le 22/11/1671 : Jaspert BRULOY brouilleur et Marie GOMEZ sa femme, de St Omer, propriétaires de la maison affectée à rente ; achapt à rente, au profit de Francois MARCOTTE, le 1/8/1624 par Jan SINGUIER tisserant et Péronne PRUVOST sa femme. Au profit de Nicolas DURANT, pour la moitié, et des enfans mineurs de Simphorian Dominicq MACHEU, les dits DURAN et MACHEU hers de Marie MARCOTTE fille et here de Francois.
- 139) Reconnaissance N° 139 le 22/5/1671 : (déchiré) Fhoise DUPLOUY femme à Jean LEZART, icelle par avant vve de Fchois LEULLIEU, quy estoit fils et her de Thomas ; le 10/12/1588 par Gilbert BLET de Tilcques, au profit de Maximilien SERNAIS et Damlle Cécile ANDRIEU sa femme ; reconnue par le dit Thomas LEULLIEU et Margtte BLET sa femme, le 14/4/1605 ; recognus par le dit LEZART, au profit du collège de la compagnie de Jésus en ceste ville, ayant droict de la rente, le .../9 dernier. Au profit du dit collège.
- 140) Reconnaissance N° 140 le 18/2/1671 : Charles BREMART jh à marier, Hector BEAUVOIS laboureur, mary de Fhoise BREMART et Antoine COCQUEREL et Antoinette BREMART sa femme, dems tous à Boninghes, les dits BREMART petits enfans et hers d'Antoine BREMART, vivant laboureur au dit Boninghe ;
rente le 19/3/1635 par le dit feu Antoine BREMART, au profit de Nicolas DENIS, vivant de ses moyens ; reconnue par Francoise BREMART vefve de Jacques BEUGIN, et la dite Francoise BREMART femme du dit BEAUVOIS, le 24/9/1663. Au profit d'Antoine DENIS nottaire Royal de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, ayans droict par opignoration de la dite rente.
- 141) Reconnaissance N° 141 le 17/2/1671 : Damlle Margte DAIX femme au Sr Louis DELEBECQ ; contrat fait entre son dit mary, Charles Eugène DAIX escuier, Sr de Mamez et Damlle Marie Margte DAIX, d'une part, et Noble Homme Maximilien CHINOT Sr d'Orville, passé le 5/1/1671, touchant le rembours de rente ; créée par Charles DAIX escuyer, Damlle Jenne BAUVOIS sa femme, et aultres, au profit de Messire Jacques CHINOT, vivant président au conseil d'Artois, passé le 8/11/1621 ; et aggréer.
- 142) Reconnaissance N° 142 le 21/1/1671 : Lambert RUF(F)IN labourier à Zudquercque, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques BOUDEREL, quy fut fils et her de Jacqueline DEZWART, et de George DEZWART son oncle, iceux DEZWART enfans et hers de Jacqueline LEVEAU, vivante femme à Jean DUQUESNE ; rente créée par Charles BAUDE, les dits Jean DUQUESNE et Jacqueline LEVEAU sa femme, Vincent DE TILCQUE et Jean LEVEAU, au profit de Damlle Isabiau CARRE, passée le 28/4/1635.
Au profit de Claude GREBERT procureur praticquant es ville et bailliage de St Omer, fils et her de Damlle Marie CARRE, quy fut sœur et here de la dite Damlle Isabeau CARRE.
- 143) Reconnaissance N° 143 le 8/7/1671 à Aire : Pierre FAUCQUEUR labourier à Le Lacque Minette, paroisse de Saint Pierre en ceste ville d'Aire, frère et her de Jan FAUCQUEUR fils de Jacques, manouvrier à Isberghues, propriétaire des héritages affectés à rente ; par devant mayeur et eschevins de ceste ville d'Aire, le 3/12/1608 par le dit Jan FAUCQUEUR, au profit des nouvelles fondations érigées en l'église collégiale de Saint Pierre. Au profit que dessus ; .. arrivant que les enfans du dit feu Jan FAUCQUEUR, expatriés passées longues années, retourneroient en ces pays, et voudroient entrer en la possession des biens affectés à la dite rente.
- 144) Reconnaissance N° 144 le 16/9/1671 : Sœur Anne DE BALINGHEM religieuse de l'hospital de St Jean Bapte en ceste ville de St Omer, fille et here de Jérosme et Damlle Jenne DE ZONNEQUIN, demte en la dite ville de St Omer ; rente par les dits Jérosme DE BALINGHEM et Damlle sa femme, au profit de Jacques HANOTTE, vivant bg brasseur en la ville d'Aire, passée à Aire le 4/5/1620. Au profit de Jan HANOTTE fils et her du dit Jacques.
- 145) Reconnaissance N° 145 le 15/6/1671 : Eustace SCACHT escuier Sr du Bourcq, demt à Moulle, Francois DE POIX escuier, demt en ceste ville et Damlle Catherine Thérèse SCACHT sa femme, les dits SCACHT frère et sœur, enfans et hers de Louys, vivant escuier, Sr du Bourcq et de Damlle Marie VAN HOUTTE, quy fut fille et here de feuz Nicolas VAN HOUTTE escuier Sr de Montigny et Damlle Jenne DE FROMENSEN ; le 4/4/1601 par les dits feuz Sr VAN HOUTTE et sa compaigne, au profit de Damlle Henrye DE MASSIET vefve de Jan DE LA CORNEHUSE, escuier Sr de Zuuthove ; hipotecque à Moulle le 21/10/1606 ;
transport par la dite Damlle MASSIET au profit de Mre Francois DESCAMPS chanoine, le 3/5/1605 ; reconnue par les dits feuz Sr du Bourcq et sa compaigne, au profit de Damlle Marie DESCAMPS, niépce et here du dit Sr chanoine, à Aire le 4/1/1648.
Au profit de Mre Florent CAMPION exécuteur testamentaire de la dite Damlle Marie DESCAMPS.
- 146) Reconnaissance N° 146 le 17/11/1671 à Aire : Marie Jenne JANNAIRE vefve de Pierre COLLIN, d'Estrée la Blanche, fille et here de Toussaint, vivant carlier au dit lieu et d'Anthoinette GRIMBERT, ses père et mère, et propriétairese des héritages affectés à rente ; à Aire le 27/11/1619 par les dits Toussaint JANNAIRE et Anthoinette GRIMBERT sa femme, au profit de la confrairie de Saint Fiacre érigée en l'église collégiale de Saint Pierre de ceste ville ; hypotecque des lieutenant de la terre et Srie de Cresminil le 28/11 dernier. Au profit de la dite confrairie.
- 147) Reconnaissance N° 147 le 8/7/1671 à Aire : Anthoine LEGAY bg mre cordonnier en ceste ville d'Aire et Cécille HEVAIN sa femme ; en ceste ville le 15/7/1665 par la dite Cécille HEVAIN, Margueritte et Isabelle HEVAIN, ses sœurs à marier, d'Aire, filles de feu Jan, créée au profit de Sœur Marie FERNAGUT religieuse au couvent de la Présentation de Nostre Dame en ceste ville, une rente ; hypotecque à Aire le 18 des mois et an. Au profit de la dite Sœur Marie FERNAGUT.
- 148) Reconnaissance N° 148 le 23/4/1671 à Aire : Mre Wallerand ELOY pbre, Marc, Louys et Jan Franchois ELOY enfans et hers de feu Margueritte BAILLOEUL vefve de feu Bernard ELOY, d'Aire, propriétaires de la maison affectée à rente ; passée à Aire le 13/8/1662 par la dite BAILLOEUL au profit de Jan FLOUR sergent à mache de Messrs du magistrat de ceste ville. Au profit du dit FLOUR.

Reconnaissances 1672 : 121 pièces à Saint-Omer 4^E5/419 :

(manque : du N° 14 à 25)

149) Reconnaissance N° 1 le 10/5/1672 : Jacques LOUETTE bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de Marie DE RAET, à son trespas vefve de Louis SARRAZOONE, icelle fille et here de Michiel DE RAET et Péronne ELLEBOIDE ses père et mère ; rente créée par le dit Michiel DE RAET, Damlle Marie CAUDRON sa femme, Francois VANPOUILLEN, Damlle Catherine VERNALDE sa femme, au profit de Liévin MERLENG et Jenne MASSEMIN sa femme, le 24/5/1631 ; recognoissance au profit de Pierre SOUDAIN fils et her de la dite MASSEMIN, par les dits SARRAZOONE et sa femme, le 30/7/1650. Au dit SOUDAIN.

150) Reconnaissance N° 2 le 31/12/1672 : Louis LEGAY charon à Gravelinghues, fils et her de Jenne INGLAERE, niépche et here de Jan COSTRE ; rente le 5/8/1634 par Jan MEUX laboureur à St Folquin et Arduste DELANOYE sa femme, au profit de feu Liévin BIENAIME ; le dit Jan DE COSTRE s'est constitué caution des dits MEUX et sa femme, le 18/4/1637. Au profit du Sr Guillaume BIENAIME, curateur des biens de Lévin BIENAIME, fils du dit Liévin.

151) Reconnaissance N° 3 le 16/5/1672 : Anthoine DUCROCQ marchand à St Omer, père tutteur des enfans mineurs qu'il at retenu de Jenne ALIN sa femme, icelle fille et here de Phles et de Pasques DECAUCHY ; rente par les dits Phles ALIN et Pasques DE CHAUCY (!), au profit de Toussainne FIGUET vefve de feu Anthoine DELECOUSTURE, à Fruges le 18/4/1626. Au profit d'Omer HOCQUE labour à Zupienne pays de Flandre, ayant droit par donation de Michelle BILLET sa mère, le 19/1/1665.

152) Reconnaissance N° 4 le 9/7/1672 : Jan CARRE laboureur à Noortboncourt et Marie PIERS sa femme ; rente le 6/3/1627 et 3/3/1639, les 1^{eres} par Nicolas PIGNON bg de cete ville et Damlle Chrestienne DIEUNOUART sa femme, arrentemt à Antoine PIERS laboureur à Noortboncourt et Jenne DENIS sa femme, de tre à Noortboncourt ; condemnaon ; par les 2emes, le dit Antoine PIERS et autres, au profit du dit PIGNON ; les dits comparans, la dite PIERS en qualité de fille et here d'Antoine, et comme sœur et here d'Antoine PIERS, quy fut fils et her du dit Antoine. Au profit de Damlle Fhoise Thérèse LIOT fille et here de Damlle Chrestienne PIGNON quy fut fille et here du dit Nicolas.

153) Reconnaissance N° 5 le 14/5/1672 : Pierre et Robert HOULIER frères germains, labours à Waverans, enfans héritiers de Pierre et de Péronne WIPREY ; rente donnée des gens de la loye et justice du Conte de Seninguem et créées au profit de Lambert DEVIN et Antoinette PATE sa femme, par les dits Pierre et WIPREY leurs père et mère, le 20/12/1629, l'autre par Robert HOULIER, frère du dit Pierre, dont il at esté héritier, et Adrienne ALIZART sa femme, le 23/12/1626, hipotecq le 15/6/1628, et cy devant par leurs père et mère en forme d'arrentemt. Au profit de l'exon testamente de Marie BALLE vve de Mathieu HAULTEFOEULLE, quy at acquis le droict de Jean DEVIN fils Lambert.

154) Reconnaissance (Vente) N° 6 le 1/2/1672 : Quintin LEBORGNE ayde de brasseur en ceste ville ; achat de tre cy après, que luy ont fait Simon CLEM marissal à Halines et Margte DUBLARON sa femme ; pour « remettre à cotte et ligne » d'icelle, que le dit LEBORGNE at achapté d'Antoinette DUBLARON sœur de la dite Margte et vefve de Phles PRUVOST, Vincent et Marie PRUVOST ses enfans, de Wisernes, des tres à Wisernes, ... contrat du 17/12/1670.

155) Reconnaissance N° 7 le 16/1/1672 : Jacques GRIMBERT labour demt (barré : sur) proce la cense d'Espinoy poisse de Pihem, père grand maternel et tuteur de Pétronelle LAY fille mineure et here de Guillaume quy fut fils et her de Henry, lequel fut fils her de Pierre et d'Anne LELEU, et Noel DELOBEL labour à Racquinghem, oncle paternel à cause de sa femme, et tuteur de la dite mineure ; le 25/2/1585 signée : DESAULTY, par Pierre DE MEKERKE vivant labour à Racquinghem, au profit de Jean WILLERON labourier à Rocquestoir, à la caution de Légier MACREL et Nicolas FOSSIER et de Pasquet LELEU ; rgoissance à Aire le 26/7/1591 signée : BLOCQUEL, par Pierre DE MEKERKE caron, et autres, au profit de Pierre LEFEBVRE, quy en avoit acquis le droict par tpsort à Aire le 6/4/1585 signée : GERVOIS, et ce du dit WILLERON ; après le tpsas du dit LEFEBVRE, la rente seroit escheue à Alexandre LEFEBVRE, son fils, quy at donné la dite rente à Jacqline LEFEBVRE, sa fille, lors de son mage avecq Mre Pierre LE MERCIER procur du Roy à Aire ; hipotecque données des bailly et homes de la Srie d'Alluaingne le 20/11/1592 ; condmnaon le 4/7/1600 à St Omer, au profit du dit LE MERCIER, à la charge du dit Henry LELEU et de Jenne MACREL sa femme, fille et here du dit Légier ; rgoissance à St Omer le 3/10/1637 par Henry LAY, au profit de Pierre DELANNOY ayant bail de ses enfans qu'il at eu de Damlle Jenne LE MERCIER, fille here de la dite Damlle Jacqline LEFEBVRE, sa mère ; condmanon le 23/12/1649 au profit du dit DELANNOY, à la charge de Jean LELEU labour à Racquinghem et Anne LELEU sa femme, par avant vve de Pierre LAY, père du dit Henry, et fille here d'icelluy Henry et de Jenne MACQUEREL. Au profit de Nicolas LAMSTAES bg de ceste ville, frère et seul héritier de Mre Phle, vivant pbre et pasteur de Racquinghem et Marie LAMSTAES sa sœur germaine, ayans acquis le droict par tpsort à leur profit par Mre Pierre Fhois DELANNOY pbre et Phle DELANNOY enfans et hers du dit Pierre DELANNOY et de Damlle Jenne LE MERCIER, à Aire le 10/7/1660 en parchemin signé : LECONTE.

156) Reconnaissance N° 8 le 29/3/1672 : Pierre CARON laboureur à Rely, occupeur des tres reprinses au bail cy après ; bail le 26/2/1664 par Robert DERIN bg mre tailleur d'habits en ceste ville, louage à Nicolas DERIN labour à Rely et Marie TOUZART sa femme, de tre, jardins à Rely. Au profit de Denis DERIN praticien, Nicaise VASSEUR mary d'Anne Marie DERIN, Pierre VALLEUX mary de Marie Fhoise DERIN et Jan DEZELON mary de Louise DERIN, les dits DERIN enfans et hers du dit Robert.

157) Reconnaissance N° 9 le 14/10/1672 : Catherinne HOCHART vefve de Jean LEHACQUE, de Boidinghem ; arrentemt le 21/2/1661 par Mre Valentin DUBOIS pbre licen es droix, à Chrestien DUBOIS et Anne STOPIN sa femme, de Quercamp, de manoir cy devant amazé à Quercamp, environné de hayes prinse hors du « Courty Oudart » ; la dite compante en qualité de propriétaire de manoir, laquelle at acquis à la charge du dit arrentemt. Au profit du dit Sr DUBOIS.

158) Reconnaissance N° 10 le 7/12/1672 : Charles POPIOEUL laboureur à Nortquerque pays de Brédenarde et Isabelle DEPEPPE sa femme, icelle fille here de Francois ; rente par devant bailly et officiers de justice de la Dame Abbessse de Bourbourg, de la Srie qu'elle at au quartier d'Audruicq pays de Brédenarde, le 12/3/1614 par le dit feu Francois DEPEP père de la dite Isabelle, au profit de Jan DEPEP fils de Jan. Au profit de Francois FAUTREL procureur au conseil d'Artois et Damlle Anne ROGIER sa femme, ayans droict par transport d'icelle rente ; recognoissance à leur profit par Francois DEPEP fils et her du dit Francois, le 14/2/1665.

- 159) Reconnaissance N° 11 le 30/9/1672 : Jacques POMART bg marchand tanneur en ceste ville, propriétaire de maison scituée en la rue de Boulizienne. Au profit du Seigneur Comte de Blendecques ; une rente que doit la dite maison.
- 160) Reconnaissance N° 12 le 28/7/1672 : Ricquier HECQUET hostelain et laboureur à Heuringhem (barré : et Marguerite PERDU sa femme), iceluy HECQUET fils et her de Michiel ; le 20/11/1601 par Guillaume DESNON labour à Heuringhem et Nicolle DELEZOIDE sa femme, au profit de Marie DOMPS vefve d'Antoine LIENARD ; hipotecq donnée des bailly eschevins de la tre et Srie de Morbecque à Heuringhem le 10/12/1601 ; reconnue par le dit Michel HECQUET mary de Jenne DESNON, le 24/4/1623. Au profit de Damlle Catherine DE NIEUWENHUYSE vefve du Sr Martin DELAET, sœur et héritière universelle de Mre Gomart DE NIEUWENHUYSE, vivant pbre chanoine de la cathédrale de St Omer.
- 161) Reconnaissance N° 13 le 12/3/1672 : Anne DE BILCQUE femme à Fhois LINGLET, labour à Picquendal poisse de Mercq St Liévin ; le 5/10/1669 par le dit LINGLET son mary, au profit de Mre Jean DE COPPEHEN Sr de La Nieppe, conseiller du Roy au baille de St Omer. Au profit du Sr Charles DE PREILLE dict « Compère », escr, capitaine de cavaillerie entretenu au service de sa Majesté, mary de Damlle Catherine Thérèse DE COPPEHEM, ayant acquis droict par transport de la dite rente, du dit Sr de La Nieppe.
- 162) Reconnaissance N° 26 le 21/4/1672 à Aire : Jacques VIDELAIGNE curateur aux biens vacans par feu Jenne PEUPLU sa mère, vefve de feu Pierre VIDELAIGNE, et de Mre Martin VIDELAIGNE pbre chapellain de St Martin, et Pierre VIDELAIGNE ses frères ; rente le 30/5/1640 par les dits Jenne PEUPLU et ses enfans, au profit de Robert DESLIONS et Jenne LEGRAND sa femme ; transport par Mre Loys DESLIONS et Fhois DESLIONS son frère, au profit d'Anthoine DUPONT ; autre transport par Adrien ENGRAND mary de Marie DUPONT, et Martin DUPONT, héritiers du dit feu Anthoine, au profit de Pierre CUHEL mre mans.. en ceste ville, contrat du 11/3 dernier. Au profit du dit CUHEL.
- 163) Reconnaissance N° 27 le 27/11/1672 : Pierre FLAMEN mre broutteur en ceste ville et Jenne LARDEUR sa femme, fille et here de Jan ; le 15/2/1639 par Robert LARDEUR, le dit Jan et Thomas LAREUR ses enfans et Mre Nicaise SKETTE pbre, de ceste ville, au profit d'Hubert MERLEN en ceste ville ; hypotecque des bailly de Tattinghem le 4/4/1648. Au profit de Magdelaine DE HEGHUES, ayant droict par moien de la dite rente.
- 164) Reconnaissance N° 28 le 24/12/1672 : Martin QUEVAL bg brasseur en ceste ville, curateur aux biens délaissés par le trespas d'Antoine TESTART ; le 3/6/1634 par Louys TESTART de Tournehem et Antoine TESTART de Menneque, frères, au profit de Jean QUEVAL, vivant bg marchand à St Omer ; reconnue par feu Bonne QUEVAL, vefve du dit Antoine TESTART, le 11/10/1639. Au profit d'Augustin QUEVAL bg marchand en ceste ville, en qualité d'héritier du dit feu Jean, son père.
- 165) Reconnaissance N° 29 le 21/12/1672 : Louys CHABE labourier à Avrout, curateur aux biens vaccans par les trespas de Jan BRICHE et Adrienne BEUDIN sa femme ; les dits BRICHE et sa femme, à la caution de Maxime BAILLY vefve en dernières nopces de Jean FORESTIER, mère de la dite Adrienne et Jean LEGRAND, d'Avrout, au profit de Damlle Jenne BROCQUET vefve de Jacques BAYART, le 21/2/1631. Au profit de Damlle Jenne BRETON fille et here de Paul et Anne BAYART, ayante droict par moyen de la dite rente.
- 166) Reconnaissance N° 30 le 20/12/1672 : Jan Bapte GALIOT curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques CALLART et Claudine DUCIGNE sa femme, de ceste ville ; rente par les dits Jacques CALLART et Claudine DUCIGNE sa femme, à la caution de Mathieu ERNOULT et Marie COLLART sa femme, au profit du couvent des Religieuses de Ste Marguerite en ceste ville, le 3/12/1639. Au profit du dit couvent des Rgeuses de Ste Marguerite.
- 167) Reconnaissance N° 31 le 1/6/1672 : Chles POPIEUL labour à Nortkerque et Isabelle LEPEPE sa femme, icelle DEPEPE fille et here de Franchois DEPEPE, vivant labour à Nortkerque ; le 5/10/1622 par Guille DEPEPE et Casinne REGNIER sa femme, le dit Franchois DEPEPE et autres, au profit de Mre Anthoe AUBRON licentié es droicts Sr de Baucauroix, consr de sa Majesté au baille de St Omer. Au profit de Michel Ange DE WORDEZ escr Sr Desmortier et Damlle Jacqueline Thérèse DESMAZIERES sa compaigne, fille et here de Damlle Fhoise AUBRON quy fut fille et here du dit Mre Anthoine AUBRON.
- 168) Reconnaissance N° 32 le 29/11/1672 : Marie PIERS femme à Jan CARRE labour à Nortbaucourt, icelle fille et here d'Anthoe quy fut fils et her de Gilles ; le 28/5/1618 par Mathieu PORTENART, Marie BATAILLE sa femme, Jan PORTENAIRE, Anthoinette DUBURE sa femme et le dit Gilles PIERS, au profit de Damlle Catherine QUEVAL ; reconnue le 6/9/1649 par le dit CARRE et autres, au profit de Sire Cornille QUEVAL neveu et her de la dite Damlle Catherine QUEVAL ; rapport d'hérités donné des baillyde Nortbaucourt le 31/5/1618. Au profit d'Adrien ROELS bg de ceste ville, ayant droict par transport de la dite rente, du Sr Nicolas QUEVAL cousin germain et her du dit Sire Cornille QUEVAL.
- 169) Reconnaissance N° 33 le 26/11/1672 : Pierre FLAHAULT tailleur d'habits à Faucquenberghes et Marie CAP(P)ON sa femme, icelle fille et here d'Andrieu CAPPON, propriétaires d'un manoir amazé de maison et autre édifice séant à Faucquenberghes en la rue du filé, arrenty cy devant par Mre Guille CARON pbre, à Marand DESBESTES, par devant mayeur et eschevins de Faucquenberghes, le 14/4/1556. Au profit d'Adrien ROELS receveur en ceste ville, quy en at acquis le droict par moyens.
- 170) Reconnaissance N° 34 le 13/12/1672 : Jan MACHART de ceste ville, curateur aux biens vaccans par Jean Bapte GAULTRAN, vivant marchand en ceste ville ; somme redevable par le dit feu GAULTRAN, à Jenne DELENORT marchande en ceste ville, de vente de marchandise d'eschoperie. Au profit d'Adrien ROELS receveur en icelle, quy en at acquis le roict de la dite Jenne DELENORT, par transport le jour d'hier.
- 171) Reconnaissance N° 35 le 5/12/1672 : Charles MORAGE curateur aux biens vaccans par les trespas de Guichart CAPELLE et Franchoise NORMAN sa femme ; le 11/6/1618 par Franchois NORMAN, Michielle MERLIN sa femme, Pierre QUIDOU et Gillette NORMAND sa femme, vivans dems à Zuthove poisse de Boidinghem, au profit de Jean QUEVAL bg de ceste ville ; hypotecque des bailly de Boidinghem pour Messieurs les doyen, chanoines et chapelin de la cathédrale de St Omer, le 15/6 du dit an ; reconnue par le dit Guichard CAPELLE mary de la dite Franchoise NORMAND, fille et here des dits Franchois et Michielle MERLIN, le 26/1/1653, au profit de Sire Cornille QUEVAL, fils et her du dit Jan. Au profit d'Adrien ROELS bg Rcr en ceste ville, ayant acquis le droict par tpsort, du Sr Nicolas QUEVAL cousin et héritier du dit Sire Cornille.

172) Reconnaissance N° 36 le 14/12/1672 : Pierre BONDUEL eschevin du siège des viscaires de St Omer, curateur aux biens vaccans de Francois MECQUIGNON et Denise CARNELLE, sa femme, vivans dems à Cléty ; le 30/1/1614 par les dits MECQUIGNON et sa femme, à la caon de Jean DELEPOUVE labour à Cléty, au proffit de Jacques CALLART bg brasseur en ceste ville.
Au proffit de Jean Bapte GALLIOT jh à marier en ceste ville, curateur aux biens vaccans du dit CALLART.

173) Reconnaissance N° 37 le 25/10/1672 : Charles TRISTE bg de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jean MOREL, vivant labour à Coyecques et Jacqueline STIENHAURE sa femme ;
le 7/10/1634 par les dits MOREL et sa femme, au proffit de déffunct Jean DE WOORM vivant rentier en icelle ville.
Au proffit de Sire Jan DE WOORM eschevin à son tour de la dite ville et autres ses cohéritiers du dit DE WOORM déffunct.

174) Reconnaissance N° 38 le 18/5/1672 : Marie MECQUINON vefve de George STEL, fille et here de Jan MECQUIGNON, de Waverans ; le 16/7/1631 au proffit du couvent des Sœurs Noires de St Omer, par Jan GRIMBERT et Jacqueline WALOIS sa femme, à la caon du dit Jan MECQUINON, et autres. Au proffit d'iceluy couvent.

175) Reconnaissance N° 39 le 12/7/1671 : Guillaume RENIER labourier à Zuthausque, mary de Marie BEDAGUE fille de Jan, nepche et here de Catherine COULLE femme à Anselme BEDAGUE ;
créée par le dit Anselme et Catherine COEULLE, le 3/2 et 9/10/1610 au proffit d'Allard BRAUERE ; condamnation le 23/5/1643 au proffit du couvent des sœurs noires à St Omer, en ayant droict par transport du 11/6/1625, de Damlle Marye DESGARDINS vefve du dit BRAURE, et Guillaume BRAURE tuteur des enfans du dit BRAURE, avecq Mre Pierre COEULLE ; hipotecque des bailly de Quelmes. Au dit couvent.

176) Reconnaissance N° 40 le 21/5/1672 : Jenne LENNE vefve d'Anthoine TARTARE, propriétaire des biens séans à Biencq et Inguehem, affectée à rente, venantes de Jenne BAILLY fille here de Lucien quy fut fils her de feu Jan ;
rente le 28/4/1632 par Martin BAILLY tisserant de toille à Biencques, à la caution de Jan, son père, de Biencq, Charles BOURGEOIS et Anthoine HECQUET de Waverans, au proffit du couvent des Sœurs noires ; recognoissance le 9/1/1657 par le dit Lucien ;
recognoissance de la dite jenne BAILLY le 10/7/1665 et autre le 30/6 du dit an. Au proffit du dit couvent.

177) Reconnaissance N° 41 le 16/4/1672 : Jean et Jenne COLIN frère et sœur, du Haulpond de ceste ville, enfans et hers de feue Margueritte BERTELOODT, icelle fille et here de feu Jacques ; rente le 3/5/1644 par le dit Jacques BERTELOODT et Castiane DUYST sa femme, au proffit de Jacques DECOCQ bg maresquier es dit faubourgs ; hipotecque le 12/12/1646. Au proffit du dit DECOCQ.

178) Reconnaissance N° 42 le 24/11/1672 : Jan Bapte ROBERT bg mre serurier et Charles DEGUISNE bg mre tonnelier, dems à St Omer, tutteurs de Pierre, Liévin et Marie Jenne HANIERE enfans mineurs et hers de Jenne ROBERT, vivante femme à Pierre HANIERE ;
le 16/12/1664 par les dits Pierre HANIERE et Jenne ROBERT sa femme, au proffit d'Adrienne BEUGIN jf à marier de la dite ville.
Au proffit de la dite Adrienne BEUGIN.

179) Reconnaissance N° 43 le 21/5/1672 : Francois DEWULF de St Nicolas pays de l'Angle, fils et her de feu Anthoe ;
le 1/7/1633 par Charles DEWULF du dit St Nicolas et Chrestienne GOSSELIN sa femme, à la caution du dit Anthoine DEWULF, au proffit de Damlle Jenne PLOYART vefve de Jean DE BRANDT escr Sr de Bardoul.
Au profit de Pierre Paul LEJOSNE escuyer Sr de Wersigny, Damlle Jenne Thérèse DAUCHEL sa compaigne et de Damlle Maximilienne DELAFERRE, ayans droict par transport de Damlle Marie Jenne DE BRANDT, procuratrice spéciale du Sr de Wamin, son mary, du 28/6/1670, icelle Damlle DE BRANDT fille et here de Charles quy fut fils et her de la dite Damlle Jenne PLOYART.

180) Reconnaissance N° 44 le 13/11/1672 : Anthoine BEDAGUE fils Gilles, de Difq, curateur aux biens vaccans par les trespas du dit Gilles et Nicolle BEDAGUE ; rente par le dit Gilles BEDAGUE et Adrienne MARCOTTE sa femme, au proffit de Robert DE BERNASTRE, le 9/8/1623. Au proffitdu couvent des sœurs noires.

181) Reconnaissance N° 45 le 26/4/1672 : Antoine WANTELIER jh à marier de ceste ville, agé de 21 ans, fils et her de Margte COCUD quy fut fille et here de Jan et de Damlle Marie RICHEBE ; rente le 6/8/1619 par les dits Jan COCUD et Damlle Marie RICHEBE sa femme, au proffit de Mathias DESMONS et Jenne COULAR sa femme. Au proffit d'Antoine DENIS notte Royal de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, ayans droict par tsport de Jan Ignace LAURIN escuyer Sr Desplancques et Damlle Claire RICHEBE sa femme, fille et here de Mre Jan RICHEBE, lequel en avoit acquis le droict par tsport du dit DESMONS et sa femme.

182) Reconnaissance N° 46 le 12/3/1672 : Antoine MOTOIS labour à Inguehem, curateur aux biens vaccans par le trespas de Francois DUVAL, vivant Sr de La Cressonnière, demt en ceste ville ; le 18/8/1598 par Adolph DRIMILLE, natif de Tournehem, au profit de Guillaume CARPENTIER bg de ceste ville ; rgance le 3/1/1615 au profit que dessus, par Francois DUVAL susnomé, signée : VANDERWOSTINNE. Au profit de Damlle Anne CARPENTIER fille à marier, ayante droit de la dite rente.

183) Reconnaissance N° 47 le 18/3/1672 :
Francois DEWULF de St Nicolas pays de l'Angle, curateur aux biens vaccans par le trespas de Lambert WOUTS fils Henry ;
rente passée par dvt eschevins du dit pays le 18/3/1625 par le dit Lambert WOUTS, au profit de Fhois VIELLART.
Au profit du Sr Jean Bapte DUBOIS rentier en ceste ville et Damlle Anne Marie DE BERTHEM, fille et here de Mre Francois BERTHEM licentié es lois, quy fut fils et her de Mre Anthoine, le quel Mre Anthoine at acquis le droict par moyens du dit Francois VIELLART.

184) Reconnaissance N° 48 le 17/10/1672 : Charles MORAGE de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Phles DE MAILLY, vivant escuier Sr de Ballingham ; rente en langue thioise, par devant bourgmestre de la viscaire des onze paroisses, scitués dans la chastelenie de Cassel, le 2/4/1639, par le dit Sr de Balinghem et Damlle Anne Catherine DAMIENS sa femme, au proffit de Mre Jacques HEMERY licentié es droix, demt à Nieport. Au profit du Sr Adrien ROELS recepveur en ceste ville, ayant acquis le droict du Sr Norbert REGNIER, à son tour bourguemestre du dit Nieport, par transport du 13/7/1671.

185) Reconnaissance N° 49 le 17/9/1672 : Martin WALLERICQ labourer à Esperlecques, oncle et tutteur de Marie Margte CARLIER, petite fille et here de Jan CARLIER ; le 13/12/1632 par Nicaise CARLIER labourier à Esperlecques, à la caution du dit Jan CARLIER, et aultres, au proffit de Francois MASSEMIN naguère bailly de Bayenghem.
Au proffit de Pierre PATE et Antoinette DEVOS sa femme, Jan DEVOS, Jan DUFOUR et Jenne MEZEMACRE sa femme, les dits Jan et Antoinette DEVOS et Jenne MEZEMACRE, enfans et hers de Margte PIERS quy fut cousine et here du dit Francois MASSEMIN.

- 186) Reconnaissance N° 50 le 4/10/1672 à Aire : Marie DUBROEUCQ vve de Jan LARTISIEN, quy fut fils et her de feu Jan LARTISIEN, vivant labour à Pelqueur ; à Aire le 10/2/1626 par le dit feu Jan LARTISIEN, au profit de Antoine MANSION lieutenant de Crespioeul. Au profit de Marin MERLEN et Damlle Margtte LEFEBVRE sa femme, fille et here de feu Margtte MANSION quy fut fille et here d'Antoine, de Lisbourg.
- 187) Reconnaissance N° 51 les 3/8 & 9/9/1672 : Jacques BAYART de St Nicolas pays de l'Angle et Louis BARNE aman du dit pays, y demt, tutteurs de Jacquemine MAROTTE niépche et here de Clément MAROTTE, à son tpsas labourer et eschevin à son tour du dit pays et d'Hubertine DOUTRIAU ; 2 rentes : le 14/12/1630 et 6/3/1635 par Anselme BOYAVAL, au profit de Sire Jacques DHAFFRINGUES Sr du Hil et Damlle Antoinette TARTAIRES sa femme ; recognees par le dit MAROTTE, mary de la dite Hubertine DOUTRIAU, par avant vefve du dit BOYAVAL, le 15/2/1642 ; recognoissance d'icelle Hubertine DOUTRIAU le 10/4/1644. Au profit de Francois DE BOYAVAL Sr de Cambrone, greffier du dit pays de l'Angle et Damlle Anne Marie DE BRAUWERE sa femme.
- 188) Reconnaissance N° 52 le 31/8/1672 : Sr Valentin DE BRAUWERE aman de St Pietrebroucq, fils et her de Jean, quy fut fils et her de Phles, et en qualité de père et tutteur de Valentin, petit nepveu et her de Pierre DE BRAUWERE, quy fut fils et her du dit Phles ; le 24/7/1613 par le dit Phles DE BRAUWERE, vivant bailly de Milan, à la caon de Charles HARDEWUS bg brasseur en ceste ville, au profit de Jenne VIGNON fille de Jean et de Jenne DERICK ; recognees par le dit Jan DE BRAUWERE le 12/11/1649 au profit des Rde Mère Abbesses religieuses et couvent de Ste Claire Urbanistes en ceste ville, ayant droict de la dite rente par moyen. Au profit du dit couvent.
- 189) Reconnaissance N° 53 le 7/9/1672 : Nicolas DHAFFRINGUES bg mre paintre à St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de Damlle Anne DHAFFRINGUES, vivant femme à Pierre RACHINE ; rente par les dits Pierre RACHINE et sa femme, au profit de Francois CARPENTIER du Lart et Damlle Marie MARCHE sa femme, le 14/1/1636. Au profit de Noel DUCAMP marchand brasseur en ceste ville, Damlle Anthoinette GHUIBENS sa femme, Enguerand PIGACHE, Martine GHIBENS sa femme, Jean Bernard POMART et Marie Anne GHIBENS sa femme, les dits GHIBENS enffans et hers de Marie CARPENTIER, quy fut fille et here des dits feuz Francois et Marie MARCHE.
- 190) Reconnaissance N° 54 le 16/9/1672 : Anthoe WALLART de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Omarine WALLERICQ, femme à son décès à Amand LAMPSTAES ; le 16/3/1632 par les dits Amand LAMPSTAES et Omarine WALLERICQ sa femme, Adrien LAMPSTAES d'Esperlecques et Guille DEROEUDER de Houlle, au profit de la bourse comune des pauvres de ceste ville. Au profit de la dite bourse comune.
- 191) Reconnaissance N° 55 le 23/7/1672 : Jacques DESGUINEGATTE fils et her de Jacques et de Martine CHAPPART et Anne LOBEL sa femme, de Louche pays de France ; le 26/7/1621 par les dits feuz DESGUINEGATTE et sa femme, Jacques BOOS Jan SCHOTTEY, tous de Zutkercke, Jan MARCOTTE de ceste ville et Wallerand MARCOTTE de Tilques, au profit de Mre Antoine AUBRON licen es droix, Sr de Beaucauroix, consr premier de leurs Alteuz au baille de St Omer. Au profit de Domp Garcias GONZALES DE ALMELDA escuier, sergent major de cavallerie de sa Maté, mary de Damlle Marie Françoise DESMAZIERES, fille et here de Damlle Françoise AUBRON, quy fut fille et here du dit Sr de Beaucauroix ; .. décret de la mise de faict intemptée au conseil d'Artois, sur des terres à eulx appartens, scituées à Tournehem et proche « le Bois du Parcq ».
- 192) Reconnaissance N° 56 le 1/8/1672 : Jan DEGOUY labourer au hameau de Gournay, curateur aux biens vaccans de Claude SURINS, à son trespas demt à Renty ; le 7/4/1634 par le dit Claude SURINS et Jenne DEWAVRANS sa femme, recognu de payer à Louys TITELOUZE marchand en ceste ville et Damlle Marie DU THIL sa femme. Au profit de Guillaume BIENAIME marchand à St Omer et Damlle Anne LECONTE sa femme, par avant vefve de Denis QUEVILLART, à son trespas eschevin de la dite ville, et mère des enfans qu'elle olt hers d'iceluy, et Mre Jacques LECONTE advocat et greffier du conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Thérèse QUEVILLART, fille et here du dit Denis, iceluy légataire du dit Louis TITELOUZE et Damlle Marie DU THIL sa femme.
- 193) Reconnaissance N° 57 le 23/7/1672 : Antoinette MARCOTTE fille à marier de feuz Francois et Péronne BAUWIN, ses père et mère et héritière d'icelle BAUWIN sa mère, agée de 22 ans, de Seninghem ; le 11/5/1649 par les dits Francois MARCOTTE et Péronne BAUWIN, au profit de Denis CHOCQUEL marchand en ceste ville. Au profit (barré : de Denis Francois VERNALLE petit fils) d'Isabelle CHOCQUEL fille et here du dit Denis CHOCQUEL ; les arriérages, au nombre de 23 années, communes entre les héritiers du dit Denis CHOCQUEL, scavoir, la dite Isabelle CHOCQUEL fille d'icelluy et de Marie CARTON, Denis Francois VERNALLE fils et her de Marie Anne CHOCQUEL, icelle fille du dit Denis, et d'Antoine Denis Francois CHOCQUEL fils du dit Denis et de Marie TRISTRAN.
- 194) Reconnaissance N° 58 le 15/7/1672 : Mre Sébastien LEJOSNE nottaire Royal d'Artois de la résidence de St Omer, curateur aux biens vaccans par les trespas de Phles MARTEL et Anne FIOLET sa femme ; le 17/12/1633 par les dits Phles MARTEL et Anne FIOLET, à la caution de Robert LENGLET, recognu une rente, au profit de Damlle Jacqueline DELAFOSSE vefve de Jacques DUQUESNOY, escuier Sr du Long prey. Au profit de Mre Noel LECONTE escuier, conseiller du Roy en son conseil provincial d'Artois et Damlle Marie Magdeleine DE BALINGHEM sa femme, icelle niépce et here de la dite Damlle Jacqueline DELAFOSSE.
- 195) Reconnaissance N° 59 le 1/7/1672 : Jacques MACQUENGHEM, Jean DE MACQUENGHEM d'Ardinghem paroisse de St Martin et Jacques DUSAULTOIR mary d'Adrienne MACQUENGHEM, d'Avroux, iceux MACQUENGHEM frères et sœur, héritiers de feu Jean MACQUENGHEM leur père, et iceluy Jean MACQUENGHEM héritier de feu Jean et Margueritte (barré : MACQUENGHEM) DELATTRE sa femme ; lettres par le dit Jean MACQUENGHEM manouvrier et Margueritte DELATTRE sa femme, d'Ardinghem lez Fauquenbergue, rente au profit de Jean OUSSELIN mayeur à son tour de la ville de Hesdin, compris la rente créée par déffunct Andrieu DELATTRE, premier mary d'icelle Margueritte, au profit de déffunct Jean DESMACQUETZ nepveu au dit OUSSELIN et duquel il est héritier principal ; hypotecque par dvt lieutenant de la pruvosté et Seigneurie du dit St Martin et d'Ardinghem, le 4/5/1612. Au profit de Phles OUSSELIN de Hesdin, iceluy Phles fils et her du dit feu Jean son père.
- 196) Reconnaissance N° 60 le 21/5/1672 : Jan DORET maresquier à Sercques, Francois CLOET maresquier à Sercques et Anne DORET sa femme, les dits Jan et Anne DORET frère et sœur, enfans et hers de Jan (barré : et Anne VIELLART) ; rente créée par Louis et Godeline RAMBERT, frère et sœur, au profit de Damlle Isabeau GAULTRAN, le 4/1/1631 ; hypotecque des bailly et eschevins de la Srie de Morquinne le dit jour et an ; 2eme rente créée par Liévin MALQUERE au profit de Damlle Marguerite PIGOUCHE, par devant bailly et eschevins de la dite Srie de Morquinne le 11/6/1539 ; recognee par le dit Louys RAMBERT, au profit de la dite PIGOUCHE, le 9/12/1609 ; depuis par le dit Jan DORET et Anne VIELLART sa femme, au profit de Jean DAUDENFORT mary de Damlle Marie DESGARDINS, le 11/12/1655. Au profit de la dite Damlle Marie DESGARDINS vefve du dit Jan DAUDENFORT Sr de Rabodinghes, de ceste ville.

197) Reconnaissance N° 61 le 21/5/1672 : (barré : Anthoine) Andrieu BURET manouvrier, Marie PETIT sa femme, fille et here d'Anthoine, Jean DECKE laboureur, fils et her de feu Jean quy fut frère et her de Mathieu DECKE, dems à Zutkercke et Léonart (barré : HONDRE) HOLLANDRE de Nortkercke, le tout pays de Brédenarde, et Anthoinette TRISTRAN sa femme, fille et here de Marie DECKE, icelle soeur et here du dit Mathieu, Thomas VERCUCK labour à Nortkercke et Margte HUBERTS sa femme, icelle fille et here de la dite Marie DECKE sœur du dit Mathieu ; le 21/4/1618 par Anthoine PETIT, Marie DESWARTE sa femme, Jacques RUFFIN et le dit Mathieu DECKE, au profit de Mrs Antoine AUBRON licentié es droix, Sr de Beaucauroix et consr de leurs Altezes au bailliage de St Omer. Au profit de Don Garcias GONZALES D'ALBELDA escuier, sergent major de cavallerie au service de sa Maté et Damlle Marie Françoise DESMAZIERES sa compaigne, sœur et here de Jean Lamoral DESMAZIERES, escr Sr du Charteau, iceluy fils et her de Damlle Françoise AUBRON quy fut fille et here du dit Mrs Anthoine.

198) Reconnaissance N° 62 le 13/2/1672 : Marcq LEDECQ labourier et Catherine DUMONT sa femme, de Blecquin, icelle fille et here de feu Louise CAMPION, quy fut fille et here de feu Pierre CAMPION ; rente par Anthoine MICHAU et Catherine RAPPE sa femme, à la caution du dit Pierre CAMPION, au profit de Marie VIELLART l'aisné et Marie VIELLART le joesne, filles de Jean, passées par dvt bailly de la terre et Srie de Blecquin, le 12/10/1626 ; reconnue par les dits MICHAU et sa femme, le 30/10/1632. Au profit de Toussaint HUREL bg de ceste ville et Anthoinette PETIT sa femme, fille et here de feu Anthoine, ayant acquit la dite rente de Martin THIBAULT et Marie VIELLART sa femme.

199) Reconnaissance N° 63 le 26/3/1672 : Louis BARNE aman du pays de l'Angle, demt à St Folcquin au dit pays, et procureur spécial des eschevins et coeurhers du dit pays de l'Angle, de F. DE BOYAVAL greffier d'iceluy, le 16/3/1672, mis es mains du Sr Guillaume BARDT bailly de Blaringhem Artois ; rente le 5/5/1635 par Mrs Francois DE BERTHEM licentié es droix, Viconte du pays de l'Angle, au profit de Sire Jacques DHAFRINGUES Sr du Hil et Damlle Antoinette TARTARE sa femme ; joint un escript signé : FRUTIER du 4/5/1635, contenant que les officiers, eschevins du dit pays de l'Angle ont autorisé le dit Mrs Francois DE BARTHEM, de créer la dite rente. Au profit du dit Sr Guillaume BARDT et Damlle Catherine Françoise LE THIEULLIER sa femme, icelle petite fille et here de la dite Damlle Antoinette TARTARE.

200) Reconnaissance N° 64 le 29/3/1672 : Nicolas LAURENT de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Claude MAES ; rente créée au profit du Sr Léonart DE CROISILLES capitaine de Hennewin, par le dit Claude MAES, à la caution de Gervais DICTHEN, par dvt eschevins du pays de l'Angle, le 2/4/1627 ; reconnaissance par le dit Claude MAES, au profit de Guislain HANICOT, le 10/5/1631. Au profit de Bauduin L'HERMITTE marchand à Armentières et Noelle LONGUES ESPEE sa femme, fille et here de Nicolas, ayant iceluy Nicolas acquis droict par transport de Jacques CARON et Damlle Marie HANICOTE sa femme, le 7/6/1641.

201) Reconnaissance N° 65 le 29/3/1672 : Nicolas LAURENT de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Mrs Louis SELIER, vivant chirurgien à Audruicq ; rente par le dit Mrs Louis SELIER et Mrs Jean SELIER, son père, au profit de Sire Jean COELS, à son tour eschevin de ceste ville, le 5/12/1626. Au profit de Claude GREBERT procureur es villes et bailliage de St Omer, fils et her de Damlle Marie CARRE, quy fut sœur et here de Damlle Jenne CARRE, à son trespas vefve du dit Sire Jean COELS.

202) Reconnaissance N° 66 le 28/3/1672 : Jan Bapte BELGUISE bg de ceste ville, y demt curateur aux biens vaccans par le trespas de Jean DE BEURAIN et Jenne DE BEURAIN sa femme, vivans dems à Seninghem ; rente créée par les dits DE BEURAIN, au profit de Robert DE BERNASTRE, vivant escuier Sr du Wal du Bois, Bayenghem, le 7/1/1623. Au profit de Henry SOUVET et Damlle Anne DE BERNASTRE sa femme, fille et here du dit Robert.

203) Reconnaissance N° 67 le 26/3/1672 : Marie DECKE de Zutkercke, vefve de Léonard PATTE, niépce et here de feu Francois DECKE, à son trespas labour à Zutkercke ; le 23/6/1629 par le dit Francois DECKE, Noelle CARDINAL sa femme, Hubert CARDINAL, Jacques RUFFIN, Pierre DECKE et Anthoine PETIT fils Mathias, rente au profit de Mrs Anthoine AUBRON Sr de Beaucauroix, consr de sa Maté au bailliage de St Omer. Au profit de Don Garcias GONZALES DE ALBELDA escuier, sergent major de cavallerie entretenu au service de sa Maté et Damlle Marie Fhoise DESMAZIERE sa compaigne, sœur et here de feu Jean Lamoral DESMAZIERES, escuier Sr du Charteau, iceluy fils et her de Damlle Françoise AUBRON quy fut fille et here du dit Mrs Anthoine Sr de Beaucauroix.

204) Reconnaissance N° 68 le 17/3/1672 : Jacques OBERT fils Jan et de Sainte MARCOTTE, de Helfault, cy devant à Watredal paroisse de Seninghem ; rente le 5/1/1634 au profit de Pierre TRONCQUET marchand en ceste ville, par les dits Jan et MARCOTTE, ses père et mère, à sa caution ; hypothecque à Seninghem le 28/4/1634 ; avecq luy Jenne TUILLIER sa femme. Au profit du couvent des RR.PP Dominicains de ceste ville, ayans droict au moyen de Pierre TRONCQUET fils du dit Pierre.

205) Reconnaissance N° 69 le 24/2/1672 : Antoine VANDAME fils et her de Nicolas, naguère premier eschevin du pays de l'Angle, demt en la paroisse de St Folcquin ; rente par dvt eschevins du dit pays le 24/3/1632 par le dit feu Nicolas VANDAME, au profit de Mrs Frans BERTHEM. Au profit de Mrs Jacques DHAFRINGUES escuyer Sr du Hil, conseiller et advocat fiscal du conseil provincial d'Artois, tsport qu'en at le dit Sr du Hil, de Damlle Marie Anne BARTHEM, fille et here du dit Mrs Francois, le 11/4/1663.

206) Reconnaissance N° 70 le 11/3/1672 : Sr Léon SIMPOL d'Honschoote, curateur aux biens délaissés de feuz le Sr Simon DE MONCHY, vivant bailly d'Honschoote et de Damlle Marie DE VISSCHER, à son trespas vefve du dit DE MONCHY, et iceluy fils et her de Thomas ; à St Omer le 25/10/1625 par Antoine DANIEL le joe, escrivain et Philippotte BARDOUL sa femme, à la caution de Jenne CARLIER vefve de Francois BARDOUL, mère de la dite Philippotte et du dit Thomas DE MONCHY, bg marchand brasseur en ceste ville, au profit de Phles COUSTURE ; hipotecque le 14/1/1632 ; reconnue au profit du dit Phles COUSTURE, par Antoine VERON, Philippotte BARDOUL sa femme et Francois BARDOUL fils et her de Francois et de Jenne CARLIER, le 14/2/1634 ; déclarées sur le dit Simon DE MONCHY, coe fils et her du dit Thomas, et tuteur de Nicolle DE MONCHY, sa sœur, fille mineure et here du dit Thomas, sentence du 22/4/1641. Au profit de Chrestien CLEMENT marchand brasseur en ceste ville, et tuteur des enfans mineurs et hers délaissés par Jan Bapte VANDERNART, Simon DAMAN tuteur des enfans mineurs de Guillaume VANDERNART et Louis DE BIECQUES vefvier de Marie VANDERNART, père de Marie Françoise, sa fille qu'il at retenu d'icelle VANDERNART, sa femme, quy ont acquis le droict par transport du dit Phles COUSTURE, le 30/7/1656.

- 207) Reconnaissance N° 71 le 20/5/1672 : Margte BOUTIN vefve de Nicolas DUBOIS, sœur et here de feux Francois et Jan BOUTIN, et Jan DUBOIS son fils, héritier du dit Nicolas DUBOIS, labourrier à Eule ; rente le 25/4/1637, reconnue le 18/10/1647 par Jacques BOUTIN et le dit Nicolas DUBOIS mary de la dite Margte BOUTIN, par Francois BOUTIN labourrier à Eule, à la caution de Jan BOUTIN son frère, caron au dit lieu, au proffit de Pierre DESCAMP, vivant bg boulangier de ceste ville.
Au proffit de Francois DESCAMPS fils her de Phles, quy fut fils et her Pierre.
- 208) Reconnaissance N° 72 le 27/4/1672 : Antoine WALLART curateur aux biens vacans de Flour DECOURT et de Jenne SAUBRIS vefve de Jean DECOURT ; le 27/1/1580 par le dit Jean DELECOURT, vivant brasseur à Bainghem lez Esperlecques, au proffit de Robert HANSCOTTE ; reconnue par la dite SAUBRIS le 19/5/1618, par le dit Flour DE(LE)COURT, au proffit de Thomas CLEMENT, vivant demt à Sercques, le 22/2/1634. Au proffit de Jean Bapte PAGART procur praticquant es ville et baille de St Omer et Damlle Marie DUCHOCQUEL sa femme, ayans acquis le droict de Robert BONVOISIN, Gillette CLEMENT sa femme et autres cohers du dit Thomas CLEMENT, lequel en avoit droict de Jean VASSEUR mary de Jenne HANSCOTTE, fille here de Gérard, quy fut fils her du dit Robert.
- 209) Reconnaissance N° 73 le 26/1/1672 : Jean DEBLOCQ de ceste ville, curateur aux biens vacans par le trespas d'Antoine MICHIELS, vivant greffier du livre des orphelins de ceste ville ; rente créée au proffit de Charles DE CREQUY Sr de Beauberlande, par Antoine DEGRAVE maresquier, à la caution du dit MICHIELS et de Jean DE BRIGODDE licen es droix, le 21/2/1608. Au proffit de vénérable personne Charles COCHET archipbre et chanoine de la cathédrale de St Omer, nepveur et her du dit Charles DE CREQUY.
- 210) Reconnaissance N° 74 le 1/3/1672 : Chles MORAIAGE de ceste ville, curateur aux biens vacans par le trespas de Guillaume DE NOEUVILLE et Fhoise BRUCHET sa femme ; le 11/1/1614 par Jacques MAROTTE et Péronne BAILLART sa femme, au proffit de Pierre HERMEL huissier des privés et grands consaulx de leurs altézes sérénissimes ; autre le 15/3/1617 par le dit MAROTTE et sa femme, au proffit que dessus ; rgnues par le dit DE NOEUVILLE mary de la dite BAILLART, par avant vve du dit MAROTTE, le 6/10/1620. Au proffit d'Adrien ROELS Rcr en ceste ville, ayant droict par tспорт de Damlle Adrienne DE BUBLE? vve de Guillaume VERNALLE, vivant nottaire Royal de ceste résidence, tспорт du 20/11/1668, et icelle DE BUBLOE au par avant du Rd Père Védast de St Jan Bapte, pbre religieux carmes deschaussés du couvent de St Omer, procur spécial des rgeuses carmelines de Douay, par tспорт du 24/10/1666, au dit couvent par Sœur Thérèse de St Joseph, appelée au monde Jenne DESREQUINDRE fille de Jan, lequel DERQUINDRE en avoit droict du dit HERMEL par tспорт du 16/8/1623.
- 211) Reconnaissance N° 75 le 17/9/1672 : Antoine MOTOIS labourer à Inghehem, curateur aux biens vacans par Francois DU VAL Sr de La Cresonnier, demt en ceste ville ; rente le 12/4/1635 par le dit Francois DU VAL, au proffit de Damlle Isabeau CARRE, jf à marier. Au proffit des héritiers de la dite Damlle Isabeau CARRE, .. partage faict entre les dits héritiers d'Isabelle CARRE, au proffit de Sires Josse et Eustace DUBOIS, frères, partage du 5/8/1653, au proffit de Damlles Jacqueline, Marie et Isabelle DRIES, sœurs.
- 212) Reconnaissance N° 76 le 7/11/1672 :
Francois GILLOCQ bg brasseur en ceste ville, curateur aux biens vacans par le trespas de Charles PARENT, vivant demt en ceste ville ; le 3/10/1626 par le dit Charles PARENT, au proffit de Jean PARENT demt au chasteau de Gravelinghes. Au proffit de N DESPLANCQUES gentil home de l'artillerie en la ville d'Ipres et Damlle Philippine PARENT sa femme, fille et here du dit Jan.
- 213) Reconnaissance N° 77 le 4/11/1672 : Jan DEGOUY labourer au hameau de Gournay, curateur aux biens vacans par le trespas de Claude SURINS, vivant demt à Renty ; le 7/4/1634 par le dit Claude SURINS et Anne DE WAVRANS sa femme, de payer à Louis TITELOUZE marchand en ceste ville et Damlle Marie DUTHIL sa femme. Au proffit de Guillaume BIENAIME marchand à St Omer et Damlle Anne LECOMTE sa femme, par avant vefve de Denis QUEVILLART, à son tспas eschevin de la dite ville, et mère des enffans qu'elle olt d'icelluy, ses héritiers et Mre Jan LCONTE advocat et greffier au conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Thérèse QUEVILLART, fille et here du dit Denis, icelluy légat du dit Louis TITELOUZE et Damlle Marie DUTHIL sa femme.
- 214) Reconnaissance N° 78 le 12/3/1672 : Winocq STOONE caron à Volckinkove pays de Flandres et Marie AGHYS sa femme, fille et here de feu Francoise PECQUEUR quy fut fille et here de feu Anthoine ; rente par le dit Anthoine PECQUEUR, au proffit de Franchois CORNETTE bg de ceste ville. Au proffit de Sire Pierre PECQUEUR eschevin à son tour de St Omer, y demt, ayant droict de la dite rente par Eloy DESANNOIX, quy en avoit acquis le droict de Francois CORNETTE fils et her du dit feu Franchois.
- 215) Reconnaissance N° 79 le 5/3/1672 : Jean BOCQUET (barré : praticien) procureur en ceste ville, curateur aux biens vacans par le trespas d'Hubertinne DOUTRIAU, à son tспas vve de Clément MAROT, et au par avant d'Anselme BOYAVAL ; le 14/12/1630 par le dit BOYAVAL, au profit de Jacq D'HAFFRINGUE, vivant lieuten de mayeur de ceste ville ; le 6/3/1635 par le dit BOYAVAL, au profit que dessus et de Damlle Antoinette TARTARE sa femme. Au profit du Sr Guillaume BART bailly de Blaringuem sur Artois et Damlle Catherine Francoise LE TUILLIER sa femme, petite fille légate de la dite TARTARE.
- 216) Reconnaissance N° 80 le 20/2/1672 : Jacques LOUETTE de ceste ville, curateur aux biens vacans par Marand INGHELART labourer à Polinchove et Hélaine BANCART sa femme ; les 9 et 13/3/1624 par Marand INGHELART labourer à Polinchove, à la caution de Bonid COLEN et Guillaume VERVOORT, au proffit de Jacques MICHIELS fils à marier du Sr Nicolas MICHIELS, eschevin juré au conseil de ceste ville ; reconnue par les dits Marand INGHELART et Hélaine BANCART sa femme, au proffit de Damlle Marie MICHIELS, fille vivante en célibat et here du dit Jacques, son oncle, le 22/12/1654. Au proffit de la dite Damlle Marie MICHIELS.
- 217) Reconnaissance N° 81 le 23/1/1672 : Louys CHABE labourer à Avroult, curateur aux biens vacans par les trespas de Jean et Pierre CAPPELLE, vivans dems à Avroult ; rente par les dits Jean et Pierre CAPPELLE frères, au proffit d'Anthoine DE SENICOURT, vivant marchand orphève en ceste ville et Damlle Margte LHEUREUX vefve de feu Gilles DE SENICOURT, le 30/1/1585.
Au proffit de Herman Bertin HENDRICQ fils de feu Sire Herman, de ceste ville, petit fils et her de Damlle Marie DE SENICOURT, quy fut fille et here de feu Amand, frère et her du dit feu Anthoine DE SENICOURT.
- 218) Reconnaissance N° 82 le 12/2/1672 : Jan LEVRAY labour à Blécquin, curateur aux biens vacans par le trespas de Louys LEVRAY ; le 31/5/1631 par le dit Louys LEVRAY, au proffit de Damlle Isabeau GAULTRAN vve d'Anthoe DOLLE.
Au proffit de Jan BOUCHER marissal à Blecquin et Marie LEVRAY sa femme, quy ont acquis le droict de Damlle Marie DESGARDINS vve de Jan DAUDENFORT, vivant Sr de Rabodinghes, petite fille et here de la dite Damlle GAULTRAN.

219) Reconnaissance N° 83 le 29/1/1672 : Josse PAUCHET labour à Pihem, curateur aux biens vacans par le trespas d'Andrieu et Guille VARLET ; le 23/12/1617 par le dit Andrieu, à la caon de Pierre VASSEUR, au proffit de Guille BROCQUET et Jenne GONTIER sa femme, vivans dems en ceste ville. Au proffit de Jan LATOUR labour à Bienques, ayant acquis le droict par transport d'Adrien QUEVILLART, Catherine DOLLE sa femme et aultres cohers d'icelle, des dits feuz BROCQUET et sa femme, le 15/12/1663.

220) Reconnaissance N° 84 le 7/4/1672 à (barré : Aire) Liestres : Anthoine DE WINACOURT escuier Sr de Criminy, icelluy héritier de feu Marie NORMAND, niépce et here de feu Philippe DE BULLEUX escuier Sr des dits lieux, et fille et here de Robert DE NORMAND ; le 1/3/1597 par Philippe BULLEUX et Damlle Anthoinette DESWATINES sa compaigne, à la caution de Robert NORMAND escuier Sr de Lingne, au proffit de Jan GOUY escuier, lieuten gnal des ville et bailliage d'Aire et Damlle Marie PICAVET sa compaigne ; transport, donaon, recognoissance de Hermand GASKETTE Sr de Creminy, mary de Damlle Marie NORMAND, à St Omer le 2/4/1653. Au proffit de l'esglise de Liestres.

221) Reconnaissance N° 85 le 8/1/1672 : Jean LOUF vefvier de Jenne MAROTTE, quy fut fille et here de feuz Jacques et de Péronne BAILLART, et Léonard LOUF fils et her de la dite MAROTTE, dems à Polincove ; cause contre eux par Adrien ROELS Rcr en ceste ville ; le 11/1/1614 par les dits Jacques MAROTTE et sa femme, au proffit de Pierre HERMEL huissier d'armes des privé et grand conseils de leurs Altezes ; hypotecque des lieuten d'Audruicq et pays de Brédenarde le 16/3/1616 ; autre lettre le 15/3/1617 par les dits MARCOTTE (!) et sa femme, au proffit que dessus ; recognes par Guillaume DE NOEUFVILLE mary de la dite BAILLART, le 6/10/1620. Au proffit du dit ROELS, quy en at acquis le droict de Damlle Adrienne DEBEUBE lors vve de Guillaume VERNALLE, par tsport du 20/11/1668, et icelle du Rd Père Vaast de St Jan Bapte, procur espéal des Rgeuses carmelinnes de Douay, au quel couvent avoient esté cédé par Sœur Thérèse de St Joseph, appelée au monde Jenne DERQUINDRE, fille de Jean, enonché par le tsport d'icelle BEUBE, lequel Jean DERQUINDRE en avoit le droict du dit HERMEL par tsport du 16/8/1623.

222) Reconnaissance N° 86 le 15/1/1672 : Martin LAURENT de ceste ville, curateur aux biens vacans par le trespas de Noel QUEVAL, vivant demt à Ghemy ; rente par dvt lieutenant du dit Ghemy le 27/4/1632, par Jean BOULLAIN le josne, fils Jacques, laboureur à Westbécourt, et le dit Noel QUEVAL de Boninghes, Jacqueline CLARY sa mère et Anthoine BOULLAIN son frère, au proffit de Guillaume VANDERNART et Marie CLEMENT sa femme ; recogne par le dit Noel QUEVAL le 28 des mois et an. Au proffit de Louis DEBIECQUE laboureur à Difque, père de Marie Francoise DEBIECQ, qu'il at retenu en premières nopces de Marie Antoinette VANDERNART, here d'icelle, quy fut fille et here des dits Guillaume et Marie CLEMENT.

223) Reconnaissance N° 87 le 2/1/1672 : Augustin QUEVAL (barré : mre chirurgien) marchand en ceste ville, curateur aux biens vacans par Pierre PRUVOST, vivant marchand brasseur en ceste ville ; contrat de mariage entre Antoine PRUVOST laboureur à Quelmes, Jacqueline LEBRIE sa femme, et le dit Pierre PRUVOST leur fils à marier, Marie MAUFFAICT jf à marier de feuz Antoine et Liévine LECLERCQ, adsisté d'André DEVIN son oncle et de Barbe MAUFFAICT sa tante, passé le 17/7/1670 ; au proffit de la dite Marie MAUFFAICT, à présent vefve du dit Pierre PRUVOST, pour « amendise » d'iceluy mariage.

224) Reconnaissance N° 88 le 13/10/1672 : Jacq LOUETTE curateur aux biens vacans et abandonnés après le trespas et décès de Jacq GARBE et de Marie DELOBERGUE sa femme, fille here de Marie DELEPOUVE, de St Omer ; lres de mise de fst décrétée à cognoissance de cause, par devant mayeur et eschevins d'Aire, sur les biens du dit Jacq GARBE, le 24/4/1641, de somme deue par les dits GARBE et sa femme, à cause de vente de draperies fste à la dite DELEPOUVE, par Lucque CARPENTIER et Jenne MAHURE sa femme, impétrans de lres patentes du 16/8/1640. Au proffit de Nicolas LEGAY fils de Robert, quy en at eu le droict par tsport des dits Lucq CARPENTIER et sa femme.

225) Reconnaissance N° 89 le 24/2/1672 : Gabrielle DUMONT vefve de feu Jacques CHEVALIER, fils et her de Margte DEVINCQ vefve à son trespas de Jacques CHEVALIER, de Noirdausques ; rente par la dite Margte DEVINCQ, avecq le dit Jacques DEVINCQ (!) son mary et Gérard OULTRECQUIN de Bayenghem lez Esperleq, à la caution de Magdelaine RETANNE, au proffit de Damlle Marie MARLIER vefve de Jean RETANNE, le 14/12/1616 ; recogne par le dit Jacques CHEVALIER mary d'elle comparante, le 10/4/1631. Au proffit du Sieur Albert CAUCHETEUR, de ceste ville, tutteur des enffans mineurs et hers de feu Anthoine RETANNE, quy fut fils et her de la dite Damlle Marie MARLIER.

226) Reconnaissance N° 90 le 19/3/1672 : Jan Bapte DANARY fils et her de Jacques, laboureur à Coyecques ; rente par devant baillly de la Srie du Sr MERLIN et de celle de Jacques DELERACHIE en Coyecque, le 8/5/1631 par Marie WALLART vefve en dernières nopces d'Antoine BLONDEL, et par avant de Nicolas DEMELLES, à la caution de Jan DEMELLES dict « Camadoul » et Liévin DEMELLES fils d'icelle WALLART, au proffit de Nicolas TITELOUZE ; recogne par les dits Marie WALLART, Jan et Liévin DEMELLES au proffit du dit TITELOUZE, le 9/5/1631 ; recogne par le dit Jacques DANARY au proffit de Denis QUEVILLART et Damlle Antoinette TITELOUZE sa femme, ayant droict d'icelle rente du dit Nicolas son père, le 27/6/1649. Au proffit du Sr Jacques LECONTE avocat au conseil d'Artois et greffier du dit conseil et Damlle Marie Thérèse QUEVILLART sa femme, icelle fille et here des dits Denis et Damlle Antoinette TITELOUZE.

227) Reconnaissance N° 91 le 13/9/1672 : Anthoine CARLE brasseur à Monequebure pays de l'Angle et Jacqueline DEVEULF sa femme ; rente par dvt bourgmre, eschevins des ville et chlenie de Bourbourcq et eschevins du pays de l'Angle, par Amand DEWULF, au profit de Jacques DEGRAVE, en langue thioise, le 25/9/1643 ; recognoissance par le dit Amand DEWULF le 25/5/1664 ; par la dite Jacqueline DEWULF, par dvt eschevins du dit pays de l'Angle le 23/1/1665. Au profit de Pierre SOUDAN bg rentier en ceste ville, ayant acquis le droict d'icelle rente par exécution de justice, au devant « l'Ange » en ceste ville, y vendue comme appartenant au dit DEGRAVE, par acte signé : JOBART premier huissier du conseil d'Artois.

228) Reconnaissance N° 92 le 25/4/1672 : Louis CHARMEU labourier à Werdrecq, occuppeur des immoeubles affectés à rente ; rente créée par Jean BERTELO de Werdrecq, au proffit de Phles COUSTURE marchand drappier en ceste ville et Chrestienne GUILLEMIN sa femme, le 23/3/1662 ; hipotecq à Werdrecq le 24 des mois et an. Au proffit des dit COUSTURE et sa femme.

229) Reconnaissance N° 93 le 14/5/1672 : Louise COOLENS femme à Jacques FLAMEN marissal et labour, demt pntem à Recques ; rente créée par le dit Jacques FLAMEN le 12/4/1660 au profit de Pierre SOUDAN de ceste ville et Damlle Adrienne SIMON sa femme. Au profit du dit SOUDAIN et sa femme.

- 230) Reconnaissance N° 94 le 30/11/1672 : Jacques, Jan, Philippes, Pierre, Omer et Jenne ALEXANDRE tous frères et sœurs, dems à Coyecques, sauf le dit Jan à Arcques, enfans et hers d'Omer ALEXANDRE et Jenne SAGOT leur père et mère, icelle Jenne fille et here d'Andrieu, lieutenant du Bricquet en Thienbronne ; le 17/4/1627 par le dit André SAGOT, au profit de Sire Robert LE VASSEUR licentié es droix Sr de Bambeque, eschevin de St Omer ; reconnue par le dit feu Omer ALEXANDRE, mary de la dite Jenne SAGOT, au profit du dit Sr de Bambeque, le 5/12/1637. A profit du Sr Pierre DE COPPEHEN Sr de Berlettes, ayant acquis le droict de la dite rente par moyens.
- 231) Reconnaissance N° 95 le 20/11/1672 : Nicolas CADART bailly (barré : labourier à Welle paroisse de Nordausque) de Monecove, demt à Serque, Albert WENDIN labourier à Longuenesse et Anne CADART sa femme et Mathieu FAIOLLE labour au dit lieu et Marie CADART sa femme, iceux CADART frère et sœurs, enfans et hers de Nicolle LECOIGNE, vivante femme à Robert CADART ; rente par le dit Robert CADART et Nicolle LECOIGNE sa femme, à la caon de Jean CADART, au profit de Mathias DESMONS et Damlle Jenne COULLART sa femme, le 27/5/1632 ; hypotecque à Arcques le 1/12/1663. Au profit du Sr Jacques MAES greffier du crime de St Omer, mary de Damlle Marie Thérèse DESMONS, petite fille et here des dits Mathias et Damlle Jenne COULART.
- 232) Reconnaissance N° 96 le 20/9/1672 : Guille OVERBEECQUE labourier en la banlieue d'Audruicq ; bail par luy compant et Anne FOURNIER sa femme, à la caution de Pierre OVERBEECQUE, père du dit Guille, par dvt eschevins d'Audruicq le 22/4/1671, au profit de Damlle Marie DELAGARDE Damlle du Donckerhof et de Noble et vénérable Homme Jean Bapte LE FRANCHOIS chanoine gradué de la cathédrale de St Omer. Aus dits Damlle et Sr chanoine.
- 233) Reconnaissance N° 97 le 3/12/1672 : Catherine DAUDENFORT fille et here de Jacques, femme à Marcq DECKER, dems pntems à Bléquin ; rente le 7/5/1619 par le dit Jacques DAUDENFORT, au profit de Jacques DE HAFFRINGUES ; ratifié par Jenne BERTOUL femme au dit Jacques, par 19/11 du dit an ; reconnue par le dit DECHRDE son mary, le 5/4/1638. Au profit de Jacques DHAFFRENGUES escuier Sr du Hyl, conseiller et advocat fiscal du Roy en son conseil provincial d'Arthois, fils et her universel du dit Jacques, Sr du dit lieu.
- 234) Reconnaissance N° 98 le 18/12/1672 : Jacqueline ELLEBOODE vefve de Gilles STEVEN, de Leerselle sous la Srie des Sieurs de St Bertin, fille et here de Gillette ROLLAND ; le 3/9/1636 par le dit Gilles STEVEN maresquier à St Momelin, à la caution de la dite Gillette ROLLAND, au profit de Guillaume PINGRENON et Nicole BOUCHIER sa femme. Au profit de Damlle Marie MICHIELS fille vivante en coélibat en ceste ville, quy en at acquis le droict de Pierre CADET et Marie PINGRENON sa femme, icelle fille et here du dit feu Guillaume, par transport le 11/2/1669.
- 235) Reconnaissance N° 99 le 11/10/1672 : Louis AGHIS labourer à Esperlecque et Phles CADICQ labourer à Reminghem, mary d'Antoinette AGHIS, les dits Louis et Antoinette AGHIS frère et sœur, enfans et hers d'Antoinette VERCOUSTRE, icelle obligée d'acquiter la rente cy après, au moyen des biens à elle pour ce cédée par ses cohéritiers du chef d'Antoinette MASSEMIN, laquelle fut vefve de Martin DUBUISSON ; le 16/5/1594 par Jacques DUBUISSON et Gillette LEROY sa femme, à la caution du dit Martin DUBUISSON et Guille DRINCQUEBIER, au profit de Godefroy QUIERWALLE. Au profit de Damlle Marguerite MICHIELS vefve du Sr Antoine CAMPION, vivant greffier pnal d'Aire, fille et here de Damlle Jenne QUIERWALLE quy fut fille et here du dit Godefroy ; accord et convention avecq Damlle Marie MICHIELS, sa sœur.
- 236) Reconnaissance N° 100 le 21/5/1672 : Marie MECQUIGNON vefve de George STEL, fille et here de feu Jan, de Wavrans ; le 30/12/1630 par Jacques CRACHET labour et bailly d'Assinghem, Pierre MECQUIGNON de Wavrans et Marie DE CLETY sa femme et le dit Jan MECQUIGNON, du dit lieu, à la caution de Jan PRUVOST, au profit de Nicolas PIGNON, vivant de ses biens et Damlle Chrestienne DIEUNOUART sa femme. Au profit de Damlle Antoinette Claire LIOT fille à marier et here de Damlle Chrestienne PIGNON, quy fut fille et here du dit Nicolas et Damlle Chrestienne DIEUNOUART.
- 237) Reconnaissance N° 101 le 19/2/1672 : Chrestienne MACAIRE vefve de Jean CONSTANT, de ceste ville, fille et here de feuz Pierre et Olive BEAUVOIS ; rente créée par les dits feuz Pierre MACAIRE et Olive BEAUVOIS sa femme, au profit d'Andrieu GILLOQC bg en ceste ville, le 23/7/1615. Au profit de Jean Baptiste ROBERT mre serurier en ceste ville et Thérèse CONSTANT sa femme, lesquels ont acquis droict par transport de la dite rente, avecq Charles Franchois CONSTANT jh à marier, frère de la dite Thérèse, de Bertin DERYCKE advocat à Cassel, et comme procureur espéal de Mrs Josse DERYCKE conseiller pentionnaire de Cassel et Damlle Catherinne MARSILLES sa femme, père et mère du dit Bertin, de Christophe DESMONS marchand apptocaire en ceste ville, Damlle Margueritte PECQUEUR sa femme et de Damlle Marie PECQUEUR, icelles PECQUEUR filles et heres de Damlle Noelle MARSILLES, et icelle MARSILLES fille et here de Damlle Margueritte GILLOQC, quy fut fille et here du dit Andrieu GILLOQC, les dits Srs Bertin DE RYCKE et DESMONS se portans fort du Sr Phles MARSILLES et Mrs Winocq DE FONTAINE, père des enfans qu'il olt de Damlle Anne MARSILLES, les dits MARSILLES enfans et hers d'Andrieu quy fut fils et her de la dite Damlle Margueritte GILLOQC, par transport du 5/6 dernier ; ayant le dit Charles Franchois CONSTANT cédé au profit des dits ROBERT et sa femme, la moitié de la dite rente, hier le 18/2.
- 238) Reconnaissance N° 102 le 9/4/1672 : Jan Charles CARETTE bailly du Pondt à Hames en Quiestède, demt à Quiestède, mary de Catherine LAY, par avant vefve de Fhois MARTEL, vivant bailly du dit Pondt à Hames en Quiestède ; le 30/12/1669 par le dit feu Francois MARTEL et Catherine LAY sa femme, au profit de Massette MERLEN vefve de Jacques PELTY, de ceste ville. Au profit de la dite Massette MERLEN.
- 239) Reconnaissance N° 103 le 28/5/1672 : Pierre MACREL labour à Bilcques et Marie HANON sa femme, icelle sœur et here de Nicolas HANON, vivant greffier de Bilcques ; le 30/4/1639 par Jan DUMONT et Jenne HANON sa femme, à la caution du dit Nicolas HANON, au profit de Damlle Marie LEWITTRE vve de Liévin LEBORGNE ; hypotecque à Bilcques le 11/2/1641. Au profit d'Hubert LEBORGNE ayant acquis droict par transport d'icelle LEWITTRE sa mère, le 19/12/1645.
- 240) Reconnaissance N° 104 le 16/5/1672 : Jan TOUZART fils et her de Pierre, de Clarques, et propriétaire du jardin affecté à l'arrentement cy après ; le 27/7/1574 par Pierre LOIR et Jehan GRUEL, avoir prins en arrentement un jardin scitué es fauxbourgs hault de Thérouane, au profit de Jehan DE BRANT greffier pnal de St Omer ; reconnue par le dit Pierre TOUSART, au profit de Godefroy DE BRANDT escuier Sr de La Campe, fils et her du dit Jan DE BRANDT, le 11/5/1619. Au profit de Noble Seigneur Gilles Francois DE LIERES Baron de Berneville, nepveu et héritier universel de Damlle Marie DE BRANDT Damlle de La Campe, icelle fille et here du dit Godefroy.

241) Reconnaissance N° 105 le 7/9/1672 : Estienne GUILBERT labour à Haffringues et Anthoe BILCQUE de Fauxquembergues, tutteurs de Jan, Cornil, Isabeau, Fhoise, Anne, Péronne et Marie SAGOT enfans et hers de feu Jan, le dit BILCQUE mary de Péronne SAGOT ; les 25 et 30/4/1644 par le dit feu Jan, la dite Péronne, femme au dit BILCQUE, Isabeau et Anne SAGOT, frères et sœurs, enfans et hers de feuz Gilles et de Jenne LINGLET, au profit des exécuteurs testamentaires de feu Monsr Adrien DE HENNIN, vivant chanoine de la cathédrale de St Omer, iceluy vivant, exécuteur testamentaire du Sr SABEL archipbre et chanoine de la dite église ; hypotecque à Nielles le 1/9 du dit an. Au profit d'icelle exon testamentaire du dit Sr SABEL.

242) Reconnaissance N° 106 le 22/11/1672 : Jan LARDEUR laboureur à Tattinghem, fils et her de Thomas ; le 15/2/1639 par Robert LARDEUR, Jan et le dit Thomas LARDEUR, ses enfans et Mre Nicaise SKETTE pbre, dems en ceste ville, au profit d'Hubert MERLEN marchand en ceste ville ; hypotecque à Tattinghem le 4/4/1648. Au profit de Magdelaine DEHEGHES ayante droit par moien de la dite rente.

243) Reconnaissance N° 107 le 12/11/1672 : Eustace BEAURAINS labourier à Arcques, fils et her de Franoise FLANDRIN, Nicolas STEL labourier à Wavrans, fils et her de Simone FLANDRIN, les dits FLANDRIN filles et heres de Jean, le dit STEL tutteur des enfans mineurs et hers de George STEL, quy fut fils et her de la dite Simone FLANDRIN, et Jacques BAYART labourier au Plouicq paroisse de Wavrans, aussy tutteur des dits mineurs ; par dvt bailly des Sries de Pihem, Remilly Wilquin, Cléty, Hassinghem et Burmes et Wavrans le 8/11/1616 par le dit Jean FLANDRIN, rente au profit de Bartholomé FLANDRIN, son fils. Au profit de Damlle Marie CAUCHETEUR vefve du Sr Jean Bapte DELATTRE, de ceste ville, fille et here de Sire Eugène, vivant eschevin à son tour de ceste ville, quy fut cousin germain et her de Damlle Jenne DESGARDINS, vivante femme à Mre Aumer BROCCQUET, ayans iceux BROCCQUET et sa femme, acquis droit par transport de Bétrémieu FLANDRIN et Jenne COCCQUENPOT sa femme, le 27/2/1617.

244) Reconnaissance N° 108 le 7/11/1672 : Nicolas JENTIN portier de la porte de St Sauveur de ceste ville, y demt, mary d'Agnés GOGIBUS, icelle par avant vefve de Jacques STOPIN ; rente créée par la dite GOGIBUS et le dit STOPIN son mary, au profit de Quentin LEZART et Damlle Jenne GUILLEMIN sa femme, le 4/1/1659 ; aultre lettre créée par la dite GOGIBUS, au profit de Charles VALIER marchand tanneur en ceste ville, et la dite GUILLEMIN sa femme, par avant vefve du dit LEZART, le 12/6/1666. Au profit des dits VALIER et sa femme.

245) Reconnaissance N° 109 le 6/2/1672 : Mre Hubert CHRESTIEN pbre pasteur de Delette, y demt, tutteur de Pierre et Charles HAPIETTE enfans mineurs et hers de feu Eustace HAPIETTE, et Charles BLONDEL jh à marier d'Erny St Julien, agé de 25 ans, fils et her de Marie HAPIETTE, les dits Eustace et Marie HAPIETTE enfans et hers de feu Pierre et Charlotte LEBLOCQ ; rente créée par les dits Pierre HAPIETTE et Charlotte LEBLOCQ sa femme, au profit de Guille LEWITTRE, Hubert LECONTE et Marie LEWITTRE sa femme, Hubert DUDAN et Margueritte LEWITTRE sa femme, le 31/1/1606 ; reconnoissance par le dit Eustace HAPIETTE, Pierre DESFRESNES, Jenne HAPIETTE sa femme, et la dite Marie HAPIETTE, au profit de Jean LECONTE fils Hubert, le 14/6/1640. Au profit de Charles VALIER marchand tanneur en ceste ville, Damlle Jenne GUILLEMIN sa femme, par avant vefve de Quintin LEZART, ayante icelle GUILLEMIN avecq le dit LEZART, acquis droit par transport du dit Jean LECONTE le 20/9/1646.

246) Reconnaissance N° 110 le 27/1/1672 : Jacques LOUETTE de ceste ville, curateur aux biens vacans par le trespas de Pierre DERICQUE et de Jenne COUILLIART sa femme, icelle fille et here de George COUILLIART et Marie FLAMENG, vivans dems à Polincove pays de Brédenarde ; le 21/11/1608 par les dits George et sa femme, au profit de Jean DUBOIS fils Antoine, de ceste ville. Au profit du Sr Jean Bapte DUBOIS fils et her de Robert, quy fut fils et her du dit Jean.

247) Reconnaissance N° 111 le 11/4/1672 à Aire : Jenne Thérèse BEAUVOIS vefve de Jacques CARDON, de Langlé paroisse de Saint Pierre en ceste ville d'Aire, fille et here de Louyse DAVEROULT, vve en première nopces de Pierre BEAUVOIS et en secondes de Charles DUVAL, et sœur et here du costé maternel de Francois RICQUART, fils et her de la dite DAVEROULT ; rente à Aire le 22/3/1642 par les dits Charles DUVAL et Louyse DAVEROULT sa femme, labours à Lambres, au profit de Mre Jan DOMARLES et Margtte WAMBERGHUES sa femme, mre arpenteur demt lors à (barré : Liestres) Lestrehem ; mise de faict au conseil d'Artois, par la dite Margueritte, le 15/5/1669, signifié à la dite compante et au dit feu Francois RICQUART son frère. Au profit de Florent DOMARLES greffier de Lestrehem, Mre Jan DOMARLES arpenteur à Steenwerq et de Marie Aldegonde DOMARLES femme à Mre Charles DUVIVIER de Lestrehem, frères et sœur, enfans et hers des dits Mre Jan DOMARLES et Margueritte WANBERGHUES.

248) Reconnaissance N° 112 le 17/2/1672 : Sire Jacques MANESSIER eschevin de ceste ville ; promesse fste par Fhois LAY fils de Robert, de Tournehem, à la caon de Marie LEPORCQ, jf à marier de ceste ville, de le descharger de l'abdicaon du 12/1 dernier, des 1^{er} et 3^{ème} pties des imoeubles vendus par décret sur la curatelle du dit Robert LAY ; la 1^{ere} : un lieu et manoir nager amazé de maison, moulin à drappe et autres édifices ; et la 3^{ème} : prey ; le dit Fhois LAY lignagier du dit Robert, son père.

249) Reconnaissance N° 113 le 23/5/1672 : Guillaume, Charles et Francois BOUREL frères, laboureurs à Nortquerque pays de Brédenarde, enfans et hers de Guillaume et iceluy fils et her de Charles, et Guillaume CLEMENT labourer à Nortquerq, fils et her de Casine BOUREL, icelle fille et here du dit Charles ; procés contre eux ; rente le 4/12/1621 par Nicolas et Jan CLEMENT, le dit Charles BOUREL et Guillaume BOUREL fils de Franois, tous labouriers à Zutquerque, au profit de Mre Antoine AUBRON Sr de Beaucaurois, conseiller du Roy au bailliage de St Omer. Au profit de Michel Ange DE VOORDEN escuier Sr du Mortier, mary de Damlle Jacqueline Thérèse DESMAISIERES, icelle petite fille et here du dit Mre Antoine AUBRON.

250) Reconnaissance N° 114 le 30/1/1672 : Jacques BRISSE manouvrier à Acquin ; par dvt bailly et eschevins d'Acuin le 17/3/1587 par Guille LOYS sergent à Acquin, coe procureur espéal de Noel et (barré : Laurent) Ansele DELOBEL manouvriers à Acquin, procure passée en ceste résidence le 6/4/1585, au profit de Jean GOIDIN bailly de Quelmes ; coe héritier de Blanche HOCART, mère du dit comparant, et de Guillemette BRICHE, la dite HOCART estoit obligée. A Damlle Claire FREHAU vefve de Simphorian MACHU, ayante bail des enfans qu'elle olt d'iceluy MASCHU, le dit MASCHU l'ayante hérité de Simphorian MASCHU le vieu, son père, quy en avoit acquit le droit par transport de Damlle Margueritte DESGARDIN vefve d'Alard DE BRAUWER, vivant rechepeur de sa maté au quartier de St Omer, passé le 3/9/1627.

- 251) Reconnaissance N° 115 le 18/6/1672 : Mathieu CHRESTIEN labourier et Franchois FANIER son frère utérin, de Térouane, enfans et hers de Marie LEROY, à son trespas vefve en secondes nopces de Pierre FANIER, duquel Pierre le dit Franchois est fils et héritier ; créée par les dits feuz Pierre FANIER et Marie LEROY, au profit de Jacques LEDOUX et Jacqueline LEROY sa femme, à Aire le 19/2/1630. Au profit de Pierre LEDOUX bailly de Muthem, d'Ecque, Jacques BERTOU bailly de Westecque, y demt et Catherinne LEDOUX sa femme, iceux Pierre et Catherinne LEDOUX enfans et hers des dits Jacques LEDOUX et Jacqueline LEROY.
- 252) Reconnaissance N° 116 le 30/12/1672 : Phles Joseph DIEUDONNE fils et her de Jacques, de ceste ville ; rente contenant hipotecque, en langue flamende, passée par devant marckgrave et eschevins de la westvierscaire le 30/1/1630, par Marcq DIEUDONNE au profit de Michel BARDEL. Au profit de Damlle Jenne Marguerite BIENAIME vefve de Mre Robert DUTHILLOY, vivant advocat au conseil d'Artois, iceluy frère et her de Franchois DUTHILLOY, et en qualité de mère des enfans qu'elle at retenu du dit feu Sr DUTHILLOY son mary.
- 253) Reconnaissance N° 117 le 23/9/1672 : Phles LETAILLIEUR bg marchand en ceste ville, mary de Damlle Marie CARLIER fille et here de Damlle Franchoise CASTIAN ; receu de Martin CARPENTIER labourier à Avroult, pour arres de rente qu'iceluy CARPENTIER estoit redevable ; créée par Thomas LAURILLET au profit de la dite CASTIAN ; iceluy comparant, avecq luy Sire Jean HENDRICQUE eschevin à son tour de ceste ville, y demt.
- 254) Reconnaissance N° 118 le 17/3/1672 : Albert COLEN, Valentin BOLLART jh à marier de feu Jean BOLLART l'ainé, agé de 21 ans, d'Audruicq et Jean FOULON labourier à Auchy Bois, mary de Marie DUFLOS, le dit COLEN fils et her de Jenne NONCLE, le dit BOLLART fils et her d'Elisabeth NONCLE, et icelle Marie DUFLOS fille et here d Marie Margte NONCLE, les dites Jenne, Elisabeth et Marie Marguerite NONCLE sœurs, enfans et heres de feu Arthus NONCLE, vivant mayeur d'Audruicq ; rente par le dit Arthus NONCLE, Henry LEBOCK, Jenne DUBREUCQ sa femme, Guillaume DUBREUF fils Flour, Jenne NONCLE sa femme et Charles DEPAPPE, au profit d'Anne WERBIER, le 11/5/1616. Au profit de la dite Damlle Anne WERBIER. *Additif le 15/10/1672 : Marie DUFLOS femme de Jean FOULON, at recognu.*
- 255) Reconnaissance N° 119 le 11/9/1672 : Anthoine TIRANT labourier à Wavrans et Jenne MECQUIGNON sa femme, icelle fille et here de feu Pierre, vivant labourier au dit lieu ; rente par le dit Pierre MECQUIGNON, à la caution de Jean PLAYOU labourier au dit lieu, au profit de Marguerite DELATTRE fille de Guillaume, le 25/2/1628. Au profit de Damlle Anne DU THIELT vefve de feu Arnout DESGRANGES, de ceste ville, fille et here de feue Anne DELATTRE, ayant acquis la dite rente d'icelle Marguerite DELATTRE, par escript soub sa signature le 25/5/1628.
- 256) Reconnaissance N° 120 le 9/7/1672 : Fhois HANSCOTTE de Bayenghem lez Esperlecques ; coe Guille FAUTREL et Jan VAN EECHOUT exécuteurs testamentaires de feu Guislain HANICOTTE, ayant fst plaisir de despouilles croissantes sur des terres à Loeuillenghem lez Tournhem, qu'iceluy Robert (!) son père, at prins à ferme du dit HANICOTTE ; pour le payemt des arres du rendage des dites terres, recognu le bail du 21/6/1665 par iceluy Robert, son père, avoit prins les dites terres du dit HANICOTTE.
- 257) Reconnaissance N° 121 le 20/1/1672 à Aire : Anthoine BREHON mre marischal à Aire, fils et her de feue Florence LEROY, sa mère, propriéte des héritages affectés à rente ; par dvt les mayeur et eschevins de ceste ville, le 26/4/1542 par Chles PREUDHOME et Jenne PERON sa femme, au profit de Florend POTTIER ; recognoissance par Christophe PREUDHOME, Mathias DOUCHE et Margtte PREUDHOME sa femme, le 26/7/1544 au profit de Jenne DOLICQUE vefve du dit Florent POTTIER ; rente escheu à Gilles DOLICQUE, nepveur et her de la dite Jenne, lequel en auroit cédé le droit au profit de l'église de Nre Dame, par lre le 1/6/1575 ; reconnue au profit de la dite église par Liévin DEFRANCE marischal en ceste ville et la dite Florence LEROY sa femme, le 8/10/1667. Au profit de la dite église.
- 258) Reconnaissance N° 122 le 27/10/1672 à Aire : Laurent SUPIERE bg gourlier à Aire et Franchoise DELOIRY sa femme, au par avant vefve et mère des enfans qu'elle olt de feu Chles DUBOIS ; à Aire le 8/10/1665, rente par Chles DUBOIS gourlier en la dite ville, et la dite Franchoise DELOIRY sa femme, au profit de Pierre DUFLOUR eschevin d'Aire et Damlle Marie DELAVACQUERIE sa femme. Au profit de Sœur Marie Joseph DUFLOUR religieuse au couvent de la pntaon de Nre (Dame) en la ville d'Aire, ayante droict par transport du dit Sr DUFLOUR, son père.
- 259) Reconnaissance N° 123 le 15/2/1672 à Aire : Pierre MAES fils à marier de Jan et Barbe DEMARTHES, ses père et mère, de Stiennes en pays de Flandre, lez Berghes St Winocque, icelle fille et here de Phles DEMARTHES, Jacques BEAUVOIS à marier, du hameau des Molins le Comte lez Aire, propriétaire de la moityé de terres scituées sur « le Mont de Biennes », dont l'autre moityé appartient au dit MAES ; recognoissance à Aire le 2/12/1647, par Jan MAES de Rincq et Barbe DEMARTHES sa femme, au profit de l'esglise de St Quintin, pour l'obit fondé par Phles DEMARTHES par son testmt du 26/3/1638. Au profit de la dite esglise de St Quintin.
- 260) Reconnaissance N° 124 le 22/8/1672 à Aire : Pierre POITEVIN cordonnier en viel, bg d'Aire et Marie ALEXANDRE sa femme, icelle fille et here de feus Robert et Antoinette PENEL, comme propriéte de la maison affectée à rente ; à Aire le 3/7/1595 par Rose DE NOYELLES vefve d'Adrien POUPLINION d'Aire, et avecq elle Jacques POUPLINION bg d'icelle vlle, son fils, filatier, Robert DELAIRES bg cousturier, mary de Catherine POUPLINION, fille de la dite DE NOYELLES, au profit de Michelle COLIN vefve de feu Robert GARSON ; ipotecque des mayeur et eschevins d'icelle ville le 27/3/1599 ; recogce par les dits Robert ALEXANDRE et Antoinette PENEL, père et mère de la dite Marie, celles de transport par la dite COLIN au proffi de feu Jan BRUNEL et Marie GARSON sa femme, le 1/3/1632. Au profit de Mre Adrien BRUNEL pbre chne de St Barthélémy à Béthune, fils et her des dits feu Jan et Marie GARSON.
- 261) Reconnaissance N° 125 le 16/8/1672 à Aire : Pierre DESROSEAUX labour et masson, du hameau de Langlé paroisse de St Pierre en ceste ville d'Aire, curateur aux biens vaccans par feu Jacques DE BRUGES et Jaqlinne WILLEMETZ sa femme, vivans labours au dit l'Anglé ; en ceste ville le 23/5/1665 par les dits Jacques DE BRUGES et Jacqueline WILLEMETZ, et avecq eux le dit conpant et Margte WILLEMETZ sa femme, au profit de Jan VANRODDE eschevin de la dite ville. Au profit du dit VANRODDE.
- 262) Reconnaissance N° 126 le 9/1/1672 à Aire : Antoine DAUCHEL porteur au sacq du nombre des privilégiés de ceste ville d'Aire et Antoinette DEPOIX sa femme, le dit DAUCHEL fils et her de Robert et Margte BEAUVOIS, ses père et mère ; propriéte de la maison affectée à rente ; le 12/11/1627 par Pierre BEAUVOIS et Loyse DUHAMEL sa femme, au profit de Jacques DAMAN et Damlle Catherine WITS sa femme ; reconnue par les dits Robert DAUCHEL et Margte BEAUVOIS sa femme, le 3/2/1646 ; hypotecq des officiers de la justice temporel du chapittre de la collégiale de St Pierre en ceste ville le 29/3/1628. A Loys DAMAN eschevin juré au conseil de ceste ville fils et her de Jacques, à son trespas eschevin d'Aire, quy fut fils et her des dits Jacques et Catherine WITS, père et mère grans du dit Loys.

263) Reconnaissance N° 127 le 13/1/1672 à Aire : Jacques DANEL eschevin à son tour d'Aire, curateur aux biens vacans par les trespas d'Inglebert MUNCQ et Pasques THERY sa femme, vivans dems à Blaringhem sur Artois ; par les dits MUNCQ et THERY sa femme, au proffit de (barré : Guille CATTOIRE) Sœur Franchoise FONTAINE religieuse au couvent de la Présentation de Nostre Dame à Aire, rente le 7/4/1637 ; hypotecq donnée des bailli de la terre et Seigneurie de Sacquespée et Cohem le 25/5/1637.

Au proffit de Guillaume CATTOIRE marchand à Aire, vefvier en 3^{ème} nopces de Catherine LOUCHART, cousine issue de germain à la dite Sœur Franchoise FONTAINE, et héritière d'icelle, ayant icelluy CATTOIRE droict des héritiers de la dite Catherine LOUCHART, sa dite défuncte femme, par diverses cessions, à Aire et Cambray.

264) Reconnaissance N° 128 le 22/8/1672 à Aire : Pierre POITEVIN cordonnier en viel, bg de ceste ville et Marie ALEXANDRE sa femme, icelle fille et here de Robert et Antoinette PENEL, et comme propriéte des hérits affectés à rente ;

le 23/3/1599 par Rose DE NOYELLE vefve de feu Adrien POUPLINON, d'Aire, au proffit de Michielle COLIN vefve de Robert GARSON ; recogce les dits jour et an (!), par les dits Robert ALEXANDRE et sa femme, père et mère de la dite compante, et transport par la dite COLIN au proffit de feu Jan BRUNEL et Marie GARSON sa femme, le 1/3/1632.

Au proffit de Mre Adrien BRUNEL pbre chane de St Barthélémy à Béthune, fils et her des dits Jan et Marie GARSON sa femme.

265) Reconnaissance N° 129 le 16/11/1672 à Aire : Anthoine LEPBRE (*LEPRESTRE*), à marier, d'Audenthun, fils et her de Martin quy fut petit fils et her de Pierre LHOIR ; à Aire le 24/1/1614 par Jan ALEXANDRE et Jenne DUHAMEL sa femme, au profit de Henry REGNAUT mre orfèvre et Isabeau RICOUART sa femme ; reconnue par le dit Pierre LHOIR, le 13/2/1623, et par le dit Martin LEPBRE le 3/12/1664.

Au profit de Mre Henry REGNAUT, commis à la change des monnoyes à Aire, père et her de Sœur Hélaine REGNAUT religieuse au couvent de la Pntation de Nre Dame à Aire, donnataire de la dite rente.

266) Reconnaissance N° 130 le 23/10/1672 à Aire : Louis DUFLOS, à marier, d'Aire, fils et her de feu Isabeau LEGAY, à son trespas vefve de feu Martin DUFLOS, icelle par avant vefve de feu Guillaume LEROY ; rente à Aire le 27/5/1628 par le dit Guillaume LEROY vignier du chapre de la collégiale de St Pierre d'Aire et Fhoise LEROY sa femme, au profit des fondations fstes en l'égle collégiale de St Pierre ; lres de décret de mise de fst donnés du conseil d'Artois le 6/6/1647, annexé sur la maison ; reconnue par les dits Martin DUFLOS et Isabeau LEGAY sa femme, au profit de la dite église et fondations, le 16/2/1656. Au profit de la dite église de St Pierre et fondations d'icelle.

267) Reconnaissance N° 131 le 20/12/1672 à Aire : Adrien BOUDENEL labour à Rincq et Anthoinette GALLET sa femme, icelle fille et here de Phles GALLET et Franchoise MARLE, ses père et mère, et coe possesseurs d'une ptye des terres affectées aux 2 rentes cy après ; le 18/2/1623 par Jacques PAILLIEUX joe fils à marier, de Rebecq, au proffit de Léonard WALLART ;

transport du dit WALLART au proffit d'Aliame DESLIONS, le 9/4/1626 ; les 2^{ndes} par Phles GALLET et Franchoise MARLE sa femme, au proffit de Mre Jan DESLIONS pbre, le 21/2/1648 ; hypotecque donnée des mayeur et eschevins d'Aire, les 4/3/1624 et 22/2/1648 ; transport de Sœur Anthoinette Barbe DESLIONS, au proffit d'Adrien PRUVOST, au jour d'huy ; transport du dit PRUVOST au proffit de Monsr Mre Louys HANNON pbre chanoisne de la collégiale de St Pierre à Aire, en datte du jour d'huy. Au proffit du dit Sr chanoisne.

268) Reconnaissance N° 132 le 4/8/1672 à Aire : Jullien GARBE mre apoticaire, Damlles Marie GARBE vefve de Jacques CAMPION et Jacqueline GARBE fille de libre condition, dems à Aire, enffans et hers de feu Damlle Jenne BRAGARD vefve de Pierre GARBE, et frère et sœurs et hers de Francois GARBE, et comme propriétaires des héritages affectés à rente ; en ceste ville le 8/1/1643 par Adrien LOISEL et Damlle Margueritte GARBE sa femme, avecq les dits Damlles Jenne BRAGARD, Francois GARBE et Cécille GARBE, à présent déffuncte, aussy leur sœur, de la quelle ils sont héritiers, au proffit de feu Jean MAYOULT, vivant marchand et eschevin à son tour d'Aire et Damlle Anthoinette LECANDLE sa femme ; hypotecque donnée des baillly de la terre et Srie de Boisinghem le 16/2 du dit an ; sentence sur recgece à la charge du dit Jullien GARBE, le 24/3/1668, confirmée par Messeigneurs du grand et privé conseil de sa Maté à Malines.

Au proffit de Charles Francois, Franchoise Thérèse, Marie Anthoinette, Jenne Isberghues et Marie Anne MAYOULT enffans et hers de feu Pierre Francois MAYOULT, vivant marchand et eschevin à Aire, quy fut fils et her du dit feu Jean MAYOULT.

269) Reconnaissance N° 133 le 9/6/1672 : Damlle Marie Catherine DE DELFT femme à Robert DE BERSACQUES capitaine entretenu au service de sa Maté au terce du mre de camp le Sr du Fay, de garnison à Aire, autorisée par lettres à Aire le 2 de ce mois de juin ; comme Damlle Béatrice LE CHEVALIER, vefve de Walerand DE DELFT, escuier, demte en ceste ville, mère de la dite Damlle comparante, se seroit obligée vers Sire Louis DE WISSERIS, de rente créée par le dit feu Sr wallerand DE DELFT, et que la dite rente est deub par la dite compante en qualité d'héritière de son dit père ; indemnir la dite Damlle LE CHEVALIER sa mère ; at mis es mains d'icelle, ce jourd'huy, un bail passé en ceste résidence le 21/5/1671 par Pasquier MILLE labour à Estrehem, au proffit du dit Sr DE BERSACQUES, et dont la dite Damlle comparante, fait cession et transport au profit de la dite Damlle sa mère ; et elle cède ce que debvra Francois GRAISSIER et ceux quy seront deub par Jean HOCHART charpentier à Quelmes, et les rendages que debvra Simon GAVERLO de Quelmes.

Reconnaisances 1673 : 110 pièces à Saint-Omer 4^E5/424 :

270) Reconnaissance N° 1 le 9/7/1673 : Mathieu CHARMEUR laboureur à Werdrecques et Jan CHARMEUR laboureur à Campaigne lez Werdrecque, frères, enfans et héritiers de feu Jan CHARMEUR et Jenne LEBRUN, leur père et mère, icelle fille et here de Marie VANDENBOSQUE, vefve à son trespas de Mre Jan LEBRUN ; indemnité passée le 27/5/1634 par la dite Marie VANDENBOSQUE, mère de la dite Jenne LEBRUN, avoir promis descharger Jacques DUBUISSON dict en flamen « VANDENBOSQUE », son frère, de Sercques et Jenne BERNARD sa femme, de rente qu'ils doivent à Sire Jean HANON eschevin de ceste ville ; reconnue par Mathieu LEBRUN et le dit feu Jan CHARMEUR, au profit de Jacques DUBUISSON, fils et her des dits veuz Jacques et Jenne BERNARD, le 24/4/1650 ; depuis reconnue par la dite Jenne LEBRUN leur mère, le 8/4 dernier, au profit de Damlle Marie DECLERCQ vefve du dit Sr HANON, et mère des enfans mineurs qu'elle at retenu d'iceluy, lequel en at acquis le droict par transport du dit Jacques DUBUISSON fils Jacques. Au profit de la dite Damlle Marie DECLERCQ.

271) Reconnaissance N° 2 le 24/10/1673 : Pierre MOTTE laboureur à Sercques, Anne DROGUERIE sa femme et Joseph DROGUERIE (*DROGRY*) jh à marier agé de 18 ans, de Sercque, et pour Jacques DROGUERIE, frère des dits Joseph et Anne, enfans et hers de feuz Jacques DROGUERYE et Marguerite DOMIN leur père et mère ; rente le 16/7/1657 par les dits Jacques DROGRY et Marguerite DOMAIN sa femme, au profit de Quintin LEZART marchand brasseur et Damlle Jenne GUILLEMIN sa femme ; hipotecque à Tilques le 17/7/1657 ; la 2^{de} le 26/11/1655 par Maurice DONCKER, les dits Jacques DROGUERIE, Margte DOMIN sa femme et Nicolas STEURME, au profit des dits Quintin LEZART et sa femme ; par acte du 26/11/1662 la dite rente est remboursée de la moitié. Au profit de Charles VALIER mary de la dite Jenne GUILLEMIN, par avant vefve du dit Quintin LEZART.

272) Reconnaissance N° 3 le 3/3/1673 : Guillaume LECLERCQ laboureur à Audinthun, petit fils et her de Pierre, vivant laboureur à Mentque, et Mre Gérard Francois LECLERCQ pbre, pasteur de Seninghem, fils et her de Pierre, et iceluy fils et her de Lambert ; le 22/2/1607 par le dit Pierre LECLERCQ, père grand du dit Guillaume, à la caution du dit Lambert LECLERCQ, au profit de Mre Nicolas MICHIELS advocat au conseil d'Artois ; hipotecque à Nortbécourt le 24/4/1610. Au profit de Damlle Marguerite MICHIELS vefve d'Antoine CAMPION greffier pnal de la ville d'Aire, icelle fille et here du dit Mre (barré : Antoine) Nicolas.

273) Reconnaissance N° 4 le 8/6/1673 : Pierre, Paul, Dominicque et Anne Marie DE CLETY, frères et sœur, enfans et hers de feuz Alexandre DE CLETY et Adrienne LEMAIRE, dems les dits Pierre, Dominicque et Anne Marie en ceste ville, et le dit Paul demt pntemt à Renty ; rente le 14/10/1630 par Jacqueline BOULOIGNE vefve de Liévin CADEL, de Renty, à la caution de Guillaume DANEL et Liévin BIENAIME, au profit de l'église de St Denis en ceste ville ; reconnue par Jan HERSEN couvreur, réfugié en ceste ville, du dit Renty, et Liévine CADEL sa femme, le 3/7/1641 ; hypotecque donnée du lieutenant comis pour l'absence de Jacques HERMEL et homes de fiefs du dit Marquisat, le 9/11/1641 ; rgne par le dit Alexandre DE CLETY et Adrienne LEMAIRE sa femme, le 28/2/1652. Au profit de la dite église.

274) Reconnaissance (Transport) N° 5 le 27/7/1673 : Claude GROU bg de ceste ville ; receu d'Hubert MERLEN bg marchand en icelle ville, tutteur des enfans mineurs de Jacques MERLEN et Isabelle Claire MACHU ; transporte aus dits mineurs ; une rente créée par Pierre DU NIZART ? et Damlle Margueritte DE SAULTY sa femme, au profit de Mre Robert PEPIN notte royal de ceste résidence, le 19/1/1630 ; donation faite par Anthoinette ANCQUIER, au profit du dit GROU, le 13/5/1667.

275) Reconnaissance N° 6 le 10/9/1673 : Nicolas LAVOISIER bailly d'Eulne, y demt, Jean LAVOISIER et Catherine LAVOISIER vefve de Jacques CADART, d'Eulne, tous enfans et hers de feuz Marcq et Gilliette DE CANLERS, quy fut sœur et here de Franchois DE CANLERS ; _rente créée par les dits feuz Marcq LAVOISIER et Gilliette DE CANLERS, au profit de Jossinne DESCHAMPS, le 16/2/1636 ; _autre rente créée au profit de Phles DESCAMPS et Jenne DEZOMBRE sa femme, par Jean OBERT et Jenne HOCHART sa femme, à la caution du dit Marcq LAVOISIER et Louis HAUSAULIER, les 9/2 et 3/3/1627 ; _autre rente créée au profit du dit Phles DESCAMPS, par les dits Jean OBERT et sa femme, à la caution du dit Franchois DE CANLERS et Mre Jean DE CANLERS son frère, le 2/12/1634 ; _autre rente créée au profit des dits Phles DESCAMPS et Jenne DEZOMBRE sa femme, par Louis HAULTSOULIER et Anthoinette LAVOISIER sa femme, à la caution du dit Franchois DE CANLERS et Anthoinette LAVOISIER le joe, sa femme, le 22/3/1627 ; _autre rente créée au profit des dits Phles DESCAMPS et sa femme, par le dit feu Marcq LAVOISIER, Phles BAILLY et Andrieu BERNARD, le 7/2/1630. Au profit de Jean Bapte DE CLETY marchand en ceste ville et Damlle Jenne Franchoise PICQ sa femme, fille et here de la dite Jossinne DESCAMPS, quy fut tante et here de Pierre DESCAMPS, et iceluy Pierre fils et her des dits Phles et Jenne DEZOMBRE.

276) Reconnaissance N° 7 le 19/7/1673 : Ricquier HECQUET (barré : labourier) hostelain à Hieuringhem et Margueritte PERDU sa femme, le dit Ricquier HECQUET fils et her de feu Michiel ; rente créée par le dit feu Michiel HECQUET, Jenne DENON sa femme et Jean BOURSIER fils de Jean, au profit de Marie et Jacqueline LEWITTRE, le 1/12/1627. Au profit d'Herman DESGRANGES rentier en ceste ville et Damlle Jacqueline LEWITTRE sa femme, fille et here d'Antoine, ayant iceluy Antoine acquis droict par transport de Sébastien LEJOSNE et la dite Marie LEWITTRE sa femme, le 15/10/1629.

277) Reconnaissance N° 8 le 21/6/1673 : Pierre VALCQUES labourier à Monequebeure paroisse de St Folquin, fils et her de Jean et Noelle COELEN, iceluy Jean fils et her de Dericque ; rente créée par le dit Dericq VALCQUES et Jacquemine DETOP sa femme, au profit de Nicolas NEVELINCK, par dvt eschevins du pays de l'Angle le 4/12/1597, en langue thioise ; reconnoissance par Guille VALCQUE, le dit Jean VALCQUES, frères et Antoine JOMBART mary de Marie VALCQUES, le 12/3/1633 ; autre reconnoissance par la dite Noelle COELEN vefve du dit Jean VALCQUES, le 21/11/1654 au profit de Damlle Jenne DE ROBECQ vefve de Franchois GODART. Au profit de Franchois DOMSEN bg de ceste ville, y demt et Damlle Gilliette GODART sa femme, fille et here des dits Franchois et Damlle Jenne DE ROBECQ, ayant iceluy Franchois acquis droict par transport du dit Nicolas NEVELINCK le 3/10/1608.

278) Reconnaissance N° 9 le 10/3/1673 : Antoine DANTHIN fils et her de Jan, iceluy fils et her d'Antoine, laboureur à Reclinghem ; rente le 18/8/1590 par Augustin DANTHIN, au profit de Phles PERIN ; sentence le 23/12/1649 à la charge du dit Jan DANTHIN, père du comparant. Au profit de Damlle Marguerite PREVOST, et autres ses frères et sœurs, enfans et hers de Nicolas et iceluy de Damlle Adrienne DAROULT.

- 279) Reconnaissance N° 10 le 7/1/1673 : Michiel MAIOLLE greffier de Racquenghem, mary d'Isabelle ROSE ; rente créée par Jean THEAL, à la caution de Casinne DEGRAVE et Louys FERNAGEU, le 4/11/1625 ; reconnue par Charles ROSE et Isabeau FERNAGEU sa femme, le 11/12/1662 ; mise de fst décrété au conseil d'Artois le 20/2/1663. Au profit de Mre Jean Bapte TITELOUZE avocat au conseil d'Artois ; le dit Mre Jan Bapte TITELOUZE s'est déporté de la saisie des imoebles en la mise de fst qu'il avoit fst faire par Guillaume DEVLOO sergent à cheval du baille de St Omer, .. le dit MAIOLLE ne se poldra servir de certaine acte qu'y at esté cy devant donné par Jean LECOINE et Francois BRIGODDE, en qualité de curateurs aux biens de feu Sire Jan TITELOUZE.
- 280) Reconnaissance N° 11 le 30/12/1673 : Flourent BARBAU laboureur à Ophove paroisse d'Acquin, fils et her de feu Robert, et coe tutteur de Francois, Jean et Marie DE REMINGHEM enfans et hers de Marie BARBAU qu'elle olt du dit (!) DE REMINGHEM, icelle Marie fille et here du dit Robert, coe aussy de Robert, Franchois, Flourent et Pierre BARBAU enfans mineurs et hers de feu Jean, et iceluy héritier du dit feu Robert son père ; rente par le dit Robert BARBAU, au profit de Mre Omer BROCCQUET, vivant conseiller du Roy en son bailliage de St Omer, le 21/5/1633 ; (barré : hypotecque à Acquin le 10/10). Au profit du Sr Albert CAUCHETEUR rentier en ceste ville, fils et her de feu Sire Eugénne, quy fut cousin et her de Damlle Jenne DESGARDINS, vefve à son trespas du dit Omer BROCCQUET.
- 281) Reconnaissance N° 12 le 11/3/1673 : Noble Seigneur Marcq Pierre DELAHAYE Seigr de Werp, Pitgam, demt en ceste ville, fils et her de Messire Pierre Amour, vivant Chlr Seigr des dits lieux ; rente le 31/10/1618 par Antoine DE SEMERPONT escuier Sr de Moncheaux, à la caution de Messire Charles DELAHAYE Chlr Sr d'Ames et de Mre Robert PEPIN, au profit des tables des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis en ceste ville ; reconnue par le dit Sr Pierre DELAHAYE, fils du dit Messire Charles, le 30/3/1637 ; hipotecque le 7/12/1651 sur les 9 heures du matin (!). Au profit des dites tables des pauvres de Ste Aldegonde et St Denis.
- 282) Reconnaissance N° 13 le 21/3/1673 : Phles Lamoral DE POIX escuier Sr de Scadembourcg, demt au dit lieu, fils et her de Vaast Phles DE POIX, vivant escuier Sr du dit Scadembourcg et de Damlle Jacqueline COUDENHOVE ; rente le 14/3/1634 par les dits feuz Vaast Phles DE POIX et Damlle Jacqueline COUDENHOVE sa compagne, au profit de feu Jan HANON, vivant eschevin de ceste ville ; la quelle rente Jan TENEURE ? bg mre chapelier en ceste ville et Jenne PREUDHOME sa femme, à pnt déffuncte, en ont le droict par tsport de Sire Jan DE WOORM, Guillaume VERNALDE tutteurs des enfans mineurs et hers de Jan HANON fils et her du dit Jan, par lettres du 13/10/1663.
- 283) Reconnaissance N° 14 le 26/6/1673 : Jan HOEDTS tailleur d'habits à Audruick et Marie ROEUDRE sa femme, icelle fille et here de feu Phles, vivant laboureur au dit lieu ; rente le 1/9/1634 par le dit feu Phles DE ROEUDRE, à la caution de Francois DE ROEUDRE mosnier au Haultpond, son frère, au profit de Jacques DHAFFRINGUE Sr du Hil et Damlle Antoinette TARTARE sa femme ; hypotecque le 27/10/1634. Au profit de *blanc* THIEULIER enfans mineurs et hers de feu Martin Francois THIEULIER, quy fut petit fils et her de la dite Damlle TARTARE.
- 284) Reconnaissance N° 15 le 5/6/1673 : Anthoine D'ALLONGEVILLE de Bayenghem lez Seninghem, frère et her de Margte DALLONGEVILLE qui fut fille et here de Jean et Margtte LAMPS ; rente les 6/9/1626 et 5/1/1628, au profit de Nicolas MARTEL et Anthoinette CARPENTIER sa femme, la 1^{ere} créée par les dits Jean DALLONGEVILLE et sa femme, et l'autre par Jean BACHELIER, à la caution de Gille BACHELER son père et du dit Jean D'ALLONGEVILLE. Au profit de Flour MARTEL rentier en ceste ville, fils et her de feu George, qui fut fils et her des dits Nicolas et Anthoinette CARPENTIER.
- 285) Reconnaissance N° 16 le 29/4/1673 : Jacques DELAPIERRE mre marissal et labourier à Wavrans, Jenne CRICQ sa femme et Jan THIRAN labour et tisserand de toile au dit lieu et Marie CRICQ sa femme, les dites CRICQ sœurs, filles et heres de feue Franchoise BOURGOIS, vivante femme à Thomas CRICQ ; rente par Chles BOURGOIS et Jan MERLEN, le 8/3/1610 au profit d'Inglebert DUCIGNE, duquel Simon BROCCQUET en at acquis le droict par transport le 10/12/1610 ; reconnue par Michiel BOUCLET et la dite Fhoise BOURGOIS sa femme, le 2/11/1638. Au profit de Sire Jan OGIER eschevin à son tour de ceste ville et Damlle Margte BAYART sa femme, icelle fille et here de Damlle Jenne BROCCQUET, icelle fille et here du dit Simon.
- 286) Reconnaissance N° 17 le 10/6/1673 : Pierre MACREL labourier à Bilcq et Marie HANON sa femme, fille et here de (barré : Jean) Margueritte HAUSAULIER, et en qualité de propriétaires des imoebles affectés à la rente ; rente créée par Jenne FREMANTEL vefve de Pierre DEBLOCCQ et Jacqueline ROBBE vefve de Jean LEBINDRE, au profit de la bourse des aniversaires de la cathédralle de St Omer, le 15/1/1598 ; hipotecque passée par dvt bailly, mayeur à Bilcq le 17/1/598 ; reconnoissance par la dite HAUSAULIE et aultres le 11/5/1647 au profit des Srs de chapitre. Au profit des dits Srs de chapitre.
- 287) Reconnaissance N° 18 le 9/11/1673 : Noble et Vénérable personne Jean Bapte LE FRANCHOIS pbre chanoine de la cathédralle de St Omer et Charles Ignace LE FRANCHOIS escuier, Sr de Nielles, demt pntemt en ceste ville, frères germains et hritiers de feu Franchois Louis LE FRANCHOIS, leur frère, vivant escuier, Sr de La Tour ; rente créée par Juste Antoine DE NEVE Sr de Molenbergue, Damlle Marie DE LA GARDE sa femme et le dit Franchois Louis LE FRANCHOIS, au profit de Damlle Catherine PIETERSWANS vefve de Gilles ROYE, le 10/10/1647. Au profit de la dite Damlle PIETERSWANS.
- 288) Reconnaissance N° 19 le 24/9/1673 à Aire : Alexandre LEGRAIN labourier et machon à Rely et Isabeau VIVIEN sa femme, icelle fille et here de Magdelaine DUCROCCQ ; rente à Aire le 19/4/1634 par Jan VIVIEN charpentier à Liestres et Magdelaine DUCROCCQ sa femme, à la cooblgaon de Gabriel VIVIEN et Gabriel HUGHET charpentier à Rely, au profit de Péronne LEFEBVE vve de Charles FOURNIER ; reconnoissance de la dite Isabeau VIVIEN, au profit de Jan VASSEUR et Marye FOURNIER sa femme, icelle fille et here de la dite Péronne LEFEBVE, le 17/12/1651. Au profit de la dite Marye FOURNIER.
- 289) Reconnaissance N° 20 le 11/6/1673 : Jean DORE et Franchois CLOUTE mary d'Anne DORE, de Sercques, iceux DORE enfans et hers de feu Jean et Marie DECLATTRE, et comme propriétaires des imoebles affectés à rente ; rente créée au profit de Damlle Marie VANROURE vefve d'Estienne LEPOR, par Godeliene RAMBER vefve de Guille VAULIER, à la caution de Louis RAMBER son frère, le 20/1/1626 ; hipotecq par dvt mayeur et eschevins des francqs alleux le 26 des mois et an ; reconnoissance par les dits feuz Jean DORE et sa femme, au profit de Sire Estienne LEPOR, le 1/4/1643. Au profit de Mre Gilles OGIER gradué es droix, de ceste ville, relict de Damlle Anne Thérèse LEPOR, et de l'enfant qu'il olt d'icelle quy fut fille et here du dit Sire Estienne LEPOR.

290) Reconnaissance N° 21 le 17/6/1673 : Jacques et Francois WARINGHEM frères et laboureurs, Jacques à Loeulinghem lez Estrehem et Francois à Quelmes, enfans et hers d'Anne DESGARDINS quy fut fille et here d'Aleames, et comme propriétaires de terres gisant à « Hardilant » paroisse de Quelmes au lieu nommé « Payosticq », cy devant arrentis par les tabliers de la table des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis à St Omer. De payer à la volonté de Jan DRINCQUEBIER, Recepveur des dites tables, .. déduction de somme payée par feu Jacques WARINGHEM leur père.

291) Reconnaissance N° 22 le 28/5/1673 : Pierre PELTIER fils et her de (barré : feu Anselme et) Margueritte SMECT, et en ceste qualité propriétaire d'un mannoir amazé de maison, grange et estable scitué à Sercques, y demt, affecté à rente ; rente par Jean DENIS laboureur à Sercques et Alison LARDEUR sa femme, au profit de Jean QUIENVILLE, le 19/3/1594 ; hypotecque à Sercques le 28/3/1597. Au profit d'Anthoine Francois DEBONNAIRE procureur au conseil d'Artois et Damlle Anne Marie D'HAFFRINGHUES sa femme, icelle fille et here de feu Sire Guillaume, ayant le droict par transport de Marie DIEUWART vefve de Claude LESAGE, quy en at acquis droict de Jean DE QUIENVILLE fils et her du dit feu Jean. Aussy comparu Pierre FLAHAULT manouvrier à Sercques, occupeur du dit mannoir, at promis payer la dite rente.

292) Reconnaissance N° 23 le 12/7/1673 : Jan GAVERLO laboureur à Fourbecque paroisse de Wavrans, frère et her de feu Pierre, vivant demt à Fourbecq ; rente le 23/5/1628 par Phles LECRAS manouvrr à Ouve paroisse de Remilly, à la caution du dit feu Pierre GAVERLO et Jan GAVERLO l'ainé de Wirequin, au profit de Jenne FLOHART vefve de Martin SENTIN, de ceste ville. Au profit de Jenne LOUIS vefve d'Antoine SENTIN quy fut fils et her de la dite FLOHART.

293) Reconnaissance N° 24 le 24/6/1673 : Catherine VALENTIN vefve de Godefroy LOVIGNY, (barré : Pierre DRINCQUEBIER laboureur, son beau fils) d'Esperlecques et Martin HOCQUINGHEM laboureur au dit lieu, fils et her de Francois quy fut fils et her d'Adolp et Marie LEVEAU sa femme, la dite VALENTIN propriétaire des tres affectées à rente ; rente le 2/4/1621 par les dits feux Adolph HOCQUINGHEM et Marie LEVEAU sa femme, au profit de feu Jacques DELATTRE Sr de Le Loe ; hypotecque à Esperlecques le 5/4 en suivant ; recognue par Allard DEVINDER labour à Milan, Jorine JECQUE sa femme, le dit Francois HOCQUINGHEM et Laurence FLOURENT sa femme, le 20/3/1632. Au profit de Damlles Marie Françoise, Ignace Antoinette et Marie Catherine DELATTRE et de vénérable personne Mre Jan André GRUMELY fils et her de Damlles Anne Marie Thérèse DELATTRE, les dites DELATTRE enffans et héritières du dit feu Jacques, pour les 5 parts de la dite rente, et pour l'autre 6éme part, au profit d'Antoine DENIS notte Royal de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, ayans droict par transport de Damlle Cécile DELATTRE, fille et here du dit feu Jacques.

294) Reconnaissance N° 25 le 29/7/1673 : Eustace Joseph DE SCHACHT escuier Sr du Bourcq, demt à Moulle et Damlle Françoise DE SCHACHT sa femme, iceluy Sr du Bourcq, petit fils et her de Nicolas VAN HOUTTE, escuier Sr de Montigny et Damlle Jenne DE FOURMENSENT sa femme ; le 28/8/1630 par les dits Sr de Montigny et sa femme, au profit de Francois CRESPLY de ceste ville ; au dos acte signé F. CRESPLY du 10/9/1641 ; déclarée sur le dit Sr du Bourcq, au profit de Mre Jean Bapte TITELOUZE licentié es loix, par sentence donnée le 27/2/1672. Au profit du dit Mre Jean Bapte TITELOUZE licentié es droix, advocat au conseil d'Artois, ayant le droict par transport de Damlle Claire CRESPLY le 16/12/1669.

295) Reconnaissance N° 26 le 15/4/1673 : Jan QUERCAMP jh à marier, demt pntement en ceste ville, Antoine BLET laboureur, Françoise QUERCAMP sa femme, Guillaume THIBAUT labour et Marie DE QUERCAMP sa femme, dems à Acquin, les dits QUERCAMP frère et sœurs, enfans et hers de Pasquier et de Marie SPENEULT ; le 9/1/1651 par le dit feu Pasquier QUERCAMP, au profit de Damlle Anne BURETTE vefve de Charles BOSCARD ; rattiffié par la dite Marie SPENEULT femme du dit Pasquier DE QUERCAMP, le 14 des mois et an ; hipotecque donnée de la justice d'Acquin le 20/5/1666. Au profit de Luce COCQUEMPOT jf à marier de St Omer, donnataire de la dite Damlle Anne BURETTE sa mère grande.

296) Reconnaissance N° 27 le 4/2/1673 : Gilles VELLE greffier de Renescure et Recepveur du Seignr Prince de Robecq en sa terre et Srie de Renescure, autorisé par missive signé : Prince de Robecq, du 31 de cet an, pour arrester et mettre fin aux saisies et criées de la terre et Srie de Blessy et de la maison scituée en ceste ville appartenants au dit Sr Prince, à la requeste de Damlle Anne Françoise DELEBECQUE vefve de Mre Louis EULART, vivant escuier, conseiller au conseil d'Artois, et de Damlle Marie Margueritte DELEBECQUE vefve de feu Mre Louis LIOT, vivant conseiller pnpal de ceste ville, pour arres de rente que doibt le dit Seigneur Prince.

297) Reconnaissance N° 28 le 30/11/1673 : Anne STAES vefve de Louis ZEGHERES, ayant bail des enffans qu'elle olt d'icelluy, demte à Bayenghem lez Esperlecques, propriétaires de tres à jardin scituées à Elvelinghem paroisse de Bayenghem, affectée à rente ; par dvt mayeur, le 12/6/1433 et autre le 7/2/1504, par les unes Louis LEHART et sa femme au profit de Jan Louis VASSEUR de Tnehem, et par les autres Louis LAMS de Clarcques prez de Tnehem au profit de Jan HERPOUILLE ; plusieurs rgance et tsport ; réduites par acte du 12/6/1433. Au profit des enffans et hers de feu le Sr Jan DE WOORM, apparten 1/3 à Charles PIERS Sr de Moncové Menieuhuse, le tout provent de leurs ancestres.

298) Reconnaissance (Rente) N° 29 le 3/6/1673 : Francois HALLINES bg en ceste ville et Jenne GAMBIER sa femme ; receu de Jacques DE WAVRANS Receveur en ceste ville.

299) Reconnaissance N° 30 le 7/1/1673 : Guillaume REGNIER laboureur à Westboucourt, curateur aux biens vaccans par Antoine DELICQUES, vivant laboureur au dit lieu ; rente le 24/3/1632 par le dit Antoine DELICQUES et Marie LEPRINCE sa femme, à la caution de Jacques DELICQUE, père du dit Antoine, Marand SCOTEY et Guillaume DELATTRE, au profit de Guillaume DOLLE bg brasseur en ceste ville ; autre le 25/2/1613 par le dit Jacques DELICQUES, à la caution de Pasquier LEPRINCE, au profit d'Antoine DOLE bg brasseur en ceste ville ; recognue par le dit Antoine DELICQUES fils et her du dit Jacques, le 15/3/1649 au profit de Louis DOLLE licentié es loix, fils et her du dit Antoine. Au profit de Sire Jacques MANESSIER eschevin juré au conseil de ceste ville et Damlle Jacqueline DOLLE sa femme, icelle fille et here du dit Guillaume, et sœur et here avecq les enfans de feu Guillaume DOLLE son frère, de Mre Louys DOLLE.

300) Reconnaissance N° 31 le 29/12/1673 : Marguerite FLANDRIN vefve de Chrestien RABAULT, de Zutkercke pays de Brédénarde, icelle fille et here de Marcq FLANDRIN, (barré : Francois FLANDRIN fils de Jean et de Marie FLANDRIN, icelle fille et here du dit Marcq), et Nicolas MOENTACK oncle maternel et tuteur de Jenne HEYSE fille mineure et here de feu Jean, iceluy fils et her de Fhois et Jenne FLANDRIN qui fut fille et here du dit feu Marcq FLANDRIN, demts au Haulpond de ceste ville ; rente le 29/12/1619 par Bernard FACHE faiseur de mollins es dit faubourgs et Martine FLANDRIN sa femme, à la caution du dit Marcq, Michiel et Mathis FLANDRIN frères, et Guillaume BETREMIEUX, au profit de Damlle Jenne DE MARLY vefve de Francois DUMONT.
Au profit de Jean FLANDRIN fils de Michiel, à concurrence d'1/3, et les autres 2/3 de Marcq MONSTRELET, Marie FLANDRIN sa femme, au profit d'Anne FLANDRIN fille de Hubert et de Jenne FLANDRIN sa mère, et consors, ayant acquis le droict des Mère prieure rgeuses et couvent des Sœurs Noires en ceste ville, par tsport du 16/7/1673.

301) Reconnaissance N° 32 le 18/7/1673 : Jan LEFRANCQ manouvrier à Acquin, fils her d'Anthoinette DE QUERQUAN, vivante femme à Pierre LEFRANCQ, propriétaire des biens affectés à rente ;
rente créée par le dit Pierre LEFRANCQ et la dite DE QUERCAM sa femme, au profit de Mre Robert DUVAL pbre pasteur d'Acquin, par dvt bailly et eschevins de la Srie qu'ont Messrs les religieux Abbé et couvent de St Bertin à Acquin, le 28/11/1630.
Au profit de Damlle Marie DE ROUPY vefve de Paul PECQUEUR son premier mary, ayant acquis le droict d'icelle rente.

302) Reconnaissance N° 33 le 19/4/1673 : Omer CORDIER bg de ceste ville, y demt, fils et her de feu Anthoine et iceluy fils et her de feuz Liévin et Marguerite DEVINQUE ; rente par les dits Liévin CORDIER et Margte DEVINQUE sa femme, Pierre LOCQUET et Liévin MACQUENGHEM, au profit de l'hospital de Nre Dame de Lescotterie au brulle en ceste ville, le 7/1/1611.
Au profit du dit hospital, aux Sieurs gouverneurs et administrateurs.

303) Reconnaissance N° 34 le 26/8/1673 : Noble Seigneur Eugène DE JAUSSE (signe : DE JAUSSE dit de Mastaing), fils de feu Messire Francois DE JAUSSE, vivant Comte de Mastaing, de présent en ceste ville, curateur commis par justice aux biens délaissés par le dit défunct Sr son père, scitués au bailliage d'Aire, par acte donné soub le seel du dit bailliage le 14/8 ; après avoir eu lecture du contrat de mariage d'entre le dit feu Seigneur Comte de Mastaing, son père et Dame Marie Françoise DESTOURNEL, sa mère, faict et passé au Chasteau de Doulieu le 9/10/1638, en présence des bailly et eschevins du dit lieu ; recognu et ratifié par le dit feu Seigneur Comte de Mastaing, par devant hommes de fief de la Comté de Haynau et cour à Mons, le 22/4 dernier de cet an ; at recognu le dit contrat de mariage, au regard des portemens de la dite Dame Marie Françoise DESTOURNEL sa mère.

304) Reconnaissance N° 35 le 26/1/1673 : Jan et Jacques GALLAMEZ frères, jeunes hommes à marier et laboureurs à Enguinegatte, fils et hers de feuz Jacques et Jenne DUMONT ; 2 lres : une du 21/3/1616 par Emond DUMONT lieutenant de bailly de la Comté de Seninghem et Pierre DUMONT son fils, au profit de Catherine QUEVAL fille de Cornil ; hipotecque des lieutenant du bailly général du Comté de Seninghem le 25/1/1617 ; recognu par le dit Jacq GALAMET au profit de Sire Cornil QUEVAL, nepveu et her de la dite Catherine, le 12/2/1655 ; la 2nde le 25/4/1615 par Jacques DUMONT et Jenne CAPELLE sa femme, à la caution d'Emond DUMONT leur père, au profit de Marie QUEVAL fille à marier de feu Cornil ; recogne par Guillaume, Catherine et la dite Jenne DUMONT enfans et hers d'Emond et Marie DALLONGEVILLE, au profit de Damlle Lamberde LEGIER vefve de Jean QUEVAL, mère de Cornille et Catherine QUEVAL, ses enfans, le 19/10/1633 ; hipotecque à Seninghem le 31/3/1637.
Au profit d'Adrien ROELS receur en ceste ville, en ayant acquis le droict par transport du Sr Nicolas QUEVAL anchien eschevin d'Ipre, cousin germain et her du dit Sire Cornil QUEVAL, quy fut nepveu et her des dites Catherine et Marie QUEVAL filles de Cornil.

305) Reconnaissance N° 36 le 8/11/1673 : Jean DE BEAUSART mayeur de Faucquenbergue, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jean PRUVOST, vivant demt à Faucquembergues ; rente créée par le dit Jean PRUVOST et Nicolas OBERT, au profit de Damlle Jenne DE PAN vefve de Nicolas DUCHOCQUEL, de ceste ville, le 16/7/1629.
Au profit du Sr Jean Louis DUCHOCQUEL de Mercq St Liévin, ayant acquis le droict par transport de Jean et (barré : Louis) Thomas DUCHOCQUEL enfans et hers de la dite Damlle Jenne DE PAN.

306) Reconnaissance N° 37 le 25/7/1673 : Aman BELET laboureur à Acquwin, fils de Jan et icelluy fils et her de Noel quy fut fils et her de Jan ; au profit des enfans de Gery GOULART huissier d'armes des privés et grands consaulx de sa Maté, légataires de Damlle Marie DUMONT vefve de Gilles LE PETIT, leur mère grande ;
les 4 rentes cy après : créée par le dit Jan BELET, ame du dit comparant, au profit de Jan DELENORDT, par dvt la justice d'Acquwin le 13/7/1595 ; autre par Nicaise DE BERSACQUES lieutenant du bailliage de St Omer ; déclarées sur Jenne BELET, comme héritière de Jan son père, par condamnaon donnée de la justice d'Acquwin le 23/1/1599 ; autre par le dit BELET l'ancien, par dvt la dite justice, le 4/1/1593, au profit de Jacques DELENORDT ; autre par le dit BELET ame du dit comparant, au profit de Jan WANISSART, le 14/11/1577 ; autre créée par le dit Jan BELET, père du comparant, au profit de la dite Damlle DUMONT, le 11/4/1663 ; hypotecque à Acquin le 24/7 en suivant ; rgance par le dit Jan BELET, père du comparant, au profit de la dite Damlle DUMONT le 7/3/1649.

307) Reconnaissance N° 38 le 31/5/1673 :
Péronne RAMS ancienne fille de Bayenghem lez Esperlecque, sœur et here de Jan RAMS, vivant bocquillon au dit lieu ; le 8/4/1628 par le dit Jan RAMS et Jacquemine REGNIER sa femme, au profit de Marie BOUCHIER vefve de Charles BOUVER ; hipotecque le 9/7/1632.
Au profit de Jan ZEGRE laboureur au dit Baynghem, quy en at acquis le droict avecq feue Jenne BOUCHIER sa femme, d'Adrien VERBARNE et Françoise BOUVER sa femme, icelle fille et here de la dite Marie BOUCHIER, par transport du 5/1/1649.

308) Reconnaissance (Caution) N° 39 le 2/3/1673 : Charles BREBION laboureur à Embry ;
rente par Claude BREBION marchand drappier en ceste ville, son frère, au profit de Francois FAUTREL greffier de l'eslection d'Artois et procur au conseil de ce pays, le 8/7/1671 ; s'est obligé comme caution pour le dit Claude BREBION son frère.

309) Reconnaissance N° 40 le 12/4/1673 à Aire : (abimé) (Franchois LENOIR) de Molinghem, curateur aux biens vaccans par les trespas de Phles MEURIN, vivant marischal à Wandomme et Marie LEULLIETE sa femme ; rente à St Omer le 24/1/624 par le dit MEURIN et icelle LOEULLIETTE le 3/2 du dit an, au profit de Anthoine DUMONT bg cordonnier et Louyse LEFEBVRE sa femme.
Au profit de Margueritte, Sébastienne et Marie BOURGOIS et Anthoine PRUVOST, dems les dites Sébastienne et Marie BOURGOIS à St Omer, la dite Margueritte à Marcq St Liévin et le dit PRUVOST à Remilly, tous cousins et hers d'Anthoine DUMONT.

- 310) Reconnaissance N° 41 le 3/10/1673 : Jacqueline DE WULF jf à marier agée de 35 ans, de St Nicolas pays de l'Angle, fille et here de Chrestienne GOSSELINCQ sa mère, à son trespas femme de Charles DE WULF ; rente en langue thioise, par devant eschevins du dit pays de l'Angle le 14/2/1639 par les dits Charles DE WULF et Damlle Chrestienne GOSSELINCQ sa femme, au profit de Jacqueline BANRAET vefve d'Omer ROMMEL. Au profit de Jan Bapte BOUBERT marchand en ceste ville, quy en at acquis le droict par transport d'Estienne REGNAULT marchand à Lille, quy en avoit acquis le droict de Jan PERDU marchand en ceste ville.
- 311) Reconnaissance N° 42 le 4/10/1673 : Francois BOUREEL l'ainé, fils de Guillaume, labour à Audruicq, héritier médiat et immédiat en qualité de cousin issu de germain de feux Michiel et Guillaume BOUREEL le joesne, frères ; le 22/3/1631 par le dit Michiel BOUREEL, à la caution de Guillaume son père, le dit Guillaume BOUREEL le joesne et Nicollas CLEMENT, au profit de Monsieur Mre Anthoine AUBRON licentié es droix, Sr de Beaucauroix, conseiller de sa Maté au bailliage de St Omer. Au profit de Don Garcias GONZALES DALBELDA escuier, sergent major de cavallerie entretenu au service de sa Maté, père ayant le bail et garde noble des enfans qu'il olt de feu Damlle Marie Francoise DESMAZIERE sa compaigne, fille et here de Damlle Francoise AUBRON quy fut fille et here du dit Sr de Beaucauroix.
- 312) Reconnaissance N° 43 le 28/6/1673 : Messire Geoffroy DESPIGNOY Sieur de Chavignon, St Pol et Roussy, Abbé commandataire de l'Abbaye de St Saulveur Ste Gertrude en Ardres diocèse de Boulongne, conseiller aulmonier du Roy Très Chrestien, de présent en ceste ville de St Omer, .. sur les biens de la dite Abbaye ; 2 rentes, vendue par vénérables dévotes et religieuses personnes, Révérend Père Dom Jacques DE LA MOTTE Abbé, Nicol DE FIENNES et Charles BONTEMPS religieux de la dite Abbaye, par dvt nottes à Théroouanne, le 16/12/1527 ; l'autre par Mre Pierre MARCHANT pbre Abbé commandaire et Domp Anthoine HASELE prieur de la dite Abbaye, le 17/3/1547 ; lettres à St Omer des mayeur et eschevins de ceste ville le 29/11/1591 ; créées au profit de Sire Francois REMONT prebtre. Au profit de la fondation du dit Sire Francois REMONT, sous l'administration des Sieurs du magistrat de ceste ville.
- 313) Reconnaissance N° 44 le 21/8/1673 : Herman DESGRANGES rentier en ceste ville et Damlle Jacqueline LEWITTRE sa femme, icelle sœur et here de feu Mre Jacques LEWITTRE, pbre, nottaire apostolicque et licentié es loix, et fille et here de feu Anthoine ; rente par le dit Mre Jacques LEWITTRE, à la caution du dit Anthoine, son père, au profit de Jean CLAIRBOULT marchand brasseur en ceste ville et Damlle Margte LEEWITTRE sa femme, le 8/1/1654. Au profit de la dite Damlle Margte LEWITTRE vefve du dit feu CLAIRBOULT.
- 314) Reconnaissance N° 45 le 29/9/1673 : Anthoine VANDAME fils et her de Nicolas, naguère premier eschevin du pays de l'Angle, y demt en la paroisse de St Folcquin ; rente par dvt eschevins du dit pays le 24/3/1632 par le dit feu Nicolas VANDAME, au profit de Mre Francois BERTHEEM ; le dit comparant et avecq luy Francois VANDAME, son fils à marier, sa caution. Au profit du Sr Jean Bapte DUBOIS rentier en ceste ville et Damlle Anne Marie DE BERTHEEM sa femme, fille et here du dit Mre Francois.
- 315) Reconnaissance N° 46 le 9/12/1673 : Jacques DELAPIERRE mareschal à Waveran et Jenne CRICQUE sa femme, Jean TIRANT tisserant de toilles et Marie CRICQUE sa femme, icelles femmes, sœurs, héritières de Fhoise BOURGOIS leur mère, à son tspas femme à Thomas CRICQUE et au par avant vve de Michel BOCLET ; le 26/12/1639 par les dits BOCLET et BOURGOIS, rente au profit de Liévin DEZEUR et Damlle Marie HERMAN sa femme ; hipotecque à Waverans le 5/3/1640 signée : MARCOTTE ; autre hipotecq le 7/9/1640. Au profit d'Antoine LAURENS fils et unique héritier de la dite HERMAN, à son tspas vve du dit DEZEUR.
- 316) Reconnaissance (Descharge) N° 47 le 15/10/1673 : Pierre BOURSIER lieutenant de la ville et Comté d'Arcques et (barré : Pierre) Thomas CADART laboureur, mary d'Anne BOURSIER, du dit lieu ; ils auroient faict vendre, en qualité de crédeurs de la maison mortuaire de Marie SCHODT vefve de Jan HARTEBOLLE, vivante demte à Arcques, diverses parties de tres scituées à Renescure, pour leur descharger de rente vers le Sr Jacques Phles DE BALLINGHEM gradué es droix, pbre en ceste ville, fils et her du Sr Michel, son père, en la quelle feu Jan BOURSIER, leur père, estoit caution pour les dits HARTEBOLLE et SCHODT sa femme, des quelles tres les Rgeuses poénitentes de ceste ville, prétendent distraction de ctaine piéche de terre à Renescure au lieu nommé « Dickeveldt », comme les ayant achepté en 1648, et ce au préjudice d'hipotecque qu'en at le dit Sr DE BALLINGHEM en 1639 ; descharger le dit Sr DE BALLINGHEM.
- 317) Reconnaissance N° 48 le 8/7/1673 : Anthoine FONICLE de Renty, curateur aux biens vaccans par le (trespas) d'Anthoine FONICLE son père grand ; rente créée par Pierre FONICLE d'Assonval, à la caution du dit Anthoine, au profit du couvent des frères presceurs à St Omer, le 14/1/1623. Au profit d'iceluy couvent.
- 318) Reconnaissance N° 49 le 9/7/1673 : Charle GALIBAN de Waveran, curateur aux biens vacans et abandonnés après le tspas de Jean LECRAS, vivant labour à Wibedingues poisse de Waveran ; le 8/2/1634 par le dit LECRAS avecq Jacqinne PASQUIER sa femme, rente au profit d'Adrien THOMAS, vivant mre de l'hostellerie de « la Double Croix Noire » en ceste ville ; hypotecque à La Motte Warnecque le 29/7/1636. Au profit de Maximilien BOUCHIER curateur des biens vacans du dit THOMAS, et autres crédeurs d'icelluy.
- 319) Reconnaissance N° 50 le 3/10/1673 : Charles ROBITAILLE d'Audinctun, mary de Margueritte LERYS, icelle niépce et here de Pierre LERIS, vivant demt à Audinctun ; rente créée par le dit Pierre LERIS, à la caution de Jan BRUCHET, au profit de Guillaume BROCCQUET, le 28/5/1625 ; recogne par la dite Margueritte LERYS, femme au dit comparant le 14/2/1667, au profit d'Antoine DECLATTRE nepveur et her de Nicolas CAROUL, quy en at acquis le droict par transport d'Allard DESGARDINS le 30/3/1650. Au profit du dit Antoine DECLATTRE.
- 320) Reconnaissance N° 51 le 30/11/1673 : Jean VASSEUR jh à marier agé de 23 ans, demt pntemt à Esperlecque, et comme tutteur de Jean Baptiste VASSEUR son frère, ambedeux enffans et hers de Marie JEULX quy fut fille et here de Jean et iceluy Jean fils et her de feuz Jean et Catherinne SOLLON ; rente créée par les dits feux Jean JEULX et Catherine SOLLON sa femme, au profit de Gilles DEWEERT mre faiseur de batteaux, le 19/4/1617 ; recogne par Josse VASSEUR mary de la dite Marie JEULX, au profit de Franchoise LOURDEL vefve de Phles DEFOSSÉ, le 10/4/1655. Au profit de Damlle Marie ROBERT vefve de Mre Simon DOYEN, de ceste ville, ayante icelle ROBERT avecq son dit feu mary, acquis le droict par transport de Pierre JEUX, le 26/5/1669.

321) Reconnaissance N° 52 le 22/2/1673 : Jan (DE) QUERCAMP jh à marier agé de 28 ans, Antoine BLET laboureur, mary de Francoise QUERCAMP et Guillaume THIBAUT laboureur, mary de Marie QUERCAMP, tous d'Acquin, les dits QUERCAMP frère et sœurs, enfans et hers de Pasquier et de Marie SPENEULT, icelle niépce et here de feu Mre Robert DUVAL, à son trespas pbre pasteur d'Acquin ; rente le 2/12/1634 par Phles SPENEULT d'Arcques, à la caution du dit Mre Robert DUVAL, créée au proffit d'Allard DESGARDINS de St Omer, une rente ; reconnue par le dit Pasquier QUERCAMP, en qualité de mary de la dite Marie SPENEULT, au proffit du dit DESGARDINS, le 11/5/1646. Au proffit de Damlle Marie DESGARDINS vefve de Jan DAUDENFORT Sr de Rabodinghes, demte en ceste ville, ayante acquis le droict par transport de Claude GREBERT tuteur de Jan Francois DESGARDINS fils et her du dit Allard, le 13/5/1657.

322) Reconnaissance N° 53 le 28/2/1673 : Jacques et Jenne VASSEUR frère et sœur à marier, agés Jacques de 40 ans et Jenne de 30 ans, de Sercques, enffans et hers de feuz Jacques et Jenne HEUBLE ; arrentemt le 7/7/1652 par Marie ROBERT vefve en dernières nopces de Francois LOSVELDE, et précédétemt d'Adrien DOEULLE, mère de Jenne Thérèse DOEULLE, Mre Pierre LECLERCQ (barré : et Jacques ROBERT) tutteur de la dite mineure, Pierre HIUS et Marie Isabelle DOEULLE sa femme, accordé arrentemt aus dits feuz Jacques VASSEUR et sa femme, de terres à Sercques. Au proffit de Nicolas MARCOTTE marchand drappier, la dite Jenne Thérèse DOEULLE sa femme, Wallerand FOSSE et la dite Isabelle DOEULLE, de ceste ville.

323) Reconnaissance N° 54 le 18/11/1673 : Jean LARDEUR fils de Thomas, laboureur à Sercques, mary de Marie COMIN, par avant vefve de Pierre BONJOIE ; rente par les dits BONJOIE et sa femme, au proffit de Sire Jean HENDRICQ, marchand en ceste ville et Damlle Anne CASTIAN sa femme, le 22/11/1664. Au proffit des dits Sire Jean HENDRICQ et sa femme.

324) Reconnaissance N° 55 le 12/8/1673 : Maximilien VANDENBERGUE Sr de Mussen et jh à marier, demt en ceste ville ; vente par le Sr Francois Ferdinand VANDENBERGUE et Damlle Marie Alexandrine VANDENBERGUE, ses frère et sœur, le 24/12/1672, du fief et Srie de Leuleucour, au proffit de (barré : Mre) Augustin QUEVAL mre chirurgien en ceste ville ; approuve et agrgré la dite vente.

325) Reconnaissance N° 56 le 10/6/1673 : Pierre MACREL labourier à Bilcques et Marie HANON sa femme, icelle fille et here de Jean et Margueritte HAUSOULIER, et comme propriétaire des immoebles affectés à rente ; rente créée par Pierre FREMANTEL et Jenne ROBBE sa femme, au proffit de Catherine DE BERSACQ, le 16/4/1575 ; hipotecq par dvt lieuten de bailly, mayeur et eschevins de Messieurs doyen et chapitre de l'église cathédrale de St Omer en leur Srie qu'ils ont à Bilcques le 19/1/1598 ; recognoissance par Jenne FREMANTEL vefve de Pierre LEBLOCQ, Jacqueline ROBBE vefve de Jean LEBINDRE, le 15/1/1598 ; recognoissance par le dit Jean HANON et Jacques DELEPOUVE au proffit de Messrs Srs de chapitre, le 30/5/1615 ; recognoissance par Mre Jean DEFRANCE pasteur de Bilcques et Pierre DELEPOUVE tutteurs de Jean DEFRANCE fils Adrien et Claire DELEPOUVE, Pasquier CARTON mary de Jenne DELEPOUVE, la dite Margueritte HAUSOULIER vefve du dit Jean HANON, au proffit des dits Srs de chapitre, le 15/1/1647. Au proffit des dits Srs de chapitre, ayans droict par transport de Jean ALHOYE, Sire Guille ALHOYE et autres hers de Jacqueline DE BERSACQ.

326) Reconnaissance N° 57 le 1/7/1673 : Louys CHERMEUR labour à Werdrecques et Barbe MESQUERQUE sa femme, fille de Chrestien et d'Isabeau WILLERON, icelle Barbe petite fille et here des feuz Margueritte MOUILLE sa mère grande, quy fut fille et here d'Anselme Sieur de Rabodinghes et de Damlle Jacqueline LEGAY, icelle MESQUERQUE cousine et here d'Anthoinette MARTIN fille de Claire MOUILLE, icelle Claire fille et here des dits Anselme et Jacqueline ; rente par Claire MOUILLE vefve de feu Anthoine MARTIN, Anselme MOUILLE bg de ceste ville et Damlle Jacqueline LEGAY sa femme, au proffit de Mre Anthoine AUBRON licentié es droix, Sieur de Beaucauroix, le 13/12/1624 ; rapport d'héritage donné des mayeur et eschevins des francqs alleux de la chastellenie de St Omer le 31/5/1629. Au proffit de Jean WILLERON notte Royal de la résidence de St Omer, ayant acquis le droict par transport le 18/5/1664.

327) Reconnaissance N° 58 le 4/4/1673 : Claude GROU de ceste ville, curateur aux biens vaccans par Andrieu LANTOINE bg marchand en ceste ville et Gillette ROUDEN sa femme ; le 1/12/1635 par les dits Andrieu LANTOINE et Gillette ROUDEN sa femme, au proffit de Marcq DIENOUWART et Damlle Marguerite FERON sa femme. Au proffit de Damlle Jenne Thérèse DIENOUART vefve de Charles Robert VINCENT, petite fille et here des dits Marcq et Damlle Marguerite FERON.

328) Reconnaissance N° 59 le 13/3/1673 : Martin QUEVAL marchand brasseur en ceste ville, curateur aux biens vaccans par Jacques FASQUEL et Francoise FLOURENT sa femme, vivans dems à Loelinghem lez Tournehem ; 2 rentes : la 1^{ere} le 7/10/1600 et l'autre le 5/10/1619, créées par Louys DE WISSOCQ au proffit d'Antoine PETIT ; raport d'héritages donnée des bailly et hommes de fief de la tre et Srie de Monecove le 8/10/1625 ; déclarés sur le dit Jacques FASQUEL et Jean son frère, propriétaires des héritages affectés aus dites rentes ; sentence le 19/12/1647. Au proffit de Mre Maximilien DE PAN Sr de Montigny, procureur du Roy au bailliage, mary de Damlle Marie Marguerite DAUDENFORT, icelle fille et here de feu Jan, vivant Sr de Rabodinghes, quy en at acquis le droict (barré : par transport) par moyen.

329) Reconnaissance N° 60 le 3/2/1673 : Jacqueline HARSIN jf à marier de Fauquemberghe, fille here de Jan et Liévinne CADET quy fut fille et here de Liévin et Jacqueline DE BOULOIGNE ; rente créée par les dits Liévin CADET et Jacqueline DE BOULOIGNE sa femme, au proffit des Sœurs Noires, le 3/10/1620. Au proffit du couvent des dites Sœurs Noires à St Omer.

330) Reconnaissance N° 61 le 4/3/1673 : Francois DERUDDER meusnier à Waten et Chrestienne ZEGERS sa femme, icelle fille et here de Simon ZEGRES, vivant laboureur à Esperlecque ; le 3/2/1651 par le dit Simon ZEGERS, au proffit de Jan DAUDENFORT en qualité de mary de Damlle Marie DESGARDINS, tutteur de Gérard DESGARDINS, iceux DESGARDINS petits enfans et hers de Damlle Isabeau GAULTRAN ; opignoration de rente créée par Antoine FLOURENT et autres, au proffit de Damlle Catherine GODTSHALCKE vefve de Noel HANON, le 16/6/1612, de la quelle rente la dite GAULTRAN en at acquis le droict par tspot. Au proffit de la dite Damlle Marie DESGARDINS, à pnt vefve du dit Jan DAUDENFORT, de ceste ville, petite fille et here de la dite Damlle Isabeau GAULTRAN, et sœur et here du dit Gérard son frère.

331) Reconnaissance N° 62 le 7/1/1673 : Antoine BRASSART charpentier à Cléty, fils de Jean et de Marie FOURMENT, vivante fille here d'Antoine et de Jenne FOREST ; le 11/4/1622 par les dits FOURMENT et FOREST sa femme, rente au profit de Martin EULART ; dont Marie BALLE vve de Mathieu HAULTEFOEULLE en at acquis le droict par tspot le 25/2/1630. Au profit d'Adrien HAULTEFOEULLE fils Michel, de la dite ville, ayant acquis le droict par donation verballe d'icelle BALLE ; au dit Michel et Anne Marie LUCQ sa femme, père et mère du dit Adrien, durant son bas age.

- 332) Reconnaissance N° 63 le 10/6/1673 : Mre Jan Bapte CLEMENT pbre pasteur d'Esperlecques, Phles, Jenne et Anne Thérèse CLEMENT ses frère et sœurs, de Sercques, pour gratifier Anthoinette DEVOS vve d'Anthoine CLEMENT, leur mère, comme ses cautions ; rente par elle créée au profit de l'église de Sercques, le 1/2/1658. Au profit de la dite église.
- 333) Reconnaissance N° 64 le 10/6/1673 : Jan SEVERIN laboureur à St Folquin pays de l'Angle, curateur aux biens vaccans par le tspas d'Antoine DEWULF le joe et Damlle Anne DEVIN sa femme ; le 6/3/1631 par les dits Antoine DEWULF et Anne DEVIN sa femme, au profit de feu Sire Jacques DHAFRINGUES Sr du Hil et Damlle Antoinette TARTARE sa femme. Au profit du Sr Guillaume BARD et Damlle Catherine Françoise LE THIEULIER sa femme, petite fille et here de la dite TARTARE.
- 334) Reconnaissance N° 65 le 3/7/1673 : Jan GRAVE de ceste ville, curateur aux biens vaccans et abandonés après le tspas et décès de Jacques GARBE et de Marie DELOBERGHE sa femme, fille et here de Marie DELEPOUVE ; par devant mayeur et eschevins d'Aire, sur les biens du dit Jacques GARBE, le 24/4/1641, somme due par les dits GARBE et sa femme, à cause de vente de draperie faicte à la dite DELEPOUVE, par Lucq CARPENTIER et Jenne MAZURE sa femme, de lettres patentes du 16/8/1640. Au profit de Nicolas LEGAY fils de Robert, quy en at eu le droict par transport des dits Lucq CARPENTIER et sa femme.
- 335) Reconnaissance N° 66 le 27/6/1673 : Guillaume CARON mre tailleur d'habits à St Omer, Marie DAMETTE sa femme, Anne DAMETTE femme à Jacques DELEPIERRE soldat de la compagnie du Sr BALBURE, les dits DAMETTE niépches et heres de Marie DAMETTE leur tante ; à Aire le 18/1/1642 par la dite feu Marie DAMETTE, au profit de Pierre DAUSQUE labour à Senlis et Marie LEFEBVRE sa femme ; hypotecque à Mazinghem, Molinghem et Han le 14/3 du dit an. Au profit des dits DAUSQUE et sa femme.
- 336) Reconnaissance N° 67 le 27/6/1673 : Charles DENIS praticien, jh à marier demt pntement en ceste ville, curateur aux biens vaccans par les tspas d'Anthoine HESTRU et Jacqueline BONNET sa femme, fille et here de feuz Jacques et Margte PRUVOST sa femme ; rente par les dits Jacques BONNET et sa femme, au profit de Benoist DHAFRINGUES bg brasseur en ceste ville, passée par dvt les bailly d'Esquerdes le 10/2/1604 ; recognue par les dits HESTRU et sa femme, le 22/11/1613. Au profit de vénérable personne Mre Christophe Bernard DHAFRINGUES pbre chanoine de la cathédralle de St Omer en ceste ville, fils et her de feu Mre Anthoine, à son trespas escuier, conseiller du Roy en son conseil d'Artois, quy fut fils et her du dit Benoist.
- 337) Reconnaissance N° 68 le 10/6/1673 : Baulduin FRERET laboureur et mosnier à Blendecques, fils et her de Jenne LECOUSTRE ; rente le 22/4/1629 par Jan PARMAN mosnier des Dames Abbessé et couvent de Ste Colombe en Blendecqueset la dite Jenne VERCOUSTRE (!) sa femme, au profit d'Isabeau CAYER vefve de Phles MERLEN. Au profit de Denis DERIN praticien en ceste ville, ayant droict par tsport de la dite rente.
- 338) Reconnaissance N° 69 le 10/5/1673 : Péronne HANSCOTTRE femme à Nicolas SIMON labourier à Norkercke, icelle fille et here de feu Pierre ; recognoissance par luy passé avecq Robert HANSCOTTRE, frère de la dite comparante, au profit de Sire Inglebert VANDENBOSQUE eschevin de ceste ville, le 6/10 dern ; rente par Jacques HANSCOTTRE et Marie LEWINTRE sa femme, à la caution de Pierre HANSCOTTRE père de la dite comparante et du dit Robert, duquel ils sont héritiers, au profit d'Abraham DAENS et Damlle Jacqueline LEPORCQ sa femme, le 27/2/1632. Au profit du dit VANDENBOSQUE petit fils et her de la dite Damlle LEPORCQ.
- 339) Reconnaissance N° 70 le 27/6/1673 : Magne (*Magdelaine*) WILLERON vefve en secondes nopces d'Omer SAISON et précédentemt de Francois LUCIEN, de ceste ville, fille et here de feu Margueritte MOUILLE quy fut fille et here d'Anselme Sr de Rabodinghes et de Damlle Jacqueline LEGAY, icelle comparante héritière d'Anthoinette MARTINE sa cousine germaine, fille de Claire MOUILLE, icelle Claire fille et here des dits Anselme Sr de Rabodingues et Damlle Jacqueline LEGAY ; arrentement créée par Bertin SAUWIN et Jacqueline WILLERON sa femme, à la caution des dits Anselme MOUILLE et sa dite femme, au profit de Gabriel MAYOUL Sr du Ploich et Damlle Pétronelle CAUCHETEUR sa femme, le 9/2/1624 ; recognoissance le 19/10/1655 par Marcq VASSEUR et la dite Jacqueline WILLERON sa femme. Au profit de Damlle Marie MAYOUL fille et here des dits Gabriel et Damlle Pétronelle CAUCHETEUR.
- 340) Reconnaissance N° 71 le 6/2/1673 : Jean TURQUOY à son tour eschevin du pays de Brédenarde, demt à Audruicq, curateur aux biens vaccans par le trespas de Pierre MORONVAL, vivant demt à Audruicq, et propriété des immoeubles affectés à rente ; rente par Jacques DE MARQUISE et Franchinne BONINGUE sa femme, au profit de Jean HOCHART et Chrestienne SCAETZ sa femme, par dvt mayeur et eschevins d'Audruicq le 26/5/1589. Au profit de Sire Jean Bapte HENDRICQ eschevin de ceste ville, y demt, ayant acquis la dite rente, vendue par exécution de justice coe aptenante à la curatelle de Sire Hugues OEULLIET et Damlle Jenne PRUVOST sa femme.
- 341) Reconnaissance N° 72 le 10/1/1673 : Jean BROUCQ d'Audruicque, curateur aux biens vaccans de Cornille DUVAL, vivant demt à Zutquerque ; le 17/4/1635 par Jean DUVAL fils du dit Cornille, et Noelle VERGRIETTE sa femme, à la caon du dit Cornille, Jean VERNAL de Zutquerque et Jan COLLEN labour à Polincove, au profit du couvent des Rgeuses de La Magdelaine, dictes « repenties » en ceste ville. Au profit du dit couvent.
- 342) Reconnaissance N° 73 le 8/2/1673 : Bertin HANSCOTTRE jh à marier de Loeuilinghem lez Tournehem, agé de 30 ans ; rente créée par Floure HANSCOTTRE, son père, au profit de Jean DELACOURIE bg marchand en ceste ville, le 14/7/1656 ; hipotecque donnée des bailly de la Srie de Loeuilinghem le 20 des mois et an. Au profit du dit DELACOURIE.
- 343) Reconnaissance N° 74 le 23/1/1673 : Phles TASSART de St Omer, curateur aux biens vaccans par le tspas de Jacqueline MERLEN vefve de feu Josse LOURME et (barré : de Nicaise LOURME) de Jan POTTIER ; le 8/3/1634 par les dits Jacqueline MERLEN vefve de feu Josse LOURME et (barré : Nicaise LOURME son fils) Jan POTTIER fils Pierre (barre : et Pierre FAUCQUET marissal) dems à Arcques, au profit d'Antoine LEPBRE et Anne VASSEUR sa femme, par avant vefve de Pierre TRISTE, après le tspas de la dite VASSEUR aux enfans du dit TRISTE. Au profit de Charles TRISTE rentier en ceste ville, fils et her de la dite Anne VASSEUR.
- 344) Reconnaissance N° 75 le 23/1/1673 : Phles TASSART de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le tspas (barré : de Guillaume CHEVALIER labour à Arcques et Catherine CRESPIAN sa femme) d'Augustin DURANT, vivant labour et hostelain à Arcques et d'Antoinette MARTEL sa femme ; le 5/6/1635 par Guillaume CHEVALIER labour à Arcques et Catherine CRESPIAN sa femme, à la caution du dit Augustin DURANT labour et hostelain à Arcques, au profit de Mre Jan PITOUX et Damlle Jacqueline VASSEUR. Au profit de Charles TRISTE rentier en ceste ville, petit fils et her de Damlle Jenne PEPIN.

345) Reconnaissance N° 76 le 28/1/1673 : Catherine LEFRANCQ vefve de Pierre OBRY, de St Folcquin pays de l'Angle ; bail passé par devant eschevins du dit pays de l'Angle le 20/5/1664 par le dit Pierre OBRY et Phles Charles LEMAIRE, avoir prins cense de Jan DE CROISILLES Sr de La Blanchemotte, au nom de leurs Exces Madame La Duchesse d'Haure et Monseigneur le Ducq son fils, tout le moulin, manoir et terres y reprises. Au profit du dit Seigneur Ducq d'Haure.

346) Reconnaissance N° 77 le 10/1/1673 : Jacques LAPIERRE labour à Wavrans et Jenne CRIQUE sa femme, Jan THIRAN labourer au dit lieu et Marie CRICQUE sa femme, icelles Jenne et Marie CRICQUE heres et enfans de Francoise (barré : PRUVOST) BOURGEOIS et icelle fille et here de Charles BOURGEOIS ; le 1/3/1628 par Charles CAROULLE labourer au Plouch paroisse de Wavrans, à la caution du dit BOURGEOIS, au profit de Jan PARENT de Gravelinghes. Au profit de Francois COURTOIS brasseur à Dunckerke, fils et her de Liévin et Damlle Anne PARENT, icelle PARENT fille et here du dit Jan PARENT.

347) Reconnaissance N° 78 le 6/1/1673 : Sr Jan Bapte DE MERLE de Poperinghe, « héritier par bénéfice d'inventaire » de la maison mortuaire du Sr Jan BECQUART ; 3 causes intemptées par Josse MAES, en qualité de propriétaire de la rente cy après, esuelles causes Guillaume BONTAMPS cessionnaire d'icelle est entré et reprins les erremens, une contre le dit comparant, l'autre contre Antoine PICQUE en qualité de donataire du dit BECQUART, et la 3ème contre Mre Jan THERET comme occupeur de la maison affectée à la dite rente ; rente le 31/10/1637 par le dit Jan BECQUART, au profit de Jan et Marie BECQUART ; hipotecque le 2/11/1652. Au profit du dit Guillaume BONTAMPS eschevin juré au conseil de la ville d'Aire, en ayant le droict du dit MAES, par transport du 7/10/1669.

348) Reconnaissance N° 79 le 14/1/1673 : Nicolas LAURENT praticien en ceste ville, curateur aux biens vaccans par les tspas de Claude MAES et Anne DICKENS sa femme et Gervais DICKENS le joeusne, frère de la dite Anne ; le 10/1/1631 par le dit Claude MAES, Anne DICKENS sa femme et Gervais DICKENS le joeusne, au profit de Damlle Chrestienne LECOMTE vefve de Pierre SAUWIN. Au profit d'Henry GHUNS apoticaire en ceste ville, ayant droict par tspot de la dite rente.

349) Reconnaissance N° 80 le 12/1/1673 : Jehan Bapte GALLIOT jh à marier de ceste ville, curateur aux biens vaccans de feuz Jacques CALLART et Claudine DUCIGNE sa femme ; par les dits CALLART et sa femme, de furnir au couvent des Religieuses du tiers ordre de Ste Margte en ceste ville, pour dot de Claude CALLART fille des dits Jacques et Claudine DUCIGNE sa femme, religieuse au dit couvent, le 3/10/1637. A la volonté des administeurs duquel couvent.

350) Reconnaissance N° 81 le 6/9/1673 : Nicolas LAVOISIER bailly d'Eule, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de Francois DUMAISNIL, vivant soldat du Comte de La Motterie ; le 22/12/1668 par le dit Francois DUMAISNIL, au profit de l'église de St Denis à St Omer ; décret de « la main assize » donnée du bailliage de St Omer le 1/5/1672. Au profit de la dite église.

351) Reconnaissance N° 82 le 17/8/1673 : Jean LEFEBVRE labour à Arcques, propriéte des terres affectées à rente ; rente par dvt Bertin ROSE lieutenant d'Aman de la Comté d'Arcques, en pnce des eschevins le 26/4/1561 par Maurice VANDERWEGHE et Robert VIERLOOT oncle et advoé de l'enfant du dit Maurice, qu'il olt de Jenne VIERLOOT, au profit du Seigneur Messire Gérard DE HAMERICOURT, lors Abbé de St Bertin ; rapport d'hérités de terre gisante proche « la Justice », listant à Guillaume DE LONGUENESSE, à Bauduin HIELLE, au « Milleweq », à Bauduin THIBAUT, terre au « Mont des Dismes » listant à Jacques MARTEL, terre au « Picquendal » listant à Anyeux ROBIN, au dit Robert VIERLOOT, aboutant à « la Brimbretstraete » à Jean GARE, passée en chirographe signées : PIGOUCHE. Au profit du collège de St Bertin, fondé pour les pauvres en la ville de St Omer.

352) Reconnaissance N° 83 le 11/3/1673 : Francois LURETTE hostelain à Blecquin, mary de Marie SAGOT, par avant vefve de Jacques DELESPINE, vivant brasseur au dit lieu ; le 1/2/1667 par les dits LESPINE et SAGOT avoir promis payer à Denis CHOCQUEL marchand en ceste ville. Au profit de Damlle Isabelle DUCHOCQUEL, de ceste ville, fille et here du dit feu Denis.

353) Reconnaissance N° 84 le 10/7/1673 : Charles TETELIN charbonier à Mercque St Liévin et Jacqueline VASSAL sa femme ; rente passée par dvt bailly de Mercque St Liévin le 26/7/1664 par la dite Jacqueline VASSALE, lors jf à marier, au profit de Pierre PEPLU bg marchand apoticaire en ceste ville. Au profit du dit PEPLU.

354) Reconnaissance N° 85 le 30/9/1673 : Jérosme DRINCQUIER bailly de Noeufvrie, demt à Noirdausque, fils et her de Jan, et comme oncle et tuteur de Louis et Léonore BECQUET enfans de feuz Louis et Jacquemine DRINCQUIER, icelle fille et here du dit Jean, possesseur et détempteur de tres, allencontre des hers de Jan GOVARE et Marguerite BLIN, scitué au lieu nommé « la Denne dict Malherbe » à Noirdausque, affectée à arentement deub aux tables des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis à St Omer. Aux administrateurs des dites tables.

355) Reconnaissance N° 86 le 23/5/1673 : Franchois et Jenne BLONDEL enfans à marier de feu Jean, et héritiers d'iceluy, d'Esquedes, agés Franchois de 25 ans et Jenne de 27 ans ; rente créée par le dit feu Jean BLONDEL, au profit de Jacques GUILLEMIN marchand en ceste ville, le 25/4/1645. Au profit de Claire GUILLEMIN vefve d'Hendricq GILLES, de ceste ville, fille et here du dit Jacques.

356) Reconnaissance N° 87 le 6/2/1673 : Antoine BILCQUE labourer à Fauxquenberghues, Margueritte BILCQUE vefve de Pierre DESPLANCQUES, de Mercque St Liévin et Francois LINGLET labourer à Picquendal paroisse du dit St Liévin (barré : et Anne BILCQUE sa femme), les dits BILCQUE frère et sœur(s) enfans et hers de feu Pierre et iceluy fils et her de feu Jean ; rente par le dit Jean BILCQUE, Hubert THIBAUT, Marie WATEL sa femme et Andrieu DE BECCOURT, vivans dems à Campaigne lez Boulenois, au profit de Nicolas LAY sergent à cheval du bailliage de St Omer et Margueritte WALLART sa femme, le 3/12/1611. Au profit de Mre Chles DESMONS greffier pnal de ceste ville.

357) Reconnaissance N° 88 le 29/10/1673 : Quintin HOVELT labour et bailly de messieurs les rgeux Abbé et couvent de St Bertin en Tatinghem, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de feu (barré : Jean) Francois HAUSAULIER, vivant labourer à Estrethem ; rente par Flourent HOVELT et Péronne (barré : BERTOULT) HAUSSAULIER sa femme, à la caution de Michiel HOVELT et Jean HAUSSAULIER, au profit de Claudine HOVELT vefve d'Anthoine LEWAY, le 2/10/1636. Au profit de Jean LECONTE marchand en ceste ville et Marie Margte MARISSAL sa femme, ayante acquis le droict de la dite rente, des exécuteurs testamentaires de feu Mre André LEWAY, par transport qu'ils en ont fst au profit de la dite MARISSAL le 19/3/1655.

- 358) Reconnaissance N° 89 le 13/3/1673 : Mre Nicolas FENET marchand à Renty et Damlle Jenne DARCHIES sa femme ; transport ce jourd'huy fst à leur proffit par les mères et religieuses du couvent des Sœurs Noirs, de rente créée par Liévin CADET et Jacqueline DE BOULOINGNE sa femme. Au proffit du dit couvent.
- 359) Reconnaissance N° 90 le 17/11/1673 : Maurice BRIDEL bg mre tisserant de toille en ceste ville, mary d'Anne JOLY ; rente créée par la dite Anne JOLY et Jaspert JOLY, son père, au proffit de vénérable personne Mre Jean HANNE pbre pasteur de Ste Aldegonde en ceste ville, le 19/9/1671. Au proffit du dit Sr pasteur.
- 360) Reconnaissance N° 91 le 20/1/1673 à Aire : Adrien BOUDENET labour à Rincq, Jan Francois BOUDENET encore à marier, (barré : et Pierre LEROY labour à Rincq et Marie Jenne BOUDENET sa femme), les dits BOUDENET enffans et hers de Liévin et Marie DUVAL leurs père et mère ; rente à Aire le 19/9/1640, par Liévin BOUDENET labour et Marie DUVAL sa femme, de Rincq, au proffit de Pierre LEGRAND et Jenne VILLAIN sa femme, marchands es faulxbourgs de la porte St Omer. Au proffit de la dite VILLAIN vefve du dit LEGRAND.
- 361) Reconnaissance N° 92 le 9/6/1673 à Aire : Jan et Lambert OBIN enffans et hers de Guislaine DELHOSTEL, Pierre VASSEUR et Guislaine OBIN sa femme et Jan OBIN, les dits Guislaine et Jean frère et sœur, enffans et hers de Marie DELHOSTEL, icelles DELHOSTEL filles et heres de Francois et de Louyse DEFAVIERES, tous d'Estrée la Blanche, comme propriétaires des héritages affectés à rente ; à Aire le 6/11/1609 par les dits Francois DELHOSTEL, vivant brasseur et labour à Estrée la Blanche et Louyse DE FAVIERES sa femme, au proffit de Simon GRAVE bg à Aire ; hypotecque donnée des bailly et hommes du Seigneur de Croix en sa Srie au village de Liestres le 6/11/1609 et les 2^{ndes} données des bailly et hommes du chapitre d'Ipre en leur Srie qu'ils ont à Blessy le 7/12 du dit an ; transport par les exécuteurs testamentaires du dit Simon GRAVE déffunct, au proffit de la fondation faicte en l'église collégiale de St Pierre en ceste ville d'Aire, par feu Mre Pierre MACHART, à son tspas pbre et chanoine d'icelle église ; recogne par Martin OBIN et la dite Guislaine DELHOSTEL sa femme, au proffit de la dite fondation, à Aire le 6/1/1648. Au proffit de la dite collégiale de Saint Pierre, pour subvenir à la dite fondation ; cause intemptée contre eux comparans, par Mre Baulduwin DESLIONS pbre chanoine et receveur de la dite église collégiale.
- 362) Reconnaissance N° 93 le 8/10/1673 à Aire : Guille et Marie DUFOUR frère et sœur germains, enffans et hers de Anne SAISON, vivante femme à Loys DUFOUR, icelle Anne fille et here d'Adrien, de Garlinghem paroisse de St Martin ; à Aire le 8/1/1635 par le dit Adrien SAISON avecq Barbe DELEBECQ sa femme, au proffit de Jacques DAMAN, à son trespas eshevin d'Aire. Au proffit de Damlle Jacqueline DAMAN fille et here du dit déffunct DAMAN.
- 363) Reconnaissance N° 94 le 26/5/1673 à Aire : Jan DEFLANDRE thiseran à Aire et Franchoise BOCQUET sa femme, fille et here de Nicolas BOCQUET et Franchoise MIOT, ses père et mère, et coe propriétaires de la maison affectée à la rente ; rente en la dite ville le 25/11/1655 par les dits Nicolas BOCQUET bg porteur aux sacq et Franchoise MIOT sa femme, au proffit de Damlle Marie BARD vefve d'Anthoine CARPENTIER, de St Omer. Au proffit de la dite Damlle Marie BARD.
- 364) Reconnaissance N° 95 le 15/10/1673 à Aire : André LE THELIER bg à Aire, curateur aux biens vaccans par le trespas de feu Robert HAUWEL, vivant demt es fauxbourg de la porte d'Arras de ces ville ; à Aire le 26/1/1666 par le dit feu Robert HAUWEL et Jacqueline DELAIRES sa femme, au proffit d'Anthoine BOUBERT, vivant marchand eschoppier es dit fauxbourgs et Péronne LEMAISTRE sa femme ; hypotecque données des prévost et eschevins de Rocquestoir le 17/2 du dit an. Au proffit de la dite Péronne LEMAISTRE, pntent femme à Pierre HALOCHERY, des dits fauxbourgs, et la moictié aux enffans qu'elle at retenu du dit feu Anthoine BOUBERT son premier mary, héritiers d'icelluy.
- 365) Reconnaissance N° 96 le 28/7/1673 à Aire : Jacqueline BECCART à marier, fille et here de Pierre, d'Enguenegatte ; à Aire le 24/2/1586 par Estienne DUPUIS labour à Enguengatte et Pierre FROMANTEL labour à Amette, au profit de Jacq CAVEREL mre des ouvrages de ceste ville d'Aire ; recogne par le dit Pierre BECCART, père de la dite Jacqueline, fils et her d'Anthoinette DUPUIS, femme de Jan BECART, icelle fille et here d'Estienne, le 8/4/1652 ; hypotecq donnée des bailly de la Srie d'Enguenegatte le 13/11/1589. Au profit de Jan HANNOTTE receveur des Estats d'Artois, demt à Aire, ayant droict par transport de la dite rente.
- 366) Reconnaissance N° 97 le 10/11/1673 à Aire : Jan CAUMARTIN sergent à cheval du baillage d'Aire, curateur aux biens vaccans par le trespas de Francois MARTEL, fils et her de Jan et Anne DENIS, ses père et mère ; par devant bailly de Mametz et Marthes le 17/7/1629 par les dits Jan MARTEL marischal à Mametz et Anne DENIS sa femme, père et mère du dit Francois, au proffit de l'esglise de St Quintin. Au proffit de la dite église.
- 367) Reconnaissance N° 98 le 19/9/1673 à Aire : Jan FAINNE labour à Blaringhem sur Artois et Margueritte ANDRIEU sa femme, fille et here de Barbe LAY, propriétaires et occuppeurs des parties des héritages affectés à rente ; le 9/6/1622 par Jacq ANDRIEU l'aisné, Jacq ANDRIEU le josne, Barbe LAY sa femme et Nicolas ANDRIEU cousturier à Werdrecq, au profit d'Adrien DELABEN eschevin d'Aire ; hypotecq donnée des bailly de Cohem et Campaigne à Blaringhem le 14/6/1622. Au profit de Mre Christophe Franchois VINCENT pbre chanoine de la collégiale de Saint Pierre à Aire, fils et her de Damlle Catherine DELABEN qui fut fille et here du dit Adrien ; somme païé au dit VINCENT par Franchois DELEHAY relict de la dite Barbe LAY, que le dit DELEHAY entend à la charge des obligés en la dite rente.
- 368) Reconnaissance N° 99 le 4/6/1673 (à Aire) : Adrien BOUDENET labour à Rincq, Jan Francois BOUDENET à marier, Pierre LEROY labour et Marie Jenne BOUDENET sa femme, de Rincq ; le 16/3/1639 par Guillaume QUENIVET et Jacqueline BOUDENET sa femme, et Liévin BOUDENET, lors à marier, au profit de Martin DEFRANCE et Margueritte DELEPORTE sa femme ; hypotecq donnée des maieurs et eschevins d'Aire le 11/9 du dit an ; les dits comparans en qualité d'héritiers du dit feu Liévin BOUDENET, leur père, et coe possesseurs des hérits affectée à la dite rente. Au profit de Barbe DEFRANCE de ceste ville, fille et here des dits Martin DEFRANCE et Margueritte DELEPORTE.
- 369) Reconnaissance N° 100 le 5/10/1673 à Aire : Jacques VIDELAINE à marier, d'Aire, fils et her de feu Jenne PEUPLUT, à son trespas vefve de feu Pierre VIDELAINE, et comme frère germain et her de Pierre VIDELAINE, et comme propriétaire des héritages affectée à la rente ; le 1/9/1633 par la dite PEUPLUT au proffit des enffans de Mre Pierre DELAPIERRE ; recogne par le dit feu Pierre VIDELAINE, frère du dit compant, le 27/11/1645 ; hypotecque donnée des mayeur et eschevins d'Aire le 18/1/1634 et 2/3/1658 ; et transport. Au proffit de Guillaume DELEGERRY d'Aire, ayant droict par transport de la dite rente.

- 370) Reconnaissance N° 101 le 28/9/1673 (à Aire) : Jacques VIDELAINE labour, demt présentement à Aire, fils et her de Jenne PEUPLUT vefve de Pierre VIDELAINE ; le 30/5/1640 par la dite Jenne PEUPLU, Mre Martin VIDELAINE et Pierre VIDELAINE, desquels le dit comparant est frère germain et héritier, créée au proffit de Robert DESLIONS et Jenne LEGRAND sa femme.
Au proffit de Guille DELEGERRY d'Aire, lequel at acquis le droict d'icelle par transport de Pierre CHUETTE, ce jourd'huy, le dit CHUET au précédant d'Adrien ENGRAND mary de Marie DUPONT et de Martin DUPONT enfans d'Antoine DUPONT, quy en avoit droict au précédent des dits DESLIONS et sa femme.
- 371) Reconnaissance N° 102 le 22/4/1673 « au chasteau de Cohem » : Damlle Florence DE HAPIOT femme de Dominicq DE GRENET escuier Sr de Cohem, dems à Cohem ; à Aire le 17/12/1660 par le dit Sr de Cohem, son mary, créée rente au proffit de Jean FARDEL et Anne HANON sa femme. Au pffit des hers des dits feu Jan FARDEL et Anne HANON sa femme, à leur tspas marchand à Aire.
- 372) Reconnaissance N° 103 le 15/2/1673 à Aire : Chles BASC(H)OT adjudant de la joeunesse, marchand librere à Aire, fils et her de feu Jean et Magne PARMA, ses père et mère, propriéte de la maison affectée à rente ; rente le 14/8/1625 par les dits Jean BASCOT et Magne PARMA sa femme, au proffit de Pierre ROGIER procureur et notte en la dite ville ; hypotecque donnée des mayeur et eschevins de ceste ville le 8/3/1642 ; recognoissance de Jenne BASCOT au proffit de Damlle Jacqueline ROGIER, fille et here du dit feu Pierre, le 9/4/1642. Au proffit de Damlle Marie Thérèse ROGIER, niépce et here de Damlle Jacqueline ROGIER, fille vivante en coélibat en la dite ville.
- 373) Reconnaissance N° 104 le 4/6/1673 à Aire : Pierre LEROY labour à Rincq et Marie Jenne BOUDENEL sa femme, icelle fille et here de Liévin BOUDENEL ; le 19/9/1640 par le dit Liévin BOUDENEL et Marie DUVAL sa femme, au profit de Pierre LEGRAND et Jenne VILLAIN sa femme. Au profit de la dite VILAIN vefve du dit Pierre LEGRAND.
- 374) Reconnaissance N° 105 le 14/6/1673 : Phles ROUTART mayeur des francqs alleux de la chastellenie de St Omer, résident en ceste ville, curateur aux biens vaccans par les trespas de Jean OGIER, vivant labourier à Wismes et Antoinette GAVERLOIS sa femme ; le 7/10/1634 par les dits OGIER et sa femme, avoir promis payer à Légier MOULART de ceste ville.
Au proffit de Louis DESFOSES marchant chaudronnier en ceste ville et Marie Franchoise GUILLEMIN sa femme, fille et here de Jacques, ayant iceluy Jacques acquis droict par transport du dit Légier MOULART le 28/10/1634.
- 375) Reconnaissance N° 106 le 20/6/1673 : Pierre LEROUX mre chirurgien en ceste ville et Adrienne DE CLETY sa emme ; rente par Mre Jacques DE CLETY pbre, de ceste ville, le 12/12/1667 au proffit de Sire Pierre DELATTRE eschevin d'icelle ville et Damlle Marie MICHIELS sa femme. Au proffit des dits DELATTRE et sa femme.
- 376) Reconnaissance N° 107 le 28/11/1673 : Jenne FAUCQUEMBERGHES vefve de Jan COCQUEMPOT, et fille et here de (barré : Jacques) Marie DELOBEL quy fut fille et here d'Estienne, demte à Wavrans ; le 15/9/1623 par le dit feu Estienne DELOBEL, au proffit de Mathieu QUINTOIS ; hypotecque et rgance par Marie DELOBEL au proffit d'Antoine BOUVET marchand en ceste ville, ayant droict par achapt, le 22/7/1666 ; décret de main assize donné du conseil d'Artois le 15/2/1668 au proffit du dit BOUVET. Au proffit du dit BOUVET.
- 377) Reconnaissance N° 108 le 12/7/1673 : Jenne LE TAILLEUR vefve de Phles MERLENG, d'Esquerdes ; rente le 12/2/1663 par le dit feu Phles MERLEN, au proffit de Vincent DE WAVRANS bailly de Wizernes ; hipotecque des bailly et eschevins pour Messieurs les Religieus Abbé et couvent de Sainct Bertin en leur Srie qu'ils ont à Wizerne le 3/4/1663. Au proffit du Sr Jan Bapte DELATRE, à son tour eschevin de St Omer, quy en at acquis le droict par transport du dit Vincent DE WAVRANS le 8/2/1672.
- 378) Reconnaissance N° 109 le 3/6/1673 : Jan BROUAN manouvrier à Nortboncourt et Jenne PASSAGE sa femme, icelluy BROUAN (barré : cousin germain de Jan CUCHEVAL quy fut fils et her) nepveu et her de Robert et icelluy fils et her de Jan et de Catherine DEVOS ; rente le 30/7/1616 par les dits Jan CUCHEVAL et Catherine DEVOS sa femme, au proffit de (barré : Mre) Joachim BRICHE ; recogne par le dit Robert CUCHEVAL, le 27/1/1649 ; recogne par Chrestien BROUAN le 17/4/1666 ; hypotecque à Noortboncourt le 17/2/1617. Au proffit de l'hospital de St Jan Bapte en la ville d'Aire, ayant droict par donaon testamentaire du dit Mre Joachim BRICHE.
- 379) Reconnaissance N° 110 le 9/12/1673 à Aire : Phles DELEBARRE censsier de Maubus à Mametz, curateur aux biens vaccans de feu Adrien LEQUIEN, à son trespas censsier du dit Maubus ; le 15/3/1661 par le dit Adrien LEQUIEN et Adrienne DELATTRE sa femme, avoir prins à tiltre de ferme la dite cense de « Maubus ». Au profit de Mre Mathieu VANDERSTICQ Sr de Maubus, pensionnaire d'Ipre, fils et her de Mre Martin.

Reconnaisances 1674 : 93 pièces à Saint-Omer 4^E5/429 :

380) Reconnaissance N° 1 le 3/2/1674 à Fruges : Liévin LESPAULART jeune fils à marier de Wandonne, petit fils de Louis JOLLY et Péronne DUFLOS, ses père et mère grands maternel ; rente par dvt bailly de Wandonne le 15/3/1622 par les dits Louis JOLLY et Péronne DUFLOS, au proffit de à pnt déffunct Nicolas MORONVAL, vivant marchand à Fauquembergue.
Au proffit de Gille DEBONIERS, à son tour maieur de Fauquembergue.

381) Reconnaissance N° 2 le 23/2/1674 à Aire : Francois PRUVOST et Jenne BRETON sa femme, de Herbelles, icelle fille et here de Guillemette ALOY vve de Pierre BRETON, Pierre BRETON jh à marier du dit lieu et Marie BRETON jf à marier, demte pntement en service à Aire, enffans et hers de Francois quy fut fils et her de la dite Guillemette ALOY, et comme propriétaires des héritages affectés à rente ; à Aire le 16/7/1637 par la dite Guillemette ALOY et Mre Nicolas BRETON pbre chapelain de l'église collégiale de Saint Pierre à Aire, duquel les dits comparans sont aussy héritiers, rente au proffit de Mre Jan DELEFLIE demt chez Monseigneur le Révérendissime de Saint Omer ; décret de main assize donnée du conseil d'Arthois le 25/1/1656.
Au proffit de l'hospital de Saint Jan Bapte et de la chapelle de la paroisse de Saint Pierre en ceste ville d'Aire, et autres parens, tous donnataires testamentaires du dit feu Mre Jan DELEFLIE, à son trespas pbre et chanoine de la dite collégiale de Saint Pierre.

382) Reconnaissance N° 3 le 13/10/1674 : Gilles MASSEMIN de St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan FOBBE, vivant laboureur à Elvelinghem ; le 27/1/1624 par le dit Jan FOBBE et Françoise COLLE sa femme, à la caution de Mahieu MASSEMIN et de Marand FOBBE, père du dit Jan et Isabeau PIERS sa femme, au proffit de Mre Martin FRECHOCQ pbre chappelain de Bayenghem lez Esperlecques ; transport qu'en at acquis Jan MASSEMIN laboureur à Elvelinghem, de Michel CARTEL manouvrier à La Thuilloy poissee de Monchy Breton, agissant au nom de Pasquier MILLE et Jenne FERON sa femme, Francois DESLIONS et de Margueritte FERON vve de Louis LECLERCQUES, par transport du 5/6/1662 ; rattifiées le 20 des mois et an par Pasquier DEMILLY, la dite FERON sa femme et la dite Margueritte FERON ; les 2^{mes} les 15/11/1628 par les dits FOBBE et sa femme, à la caution de Simon OBERT d'Esperlecques, au proffit de Lambert MAES censsier de la plache et cense de Monecove ; hypotecque des mayeur de St Omer le 10/3/1629 ; les 3èmes le 16/7/1631 par les dits Marand FOBBE et Isabeau PIERS sa femme, à la caution du dit Jan FOBBE leur fils, au proffit du dit MAES ; hypotecque le 19/7/1631 ; les quelles le dit Jan MASSEMIN en at acquis le droict de Mre Gilles MAES advocat au conseil d'Arthois, le 3/4/1663.
Au proffit du dit Jan MASSEMIN.

383) Reconnaissance N° 4 le 12/2/1674 : Eustache DUCROCQ de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le tpsas de Jan PIDOU, vivant laboureur à Recques ; rente le 16/8/1631 par le dit PIDOU au proffit de Marie MERLIER jf à marier.
Au proffit de Charles DEGUISNES mre cuvelier en ceste ville, mary de Marie Thérèse ROBERT, niépche et here de la dite MERLIER.

384) Reconnaissance N° 5 le 1/10/1674 : Francois DE ST JAN laboureur à Matringhem, curateur aux biens vaccans de Clément MOREL et Marie ROBITAILLE sa femme ; à Aire le 26/3/1621 par le dit MOREL et sa femme, avecq Jan MOREL père du dit Clément ; hipotecque donnée des bailly de la Srie de Contes en Delettes le 1/4/1621.
Au proffit de Guillaume DUBOIS laboureur à Cappelle sur la Lys, ayant droict par transport de la dite rente.

385) Reconnaissance N° 6 le 18/7/1674 : Pierre DELATTRE labour à Masnil Dohem, fils et her de Liévinne CARON, icelle fille et here de Margtte WALLOIX, quy fut sœur et here de Marand ; rente par Maxime WALLOIX dict « du Cornet », fils Maxime, labour à St Liévin, au proffit de Wallerand DELELOE bg de St Omer, le 23/10/1579 ; rgnues par Wallerand WALLOIX fils et her du dit Maxime, au proffit d'Anthoine LHOST mary de Claudine VASSEUR, nepveur here d'Arthus VASSEUR, pbre, icelluy frère et her de Phles VASSEUR mary de Fhoise DUBUR here de Wallerand DELELOE, le 15/10/1612 ; hypotecque des bailly de la terre et Signorie de Mercques, le 18/6/1602.
Au proffit de Philippe DANEL marchand et mre tonnelier en ceste ville, vefvier de Jenne LHOST, quy fut fille et here d'Anthoine.

386) Reconnaissance N° 7 le 5/11/1674 : Jacques et Antoine HOVELT frères, Jacques de Tattinghem et Antoine de ceste ville, enfans et hers de Pierre et de Jenne COLMAN, quy ont esté héritiers, le dit Pierre de Jacques HOVELT son père et la dite COLMAN, de Jan COLMAN son père, Robert BOCQUET labour à Tattinghem, fils et her de Thomas, quy fut frère et here de Robert, et iceluy Robert fils et her de Jacqueline COLMAN, icelle fille et here du dit Jan COLMAN, Jan, Laurent et Jacques COLMAN frères, dems Jan à Tattinghem, et les dits Laurent et Jacques en ceste ville, enfans et hers de Robert et iceluy fils et her du dit Jan, Jean LINGLET labour à Acqwin, Marguerite VOLSPET sa femme, Robert VOLSPET estudiant aux humanités en ceste ville, agé de 24 ans, les dits Robert et Marguerite VOLSPET frère et sœur, enfans et hers de Robert, quy fut fils et her de Philippotte COLMAN, icelle fille et here du dit Jean, Jan CAPPELLE cordier en ceste ville et Marie Marguerite VOLSPET sa femme, icelle fille et here de Gilles, quy fut fils et her de la dite Philippotte COLMAN quy fut fille et here du dit Jean COLMAN ; « pour mectre fin au procès intempté contre eux » ; le 9/1/1598 par le dit feu Jan COLMAN et Jenne ERNOULT sa femme, Gilles COLMAN son frère, le dit feu Jacques HOVELT et Louis LARDEUR, au proffit de Damlle Catherine DEVINCQ vefve de Jan DE FRANCQUEVILLE ; hipotecque des mayeur et eschevins des francs alleux de la chastellenie de St Omer, le 18/12 du dit an ; donation faicte de la dite rente à la table des pauvres de l'égle du St Sépulchre en ceste ville, par Sire Jan COCQUILLAN, quy en avoit acquis le droict au précédent de Jacques DE CALONNE, et iceluy DE CALONNE, de Jan COCQUILLAN tuteur de Marguerite COCQUILLAN fille et here de Marguerite DE FRANCQUEVILLE quy fut fille et here de la dite Damlle Catherine DEVINCQ, la donation du 14/7/1647. Au proffit de la dite table des pauvres du St Sépulchre à St Omer.

387) Reconnaissance N° 8 le 20/1/1674 : Jan SEV(E)RETTE labourier à Fourbecque paroisse de Wavrans et Jenne CRE(N)LEU sa femme, icelle petite fille et here de Guichart COCQUEMPOT son aue ; rente par le dit Guichart DE COCQUEMPOT, comme caution avecq aultres, au proffit de Simon BROCQUET bg de ceste ville, le 4/2/1611.
Au proffit de Jan OGIER bg rentier de ceste ville et de Damlle Marguerite BAIART, ayant droict par moyens de la dite rente de Damlle (barré : Marie) Jenne BROCQUET sa mère, à son trespas vefve de Jacq BAYART, quy fut fille et here du dit Simon BROCQUET.

388) Reconnaissance N° 9 le 17/2/1674 : Gabriel CHARLEMAGNE labour à Tilcq et Catherine DROGUERY sa femme, icelle fille et here de feu Anthoine, et Nicolas DROGUERY jh à marier de Pihem, fils et her du dit Anthoine, et pour Jacqueline DROGUERY sa sœur à marier, « afligée de la plusaine partie de ses membres » ; rente le 9/1/1655 par le dit feu Anthoine DROGUERY labour à Biencque et Anne MAMEZ sa femme, au profit de feu Quintin LEZART et Damlle Jenne GUILLEMIN sa femme.
Au profit de Charles VALIERE marchand tanneur en ceste ville et la dite Damlle Jenne GUILLEMIN sa femme.

- 389) Reconnaissance N° 10 le 28/5/1674 : Guille CHERON bg mre taillieur d'habits en ceste ville, propriétaire de maison en la rue des bouchiers basse de ceste ville, tenante aux vefve et hoirs de Jean LAURENT, d'autre aux vefve et hoirs d'Antoine HOCHART, submise et affectée à rente deub à la chappelle de St Omer en la cathédralle de St Omer.
A Vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.
- 390) Reconnaissance N° 11 le .2/11/1674 : (*très abimé*) (PUNANT et Estienne VIGREU) ... sa femme .. de feu .. PUNANT ; passée le ..2/..4 ... PUNANT .. au Sr DERNOVAL. Au proffit du dit Sr DESLION, le rendage de 2 baux de terres, exprimés le 27/10 de la présente ... ; le dit Jan PUNANT les biens de son pupille. (sauf que les dits Jan et Adrienne PUNANT n'ont comparu)
- 391) Reconnaissance N° 12 le 26/2/1674 : Antoine BEDAGUE laboureur à Diffques, curateur aux biens délaissés par le tpsps de Nicole BEDAGUE sa sœur, quy fut fille et here de Gills BEDAGUES son père, vivant laboureur à Quelmes ; le 15/2/1605 (barré : 1615) par le dit feu Gilles BEDAGUE, au proffit de la chappelle de Ste Barbe érigée en l'église de St Jan en ceste ville. Au proffit de la dite chappelle de Ste Barbe.
- 392) Reconnaissance N° 13 le 20/10/1674 : Antoine BRUN(N)INCK et Jan GOUNEUR (*GOENEUTTE*) d'Audruicq, tutteurs de Charles Cornille GOUNETTE fils et her de Catherine BRUNINCK, vivante vefve de Jan GOUNETTE ; rente le 3/7/1646 par les dits Jan GOUNETTE et Catherine BRUNINCK sa femme, au proffit de Damlle Jacqueline DUTHIL. Au proffit de la dite DUTHIL.
- 393) Reconnaissance N° 14 le 5/3/1674 : Jan HAVERLOIX laboureur à Tilques et Francoise LEZART sa femme, icelle fille et here de feu Jan, vivant laboureur à Tilques ; bail le 8/5/1671 par le dit Jean LEZART, avoir prins en ferme de Damlle Jenne Marguerite BIENAIME vefve de Mre Robert DUTHILLOY, vivant advocat au conseil d'Artois, et mère des enfans qu'elle olt d'iceluy, le ¼ que luy aptient et à ses enfans, de terres à Sobruick et Tilques. Au proffit de Mre Jan Louis HANON advocat au conseil d'Artois, mary de la dite Damlle Jenne Marguerite BIENAIME, par avant vefve du dit Sr DUTHILLOY.
- 394) Reconnaissance N° 15 le 5/11/1674 : Inglebert RUFFIN de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par Guillaulme BOUVEUR, vivant laboureur à Blendecque ; rente par Jan BOUVEUR, Jossine LASNNE sa femme, Jan THELIER et aultres, au proffit de Marie WERBIER, le 9/12/1609 ; recognue par le dit Guillaulme BOUVEUR, le 18/6/1625.
Au proffit de Mre Guillaume LEFRANCOIS advocat au conseil d'Arthois et conseiller principal de ceste ville et Damlle Jenne D'HAFFRINGUES sa femme, fille et here de la dite WERBIER.
- 395) Reconnaissance N° 16 le 28/12/1674 : Jacques FLAMEN laboureur à Recq, mary de Louise COLEN, et comme tutteur de Marie et Louise COLLEN enfans mineurs et hers de Jan Bapte COOLEN et Anne COOLEN ; rente le 21/4/1632 par Guillaume VERVOORT et Francois LABROYE laboureurs à Polinchove, au proffit de Mre Nicolas MICHIELS conseiller du Roy au bailliage de St Omer ; recognues par Péronne VERVOORT femme de Francois LABROYE , Guillaume et Jan VERVOORT, au proffit des enfans du dit Sr Nicolas MICHIELS, le 6/4/1647 ; recognoissance par les dits Jan Bapte, Anne et Louise COLLEN le 10/11/1658 ; décret de mise de fait donné des lieutenant des villes chastellenies d'Auduiq et pays de Brédenarde le 18/7 dernier.
Au proffit de Mre Antoine MICHIELS advocat au conseil d'Artois, de ceste ville, quy en at acquis le droict de Charles BAILLART, Jan PIERS et Jan ALLART, par rétrocession passé à son proffit ce jourd'huy.
- 396) Reconnaissance N° 17 le 3/2/1674 : Jenne COFFIN vefve de Jacques DUPUICH, vivant caron, et mère des enfans qu'elle olt d'iceluy, Jan MARLE labour à Mamez et Marie DUPUICH sa femme, icelle fille et here du dit Jacques ; rente par Estienne GODOU marischal à Heuringhem et Jacquemine DERAN sa femme, au proffit de Martin HOCHART, le 23/8/1633 ; hypotecque des bailly et eschevins de la Srie d'Heuringhem le 22/11 du dit an ; contrat par le dit Jacques DUPUICH, de descharger les dits GODOU et sa femme, vers le dit Martin HOCHART, par dvt bailly de Heuringhem le 23/5/1634.
Au proffit d'Isabeau BOEYE vefve d'Anthoine HOCHART, de Solbruicq, iceluy fils et her du dit Martin, et coe ayant droict par transport de Martine HOCHART vefve de Nicolas MERLEN, pour l'autre partie, passé le 20/3/1672.
- 397) Reconnaissance N° 18 le 26/2/1674 : Marie JOIEL fille à marier de feu Antoine JOIEL, agée de 21 ans, de Blaringhem sur Artois ; rente par Antoine JOIEL et Marie TUBEAUVILLE sa femme, père et mère du dit Antoine, au proffit de Gabriel MAIOUL Sr du Plouicq, le 4/7/1626 ; hypotecque des lieutenant du Marquisat de Renty le 1/8/1636 ; rente par les dits Antoine JOIEL, sa femme et autres, au proffit de Mre Adrien LEGAY le 10/3/1616 ; hypotecq des lieutenant du dit Marquisat le 11/3/1616 ; transport du 3/6/1626 ; recognue au proffit des enfans et hers du dit Sr MAYOUL, par le dit Antoine JOIEL père de la comparante, et Louis JOIEL son frère, enfans et hers du dit Antoine. Au proffit de Mre Antoine MICHIELS advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Antoinette MAYOUL, et au proffit de Damlle Marie MAYOUL sa sœur, filles et heres du dit Gabriel.
- 398) Reconnaissance N° 19 le 6/3/1674 : Pétronelle LAURIERS vefve de Jacques VERCUCQUE, Guillaume et Adrien VERCUCQUE, frères, héritiers du dit Jacques leur père, de Nortquerque ; le 26/10/1666 par le dit Jacques VERCUCQ, à la caution de Thomas VERCUCQ son fils et Thomas HOLLANDRE son gendre, au proffit de Damlle Marie MICHIELS fille et here de Mre Nicolas, vivant conseiller de sa Maté au baillage de St Omer. Au proffit de la dite Damlle Marie MICHIELS.
- 399) Reconnaissance N° 20 le 6/6/1674 : Liévine LABROYE vefve de Phles ROMELAER, de (barré : Buschoeure) Leerseele chastelenie de Cassel, fille et here de Jan LABROYE et de Marie BAILLART, vivans dems à Polincove ; le 17/1/1626 par les dits Jan LABROYE et Marie BAILLART sa femme, au proffit de Damlle Jacqueline BRUNINCK, un arrentement. Au proffit de Mre André HARACHE rentier en ceste ville, ayant droict par tsport d'¼ d'1/3 du dit arrentement, et comme mary de Jenne MARTEL fille et here, d'un autre 1/3, et d'¼ d'autre 3ème 1/3 de Jacquemine CHOCQUEL sa mère, au moien du partage fait entre la dite Jenne MARTEL et ses cohéritiers de la dite CHOCQUEL, et George MARTEL leur père.
- 400) Reconnaissance N° 21 le 12/4/1674 : Louis DESFONTAINE (barré : manouvrier) cordonnier à Gournay, mary de Franchoise PETIT, fille et here d'Antoine quy fut fils et her d'Adam ; rente créée par le dit feu Adam PETIT et Jossine BRASSART sa femme, au proffit des enfans de Jean CAUCHETEUR, à Aire le 9/7/1635 ; recognoissance par le dit Antoine PETIT, Guille PETIT son frère et Guille FOURCROY, au proffit de Jenne TESTART et J. Adrien CAPELLE, en ceste résidence le 12/11/1652.
Au proffit d'Adrien, Franchoise et Marie LEMOISNE enfans et hers de la dite TESTART.

- 401) Reconnaissance N° 22 le 20/11/1674 : Francois DESPLANCQUES charpentier à La Motte Warnecque paroisse de Mercq St Liévin et Anthoinette MACQUINGHEM sa femme, icelle fille et here de Jean MACQUINGHEM l'ainé, quy fut fils et her de feu Wallerand ; par devant lieutenant particulier du bailli de St Omer le 10/12/1573, et les 2^{ndes} le 12/11/1577, créées par le dit Wallerand MACQUINGHEM, au profit de Wallerand DELELOE. Au profit d'Adrien ROELS bg en ceste ville, ayant droit par transport de Nicolas QUEVAL cousin germain et her de Sire Cornil QUEVAL, quy fut neveu et her de Damlle Marie QUEVAL, icelle fille et here de Cornil, quy at acquis le droict du dit Wallerand DELELOE ; recognoissances et hipotecque donnée des bailly de la Srie de La Motte Warnecque le 3/3/1582.
- 402) Reconnaissance N° 23 le 11/5/1674 : Liévine LABROYE vefve de Phles ROMELAER, fille et here de Jan LABROYE et Marie BAILLART, de Leerseele chastelenie de Cassel ; le 29/1/1633 par le dit feu Jan DELABROYE, vivant labour à Pollincove et Marie BAILLART sa femme, au profit d'Adrienne DUBROUCK vefve de Charles BAILLART, George HARACHE et Jacquemine BAILLART sa femme. Au profit de Mre André HARACHE marchand en ceste ville, fils et her des dits George HARACHE et Marie BAILLART, et petit fils et her de la dite Adrienne DEBROEUCQ.
- 403) Reconnaissance N° 24 le 12/12/1674 : Omer CORDIER bg hostelain à St Omer, fils et her d'Anthoine et Marie TASSOU, quy fut fille et here d'Andrieu et d'Anthoinette POCQUE ; rente par les dits Andrieu TASSOU et Antoinette POCQUE sa femme, au profit de Jean GILLIERS bg tanneur en ceste ville, le (barré : 25/10) 5/9/1615.
Au profit de Sire Jean BRUSSET eschevin juré au conseil de ceste ville et Damlle Isabelle DESMONS sa femme, icelle fille et here de Mre Charles DESMONS, vivant greffier pnal de ceste ville et Damlle Marie DUHAMEL, ayant acquis le droict des héritiers du dit Jean GILLIERS, pour la moitié, et de Damlle Marie COCQUILLAN, pour l'autre moitié.
- 404) Reconnaissance N° 25 le 14/6/1670 ! : Jan DELEDREVE bailly de Clercques, y demt et Atoinette DESCALLE sa femme, par avant vefve de Jan CLUNY, icelle fille et here de Marie HEUTIN, vivante femme de Guillaume DESCALLES labourleur à Clercques ; rente le 8/5/1632 par Charles DESCALLES, vivant labourleur au dit lieu et la dite Marie HEUTIN, au profit de Guillaume MEZEMACRE, vivant censsier de Beaurepaire. Au profit de Martin QUEVAL bg marchand brasseur en ceste ville, ayant droict par tsport de Jan MEZEMACRE et aultres cohéritiers du dit Guillaume MEZEMACRE.
- 405) Reconnaissance N° 26 le 6/3/1674 : Piétronelle LAUERIERES vefve de Jacques VERCUCQ, Guillaume et Adrien VERCUCQ frères et fils et hers du dit Jacques, labouriers à Noirkerke ; arrentement par le Sr Francois CORNETTE eschevin de ceste ville, avoit vendu à Joos DICHT et Jacques VERCUCQ labourieurs à Noirkerke, des terres ; recognue par Louys DUMONT curateur aux biens vaccans après le trespas du dit Josse DICHT, le 20/2/1666 ; recognoissance par Thomas VERCUCQ et Thomas HOLLANDE labouriers à Noorkerke, le 27/10/1666, au profit du Sr Francois CORNETTE fils et her du dit feu Francois. Au profit du dit Sr CORNETTE.
- 406) Reconnaissance N° 27 le 23/9/1674 : Jan CARURIER labourleur à Acquin, fils de feu Guillaume et de Chrestienne LEBRIE, et her d'icelle sa mère, quy fut fille et her de Jean fils Maxime, et Jacques LEBRIE jh à marier et serviteur de charue à Acquin, fils et her de Jean LEBRIE iceluy fils et her de Chrestienne LEBRIE quy fut fille et here de Jan fils du dit Maxime ; le 15/3/1628 par le dit Jean LEBRYE fils Maxime, au profit d'Allard DESGARDINS ; hipotecque donnée des bailly d'Acquin le 1/10/1635 « en la ville de St Omer, lieu emprunté à cause de la guerre » : recognue par le dit Guillaume CARURIER le 4/3/1657, et par Thomas et le dit Jan LEBRIE le 3/4 du dit an, le tout au profit du Sr Jan DAUDENFORT mary de Damlle Marie DESGARDINS, ayans droict par moyens de Claude GREBERT tuteur de Jan Francois DESGARDINS fils et her du dit feu Allard. Au profit de ladite Damlle Marie DESGARDINS vefve du dit Sr Jan DAUDENFORT.
- 407) Reconnaissance N° 28 le 6/3/1674 : Flourent BOUVERGNE labourleur à Loeulinghem lez Estrehem, fils et her de Flourent, propriétaire des terres affectées à l'arrentement cy après ; arentement créée par Jan LAGAIZE et Jenne LEPRINCE sa femme, au profit de Guilbert CAUCHETEUR, le 7/12/1617 ; déclarée sur le dit feu Flourent BOUVERGNE et Henry LEGRAND, au profit de Mre Henry HELLEMANS advocat, mary de Damlle Agnès FEBVRIER, ayans droict par moyen de la dite rente, par sentence donnée des lieutenant le 29/4/1636. Au profit d'Henry HELLEMANS fils et her de Mre Jan Bapte HELLEMANS, vivant advocat au conseil d'Artois et procureur du Roy au bailliage de St Omer, quy fut fils et her du dit Mre Henry.
- 408) Reconnaissance N° 29 le 24/7/1674 : Joachim BRUNET bg mre cordier en ceste ville et Jenne CADET sa femme, icelle fille et here de Martin CADET quy fut fils et her de Jenne CLABAULT quy fut héritière des enfans de Martine DELANNOY, fille et here de Liévine CLABAULT, Vincent CADET soldat de la compagnie du Sieur Comte de La Mottrye, pntement de garnison au fort de Lincque, et Jenne CADET vefve de Jan DROGUERIE, de Sercques, enfans et hers de Melchior CADET et Jenne CLABAULT leur père et mère, la dite Jenne CLABAULT tante grande et her des enfans délaissés par Mathieu DUSAULTOIR et Martine DELANNOY, icelle fille et here de Jan DELANNOY et Liévine CLABAULT, et le dit Mathieu fils et her de Guischart ; par devant lieutenant de la Srie de Campaigne le 19/1/1630 par les dits Jehan DELANNOY labour à Appe poisse du dit Campaigne, Liévine CLABAULT sa femme, Mathieu DUSAULTOIR leur gendre et Martine DELANNOY sa femme, à la caution du dit Guischart DUSAULTOIR, au profit de Damlle Jenne CAPPET vefve d'Andrieu DESGARDINS, de St Omer. Au profit de Jacques RETAINE fils et her de Damlle Marie CASSEL, niépce et here de Damlle Antoinette CAUCHETEUR, quy fut cousine germaine et here de Damlle Jenne DESGARDINS fille et here de la dite Damlle Jenne CAPET.
- 409) Reconnaissance N° 30 le 30/3/1674 : Phles GILLOCQ Sr de Watterdal, Francois GILLOCQ et comme tuteur de Francois, Jacqline, Isabelle et Catherine JACQMONT enfans mineurs et hers de Damlle Jossine GILLOCQ, Phles JOIRES et Damlle Marie Jenne (barré : RICHEBE) ROBINS sa femme, Robert et Jacques ROBINS et Martin LAURENT curateur aux biens vaccans par le tspas de Jacques GILLOCQ, tous de ceste ville, les dits GILLOCQ petits enfans et hers de Jan GILLOCQ et Damlle Jenne ALEXANDRE sa femme, les dits ROBINS enfans et hers de Damlle Jossine GILLOCQ quy fut fille et here des dits Jan GILLOCQ et Damlle Jenne ALEXANDRE, sauf le dit feu Jacques GILLOCQ quy fut fils et her des dits Jan GILLOCQ et sa femme, et propriétaires de la maison cy après ; par Andrieu GILLOCQ, à son tspas marchand en ceste ville, au profit du couvent des P. Dominicains en icelle, le 25/8/1612 ; rgance par Jacques VIDELAINE, Damlle Adrienne GILLOCQ sa femme, Robert ROBINS père des enfans qu'il at retenu de Damlle Jossine GILLOCQ, les dits GILLOCQ enfans et hers de Jan et Damlle Jenne ALEXANDRE, lequel Jan fut fils et her du dit Andrieu, le 28/8/1645 ; la dite Jenne ALEXANDRE, à la caution du dit Jacques GILLOCQ, rente au profit des enfans de Jan VIDELAINE, le 23/10/1635 ; les 3èmes par Clay MACREL et Germaine PAULINS sa femme, avoir « werpy » à Clay RAYMOND, une rente sur la maison du « Hollande », recognue par le dit feu Jan GILLOCQ et aultres ses cohers, en qualité d'occupeur de la dite maison, le 16/9/1626. Au profit de Jacques BEDU marchand brasseur en la dite ville, ayant droict par tsport d'icelles.

410) Reconnaissance N° 31 le 28/2/1674 : Jean LEPRINCE labour et Marie SAGOT sa femme, de Seninghem et Pierre LEPRINCE, père du dit Jean, du dit lieu ; rente par le dit Jean LEPRINCE et sa femme, à la caution du dit Pierre, au profit de Sire Francois LE PETIT eschevin à son tour de ceste ville et Damlle Marie Margte CASTIAN sa femme, par dvt bailly de Seninghem ce jourd'huy.

411) Reconnaissance N° 32 le 3/4/1674 : Damlle Adrienne DU TERTRE fille à marier, de Wismes ; rente contenant rapport d'héritages par devant bailly de la terre et Srie de Wismes le 31/3/1674, par la dite Damlle comparante, au profit de Sire Francois LE PETIT eschevin à son tour de ceste ville et Damlle Marie Marguerite CASTIAN sa femme.

412) Reconnaissance N° 33 le 10/4/1674 : Margueritte BILCQUE vefve en dernières nopces de Pierre DESPLANCQUES, de La Motte Warnecque ; rente par dvt bailly de La Motte Warnecque, Hamelet, le 9 de ce mois par la dite comparante, au profit de Sire Francois LE PETIT eschevin de ceste ville et Damlle Marie Margueritte CASTIAN sa femme.

413) Reconnaissance N° 34 le 27/4/1674 : Antoine TOUZART laboureur et hostelain à Estrée la Blanche, curateur aux biens vaccans par le trespas de Mre Franchois DUCHASTEL, vivant jh à marier et apoticaire à St Omer ; rente le 8/10/1660 par le dit Mre Franchois DUCHASTEL, au profit de Jan DELANNOY fils de feu Nicolas, marchand en ceste ville. Au profit de Franchois Bernard LEFEBVRE marchand gressier en ceste ville, mary de Marie Magdelene DELANNOY sa femme, icelle fille et here du dit Jan.

414) Reconnaissance N° 35 le 14/5/1674 : Jacques FLAMEN(G) de Recq, curateur aux biens vacans de feu Caterine DAUDENFORT vefve de Mre Jacques PAGNIER, et Jean PAGNIER (barré : son) fils et her du dit Jacques ; rente par les dits Jacques PAGNIE et Caterine DAUDENFORT sa femme, le 12/1/1629 au profit de Flour BLAUD et Damlle Susanne DELEBECQUE sa femme. Au profit du Sr Jacques MAES greffier pnal de St Omer et Damlle Marie Thérèse DESMONS sa femme, fille et here de Damlle Marie BLAUD qui at esté fille et here du dit Flour BLAUD.

415) Reconnaissance N° 36 le 5/5/1674 : Nicolas VANDERBECKEN (*Nicolaëys VANDERBEECKE*) de présent en ceste ville, fils et her de Jacques et de Damlle Anthoinette JOYEULX, le dit Jacques fils et her de Denis ; rente par dvt la justice de Ledreghem chastelenie de Cassel, en « langue thioise », le 29/4/1641 par le dit Denis et Marie HELLEBOEDE sa femme, au profit de Mre Jean VANDERHOST. Au profit du Sr Franchois CORNETTE rentier en ceste ville, ayant droit par tSPORT, la moitié, allencontre de Robert POMART marchand tanneur et Damlle Marie Anne LIMOISIN fille et here de la dite JOYEUX.

416) Reconnaissance N° 37 le 2/6/1674 : Maximilien MESEMACRE jh à marier agé de 24 ans, d'Esperlecque, curateur aux biens vaccans après le trespas de Louys MESEMACRE, son père ; bail le 8/2/1670 par le dit Louys, tenir de louage de Damlle Marie Anne DE LENCQUESAING femme et procuratrice spéciale de Phles Eustache DELATTRE Sieur de Le Loe, des terres ; promet paier à Jan PICRY bg mre boulangier en ceste ville, lequel en at le droict par transport de la dite Damlle LENCQUESEING.

417) Reconnaissance N° 38 le 1/6/1674 : Anthoine DE WIGNACOURT escuier Sr de Créminil, demt au dit lieu, cousin et her du costé paternel de Phles DE BULLEUX, vivant escuier Sr du dit Cresminil ; rente à Aire le 14/1/1605 par le dit Sr Phles DE BULLEUX et Damlle Antoinette DESWATINNES sa femme, au profit du collège de feu Monsieur de La Motte, fondé en l'Université de Douay ; hipotecque donnée des bailly de la Srie de Maugrey le 14/2 du dit an 1605. Au profit de Monsieur Mre Franchois OGIER licentié es droits, conseiller du Roy au bailliage de St Omer, qui at acquis le droict des Srs proviseurs du dit séminaire de La Motte, par transport passé à Douay le 17/4/1673.

418) Reconnaissance N° 39 le 30/6/1674 : Jean TRICQUET labour à Nortdausques, fils et her de Jenne CHEVALIER qui fut (barré : sœur) fille et here de Margte DEVINCQ, vefve à son trespas de Jacques CHEVALIER ; rente par les dits Jacques CHEVALIER et DEVINCQ sa femme, avecq Gérard OULTRECQUIN, à la cution de Magdelaine RETAINE, au profit de Damlle Marie MARLY vefve de Jean RETAINE, le 14/12/1616 ; recogne par la dite Jenne et Jacques CHEVALIER son frère, le 10/4/1631. Au profit de Jacques RETAINE fils et her d'Anthoine, qui fut fils et her de la dite Damlle Marie MARLY.

419) Reconnaissance N° 40 le 12/6/1674 : Franchois DEFRANCE fils à marier de Franchois et de déffuncte Marie WALLOIS, héritier d'icelle, demt pntem à Radinghem, agé de 19 ans ; le 24/11/1612 par Martin WALLOIS brasseur à Gournay, au profit de Jean WALLOIS bailly de la tre et Srie d'Harlettes ; déclarée sur le dit Franchois DEFRANCE et sa femme, icelle héritière du dit Martin, le 18/3/1664, au profit de Jacques LEGRAND bailly d'Arcques, mary de Damlle Antoinette DUCROCQ, qui fut légatresse de Sire Guille DANEL, qui auroit droit par tSPORT de la dire rente.

420) Reconnaissance N° 41 le 11/8/1674 : Jean TAMPERE bg marchand en ceste ville, tutteur de Nicolas DESGARDINS fils et her de Magdelaine MARTEL ; rente par la dite Magdelaine MARTEL au profit de Jacques BRUNET, le /5/1632 ; autre rente créée par la dite MARTEL, au profit de Jacques MANESSIER et Anne BRUNET sa femme, le 5/12/1631. Au profit de Mre Guille VERBEST pbre en ceste ville, fils et her de la dite Anne BRUNET, qui fut fille de Robert, iceluy VERBEST légataire de feue Damlle Anne BRUNET, qui fut fille et here du dit Jacques.

421) Reconnaissance N° 42 le 10/9/1674 : Eustace DECOCQ greffier de Houlle, y demt, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Noel MACREL, vivant labourier et maresquier à Moulle ; rente créée par Antoine BATTEREL et Jenne LEFEBVRE sa femme, Robinne BOLLART vefve de Marand BATTEREL et Martin BREYTZ, de Moulle, au profit d'Estienne LEPOR et Marie VANROURE sa femme, le 28/4/1593 ; recognoissance par le dit Noel MACREL, au profit de la dite VANROURE, le 12/3/1629. Au profit de Mre Gilles OGIER gradué es droix, de ceste ville, relict de Damlle Anne Thérèse LEPOR, et père de Jacques Phles OGIER fils et her de la dite Damlle Anne Thérèse LEPOR qui fut fille et here de Sire Estienne, petit fils et her des dits feuz Estienne LEPOR et Marie VANROURE.

422) Reconnaissance N° 43 le 18/9/1674 : Charles GALIBAN labour à Wavrans, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'André DEMOLLE, qui fut fils et her de Jean ; rente créée au profit de Mre Charles DESMONS et Damlle Marie DUHAMEL sa femme, par Pasquier DELAPERSONNE, à la caution de Jean DELAPERSONNE et Jossinne DEMOLLE sa femme, et le dit Jean DEMOLLE, le 19/2/1630. Au profit de Damlle Marie DESMONS vefve du Sr Gilles BOEY, de ceste ville, fille et here des dits feuz Mre Charles DESMONS et Damlle Marie DUHAMEL.

- 423) Reconnaissance N° 44 le 16/1/1674 : Françoise DUPLOUICH vefve de Jan LEZART, quy fut fils et her de Jenne CLERBOULT vefve de Gérard LEZART, Jan HAVERLOIX labour et Françoise LEZART sa femme, icelle fille et here du dit Jan LEZART, dems à Tilques ; rente les 6 et 24/3/1623 par Robert LESART maresquier à Tilques et Françoise PICQUELAERE sa femme, à la caution de la dite Jenne CLERBOULT, au profit de l'église de Ste Aldegonde à St Omer ; rgance par le dit Jan LEZART le 21/4/1648. Au profit de la dite église.
- 424) Reconnaissance N° 45 le 7/12/1674 : Jan DEVOS labourer à Sercques, vefvier de Jacquemine VERCOUSTRE, quy fut fille et here d'Oudart et Marie FRESNOIE sa femme, père des enfans et hers qu'il at retenu d'icelle Jacquemine, Martin DONCKER et Jan DALLE de Sercques, tuteurs des dits pupils ; rente le 22/12/1634 par Louys DUFOUR et Margueritte MOREL sa femme, à la caution du dit Oudart VERCOUSTRE et sa femme, au profit de Damlle Anne WERBIER. Au profit de Sire Inglebert VANDENBOSCH naguère lieutenant du mayeur et eschevin de St Omer et Damlle Marie HAFFRINGUE sa femme, icelle niépce et here de la dite Damlle Anne WERBIER.
- 425) Reconnaissance N° 46 le 4/3/1674 : Margte VANDOSME vefve de Pierre FLAMEN, et mère des enfans hers qu'elle olt du dit FLAMEN, proprietresse des manoir et terres ; hypotecque donnée des bailly et hoes des Sries qu'ont les doyen et chanoines de la cathédrale de St Omer en Remilly Wirquin, Cléty le 16/9/1615 ; recognoissance de rente créée par Eustace JOLY et Guilmette DELECAROULLE sa femme, qu'at le dit Pierre FLAMEN reconnu, à la discharge de Phles JOLY, au profit des hers de Sire Jan WORM, le 12/1/1664, la dite rente passée le 14/1/1612. Au profit de Jan Bapte ERNOULT nepveur et her de Damlle Martinne DE WORM fille et here du dit Sire Jan.
- 426) Reconnaissance N° 47 le 16/10/1674 : Jean DEGRAVE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans de feu Jean LEPRINCE ; contrat de mariage entre le dit feu LEPRINCE, et Marie Françoise CARON, le 14/6/1673 ; pour le remport des biens de la dite Marie Françoise CARON, pntement vefve du dit LEPRINCE.
- 427) Reconnaissance N° 48 le 18/10/1674 : Mathieu BOUVEUR (barré : sergent) de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Louys DEGRAVE fils Denis, et Marie DEGRAVE sa femme ; indemnité le (barré : 16/12/1653) 25/10/1632 par les dits Louys DEGRAVE et sa femme, vivans maresquiers à Loverselle, avoit promis descharger Pierre DEGRAVE, maresquier demt près la Fraisse Poissonnerie, leur frère, de rente au profit d'Anthoine LEWITRE, bg marchand en ceste ville. Au profit de Jan DEGRAVE fils et her du dit Pierre.
- 428) Reconnaissance N° 49 le 4/6/1674 : Simon DUCHASTEL labourier au Bois paroisse d'Hellefaut ; le 5/12/1631 et autre le 3/1/1635 créées par Pasquie DUCHASTEL, vivant labourier au dit Bois et Martine FOUBE sa femme, père et mère du dit comparant, de la quelle FOUBE il en est héritier. Au profit de l'hospital de St Jan Bapte en ceste ville, à cause de la fondation fste par feu Marie BALLE, ayante acquis les dites lres par moyens.
- 429) Reconnaissance N° 50 le 23/11/1674 : Guillaume DELATTRE labourer à Wavrans, curateur aux biens délaissés vaccans de feue Julienne GRUMETZ, vivante femme à Simon LEMAIRE ; créée par les dits Simon LEMAIRE et Julienne GRUMETZ sa femme, au profit de Damlle Marie HERMAN vefve de Daniel LAURENS, le 4/6/1639. Au profit du Sr Anthoine LAURENS, de ceste ville, fils et her de la dite Damlle Marie HERMAN.
- 430) Reconnaissance N° 51 le 10/11/1674 : Jacques LIHU labourier à Téroouanne, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Jean DUCASTEL, vivant pbre pasteur de Clarcq ; rente créée par le dit Sr pasteur, au profit de Mre Jean CHRESTIEN, à Aire le 11/5/1649. Au profit de Jean HANOTTE eschevin à son tour d'Aire, et receveur du centiesme d'icelle ville et banlieue, ayant droict par transport de la dite rente de Mre Louis GARSON lieuten mayeur, juré au conseil de la dite ville et Damlle Margueritte ROUSSEL sa femme, le 1/9 dernier, les quels GARSON et sa femme avoient acquis le droict de Mre Phles LEBORGNE pbre pasteur de Clarcq, le 13/7/1668, ayant iceluy LEBORGNE acquis droict de Jacques PATINIER bailly gnal du Sr Baron de Clarcq, le 13/7/1668 (!), lequel PATINIER avoit acquis droict par transport du dit Mre Jean CHRESTIEN le 15/5/1654.
- 431) Reconnaissance N° 52 le 18/4/1674 : Sr Jan DURIETZ capne entretenu au service de sa Maté, de garnison en ceste ville, Damlle Jacqueline FOUACHE sa femme, Damlle Marie FOUACHE vefve d'Adrien HEMARE, de Théroouanne, Mre Phles Francois GARSON de Théroouanne, Damlle Anne FOUACHE sa femme et le Sr Jan Bapte BLAIREAU capne au service de sa Maté, au terce du Sr du Fay, de garnison en ceste ville, tuteur et père de Pierre Philippe Joseph BLAIREAU, son fils mineur qu'il olt de feue Damlle Pétronelle DUCHASTEAU sa femme, quy fut fille et here de Damlle Françoise FOUACHE, toutes les dites FOUACHE filles et heres de Damlle Marie DAMAN, à son trespas vefve de Pierre FOUACHE ; certain escript signé : Marie DAMAN, du 12/2/1644, par la dite Damlle Marie DAMAN, avoit receu de Jan Bapte GAULTRAN. Promis de payer à Damlle Catherine GAULTRAN vefve de Jacques THIEULLIER, vivant argentier de ceste ville, quy en at le droict par transport du dit Jan Bapte GAULTRAN, le 19/12/1647.
- 432) Reconnaissance N° 53 le 25/7/1674 : Nicaise FLOUR labourer à Wictrenes lez St André, cousin et her de Martin DOUILLET ; le 28/2/1642 par le dit Martin DOUILLET et Liévine CAPE sa femme, au profit de Damlle Marie MATISSART vefve de Francois DUTILLOY ; hipotecque donnée des bailly du chapitre d'Ipre en leurs tres et Sries de ce pays d'Artois, et des bailly de Warnicamp, le 26/1/1657. Au profit de Mre Jan Louis HANON advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Jenne Marguerite BIENAIME, icelle par avant vefve de Mre Robert DUTILLOY, vivant advocat au dit conseil, fils et her de la dite Damlle Marie MATISSART, et la dite Damlle BIENAIME mère des enfans qu'elle at retenu du dit Sr DUTILLOY son mary.
- 433) Reconnaissance N° 54 le 3/6/1674 : Josse et Jean ZEGRES frères germains, labourers à Sercques, propriétaires de mannoir cy devant amazé scitué à Sercques, affecté à rente, qu'il ont acquis à la charge d'icelle ; rente par Anthoine ZEGRES, vivant labour à Sercques et Jenne ROLAND sa femme, au profit de l'hospital de St Jean à St Omer, le 11/2/1632 ; hypotecque à Sercques le 18/2/1634. Au profit du dit hospital.
- 434) Reconnaissance N° 55 le 14/12/1674 : Martin CADET labour à Wismes, curateur aux biens délaissés par le trespas de Légier DELESPINE, vivant hostelain en ceste ville ; le 3/11/1650 et 28/12/1652, par le dit Légier DELESPINE et Fhoise BOYOT sa femme, au profit de Jan NEPVEU. Au profit de Mre Jan, Jacques, Josse et Barbe NEPVEU petits enfans et hers du dit Jan NEPVEU.

- 435) Reconnaissance N° 56 le 20/11/1674 : Anthoinette DEVOS vefve d'Antoine CLEMENT, et Phles CLEMENT jh à marier agé de 24 ans, fils et her du dit Antoine, de Serques ; rente créée au profit du couvent des Sœurs Grises en ceste ville, par Thomas CLEMENT, à la caution du dit Antoine CLEMENT, Thomas CLEMENT son frère, Robert BONVOISIN et Jean FOLCQUE, le 5/7/1638. Au profit du dit couvent, à la mère maistresse du couvent.
- 436) Reconnaissance N° 57 le 10/2/1674 : Jan et Nicaise MECQUIGNON, Jan MACQUINGHEM mary de Loyse MECQUIGNON et Pierre COCQUEMPOUT mary de Marie Anne MECQUIGNON, iceux MECQUIGNON frères, sœurs, enfans et hers de Pierre qui fut fils et her de Jan, dems les dits Nicaise et COCQUEMPOUT au Manislet paroisse de St Liévin, le dit MACQUINGHEM à St Martin d'Ardinghem, et le dit Jan MECQUIGNON en ceste ville ; rente créée par Jan PASQUIER labourier au Manillet, à la caution du dit Jan MECQUIGNON, père du dit Pierre, au profit du Sr Jan DE WORM, le 24/11/1634. Au profit de Jan Bapte LERNOULT nepveu et her de Damlle Martinne DE WORM, icelle fille et here de Jan.
- 437) Reconnaissance N° 58 le 5/12/1674 : Antoine DALONGEVILLE labourer à Bayenghem lez Seninghem, fils et her de Jean, et frère et her de Jan, qui fut fils et her du dit Jean ; rente le 5/3/1594 par Michel FLAMENG, à la caution de Jacques LEFEBVRE et le dit Jean DALONGEVILLE, au profit des mère et Rgeuses du couvent de Ste Marguerite en ceste ville ; sentence le 23/11/1600. Déclarée sur luy, au profit du dit couvent.
- 438) Reconnaissance N° 59 le 13/1/1674 : Sr Guillaume BAERD bailly de Cohem, Blaringhem Artois, demt à Blaringhem, mary de Damlle Catherine Francoise LE THUILLIER, fille de feuz Martin et Damlle Francoise DAMAN ; rente le 17/12/1641 par les dits Martin THUILLIER et sa femme, au profit de Damlle Marie MATISSART vefve de Francois DUTHILLOY, opignorées lres créée par Charles MORONVAL et Marie WALRICQ sa femme, à la caution de Chrestien HAUWEL et Martin ROELS, au profit des dits THUILLIER et sa femme, le 14/6/1631. Au profit de Mre Jan Louis HANON advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Jenne Marguerite BIENAIME, vefve de Mre Robert DUTHILLOY, vivant advocat au dit conseil, iceluy fils et her de la dite Damlle MATISSART, et mère des enfans mineurs qu'elle at retenu du dit Sr DUTHILLOY.
- 439) Reconnaissance N° 60 le 2/10/1674 : Francois LECOINTE labourer à Acquin, fils et her de Jossinne DELECREUSE, icelle fille et here de Nicolas ; rente créée par le dit feu Nicolas DELECREUSE, au profit d'Allard DESGARDINS, le 18/4/1628 ; hipotecque à Acquin le 18/6/1630. Au profit de Damlle Marie DESGARDINS vefve du Sr Jean DAUDENFORT, de ceste ville, ayante droict par transport de Claude GREBERT tutteur de Jean Francois DESGARDINS fils et her du dit feu Allard.
- 440) Reconnaissance (Obligation) N° 61 le 11/5/1674 : Margte MACQUINGHEM vefve de Christophre PRUVOST, de ceste ville ; devoir à vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de la cathédrale de St Omer ; arres de rente assignée sur une maison où réside pntent la dite compante, scituée en la rue de Repestrate de ceste ville, icelle rente appartient à la chapelle de St Eloy en la dite cathédrale.
- 441) Reconnaissance N° 62 le 14/5/1674 : Nicaise LECLERCQ labourer à Buschure, fils et her de feuz Nicaise et Nicolle LIEVIN, ses père et mère, icelle fille et here de feu Engrand, et comme tutteur de Nicolas LECLERCQ son frère mineur ; rente le 24/2/1631 par Francois DEBOENNE et Nicolle COUSIN sa femme, à la caution du dit Engrand LIEVIN, au profit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve d'Antoine DOLLE ; hipotecque en langue flamende, donnée des lieutenant de bailly de la Srie de Renescure le 7/7/1644 ; recogue par le dit feu Nicaise LECLERCQ le 17/8/1648. Au profit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, vivant eschevin juré de ceste ville, de Jacques Francois, Marie Anthoinette et Marie Francoise DOLLE, frère et sœurs, enfans et hers de feu Guillaume, les dits Guillaume et Damlle Jacqueline DOLLE frère et sœur, et hers (barré : de Guillaume qui fut frère) d'Antoine, pntement capucin.
- 442) Reconnaissance N° 63 le 13/10/1674 : Pierre Dominicque DE BERNASTRE escuier Sr de Bayenghem, Valdubois, fils et her de Folquin, vivant escuier Sr des dits lieux et de Damlle Anne Marie LE CAUCHETEUR ; le 29/8/1646 par les dits feux Sr de Bayenghem et sa femme, à la caution de Pierre CAUCHETEUR leur père, au profit des enfans mineurs de Jacques PAUCHET. Au profit de Sire Francois SERGEANT Sr du Long Jardin, eschevin de ceste ville et Damlle Margueritte MEURIN sa femme, qui en ont acquis le droict par transport d'Antoine BOUCHE tonnelier en ceste ville et Marie Margueritte PAUCHET sa femme, Bernard et Jan PAUCHET joesnes hommes à marier, les dits PAUCHET enfans du dit feu Jacques et de Marie EVIN, par transport du 20/3/1669.
- 443) Reconnaissance N° 64 le 14/1/1674 « es faubourg du Haulpond » : Liévine LABROYE vefve de Phles ROMMELAERE, de Busscheure, fille et here universelle de Marie BAILLIART ; arrentemt le 17/1/1626 par Jean DELABROYE et la dite Marie BAILLIART sa femme, mère de la dite comparante, au profit de Damlle Jacqueline BRUNINCQ. Au profit d'Anthoine LEGIER, Guille PONDY mary de Damlle Marie LEGIER, les enfans de feu Guislain LEGIER, Damlle Jenne DEMERLE et Phles FONTAINE, tous cousins et hers de feu Sire Cornille QUEVAL, qui fut fils et her de Lamberte LEGIER, qui fut fille et here de la dite BRUNINCQ.
- 444) Reconnaissance N° 65 le 14/12/1674 : Martin CADET labourer à Wismes, curateur aux biens délaissés vaccans de feu Légier DELESPINE, nepveu et her de Jan DEFASQUE, vivant admidiateur de la tre et Srie de Wismes ; rente le 1/6/1630 par Antoine DUMAINIL, au profit du dit Jan DEFASQUE ; transport par le dit FASQUE au profit de Damlle Marie HERMAN vefve de Daniel LAURENS, le 24/7/1637 ; hipotecque à Wismes le 31/7 de la mesme année ; recogue par Francoise BOYOT vefve du dit Légier DELESPINNES, le 23/3/1672, au profit de la dite Marie HERMAN. Au profit de Pierre JOBART premier huissier au conseil d'Artois et Damlle Marie Marguerite DUHAULTOY sa femme, qui en ont acquis le droict d'Antoine LAURENS, fils et her d'icelle HERMAN, par transport passé le 20/11 dernier.
- 445) Reconnaissance N° 66 le 7/12/1674 : Pierre TESTART capitaine entretenu au service de sa Maté, présentemt en ceste ville, père et tuteur d'Antoine Francois, son fils, petit nepveu et her d'Antoine TESTART, vivant labourier à Mencque ; rente créée par Louys TESTART, vivant demt à Tournehem, et avecq luy le dit feu Antoine TESTART, son frère, au profit de feu Jan QUEVAL bg marchand à St Omer, le 3/6/1634. Au profit de Mre Augustin QUEVAL bg marchand en ceste ville, fils et her du dit feu Jan.
- 446) Reconnaissance N° 67 le 4/12/1674 : Sr Phles ROUTART mayeur des francqs alleux de la chastellenie de St Omer, de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques CLEUET, vivant demt à Pihem ; rente créée au profit de Mre Anselme CADART pbre pasteur d'Helfaut, par Jean TARTARE le joe et le dit Jacques CLEUET, à la caution de Franchois VASSEUR, le 21/2/1632. Au profit de Louis DESFOSES marchand chaudronnier en ceste ville et Marie Francoise GUILLEMIN sa femme, fille et here de Jenne VIDELAINE, qui fut niépece et here du dit Mre Anselme CADART.

- 447) Reconnaissance N° 68 le 3/12/1674 : Antoine DUCROCQ bg eschevin des dix jurés pour la communauté de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Baulduin DUCROCQ, vivant mre entrepreneur d'ouvrage, demt à Arcques ; le 30/3/1661 par le dit feu Baulduin DUCROCQ et Jenne DESMOULINS sa femme, au proffit de Mre Phles CUVELIER Sr de La Hamaide, conseiller du Roy au bailliage de St Omer. Au proffit du dit Sr CUVELIER conseiller.
- 448) Reconnaissance N° 69 le 21/12/1674 : Antoine TOUZART laboureur à Estrée la Blanche, curateur aux biens délaissés vaccans de feu Mre Francois DUCASTEL, vivant apoticaire en ceste ville, petit fils et her de Damlle Jenne FERON ; le 14/2/1628 par Jan ALEXANDRE et la dite Jenne FERON sa femme, au proffit de Francois DESGRANGES bg marchand en ceste ville ; recognoissance le 8/11/1646. Au proffit de Mre Martin ALEXANDRE pbre pasteur de Wizernes, quy en at acquis le droict de Herman DESGRANGES fils et her du dit feu Francois, par transport le 23/2/1666.
- 449) Reconnaissance N° 70 le 12/10/1674 : Jan DESGREMONT laboureur à Mercq St Liévin et Isabelle JOLLY sa femme, icelle fille et here de Jacques JOLLY, vivant tisserand de drap à Mercq St Liévin ; rente créée par Jan JOLLY, au proffit de Cornil QUEVAL bg en ceste ville, le 11/12/1573 ; hipotecque donnée des bailly du Hamelet le 10/3 an susdit ; reconnue par le dit Jacques JOLLY tisserand de drap, avecq autres, le 4/6/1633. Au proffit d'Adrien ROELS Receveur, de ceste ville, ayant acquis le droict par transport du Sr Nicolas QUEVAL, ancien eschevin d'Ipre, cousin germain et her de Sire Cornil QUEVAL, à son tour eschevin de ceste ville.
- 450) Reconnaissance N° 71 le 27/10/1674 : Noel DUSAUTTOIR meusnier à Maubreucq paroisse de Lumbres, fils et her de Jean et Martine DE REMINGHEM ; rente par les dits Jean DUSAULTOIR et DE REMINGHEM sa femme, au proffit de Thomas PARISIS, vivant bailly du Sieur de Blécquin à Bayenghem, le 26/5/1629. Au proffit de Mre Phles PARISIS advocat au conseil d'Artois et esleu du dit pays, petit fils et her du dit Thomas PARISIS.
- 451) Reconnaissance N° 72 le 19/5/1674 : Charles COLVE, George COLVE son frère, d'Audruicq, Charles PIETERS d'Audruicq, fils et her de Jacquemine COLVE, Charles EVERART mary de Jacquemine BAILLART, fille et her de Jenne COLVE, de Zuutquerque, et Adrien ANNOCC(UE) fils de Marie COLVE, de Nortquerque pays de Brédenarde, tous laboureurs, les dits COLVE frères et sœurs, enfans et hers de Marand ; rente le 10/12/1616 par Jacques DEVACK et Jenne ZEGRES, Pierre DEVACK son frère, et Antoinette VASSEUR sa femme, au proffit de Damlle Jacqueline LOISEL vefve de feu Sre Regnault DUBOIS Sr de Monicove, vivant eschevin de ceste ville ; reconnue par Jan DEVACK et le dit Marand COLVE, le 18/5/1630 au proffit d'Oudart DUBOIS Sr de Mnicove, fils et her de la dite défunte Damlle Jacqueline LOISEL. Au proffit d'Antoine DORESMIEUX escuier Sr du Radt, nepveu et her du dit Oudart DUBOIS Sr de Monicove.
- 452) Reconnaissance N° 73 le 6/4/1674 à Aire : Noble Seigneur Francois Léger DE PIPPEMONT escuier Sr du dit lieu de Pippemont, Croix, Werchocque, capitaine au service de sa Maté, fils et her de Noble Sr Francois DE PIPPEMONT Seigneur des dits lieux ; à Aire le 22/1/1639 par le dit Sgr Franchois DE PIPPEMONT et Noble Damlle Anne DE HAURECHS sa compaigne, de la quelle le dit Seigneur comparant est aussy fils et héritier, rente au proffit de Charles HUBERT escuier Sr de Saint Quentin et Noble Damlle Marie BERTEAUX sa compaigne. Au proffit de la dite Damlle DE BERTEAUX vefve du dit Sr de St Quentin.
- 453) Reconnaissance N° 74 le 18/6/1674 à Aire : Nicaise LEBORGNE labour à Marthe, fils et her de Phles ; par dvt bailly de Marthe le 9/6/1659 par Jacques LEFEBVRE et Marie LEBORGNE sa femme, et avecq eux le dit Phles LEBORGNE, père au dit comparant, au proffit d'Antoine MASCLEF, vivant labour aux Moulin le Conte et Chrestienne LEGAY sa femme. Au proffit de la dite LEGAY vefve du dit Antoine MASCLEF, et Jan MASCLEF huissier du conseil d'Artois, et consors héritiers du dit feu Antoine.
- 454) Reconnaissance N° 75 le 16/2/1674 à Aire : Marie DUBOIS vefve de Francois DUPOND, et icelle sœur et here de feu Jean DUBOIS, d'Isbergues ; rente à Aire le 25/4/1664 par Jean DUBOIS lieutenant d'Isbergues, au proffit du Sr Nicolas Francois CAMPION Sr de La Baime ; ipotecq à Isbergues le 11/7/1664. Au proffit de Damlle Margte MICHIELS mère et here du dit feu Nicolas Francois CAMPION.
- 455) Reconnaissance N° 76 le 24/2/1674 à Aire : Adrien ENGRAND mre mareschal à Mazinghem, curateur aux biens vaccans de feu Jacq VIDELAINE, fils et her de Pierre VIDELAINE et Jenne PEUPLUT ; le 30/5/1640 par la dite Jenne PEUPLUT, Mre Martin VIDELAINE et Pierre VIDELAINE, desquels le dit feu Jacq at esté frère et héritier, au profit de Robert DESLIONS, Jenne LEGRAND sa femme. Au profit de Guillaume DELEGERRY d'Aire, ayant acquis le droict par transport de Pierre SUETTE, quy en avoit acquis le droit d'Adrien LENGRAND et Martin DUPOND, et iceux des dits DESLIONS et sa femme.
- 456) Reconnaissance N° 77 le 2/11/1674 à Aire : Margueritte DELOBEL vefve de Franchois DHALLINES, poisonnière à Aire, coe elle se trouve « actionnée » à l'eschevinage de ceste ville, à la reqte de Mre Jan Gilles LEROUX apoticaire en icelle ville, sur « ratraicte lignagière », lequel prétend d'obliger la comparante à la recognoissance, de Damlle Jenne LESCUIER, vefve de Mre Gilles LEROUX, sa mère, et de luy réferer le droict qu'elle at acquis en 2 maisons tenantes l'une à l'autre, séantes en la rue d'Arras à Aire, à la vente quy s'en est faite par décret sur le nom de la dite LESCUIER ; recognu le dit Mre Jan Gilles LEROUX, lignagier de la dite LESCUIER, sa mère.
- 457) Reconnaissance N° 78 le 13/6/1674 à Aire : Anthoinette MEQUINON vefve en dernière nopce de Martin MACAU, de Dohem, Eloy LOYER et Marie MEQUINON sa femme, de Cléty, Jean TIBAUT fils et her de Jean, Jacques TIBAUT fils et her de Jacques et icelluy du dit Jean, de Herbelle, et la dite Anthoinette MEQUINON fille et here d'Eustache et de Jenne VASSEUR, ses père et mère, et la dite Marie fille et here de Jean et icelluy des dits Eustache et Jenne VASSEUR ; à Aire le 28/1/1611 par les dits Eustache MEQUINON et Jenne VASSEUR sa femme, de Cléty, au proffit de Pierre FOUACHE bailly gnal de Messrs du chapitre de Bouilloigne, et avecq eux Jean TIBAUT labour à Herbelle. Au proffit de Damlle Marie FOUACHE vefve du Sr Adrien HEMART, de Théroanne.
- 458) Reconnaissance N° 79 le 30/9/1674 à Aire : Martin BATTEMAN mannouvrier à Blarenghem Artois, fils et her de Jean, et comme propriétaire de l'héritage affecté à rente ; le 15/2/1594 par le dit Jean BATTEMAN, et aultres coobligés, au proffit de Mre Jean WERBIER, comme tuteur des enfans de Nicolas WERBIER son frère ; hypotecq donnée de la Srie de Cohem, jadis prioré, le 11/10/1604. Au proffit de Francois DURIETZ Sr du Vieumez, rentier à Aire, héritier des dits WERBIER.
- 459) Reconnaissance N° 80 le 26/5/1674 à Aire : George CANLERS mre potier de terre en ceste ville et Marie BOUCHIER sa femme, icelle BOUCHIER fille et here de feu Léonard BOUCHIER et Esleine WALLART, ses père et mère ; rente à Aire le 12/12/1634 par la dite Hélaïne WALLART vefve du dit feu Léonard, au proffit de Nicolas BOUCHIER ; transport par le dit Nicolas BOUCHIER, au proffit de Louis DEREMETZ, en son vivant brasseur en ceste ville, passé à Aire le 5/3/1635. Au proffit du Sr Roland DEREMETZ bg marchand brasseur en ceste ville, fils et her du dit Louis.

460) Reconnaissance N° 81 le 17/7/1674 : Jean DUPONT labourier à Coulomby, tuteur de Jacques DELEDREVE petit fils et her de Jenne DELATTRE sa mère grande ; rente créée par Phles LECOUSTRE et la dite Jenne DELATTRE sa femme, au profit de Jenne VIDELAINE vefve de Jacques GUILLEMIN, le 30/3/1662 ; hipotecq à Coulomby le 15/6/1662.

Au profit de Claire GUILLEMIN vefve d'Hendricq GILLES, de ceste ville, fille et here de la dite VIDELAINE.

461) Reconnaissance N° 82 le 26/5/1674 : Jacques DUFUMIER labourer à Melloye paroisse de Mercque St Liévin, propriétaire des tres affectées à rente, et coe héritier de Liévin quy fut fils et her de Robert ; rente créée par Jan FRAMERY et Marie MERLEN sa femme, au profit de Francois WALLOIS, le 2/3/1594 ; hypotecque à Warnecque le 10 des mois et an ; reconnue par le dit feu Robert, occupeur des tres, le 15/11/1614 ; reconnue par le dit Liévin le 24/10/1646 ; déclarée sur Pierre HANNE mary de Marie DUFUMIER, vefve de Robert WALLOIS, et fille et here de Robert DUFUMIER, par sentence le 31/10/1651, au profit de Francois DELAIRES fils et her de Pierre, quy fut fils et her de Francois. Au profit de Pierre et Marie DELAIRE enfans et hers du dit feu Francois, fils et her du dit Pierre quy fut fils et her de Francois, quy en avoit droit par tspot des enfans Francois HERMEL, et iceux HERMEL de Francois WALLOIS.

462) Reconnaissance N° 83 le 11/1/1674 : Jacques MARSILLES soldat cavaillier de la compagnie colonel du Sr de Wezemal, de guarnison en ceste ville et Marie Jacqueline VANDENBROECQ (*VANDENBROUKE*) sa femme, petite fille et here de Charles BAUDEN, vivant demt à Audruicq ; les 6 et 8/3/1617 par le dit Charles BAULDEN, Gilliette BAILLIART sa femme, Dericq BAILLIART fils Gilles, d'Audruicq, Adrien BAUDEN de Nortkerque, Mahieu PAUL de St Pietersbroecq et Pierre BAUDEN du dit lieu, au profit de Damlle Anne PRAT vve de George FRANCOVILLE Sr de Vaudringhem. Au profit du collège de la compagnie de Jésus en ceste ville, ayant droict par donation du R.P Robert PRAT pbre relligieux de la compagnie de Jésus, frère et her de la dite Anne PRAT sa sœur.

463) Reconnaissance N° 84 le 7/12/1674 : Francois CAROULLIER labourer à (barré : Houlle) Ouve paroisse de Remilly Wirquin et Margte WANDOME sa femme, par avant vefve de Pierre FLAMEN le joeusne, vivant demt à Ouve ;

bail de jardin à Ouve, que le dit FLAMEN et Jan JOLY ont prins en ferme de Noel DELECAROULLE vefve de Simon HOUSSAIN et de Pierre HOUSSAIN, et comme procureur espécial d'Isabeau HOUSSAIN sa tante, le 30/12/1665.

Au profit de la dite DELACAROULLE, Pierre MEAU et la dite Isabeau HOUSSAIN sa femme.

464) Reconnaissance N° 85 le 18/1/1674 : Thomas BONINGUE concherge du chasteau de Blessel à Blessy, y demt, tuteur de Francois, Antoinette, Catherine et Marie Franoise CADET enfans mineurs et hers de feu Francois CADET, vivant cordonnier à Inguinegatte ; le 27/12/1648 par le dit Francois CADET, au profit de Damlle Anthoinette ALEXANDRE vefve de Guillaume DOLLE le josne.

Au profit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, à son trespas eschevin de ceste ville, fille et here du dit Guillaume, et au profit de Jacques, Francois, Marie Antoinette et Marie Franoise DOLLE enfans et hers de Guillaume, quy fut fils et her du dit Guillaume DOLLE le josne.

465) Reconnaissance N° 86 le 13/2/1674 : Jacques MARSILLES de pnt en ceste ville et Marie Jacqueline VANDENBROUCQ sa femme, icelle petite fille et here de Charles BAUDEN, vivant labourer à Zutkerke ;

le 17/6/1619 par Francois CANEL et le dit Charles BAUDEN, au profit de Nicolas DAENS escuyer Sr du Parcquet.

Au profit de Maximilien MARC procureur au conseil d'Artois, ayant droit d'Antoine et Margte FROMENT, iceux enfans et hers de Gabriel et icelluy Gabriel ayant droict des cousins et hers de Jan DAENS, quy fut fils et her du dit Nicolas.

466) Reconnaissance N° 87 le 21/7/1674 : Pierre et Liévin DELEPOUVE frères, joes homes à marier de Dohem, agés : Pierre de 26 ans et Liévin de 24 ans ; rente créée par Julien DELEPOUVE et Franchoise DUQUESNOY, leurs père et mère, au profit de Franchois COULON marchand en ceste ville et Catherine HACHIN sa femme, le 29/4/1673 ; autre rente au profit que dessus, par les dits Julien DELEPOUVE et Franchoise DUQUESNOY sa femme, à la caution de Guille DELEPOUVE, le 12/2/1661. Au profit des dits COULON et sa femme.

467) Reconnaissance N° 88 le 3/1/1674 : Mahieu DEMAN manouvrier et tisserand de toile à Renescure, propriétaire des terres affectées et hipotecquées à 2 rentes ; une créée par Francois PEISERE au profit de Nicolas MORSELET, par devant bailly de Renescure le 7/12/1611 ; l'autre créée par Jacob DEMAN, au profit de Simon DEPAPE, passé que dessus le 1/5/1555 ; avecq Jean Bapte LE PETIT marchand orphèbvre en ceste ville, mary de Dmille Catherine Thérèse PIERREGROSSE sa femme, fille et here de feu Maurice, quy at acquis le droict de la dite (1^{ere}) rente, et ayant acquis le droict de l'autre rente de Sire André LOMAN. Au dit Jan Bapte LE PETIT.

468) Reconnaissance N° 89 le 17/11/1674 : Jacques D'HALINES manouvrier et Marguerite D'HALINES, sa sœur, « ambedeux » encore à marier, de Tilcques, enfans et hers de feu Jacques quy fut fils her de Guillaume et de Marguerite BECQUELIN ; le 22/6/1656 par les dits Guille DE HALLINES et Marguerite BECQUELIN sa femme, au profit de Guille DOLLE brasseur en ceste ville ; hipotecque à Tilcques le 26 des mois et an. Au profit de Damlle Marie DEPORTERE vefve du dit Guille DOLLE, et des enfans et héritiers d'iceluy.

469) Reconnaissance N° 90 le 8/7/1674 : Zeghes HERBREGHE et Jenne DRINCQUEBIER sa femme, icelle fille et here de Jean, à son tspot vefvier de Franchoise BOLLART, sœur et here d'Antoinette, vivante femme à Jan VERCOUSTRE, ensamble propriétaire des imoeubles affectés à rente ; le 26/7/1623 par le dit Jan VERCOUSTRE et Antoinette BOLLART sa femme, au profit de Martin DUBUISSON et Antoinette MASSEMIN sa femme ; hypotecque à Esperlecques le 16/2/1627 ; reconnue par le dit Jan DRINCQUEBIER le 22/3/1664. Au profit de Mre Phles GARBE pbre escottier de la cathédralle de St Omer, ayant droict par tspot de la dite rente.

470) Reconnaissance N° 91 le 26/9/1674 : Noble (barré : et Illustre) Seigneur Francois DE LENS Comte et Sénéchal de Blendecques, Seigneur d'Hallines, de présent en ceste ville, propriétaire des tres affectées à rente ; le 9/2/1606 par Damlle Marie DOCOCH vefve de Charles DHERICOURT escuyer Sr du dit lieu et Canlers, avoir cédé au profit de l'église de St Jan à St Omer, une rente sur ctain fief gisant à Werdrecques, occupée pntemt par Pierre BOUY, et autre tenus de Messieurs de St Bertin à cause de leur Comté d'Arcques, de tres occupées peillent par le dit BOUY. Au profit de la dite église.

471) Reconnaissance N° 92 le 6/4/1674 : Liévin et Marie PATINIER frère et sœur et enfans et hers de Margte LECOINTE leur mère, de Wicternes lez Aire ; rente le 12/7/1625 par Guilbert LECOINTE et Marie MERCHIER sa femme, au profit de Jacques GILLO ; reconnue par Francois PATINIER et la dite Margte LECOINTE sa femme, au profit de Sire Francois SERGEANT Sr du Long Jardin, eschevin de ceste ville, ayant acquis le droict d'icelle rente au conseil d'Arts, le 2/6/1665. Au profit du dit Sr SERGEANT.

472) Reconnaissance N° 93 le 2/12/1674 à Aire : Jean PARMAN labour à Racquinghem et Jacqueline DELEHAYE sa femme, icelle fille et here de Jenne DEZOMBRE, à son tspas femme à Allexandre DELEHAYE, propriétaires des héritages affectés à rente ; le 20/6/1611 par Pierre MEQUERQUE et Claudine MACHART sa femme, avecq Jan ROZE manouvrier, rente au profit de Pierre LEGRAND l'aisné ; reconnue le 27/2/1662 par le dit Allexandre DELEHAYE, vivant labour à « la Vallée » paroisse de Roquestoir, en qualité de vefvier de la dite Jenne DEZOMBRES, au profit d'Anthoine LEGRAND, fils et her du dit Pierre. Au profit de Marie Françoise, Francois, Jenne, Anthoine, Anthoinette et Jean Baptiste LEGRAND enfans et hers du dit Anthoine.

Reconnaissances 1675 : 111 pièces à Saint-Omer 4^E5/440 :

(manque : N° 18)

473) Reconnaissance N° 1 le 15/11/1675 : Pierre MILIOT sergent d'Ecque, y demt, propriétaire de terres à Ecque affectés et payable au profit de la Chapelle de St Thomas le Martir en la Cathédralle de St Omer. Au profit de vénérables seigneurs Messieurs doyen et chapittre de la Cathédralle.

474) Reconnaissance N° 2 le 14/11/1675 : Nicolas LAVOISIER bailly d'Eule, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Francois DUMAINNIL, fils et her de Jean, de Wavrans ; le 3/4/1612 par Simon et Guillaume PRUVOST frères et le dit feu DUMAINNIL, au profit de Nicolas PIGNON bg et marchand en la dite ville et Xpienne DINOUART sa femme. Au profit du Sr Pierre Ferdinand LIOT fils et her de Damlle Xpienne PIGNON, icelle fille et here de Nicolas et sa femme.

475) Reconnaissance N° 3 le 15/3/1675 : Nicolas LEGAY fils et her de Robert, de ceste ville ; rente le 5/3/1663 par Jacques LEBRIE et Phles DE RICHEBOURCG labouriers à Esclébecq pays de Flandre, à la caution du dit Robert LEGAY, au profit de Damlle Claire CRESPIY ; hypotecque donnée des eschevins de ceste ville le 26/4/1663 et autlres des bailly de la Srie de Waverans le 21/7 ensuivant. A la dite CRESPIY ; en oppignoration : rente créée par Andrieu CRICQ labourier à Elne et Jenne CHAPPE sa femme, le 21/10/608, reconnue par Thomas CRICQ au profit du dit Nicolas LEGAY le 11/7/1671, hypotecque donnée à Elne le 3/11/1608 ; autre rente créée par Bauduin WATEL au profit de Robert DE BERNASTRE escuier Sieur de Bayngem, le 30/4/1620, reconnoissance par Mathieu WATEL et Robert SAGOT, au profit du dit Robert LEGAY ayant droit par transport d'Anthoine MAHIEU et iceluy de Loys DAUSQUES mary de Françoise DE BERNASTRE, here du dit Robert, le 17/7/1655.

476) Reconnaissance N° 4 le 4/7/1675 : Mathieu BOUVEUR sergent à cheval du bailliage de St Omer et curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre BARBION, vivant demt au Haultpont ; rente par Erasme PETQUAM et Jacqueline PIPELART sa femme, au profit de Mre Antoine GAULTRAN pbre bachelier en la sacrée théologie, le 24/5/1621. Au profit du Sr Herman DESGRANGE rentier en ceste ville.

477) Reconnaissance N° 5 le 3/3/1675 : Pierre DUFLO(S)(T) labourer à Coiecques et Jenne DANEL sa femme ; rente le 28/2/1673 par Maximilien DUFLOS, vivant marchant à Coiecques, duquel le dit comparant est fils et héritier universel, au profit de Denis DERIN et Nicaise VASSEUR, exécuteurs testamentaires de Robert DERIN ; hypotecque à Coiecques le 6/3 du dit an. Au profit de Louise DERIN vefve de Jan DEZERON, fille et here du dit Robert DERIN.

478) Reconnaissance N° 6 le 16/6/1675 : Marie MAGNIER vve de Bertoult DECLATTRE, vivant demt à Longuenesse ; rente créée par le dit DECLATTRE et Adrenne YEULX sa première femme, au profit d'Adrien MOREL bg mesureur de grains en ceste ville, le 22/4/1617. Au profit de Jean Bapte PAGART bg marchand en ceste ville, de la quelle rente il at acquis le droict « au devant de l'Ange », y vendu sur la curatelle « in litem » Adrien MOREL fils et her de Maurice, et icelluy fils et her d'Adrien.

479) Reconnaissance N° 7 le 6/9/1675 : Nicolas LEMAIRE chirurgien à Arcques et Jenne CARON sa femme, icelle fille et here de Bauduin et Anne HOCHART sa femme ; lettres obligatoires au bourcque de Lventy, le 9/4/1643 par les dicts Bauduin CARON et sa femme, promis payer à Mre Martin HOCHART pbre, lors chapelain de Lestrem, de prest. Au profit du dit Mre Martin HOCHART présentement pasteur de Westecque, y demt.

480) Reconnaissance N° 8 le 28/7/1675 : Pierre DOUCHET labourer à Broeucq paroisse de Nielle lez Blecquin, Marguerite CHEVALIER sa femme, icelle fille et here de Nicolas et d'Isabeau FISCHÉAU (barré : sa femme), Jan DALONGEVILLE fils à marier de Jacques et de feu Catherine CHEVALIER, du dit Nielle, et Marie Magdelene SAGOT jf à marier de ceste ville, icelle fille de feu Adrien et de la dite Catherine CHEVALIER, héritiers d'icelle, laquelle estoit fille et here des dits Nicolas et Isabeau FISCHÉAU ; les 20/2 et 21/10/1623 par les dits Nicolas CHEVALIER et Isabeau FISCHÉAU sa femme, rente au profit d'Eustace SELINGHE. Au profit de Damlle Anne DUCROCQ vefve du Sr Nicolas BAZIN, quy en at acquis le droict de Charles CHRESTIEN et Jenne DUCROCQ sa femme, par transport du 23/12/1665.

481) Reconnaissance N° 9 le 24/7/1675 : Damlle Catherine DELATOURE (*DE LA THOUR*) vefve de Guislain DUVAL, vivant escuier, sy qu'elle at déclaré, Sr du Personat, demte à Lumbres, mère et tutrice de Phles DUVAL son fils mineur qu'elle olt du dit feu, iceluy mineur propriétaire d'un jardin scitué à Lumbres, incorporé passées pulsieurs années en un plus grand jardin appartenant au dit mineur, affecté à rente au profit de la chapelle de St Blaize, fondé en la cathédralle de St Omer. A vénérables seigneurs messieurs doyen et chapittre de la dite cathédralle.

482) Reconnaissance N° 10 le 22/6/1675 : Jacques THELIER tisserant de toille à Rond paroisse d'Ecque, propriétaire de manoir amazé scitué à Rond, aboutant à la rue et en partie à la place, et à la rue quy maisne de Rond à Coubronne, affectée à rente anchienne deub à la chapelle de Ste Marie d'Egipte en la cathédralle de St Omer ; et comme propriétaire de manoir, about aus dites rues, affectée à rente anchienne deub à la dite chapelle. A Vénérables messieurs doyen et chapittre de la dite cathédralle de St Omer.

483) Reconnaissance N° 11 le 23/1/1675 : Claude WEPIER jh à marier agé de 22 ans, fils et her de Catherine BOIDART, de Coulomby ; rente créée au profit de Louis DESFOSSÉS marchant chaudronnier et Guille LECOINE marchant brasseur en ceste ville, hers à cause de leurs femmes de Jacques GUILLEMIN et Jenne WIDELAINE, pére et mère d'icelles, par Noel WEPIER, tutteur de Catherine WEPIER, sa fille en bas age, avecq la dite Catherine BOIDART sa femme comme caution, le 27/10 et 6/11 par la dite BOIDART 1666. Au profit du dit Louis DESFOSSÉS et Marie Françoise GUILLEMIN sa femme, pour la moictié, et par le trespas d'Anne GUILLEMIN, vivante femme au dit LECOINE.

484) Reconnaissance N° 12 le 4/5/1675 : Nicolas BAILLY jh à marier de Haffringues, agé de 21 ans, Marie BAILLY sa sœur à marier, de Heuringhem, agée de 19 ans, Jacques GROU labourier à Wismes, Marcq BAILLY labourier à Drionville, tutteurs de Michiel et Anne BAILLY, les dits Nicolas, Michiel, Marie et Anne BAILLY enfans et hers de Pierre ; rente créée par le dit Pierre BAILLY au profit des enfans de feuz Francois LEPRINCE et Marie MARCOTTE sa femme, le 13/5/1662 ; la quelle rente Michiel GUILBERT labour à Haffringues, s'est constitué caution du dit Pierre BAILLY, le 17/6/1662 ; aultre rente créée par le dit Pierre BAILLY, au profit d'Antoinette BOEUGNY, le 10/1/1661. Au profit du dit Michiel GUILBERT ayant acquis droict par transport des dites 2 rentes, celle au profit des enfans de Francois LEPRINCE et sa femme, des prieure, soub prieure et religieuses du couvent du tierche ordre de St Dominicq dict « de Ste Margueritte » à St Omer, le 13/1/1673, ayant le dit couvent acquis droict de Margte DUSEHU tutrice des dits enfans des dits LEPRINCE et sa femme, le 27/5/1667, et de celle créée au profit de la dite BOEUGNY, d'icelle BOEUGNY par transport ce jourd'huy.

485) Reconnaissance N° 13 le 7/2/1675 : Jehan HAVERLOIX labourer à Tilques et Francoise LEZART sa femme, icelle Francoise fille et here de Jan ; rente par Robert LEZART maresquier à Tilques et Francoise PICQUELARE sa femme, et avecq eulx Francois BRUSSET labour au dit lieu et Jenne LEZART sa femme, au profit de Marie FOUACHE vefve de Phles SEGON, le 20/1/1631 ; reconnue par le dit Jean LEZART au profit de Jacques POMART et Bartholomé PRUVOST, le 26/3/1663. Au profit de Margte POMART vefve de Michiel VERBEST, de ceste ville, ayant droict par moyen de la dite rente.

486) Reconnaissance N° 14 le 14/7/1675 à Aire : Anthoine et Péronne REAN frère et sœur, enfans et hers de Pierre et de Jenne BRUNEL leurs père et mère, de Fléchin ; en cause au conseil provincial d'Arthois, à la requeste d'Ignace COUBRONNE bg porteur au sacq à Aire, tuteur de Jan Francois, Anne Marie et Roze DUPONCHEL héritiers de Francois REGNIER ayant droict par transport de la rente cy après, et le dit COUBRONNE procur espécial de Pierre Blaise DUPONCHEL et Margte DUPONCHEL femme séparé de Jacques BAUDELLE ; par dvt bailly et gens de loy de Fléchin et Boncourt, le 3/6/1602 par Jan REAN et Francoise DEHESTRU sa femme, du dit lieu, au profit d'Anthoine DELAIRE bg marchand à Aire ; reconnue par les dits Pierre REAN et Jenne BRUNEL père et mère des compans, au profit des personnes y mentionnés, le 18/10/1639 ; par la dite feue BRUNEL, le 25/4/1655 ; lettre par dvt bailly de la terre et Srie de Fléchin, le 3/6/1602, et recognoissance de Pierre REAN le 18/10/1639, la dite BRUNEL le 25/4/1655. Au profit du dit Ignace COUBRONNE, en ses dites qualités.

487) Reconnaissance N° 15 le 28/4/1675 : Mre Jan B(E)UDIN labourier à Assinghem paroisse de Wavrans ; rente le 22/2/1618 par Guillaume BUDIN manouvrier à Assinghem, péredu dit compant, (et héritier d'iceluy), rente au profit de Jacques BAIART, vivant bg en ceste ville. Au profit de Damlle Jenne BRETON, fille et here de Paul BRETON et Damlle Anne BAIART, lesquels avoit droict par transport de Damlle Jenne BROCQUET, icelle vefve du dit Jacques BAIART.

488) Reconnaissance N° 16 le 5/2/1675 : Charles BLONDEL labourer et jh à marier, d'Estré Blanche, fils et her de Toussaint quy fut fils et her de Robert ; rente les 2 et 3/3/1622 par Jan DELIGNY fils Pierre, le dit Robert BLONDEL et Noel TRISSE, au profit de Jaspas DE BALLINGHEM greffier pnal de ceste ville ; reconnue par le dit Toussaint BLONDEL et Jan TRISSE fils et her de Noel, le 12/7/1653 au profit de Damlle Marie DE BALINGHEM fille et here du dit Jaspas. Au profit de la dite Damlle Marie DE BALINGHEM maistrresse de la maison de Nostre Dame aux Anges, en ceste ville.

489) Reconnaissance N° 17 le 30/9/1675 : Michiel DEGRAVE de Ruminghem, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques DEVINCQ et Francoise VANTILCQUES sa femme, vivans dems à Zutkercke ; le 22/1/1628 par les dits DEVINCQ et sa femme, au profit du Sr Nicolas MICHIELS, vivant conseiller de sa Maté au baille de St Omer ; hipotecque de ceulx de la justice des ville et Chelenie d'Audruicq et pays de Brédenarde le 6/3/1636. Au profit de Mre Antoine MICHIELS advocat au conseil d'Artois, eschevin juré au conseil de ceste ville, fils et her du dit feu Nicolas.

490) Reconnaissance N° 19 le 12/9/1675 : Phles ALEXANDRE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans d'Andrieu DE HALLINES, vivant labourer à Renty ; le 8/5/1630 par le dit HALLINES et Liévin MAGNIER, au profit du couvent des Religieuses du tierch ordre de St Dominique dict « de Ste Margueritte » en ceste ville. Au profit du dit couvent.

491) Reconnaissance N° 20 le 2/3/1675 : Guille PETREL, curateur aux biens délaissés vaccans après les tspas de Robert et Andrieu HANSCOTTE frères, vivans dems Robert à Bayenghem et l'auttre à Loeuilinghem ; rente par les dits HANSCOTTE, à la caution d'Adrien DU CLERCQ Sr de Nortberghes, au profit de George ARACHE bg de ceste ville, le 4/11/1634. Au profit d'André ARACHE bg en ceste ville, fils et her du dit George.

492) Reconnaissance N° 21 le 25/10/1675 : Jan COUSIN labourer à Reminghem, propriétaire de terres scituées à Moinque Nieurlet ; rente par Noel COUSIN, vivant labourer à Reminghem et Jehenne LOSVELDE sa femme, à la caution de Guillaume LOSVELDE, vivant notte des Archiducq, au profit de David FEBVRIER et Léonoire BELLEGAIGNE sa femme, le 12/11/1616 ; mise de fst donnée des gouverneur, président et gens du conseil d'Artois le 31/10/1647. 1/3 au profit de Damlle Marie ROBERT vefve en dernières nopces de Mre Simon DOYEN, lesquels ont acquis le droict par transport de Nicolas MARCOTTE marchand drappier en ceste ville, le 30/5/1670, lequel en at eu le droict cédé par le Sr Antoine FEBVRIER rentier en ceste ville, fils et her du dit feu David et Damlle Léonoire BELLEGAIGNE ses père et mère.

493) Reconnaissance N° 22 le 14/2/1675 : Damlle Anne DE MELDEMAN jf à marier de 29 ans, demte présentement à Ghémy, fille et here de Damlle Jenne DAUDENFORT, quy fut fille et here de feuz Jean et Jenne DELERUE, et aussy curatrice aux biens délaissés vaccans par le trespas du Sr Guille DE MELDEMAN son père ; rente créée par les dits Jean DAUDENFORT et sa femme, au profit de Flour MARTEL, Nicolas et Jean MARTEL ses enfans, vente et rente le 23/7/1616 ; recognoissance par Pasquier BROUTIN, la dite Jenne DELERUE sa femme, par avant vefve du dit Jean DAUDENFORT, Jérôme DAUDENFORT fils et her du dit Jean, et pour les dits Guille MELDEMAN et Jenne DAUDENFORT sa femme, au profit du dit Nicolas MARTEL, Hugues DESGARDINS et Magdelaine MARTEL sa femme, le 9/6/1625 ; recognoissance le 12/5/1626 par les dits MELDEMAN et sa femme. Au profit de Nicolas DESGARDINS fils mineur et her des dits Hugues et Magdlaine MARTEL, héritière de sa dite mère, et curatrice aux biens de son dit père.

494) Reconnaissance N° 23 le 5/1/1675 : Louise DAU de Blecquin, femme et procuratrice espécialle de Jan FRET, soldat du Seigneur Baron de Bollamber, procuration passée à Bouloigne le 29/12/1674 ; rente par dvt bailly de la Srie de Wierre et Beussart à Blecquin, et par devant lieutenant de bailly de la Srie de St Bertin, le 15/1/1580, par Anne DE SENLECQUE vefve de Nicolas LEROY et Jan LEROY son fils, au profit de Wallerand LEVRAY fils de Francois Sr de Wierre et de Damlle Nicole DAMP COEURE. Au profit de Phles GILLOCO Sr de Watterdal, capne réformé au service de sa Maté, ayant droict par transport de la dite rente.

- 495) Reconnaissance (Bail) N° 24 le 25/5/1675 : Henry HEBAN et Pierre PIGOUCHE laboureurs à Wizernes, avoir prins en ferme comme plus offrans ; de Messieurs les gouverneurs et administrateurs de La Maladrerie dicte « la Magdelaine » lez ceste ville ; des tres à Wizernes au lieu nommé « Large Patte ».
- 496) Reconnaissance N° 25 le 8/3/1675 : Francois DELOZIERE soldat cavallier du capitaine PIPEMONT, de garnison en ceste ville, père et tuteur de Jan Francois DELOZIERE, petit fils et her de Regnault DELOZIERE, vivant brasseur à Tournehem ; rente par Louys TESTART, le dit Regnault et Nicolas DELOZIERES tous bgs de Tournehem, rente au profit de Jan QUEVAL, vivant bg en ceste ville de St Omer, le 20/5/1634 ; hypotecque données de Guille DRIMILLE lieutenant particulier, et hoies de fief à St Omer, lieu emprunté à cause des guerres, le 6/2/1637 ; recognoissance le 4/2/1651 par Margte MARMIN vefve du dit Regnault, au profit de Michiel COURTIN labourier à Audinctun, mary de Barbe BELINGIER, par avant vefve du dit QUEVAL ; aultre rente par le dit Regnault DELOZIERE fils Regnault, à la caution de Damlle Margueritte DESGARDIN, au profit de Nicolas DE FRANCQUEVILLE, le 8/3/1625 ; hypotecque donnée des mayeur et eschevins de Tournehem le 28/10/1637 ; hypotecque donnée du dit Guillaume DRIMILLE lieutenant général dela ville et chastelenie de Tournehem, le 2/2/1638 ; recogneue par la dite Margueritte MARMIN, le 18/9/1664. Au profit de Mre Augustin QUEVAL bg marchand en ceste ville, quy en at acquis le droict par transport le 27/2/1664, des révérends pères de la compagnie de Jésus en la ville de St Omer.
- 497) Reconnaissance N° 26 le 12/2/1675 : Marie BERQUEM vefve de Jacques DUHAME, de ceste ville, héritière du Sr Antoine LAURENS, vivant rentier en ceste ville, son cousin issu germain ; le 3/9/1659 par Liévin DEZEURE chef de porte et marchand drappier en icelle ville, avecq Damlle Marie HERMAN sa femme, mère du dit LAURENS, quy fust her d'icelle, rente au profit des religieuses et couvent des Sœurs Noires en icelle ville. Au profit de Mre Adrien HAUSOULIER rentier en ceste ville, aiant droict par transport de la dite rente le 29/11 dernier.
- 498) Reconnaissance N° 27 le 1/2/1675 : Noel DUSAULTOIR meusnier à Maubreucq paroisse de Lumbres, fils et her de Jean et Martine DE REMINGHEM ; rente par les dits Jean DUSAULTOIR et DE REMINGHEM sa femme, au profit de Thomas PARISIS, vivant bailly du Sieur de Blecquin, demeurant à Haffringhues, le 28/2/1632. Au profit de Mre Phles PARISIS avocat au conseil d'Artois et esleu du dit pays, petit fils et her du dit Thomas PARISIS.
- 499) Reconnaissance N° 28 le 27/1/1675 : Guillaume BACELET manouvrier, mary de Marie LAMBERT, Jan LAMBERT jh à marier, manouvrier et Marie LAMBERT jf à marier, tous d'Acquin, les dits LAMBERT frères et sœurs, héritiers de Pierre leur père ; ils se trouvent obligé de descharger avecq Jan CARURIER et Jacqueline DUCROCQ sa femme, une obligation deue à feu Sire Allard DESGARDINS ; les dits CARURIER en ont acquis le droict par transport de Mre Jan Francois DESGARDINS pbre, fils et her du dit Sr Allard. Vers les dits Jan CARURIER et sa femme, du susdit transport ; recognoissent une rente créée par les dits CARURIER et sa femme, au profit du dit Mre Jan Francois DESGARDINS, passée le 12/8/1674. Au profit du dit DESGARDINS.
- 500) Reconnaissance N° 29 le 25/5/1675 : Antoine BEDAGUE laboureur à Difque, fils et her de Gilles ; rente le 23/12/1623 par Symon BONVOISIN et Jenne BEDAGUE sa femme, à la caution du dit Gilles BEDAGUE, Jan BONVOISIN et aultres, au profit du couvent de Ste Catherine de Syon en ceste ville. Au profit des mère et religieuses du dit couvent.
- 501) Reconnaissance N° 30 le 22/4/1675 : Martin DANIEL, curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas d'Anthoine MACAIRE fils et her de Jean, et icelluy d'Andru, vivant demt à Fasquel ; rente créée par Jean MACAIRE fils d'Adrien, vivant demt à Fasques, à la caution de Philippe DANIEL bg mre tonnelier en ceste ville, le 4/1/1629 au profit d'Anthoine SLINCART bg en ceste ville ; rgnue par Pierre LEPRESTRE tutteur des enffans du dit MACAIRE, au profit des héritiers du dit SLINCART, et à la descharge du dit DANIEL, par dvt bailly de Campagne lez Boullenois, conten rapport d'hérits le 4/4/1639. Au profit de Mre Jean HAINE pbre pasteur de Ste Aldegonde, ayant par tspot d'Anthoinette SLINCART, fille et here du dit Anthoine.
- 502) Reconnaissance N° 31 le 16/4/1675 : Jan VANDENBOSCHE maresquier en la Fresche Poisonnerie, tutteur de (barré : Jan Martin) Guilbert ARNOULT fils Jan et de Martine VANDENBOSCHE sa mère ; rente par le dit Jan ARNOULT, à la caution de Guilbert ERNOULT son père, rente le 28/5/1656 au profit du Sr Herman DESGRANGE rentier en ceste ville ; recogneue par la dite Martine VANDENBOSQUE femme au dit feu Jan, le 31/10 du dit an. Au dit Sr DESGRANGE.
- 503) Reconnaissance N° 32 le 23/3/1675 : Pierre KEYZE (*KEYSERE*) à son tour mayeur d'Audruick, y demt, tutteur de Jan DEBRIE fils d'Antoine, petit fils et her de Jan BERNOET, vivant labour à Audruick ; le 3/11/1657 par le dit Jan BERNOULT et Antoinette DUSURGEON sa femme, au profit de Charles DUSURGEON, frère de la dite Antoinette, marchand en ceste ville. Au profit de Nicole THELIER vefve du dit Charles DUSURGEON.
- 504) Reconnaissance N° 33 le 18/3/1675 : Jenne CLAYS de ceste ville, fille et here de feux Jacques et Marie DELEWEGHE sa femme ; rente le 10/7/1624 par les dits Jacques CLAYS et Marie DEWEGHE sa femme, au profit de Damlle Margte DELAPIERRE. Au profit de Pierre CAUCHETEUR « débil d'entendement », nepveu et her de la dite Damlle DELAPIERRE ; à payer à Jan BLOCQ, curateur du dit CAUCHETEUR.
- 505) Reconnaissance N° 34 le 5/2/1675 : Jan LAYEN laboureur à Bayenghem lez Esperlecques, mary d'Adrienne DECROIX, par avant vefve de Guillaume DEWINS, vivant marchand de porcqs au dit Bayenghem ; rente le 5/4/1631 par Jan DECROIX de Bayenghem et Gillette LEPS sa femme, à la caution du dit Guillaume DEWINS, au profit de Jan DUQUESNE, à son tspas de Recques. Au profit de Phes DUQUESNE de ceste ville, fils et her de Jan, quy fut fils et her du dit Jan.
- 506) Reconnaissance N° 35 le 23/3/1675 : (barré : Robert) Roland et Antoine G(U)ILBERT frères, de Boidinghem ; Ires en « chiroraphe » signé : F. CHOCQUEL, passée par dvt bailly et eschevins de la Srie de Messrs les doyen et chapitre de l'église cathédralle de St Omer, au dit Boidinghem, le 16/6/1574 par Guillaume BATAILLE labourier au dit lieu, au profit de Rolland PIETERZONE ; recogneue par Gillemette VARLET, leur mère, le 1/7/1672. Au profit du collège de la compagnie de Jésus à St Omer.
- 507) Reconnaissance N° 36 le 20/3/1675 : Antoine VIERLOIT d'Arcques, fils et her d'Antoine, quy fut possesseur d'un mannoir naguer amazé, list la paroisse d'Ophove ; Ires en chirographe, par dvt aman et eschevins d'Arcques le 8/1/1614, rente créée par Jan BOUVEUR et Catherine LEVICH. Au profit du collège de la compagnie de Jésus en ceste ville, ayant droict par transport de la dite rente, de l'exécution testamentaire de Damlle Jenne DE GILLEMEN Damlle de Mussen, pour estre employé au luminaire de la lampe de la dite église, le 15/12/1672.

508) Reconnaissance N° 37 le 20/7/1675 : Anthoine ROZEE labour à Théroanne, fils et her de feu Jean et Magdelaine LAGAICHE, icelle fille et here de Jean et de Jenne LEROY ; rente créée par les dits Jean LAGAICHE et Jenne LEROY, au proffit de Josse FERON, par dvt la justice de Tournehem le 20/11/1579. Au proffit de Jenne FERON fille et here de Guille, quy fut fils et her du dit Josse.

509) Reconnaissance N° 38 le 9/2/1675 : Jenne BRAUWERE de ceste ville, fille et here d'Allard, vivant receveur du Roy au quartier de St Omer et de Damlle Margte DESGARDINS ; le 18/12/1626 par la dite Damlle Margte DESGARDINS vefve de feu Allard DE BRAUWERE, vivant Rcr du Roy au quartier de St Omer, fille et here de feu Damlle Jenne MARCOTTE sa mère, vivante femme à Charles DELECREUZE, au proffit du dit Charles DELECREUZE, reconnue une rente au proffit de Damlle Catherine DEVINCQ vefve de Jan DE FRANCVILLE, passée le 10/10/1598. Au proffit de Charles DELECAROULLE bailly et receveur de Wavrans et Damlle Catherine DELECREUSE sa femme, fille et here de Jacques, quy fut fils aîné et her du dit Charles.

510) Reconnaissance N° 39 le 3/8/1675 : Simon CUVELIER bg marchand en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Hubert LEBORGNE, vivant marchand brasseur en ceste ville ; rente créée par le dit LEBORGNE le 30/5/1663 au proffit de Jean CLAIRBOULT, vivant marchand brasseur en ceste ville et Damlle Margtte LEWITTRE sa femme ; hypotecque le 18/7/1670. Au proffit de la dite Damlle LEWITTRE.

511) Reconnaissance (Caution) N° 40 le 27/5/1675 : Mre Pierre DE COPPEHEM Sr de Berlette, advocat au conseil d'Artois, résident en ceste ville ; rente créée par Mre Jean DE COPPEHEM Sr de La Nieppe, son père, conseiller du Roy en son bailliage de St Omer, au proffit de Mre Jean Louis HANON advocat au dit conseil et procureur fiscal de la chambre du tonlieu de ce pays, d'Eustace Joseph HANON son frère, et aultres leurs cohéritiers de feu le Sr Jean HANON, le 28/1/1674 ; caution de son dit père.

512) Reconnaissance N° 41 le 7/12/1675 : Pierre DE KEISER et Francois RAPHAEL d'Audruicq, tutteurs de Jan DEBRIE fils Antoine, iceluy Jan petit fils et her de Jan BERVOET, et Antoine DEBRIE, père et receveur des biens du dit Jan ; rente par le dit Jan BERVOET, vivant labourier à Audruicq, à la caution de Marand COELEN labourier à Noirkerke, le 25/2/1633 au proffit de Damlle Lamberde LEGIER vefve de feu Jan QUEVAL, de ceste ville ; hypotecque donnée des bailly et hoes de fief de la ville et chastellenie d'Audruicq, le 1/3/1650. Au proffit de Thomas ENGRAND bg marchand en ceste ville, aiant acquis le droict par transport de Jan BROUCQ mre arpenteur à Audruicq, le 9/12/1673.

513) Reconnaissance N° 42 le 16/8/1675 : Martin HERBER(T) bg brasseur en ceste ville et Marie Jenne BELLEGISE (*BELGISE*) sa femme, et cy devant vefve de Francois LEGRAVE ; rente par le dit Francois LEGRAVE, vivant bg marchand brasseur en ceste ville et la dite Marie Jenne BELLEGUISE sa femme, au proffit de Claire CRESPIY, le 29/6/1660 ; laquelle rente le Sr Antoine LEWITTRE, vivant argentier, en at acquis le droict d'icelle Claire CRESPIY, par transport du 15/2/1661 ; autre rente par les dits LEGRAVE et BELLEGUISE sa femme, au proffit du dit Sr LEWITTRE, le 19/11/1660 ; et rente par les dits LEGRAVE et BELLEGUISE, au proffit du dit Sr LEWITTRE, le 30/8/1661 ; hypotecque le 24/11/1661, autre le 26/11/1660 et la 3ème le 10/9/1660. Au proffit du Sr Herman DESGRANGE rentier en ceste ville, mary de Damlle Jacqueline LEWITTRE, icelle fille et here du dit feu Sr Antoine LEWITTRE, et ses consors.

514) Reconnaissance N° 43 le 8/6/1675 : Françoise LEGAY vefve d'Antoine DESQUERDRE, de Moule ; rente le 30/4/1635 par Guillaume DEROEUDRE et Catherine WALLERICQUE sa femme, le dit Antoine DESQUERDES et Péronne DUFLOUR sa femme, au proffit des mère et Rgeuses du couvent de Ste Catherine de Syon en ceste ville ; hipotecque des bailly de Moule le 6/4/1670. Au proffit du dit couvent.

515) Reconnaissance N° 44 le 13/12/1675 : Mre Oudart SEGON escuier, procureur pensionnaire de la ville de St Omer, spécialement autorisé des mayeur et eschevins de la dite ville à l'effect cy après (signé : J. MAES) ; rente le 20/8/1609 par Francois et Jenne DEROBECQ sa femme, au proffit du Sr DE LA CORNUZE, à l'assurance sur la maison portant pour enseigne « le Chevalier au Cigne » ; comme ses dits mres auroient naguère acquis de Damlle Gillette GODART vefve de Francois DOMSENT, au proffit de l'entremise des baracques de la dite ville, toute la maison, jardin portante pour enseigne « le Chevalier au Cigne », scituée sur le viel marché de la dite ville, à charge de rente au proffit de la fondation du Sr DE LA CORNHUSE, dont messieurs doyen et chapitre de la cathédrale de St Omer, sont administrateurs, icelle affectée sur les maison, jardin susdit, passée par devant eschevins de la dite ville le 21/8/1609 ; en qualité de propriétaire des maison et héritage, pntement à usage de logement des officiers de cavallerie ; ... rente passée le 20/8/1609 par Francois GODART bg et Jenne DE ROBECQUE sa femme, au proffit du dit Sr DE LA CORNHUSE. Au proffit de la dite fondation.

516) Reconnaissance N° 45 le 22/11/1675 : Jan PETITPAS manouvrier à Audruicq pays de Brédenarde, curateur aux biens délaissés vaccans de feu Charles PETITPAS son père ; rente le 30/6/1633 par le dit Charles PETITPAS, au proffit de Jan WINGART labour à St Folquin pays de l'Angle ; hipotecque donnée des lieutenant et eschevins du pays de Brédenarde le 6/7/1633 ; autre des bailly et hommes cottiers de la Dame Abbessse de Bourbourg, au quartier d'Audruicq le 12/7 du dit an. Au proffit de George MARTEL vefvier de Jacquemine CHOCQUEL, icelle par avant vefve du dit Jan WINGART, et des enfans et hers des dits Jan WINGART et Jacquemine CHOCQUEL.

517) Reconnaissance N° 46 le 21/10/1675 : Phles ALEXANDRE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques JOLY fils de Jean ; par dvt le lieuten ptculier de Monsr le bailly de St Omer, le 11/12/1573 par Jean JOLY labour à Crocq poisse de Mercque, au proffit de Cornille QUEVAL bg marchand en ceste ville ; reconnue par Jacques et Eustache JOLY enfans et hers de Jan, par dvt Nicaise DE BERSACQUES escuier Sr d'Arquingoult, lieuten gnal le 1/10/1598. Au proffit d'Adrien ROELS receveur en ceste ville, ayant droict du Sr Nicolas QUEVAL, cousin et her de feu Sire Cornille QUEVAL, vivant eschevin de ceste ville.

518) Reconnaissance N° 47 le 19/4/1675 : Damlle Anne Françoise VANDEMBERGUES jf à marier de ceste ville ; rente le 16/4/1674 par Francois Ferdinand et Maximilien VANDEMBERGUES, frères, à la caution de Damlles Isabelle LE PETIT et Marie Alexandrine VANDEMBERGUES leur sœur et tante, au proffit de Gilles LARDEUR hostelain en ceste ville ; hypotecque sur leur maison en la rue du St Sépulchre, le 9/4/1675. Au proffit du dit LARDEUR.

519) Reconnaissance N° 48 le 23/7/1675 : Louis BAULDEN labourier à Journy, fils et her de feu (barré : Martin) Andrieu, vivant labourier au dit lieu ; rente créée au proffit de Mre Charles DESMONS et Damlle Marie DUHAMEL sa femme, par Claude CORDIER, Jenne DE ST OMER sa femme, Marie BAULDE, Tristran NOEL, Margte CABOCHE et le dit Andrieu BAULDEN cautions, le 28/5/1631. Au proffit de vénérable personne Mre Louis DESMONS pbr chanoine de la cathédrale de St Omer, fils et her des dits Mre Charles et Damlle Marie DUHAMEL.

520) Reconnaissance N° 49 le 19/10/1675 : Charles MACHART laboureur à Polinchove et Marie MASSEMIN sa femme, icelle fille et here de Jan MASSEMIN qui fut fils et her de Catherine DEGRAVE ; le 19/6/1621 par Pierre DEGRAVE et la dite Catherine DEGRAVE, sa sœur, lors à marier et Francois VERRARNE, tous de Polinchove, au profit de Michel DESMONS et Isabeau DANIEL sa femme. Au profit du Sr Christophe DESMONS de ceste ville, fils et her de Mre Charles, vivant greffier pnal de ceste ville, qui fut fils et her des dits Michel DESMONS et Isabeau DANIEL.

521) Reconnaissance N° 50 le 20/5/1675 : Jean Francois BOCQUET procureur praticquant es ville et bailliage de St Omer, de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Hubertine DOULTREAU, à son trespas vefve en dernières nopces de Clément MAROTTE, et au précédent d'Anselme BOIAVAL, fille et here de Louis DOULTREAU ; le 9/10/1621 par Adrien CAVELART labour à St Folquin, à la caution du dit Louis DOULTREAU et Adrien CARRE aman du pays de l'Angle, avoir promis de descharger Pierre DE COPPEHEM nottaire de ceste résidence, de rente en quoy le dit DE COPPEHEM estoit obligé comme caution du dit CAVELART, vers Damlle Anne DE COURTEVILLE ; icelluy DE COPPEHEM receu des mains du dit Anselme BOIAVAL, à la descharge du dit Adrien CARRE et Louis DOULTREAU ; d'effectuer la dite descharge, à la volonté de Mre Jean DE COPPEHEM conseiller du Roy en son bailliage de St Omer, Sr de la Nieppe, fils et her du dit Pierre.

522) Reconnaissance N° 51 le 23/10/1675 : Pierre DELATRE laboureur au Maisnil Dohem, nepveu de Benoist CARON, demt pntement à Assonval, duquel il at déclaré avoir acquis tous ses biens, à la charge de rente ; le 28/6/1612 par Jehan CARON labour au Maisnil Dohem et Marguerite WALLOIS sa femme, à la caution de Mre Antoine CAMPION, au profit de Damlle Antoinette BALINGHEM vefve de Michel BRETON ; reconnue par le dit Benoist CARON et Jacques CARON son frère, au profit de Damlles Catherine et Marie DE BALINGHEM, sœurs, niéces et légatresses de la dite Damlle Antoinette, le 3/3/1653. Au profit de la dite Damlle Marie DE BALINGHEM, à pnt maistresse de la maison de Nostre Dame des Anges en ceste ville de St Omer, en sa dite qualité de légatresse de la dite Damlle Anthoinette BALINGHEM, et héritière universelle de la dite Damlle Catherine sa sœur.

523) Reconnaissance N° 52 le 23/2/1675 : Sr Jacques Pierre DE QUIELLEWALLE jh à marier de St Silvester Cappel Chlenie de Cassel, nepveu et herd de Damlles Marie et Marguerite QUIELLEWALLE ; rente le 30/9/1634 par les dites Damlles Marie et Marguerite QUIELLEWALLE, sœurs, au profit de Damlle Marie HOLS mresse du Jardin de Nre Dame en ceste ville ; déclarée à la charge du dit comparant. Au profit de Damlle Barbe LEFEBVRE à pnt maistresse du dit Jardin.

524) Reconnaissance N° 53 le 26/8/1675 : Jacques VANDAELE (*VANDALLE*) jh à marier, Nicolas DESANNOIX mre chaudronnier, Pétronelle VANDAELE sa femme et Anne VANDAELE jf à marier, dems au Haultpont de ceste ville, et icelluy Jacques tuteur des enfans mineurs de Jacques CARON et de Jacqueline VANDAELE, les dits VANDAELE frère et sœurs, enfans et hers de Jacquemine VANDERMEERSCH, à son trespas femme à déffunct Mathieu VANDAELE ; le 8/2/1633 par les dits Mathieu VANDAELE et sa femme, au profit d'Eustace HENDRICQ, vivant connestable des dits faulxbourgs ; rapport d'héritage donné des eschevins de ceste ville les 11/2 du dit an et 25/1/1634, en langue thioise conten hipotecque donnée des bourgrave et eschevins de la vierschae de Huesebroecq le 19/2/1660. Au profit de Marie MONTACQ jf à marier de feu Jan MONTACQ, vivant connestable es dits faulxbourgs, qui fut héritier de l'enfant qu'il olt de Catherine HENDRICQ, icelle fille et here du dit Eustace.

525) Reconnaissance N° 54 le 24/12/1675 : Don Jean Francois DE BERGAS (*DE BARGAS*), capne réformé au service de sa Maté, tenant sa garnison à Ostende et Damlle Jenne Thérèse FEBVRIER sa femme, icelle fille et here du Sr Jean Mary FEBVRIER Sr d'Ostrehove ; duplicat du contract de mariage entre le dit Sr d'Ostrove et Damlle Anne Marie VANDENKERCHOVE, père et mère de la dite Damlle comparante, passée par devant nottaires publics, en langue flamende, en la ville d'Alost le 16/7/1654, est condionné que si icelle venoit à demeurer la dernière vivante avecq enfant (selon qu'est arrivé), luy seroit assigné un douaire sur ses biens ; depuis le jour de leur mariage, qui fut le 25/4/1675, au profit de la dite Damlle Anne Marie VANDENKERCHOVE, vefve du dit Sr d'Ostrehove, à pnt femme du Sr Phles Albert VAN OMEL, advocat au conseil souverain de Brabant et greffier de la ville de Bruxelles.

526) Reconnaissance N° 55 le 12/7/1675 : (barré : Noble persoe) Mre Antoine DE POIX pbre escuier, Sr de Campagne, tutteur de Antoine Francois DE POIX, escuier Sr de Schadenbourg ; rente par Vaast Phles DE POIX et Damlle Jacqueline COUDENHOVE sa femme, au profit de feu Jan HANON, vivant eschevin de ceste ville, le 14/3/1634 ; laquelle rente Jan TEVENE, vivant bg mre chepelier en ceste ville et Jenne PREUDHOME sa femme, en ont acquis le droict par transport le 13/10/1663 ; reconnue par feu Phles Lamoral DE POIX, vivant escuier Sr de Scadembourg, le 21/3/1673, au profit du dit feu TEVENE. Au profit de Sœur Marie Anne TEVENE religieuse à l'hospital de l'Escoterie du brusle.

527) Reconnaissance N° 56 le 25/6/1675 : Jacques LECOINTE jh à marier et laboureur à Coyecque, fils et her de feu Charles, propriétaire de l'hipotecque affectée à rente ; par devant bailly de la tre et Srie de Coiecques pour Messieurs les Rgeux Abbé et couvent de Saint Bertin, le 14/2/1564 par Liénard GOUDOUL, au profit du collège, vulgairement nommé « le Collège de St Bertin ». Au profit du dit collège.

528) Reconnaissance N° 57 le 14/1/1675 : (abimé) Josse JEULX jh à marier agé de 23 ans, fils et her (barré : de Pierre) d'Antoinette REGNIER, qui fut niéce et here de Catherine REGNIER ; rente créée par la dite Catherine REGNIER, Robert HANSCOTTRE son mary, et Margueritte DE GHELQUE vefve de Flour HANSCOTTRE, au profit de Jan DE LATTRE Sr de Balinghem et Damlle Anne GILLEMANN sa femme, le 11/2/1627 ; hipotecq des bailly de Loelincourt en Loelinghem le 2/4/1637 ; reconnoissance par Pierre ... et la dite Antoinette REGNIER sa femme, le 5/3/1670, au profit de Sire Martin Emanuel GILLIERS eschevin juré au conseil de ceste ville et Damlle Ide Roze RINGUIER sa femme, icelle par avant vefve de Gérard PIETER, ayant icelluy PIETER acquis droict par transport de Ferdinand VANDENBERGUE, Damlle Agnès LE PETIT sa femme et Damlle Isabelle LE PETIT, icelles LE PETIT niéces et heres de la dite Damlle Anne GILLEMANN, par transport du 23/10/1654. Au profit des dits Sr GILLIERS et sa femme.

529) Reconnaissance N° 58 le 6/3/1675 : Nicolas DEWAL marchand en ceste ville, fils et her de feu Pierre ; rente le 9/8/1633 par le dit Pierre DEWAL et Damlle Marie ROBINS sa femme, ses père et mère, au profit de Marie DE CASSEL vefve de Robert ROBINS, vivant bg tanneur, Robert ROBINS son fils, Nicolas MARCOTTE, Damlle Marie ROBINS sa femme, Eustace MARSILLES et Damlle Jacqueline ROBINS sa femme ; hipotecque le 16/8/1633 ; reconnue par Francois VIDELAINE mary de la dite Damlle Marie ROBINS, par avant vefve du dit Pierre DEWAL, le 24/5/1656. Au profit des dits Eustace MARSILLES, à son tour eschevin de ceste ville et Damlle Jacqueline ROBINS sa femme, héritière de la dite CASSEL, et ayant droict par transport de Robert ROBINS, Nicolas MARCOTTE vefvier de Damlle Marie ROBINS, par transport du 4/4/1637.

- 530) Reconnaissance N° 59 le 12/10/1675 : Jacques PRUVOST laboureur à Nielle lez Blécquin, fils et her de feuz Nicolas et de Marie HARDY ; rente passée par devant lieutenant de maieur et eschevins de la Viscomté de Nielle, le 1/3/1630 par les dits feuz Nicolas PRUVOST et Marie HARDY, ses père et mère, avecq Robert DUMONT fils d'Eustace, Jenne DEVAUX sa femme, Nicolas DUVEU cordonnier, Bonne LE TUEUR sa femme, Jacques LEMOISNE et Anne BREZIN sa femme, au proffit de Mre Cornil DE COEULRE bailly mayeur et receveur de la dite Viscomté et Damlle Jenne DELANNOY sa femme.
Au proffit du Sr Jan Bapte VAN MERSTRATEN Receveur des domaines de sa Maté au quartier de St Omer, quy en at acquis le droict par transport du Sr Jan BOURDET et Damlle Marie COEULRE sa femme.
- 531) Reconnaissance N° 60 le 20/5/1675 : Jan MACQUINGHEM laboureur à St Martin lez Fauquembergue, mary de Louyse MECQUIGNON et Pierre COCQUEMPOT laboureur au Magnilet paroisse de St Liévin, mary de Marie Anne MECQUIGNON, les dites Louise et Marie MECQUIGNON filles et heres de Pierre, quy fut fils et her de Jan ; rente le 30/12/1617 par Jan MECQUIGNON labour à Forestel et Sébastienne PRUVOST sa femme, au proffit de Jan DE WOORM ; rgne par le dit Pierre MECQUIGNON le 20/2/1644.
Au proffit de Damlle Marie Magdelaine THOMAS vefve du Sr Louis DE WOORM, vivant Rcr gnal des Estats d'Artois et de Mre Antoine Joseph DE WOORM pbre et de Damlle Marie Angélique DE WOORM, enfans et hers du dit feu Louis, quy fut fils et her du dit Jan.
- 532) Reconnaissance N° 61 le 5/1/1675 : Jenne CADEL vefve de Jan DROGUERIE, de Sercques, propriétaire des tres affectées à rente ; rente créée par Noel CADEL fils à marier de Nicolas, Jacques DAUSQUES et Jan CAROULLE, au proffit de Jan QUEVAL bg de ceste ville, par devant mayeur et eschevins des francqs alleux, le 3/2/1616 ; recogne par les dits Noel CADEL, DAUSQUES et CAROULLE les dits jour et an. Au proffit du Sr Robert DESANOIX rentier en ceste ville et Damlle Adrienne BUBE sa femme, par avant vefve de Guillaume VERNALLE, vivant notte Royal de ceste résidence, ayant eu le droict par tsport de la dite rente.
- 533) Reconnaissance N° 62 le 18/3/1675 : Phles DUPUICH soldat soub la charge de Messieurs du magistrat de ceste ville et Jacqueline COLNE sa femme, icelle fille et here de feu Gilles, vivant laboureur ; rente le 27/5/1628 par le dit Gilles COLNE, au proffit de Guillaume DHAFRINGUES eschevin à son tour de St Omer. Au proffit d'Antoine Francois DE BONAIRE procur au conseil d'Artois et Damlle Anne DHAFRINGUES sa femme, icelle fille et here du dit Sr Guillaume DHAFRINGUES.
- 534) Reconnaissance N° 63 le 15/12/1675 : Gabriel COLIN bg maresquier en Lezele ; il auroit achapté par décret, une maison en Lezele au lez zudt « la Sugledic », à charge de rente ancienne et fonssiére, recognu au proffit d'Alliames WALLOIX et Gilles DE MARLY, passées le 14/11/1575 ; le dit DE MARLY at depuis le droict du dit Alliames WALLOIX, le 3/1/1576.
Au proffit de Sieur Géry GOULART et Damlle Jenne Thérèse LE PETIT sa femme, fille et here de Damlle Marie DUMONT, quy fut fille et here de Jenne DE MARLY, fille et here du dit Gilles.
- 535) Reconnaissance N° 64 le 19/11/1675 : Pierre VERROERE jh à marier de Volckerinchove, fils et her de feu Jacques, quy fut nepveu et her de Jan VEROERE son oncle ; rente passée par devant les bourgrave et eschevins de la West Vierschaere Chlnie de Cassel, le 14/6/1625, signé sur le reply : P. CAMPAGNE, contenantes rapport d'hérits, par le dit feu Jean VERROERE et Marie ROERE sa femme, au proffit du Sr Pierre JOOS et Damlle Marie ADAEN sa femme.
Au proffit de Barbe SAUVIN et Marie Anne LELEU sa niépce, filles du tiers ordre de St Francois en ceste ville, ayantes droict d'icelle rente par transport du Sr Jacques JOOS, fils et her du dit Pierre, par acte par devant bailly et eschevins de la dite vierschaere, le 6/10/1670.
- 536) Reconnaissance N° 65 le 31/12/1675 : Pierre COP(P)IN, Jean BOUL(L)ART mary de Gabrielle COPPIN et Nicolas ROSEAU mary de Jenne COPIN, les dits COPPINS frère et sœurs, enfans et hers de feu Pierre COPPIN ;
rente créée par le dit COPPIN et Jacques CLEUWET tutteur du dit Pierre COPPIN, au proffit de Jean LEFEBVRE et Jacques MAMETZ bgs de ceste ville de St Omer, tutteurs de Jean, Martin et Marie BEAUMONT enfans et hers d'Anthoine BEAUMONT et de Barbe TARTARRE, mère au dit BEAUMONT, le 28/2/1640 ; hypotecque de bailly et eschevins de Messrs les doyen et chappre de la cathédrale de St Omer, en leur Srie qu'ils ont à Bilcques, le 9/3/1640 ; laquelle rente Sire Jacques DHAFRINGUES Sr du Hil, vivant eschevin de St Omer et Damlle Anthoinette TARTARE, sa femme, en ont acquis le droict par tsport de Martin BEAUMONT fils et her de feu Anthoine, Jean LEFEBVRE et Jean GUERBOIS tutteurs de Jean et Marie BEAUMONT enfans et hers du dit Anthoine, le 12/6/1647. Au proffit de Jacques DHAFRINGUES escuier Sr du Hyl, conseiller advocat fiscal du conseil provincial d'Arthois, fils et her universel du dit Jacques.
- 537) Reconnaissance N° 66 le 29/3/1675 à Aire : Guillaume DUBOIS fils et her avecq aultres ses (barré : frère) sœurs de Jean, et Jacques DESMARETZ occupeur des héritages affectés à rente, dems à Ecques ; rente par devant bailly et hommes du chapitre de St Omer, le 25/6/1614 par Jean DUFRESNES manouvrier et Michelle CHRESTIEN sa belle mère, au proffit de vénérable et discrétte personne Monsieur Mre Jean BERSACQUES licentié, pbre et doyen de l'église de St Omer ; recognoissance par le dit feu Jean DUBOIS le 5/2/1661.
Au proffit de la maison et jardin de Nostre Dame en ceste ville d'Aire, ayant droict de la dite rente.
- 538) Reconnaissance N° 67 le 12/2/1675 : Mre Franchois MACAIRE prestre chapellain à Maisonselle, y demt, fils et her de feu Liévin ; rentes par le dit Liévin, avecq Jenne CARON sa femme, au proffit de Pierre RACINE et Anne LEMAIRE sa femme, le 10/7/1662 ; autre par les dicts MACAIRE et sa femme, au proffit du dit RACINNE, le 27/2/1673 et la dite CARON le 4/10/1674.
Au proffit de Jacques GOSSE bg cordonnier en ceste ville et la dicte Anne LEMAIRE, par avant vefve du dit RACINNE.
- 539) Reconnaissance N° 68 le 30/6/1675 : Guislain DENIELLES laboureur à Coyecques et Jacques DENIELLES son frère, de ceste ville, ambedeux encore à marier, enfans et hers de feuz Pierre et Anne DUMILON leur père et mère ;
rente le 16/10/1668 et 7/11/1670 par leurs dits feuz père et mère, la 1^{re} au proffit de Marie VALLEE vefve de Jan ROGIER et d'Antoine ROGIER son fils, et la 2^{de} au proffit de la dite VALLEE ; hipotecque des bailly et eschevins de Coyecque, le 12/7/1669 et le 1/4/1671.
Au proffit du dit Antoine ROGIER huissier du conseil d'Artois, fils et her de la dite Marie VALLEE.
- 540) Reconnaissance N° 69 le 17/3/1675 : Pierre HOULLIER laboureur à Wavrans et Robert HOULLIER mosnier à Wirquin, frères enfans et hers de Pierre ; le 3/12/1633 par le dit feu Pierre HOULLIER, à la caution de Robert HOULLIER son frère, au proffit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve d'Antoine DOLLE ; hipotecque donnée des bailly de Seningham le dit jour et an.
Au proffit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, à son tour eschevin de ceste ville et des enfans et hers de Guillaume DOLLE, vivant rentier en icelle.

- 541) Reconnaissance N° 70 le 15/3/1675 : Jan BIENAIME laboureur à Fasques, vefvier de Marie MORDAS, icelle fille et here d'Antoinette FOURCROY quy fut fille et here de Louys, et comme père d'Adrien, Jan, Marie, Françoise, Jacqueline et Marie Françoise BIENAIME, ses 5 enfans qu'il olt de la dite feue Marie MORDAS ; rente le 18/6/1633 par Alexandre MORDAS, à la caution de Louys FOURCROY et d'Antoine MORDAS, son frère, au proffit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve d'Antoine DOLLE ; reconnue par la dite feue Marie MORDAS, contenant rapport d'héritage donné des bailly gnal du Marquisat de Renty, André DE HALINES lieutenant commuis au dit Marquisat, des bailly des tres et Sries de Fasques et hommes de fief déservans des dites Sries, le 2/8/1650 ; reconnue par la dite Marie MORDAS le 26/10/1652. Au proffit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, à son tour eschevin de ceste ville, et des enfans et hers de feu Guillaume DOLLE, rentier en la dite ville.
- 542) Reconnaissance N° 71 le 11/7/1675 : Catherine DAMOISNE vefve de Pierre LEFEBVRE, vivant tisserand de toile à Blaringhem ; bail le 27/1/1668 par le dit feu LEFEBVRE son mary, de Messrs les administrateurs de l'hospital de Nre Dame de lescotterie au brulle, manoir amazé, preys et tres au dit Blaringhem. Au proffit du dit hospital.
- 543) Reconnaissance N° 72 le 16/3/1675 : Pierre PELTIER maresquier à Sercques, fils et her de feu Anselme, vivant manouvrier à Sercques et Margte SMET sa femme ; rente le 4/4/1594 par Jan DELECAROULLE fils Martin, brasseur à Moulle, à la caution de Nicolas CADEL de Sercques, et aultres, au proffit de Cornille QUEVAL bg en ceste ville ; reconnue par Jean CAROULLE et Catherine LECOUSTRE sa femme, le 16/12/1615 ; reconnue par Noel CADEL fils du dit Nicolas, le 3/2/1616 ; hypotecque à Sercques le 23/3/1618 ; reconnue par les dits Anselme PELTIER et Margte SMET, les 3 et 18/6/1651. Au proffit de l'exon testamentaire de feue Anne COCLE, quy en at le droict par tSPORT de Mre Guillaume RICHEBE, soub sa signature du 18/1/1670, lequel RICHEBE en avoit droict de Sr Nicolas QUEVAL, ancien eschevin de la ville d'Ipres, cousin germain paternel et her de feu Sire Cornille QUEVAL, à son trespas eschevin juré au conseil de ceste ville, par contrat passé par eschevins et conseil de la ville d'Ipres, le 16/2/1669.
- 544) Reconnaissance N° 73 le 1/9/1675 : Robert BOCQUET labour à Tatinghem, mary de Marie Jenne LAGUAIZE fille et here de Gilles quy fut fils et her de Jacques ; rente le 22/10/1608 par le dit Jacques LAGUAIZE, à la caon de Gilles COLMAN de Tatinghem et Simon FOLQUE, au proffit du couvent du tierch ordre de St Dominique, dict « de Ste Margueritte » en ceste ville ; reconnue par le dit Gilles, Louis, Jan et Simon LAGUAIZE enfans et hers du dit Jacques, le 1/2/1635 ; et dernièrement par Thomas LAGUAIZE et autres le 19/2/1669. Au proffit du dit couvent. *Additif le 22/2/1676 : Adrien LAGAIZE tisserand de toile en ceste ville, fils et her de Jan, icelluy fils et her de Jacques ; at aussy recognu les dites lres au proffit du dit couvent.*
- 545) Reconnaissance N° 74 le 27/5/1675 : Simon CLAUDORE laboureur à Fontenes paroisse de Norren, fils d'Adrienne TIPREY, icelle fille et here de Jan ; le 2/1/1588 par le dit Jan TIPREY labour et Péronne BEUGIN sa femme, au proffit d'Emanuel DESGRUSILLIERS et Jenne WALLART sa femme. Au proffit du couvent des rgeuses capucinesses dictes « pénitentes » en ceste ville, ayant acquis le droict par transport de Sœur Isberghe d'Aire, appelée au monde Françoise WALLART, le 21/7/1622, ayante icelle rente au précédent esté transporté par Nicolas LELEU mary de Catherine DESGRUSILLIERS, et pour Vincent DESGRUSILLIERS frère de la dite Catherine.
- 546) Reconnaissance N° 75 le 2/3/1675 : Albert COLLEN (*Albertus COOLEN*) laboureur à Audruicq, fils et her de Jenne NONCLE quy fut fille et here d'Artus, et Valentin BOLLART labour à Audruicq, fils et her d'Elisabeth NONCLE quy fut fille et here du dit Artus ; rente le 4/5/1629 par le dit Artus NONCLE, avecq aultres, au proffit de Lamoral DELATTRE. Au proffit de Damlle Isabelle DELATRE fille vivante en coélibat en ceste ville et héritière du dit Lamoral.
- 547) Reconnaissance N° 76 le 8/11/1675 : Inglebert RUFFIN de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans par le trespas de N (!) DUTERTRE. Au proffit de l'église de St Denis à St Omer ; une rente ancienne deue à la dite église, affectée sur maison scituée en la rue du viel brusle appartenante à la dite curatelle.
- 548) Reconnaissance N° 77 le 8/12/1675 : Jan BOCQUET procureur es ville et bailliage de St Omer, curateur aux biens délaissés vacans par le tspas d'Hubertine DUTRIAU vefve en dernières nopches de Clément MAROTTE, héritière d'Adrienne LOOTS, vivante femme à Guillaume PAUWELS ; rente par dvt eschevins du pays de l'Angle le 8/5/1627 par les dits Guillaume PAUWELS et Adrienne LOOTS sa femme, au proffit de Cassine et Jossine WIDEBIEN filles de Phles. Au proffit d'Antoine et Jacquemin WIDEBIEN et Pierre COPPE et Catherine MALBAU sa femme, icelle fille et here d'Anne WIDEBIEN, les dits WIDEBIEN nepveu et niépches et hers des dites Casine et Jossine WIDEBIEN.
- 549) Reconnaissance N° 78 le 16/1/1675 : André COPIGNY laboureur à Wizernes, mary de Péronne MOREL, par avant vefve de Michel BRUCHET ; le 31/10/1664 par les dits Michel BRUCHET et Péronne MOREL sa femme, au proffit du Sr Robert DESANOIX de ceste ville ; hypotecque des bailly et eschevins pour messieurs de St Bertin à Wizernes, le dit jour. Au proffit du dit DESANOIX.
- 550) Reconnaissance N° 79 le 17/12/1675 : Louis BARNE manouvrier à St Folquin pays de l'Angle, curateur aux biens délaissés par le trespas de Henry DUBUISSON, vivant wantelier à St Folquin ; le 12/6/1627 par le dit DUBUISSON, au proffit de Jacqueline BAILLART vefve de Liénart BRUSSET, de ceste ville. Au proffit d'André HARACHE rentier en ceste ville, fils et her de la dite BAILLART.
- 551) Reconnaissance N° 80 le 17/11/1675 : Robert BOCQUET labourier à Tatinghem, mary de Marie Jenne LAGUEIZE, fille et here de feu Gilles quy fut fils et her de feuz Jacques et Jacqueline COLMAN sa femme ; rente par les dicts Jacques LAGUEIZE et sa femme, à la caution de Simon FOLCQUE et Bon CADEL, au proffit de l'hospital de St Jean en ceste ville, le 28/5/1616 ; reconnue par le dict Gilles, Louys, Jean et Simon LAGUEIZE le 1/2/1635 ; et par la dicte Marie Jenne LAGUEIZE, Thomas LAGUEIZE et autres le 26/3/1669. Au proffit du dict hospital.
- 552) Reconnaissance N° 81 le 16/12/1675 : Vénérable personne Mre Nicolas MEURIN pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, tutteur de Jacques Phles OGIER fils et her de Mre Gilles ; le 15/2/1669 par le dit Mre Gilles OGIER, au proffit de Pierre LEGAY mre tailleur d'habits en ceste ville et Anne PRUVOST sa femme. Au proffit de Mre André SERGEANT Sr de Hambres, advocat au conseil d'Arthois, ayant acquis le droict des dits LEGAY et sa femme, par contrat ce jourd'huy à son proffit.
- 553) Reconnaissance N° 82 le 11/12/1675 : Francois DECQUE, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jan CUVELIER, vivant brasseur à Embry ; indemnité passée par devant lieuten et homes de fief d'Embry le 16/1/1624 par le dit feu CUVELIER, avoir acquis de Guille, Jan, Nicolas, Anthoine et Marie CUVELIER ses frères et sœur, des terres et bois, et promis de les descharger de rente vers Anthoine DE RENTY. Au proffit de Francois et Pierre CUVELIER enfans et hers du dit feu Jan, frère du dit CUVELIER brasseur.

- 554) Reconnaissance N° 83 le 24/12/1675 : Jacques ROBINS de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jérôme LEPRINCE, vivant tisserant de toile à Noirdausque et d'Anne DEGRAVE sa femme ; le 29/1/1628 par les dits LEPRINCE et sa femme, au profit de Mre Oudart PIERS chirurgien et comis aux barières de sa Maté au quartier de Tournehem. Au profit d'Estienne DEPORTRE marchand tanneur en ceste ville, père des enffans qu'il at retenu de Damlle Marie POMART sa prem femme, quy fut petite fille et here de Damlle Susanne BERTRAM, laquelle en avoit acquis le droict du dit PIERS et Marie VANROYE sa femme, par tsport le 14/4/1633.
- 555) Reconnaissance N° 84 le 26/7/1675 : Noble et vénérable personne Antoine DE POIX pbre à Scadenbourg, tutteur d'Antoine Francois DE POIX fils mineur de Phles Lamoral, vivant escuier Sieur de Scadenbourg ;
rente le 26/11/1633 par Vaast DE POIX escuier Sr de Scadenbourg, au profit d'Eustache DAUCHEL escuier Sr de Picquenehem.
Au profit de Mre Jan Louis HANON advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Jenne Marguerite BIENAIME, icelle par avant vefve de Mre Robert DUTHILLOY, vivant advocat au dit conseil, et mère des enfans mineurs qu'elle at retenu d'iceluy, quy fut fils et her de Damlle Marie MATISSART, vivante femme en secondes nopces d'Antoine LEWITTE argentier de ceste ville, quy ont acquis le droict de Damlle Susanne WIDEBIEN, vefve de Valentin TAFFIN, vivant conseiller et procureur de sa Maté en son bailliage de St Omer, laquelle avoit acquis le droict de Louys Francois DAUCHEL fils et her du dit Eustache ; reconnue par le dit feu Sr Phles Lamoral DE POIX, le 27/11/1671.
- 556) Reconnaissance N° 85 le 19/5/1675 : Péronne JOIRES vefve de Charles NIEUHUIS, vivant maresquier en la Fresche Poissonnerie lez ceste ville, mère tutrice de Francois, Castian et Marie NIEUHUISE ses enfans mineurs qu'elle at retenu de son dit mary ;
bail le 6/9/1659 par le dit feu Charles DE NIEUHUIS et la dite comparante, sa femme, de Robert et Francois DUTHILLOY, une maison avecq une grange et tres maresques tenant à la dite maison, scitué au lieu nommé « le Mourlacq ». A Mre Jan Louis HANON advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Jenne Marguerite BIENAIME, icelle par avant vefve du dit Sr Robert DUTHILLOY.
- 557) Reconnaissance N° 86 le 25/3/1675 : (abimé) Phles CADICQ labourier à Reminghem, mary d'Antoinette AGHYS fille et here d'Antoinette VERCOUSTRE quy fut fille et here d'Antoine et de Marie PIERS ; rente par les dits Anthoine VERCOUSTRE et Marie PIERS sa femme, au profit du Sr Jacques MICHIELS et Damlle Marie DE HAFFRENGHES sa femme, le 14/5/1635.
Au profit de vénérable personne Jacques MICHIELS pbre et chanoine de la cathédrale de St Omer, fils et her du dit Jacques MICHIELS.
- 558) Reconnaissance N° 87 le 6/7/1675 à Aire : Franchois DUBUISSON labour à Dembroeucq et Marie (barré : Margueritte) Magdelaine MOREL sa femme, fille et here d'Adrien ; le 25/5/1638 par le dit Adrien MOREL et Jenne BRAURE sa femme, au profit de Louys PRUVOST. Au profit de Damlle Anthoinette DORESMIEUX vefve de feu Alexandre LE MERCHIER escuier Sr de Mazinghem en partie, sœur et here de Damlle Catherine DORESMIEUX, quy at eu le droict par transport du dit Louys PRUVOST.
- 559) Reconnaissance N° 88 le 13/7/1675 : Marie DE RELINGUES vefve de Jan JOLY, quy fut fils et her de Marand et de Jacqueline JACOB, demte à Saint Martin d'Ardinghem, et mère de Jacques et Antoine JOLY, ses 2 enfans mineurs qu'elle at retenu du dit feu son mary ; rente passée par devant lieutenant de Warnecques et Hamelet, le 15/11/1605 par les dits Marand JOLLY et Jacqueline JACOB sa femme, à la caution d'Antoine LEFEBVRE, au profit de l'église de Mercques ; la 2^{de} le 5/11/1629 par le dit Marand JOLY, à la caution du dit Antoine LEFEBVRE, au profit de la dite église ; la 3^{ème} passée par devant les bailly de Warnecques et Berlettes le 16/8/1634 par le dit Marand JOLLY, à la caution du dit Antoine LEFEBVRE. Au profit de la dite église de Mercque St Liévin.
- 560) Reconnaissance N° 89 le 6/8/1675 : Jean DE BEAUSSART mayeur, Guillaume MARTEL et Mre Pierre BLARY (*BLERY*) eschevins représentans le corps et communauté de la ville de Fauquenberghes ;
rente par les dits mayeur et eschevins, le 12/10/1445 au profit de Jan LEBRUN, signées : DE FASQUELLES.
Au profit de Mre Jan Francois DESGARDINS pbre en ceste ville, fils et her d'Allard, quy at acquis le droict par transport de Michel SAULTY le 25/1/1647 ; déclarée le 15/3/1584 et le 4/7/1600 ; les dits comparans ont cédé et transporté au dit DESGARDINS, une somme que leur doit Jan DUCROCQ hostelain à St Martin d'Ardinghem, obligation passé par devant lieutenant du lieu le 8/1/1674.
- 561) Reconnaissance N° 90 le 22/12/1675 : Martin DUHAMEL tisserand de toile et soyeur de haulte soye en ceste ville et Jenne Margte LHOTTE sa femme, icelle fille et here de Nicolas LHOTTE, vivant mre peintre en ceste ville ; procès intempté à l'eschevinage de ceste ville, sur rgance de rente ; rente le 8/7/1655 par le dit feu Nicolas LHOSTE, au profit de Jacques BEDU marchand brasseur en ceste ville. Au profit du dit BEDU.
- 562) Reconnaissance N° 91 le 18/2/1676 ! à Aire : Damlle Marie Claude Bonaventure DE MARKAIS (signe : Dame de Tannay), et comme procuratrice spéciale de Paul HUBERT escuier Sr du Perroy, procuration à elle donnée par le dit Sr son mary, demt pntement en ceste ville d'Aire ; par devant nottaire Royaux de la résidence d'Aire, au chasteau de Tannay, le 30/6/1672 par Phles Charles DE MARKAIS escuier Seigr de Tannay lez Rombly, frère de la dite Damlle compante, duquel elle est héritière universelle, au profit de Toussaint DESPLANCQUES messenger d'Aire à Lille et Anne DESAINCT sa femme ; hypotecque donnée des bailly de Thiennes, Steenbecque le 12/8/1672 ; et comme propriétaire des héritages reprins par la dite hypotecque.
Au profit des dits DESPLANCQUES et Anne DESAINCT sa femme.
La procuration : « Paul HUBERT escuier Sr du Perroy, demt à Lille ; sa procuratrice spéciale Damlle Marie Claude Bonaventure DE MARKAIS sa compaigne ; de convenir avecq la Dame Douairière de feu Phles Charles DE MARKAIS, vivant escuier Sr de Tannay, son frère, des crédeurs de la maison mortuaire ; passé à Lille le 3/11/1675 par devant Jean DELERUYELLE nottaire publicq y résident ; présens : Gabriel DESMERPONT tailleur d'habits et Pierre D'ILLIES fils de feu Jacques, racoustreur de soulliers, dems à Lille, tesmoins ».
- 563) Reconnaissance N° 92 le 21/7/1672 ! à Aire : Jan DELANSSAY labour à Mollinghem, mary d'Isabeau LELIEPVRE, par avant vve d'Anthoine TIPREY ; le *blanc*/1671 par la dite LELIEPVRE, avoit prins bail des prier et religieux de Saint André lez Aire, le droict de disme à Isberghue. Au profit des dits prier et religieux.
- 564) Reconnaissance N° 93 le 26/5/1671 ! à Aire : Nicolas et Bauduin WAMBERGHUE enffans et héritiers d'Olivier et d'Anthoinette CLAY, le dit Nicolas de Lacquemillette poisse de Saint Pierre d'Aire et le dit Bauduin en la cense du Nattoy à Lambre ;
rente par devant maieur et eschevins d'Aire le 8/3/1599 par Jan CLAY et Jenne BOUCHIQUET sa femme, au profit de Jacq BECCART ; les 2^{mes} par devant nottaires le 21/1/1626 par les dits Ollivier WAMBERGHUE et Anthoinette CLAY sa femme, au profit de Anthoine DEUXVILLES ; transport par le dit Jacq BECCART et sa femme, au profit du dit DEUXVILLE, le 12/12/1616 ;
reconnoissance par Jacqueline CARDON vefve de Jan WAMBERGHUE, et le dit Ollivier WAMBERGHUE et sa femme, le 21/1/1626 ; hypotecq donnée des maieur et eschevins le 24/1/1626 ; en qualités d'héritiers et coe propriétaires de l'héritage affecté aus dites rentes.
Au profit d'Anthoine ROLAND eschevin d'Aire et Damlle Jenne DEUXVILLES sa femme, fille et here du dit Anthoine.

565) Reconnaissance N° 94 le 31/12/1668 ! à Aire : Pierre LELEU bg porteur au sacque, demt es fauxbourgs de la porte d'Arras de ceste ville d'Aire, fils her de Jacques et Margtte DELEHAYE, occuppeur et propriétaire de la maison, jardins affectés à la rente cy après, scitués es dicts fauxbourgs, tenante à Anthoine PAUCHET au lieu de Jan LONGPREYS, à Charles ENGRAND au lieu de Jacques HERNU, le dit jardin par delà le Madicque, tient au dit ENGUERAND, au Sr Francois LEROY receveur de sa Maté, au lieu de Thomas CRAISSIN, à la vve Mahieu CARRE au lieu de Pierre MONCARRE, et Marie DEVIN femme au dict LELEU ; à Aire le 7/12/1617 par Nicolas DELAHAYE et Jenne MONCARRE sa femme, avecq Laurent VIVIEN marchand es dit fauxbourgs, au profit de Jan RATEL cordonnier ; hypotecque des mayeur et eschevins d'Aire, sur les dites maison et jardin le 14/7/1618 ; avecq 2 transports et autre recognoissance le 30/1/1642 par les dicts Jacques LELEU et Margtte DELEHAYE, au profit de Marie WALLART vve de Jacques DECAMPS. Au profit de Mre Paul DESMARETZ procureur et nottaire à Aire et Damlle Anne LELEU sa femme, icelle niépce et here de la dite Marie WALLART.

566) Reconnaissance N° 95 le 2/3/1676 ! à Aire : Francois HACCART marchand brasseur à Aire, curateur aux biens délaissés vaccans par feux Jean SERGEANT et Barbe LEBORGNE sa femme, vivans dems aux Moulins le Conte lez la dite ville ; par devant mayeur et eschevins d'icelle ville d'Aire, le 2/1/1637 par Louis LEBORGNE labour à St Quintin lez la dite ville, au profit du couvent des Sœurs Noires à Paupringue ; recogneue par le dit Jean SERGEANT, le 29/4/1650 au profit du dit couvent. Au profit de Jean et Phles DELIGNY, Jean Bapte MONTOIS, Antoinette DELIGNY sa femme, Jean Fhois MARTEL et Isabelle DELIGNY sa femme, tous d'Aire, les dits DELIGNY enffans et hers de feue Isabeau LEBORGNE, vefve à son trespas d'Adrien DELINY quy at acquis le droict par transport du dit couvent le 17/6/1660.

567) Reconnaissance N° 96 le 1/6/1660 ! à Aire : Anthoinne DAUCHEL laboureur à ..vieuville ? et Jacqueline DUMUR sa femme, et Simon DAUCHEL caron à Fontenes, iceux DAUCHEL frères, enffans et hers de feuz Charles DAUCHEL et Jacqueline BELINGER, et les dits Anthoine DAUCHEL et sa femme, propriétaires des héritages affectés à rente ; rente créée par les dits Charles DAUCHEL et sa femme, au profit du couvent de la Pntation de Notre Dame de ceste ville, le 28/4/1626 ; ipotecque donnée de la Srie de Fontenes le 20/7/1627. Au profit du dit couvent.

568) Reconnaissance N° 97 le 21/3/1667 ! à Aire : Jan COCUD labourier à Warnes paroisse de Rincques, fils et her de Martin, vivant demt à Blessy ; par devant les officiers des Srs et chapitre d'Ipres de la prévosté de Boulogne, de Messieurs les Relligieux de St Augustin au village de Blessy, le 9/2/1582 par Louis DELEHELLE archier de la compagnie du Comte de Henin, au profit de Robert RICOUART bg marchand en ceste ville ; recognoissance par Martin COCUD labourier à Blessy, Liévin COCUD notte Royal et Phles COCUD escrivier en ceste ville, au profit de Mre Augustin FERNAGULT, le 11/7/1623. Au profit de Damlle Catherine LESPINNE de ceste ville.

569) Reconnaissance N° 98 le 26/7/1675 : Francois DELOZIERE soldat cavalier du capitaine PIPEMONT, père et tutteur de Jean Francois DELOZIERE, petit fils et her, tant de Regnault DELOZIERE son père grand, vivant brasseur à Tournehem, que de Margueritte MARMIN sa mère grande et femme au dit Regnault ; rente par Louys TESTART, le dit Renault et Nicolas DELOZIERES, tous bgs de Tournehem, au profit de Jan QUEVAL, vivant bg à St Omer, le 20/5/1634 ; hypotecque donnée de Guillaume DRIMILLE lieutenant particulier, et hommes de fiefs en la ville de St Omer, lieu emprunté à cause des guerres, le 6/2/1637 ; recognoissance le 4/2/1651 par la dite Margueritte MARMIN vefve du dit Regnault, au profit de Michiel COURTIN laboureur à Audincthun, mary de Barbe BELINGIER, par avant vefve du dit QUEVAL ; autre rente par le dit Regnault DELOZIERES fils Regnault, à la caution de Damlle Margueritte DESGARDINS, au profit de Nicolas DE FRANCQUEVILLE, le 8/3/1625 ; hypotecque des mayeur et eschevins de Tournehem le 28/10/1637 ; hypotecque du dit Guillaume DRIMILLE lieuteannt général de la ville et chastelenie de Tournehem, le 2/2/1638 ; recogneues par la dite Margueritte MARMIN le 18/9/1664, au profit d'Augustin QUEVAL bg marchand en ceste ville, en ayant acquis le droict des dites 2 rentes par transport le 27/2/1664, des révérends pères de la compagnie de Jésus à St Omer ; et autre rente par les dits Regnault DELOZIERE et Margueritte MARMIN sa femme, au profit de Nicolas DENIS, par devant mayeur de Tournehem le 27/2/1630 ; hypotecque des lieutenant particulier et eschevins du dit lieu le 5/2/1637 ; recogneue par le dit DELOZIERE au profit du dit DENIS le 5/3/1630 ; laquelle rente le dit QUEVAL en at acquis le droict par transport le 24/7/1675 de Damlle Anne Berteine DE VARGELOT vefve de Mre Charles DESMONS, vivant greffier principal de ceste ville, laquelle en avoit acquis le droict par transport de Damlle Margueritte DUCIGNE vefve du dit Nicolas DENIS. Au profit du dit Augustin QUEVAL.

570) Reconnaissance N° 99 le 10/2/1675 : Robert LE HAMBRE laboureur à Acquin, fils de Bauduin, et propriétaire des terres affectées à rente, par luy acquise de son dit père, à la charge d'icelle ; le 4/1/1634 par le dit Bauduin LE HAMBRE son père, au profit d'Allard DESGARDINS admodiateur de la Srie d'Acquin ; hipotecque donnée des bailly d'Acquin, en la ville de St Omer, lieu emprunté à cause de la guerre, le 1/10/1635. Au profit de Mre Jan Francois DESGARDINS pbre en ceste ville, fils et her du dit Allard.

571) Reconnaissance N° 100 le 7/1/1675 à Aire : Jean PARMAN labour à Raquinghem et Jacquelinne DELEHAYE sa femme, icelle fille et here de Jenne DEZOMBRES quy fut fille et here de Franchoise ROZE, icelle héritière de feue Jenne ROZE sa sœur ; rente le 29/2/1636 par la dite Jenne ROZE avecq Francois DELALLEAUE son mary, au profit d'Anthoinette DE PAN vve de feu (barré : Pierre LEROY) Adrien LEROY ; hypotecque des bailly de Cohem ; recogneue par la dite Franchoise ROZE le 12/1/1644 ; recognoissance passée le 27/2/1662 par Allexandre DELEHAYE, père de la dite Jacquelinne, en qualité de vefvier de la dite feue Jenne DEZOMBRES, et comme père des enffans qu'il olt d'icelle, lors en bas age, au profit de Mre André LEGRAND pbre à Poperinghues, ayant droict par tsport de Jacq DANNEL, le 9/11/1644. Au profit de Damlle Anthoinette LEGRAND marchande en ceste ville d'Aire, sœur et here du dit Mre André.

572) Reconnaissance N° 101 le 11/1/1675 à Aire : Marie DUBOIS vve de Francois DUPOND, sœur et hétéière universelle de Jean DUBOIS, demte à Isberghues, propriétaire de l'héritage affecté à rente ; rente par devant la justice d'Isberghues le 24/4/1581 par Bauduwin DUBOIS, au profit de certain obit fondé par Sire Jacq DE GARBECQ pbre chanoine ; recogneue par le dit Jean DUBOIS, à Aire le 7/3/1647. Au profit de messieurs les doyen, chanoines et chapitre de la collégiale de St Pierre à Aire, administrateurs du dit obit.

573) Reconnaissance N° 102 le 1/8/1675 à Aire : Marie et Marie Anne DUFOUR sœurs et héritières de Guillaume et de Pierre DUFOUR, tous enffans et hers de feuz Louys et d'Anne SAISON, dems à Garlinghem ; à Aire le 3/2/1639 par Adrien SAISON labour à Saint Martin, duquel la dite Anne SAISON at esté fille et here, avecq Barbe DELEBECQ sa femme, au profit de Marie WALLART vefve de Jacq DECAMPS ; mise de faict donnée de la Srie de Cohem ; la 2me le 22/4/1656, par les dits Louys DUFOUR et Anne SAISON sa femme, et autres, au profit de Franchois FLAMEN marchand cordonnier à Aire. Au profit de Jan Franchois SUALLE estudiant la philosophie, ayant droict par donnaon des 2 rentes de feu Franchois FLAMEN, son père grand.

574) Reconnaissance N° 103 le 18/10/1675 à Aire : Francois HACCART marchand brasseur en ceste ville d'Aire, curateur aux biens délaissés vacans par feu Jan SERGEANT fils et her de Francois et de Chrestienne LECLERCQ sa femme ; en ceste ville le 11/10/1627 par la dicte Chrestienne LECLERCQ vve du dit Francois SERGEANT, vivant labour aux Mollins le Comte lez la dite ville d'Aire, au proffit de Damlle Jenne DE FLESCHIN vve d'Adrien DELABEN eschevin d'Aire ; hypotecque donnée des bailly et hommes de la justice temporelle du chapitre de la collégiale de St Pierre d'Aire le 20/12/1627. Au proffit de Mre Christophre Francois VINCENT pbre chanoine de la dite collégiale, Damlle Marie CAMPION fille vivant en célibat, Mre Laurent Francois DAMAN avocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Catherine CAF, Mre Bernard BONTAMPS avocat au dit conseil et procur pensionnaire de ceste ville, mary de Damlle Marie Francoise DELANNOY, et Damlle Thérèse DELANNOY, dems en icelle ville, tous héritiers de la dite Damlle Jenne DE FLESCHIN.

575) Reconnaissance (Rente) N° 104 le 7/10/1675 à Aire : Jacques DELEMOTTE cordonnier mineur et bg d'Aire et Margueritte FOUACHE sa femme ; le dit Jacques DELEMOTTE auroit retraits par proximité de parentaige sur Jean DE PAN procur et nottaire Royal en ceste ville d'Aire, une terre jadis à usage de manoir, au devant de la chimentière de l'église de Saint Martin lez ceste ville, qu'il at naguerris acquis à la vente par décret à l'eschevinage d'Aire sur le nom de Jenne DUDEM, vve en dernières nopces d'Ambroise DEFRANCE, et au par avant de Michel DELEMOTTE, mère grande du dit Jacques ; ... en « la remettant à sa cotte et ligne » ; rente au proffit du dit DE PAN.

576) Reconnaissance N° 105 le 4/11/1675 à Aire : Pierre CHUETTE mre marissal et bg de ceste ville d'Aire, curateur aux biens délaissés vacans par le trespas de feu Damlle Jenne SAINCTE ? ; le 28/10/1663 par la dite LE SAINCTE, devoir à Mre Estienne LEMIRE apoticaire à Aire. Au proffit du dit LEMIRE.

577) Reconnaissance N° 106 le 9/2/1675 : Jan Bapte BELLEGUISE (*BELGUISE*) eschevin du siège des vierschaires de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans par le trespas d'Antoine RENOIR, vivant caron à Setques et Martine BEAUVOIS sa femme ; le 19/6/1627 les dits RENOIR et sa femme, au proffit de Nicolas WEPIERE labour à Setques ; laquelle Martin QUEVAL marchand brasseur en ceste ville en at le droict par tспорт de Jacques LECLERCQ et Jenne WEPIER sa femme, icelle fille et here du dit Nicolas. Au proffit du dit Martin QUEVAL.

578) Reconnaissance N° 107 le 9/3/1675 à Aire : Anne GUARBECQUE fille dévotaire de St Francois en ceste ville d'Aire, curatrice aux biens vacans par le trespas de Nicolas DE GUARBECQUE et Jenne CREPY ses père et mère, vivans dems à Wictrenes ; à Aire le 11/8/1628 par les dits Nicolas DE GUARBECQUE et Jenne DE CREPY sa femme, devoir à Mre Gabriel DE MORY personat de Vaudricourt, héritier du conseiller BROUDE et procureur espécial de Mre Gabriel BROUDE pbre chanoine de Cambray ; hypotecque des bailly de Warnicamp et Maugrey le 2/9/1628 ; transport à Arras par Mre Gabriel DE MORY avocat au conseil d'Artois, au proffit de Guillaume FAUTREL de St Omer, le 29/4/1670.

579) Reconnaissance N° 108 le 11/3/1675 : Martin HOCQUINGHEM labour à Esperlecques, fils et her de Francois quy fut fils et her d'Adolp et de Marie LEBEAU, et Catherine VALENTIN vefve de Godefroy LOVIGNY d'Esperlecques, propriétaire des tres affectées à rente ; le 28/3/1619 par les dits Adolp HOCQUINGHEM et Marie LEBEAU sa femme, au proffit de Marie MAUDUY de ceste ville ; hypotecque donnée des Aman et eschevins de la Srie qu'ont messieurs les rgeux Abbé et couvent de St Bertin à Houlle, le 9/12/1620 ; sentence le 27/3/1635. Au proffit de Mathieu DESPRE labour à Campagnes Wardrecques et Michelle THIRANT sa femme, fille et here de Jan, quy fut père et her de Marie TIRANT, laquelle avoit droict par donation de la dite Marie MAUDUY, le 29/11/1632.

580) Reconnaissance N° 109 le 6/8/1675 : Jean DE B(E)AUSSART mayeur, Guillaume MARTEL et Mre Pierre BLARY (*BLERY*) eschevins représentans le corps et communauté de la ville de Faucquenberghes ; rente créée par les mayeur et eschevins le 12/10/1445 au proffit de Jan LEBRUN, signées : DE FASQUELLES. Au proffit de Mre Charles Louis HOURDEL avocat au conseil d'Artois, conseiller du Roy en son bailliage de St Omer, fils et her de feu Mre Louys, licentié es loix, procur pensionne de St Omer, quy en acquis le droict par transport le 27/3/1645 par Mre Jacques LIOT et Damlle Francoise CALONNE sa femme ; reconnue par Toussaint DELELOE maieur régnant, Jan PRUVOST et Pierre MARGIER eschevins de Faucquenberghes le 30/3/1604.

581) Reconnaissance N° 110 le 7/12/1675 : Francois DE RODDE labourier à Merque St Liévin, mary de Jossinne LINGLIER fille here de Péronne MINART vve en dernières nopces de Robert FAY ; rente créée par les dits FAY et MINART, à la caution de Jan MECQUINON, au proffit des administrateurs du pourchas du luminaire de Ste Aldegonde, le 30/4/1631. Au proffit des dits administrateurs.

582) Reconnaissance (Déclaration ou Affirmation) N° 111 le 11/5/1675 : Jan LESEL mre machon agé de 52 ans et Pierre LESEL son fils agé de 30 ans, de Rincq ; de la part d'Arthus Joseph DAIX escuyer Sr de Matringhem ; d'avoir allé visiter le 8 de ce mois de may, le chasteau de Lescoire, et d'avoir recognu la muraille du pondt de la bassecourt en très mauvais estats, tel qu'il menache ruine et la bergerie en pareil estat.

583) Reconnaissance (bail) N° 112 le 4/1/1675 : Charles DAUSQUE escuier Sieur de Floieccques, demt à Lumbres ; tenir bail de Francois LECOINTRE d'Acquin ; des terres, jardins à Lumbres.

Reconnaisances 1676 : 81 pièces à Saint-Omer 4^E5/444 :

584) Reconnaissance N° 1 le 22/6/1676 : Pierre Francois HOSTAU de ceste ville, curateur aux biens vacans de Mre Michiel DE PIN, quy fut fils et her de Nicolas, vivans respectivement marchands apoticairens en ceste ville ; le 15/10/1629 par le dit Nicolas DEPIN et Damlle Marie VAN MOERKERCKE sa femme, au profit du collège des pauvres de St Bertin en la dite ville ; déclarée sur le dit Mre Michiel et Jacques DEPIN son frère, hers du dit Nicolas, lres de sentence donnée des maieur et eschevins d'icelle ville le 8/2/1640. Au profit du dit collège, à payer à Sire *blanc* DESPLANCQUES régent et administrateur du dit collège.

585) Reconnaissance N° 2 le 18/11/1676 : Gilles MASSEMIN bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacqueline BONVOISIN, fille et here de feu Antoine, et iceluy Antoine fils et her de feu Phles et de Simonne FONTAINE ; créée par le dit Phles BONVOISIN et Simonne FONTAINE sa femme, au profit de Jean D'HAFFRINGUES, le 11/7/1612 ; recognoissance par Hughues ROGIER et la dite Jacqueline BONVOISIN sa femme, et aulres, au profit de Sire Inglebert VANDENBOSQUE et Damlle Marie D'HAFFRINGUES sa femme, icelle fille et here de Robert, et iceluy Robert fils et her de feu Jean, le 3/2/1661 ; aultre rente créée par les dits Phles BONVOISIN et Simonne FONTAINE sa femme, au profit de Robert D'HAFFRINGUES, le 17/6/1624 ; recognoissance par les dits Hughues ROGIER et Jacqueline BONVOISIN sa femme, au profit de Damlle Marie WERBIER vefve du dit Robert D'HAFFRINGUES, le 3/2/1661. Au profit de Sire Inglebert VANDENBOSQUE eschevin juré au conseil de ceste ville et Damlle Marie D'HAFFRINGUES sa femme, fille et here du dit Robert, quy fut fils et her de Jean.

586) Reconnaissance N° 3 le 31/8/1676 : Albert WANION caron à Couppelle Vielle sur le bailliage de St Omer et Marie DECROIX sa femme, icelle fille et here de Francois, vivant labour au dit Couppelle ; rente le 22/12/1665 par le dit Francois DECROIX et Jacqueline ROLLAND sa femme, au profit de feu Denis CHOCQUEL, à son trespas bg marchand en ceste ville et Damlle Marie CARTON sa femme. Au profit de (barré : Damlle Isabelle DUCHOCQUEL fille) Denis Francois VERNALLE petit fils, à marier et her du dit Denys et sa femme.

587) Reconnaissance N° 4 le 3/7/1676 : Nicolas DELATTRE jh à marier de Fourbecque paroisse de Wavrans, agé de 30 ans, petit nepveur et her de Bauduwin BACHELER, vivant labourier à Fourbecque ; le 4/2/1613 par Nicolas CHAPPE et Margueritte PRUVOST sa femme, de Wavrans et le dit Bauduwin BACHELER, rente au profit de Nicolas LEFEBVRE, vivant demt en ceste ville. Au profit de Jan FRANCOIS bg marchand en ceste ville, légataire du dit LEFEBVRE.

588) Reconnaissance N° 5 le 15/7/1676 : Pierre DEGRAVE hostelain à Ruminghem, mary de Marie BAUMART ; le 6/5/1673 par icelle BAUMART, sa femme, avoir promis de payer à Damlle Marie DEPORTERE vefve de Guillaume DOLLE, Jacques Francois, Damlles Marie Antoinette et Marie Francoise DOLLE ses enfans. Au Sr Jan DESCOURTIEUX secrétaire à Monsieur le Comte de St Venant et la dite DEPORTERE, pntemt sa femme et à ses dits enfans.

589) Reconnaissance N° 6 le 2/7/1676 : Jan DECUPER fils de Jean, maresquier en Lizele lez ceste ville, tutteur de Martin l'aisné, Michiel, Gabriel, Martin le jeusne, Martine, Jenne, Marguerite et Marie DEBEER tous enfans de Michiel et de feu Martinne LEURS et héritiers d'icelle ; rente le 9/4/1673 et la 2^{nde} le 14/5/1674, créées par les dits Michiel DEBEER et Martine LEURS sa femme, au profit de George MARTEL marchand en icelle ville. Au profit du dit George MARTEL.

590) Reconnaissance N° 7 le 28/6/1676 : Jean Bapte MARTEL bg en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le tspas d'Antoinette ROELS femme à Guillaume MASSEMIN, manouvrier à Esperlecques ; le 17/1/1618 créée par Oudart ROELS, Margtte DENOEUUVILLE sa femme, Phles FLAMEN et Charles DE NOEUUVILLE, au profit de Jean DEBLOIS du Haulpond, se seroit obligé comme caution Mathieu ROELS le 12/6/1632 ; recognees par les dits Guillaume MASSEMIN et Anthoinette ROELS sa femme, le 27/11/1667. Au profit de Jean DEWITTE bg marchand es dit faubourgs et Marie DEBLOIS sa femme, icelle fille et here universelle du dit feu Jean DEBLOIS.

591) Reconnaissance N° 8 le 24/10/1676 : Martin HOCQUINGHEM labour à Esperlecq, fils et her de Fhois quy fut fils et her d'Adolph et de Marie LEVEAU, et Catherine VALENTIN vefve de Godefroy DELOVIGNY, d'Esperlecq, icelle propriétaire de terres, par elle acquis des hers de Jorine HIECQ, quy fut fille et here de la dite LEVEAU ; le 12/3/1618 par les dits Adolph HOCQUINGHEM et sa femme, au profit de Thomas LELEU bg cordonnier en ceste ville ; déclarée sur le dit Fhois HOCQUINGHEM et autre enfans et hers des dits Adolph et sa femme, par sentence le 27/3/1635. Au profit du Sr Charles DE PRELLE dict « comper », .. (taché) major de cavallerie pour le service de sa Maté et Damlle Catherine Thérèse DE COPPEHEM sa compaigne, icelle ayant acquis le droict de Mre Jan DE COPPEHEM Sieur de La Nieppe, consr du Roy dans son baille, son père, et her du Sieur Pierre DE COPPEHEM son frère, quy en avoit acquis le droict de Jacques LELEU, petit fils et her du dit Thomas, le tout par transport.

592) Reconnaissance N° 9 le 13/6/1676 : Nicolas BOUDART labourier à Fourbecq paroisse de Wavrans, fils et her de Jacques ; rente par le dit Jacques BOUDART, vivant marischal à Haffringues et Margte LABITTE sa femme, à la caution de Chrestien BOUDART, père du dit feu Jacques, au profit de Damlle Jenne BROCCQUET, le 31/12/1631 ; le dit comparant et avecq luy Jan BERNARD, comme caution. Au Sr Pierre LECONTE garde du seel d'Artois et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, icelle petite fille et here d'icelle Damlle BROCCQUET.

593) Reconnaissance N° 10 le 23/4/1676 : Jacqueline CARON vefve de Claude MAGNIER, vivant bailly de Mercque St Liévin ; le 31/1/1618 par Pierre DUMETZ et Antoinette DUFLOS sa femme, au profit de Louis ROGIER ; hipotecque à Mercque St Liévin le 17/1/1626 ; rgance du dit MAGNIER et sa femme, par dvt lieutenant de la Comté de Faulqbergues le 4/4/1668. Au profit du Sr Jan DESCOURTIEUX secrétaire à Monsr le Comte de St Venant, Damlle Marie DEPORTERE sa femme, et Damlles Marie Antoinette et Marie Francoise et Jacques Francois DOLLE, enfans de la dite DEPORTERE, ayans acquis le droict par transport de Phles GRARD et Martine DELANNOY sa femme, icelle fille et here de Phles et d'Isabeau LEROY sa femme, quy avoient acquis le droict de Phles et Nicolas DUBIETZ, les dits DUBIETZ hers de Nicolas OBERT, le quel avoit acquis le droict du dit Louis ROGIER.

594) Reconnaissance N° 11 le 17/6/1676 : Nicolas DELESAULT de ceste ville, curateur aux biens vaccans après le trespas de Guillaume LE SCHACHT et Antoinette POUPIEUL sa femme, Francois et Jacques POUPIEUL ; rente par les dits Guillaume LE SCHAHT et Antoinette POUPIEUL, de St Folquin pais de l'Angle, Francois POUPIEUL de Sainte Mariekerke, Jacques POUPIEUL de St Folquin et Francois VERSTRAETE demt aux faulxbourgs de ceste ville, le 16/9/1631 au profit du Sr Jehan DELAFOSSE, vivant premier eschevin de Baillioeul. Au profit de Louys DELAFOSSE Sr de Dincquin et cornette de cavallerie au service de sa Maté Catholique.

- 595) Reconnaissance N° 12 le 5/6/1676 : Mathieu DECLATRE de Houlle, curateur aux biens délaissés vaccans par feu Louis HEUBLE, vivant demt à Houlle ; cause contre luy intempée, par Damlle Marie DE CLERCQ vefve de feu le Sr Jan HANON, vivant procur pensionnaire de ceste ville, et mère des enfans qu'elle olt du dit feu, iceluy fils et her universel de Sire Jean, à son trespas eschevin de ceste ville ; rente le 27/10/1617 par le dit feu Louis DE HEUBLE, avecq Engrand DOMIN, Marguerite DE HOEUBLE sa femme, Rolland DE HOEUBLE et Bauduine DROGUERIE sa femme, au proffit du dit feu Jan HANON l'aisné. Au proffit de la dite Damlle.
- 596) Reconnaissance N° 13 le 15/4/1676 : Jean DELACAURIE bg de ceste ville, propriétaire de manoir cy devant amazé, provenant de Marie DECRAN et Michielle DECRAN, scituées à Pihem, affecté à rente ancienne deub à la chapelle de St Eloy fondé en la cathédrale de St Omer ; aussy comparu, Mre George MANIER pbre escottier de la dite cathédrale et recepveur de la dite chapelle, at déclaré que le procès par luy intempé sur recognoissance de la dite rente, à l'eschevinage de ceste ville, allencontre du dit compant, prendrat fin ce jourd'huy.
- 597) Reconnaissance N° 14 le 7/11/1676 : Jan DE CLETY charon à Remilly Wirquin, et Jenne DE CLETY vefve de Liévin SCOTTE de Wirquin, frère et sœur, enfans et héritiers d'Andrieu DE CLETY ; le 21/7/1634 par Marand DE CLETY, à la caution du dit Andrieu, son frère, au proffit du Sr Denis LE FRANCOIS et Damlle Catherine DAREST sa femme ; recognees par le dit Liévin SCOTTE et Liévin DE CLETY (barré : niépce et héritière) au proffit de Damlle Jacqueline BECUE, niépce et here de la dite Damlle DARREST, le 19/4/1650. Au proffit de Damlle Catherine VAN NIEUWERHUYSE vefve du Sr Martin DELAET, sœur et légatresse universelle de Mre Gomare DE NIEUWERHUSE chanoine de la cathédrale de St Omer, frère utérin et her de la dite Damlle Jacqueline BECUE.
- 598) Reconnaissance N° 15 le 16/10/1676 : Antoine MARGIER fils de Michiel, de Renty, mary de Marguerite DUMONT ; rente le 12/2/1639 par Adrien DUMONT fils Adrien, la dite Marguerite et Marie DUMONT, au proffit du Sr Josse DUCIGNE ; hipotecque donnée des bailly du Marquisat de Renty, le 12/2/1639 !. Au proffit de Mre Francois CASTIAN pbre en ceste ville, ayant droict par certains moyens de la dite rente.
- 599) Reconnaissance N° 16 le 11/7/1676 : Eustace LECRAS labourier à Remilly Wirquin ; rente affectée sur un manoir scitué au dit lieu, au proffit de la chapelle de Ste Marie Magdelaine, fondée en l'église cathédrale de St Omer.
- 600) Reconnaissance N° 17 le 22/2/1676 : Josse HIEULS (*Jos JEULLES*) manouvrier à Baynghem lez Esperlecque, jh à marier agé de 24 ans, fils et her de feue Antoinette REGNIER sa mère, quy fut sœur et here de Catherine REGNIER, vivante femme de Robert HANSCOTTRE ; le 5/7/1630 par les dits Robert HANSCOTTRE et Catherine REGNIER sa femme, à la caution de Marguerite GELCQUE vefve de Flour HANSCOTE, leur mère, au proffit de Robert ROBINS marchand tanneur en ceste ville. Au proffit de Sire Eustace MARSILLES, à son tour eschevin de ceste ville, mary de Damlle Jacqueline ROBINS, fille et here du dit Robert.
- 601) Reconnaissance N° 18 le 2/5/1676 : Jacques DE WAVRANS demt en ceste ville, curateur aux biens vacans par le tspas d'Adrien ALEXANDRE ; rente le 29/1/1628 par le dit Adrien ALEXANDRE, à la caution de Jan ALEXANDRE son père, au proffit de Pierre DE COPPEHEN l'aisné, nottaire Royal de ceste résidence. Au proffit de Mre Jan DE COPPEHEN Sr de La Nieppe, conseiller du Roy au bailliage de St Omer.
- 602) Reconnaissance N° 19 le 18/4/1676 à Aire : Francois WATERLOT mre tonnelier et Marie OUTRE sa femme, d'Aire, icelle sœur d'Anne OUTRE, enfans de feu Jan ; soit judiciairement interpellé Jacques DANEL eschevin d'Aire ; a ce qu'il ait a reconnaistre icelle Marie OUTRE, « lignagière » de la dite Anne sa sœur ; le droict qu'il at acquis en une maison séante à St Omer en la tenne rue en bas, venante du dit OUTRE leur père ; pour « la remettre à la cotte et lingne » de la dite Marie OUTRE. *Additif le 29/4/1676 à Aire : Jacques DANEL eschevin d'Aire ; que suite à la somation à luy faite de la part de Fhois WATERLO et Marie OUTRE sa femme ; il recognoist la dite Marie OUTRE femme du dit WATERLOT, lignagière de la dite Anne OUTRE sa sœur.*
- 603) Reconnaissance N° 20 le 22/5/1676 : Simon CUVELIER curateur aux biens vaccans par le trespas d'Hubert LEBORGNE ; cédulle du 24/10/1674 signée du dit Hubert LEBORGNE, de somme receu de Mre Anthoine MICHELS avocat au conseil d'Arthois, de rente. Au proffit du dit Sr MICHELS.
- 604) Reconnaissance N° 21 le 24/2/1676 : Jan MECQUIGNON marchand brasseur en ceste ville de St Omer, curateur aux biens délaissés par le tspas de Guillaume LAMPS, vivant demt à Tilcques ; le 22/12/1593 et le 31/12/1598, par le dit Guillaume LAMPS, au proffit de George LAMPS ; et la 2eme, par le dit Guillaume LAMPS, au proffit d'Antoine DANNE. Au proffit de Pacquier DOMIN tutteur de Thomas DOMIN fils et her d'Adrienne LAMPS, quy fut fille et here de George, Phles et Anne LAMPS enfans et hers d'icelluy George.
- 605) Reconnaissance N° 22 le 29/5/1676 : Mathieu HANTSMAN de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Marie BOYAVAL, vefve en premières nopces de Gilles BAILLIART et en secondes de Louis DE CLETY, icelle fille et here d'Anselme ; rentes par le dit Anselme BOYAVAL, le 14/12/1630, au proffit de Sire Jacques DHAFFRINGUES eschevin de ceste ville ; la 2^{nde} par le dit BOYAVAL, au profit du dit Sr DHAFFRENGUES, le 6/3/1635. Au profit de Francois BOYAVAL Sr de Cambronne et bailly du pays de l'Angle, ayant droict par transport du Sr Guillaume BAERDT et de Damlle Francoise TUILLIER, et ce à concurrence d'1/3 des dites 2 rentes.
- 606) Reconnaissance N° 23 le 14/12/1676 : Gilles MASSEMIN de ceste ville, curateur aux biens vaccans de Jacqueline BONVOISIN fille et here d'Antoine, vivant laboureur à Estrehem ; rente créée par Laurent HAPIETTE marissal à Estrehem et Jacqueline MARIE sa femme, à la caution du dit Antoine BONVOISIN et Jean HAUSAULIER, au proffit de Sire Pierre DELATTRE Sr de Saint Meuriche, eschevin de ceste ville et Damlle Anne DEBREUVE sa femme, le 13/12/1632. Au proffit du Sr Gaspar BUISSERET rentier à Mons et Damlle Marie Anne DELATTRE sa femme, fille et here du dit Pierre.
- 607) Reconnaissance N° 24 le 3/9/1676 : Francois Hector CUVELIER bg à St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de Marie PETIT vefve à son trespas de Robert DESCAMPS, et marchande en icelle ville ; le 14/7/1670 par la dite feue Marie PETIT, avoir recognu de dévoir au Sieur Jean DESCAMPS marchand en la dite ville et eschevin à son tour des dix jurés pour la communauté de la dite ville. A icelluy Jean DESCAMPS.

- 608) Reconnaissance N° 25 le 13/5/1676 : Jacques QUENDAL laboureur à Seninghem, (barré : fils) frère et héritier de Robert, et propriétaire de manoir affecté à arentement ; par devant lieutenant de bailly de la Comté de Seninghem le 28/10/~~1474~~, par Julien TRAVERS et Damlle Jenne AMASSART sa femme, avoir baillé à rente à Jean DUBALLE, un manoir aboutant d'un bout au marché de Seninghem ; reconnue par Jan DE BEAURAINS, Franchois BAILLOEUL et le dict Robert QUENDAL, au proffit de Claude LESAGE, le 8/3/1625 ; la quelle rente feu Jacques CARON Sr du Long Prey et Damlle Marie HANICOT sa femme, en ont acquis le droict de Marcq LESAGE, par transport le 7/11/1641. Au proffit de Damlle Anne DUCROCQ vefve de Nicolas BAZIN, de ceste ville, quy en at acquis le droict de Francois CARON Sr du Long Prey, fils et her du dit feu Jacques et de la dite Damlle Marie HANICOT sa mère, par transport le 11/4 dernier.
- 609) Reconnaissance N° 26 le 21/3/1676 : Mathias DUCHAUSOY manouvrier, mary de Marie PATOIR, Pierre COPPIN charon, mary de Barbe PATOIR et Jacques PATOIR jh à marier agé de 19 ans, dems au Marquisat de Renty, les dits PATOIR frère et sœurs, enfans et hers de Jacques ; le 21/3/1662 par le dit feu Jacques PATOIR, au proffit de Mre Jan Bapte HELLEMANS advocat au conseil d'Artois, le dit PATOIR at engagé et opignoré une rente créée par Pierre PELLART, la quelle rente il en avoit acquis le droict du Sr LAMBERTY. Au proffit de Mre Henry HELLEMANS advocat au dit conseil, fils et her du dit Sr Jan Bapte.
- 610) Reconnaissance N° 27 le 15/9/1676 : Damlle Catherine CORDIER femme procuratrice spéciale de Jacques DE BARTHEEM, d'Audruicq, pooir spécial de son dit mary passé par devant hommes de fiefs de la chastelenie d'Audruicq le 23/4/1676 : « Jacques DE BARTHEEM d'Audruicq, estably sa procuratrice gnalle et espéciale de Damlle Catherine CORDIER sa femme ; plain pouvoir de traicter avecq Dom Garcias GONZALES de ALMELDA escuier, vefvier de Damlle Marie Francoise DESMAZIERES ; touchant les cours de rente par luy deue, en qualiét de fils et her de Jan DE BARTHEEM et iceluy comme caution de Pierre EECKE ; signé J. DE BARTHEM, Franchois BOUREEL et Jan HOEDTS » ; le 6/4/1612 par Pierre IECQUE labour à Zuutquerque et le dit Jan DE BERTHEM, au proffit de Mre Anthoine AUBRON, licentié es droicts, Sr des Beaux Caurrois, conseiller des Archiducqs au bailliage de St Omer. Au proffit de Don Garcias GONZALES de ALMELDA escuier, major entretenu au service de sa Maté, relict de Damlle Marie Francoise DESMAZIERES fille et here de Damlle Marie AUBRON, fille et here du dit Mre Antoine, et père, ayant la garde noble des enffans qu'il olt d'icelle.
- 611) Reconnaissance N° 28 le 18/7/1676 : Pierre CORBAULT le joesne, curateur aux biens de Jean LECOIGNE, vivant laboureur au Masnil Boutry et de Jenne DELEFORGE sa femme ; par les dits LECOIGNE et sa femme, au proffit d'Anthoine DELANNOY, le 29/1/1644. Au proffit de Pierre CORBAULT le viel, marchand bouchier en ceste ville, ayant droict par transport d'Anne GILLOCOQ vve du dit DELANNOY.
- 612) Reconnaissance N° 29 le 15/10/1676 : Mre George MANIER pbre escottier de la cathédralle de St Omer et receveur des chapelles foraines et autres fondées en la dite église, et Mre Herman CORBAULT pbre, mre du chant en icelle église, bénéficié de la chapelle de Nostre Dame soubz le docal en la dite cathédralle, autorisés de Messieurs les doyen, chanoines et chapitre d'icelle cathédralle ; Adrien Philippe DE CUPERE escuier Sr du Boulare, demt à Bourbourg, propriétaire de terres affectées à rente deue à la dite chappelle ; ... inquieté pour le payement des arriérages d'icelle rente depuis 1644, et sur la représentation faicte de sa part aus dits Srs de chapitre de la non jouissance des dites terres, de plusieurs années, à cause de la guerre ; les dites terres scituées à St Pierrebroucq chastelenie de Bourbourg.
- 613) Reconnaissance N° 30 le 7/11/1676 : Pierre LEDOUX Sr de Meussen, demt à Ecques ; rente au proffit de Pierre LEDOUX son fils, pour luy servir de tiltre presbital, passé par devant bailly de la Srie de Mussen le 19/10 dernier.
- 614) Reconnaissance N° 31 le 3/11/1676 : Mre Francois PASTOU pbre en ceste ville, curateur aux biens vaccans après le trespas de feu Pierre WALLARD ; rente créée par Jan WALLARD et Margueritte MARSILLE sa femme, desquels le dit feu Piere WALLARD est fils et her, au proffit de Pierre PASTOU et Jenne ROURE sa femme, le 31/10 et 6/11/1623. Au proffit de Mre Pierre PASTOU de ceste ville, frère et her de Pétronelle PASTOU, laquelle en avoit acquis le droict par transport que luy en at fst la dite RORE sa mère, le 15/7/1654.
- 615) Reconnaissance N° 32 le 25/11/1676 : Laurent SCHEPENS Sr de Palfart, demt à Arnicque et Damlle Marie Francoise LAURIN sa femme, icelle fille et here d'Antoine LAURIN, en son vivant escuier Sr de Palfart ; rente par le dit feu Sr Antoine LAURIN et Francois LAURIN son frère, escuier, à la caution du Sr Jacques JOOS de Boulizeele et Damlle Pasquinne TOORENS sa femme et Guillaume FAILLE, le 31/10/1661 au proffit de Quintin LEZART, vivant bg marchand brasseur en ceste ville et Damlle Jenne GUILLEMIN sa femme. Au proffit de la dite Damlle GUILLEMIN.
- 616) Reconnaissance N° 33 le 23/11/1676 : Sr Antoine LERMINYER eschevin à son tour de la paroisse de Segerscappel chastelenie de Cassel, y demt ; il auroit naguère créée avecq sa femme, une rente au proffit du Sr Guillaume DESOMER eschevin des dix jurés pour la communaulté de ceste ville et Damlle Anne Marguerite ROBERT sa femme, et ce pour donné hipotecque sur les biens des enfans de feu Jacques QUICQUEBIL, premier mary de Michelle ARNOULTS, à présent femme du dit comparant, attendu que la dite somme at esté employé à la descharge des enfans du dit QUICQUEBIL, vers le Sr Charles TANT bailly de la Nortvierscaire de Cassel.
- 617) Reconnaissance N° 34 le 22/10/1676 : Jan Francois DENIS praticien à St Omer, tutteur de Martin Alexis DENIS, fils en bas age et her de Bertin, vivant notaire Royal de ceste résidence ; billet à luy exhibé, en présence des nottes, par Mre Jan HECQUIN pbre chapelain de la chappelle de Nre Dame des Miracles, portant que le dit feu avoit receu en prest du dit HECQUIN. Au proffit du dit HECQUIN.
- 618) Reconnaissance N° 35 le 9/7/1676 : Pierre CARON laboureur à Blendecques, propriétaire de maison et hostellerie où pend pour enseing « le Blan Lion » scitué à Blendecques, affecté à rente ancienne deue à la chappelle de l'Ascension érigée en la l'église cathédralle de St Omer.
- 619) Reconnaissance N° 36 le 22/4/1676 : Pierre LEDOUX laboureur à Ecques, propriétaire de manoir amazé aboutant à la rue de Waboul, à la rue menante de l'église d'Ecques à Westecque, affectée à rente ancienne deue à la chappelle de Nre Dame sur le dozal de l'église cathédralle de St Omer.
- 620) Reconnaissance N° 37 le 2/10/1676 : Julienne DART(H)E, vefve de Claude LEGRAND, et Antoine DELAFOLIE le joesne, tutteur de Martin, Nicolas, Jacques et Marie Dominicque LEGRAND enffans et hers du dit feu Claude LEGRAND, de ceste ville ; rente le 14/6/1673 par le dit feu Claude LEGRAND, au proffit de Sire Francois SERGEANT Sr du Long Jardin, eschevin de ceste ville. Au proffit du dit Sr SERGEANT.

- 621) Reconnaissance N° 38 le 30/9/1676 : Jean DEWINTER laboureur à Esperlecq, père et tuteur de Jacquemine LEWINTRE sa fille mineure, petite nièce et here de Mathieu DEWINTRE ; rente le 3/8/1633 par ledit Mathieu DEWINTRE fils Francois, et Gillette MASSEMIN sa femme, au profit de Mre Mathieu EVERART bailly de Houlle.
Au profit de Guillaume VERCOUSTRE labour à Monecove paroisse de Bayenghem et Chrestienne TURCQUET sa femme, quy en ont acquis le droict de Guillaume LAMPSTAES, le 18/3 dernier.
- 622) Reconnaissance N° 39 le 9/1/1676 : Mre Jan DE COPPEHEM Sr de La Nieppe, consr du Roy au bailli de St Omer, frère et her de Sire Pierre DE COPEHEM, eschevin à son tour de ceste ville ;
rente soub la signatur du dit feu Pierre son frère, le 13/2/1636 au profit de GIRARDOT son cousin.
Au profit de Francois GIRARDOT greffier de baille, fils et her d'Estienne, au profit duquel la dite rente at esté constitué.
- 623) Reconnaissance N° 40 le 8/1/1676 : Nicolas POTTAU de ceste ville, curateur aux biens vacans de Liévin WALLOIS et Anne PLU sa femme ; le 3/7/1600 par Tassette FOURNIER vefve de Jan JOLY, de Warnecque poisse de Mercque St Liévin, au profit de Margte TOUZET vefve de Jacques CAUVIN ; hypotecque des bailly de la tre et Srie de La Motte Warnecque le 5 des mois et an ;
recognue par le dit Liévin WALLOIX et sa femme, icelle fille here de la dite FOURNIER, le 28/5/1624.
Au profit de Pierre, Paul et Damlle Jenne BRETON et de Robert PARISIS leur frère utérin, tous hers de Damlle Anne BAYART leur mère, ayant eu droict par tspot (barré : quy fut fille et here) de Damlle Jenne BROCQUET, icelle fille et here de Simon, ayant le dit BROCQUET acquis droict par tspot de la Michiel COURTIN héritier de la dite TOUZET.
- 624) Reconnaissance N° 41 le 30/1/1676 : Jan ROELS greffier d'Esperlecques, y demt, curateur aux biens vaccans par le tspot de Gilles ZEGHRES, vivant labour à Bayenghem lez Esperlecques ; le 19/2/1633 par le dit ZEGHRES au profit de sa dite église.
Au profit de la dite église.
- 625) Reconnaissance N° 42 le 31/1/1676 : Damlle Marie Françoise GAULTRAN mresse du Jardin de Nostre Dame en la ville d'Aire, nièce et here de Flour DE SENICOURT, vivant pbre grand coustre de la paroissiale du St Sépulchre à St Omer ;
le 4/7/1631 par le dit DE SENICOURT au profit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve d'Antoine DOLLE.
Au profit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, vivant eschevin à son tour de ceste ville, de Jacques Francois, Damlles Marie Antoinette et Marie Françoise DOLLE frère et sœurs, enffans et hers de Guillaume, les dits Guillaume et Damlle Jacqueline DOLLE, aussy frère et sœur et hers de Mre Louis DOLLE licen es droix, leur oncle paternel quy fut fils et her de la dite Isabeau GAUTRAN.
- 626) Reconnaissance N° 43 le 4/3/1676 : Maximilien BOUCHER jh à marier de ceste ville, fils et her de Louys quy fut fils et her d'Estienne ; rente créée par Pierre CAUDEVELLE marchand à Fléchin et Mre Nicolas CAUDEVELLE pasteur de Tournehem, au profit de Péronne GUILLUY fille à marier, le 25/2/1623 ; recognue par le dit Estienne LE BOUCHER, et comme père de ses enffans qu'il olt de Denise DE CAUDEVELLE sa femme, iceux enfans héritiers du dit feu Nicolas CAUDEVELLE, lres passées par devant mayeur et eschevins de Tournehem le 11/9/1623 ; recognue par le dit Louys BOUCHER, père du dit compant, et Antoine OBERT le 4/12/1655 ;
hipotecque à Tournehem le 14/3/1659. Au profit du Sr Christophe DESMONS de ceste ville, mary de Damlle Marguerite PECQUEUR fille et here de Sire Pierre, à son tour eschevin de ceste ville, vefvier en dernières nopces de la dite Péronne GUILLUY.
- 627) Reconnaissance N° 44 le 10/3/1676 : Pierre LESTRANGE, Godefroy MARTEL, Pierre DELEZOOE et Jan GOIDIN tous de Blendecque, possesseurs des terres affectées à rente ; en chirographe par devant bailly et eschevins de la terre et Srie que Messieurs du chapitre de la cathédrale de St Omer ont à Blendecque, le 24/3/1537 au profit de Pierre RACQUINGHEM.
Au profit du Sr Anthoine FEBVRIER rentier de St Omer.
- 628) Reconnaissance N° 45 le 21/2/1676 : Jan BOCQUET procureur praticquant au bailliage de St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par Hubertine DOUTREAUX, vivant femme de Clément MAROTTE, propriétéraisse des terres affectées à rente ;
pour mettre fin au procès contre luy intemptée ; rente par devant eschevins du pays de l'Angle le 3/4/1627, signé F. BOYAVAL, par Adrien COPPEY et Guillemette LOOTS sa femme, au profit de l'église de Ste Mariekercke.
Au profit de la dite église de Ste Mariekercke ; mis es mains de Mre Francois BOONEN pbre pasteur de Ste Mariekercke.
- 629) Reconnaissance N° 46 le 15/2/1676 : Jacq CARON laboureur à Rely, fils et héritier de Wallerand et Antoinette DELANNOY ;
le 14/2/1665 par ses dits père et mère, avoir promis payer à Pierre VION. Au profit de Marie Marguerite VION, fille et here du dit Pierre.
- 630) Reconnaissance (Accord) N° 47 le 23/11/1676 : Sr Jan Moris SPILLEMANS, soy disant escuyer, Sr de Scaringhem, alpher de la compagnie du Sr de Reberghe, de garnison en ceste ville, Eustache EVERARD Sieur du Windal et Damlle Marie Charlotte EVERARD sa sœur, de ceste ville ; vente de la maison faicte entre le dit Sr de Scaringhem et la dite Damlle Marie Charlotte EVERARD, se faisant fort du dit Sr de Windal son frère, et le Sr Jan SARRA jh à marier de St Omer, passée le 11/6 dernier.
- 631) Reconnaissance N° 48 le 20/3/1676 : Inglebert RUFFIN de ceste ville, curateur aux biens délaissés par le tspot de N DUTERTRE, de ceste ville ; le 20/8/1637 par le dit Sr DUTERTRE au profit d'Adrien DUDOEUILLE. Au profit de Nicolas MARCOTTE marchand en ceste ville et Jenne DOEUILLE sa femme, fille et here du dit Adrien DOEUILLE, vivant notte en ceste ville.
- 632) Reconnaissance N° 49 le 1/2/1676 : Robert, Jacques et Antoine DUSAUTOIR, Franchois LECOINTE et Françoise DUSAUTOIR sa femme, tous d'Acquin, iceux DUSAUTOIR frères et sœur, enffans et hers d'Antoine, vivant bailly du dit lieu ; le 8/7/1653 par le dit feu Antoine DUSAUTOIR, au profit du Sr Guille DOLLE, à pnt déffunct.
Au profit de (barré : Sr Jean DESCOURTIEUX secrétaire à Monsr le Comte de St Venant et Damlle Marie DEPORTERE sa femme, par avant vefve d'icelluy DOLLE) Damlles Marie Antoinette, Marie Françoise et Jacques Francois DOLLE, enffans et hers du dit feu.
- 633) Reconnaissance N° 50 le 7/3/1676 : Antoine DALLONGEVILLE naguères lieutenant de la Viscomté de Nielle lez Blécquin, y demt, curateur aux biens délaissés vaccans par Jacques BAUWIN ; rente créée par Guillaume MERCIER, à la caution de Robert DORET et du dit Jacques BAUWIN, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, le 3/12/1631 ; recognue par Jenne MAUBAILLY vefve du dit Robert DORET, le 21/4/1649. Au profit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, vivant eschevin juré au conseil de ceste ville, fille et here de Guillaume DOLLE, quy fut fils et her de la dite Damlle Isabeau GAUTRAN.

- 634) Reconnaissance N° 51 le 12/8/1676 : Frédéricq DELACOURT et Pierre DOMIN tutteurs de Philippe Francois, Nicolas Xtien, Frédéricq Robert et Jacqueline Thérèse LEGAY enffans mineurs et hers de Nicolas, vivant marchand tinturier en ceste ville ; rente par Nicolas LEGAY et Marie Anne CARPENTIER sa femme, au profit de Paul LEBORGNE et Damlle Marie Pétronelle MONCHAUX sa femme, le 22/3/1675. Au profit des dits LEBORGNE et sa femme.
- 635) Reconnaissance N° 52 le 11/11/1676 à St Pol : Florice Léonard DE FREMANSSSEN escuier Sieur de St Martin d'Ardinghem, demt à Picquemon, fils et pnal héritier de feu Eustache ; rente le 14/11/1617, signé F. DEFOSSE par Anthoine DE FROHEN escuier Sieur du Lossignol et le dit Eustache DE FROMENSSEN, au profit d'Anne DONCKER ; reconnue par Damlle Marie Françoise DELAFER ?, mère du dit Sieur comparant, au profit du Sieur Jean LECOCLE lieutenant gnal du Comté de St Pol et de Damlle Marie MAUPETIT sa compagne, comme en ayant le droit cédé de Marie DONCKER, par contrat passé à Lille le 11/5/1629 ; est aussy comparu Nicolas BELINGUE laboureur à Flers, censsier du dit Sieur premier comparant, lequel a promis de payer.
- 636) Reconnaissance N° 53 le 11/3/1676 : Anthoine LERMINIER marchand de bois à Zegerscaple, fils et her d'Anthoine ; créée par Jeanne DAMDES vefve de Jean DESTUNDER fils Crespin, au profit du Sr Alexandre DEROO, coe tutteur des enffans du Sr Pierre DEROO, par dvt marcgrave et eschevins du Roy Nre Sire, de la vierschaire de Zegerscappelle, Bollezeel et Cassel ambach, le 15/2/1647. Au profit de Claude Francois DELANNOY fils et her d'André, pouldrier et mre artificiaire du Roy à St Omer.
- 637) Reconnaissance N° 54 le 22/6/1676 : Francois WANDOSME labour à Coulomby et Jenne BAUWIN sa femme, icelle fille et here de Francois ; rente créée par Jean DE COCQUEMPOT, Mathieu DE COCQUEMPOT son frère fils d'Anthoine et Francois BAUWIN, au profit de Chles DE VAUX escuier Sr Desmonchaux, le 11/6/1616 ; hypotecque donnée de Jacques CARON Sr du Longprey, baillly de la tre et Srie de Moncronly en Coulomby, le 31/3/1642. Au profit de Mre Jean Louis HANON advocat au conseil d'Arthois, mary de Damlle Jenne Margtte BIENAIME, par avant vefve de feu Mre Robert DUTHILLOY, vivant aussy adt au dit conseil, fils et her de Damlle Marie MATISSART, quy eut le droict par tspot du dit Sr Desmonchaux.
- 638) Reconnaissance N° 55 le 4/11/1676 : André MORONVAL boucher et jh à marier de Faucquenbergh (barré : et Marguerite MORONVAL sa sœur, encore à marier, de Faucquenbergh, enfans) fils et her(s) de Pierre MORONVAL et Guillaume LIBERSART ses père et mère ; le 19/12/1654 par le dit Pierre MORONVAL, au profit d'Isacq EDOUART labour à Renty ; hipotecque à Faulquembergh le 4/2/1655. Au profit de Mre Antoine EDOUART pbre pasteur de Wismes, Adrien EDOUART et Chrestienne Françoise EDOUART, à pnt femme de Paul DE CLETY chirurgien à Renty, frères et sœur, enfans et hers du dit Isacq.
- 639) Reconnaissance N° 56 le 12/12/1676 : Eustace MASSET laboureur à Vaudringhem, nepveu et her de Jan PLET, vivant labour au dit lieu ; le 14/3/1637 par le dit Jan PLET, au profit de Jean HERMEL de Vaudringhem ; rgne au profit de Mre Louis DOLLE licen es droix, ayant acquis le droict d'icelle rente, par Mre Robert DALLONGEVILLE et Bertin DURIETZ tuteurs du dit MASSET, le 11/3/1649. Au profit de Damlles Marie Antoinette, Marie Françoise et Jacques Francois DOLLE enffans et hers de Guillaume, quy fut nepveu et her du dit Mre Louis DOLLE.
- 640) Reconnaissance N° 57 le 11/12/1676 : Anne NIEURLET femme de Jan DE REMINGHEM laboureur au Gondardennes ; rente le 31/12/1671 par le dit Jan DE REMINGHEM son mary, au profit du Sr Jean Bapte DELATRE licencié es droix, advocat au conseil d'Artois. Au profit du dit Sr DELATRE.
- 641) Reconnaissance N° 58 le 25/11/1676 : Claude Francois DELANNOY mre pouldrier et artificiaire du Roy à St Omer, fils et her de feu André DELANNOY, vivant pouldrier en ceste ville et Damlle Margtte LEROY ; rente créée par les dits DELANNOY et LEROY, au profit de Damlle Claire CRESPLY, vivante demte en la dite ville, le 19/9/1664. Au profit de Jean CRESPLY bg marchand gressier en ceste ville, cousin et her de la dite Claire CRESPLY.
- 642) Reconnaissance N° 59 le 15/12/1676 : Antoine REMONT laboureur à Quelmes, Jacques REMONT laboureur à Nortboncourt et Jean Ignace REMONT de Quelmes, tous frères, enfans et hers de Cornil REMONT ; rente le 22/4/1623 par le dit Cornil REMONT leur père et Jacqueline HOVELT, sa première femme, à la caution d'Antoine REMONT censsier de Difque, Chrestien GAVERLO et Marguerite RACQUINGHEM sa femme, au profit de Jehan ROBINS marchand en ceste ville. Au profit du Sr Jacques PARIS alpher entretenu au service de sa Maté, de garnison en ceste ville et Damlle Jacqueline Têrèse CARPENTIER sa femme, laquelle en at acquis le droict par eschange de Damlle Anne CARPENTIER sa sœur, contrat du 3/3 dernier.
- 643) Reconnaissance N° 60 le 27/2/1676 : Antoine PRUVOST laboureur à Cuheval paroisse de Remilly Wirequin, héritier de Jan GAVERLO ; le 26/2/1633 par Léonard DE BAUCOURT, à la caution du dit Jan GAVERLO et Jan DUCROCQ, promis payer à Jenne FLOART vefve de Martin SETING. Au profit de Jacques VANDENDRIESCHE, père de l'enfant et her qu'il olt de Catherine SETHING, quy fut fille petite fille et here de la dite FLOART.
- 644) Reconnaissance N° 61 le 24/11/1676 : Martin LAURENT sergent de la salle épiscopalle, curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas de Jan DELAFOLIE. Au profit du Sr Herman DESGRANGE rentier en ceste ville ; rente créée par le dit feu Jan DELAFOLIE, au profit de feu Jan DECQUERE, par lettres contenantes hypotecque donnée des mayeur et eschevins des francqs alleux le 7/3/1629. Au dit DESGRANGE.
- 645) Reconnaissance N° 62 le 10/10/1676 : Jean HEGRE laboureur à Baynghem lez Esperlecque, fils et her de feu Loys ; rente le 27/12/1657 par le dit Louys ZEGRES, au profit de Guillaume MINOTTE bg marchand en la dite ville ; réduite le 3/12/1660, par acte signé : J. MAES le 5/4/1661. Au profit de Marie DESCAMP vefve du dit Guillaume MINOTTE, à présent femme de Julien FRANCOIS, lieutenant de la compagnie de cavallerie du Sr SANDON capne au régiment d'Egmont.
- 646) Reconnaissance N° 63 le 5/12/1676 : Estienne VIGREU laboureur à Samette paroisse de Lumbre, mary de Jenne PUGNANT, icelle fille et here de Thomas ; rente le 8/4/1671 par Thomas PUGNANT et la dite Jenne PUGNANT sa sœur, lors encore à marier, enfans et hers du dit Thomas, au profit de Jean Bapte LALLOUETTE mre mesureur de grains en ceste ville et Jenne BAILLON sa femme ; hipotecque des bailllys de la La Motte Wachin et Mamez en Lumbres et de la Srie et fief « Payen » dict « Huiguenault » le 25/5/1672. Au profit du dit Jean Bapte LALLOUETTE.

647) Reconnaissance N° 64 le 14/3/1676 : Charles FAILLE labour à Ebblinghem et (barré : Francoise) Péronne COCQUILLIAN sa femme, icelle fille et here de Francois ; rente le 7/3/1627 par le dit Francois COCQUILLIAN, à la caution de Phles SCREM labour à Arcques, au profit de Jacques MICHIELS jh à marier de ceste ville. Au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS adt au conseil d'Artois et consr principal de ceste ville, Damlle Jenne DHAFFRENGUES sa femme, Sire Inglebert VANDENBOSSCHE eschevin juré au conseil de la dite ville et Damlle Marie DHAFFRENGUES sa femme, les dits DHAFFRENGUES niépces et heres de Damlle Marie DHAFFRENGUES vefve en première nopces du dit Jacques MICHIELS, ayant droict par transport des hers d'iceluy MICHIELS.

648) Reconnaissance N° 65 le 19/11/1676 : Robert et Jacques DUSAUTOIR laboureurs à Aquin et Antoine DUSAUTOIR de ceste ville, agé de 20 ans, Francois LECOINTE labour à Acquin, mary de Francoise DUSAUTOIR ;
le 1/6/1616 par Chles DELACAURIE et Marie DELENORT sa femme, au proffit de Damlle Isabeau DAIX vefve de déffunct Pierre DECLETZ ; reconnue par Antoine DUSAUTOIR, vivant bailly d'Acquin et Catherine DELACAURIE sa femme, père et mère des dits DUSAUTOIR (desquels ils sont héritiers), icelle Catherine fille et here des dits Charles et Marie DELENORT, le 3/12/1650.
Au proffit de Jan Francois LERICHE jh à marier de ceste ville et autres ses cohers de Damlles Isabelle et Marguerite DECLETZ et de Mre Jan DECLETZ doyen et chanoisne de l'église collégiale de St Pierre à Aire, ayant le droict d'icelle rente de la dicte Damlle Isabeau DAIX.

649) Reconnaissance N° 66 le 1/2/1676 :
Robert, Jacques et Antoine DUSAUTOIR, Francois LECOINTE et Francoise DUSAUTOIR sa femme, tous d'Acquin, iceux DUSAUTOIR frères et sœur, enffans et hers d'Antoine, vivant bailly d'Acquin, et comme propriétés des immoeubles affectés à rente ;
le 4/11/1628 par Amand DUSAUTOIR et Barbe LEPRINCE sa femme, au proffit de Guille DOLLE fils d'Antoine ; rgneue par le dit Antoine DUSAUTOIR, le 6/3/1650 ; rapport d'héritages donnée des bailly de la Srie des rgeux de St Bertin à Acquin le 9/6/1630. Au proffit de Damlles Marie Antoinette, Marie Francoise et Jacques Francois DOLLE enffans et hers de Guille, quy fut fils et her du dit Guille.

650) Reconnaissance N° 67 le 19/6/1676 : Francois BATAILLE bailly de Messieurs de chapre de la cathédralle de St Omer de leur Srie fonssiére qu'ils ont en Boidinghem, fils et her de Jacques, vivant bailly viscomtier du dit Boidinghem, y demt et Sire Martin Emanuel GILLIERS eschevin à son tour de ceste ville, propriétaire de tre affectée à rente ;
le 6/7/1630 par le dit feu Jacques BATAILLE, à la caution du Sr de Boidinghem, au proffit de Noble Homme Lamoral DAUDENFORT Sr de La Potterie et Damlle Marie DELANNOY sa femme ; hypotecque donnée des bailly et eschevins de la Srie du dit chapre, le 10/1/1631.
Au proffit de Phles DAUDENFORT escuyer Sr de Bermesch, fils et her des dits Sr de La Potterie et sa femme.

651) Reconnaissance N° 68 le 20/11/1676 :
Louis Francois DELAFOSSE escuyer Sr de Drinckam, cornette de cavallerie au service de sa Maté, de guernison en ceste ville, fils et her de Messire Jan Ignace DELAFOSSE Seigneur de Drinckam, et icelluy héritier médiat de Sire Jan COELS, vivant eschevin en ceste ville ;
le 10/5/1634 par le dit feu Jan COELS, au proffit de Damlle Chrestienne LECOMTE vefve de Pierre SAUWIN ; .. la moictié à la charge de Mre Noel LECONTE escuier conseiller du Roy en son conseil d'Arts, en qualité de vefvier de Damlle Marie Magdelaine DE BALINGHEM.
Au proffit de Mre Jacques Joseph PARISIS advocat au dit conseil, petit fils et her de la dite Damlle LECOMTE.

652) Reconnaissance N° 69 le 24/5/1676 : Marc COURTIL mosnier à Blendecques et Marie GRODEM sa femme, propriétaires de terre à Heuringhem au lieu nommé « Sench » dict « Singhe » ; arrentemt par devant bailly, mayeur et eschevins de Heuringhem le 20/12/1648 par Sire Jan ROZE et Jacques LOURDE, au proffit de Guillaume SELINCART.
Au proffit du Sr Jacques PELTIER fils à marier de Jacques, quy fut fils et her de Damlle Barbe MATON, petite fille et here de Mre Mathieu, quy en avoit le droict par tспорт du dit SELINCART, passée par dvt mayeur le 18/2/1655.

653) Reconnaissance N° 70 le 3/12/1676 à Lillers : Antoine BAUDELLE labour à Lièrres et Péronne WAMBERGUES sa femme, icelle par avant vve de Pierre DESCHAMP, lequel Pierre fust fils et her de feu Jan, et iceux tutteurs des enffans qu'icelle Péronne WAMBERGUES a retenu du dit feu Pierre DESCAMP son premier mary ; créée par le dit feu Jan DESCHAMP, au proffit de Charles, Jan et Jacqueline DELANNOY, le 31/1/1631 et 17/11/1634. Au proffit d'Antoine DESCAMP mari de Marie DELANNOY, Antoine GOUDALLIER mari de Jenne Charlotte DELANNOY et Jan DELANNOY à marier, de Lièrres, iceux DELANNOY frère et sœurs, enffans et hers du dit feu Jan, quy fut frère et seul her des dits Charles et Jacqueline DELANNOY.

654) Reconnaissance N° 71 le 4/4/1678 ! : Jacques HERMEL labourer à Estrehem et Marie LEBRUN sa femme, fille et here d'Anthoine quy fut fils et her de Jean, vivant propriété des manoirs affectés à rente ; rente créée par Wallerand LEFEBVRE et Jenne LEMOL sa femme, et autres, au proffit de Jean DELATTRE bg de ceste ville, le 21/7/1581 ; hypotecque des bailly d'Estrehem le 15/11/1586 ; reconnue par Francois LEBRUN et Anthoine LEBRUN et autres, au proffit de Mre Adrien LEGAY, vivant licentié es droits, le 21/2/1623.
Au proffit d'Eustace LEGAY conseiller du Roy et son procur gnal de Lille, Douay et Orchies, fils et her du dit Mre Adrien LEGAY.

655) Reconnaissance N° 72 le 21/4/1673 ! à Aire : Jacques BOCQUILLION labourier à Wisernes proche de St Omer, mary d'Anne CRUELLE ; il auroit employé Mathieu COURTHOIS cuvelier à Lillers, à plusieurs de ses affaires qu'il at tant en son nom privé que comme mary de la dite Anne CRUELLE sa femme ; promet paier au dit COURTOIS.

656) Reconnaissance N° 73 le 30/6/1676 : Francois et Jérôme PICQUET frères, de Seninghem, enffans et hers de Guillaume, quy fut fils et her de Jean PICQUET l'ainé ; lres au proffit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, le 12/1/1630 par Jan CAUTEREL et George PICQUET, et le 17/5/1631 par le dit George ; reconnues par le dit Jan PICQUET au proffit que dessus le 19/7/1636 ;
les 3èmes le 16/3/1632 par Jan TARTARE et Martine BECQUET sa femme, à la caution d'iceluy Jan PICQUET.
Au proffit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, fille et here de Guille, et niépce et here de Mre Louis DOLLE, iceux DOLLE enffans et hers de la dite GAUTRAN.

657) Reconnaissance N° 74 le 28/2/1676 : Jean TRICQUET labourier à Wisques, propriétaire de terres à Wisques, au lieu nommé « le Sautoir », affecté de rente anchienne, payable à Vénérables seigneurs Messieurs doyen et chapitre de la cathédralle de St Omer.
Au proffit des dits Srs de chapitre.

- 658) Reconnaissance N° 75 le 22/5/1676 : Antoine THELIER labourier à Senninghem, Jean THELIER marissal à Nielles lez Bléquin, Alexandre COCQUENPOT mary de Jacqueline THELIER, de Bayenghem et Francois THELIER jh à marier, de Senninghem, les dits THELIER enfans et hers de Jenne DE HAMY, quy fut fille et here de Francois ;
2 rentes créées par le dit Francois DE HAMY au profit de feu Claude LESAGE, le 13/8/1621 et le 8/11 du dit an.
Au profit de vénérable personne Mre Valentin DUBOIS pbre licentié es droix et chanoine de la cathédrale de St Omer, ayant acquis droict par transport de Marie MINART vefve d'Antoine PARENT, le 21/11/1658, laquelle MINART avecq feu son mary, avoient acquis droict par transport de Marcq LESAIGE, le 10/2/1639, et iceluy LESAGE eu le droict de Damlle Marie DINOUART le 10/2 du dit an.
- 659) Reconnaissance N° 76 le 18/1/1676 : Charles COLVE labourier à Audruicq et Anne DERUDDER sa femme, fille et here de Phles, vivant labour au dit lieu ; rente le 1/9/1634 par le dit feu Phles DEROEUDER, à la caution de Francois DEROEUDER monier au Hautpont, son frère, au profit de Jacques DHAFRINGUES Sr du Hil et Damlle Anthoinette TARTARE sa femme ; mise de fst donnée de Messeigrs du conseil d'Arthois le 10/10/1659 ; hypotecque donnée des eschevins de ceste ville le 27/10/1634 ; les dits comparans, et avecq eux Jan JOETS (*HOEDTS*) taillieur d'habit à Audruicq et Marie ROEUDER sa femme, icelle aussy fille et here du dit Phles.
Au profit de Jacques, Catherine et Marie THUILLIER enfans mineurs et hers de feu Martin Francois THUILLIER, quy fut petit fils et her de la dite Damlle TARTARE.
- 660) Reconnaissance N° 77 le 8/3/1676 : Jean CLABAULT laboureur à Reclinghem, fils et her de feu Wallerand ;
rente par le dit Wallerand CLABAULT, au profit d'Anthoine PALFART bailly de Reclinghem et Isabeau DUBUIS sa femme ;
hypotecque devant lieutenant de Reclinghem et Lilette le 13/3/1647. Au profit de Jacques GOSSE bg cordonnier en ceste ville et Anne LEMAIRE sa femme, par avant vefve de Pierre RACHINE, ayante acquis la dite rente du dit PALFART le 16/11/1659.
- 661) Reconnaissance N° 78 le 17/6/1676 : Jan FORCEVILLE fils de Charles, manouvrier à Hallines, propriétaire de terres affectées à rente ;
le 30/1/1627 par Nicolle MACQUEREL vefve de Jean BATTEMAN, Laurent et Marguerite BATTEMAN, au profit du Collège de la Compagnie de Jésus à St Omer ; hipotecque des bailly et eschevins de la Srie de Cohem, jadis prioré, le 26/4/1627. Au profit du dit collège.
- 662) Reconnaissance N° 79 le 28/3/1676 : Jan LIEVIN (*LEVIEN*) labourier à Buscoeur, fils her d'Engrand quy fut fils her de Simonne BAILLY, vefve à son trespas de Wallerand LIEVIN, et Nicolas DECLERCQ (barré : jh à marier) de St Omer, fils et her de Colinne LIEVIN, petite fille et here de la dite Simonne ; rente par la dite Simonne BAILLY, au profit de Loysse BAILLY, le 27/11/1624.
Au profit du Sr Pierre DULIEGE, ayant droict par transport d'icelle rente.
- 663) Reconnaissance N° 80 le 23/6/1676 : Christophe Lamoral DAUDENFORT escuier Sr de La Poterie, demt à Blaringhem Artois, fils et her de Noble Seigneur Lamoral DAUDENFORT Seigr de La Potterie Blanchevalier ; rente à Aire le 27/11/1647 par le dit feu Sr Lamoral DAUDENFORT et Damlle Marie DELANNOY sa compaigne, au profit de Dame Marie DE LA CORNHUSE Douarière de La Bretagne ;
hipotecque des bailly de Cohem et du bailly du Sr DAUDENFORT en sa Srie de La Potterie à Blaringhem le 29/11/1647.
Au profit de Dame Adrienne Francoise LE MERCHIER compaigne, procuratrice spéciale de Messire Louys TOLOMEI, icelle par avant vefve et Douarière de Phles Francois DUPLOUICH escuier Sr de La Bretagne, mère ayante la garde noble de Phles Francois et Alexandre DUPLOUICH, ses 2 enfans qu'elle at retenu du dit Sr de La Bretagne, quy fut fils et her de la dite Dame Marie DE LA CORNHUSE.
- 664) Reconnaissance N° 81 le 17/3/1676 : Gilles HOUQUART laboureur à Esperlecques, mary d'Anne DEVINCQ, par avant vefve de Francois LAMPSTAES ; Ires le 21/3/1666 par Jan LAMPSTAES laboureur à Esperlecques, à la caution d'Adrien LAMPSTAES, son père et d'icelluy Francois, son frère, au profit du Sr Guillaume EVERARD Rceur du Sr de Vrolant. Au profit du dit Sr EVERARD.

Reconnaissances 1677 : 65 pièces à Saint-Omer 4^E5/449 :

665) Reconnaissance (Arrentement) N° 1 le 1/2/1677 : Vénérable personne Mre Valentin DUBOIS pbre licencié es droict et chanoine de la cathédrale de St Omer ; Jean LEVERD manouvrier au Grand Quercamp et Jenne DUHAMEL sa femme ; le dit premier compant, en son privé nom et come procureur espéal du Sr George DESMONCHEAUX et Damlle Anne Térése GARSON sa femme, avoir accordé arrentement aus dits seconds compans ; jardin, fief, entouré de hays només vulgairement « le Courtil Decqure », vers la comune du dit Quercamp.

666) Reconnaissance N° 2 le 21/7/1677 : Jan LE CHEVALIER escuyer, de ceste ville, tutteur de Phles Albert, Francois Eugéne, Marguerite Isabelle, Thérèse, Julienne et Alexis BERSACQUES enffans mineurs et hers de Damlle Marie Catherine DE DELF, vivante femme au Sr Robert DE BERSACQUES escuyer, et fille et here de Wallerand DE DELF, à son tspas escuyer, Sr d'Estrethem, Loeluinghem ; rente le 14/12/1626 par le dit feu Sr Wallerand DE DELF, au profit du Sr Jan CORDE et Damlle Antoinette LIOT sa compagne ; hypotecque des francqs alleux de la chastelenie de St Omer le 20/2/1658 ; reconnue par le dit Sr Robert DE BERSACQUES et la dite Damlle Marie Catherine DE DELF, au profit de feu le Sr Louis DE WISSERYYS et Damlle Marie Magdelaine CORDE sa femme, icelle fille et here des dits Jan CORDE et Damlle Antoinette LIOT, le 27/10/1670. Au profit de la dite Damlle Marie Magdelaine CORDE, à présent vefve du dit Sr DE WISSERYYS.

667) Reconnaissance N° 3 le 16/11/1677 : Pierre BOUDELICQUE de Pienne pays de Flandres, de pnt en ceste ville, tutteur de Marie Franchoise et Anne Thérèse GUNS, filles et heres d'Henry ; rente créée par le dit Henry GUNS, au profit de Philippe JOIRES bg marchand tanneur et mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville, le 16/9/1671. Au profit du dit Sr JOIRES.

668) Reconnaissance N° 4 le 10/7/1677 : Francois DE CLETY laboureur à Esquerdes, mary de Jenne LE TAILLEUR, par avant vefve de Phles MERLEN ; le 4/2/1673 par la dite LE TAILLEUR, avoir promis payer à Léandre DE FIENNES escuier, demt en ceste ville, en acquit de la curatelle du Seigneur Viscomte de Fruges, .. aussy longtemps qu'elle sera occuperesse de la cense appartenante à la dite curatelle, scituée à Esquerdes.

669) Reconnaissance N° 5 le 25/8/1677 : Jan BEINS (*BUNS*) de ceste ville et Isabelle VANDERSTRATEN sa femme, et Marie Magdalene VANDERSTRATEN vefve de Nicolas BOUFFLER, de ceste ville, icelles filles et heres de feuz Jacques VANDERSTRATEN et Damlle Isabeau DELEHAYE, leur pére et mère ; rente le 30/1/1634 par George FAILLE fils Charles, labour à Arnicque, et avecq luy comme caution le dit Sr Jacques VANDERSTRATEN et sa femme, au profit de la table des pauvres de Ste Aldegonde et St Denis en ceste ville. Au profit d'André PASCHAL bg marchand en ceste ville, quy en at le doit par transport de Jan Jacques VANDERSTRATEN, lequel en avoit acquis le droict par transport des administrateurs de la dite table.

670) Reconnaissance N° 6 le 25/8/1677 : Mre Nicolas MONSIGNY advocat au conseil d'Artois, curateur aux biens vaccans par le trespas de Thomas Antoine DE MONFORT Seigneur de Ghemy. Au profit de Messire Louis Adrien DE FAY Chlr, Seigneur de Vis, ayant acquis le droict d'Esther DURIET vefve en dernières nopces de Claude VATTAL et en premières d'Abraham COLOMBEL ; 4 cédules signées DE MONFORT, par icelluy Seigr DE MONFORT, le 9/6 et le jour de St Michel le tout de 1636, et le 21/6/1637.

671) Reconnaissance N° 7 le 20/8/1677 : Mre Jacques Phles DE BALINGHEM pbre gradué es droix, de ceste ville, curateur comis par justice à l'héritité patrimonial immobilier délaissés vaccans par le trespas de Damlle Marie Barbe DE PENIN, vivant femme au Sr Jean Jacques ADRIANY, escuier Sr du Hamel, icelle fille et heres de Phles DE PENIN et Damlle Héléine LOUCHART sa femme ; rente créée par Phles DE PENIN, naguère eschevin de ceste ville et Damlle Héléine LOUCHART sa femme, au profit de Damlle Isabeau DANIEL vefve de Michiel DESMONS, vivant nottaire Royal de ceste résidence, le 20/4/1627 ; déclarée sur Robert PENIN fils et her des dits Phles et Damlle Héléine LOUCHART sa femme, au profit de Mre Charles DESMONS greffier surl de St Omer, fils et her de Damlle Isabeau DANIEL vefve de Michiel DESMONS, le 21/4/1662. Au profit de vénérable personne Louis DESMONS pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, Christophe DESMONS marchant apoticquaire, Sire Jean BRUSSET naguère eschevin, mary de Damlle Isabelle DESMONS et autres leurs cohéritiers du dit Mre Charles DESMONS.

672) Reconnaissance N° 8 le 25/11/1677 : Guislain PLAYOU labour à Wavrans, Jean DEGUISNE, Catherine PLAYOU sa femme, Jacques GODART labour à Wavrans et Jenne PLAYOU sa femme, iceux PLAYOU enfants et hers de feuz Lucien et Anthoinette PARENT, et comme propriétaires des imoebles affectés à rente ; le 2/6/1632 par les dits Lucien PLAYOU et PARENT sa femme, au profit de Jenne WALLOIS vefve d'Anthoine OBRY ; hiptecque à Wavrans et des bailly de la Srie des seignrs de chapitr de Boulogne et d'Hassinghem, le 3/3/1637, et autre le 28/4/1640. Au profit d'Adrien TELLIER mre cordonier en ceste ville, Franchoise POTTIER sa femme, et de Jenne TOUSET, icelles POTTIER et TOUSET petites filles et heres de la dite Jenne WALLOIS.

673) Reconnaissance N° 9 le 23/7/1677 : Antoine DELAFOLIE le joe, curateur aux biens vaccans par le trespas de Mre Jean DUMAISNIL pbre pasteur d'Audinthun et Wandonne, fils et her de Jenne VASSEUR quy fut fille et here de Pierre, dont leurs prédécesseurs et parens desquels ils ont esté héritiers, estoient par cy devant obligés pour le Sr de Biencques ; rente le 30/3/1565 par Jean DE WAVRANS, Michiel COPIN et autres, au profit de Damlle Jenne DE ZURLIS. Au profit de Mre Jean Louis HANON advocat, mary de Damlle Jenne Margueritte BIENAIME, par avant vefve de Mre Robert DUTHILLOY, vivant advocat, frère et her de Francois, quy at acquis droict par transport d'Antoine Mary DU VAL, Sr du Broeuq, fils et her de Damlle Marie DE AUBRON, à son trespas femme à Francois DU VAL Sr de La Pierre et icelle fille et here Mre Ghérard AUBRON, vivant conseiller second de ceste ville, le 10/9/1660.

674) Reconnaissance N° 10 le 13/11/1677 : Pierre VAN HEGUE labour à Buscoeur et Marie BEIHEUSE sa femme ; rente par Charles DE WILERS, vivant demt à Rubrouck, à la caun de Michiel OUTERLAIS, vivant demt à Buscoeur, au profit de Sire Pierre PECQUER, vivant à son tour eschevin de ceste ville, le 26/3/1646 ; hypotecque donnée des bailly et eschevins d'Havescherck le 30/3/1661, en langue flamende. Au profit du Sr Christophre DESMONS rentier en ceste ville et Damlle Margueritte PECQUEUR, icelle fille et here du dit Sire Pierre.

- 675) Reconnaissance N° 11 le 11/6/1677 : Jacquemine DOUE vefve de Fhois COUSIN, mère des enfans qu'elle at retenu d'icelluy, de Remingham ; rente par Noel COUSIN, vivant labourier à Remingham et Jenne LOSVELDE sa femme, au proffit de David FEBVRIER et Léonore BELLEGAIGNE sa femme, vivans dems en ceste ville, à la caution de Guillaume LOSVELDE, vivant notte des Archiducqs, le 12/11/1616 ; sentence le 31/10/1647. Au proffit de Damlle Marie ROBERT vefve de Mre Simon DOYEN, de ceste ville, laquelle avecq le dit Mre Simon son mary, en ont acquis le droict par transport de Nicolas MARCOTTE marchand drappier en ceste ville, le 30/5/1670, lequel MARCOTTE en avoit acquis le droict par transport du Sr Anthoine FEBVRIER, rentier en ceste ville, fils et her du dit David et de Léonore BELLEGAIGNE, ses père et mère, le 27/5/1666.
- 676) Reconnaissance N° 12 le 29/6/1677 : Fhois DELBREUVE labour à Nielles lez Théroouanne, Marie JUDA jf à marier du dit lieu, icelle fille et here de Jacques mary de Marie GRIFFON, leur mère, de la quelle ils sont hers et icelle Marie GRIFFON fille et here de Guillaume, Guillaume GRIFFON labour à Ptiny paroisse de Bomy, fils et her de Pasquier, quy fut fils et her du dit Guillaume ; rente créée par Liévin DUCROCQ labourier à Campaigne lez Boullenois, à la caon du dit Guillaume GRIFFON, au proffit de Jean CADET, le 9/5/1626. Au proffit de Jean Louys CADET nottaire royal résident en ceste ville, fils et her d'Adrien, ayant droict par transport de Laurent HINGUIER, Fhois MALLE, Adrienne HINGUIER sa femme, iceux HINGUIER enfans et hers de Noel, lres par dvt bailly de Campaigne lez Boullenois le 14/1/1667, ayant le dit Noel HINGUIER acquis le droict de Jean ROGIER et Adrien DELATTRE, tutteurs de Jean CADET fils mineur du dit Jean, le 17/3/1650.
- 677) Reconnaissance N° 13 le 30/1/1677 : Catherine DUMONT vefve de Francois CARON, de Bienques paroisse de Pihem, iceluy CARON petit fils et her de Péronne MAMEZ ; le 28/9/1595 par Denis CADART labois au Bois paroisse de Pihem, à la caution de Pierre CADART et Jacques CARON, au proffit de Jan GUILLOIS ; recognue par Pierre COCQUENPOT et la dite MAMEZ lors sa femme, le 5/7/1619. Au proffit de Mre Jan Bapte TITELOUZE advocat au conseil d'Artois, cousin et her de Damlle Claire CRESPIY, quy en avoit le droit.
- 678) Reconnaissance N° 14 le 3/7/1677 : Antoinette TARTARE vefve de Phles DUPLOUICH, d'Herbelles, fille et here de Thomas et de Martine COURTIN ; le 9/1/1627 par les dits TARTARE et sa femme, au proffit de Jacqueline BELINGUIER vefve de Simon DUPREY ; laquelle rente Damlle Catherine LE CAUCHETEUR en at acquis le droict de Bertine DUPREY, vefve d'Antoine POTTIER, icelle fille et here de la dite Jacqueline BELINGIER, par transport les 3 et 4/7/1648.
- 679) Reconnaissance N° 15 le 14/7/1677 : Chles LEMOLLE labour à Blendecq, propriétaire de terres à Blendecq, affecté à rente ; lre en chirographe, par dvt bailly et eschevins de la terre et Srie que Messieurs du chapre de la cathédrale de St Omer, à Blendecq le 24/3/1537 par Chrestien DE KEISERE au proffit de Pierre RACQUINGHEM. Au proffit du Sr Anthoe FEBVRIER rentier en ceste ville.
- 680) Reconnaissance N° 16 le 23/12/1677 : Damlle Catherine DETATOUR vefve de Guislain DU WAL, escuier Sr de Personat, mère et tutrice de Phles DU WAL, qu'elle at retenu du dit Sr son mary, duquel il est fils et her d'iceluy Guislain, fut fils et her de Francois Sr d'Abondances ; rente le 18/5/1627 par le dit Sr Francois DU WAL, au profit de Damlle Margueritte DE MONCHY, vefve de Robert LE PRECQ ; recognue par le dit Sr de Personat. Au profit de Fiacre STEMER marchand en ceste ville et Damlle Ursule DESGARDINS sa femme, ayans acquis le droict et transport de Wallerand BOUVERNE labour à Tatinghem, le 27/1/1676.
- 681) Reconnaissance N° 17 le 23/10/1677 : Josse JEUWELS jh à marier de Bayenghem lez Esperlecques, fils et her de Pierre et d'Antoinette REGNIER, icelle fille et here de Jean et de Péronne DELATRE, icelle Péronne à son trespas vefve de Guillaume HARDY, son second mary, et en qualité de possesseur des terres affectées à rente ; rente créée par les dits Jan REGNIER et Péronne DELATTRE, le 7/9/1616 ; autre créée par les dits HARDY et DELATTRE le 27/6/1630 et autre par les dits HARDY et DELATTRE le 20/2/1623, les 2 premières au proffit de Lambert MAES, et la 3éme de Tristram REGNIER, duquel le dit MAES en at acquis le droict par transport. Au proffit du Sr Jacques MAES greffier pnal de St Omer, fils et her du dit feu Lambert ; recognue au proffit du dit Sr MAES, par le dit Pierre JEULX, le 4/10/1653.
- 682) Reconnaissance N° 18 le 8/1/1677 : Jean DELATTRE de Loeuillinghem lez Tournehem, fils et her du Sr Jean ; le 5/10/1619 par Anthoine SCHOTTY et Damlle Jenne LE CARON sa femme, au profit du Sr Pierre LE CARON ; recognue par le dit Sr Jean DELATTRE, le 4/11/1651. Au profit de Jacques Bertin HAVERLOIX bachelier es loix, ayant droit d'icelle rente par partage provisionel des biens de feu Robert HAVERLOIX son père grand.
- 683) Reconnaissance N° 19 le 18/7/1677 : Zegher VERBRUGHE labourier à Esperlecq et Jenne DRINCQUEBIERE sa femme, icelle fille et here de Jean et Francoise BOLLART sa femme ; créée par le dit Jean DRINCQUEBIERE et Francoise BOLLART sa femme, à la caution de Mathieu VERGRIETTE, au proffit de Jacques MICHIELS rentier en ceste ville, le 11/3/1634. Au proffit de vénérable personne Jacques MICHIELS pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, nepveu et her du dit Jacques.
- 684) Reconnaissance N° 20 le 10/12/1677 : Jan DECLATTRE sergent de Messieurs de chapitre de la cathédrale de St Omer en la Srie qu'ils ont à Sercques, fils et her de Nicaise et d'Anne HOEUBLE ; le 9/4/1618 par le dit Nicaise DECLATTRE, à la caution des personnes y dénommées, au proffit des enfans de Guillebert DE HAFFRINGUES et Gertrude DE HARDIMONT, légates de feu Mre Phles DE HIELF ; desquelles Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, en auroit acquis le droict par transport d'Antoine MICHIELS greffier des orphelins de ceste ville, fils et her de Nicolas, vivant eschevin de la dite ville, lequel en auroit droict de Xphre COCQUILLIAN procur espéal de Péronne DE HAFFRINGUES fille et her des dits Guillebert et Gertrude HARDIMONT, le 22/5/1622 ; recognue par la dicte HOEUBLE, en qualité de vefve d'icelluy Nicaise DECLATTRE, au proffit de Mre Louis DOLLE, licen es droix, fils et her de la dite Damlle GAUTRAN, le 12/12/1642 ; hipotecque des mayeur et eschevins le 24/12/1648. Au proffit de Jacques Francois DOLLE, Sire Albert CAUCHETEUR eschevin lieuten de mayeur de la dite ville, Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme et de Damlle Marie Françoise DOLLE, iceux DOLLE enfans et hers de Guillaume quy fut nepveu et her du dit Mre Louis.
- 685) Reconnaissance N° 21 le 4/11/1677 : Antoine FONICLE labourer à Renty, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Antoine FONICLE, vivant bailly de Fasques ; le 9/2/1619 par le dit déffunct, au proffit d'Antoine DOLLE, Isabeau GAUTRAN sa femme et d'Antoine GAUTRAN. Au proffit du Sr Jean DESCOURTIEUX de ceste ville et Damlle Marie DEPORTRE sa femme, par avant vefve de Guillaume DOLLE, nepveu et her de Mre Louis DOLLE licen es droix, icelluy fils et her des dits Antoine DOLLE et GAUTRAN, de Jacques Francois DOLLE, Sire Albert CAUCHETEUR eschevin, lieuten de mayeur de la dite ville, Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme et Damlle Marie Françoise DOLLE, les dits Jacques Francois, Marie Antoinette et Marie Françoise DOLLE frère et sœurs, enfans et hers du dit Guillaume.

686) Reconnaissance N° 22 le 28/7/1677 : Fhois Hector LOSVELDE de Blarenghem et Anne PASQUAL sa femme, icelle niépce et here d'Anne MAES, la dite MAES fille et here de feu Pierre ; rente à Aire le 23/4/1638 par le dit Pierre MAES, vivant labour à Blarenghem et naguers rechevveur de Monsr le Compte (!) d'Estaires, au profit de l'église de Nre Damme à Aire ; hypotecque donnée des baillly de la Srie de Ham à Blarenghem le 8/3/1645 ; quittance donné de l'Abbé du dit Ham le 22/2/1645 ; recognoissance par Simon DELEMELLE et Anne MAES sa femme, à Aire les 19/3/1642 et 20/7 du dit an ; recognoissance par Jean OUSTELANDE et Anne MAES sa femme, à Aire le 26/2/1649. La moictié au profit de Mrs Louis LOSVELDE pbre en ceste ville, at acquis le droict par transport des doyen et manégliers de la dite église de Nre Dame à Aire, le 16/2/1673.

687) Reconnaissance N° 23 le 7/9/1677 : Antoine DELAFOLIE le joe, de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Mrs Jean DEMAIGNY, vivant pbre pasteur de Wandonne ; rente créée par Pierre DEMAIGNY et Péronne VASSEUR sa femme, au profit de Simon DUPREY labourneur au Bois paroisse d'Helfaut, et de Sœur Catherine DUPREY fille de Simon, religieuse au couvent des Sœurs Noires en ceste ville, le 19/12/1612 ; hipotecq donnée des baillly et eschevins des hospitaux Nre Dame au Brusle en la ville de St Aumer (!) et de St Jean, le 20/12/1612. Au profit du couvent des Sœurs Noires en ceste ville.

688) Reconnaissance N° 24 le 10/6/1677 : Jan THERY bg de ceste ville et Jenne DELENORT sa femme ; rente par Barbe DELENORT jf à marier de ceste ville, et pour les dits comparans, au profit de Jan ROBERT, le 31/5 dernier. Au dit ROBERT.

689) Reconnaissance N° 25 le 8/5/1677 : Mrs Martin ALEXANDRE pbre et curé de Wizernes, tutteur de Pierre Folquin et Charles PIGOUCHE enfans et hers de Pierre, vivant labourneur à Wizernes ; cédulle par le dit Pierre PIGOUCHE, avecq Gilles PIGOUCHE son frère, au profit de Marie Margtte VION de St Omer, le 22/6/1676. Au profit de Mrs Simon MARISSAL mary d'icelle VION.

690) Reconnaissance N° 26 le 25/5/1677 : Inglebert RUFIN curateur aux biens vaccans après le trespas de (barré : Jacques CARON, vivant mre cuisenier en ceste ville et) Pétronelle COSTENOBLE (sa femme), à son trespas vefve de Jacques CARON ; rente le 16/12/1672 ; hypotecque données des eschevins de ceste ville le 23 des mois et an ; par les dits CARON et sa femme, au profit de feu Laurent RICHEBOURCG, vivant mre boulangier au Haultpont et Martinne KIND sa femme. Au profit de Phles DELENORT et la dite Martinne KIND sa femme.

691) Reconnaissance N° 27 le 26/2/1677 : Gilles HOUCART labourier à Esperlecq, mary de Anne DEVINCQ vefve de Francois LAMPSTAES fils et her d'Antoinette VERGRIETTE ; rente créée par Adrien LAMPSTAES et Antoinette VERGRIETTE sa femme, à la caution de Charles DELATTRE drapier drappant, dems à Esperlecq, au profit de Robert DELATTRE bg de ceste ville, le 28/3/1624 ; mise de faict donnée du conseil d'Artois le 25/4/1662 ; recognoissance par Jean et Frans LAMPSTAES, Pierre QUERNISER et Marie LAMPSTAES sa femme, au profit des enfans mineurs de feu le conseiller TAFFIN, le 13/11/1661 ; et autre par Jean LAMPSTAES, oncle et tutteur de Jean Francois, Adrien, Jenne et Anne LAMPSTAES, au profit de Sire Inglebert VANDENBOSQUE naguère eschevin de ceste ville, le 12 de ce mois. Au profit du dit Sire Inglebert VANDENBOSQUE, ayant acquis droict par transport de Mrs Jacques TAFFIN escuier Sr de Lianne, advocat au conseil d'Artois, cousin et her de Sire Jean DELATTRE, vivant eschevin de ceste ville, qu'y fut fils et her de Robert, le 30/12/1668.

692) Reconnaissance N° 28 le 26/6/1677 : Pierre BAYART labourneur à Loeuilinghem, curateur aux biens vaccans après les trespas de Robert BONVOISIN ; rente créée par le dit BONVOISIN et Gillette CLEMENS sa femme, au profit de Philippe PAGART et Margueritte HORTE sa femme, le 10/12/1652. Au profit de Jean Bapte PAGART marchand en ceste ville, ayant droict de la dite rente.

693) Reconnaissance N° 29 le 20/11/1677 : Damlle Catherine Francoise LE THIEULIER vefve de Guillaume BARD Sr de La Haye, vivant (barré : greffier) baillly de la tre et Srie de Cohem, demte à Blaringhem sur Artois et le Sr Adrien Alexandre VAN SASSEN Sr d'Assinghem et du Braulle, demt à Blaringhem sur Artois, tutteur de Francois Flourent, Charles Phles, Jacques Joseph et Louise Alexis BARD, enfans et hers du dit feu Guillaume, (barré : et Damlle Antoinette Gertrude BARD fille à marier et here du dit Guillaume, de Blaringhem) ; rente le 26/10/1642 par Liévin BARD, à son trespas, greffier de la dite tre et Srie de Cohem et le dit Guillaume BARD, au profit de Guillaume, Marc, Pétronelle et Marie WILLERON ; hypotecque donnée des baillly et eschevins de la dite tre et Srie de Cohem et de celle de hameau Hillit et des Dames de Bourbourg, le 27/1/1643. Au profit de Mrs Jan RUTEAU pbre curé propriétaire du Lardt lez ceste ville, aiant droict par tsport de Mrs Francois DELEFLIE, vivant pbre chanoine de l'église collégiale de St Pierre à Aire, nepveu et her de Mrs Jan DELEFLIE, à son tpsas pbre et chanoine de la dite église, ayant droict par tsport du dit Guillaume WILLERON.

694) Reconnaissance N° 30 le 14/12/1677 : (barré : Folquin) Pierre Dominicque DE BERNASTRE escuier Sr de Bayenghem, Val du Bois ; at recognu le transport cy devant faict par déffunct Robert DE BERNASTRE, vivant escuier Seigr des dits lieux, père grand du dit comparant, au profit de Marie HERMAN vefve de Daniel LAURENS, le 10/6/1639, d'une rente créée par Emond VIGROEUX et Jenne DELEHAYE sa femme, par dvt baillly de la tre et Srie de Bayenghem le 30/6/1634, conten rapport d'héritages au profit du dit feu ; reconnue par Folquin DE BERNASTRE Sr des dits lieux, son fils, père du dit Sr de Bayenghem moderne, duquel il est héritier, le 30/7/1661. Au profit de Pierre BUTAY marchand brasseur en icelle ville, auquel la dite rente seroit naguère demeurée, au « devant de la maison de l'Ange » sur le grand marché de la dite ville, vendue par exon de justice sur Marie BERQUEM vefve de Jacques DUHAMEL, cousine et here du Sr Antoine LAURENS, qu'y fut fils et her de la dicte HERMAN.

695) Reconnaissance N° 31 le 1/7/1677 : Wallerand MACREL labourneur à Esperlecque et Jenne DUMONT sa femme, icelle fille et here de Jan DUMONT ; rente le 23/3/1658 par le dit Jan DUMONT et Guillaume DUMONT son frère, au profit de Damlle Marie MICHIELS, fille vivante en coélibat en ceste ville ; hipotecque donnée des aman et eschevins de la terre et Srie des Srs Abbé et couvent de St Bertin, qu'ils ont en Houlle le 12/2/1666. Au profit de la dite Damlle Marie MICHIELS.

696) Reconnaissance N° 32 le 8/10/1677 : Damlle Jenne Austreberte VIDELAINE niépce et here de Damlle Jenne VIDELAINE, vivant fille en célibat, de ceste ville ; le 27/8/1667 par la dite feue VIDELAINE, avoir confessé debvoir et promis payer à Damlle Isabeau PIPPELART. Au profit du Sr Adrien ROELS, de ceste ville, ayant droict par tsport de la dite PIPELART.

697) Reconnaissance N° 33 le 9/1/1677 : Jean MAUSET labourier à Bléquin (barré : et Margueritte MIL sa femme), occuppeur d'un manoir amazé de maison, grange et estables ; créée par Antoine DIEVAL de Bléquin, au profit de Gilles LE PETIT marchand orphèvre en ceste ville, le 3/2/1663 ; recognoissance au profit de Claude DESCOURTIEUX et Damlle Marie LE PETIT sa femme, fille et here du dit Gilles, une par Antoine ROBBE et Péronne DOULTRECY sa femme, le 26/7/1670, et l'autre par Jean FRE et Louise DAU sa femme, le 18/1 du dit an. Au profit de Mrs Josse DESCOURTIEUX pbre en ceste ville, fils et her de la dite Marie, qu'y fut fille et here du dit Gilles.

- 698) Reconnaissance N° 34 le 16/7/1677 : Charles CARICQUE laboureur à Audruicq et Catherine HACQ sa femme, icelle HACQ par avant vefve de Guillaume TRUTENARE ; bail le 14/12/1674 par le dit Guillaume TRUTENARE, vivant laboureur à Audruicq, au profit de Damlle Marie MICHIELS, fille vivante en célibat, de ceste ville.
- 699) Reconnaissance N° 35 le 1/3/1677 : Jacques LEFEBVRE labourier à Acquin, occuppeur des terres affectée par hipotecque à rente cy après ; rente créée par Nicaise DELOBEL et Julienne DE QUERCAMP sa femme, au profit de Jean DELENORT greffier d'Acquin, le 8/1/1622 ; hipotecq donnée des bailly et eschevins de la Srie d'Acquin qu'ont Messieurs les Abbé et couvent de St Bertin, le 22/2/1622. Au profit de Jean CADET marchand en ceste ville, fils et her d'Antoinette CALMON, fille de Lambert, lequel at acquis droict par transport d'Adrien DELENORT, fils et her de Jan, le 3/1/1631.
- 700) Reconnaissance N° 36 le 13/2/1677 : Pierre BOUY labourier à Baudringhem paroisse de Campaignes lez Werdrecq, propriétaire d'un jardin amazé de maison où réside pntem le dit compant, scitué au dit Baudringhem, listante à la grande rue de Baudringhem allante à St Omer, à Antoine HOCHART à cause de sa femme et à Liévin PAIELLE à cause de sa femme nommée Marie BOUY, affecté à rente anchienne, au profit de la chapelle de (barré : St Blaize) Nre Dame soub le Doxalle, fondée en la cathédrale de St Omer. Au profit de la dite chapelle.
- 701) Reconnaissance N° 37 le 3/3/1677 : Martin VANDENBOSSCHE sergent des Dames de Blendecques, y demt, curateur aux biens vaccans de feuz Jacques FERNAGUT fils de Nicaise, Jenne GILLOT sa mère, et d'Anthoine FERNAGUT son frère, vivans dems à Campaigne lez Werdrecque ; rente le 19/10/1624 par le dit Jacques FERNAGUT, à la caution des dits Jenne GILLOT et Antoine FERNAGUT, au profit de Nicolas CARLIER ; hipotecq donnée des bailly et eschevins de Campaigne le 5/5/1653. Au profit de Jacques LEGRAND bailly de la ville et Comté d'Arcques, quy en at acquis le droit par transport.
- 702) Reconnaissance N° 38 le 6/2/1677 : Anthoinette D'ANNE de Wizernes, vefve de Gilles PIGOUCHE et mère tutrice de Marie, Martine et Gilles PIGOUCHE enffans et hers de Gilles ; rente le 9/2/1676 par les dits Gilles PIGOUCHE et Pierre PIGOUCHE son frère, au profit de Marie Margueritte VION jf à marier en ceste ville. Au profit de Mre Simon MARISSAL procur postulant au conseil d'Arthois, et de la dite VION sa femme.
- 703) Reconnaissance N° 39 le 12/2/1677 : Jean LAMPSTAES labourier à Esperlecq, oncle et tutteur de Jean Francois, Adrien, Jenne et Anne LAMPSTAES enffans et hers de Francois, Pierre QUERNISER et Charles QUERNISER enffans et hers de Pierre, et Marie LAMPSTAES, les dits Francois et Marie LAMPSTAES enffans et hers d'Antoinette VERGRIETTE ; rente créée par Adrien LAMPSTAES et Antoinette VERGRIETTE sa femme, à la caution de Charles DELATTRE drapier drappant, dems à Esperlecq, au profit de Robert DELATTRE bg de ceste ville, le 28/3/1624 ; mise de faict donnée du conseil d'Artois le 25/4/1662. Au profit de Sire Inglebert VANDENBOSQUE naguère eschevin de ceste ville, ayant acquis droict par transport, de Mre Jacques TAFFIN escuyer Sr de Lianne, advocat au conseil d'Artois, cousin et her de Sire Jean DELATTRE, vivant eschevin de ceste ville, quy fut fils et her de Robert.
- 704) Reconnaissance N° 40 le 26/1/1677 : Inglebert RUFFIN de ceste ville, curateur aux biens vaccans après le trespas d'Emond RUFFIN, son père ; rente créée par le dit feu Emond et aultres, au profit de Pierre VAN OUTHOORN dict « DE VLAMINGHE », vivant escuier, le 6/11/1634. Au profit de Jean PRUVOST et Antoinette DELECOUR sa femme, ont acquis le droict de Louys Francois VAN OUTHOORN escuier, le 12/7/1676.
- 705) Reconnaissance N° 41 le 8/1/1677 : Jacques PRIEUR garde du Roy au poste d'Oudruicq, père et tuteur de Magne Gérardinne PRIEUR, icelle petite fille et here d'Antoine HABART, en son vivant demt à Loeuilinghem ; rente le 21/2/1634 par Rodolph DEVINCQ et Marie BOITE sa femme, Ponthus DEVINCQ et Marie HALLEBRUN sa femme, Antoine HABART et Michielle PATTE sa femme et aultres, au profit de Damlle Catherine POISSONNIER vefve de Chles HARDEWUST. Au profit de Jacques ROBERT bg marchand en ceste ville, mary de Marie TRONCQUET, fille et here de Catherine BOLART vefve d'Engrand TRONCQUET, Martin QUEVAL bg marchand, vefvier d'Anne Margueritte TRONCQUET, fille et here de la dite BOLART, laquelle en at acquis le droict de la dite POISSONNIER le 23/12/1636.
- 706) Reconnaissance N° 42 le 7/9/1677 : Jean VROLAND laboureur à Reminghem, fils et her de Pierre et de Francoise CADICQ ; le 1/12/1629 par les dits Pierre VROLAND et sa femme, au profit de Jan DRINCQUEBIER labour à Nortausque. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR eschevin, lieuten de mayeur de St Omer et Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme, icelle fille et here de Guille, quy fut héritier de Mre Louis DOLLE licen es droix, lequel en at acquis le droict par transport de Thomas COLLEN, auquel elle estoit escheue par ptaige après le trespas de Marie PETIT, à son décès femme au dit DRINCQUEBIER.
- 707) Reconnaissance N° 43 le 22/9/1677 : Wallerand FOSSE bg mre masson en ceste ville, curateur aux biens délaissés par Jean DUBOIS ; le 10/9/1624 par Gabrielle TARTARE vve d'Adolph DUBOIS et le dit Jan DUBOIS son fils, au profit de Damlle Antoinette DE BALINGHEM vefve de Michiel BRETON ; hiptecque en ceste ville le 30/10 du dit an ; laquelle rente feu Jacques THIULIER, en at acquis le droict de la dite BALINGHEM, par tspot du 16/6/1629. Au profit de Marie Francoise DUBOIS fille à marier du dit Jan, laquelle en at le droict par tspot passé le 30/8 dernier, de Damlle Catherine GAULTRAN vve du dit THIULIER, et pour Damlls Francoise et Catherine THIULIER, des enffans de Martin FRANCOIS et de Damlle Marie THIULIER.
- 708) Reconnaissance N° 44 le 30/8/1677 : Adrien VROLAND labour à Reminghem, fils et her de Pierre et de Francoise CADICQ sa femme ; mettre fin à la cause contre luy intemptée ; Ires du 1/12/1629 par les dits Pierre VROLAND et sa femme, à la caution des personnes y dénommées, au profit de Jan DRINCQUEBIER labour à Nortausques. Au profit de Jacques Francois, Damlls Marie Antoinette et Marie Francoise DOLLE, héritiers médiats ou immédiats de Mre Louis DOLLE licen es droix, leur grand oncle, quy en auroit le droict par transport de Thomas COLLE, auquel la dite rente estoit escheue en partage après le trespas de Marie PETIT, à son décès femme au dict DRINCQUEBIER.
- 709) Reconnaissance N° 45 le 18/9/1677 : Pierre LEPRINCE laboureur à Seninghem, fils et her de Thomas ; le 6/6/1626 par Marie LECAT vefve de Gilles BECQUET, à la caution en autres, du dit Thomas LEPRINCE, au profit de déffuncte Damlle Isabeau GAUTRAN, vefve d'Antoine DOLLE. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR eshevin, lieuten de mayeur de ceste ville et Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme, fille et her de Guille, quy fut nepveu et her de Mre Louis DOLLE, licen es droix, icelluy fils et her de la dite Damlle GAUTRAN.

- 710) Reconnaissance N° 46 le 14/1/1677 : Antoine LERYS bailly de Mazinghem, curateur aux biens vacquans par les trespas de feuz Mre Jean CARON, vivant pbre pasteur de Lambres lez la ville d'Aire, Nicolas LEJOSNE et Marie CARON sa femme ; créée par Mre Jean CARON pbre chapelain de Renescure, au profit de Guillaume DUCIGNE marchand en ceste ville, le 28/7/1639 ; hipotecq le 4/7/1639. Au profit de Sire Jean BRUSSET eschevin à son tour de ceste ville et Damlle Isabelle DESMONS sa femme, ayans acquis droict de la dite rente par moien.
- 711) Reconnaissance N° 47 le 8/1/1677 : Robert DEVRY de Roubrou et Franchoise VANDENDRIES sa femme, icelle fille et here d'Anne LEROY, Phles TIENPOUNTE de Petcam, fils et her de Jacquemine LEROY, Jean RACQ de Drincam, Willemine TIENPOUNTE sa femme, fille et here de la dite Jacquemine LEROY, et Nicolas BAPTEMAN de Petcam et Marie TIENPOUNTE sa femme, fille et here de la dite Jacquemine, icelle Jacquemine et Anne LEROY sœurs, cousines germaines et heres de Mathieu LEROY, fils et her de Mathieu, quy fut fils et her de Francois et Catherine WERBECQ ; créée par les dits Francois LEROY et Catherine WERBECQ sa femme, au profit de Jean DE COCQUILLAN, Mre Engrand LOUCHART et Damlle Chrestienne COCQUILLAN sa fmmme, le 2/3/1591 ; reconnue par Jean LEROY et Nicaise WALLERICQ tutteur du dit Mathieu LEROY fils de Mathieu, par devant lieuten gnal de Monsr le grand bailly de St Omer, le 10/3/1600. Au profit de Damlle Isabeau D'HAFFRINGUES vefve de Robert HENDRICQ, de ceste ville, ayante droict par transport de Damlle Jullienne TURPIN vefve du Sr Guille DAIX, le 21/7/1663.
- 712) Reconnaissance N° 48 le 30/1/1677 : Phles PETIT manouvrier à Gournay, fils et her de Guille, quy fut fils et her d'Adam ; rente créée par le dict Adam PETIT et Jossinne BRASSART sa femme, au profit des enfans de Jan CAUCHETEUR, à Aire le 9/7/1635 ; reconnoissance par Antoine PETIT, le dit Guille PETIT et Guille FOURCROY, au profit de Jenne TESTART et Adrienne CAPELLE sa femme, le 12/11/1652 ; reconnoissance par Louis DESFONTAINE, au profit d'Adrien, Franchoise et Marie LEMOISNE enfans et hers de la dite TESTART, le 12/4/1674. Au profit des dits Adrien, Franchoise et Marie LEMOISNE.
- 713) Reconnaissance N° 49 le 20/12/1677 : (barré : Martin) Jenne DANEL vefve de Jan COCQUEMPOT, fille et here de Phles, Martin DANEL mre tonnelier, petit fils et her du dit Phles, Marie Jenne, Jenne Fhoise et Marie Dominicq DANEL, petites filles et hers du dit Phles, les dits Martin, Marie Jenne Dominicq et Jenne Fhoise DANEL propriétaires de la maison affecté à rente ; cause contre eux intentée par les Mère et rgeuses du couvent des Sœurs Noires en ceste ville ; rente créée par le dit Phles DANEL mre tonnelier et Jan COCQUEMPOT escrinier et Jenne DANEL sa femme, de ceste ville, au profit d'Allard DESGARDINS, le 22/6/1665, duquel le dit couvent en at eu le droict.
- 714) Reconnaissance N° 50 le 13/11/1677 : Marcq MACREL labour à Racquinghem, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan LECLERCQ, vivant bailly de Lescoire, fils de Jan ; le 15/5/1593 par Henry DEZOTEU et Ide CASTIAN sa femme, à la caution d'autres personnes y dénommées, au profit des maistresses, rgeuses et couvent de Ste Marguerite en ceste ville ; sentence donnée de la gouvernance d'Arras le 19/10/1617 ; recognues par le dit Jean LECLERCQ fils du dit Jean, le 17/9/1670. Au profit du dit couvent.
- 715) Reconnaissance N° 51 le 14/7/1677 : Isabeau CHUETTE vefve de Robert HERMAN, de Halines, propriétairese de preiz scitué à Ecque, gisante es « preiz de Lescoire Lestienart », par avant Jenne POCHOLLE, affectée de rente au profit de la chapelle de Nre Dame doub le Doxal, fondée en la cathédrale de St Omer, et comme propriétairese de terres, allencontre d'Estienne HOLCQUIN, scituée à Ecque, affectée de rente au profit de la chapelle de Ste Susanne, fondée en la dite cathédrale. A Vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de la dite cathédrale.
- 716) Reconnaissance N° 52 le 3/12/1667 ! : Pierre DEVIN laboureur à Bayenghem lez Seninghem, fils et her de Jacques et icelluy fils et her de Jan ; rente le 3/6/1592 par Jacques DELENORDT et sa femme, au profit d'Adolph DAENS et Fhoise PIGNON sa femme ; main assise intemptée, donnée des lieuten gnal et hommes de fief du bailliage de St Omer le 27/9/1596 et le 12/7/1603 ; recognues par le dit feu Jan DEVIN et Adrienne DELENORDT sa femme, le 20/9/1611 au profit de Jan DARREST et Fhoise PIGNON sa femme, par avant vefve du dit Adolph ; reconnue par le dit Jacques DEVIN et aultres, au profit d'Anne MERLIN vefve de Robert DARREST, quy en at acquis le droict par sport de Marie DARREST, le 15/10/1651. Au profit de Damlle Anne DARREST vefve d'Omaer DEWLOO, et fille et here du dit feu Robert.
- 717) Reconnaissance N° 53 le 22/10/1677 : Gérard PARIS labourier à Seninghem ; reconnue que Jacques DUQUESNOY, Pierre QUINTIN mary de Julienne DUQUESNOY, aient recognu un arrentement, avecq Francois PICQUET mary de Catherine MOLLIN et Jean MURET mary de Marie MOLLIN, esuelles le dit comparant estoit compris et Marie DUQUESNOY sa femme, mais non signé la dite reconnoissance du 18/2/1669 au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS conseiller pnal de ceste ville, mary de Damlle Jenne DHAFFRINGES et Sire Inglebert VANDENBOSQUE mary de Damlle Marie DHAFFRINGES ; at recognu, en qualité de mary de la dite Marie DUQUESNOY, icelle fille et here de Jacques, et occupeur de preys sur lequel le dit arrentemt est hypotecqué. *Additif le 23/10/1677 : Marie DUQUESNOY femme à Gérard PARIS, icelle fille et here de feu Jacques ; at recognu.*
- 718) Reconnaissance N° 54 le 10/1/1677 : Damlle Catherine SCACHT vefve de Francois DEPOIX, vivant escuyer Sr de Campagne, demte en ceste ville, Eustache Joseph SCACHT escuyer Sr du Bourcq, demt à Moulle, Jan BOLLART l'aisné, fils de George et Phles LEFORT dems à Moulle, propriétaires des tres affectées à rente ; rente passée par dvt mayeur et eschevins des francqs alleux de la chastelenie de St Omer, le 14/7/1573 par Flour DELATOMBE et Damlle Adrienne SCOTTE sa femme, au profit de Jacques BULTEL ; rgnues par Jan BECCART et aultres le 1/12/1608 ; et dernièrement par feu Loys SCACHT, vivant escuyer Sr du Bourcq, père du dit Eustache Joseph, et Catherine SCACHT les 14 et 19/11/1650. Au profit de Damlle Thérèse DHAFFRINGUES vefve du Sr Baltazar KEMPS, fille et here de Guillaume, quy fut nepveu et her de Francois DELATTRE, quy en at acquis le droict par transport de Jacques BULTEL fils du dit Jacques.
- 719) Reconnaissance N° 55 le 27/12/1677 : Jan, Marc, Guillaume et Marie BERTELOOT frères et sœur, de Lizele fauxbourg de ceste ville, enfans et hers de feuz Toussaint BERTELOOT et Marie DEBIERE ; rente le 10/3/1662 par les dits Toussaint BERTELOIT et Marie DEBIERE sa femme, Jan BERTELOIT et Marguerite WINOCQ sa femme, au profit du pourchas du luminaire de l'église de St Denis en ceste ville ; hipotecque le 18/3/1662. Au profit du dit pourchas du luminaire en la dite église de St Denis.
- 720) Reconnaissance N° 56 le 28/8/1677 : Jean Jacques ADRIANY, se disant escuier, Sr du Hamel, demt en ceste ville, propriétaire de terres scituées à Remilly Crehem, gisans en la vallée de Cricquendal, alias « des Culoeuvres », affecté de rente au profit de la chapelle de Ste Anne fondée en la cathédrale de St Omer. A Vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de la dite cathédrale.

721) Reconnaissance N° 57 le 30/10/1677 : Anne FEUMERY (*FUMERIE*) vefve de Venant BOUREL, fils et her d'Alexandre BOUREL, demte en la paroisse de St Venant ; lettres crée par Fremin et Alexandre BOUREL, au proffit de Francois PAYELLE, à Aire le 5/10/1613 ; hipotecq des bailly et eschevins de St Venant le 19/11/1613 et le 9/6/1618 ; recognoissance par le dit Venant BOUREL, au proffit de Francois PAYELLE, le 24/2/1654. Au proffit de Mre Michiel PAYELLE pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, fils et her de Francois.

722) Reconnaissance N° 58 le 13/2/1677 : Noble Seignr Francois DE LENS Comte de Blendecq, Baron d'Halines, demt en ceste ville ; contrat passé entre luy et les P.P du collége de la Société de Jésus en ceste ville le 23/6/1676, le dit compant auroit obtenu cession du droit que pouvoit compéter au dit collége, au légat faict par feu Messire Christophe MORLET évesque de St Omer, d'une cense, preys et terres scitués à Confosse, à charge de payer aux anniversaires de la dite église de St Omer, par son testament du 27/5/1633 ; iceluy Seigr compant, en qualité de propriétaire des dites cense, preys et terres, promis payer au recepveur des dits anniversaires.

723) Reconnaissance N° 59 le 16/1/1677 : Antoine SAUVAGE soldat de la compagnie du Sr Comte de St Venant Gouverneur de ceste ville, y demt, fils et her de Claude et Louise BERVILLE sa femme ; rente créée par Claude SAUVAIGE manouvrier et Louise BERVILLE sa femme et Rémy BERVILLE leur père, tisserand de toille à Renty, au proffit du Sr David FEBVIER de ceste ville, le 21/6/1624. Au proffit du Sr Antoine FEBVRIER rentier en ceste ville, fils et her de David. Après que le dit compant ait consenty que le dit Sr FEBVRIER puist recepvoir de Jean LOURDEL bailly de La Prioré de Renty, sur le rendage de terres appartens au dit SAUVAGE, qu'il tient en louage d'iceluy, scituées à Renty.

724) Reconnaissance N° 60 le 29/9/1677 : Robert SCOUMACRE jh à marier d'Acquin, icelluy fils et her de Jean et Marie DUSAULTOIR ses père et mère, tutteur de Anne, Margueritte et Jenne SCOUMACRE ses sœurs germaines ; rente par Jean DUSAULTOIR fils de Gilles, vivant manouvrier à Acquin, au proffit d'Edouart BIENAIMEE, le 11/6/1630 ; desquelles Liévin BIENAIMEE, vivant procur es ville et baillage de St Omer, en at acquis le droict par transport du dit Edouart, le 27/6/1631 ; recogne par Margte DUSAULTOIR femme au dit Jean, le 20/3/1632 ; depuis par Jean SCOUMACRE et Marie DUSAULTOIR femme, icelle fille et here des dits Jean et Margte DUSAULTOIR, le 9/11/1652 ; mise de fst sur les biens des dits Jean et Margueritte DUSAULTOIR le 4/11/1652. Au proffit du Sieur Christophre DESMONS rentier en ceste ville et Damlle Margueritte PECQUEUR sa femme, icelle fille et here de feu Sire Pierre PECQUEUR, vivant à son tour eschevin de ceste ville, lequel en at acquis le droict par transport de Damlle Margueritte DEVIN, vivante vefve du dit Liévin BIENAIME, et de Sire Guillaume DANEL, vivant eschevin à son tour de ceste ville et tutteur des enffans du dit BIENAIMEE, le 23/6/1653.

725) Reconnaissance N° 61 le 26/6/1677 : Jean HIBON laboureur à Coulomby, mary d'Anthoinette MARCOTTE fille et here de Francois et de Péronne BAUWIN ; rente créée par les dits MARCOTTE et Péronne BAUWIN sa femme, au proffit de Denis CHOCQUEL, vivant marchand en ceste ville, le 11/5/1649 ; recogne par la dite Antoinette MARCOTTE le 23/7/1672. Au proffit de Damlle Isabelle CHOCQUEL fille et here du dit Denis.

726) Reconnaissance N° 62 le 13/11/1677 à Preudéfain (*Prédefin*) : Phles DE FEBVIN laboureur à Lisbourcg et Françoise Isbercque DE FEBVIN vefve de feu Guislain DE BEAURAINS, vivant notte Royal, de Lisbourcg, frère et sœur et héritiers de feu Zachary DE FEBVIN, vivant demt à Lisbourcg ; arrentement reprins par la recognoissance du dit Zachary DE FEBVIN, passé à Fruges le 14/5/1667, en nombre de 2 faites par devant tabellions Royaux à Fruges le 18/5/1519 par Wallerand DU PLOICH escuyer Sieur Doudauville, avoir baillé arrentement à Bauduin BLANPAIN, sa maison, cour, coulombier, preys, terres au dit Houdauville ; sentence rendue à la seneschaussé de St Paul, au procès y intempté par le dict (!) ROGIER contre Jan PALFART et consors, le 23/7/1648 ; recognoissance à Lisbourcg le 22/9 ensuivant par le dit Wallerand DE FEBVIN, père des comparans et d'iceluy Zachary leur frère, Mre Francois DENIS, Jan PALFART et autres, au proffit du dit ROGIER ; sentence sur le dit Phles d'1/3, et 2/3 sur la dite Françoise Isbercque DE FEBVIN, au proffit du Sieur Dominicque ROGIER Sieur d'Houdauville, fils et her de feu Mre Jan ROGIER, vivant advocat fiscal au conseil d'Arthois en St Omer ; et arries deubs depuis le 8/5/1658.

727) Reconnaissance N° 63 le 17/12/1677 : Sr Pierre LECONTE garde du seel ordinaire d'Artois en la ville de St Omer, propriétaire de terres scituées à Pihem, séans dans « la Vallée du Val Phles », affectée au proffit de la chapelle de St Martin fondé en la cathédrale de St Omer. Au proffit de la dite chapelle.

728) Reconnaissance N° 64 le 1/12/1677 : Damlle Jenne VIDELAINE jf à marier de ceste ville, niépce et here de feu Damlle Jenne VIDELAINE, à son trespas fille en coélibat en ceste ville ; rente le 6/2/1670 par la dite feu Jenne VIDELAINE, sa tante, au proffit de l'hospital de St Jan à St Omer. Au proffit du dit hospital.

729) Reconnaissance N° 65 le 26/6/1677 : Estienne, Michel, Jacques et Marie GUILBERT frères et sœur, enffans et hers de Chrestien, vivant bailly d'Haffringues, quy fut fils et her de Pacquier, dems à Haffringues ; créée par le dit Pacquier, leur père grand, au proffit de Pierre DARREST bg de ceste ville, le 25/1/1600 et la 2^{nde} par le dit Pacquier, au proffit que dessus le 14/12/1604 ; hypotecque et rgance du dit Chrestien GUILBERT. Au proffit de Damlle Marie Françoise DELAET et de Damlle Jacqueline Thérèse DELAET femme au Sr Jan Bapte ROELS, icelle DELAET filles et heres de Damlle Catherine DE NIEUWENHUEYSE, quy fut sœur et here de feu vénérable personne Gomare DE NIEUWENHUEYSE, vivant chanoine de la cathédrale de St Omer, frère utérin et her de Damlle Jacqueline BECUE, fille vivant en célibat, et aultres ses cohéritiers de Damlle Marie DARREST leur mère, héritière du dit feu Pierre.

Reconnaissances 1678 : 97 pièces à Saint-Omer 4^E5/458 :

730) Reconnaissance N° 1 le 8/7/1678 : Sr Antoine DE POIX pbre en ceste ville, tuteur d'Antoine Francois DE POIX, esquier Sr de Scadenbourg, fils et her de Lamoral et iceluy fils et her de Vésast ;

rente créée par Védast DE POIX esquier, Sr de Scadenbourg, duplicqué, au proffit de Estienne LEPOR le 9/4/1632.

Au proffit de la fondation d'une bourse faicte par vénérable personne Mre Jean THERY, vivant pbre chanoine de la cathédralle de St Omer, ayant iceluy Sr chanoine acquis droit par transport du dit Estienne LEPOR, le 9/2/1647. Aussy comparu Pierre SOINE laboureur au chasteau de Scadenbourg, en qualité d'occupeur et fermier du dit chasteau et terres en dépendantes, at promis payer, à la descharge du dit mineur.

731) Reconnaissance N° 2 le 21/5/1678 : Francois WAVRANS labourier à Wavrans, fils et her de Charles ;

rente par le dit Charles DE WAVRANS et consors, à la caution de Jan COCQUEMPOT et autres, au proffit de Damlle Jenne BROCQUET vefve de feu Marcq BAIART, le 18/1/1625.

Au proffit de Damlle Marguerite BAIART vefve de Sire Jan OGIER, et fille et here d'icelle Damlle Jenne BROCQUET.

732) Reconnaissance N° 3 le 20/5/1678 : Jan COCQUEMPOT, Jenne BAUIN sa femme, icelle fille et here de Marand, Jan BOCQUET vefvier de Françoise BERNARD, icelle fille et here d'Andrieu, Francois BERNARD fils et her du dit Andrieu, tous d'Eulle, et Marguerite WARINGHEM jf à marier agée de 25 ans, fille et here de Jenne BERNARD, et icelle fille et here du dit Andrieu, de Nielles lez Belquin, et Eustace BERNARD fils de Pierre BERNARD le josne ;

rente par Gilles BERNARD l'aisné, à la caution de Gilles BERNARD son fils, le 14/1/1604, au proffit de Simon BROCQUET ;

reconnues par Andrieu et Pierre BERNARD et Marand BAUIN mary d'Antoinette BERNARD, les dits BERNARD enfans et hers de Gilles BERNARD l'aisné, au proffit de Damlle Jenne BROCQUET vefve de Jacques BAIART, icelle fille et here du dit Simon, le 21/3/1626.

Au proffit du Sr Pierre LECONTE garde du seel d'Artois, mary de Damlle Jacqueline LIOT, procureur de Damlle Marguerite BAIART vefve de feu Sire Jan OGIER, aiant droit par moien de la dite rente. La dite Jenne BAUIN qu'y n'at comparu ; après que le dit Eustace BERNARD at déclaré de s'obliger pour Pierre BERNARD son père, fils et her du dit Andrieu.

733) Reconnaissance N° 4 le 9/3/1678 : Pierre CALIEU labourier à campagne lez Werdrecq, frère et her de Phles ;

rente créée par le dit Phles CALIEU au proffit de Jean PIGACHE labourier au dit Campagne et Marie CALIEU sa femme, le 3/3/1676 ;

pour la moitié, dont l'autre moitié demeure confuse par le moien des enfans de la dite Marie CALIEU, quy sont héritiers, aussy bien que le dit comparant du dit Phles CALIEU. Au proffit du dit PIGACHE.

734) Reconnaissance N° 5 le 18/11/1692 ! : Alexandre DUMONT fils et her de Guillaume, quy fut fils et her d'Edmont et de Marie

DALLONGEVILLE, fille et here de Jan ; rente le 5/3/1594 par Michel FLAMENG et avecq luy Jacques LEFEBVRE et le dit feu Jan DALLONGEVILLE, au proffit des mère, prieure et religieuse du couvent de Ste Margte en ceste ville ; déclarées sur Jan

DALLONGEVILLE et le dit Edmont DUMONT, mary de Marie DALLONGEVILLE, enfans et hers de Jan, par sentence du 23/11/1600.

Au proffit du dit couvent ; onté été reconnue par Jan et Jacques GALLAMETZ frères, enfans et hers de Jenne DUMONT et Guillaume DUMONT laboureur à Seninghem, le 24/11/1678.

735) Reconnaissance N° 6 le 19/2/1678 : Jacques SEBAU labour à Samette et Marie DUBOIS sa femme, icelle fille et here de Marie HENRY, quy fut fille et here d'Andrieu HENRY ;

arrentement passé par devant lieutenant de bailly et eschevins de la tre et Srie de Bayenghem et Seninghem, le 3/1/1623 par le dit feu

Andrieu HENRY ET Catherine WALLEY sa femme, au proffit de Laurent WEPIER bailly de Bayenghem ; reconnue par Guillaume

DUBOIS et Marie HENRY sa femme, au proffit de feu Sire Guillaume DHAFFRINGHUES, vivant eschevin de ceste ville, le 11/10/1641.

Au proffit de Damlle Thérèse DHAFFRINGUES fille et here du dit feu Sire Guillaume DHAFFRINGUES.

736) Reconnaissance N° 7 le 29/10/1678 : Dominicq HYOLET manouvrier à Coyecque, propriétaire des manoirs et terres affectées à rente ;

rente le 15/3/1664 par Pierre JOVENIN et Jacques DELANNOY, dems au hamel paroisse de Coyecque, au proffit des mère et religieuses du couvent des repenties en ceste ville ; hipotecque à Coyecque, Conté et d'Esclimeu le 28/12/1665. Au proffit du sus dit couvent.

737) Reconnaissance N° 8 le 26/2/1678 : Mre Chles THELIER fils de Louis et de Magdelaine SAISON, de Reclinghem, (barré : Pierre

DEREBROEUVE labour à Enquin et Florence THELIER sa femme) ; le 18/5/1624 par les dits Louis THELIER et Magdelaine SAISON sa

femme, d'Enquin, père et mère du dit THELIER, au proffit des révérende mère, prieure et rgeuses du couvent du tiers ordre de St

Dominicque dictes « de Ste Margte » en ceste ville. Au profit du dit couvent.

738) Reconnaissance N° 9 le 27/5/1678 à Arras : Jan Francois DUGARIN bg munitionnaire de ceste ville d'Arras, y demt, en qualité de

locataire de la maison cidevant appelée l'hostellerie de « la Magdelaine », scitué sur la grande place, appartenant à Anne BRACQUET fille

vivant en célibat en ceste ville ; rente à Arras le 18/7/1648 par déffunt Jan et Barbe BRACQUE et encore vivante icelle Anne BRACQUET,

au proffit de déffunt Jan LHOIMEZ, vivant bg de ceste ville. Au proffit des hers Pierre DELANNOY, bachelier es droits, Jacques Phles,

Anne, Florence et Elisabeth Françoise DELANNOY, Jan Baptiste TANNIEL et Damlle Marie Anne DELANNOY sa femme, et consors,

iceux DELANNOY frère et sœurs, petits enfans et hers de Jacques, iceluy ayant droit par transport de Damlle Marie Magdelaine LHOMEZ,

vefve de Charles BIKE, et icelle sœur et here du dit feu Jan LHOMEL, passé à Arras le 23/7/1672.

739) Reconnaissance N° 10 le 22/10/1678 : Jacques DELEPIERRE laboureur au Maisnil Dohem, fils et her de Francois, iceluy fils et her de

Jean ; le 23/6/1621 par le dit Jean DELEPIERRE et Francois GODART, au proffit de Mre Antoine AUBRON Sr des Beaucaurois, conseiller

premier des Archiducqs au baillage de St Omer ; hipotecque le 26/1/1641.

Au proffit de Don Garsias GONSALES DE ALMELDA esquier, père d'Antoine Onuphre et Silvin Joseph, ses 2 enfans qu'il at retenu de

Dame Marie Françoise DEMAISIERES fille et here de Damlle blanc AUBRON, quy fut fille et here du dit Mre Antoine.

740) Reconnaissance N° 11 le 15/1/1678 : Godeliefve COUSIN vefve de Francois CADET, jacques LEFEBVRE, Catherine CADET sa

femme, Jan FLAMEN, Antoinette CADET sa femme et Marie Françoise CADET jf à marier, tous d'Inguinegatte, sauf le dit FLAMEN à

Aire, icelles CADET sœurs, filles et heres du dit Francois ; le 27/12/1648 par le dit feu Francois CADET, au proffit de Damlle Antoinette

ALLEXANDRE vefve de Guillaume DOLLÉ le joe. Au proffit de Damlle Jacqueline DOLLÉ vefve de Sire Jacques MANESSIER, vivant

eschevin à son tour de la dite ville, icelle fille et here de la dite Damlle ALEXANDRE.

741) Reconnaissance N° 12 le 29/4/1678 : Jan ZEGRES laboureur à Bayngem lez Esperlecques, fils et her de Louys et d'Anne STAES, ses père et mère ; rente le 23/11/1619 par Louys TOURAINE, au proffit de Jan PIERS ; hipotecque à Houlle le 12/12/1622 ; décalrée sur le dit Louys SEGRES et autres, par sentence le 19/12/1647. Au proffit de Damlle Marie DESGARDINS vefve du Sr Jan DAUDENFORT, petite fille et here de Damlle Isabeau GAUTRAN, quy en at acquis le droit par transport du dit Jan PIERS.

742) Reconnaissance N° 13 le 5/11/1678 : Pierre PELLETIER maresquier à Tilques et Denise FOURNIER sa femme ; le 23/4/1622 par Eustace BAYENGHEM et Péronne SOUDAN sa femme, au proffit de Xpienne JUET vefve de Guillaume THERET ; reconnue par Jacques FOURNIER et Nicole DE BAYENGHEM sa femme, desquels la dite Denise FOURNIER est fille et here, et icelle DE BAYENGHEM fille et here des dits Eustace DE BAYENGHEM et sa femme, le 24/2/1648.
Au proffit de Sire Albert CAUCHETEUR eschevin, lieuten de mayeur de ceste ville et Damlle Marie Antoinette DOLLÉ sa femme, fille et here de feu Guillaume, quy fut fils et her de damlle Antoinette ALEXANDRE vefve de Guille DOLLÉ, ayante acquis le droit de la dite rente.

743) Reconnaissance N° 14 le 17/12/1678 : Pierre et Nicolas DEFFOSSES frères et laboureurs à Coulomby, enfans et hers de feu Phles DEFFOSSE ; le 31/12/1631 par Jenne CHAPPE vefve de Jan DEFFOSSE, le dit Phles DEFFOSSE son fils, à la caution de Jan CHAPPE, au proffit de Damlle Marie LEGRAND vefve de Jan DUBOIS Sr de Cambreny.
Au proffit de Damlle Marie Jenne COLINS vefve de Jan Dominicq DELABEN, vivant escuier Sr de Cambreny, mère des enfans qu'elle at retenu d'iceluy, quy fut petit fils et her de la dite Damlle Marie LEGRAND.

744) Reconnaissance N° 15 le 10/11/1678 : Anne PARENT vefve de Liévin DEVIN, de Campagnette (barré : Jacques BAILLY mary de Guislaine PARENT, Pierre BAILLY mary de Marie PARENT et Eustache BERNARD mary d'Antoinette COCQUEMPOT, quy fut fille et here de Marie PARENT, dems à Wavrans, la dite Anne PARENT fille et here d'Eustache, fille et here de jan quy fut fils et her du dit Eustache) fille et here d'Eustache, Jacques BAILLY mary de Guislaine PARENT quy fut fille et here de Jan et icelluy fils et her du dit Eustace, Pierre BAILLY mary de Magdelaine COCQUEMPOT fille et here de Marie PARENT, quy fut fille et here du dit Jan, Eustrache BERNARD mary d'Antoinette COCQUEMPOT quy fut fille et here de la dite Marie PARENT, Guislain PLAIOUL, Jacques GODART mary de Jenne PLAIOUL et Jan DEGUISNES mary de Catherine PLAIOUL, les dits PLAIOUL enfans et hers de la dite Antoinette PARENT, quy fut fille et here du dit Eustache, dems à Wavrans, sauf le dit BERNARD à Eule ; le 12/7/1608 par Jan MECQUIGNON, à la caution du dit Eustache PARENT, au proffit de Mre Nicolas MICHIELS licentié es droix, advocat au conseil d'Artois.
Au proffit de Damlle Marie MICHIELS, vivante en célibat, de ceste ville, fille et here du dit feu Mre Nicolas.

745) Reconnaissance N° 16 le 4/1/1678 : Messire Marc Pierre DELAHAYE Seigr de Werp, Pitgam, Ames, demt à Aire ; pour descharger Dame Francoise Josèphe DE FIENNES Douairière de Messire Pierre Amour DELAHAYE, vivant Chlr, Seigr du dit Werp, sa mère, de la rente cy après ; le 29/4/1667 par la dite Dame, au proffit de Damlle Catherine PIETERSWANS vefve du Sieur SARRA.
Au proffit de Damlle Catherine Tèrese DE BOEYE, petite fille et here de la dite Damlle PIETERSWANS sa mère grande.

746) Reconnaissance N° 17 le 26/2/1678 : Jan ZEGHRES fils de Louis, labour à Bayenghem lez Esperlecques, fils et héritier universel d'Anne STAES, et fils et her du dit Louis ; par devant mayeur et eschevins des francqs alleux de St Omer, le 12/6/1433 et autres le 7/2/1504, l'une par Louis LEZART et sa femme, au proffit de Louis VASSEUR de Tnhem, au proffit de Jan HERPOUILLE ; reconnaissance par la dite Anne STAES vefve de Louis ZEGHERS, et pour les enfans qu'elle olt d'icelluy, vivante demte au dit Bayenghem, le 30/11/1673.
Au proffit de Jan Bapte LERNOULT procureur en ceste ville, petit fils et her de Jan DEWOORM.

747) Reconnaissance (Caution) N° 18 le 29/1/1678 : Sr Diericq KIEKEN eschevin de la westvierscaire de Cassel, demt à Volckerinchove ; s'est constitué caution de Jan BAELEN sergeant de la dite vierscaire au dit Volckrinchove, pour les deniers de la vente mobilière fait après le tspas de Nicolas DENUVILLE, par devant la justice du dit lieu le 5/10/1677 ; et dont l'importance de la dite vente est cédé à Damlle Marie DELATTRE vefve d'Alard DESLIONS escuier, et à ses enfans.

748) Reconnaissance N° 19 le 6/9/1678 : Jacques DELOBEL labour à Moulle, occupeur de mannoir amazé scitué à Moulle, affecté à rente, réduite le 4/4/1667, reconnue par feu Josse VASSEUR propriétaire du dit lieu, au proffit de Jacques HAFFENGUES escuier Sr du Hil, naguère conseiller fiscal d'Artois, le 23/1/1655. Au proffit du dit Sr HAFFRENGUES.

749) Reconnaissance N° 20 le 11/12/1678 : Antoine SAULTY vivant de ses biens à Blendecque, Pierre DELESOIDE laboureur et Jacques LESTRANGE laboureur, dems à Blendecque, le dit SAULTY propriétaire à cause de Marguerite BECQUET sa femme, de terre, faisante la 2ème partie de l'hipotecque de la rente cy après, et les dits DELESOIDE et LESTRANGE, propriétaires par indivi du prey faisant la 1^{ère} partie de la dite hipotecque ; rente le 27/4/1618 par Jacquemine LOUCHIER vefve de Jan COUVREUR, Antoine COUVREUR son fils et Jacquemine DUFOUR sa femme, de Blendecq, au proffit de Marie et Catherine DESMONS sœurs ; hipotecque à Blendecq le 6/8/1622. Au proffit de Mre Simon MARISSAL procureur au conseil d'Artois, quy at acquis le droit de Christophe DESMONS, par transport le 28/10/1677. *Additif le 16/9/1679 : Mre Simon MARISSAL procureur au conseil d'Artois, de ceste ville, consenty que la reconnaissance passé à son proffit par Antoine DESAUTY, vivant de ses biens à Blendecques et Pierre DELEZOIDE et Jacques LESTRANGE, du dit lieu, soit cassé et annullé.*

750) Reconnaissance N° 21 le 16/10/1678 : Jacques DELAPIERRE mary de Jenne CRICQUE et Jan THIRANT mary de Marie CRICQUES, laboureurs à Wavrans, les dites Jenne et Marie CRICQUE filles et heres de Thomas CRICQUE, et icelluy fils et her d'Andrieu et de Jenne CHAPPE ; condamnation le 4/3/1603 à la charge des dicts feux, au proffit de la table des pauvres de l'église de Ste Margte à St Omer, de rente créée par Nicaise CHAPPE.

751) Reconnaissance N° 22 le 12/10/1678 : Vincent DUCROCQ laboureur à Watterdalle poisse de Seninghem, propriétaire d'un manoir jadis amazé de maison, grange et marez chasse à Watterdalle, vers Jan DUCROCQ, affecté de rente ; rente passée par dvt bailly de la Comté de Seninghem, le 15/11/1468 au proffit des Dames Abesse et couvent de Ste Claire à St Omer. Aus dites Dames.

752) Reconnaissance N° 23 le 24/11/1678 à Hesdin : Fhois ROYEL, Jacques RINCHEN mary de Marie ROYEL, de Bouin, les dits ROYEL frère et sœur, enfans et hers de Pierre, vivant lieuten au dit Bouin ; arrentement le 14/4/1575 où est obligé fils Gratien DELETTRE, au proffit d'Alexandre BERTRANT et Damlle Marie DELAMORY ; reconnue par les her DELETTRE et par le dit feu Pierre ROYEL, le 7/12/1652, comme propriétaire du preiz affecté au dit arrentement. Au proffit des hers de feu Mre Cristophe bernard AFFRINGHUE, vivant chanoine de la cathédralle de St Omer, propriétaire du dit arrentement.

753) Reconnaissance N° 24 le 22/2/1678 : Jan Francois ALLET tisserand de toile au Maisnil Boutry paroisse de Vaudringhem, fils d' Artus et her de feu Jenne CROUSEL sa mère, icelle fille et here de Maximilien ; le 3/3/1628 par le dit Maximilien CROUSEL, avecq Jacq HEMMEREL, au profit de Mrs Jan CAULIER, vivant pbr, vice pasteur de l'église de St Denis à St Omer ; hipotecque le 15/3 du dit an. Au profit de l'hospital de Nostre dame de l'Escotterie au brulle à St Omer, ayant droit par moyen de Mrs Jan CLEMENT, vivant pbr, vice pasteur de la dite église, exécuteur testamente de Jenne DELHOSTEL, qui en avoit acquis le droit précédemment du dit CAULIER.

754) Reconnaissance N° 25 le 7/3/1678 : Claude THIULLIER de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de George BRICHE et Jenne DECLERY sa femme ; le 11/3/1639 par les dits BRICHE et sa femme, au profit de Louis PRUVOST. Au profit de Sire Guillaume BIENAIMÉ eschevin juré au conseil de ceste ville, tuteur des enfans mineurs de Mrs Robert DUTILLOY, vivant advocat au conseil d'Artois, fils et her de Damlle Marie MATISSART (qui en avoit acquis le droit par transport du dit PRUVOST, le 1/12/1644), et de Mrs Jan Louis HANON advocat, mary de Damlle Jenne Marguerite BIENAIMÉ, par avant vefve du dit Sr DUTILLOY, et mère des enfans qu'elle at retenu d'icelluy.

755) Reconnaissance N° 26 le 23/7/1678 : Sr Jacques PARIS curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mrs Henry CARLIER, vivant peintre en ceste ville ; contrat de mariage entre le dit Mrs Henry et Damlle Catherine DE FLECHIN, le 5/6/1664, l'at recognu.

756) Reconnaissance N° 27 le 13/6/1678 : Jan DEVINCQ labour à Zutkercke, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Péronne BOMBLE vefve de Chles MORDACQ, Jacques MORDACQ son fils et de Guillaume MORDACQ fils Clément ; le 22/6/1630 par la dite BOMBLE, les dits Jacques et Guillaume MORDACQ, avecq autres, au profit de Mrs Nicolas MICHIELS licen es droix, concs de sa Maté au baille de St Omer. Au profit de Mrs Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, advocat au conseil d'Artois, Damlle Marie Joseph MICHIELS sa compaigne, fille et here de Mrs Antoine, vivant advocat au dit conseil, icelluy fils et her du dit Mrs Nicolas.

757) Reconnaissance N° 28 le 29/1/1678 : Estienne VIGREUX, Jenne PUGNANT sa femme, Marcq PUGNANT jh de 20 ans, dems à Lumbre et Adrienne PUGNANT jf, demte présentement en ceste ville, les dits PUGNANT frère et sœurs, enfans et hers de feuz (barré : Nicolas) Thomas et de Catherine FLOURENT ; le 25/6/1626 par Jan FLOURENT et Marie QUENTIN sa femme, à la caution de Jérôme ALIASME, au profit d'Antoine DELACOURIE bg de St Omer ; recogne par les dits feuz Thomas PUGNANT et Catherine FLOURENT sa femme, au profit de Jan HANICOTTE et Marie DELACAURYE sa femme, fille et here du dit Antoine, le 4/2/1651. Au profit de Jacques BUTZEEL de Rumenghem, relict de Catherine HANICOTTE et père des enfans et héritiers qu'il at retenu d'icelle HANICOTTE, qui fut fille et here des dits Jan et Marie DELACOURIE.

758) Reconnaissance N° 29 le 19/5/1678 : Isembart DENIELLES laboureur à Loeuilinghem lez Tnehem ; lecture de bail de maison qu'at prins en louage Dame Marie Anne DE CALONNE COURTEBOURNE Baronne de Winterfeld, demte en ceste ville, du Sr de Watterdal, commencé le 1/8/1675 ; at recognu.

759) Reconnaissance N° 30 le 30/4/1678 : Jacques ROBITAILLE estudiant à la théologie morale à St Omer et Jan DUPUITS (*DUPUCHE*) laboureur à Audinthus, mary de Jenne ROBITAILLE, les dits ROBITAILLE frère et sœur enfans et hers de Francois, propriétaires de terres à Werdreque, tenues de l'arrentement de Mametz appartenant à Phles DAUDENFORT escuier Sr de Bermes et à Damlle Anne Marie DAUDENFORT Douairière de Robert Francois LE VASSEUR escr Sr de Bambecques.

760) Reconnaissance N° 31 le 30/10/1678 : Pierre PLAIOU laboureur à Wavrans, curateur aux biens vaccans par le trespas de Phles DEROND, vivant laboureur au dit lieu ; rente créée par le dit feu DEROND et Anne BOUDART sa femme, au profit de Nicolas MARCOTTE l'aisné et Péronne JOYEUX sa femme, le 30/5/1653 ; hipotecque à Wavrans, Wismes le 31/7/1653 et le 9/6/1677. Au profit d'Inglebert RUFFIN, Mathieu BOUVREUR et Françoise RUFFIN sa femme, aians acquis le droit par transport de la dite Péronne JOYEUX vefve du dit Nicolas MARCOTTE, le 10/6/1677.

761) Reconnaissance N° 32 le 25/6/1678 : Antoine MARCOTTE labour à Sercques, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Thomas MARCOTTE et Françoise GUIDOU, ses père et mère ; le 24/12/1631 par les dits Thomas MARCOTTE et sa femme, au profit de Pierre DELATTRE, naguère lors eschevin de ceste ville ; hypotecque à Quercamp et Menneque le 10/1/1636. Au profit de Damlle Marie Anne DELATTRE, vefve du Sr Jaspas BUISSEREL, fille et here du dit Sr DELATTRE.

762) Reconnaissance N° 33 le 13/5/1678 : Martin LAURENT bg en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de d'Adrien DUCLERCQ, vivant demt en ceste ville ; rente le 29/11/1634 par le dit DUCLERCQ Sr de Norberghes et Damlle Margte REGNAUD sa femme, au profit de Jan BERTOUL, vivant brasseur en ceste ville. Au profit d'André HARACHE rentier en ceste ville, de laquelle il en at le droit par tsport.

763) Reconnaissance N° 34 le 21/6/1678 : Jean Bapte MARTEL bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jossine SCOTTÉ, vivante femme à Léonard LEVERD ; rente par Nicaise DELOBEL, vivant labour au Val paroisse d'Acqwin, au profit de Jean BROUTEL, vivant mre tailleur d'habits en icelle ville, le 26/10/1622 ; recogne par les dits Léonard LEVERD et Jossine SCOTTÉ le 11/4/1648. Au profit de Mrs Simon MARISSAL procureur au conseil d'Arthois, demt en ceste ville, ayant droit d'icelle.

764) Reconnaissance N° 35 le 8/1/1678 : Pierre Dominique DE BERNASTRE escuier, Seigneur de Bainghem, Val du Bois, fils et her de Folquin, qui fut fils et her de Robert, vivant escuier Sr des dits lieux ; le 6/3/1632 par Charles REGNIER escuier, Sr du Val Wallon, au profit de Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque ; recogne par le dit Robert DE BERNASTRE et Damlle Marie Ursule DE BERNASTRE sa fille, le 5/2/1642 ; depuis par le dit Folquin le 15/9/1648. Au profit de Dame Anne Marie DAUDENFORT vefve de Robert Francois LE VASSEUR, escuier Sr de Bambecque, qui fut fils et her du dit Robert, ayant la garde noble de Robert Joseph Dominique, son fils qu'elle at retenu du dit feu, héritier d'icelluy, de Noble Sr Claude René DELAFOSSE Seigr du Pouvillon et Damlle Anne Marie Françoise Joseph LE VASSEUR sa compaigne, icelle fille et here du dit Sr de Bambecque.

765) Reconnaissance N° 36 le 25/10/1678 : Anthoine DELAFOLIE le josne, de ceste ville, curateur aux biens de Jacques DELERACHIE ; rente le 16/2/1606 par Marcq DELERACHIE de Coyecque et Thiebault DELIGNY de Delette, au profit de Messire Robert DE BERSACQUES Chevallier, lieutenant du chasteau de Tournay ; hypotecque à Coyecque le 10/3 ensuivant ; recogne par Jacques DELERACHIE fils du dit Marcq, propriétaire des terres affectées à la dite rente, le 17/3/1631. Au profit du couvent des religieuses capucines en la ville de Douay, dictes « pénitentes », ayant droit par donation testamentaire de Sœur Marie Françoise de Tournay, aussy dénommé Marie DE BERSACQUES, fille du dit Robert et Dame Claire DE HOUTTER, novice au dit couvent.

- 766) Reconnaissance N° 37 le 22/10/1678 au Chau de Lugy : Oudard Lamoral DE LA BUISSIERE Sr de Gourguesan, demt à Lugy et Damlle Marie Jacqueline DEWEZ dicte DE GUISNES, sa ompagne ; le 7/7/1643 par feu Messire Jacques DE WALLEHE Seigr d'Arcquingoult, lieuten gnal du baille de St Omer et Damlle Marie DE GRENET sa compaigne, au proffit de Damlle Louise DEVAUX ; réduction qu'at faict ce jourd'huy Sire Francois LE SERGEANT Sr du Longjardin, eschevin juré au conseil de la dite ville, d'icelle rente, coe ayant acquis le droit par transport. Au proffit du dit Sr LE SERGEANT.
- 767) Reconnaissance N° 38 le 4/11/1678 : Jean MARISSAL curateur aux biens vaccans par Guillaume DUBOIS et de Marie REMON sa femme, le dit DUBOIS fils et her de Guille et de Marie LEVERD, vivans dems à Esquerdes ; rente créée par les dits DUBOIS et LEVERD sa femme, à la caution de Jacques DUBOIS, au proffit de Damlle Marie DESPOIX fille Gilles, vivant escuier Sr du Blicq, le 20/10/1621 ; hypotecque à Fresinghem le 25 des mois et an ; recognue par les dits DUBOIS et REMOND sa femme, au proffit du couvent des capucines à St Omer, le 12/1/1651. Au proffit du dit couvent.
- 768) Reconnaissance N° 39 le 16/7/1678 : Nicolas STEL et Jacques BAYART laboureurs à Wavrans, tutteurs des enffans et hers de feu George STEL, vivant labourier à Wavrans, iceluy fils et her de feu Martin et Simonne FLANDRIN ; rente créée par Jean FLANDRIN, Jenne CRENLEU sa femme, à la caution de Jean MERLEN et Charles BOURGEOIS, au proffit de Simon BROCCQUET, le 77/1/1606 ; recognue par les dits feuz Martin STEL et Simonne FLANDRIN, le 11/6/1621 ; autre créée par les dits feuz Martin STEL et Simonne FLANDRIN sa femme, à la caution du dit Jean FLANDRIN et autres, au proffit de Jacques BAYART, le 27/4/1618 ; recognues par le dit George STEL le 16/3/1639. Au proffit de Damlle Margueritte BAYART, ayante droit par moien des 2 parties de rente.
- 769) Reconnaissance N° 40 le 7/5/1678 : Jan LEMAIRE laboureur à Rougemont paroisse de Rebergues et chastelenie de Tournehem, mary de Marie QUEVAL, et Bartholomé GUILMAN laboureur au dit Rougemont, mary de Jenne QUEVAL, icelles Marie et Jenne sœurs, filles et heres de Louys ; rente le 12/3/1622 par le dit feu Louys QUEVAL, à la caution de Francois POCQUES de Licques, Pierre BOULLART de Fouxolles et Lambert LECOIGNE de ceste ville, au proffit de Mre Charles DESMONS greffier des licences à St Omer ; hipotecq le 10/5/1631. Au proffit des enffans et hers du dit feu Mre Charles DESMONS.
- 770) Reconnaissance N° 41 le 30/3/1678 : Damlle Jenne VIDELAINE jf à marier de ceste ville, niépce et here de Damlle Jenne VIDELAINE, vivante fille en célibat, quy fut petite fille et here de Jenne GOGIBUS ; rente le 26/6/1642 par Martin ALLEXANDRE bailly de Herbelles et la dite Jenne GOGIBUS sa femme, avecq Marie DE WIMILLE, au proffit d'Antoine LEROY et Antoinette DECASSEL sa femme ; hipotecque à Herbelle le 8/10/1642. A concurrence d'¼, au proffit du Sr Adrien ROELS receveur en ceste ville, quy en at acquis le droit de Mre Martin ALEXANDRE, pbre pasteur de Wisernes, par transport du 12/10/1674.
- 771) Reconnaissance N° 42 le 14/1/1678 : Nicolas PRUVOST jh à marier agé de 20 ans, et Jenne PRUVOST vefve d'Alexandre FEUJON, dems de présent en ceste ville, les dits Nicolas et Jenne PRUVOST frère et sœur, enffans et hers de Jenne BRETON, à son trespas vefve de Francois PRUVOST leur père ; le 5/3/1673 par les dits Francois PRUVOST et sa femme, au proffit de Gilles LARDEUR, cy devant huissier de l'audience d'Artois et présentement huissier des cour et souveraines de sa Maté du parlement de Paris ; décret de mise de fait le 29/3/1675. Au proffit du dit LARDEUR.
- 772) Reconnaissance N° 43 le 5/3/1678 : Pierre DELATTRE labourier à Fourbecque paroisse de Wavrans, mary de Jenne WAVRANS, icelle par avant vefve de Francois BOUTIN ; rente créée par feu Charles WAVRANS, père de la dite Jenne et consors, au proffit de feu Jacques BAIART, le 29/11/1624. Au proffit du Sr Pierre LECONTE garde du seel d'Artois et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, iceluy procureur espécial de feu Sire Jan OGIER et Damlle Margueritte BAYART sa femme, comission du conseil d'Artois, le 16/2/1662.
- 773) Reconnaissance N° 44 le 10/11/1678 : Guislain PLAIOU labourier à Wavrans, Jean DEGUISNE labourier, mary de Catherine PLAIOU, Jacques GODART labourier, mary de Jenne PLAIOU, les dits PLAIOU enffans et hers de Luchien, et Anne PARENT vefve de Liévin DEVIN, fille d'Eustace, vivant bailly de Wavrans, tous du dit lieu, sauf la dite Anne à Campaignette, rente par Luchien PLAIOU de Wavrans, au proffit de vénérable personne Jacques MICHIELS pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, le 28/1/1653. Au proffit du dit Sr chanoine.
- 774) Reconnaissance N° 45 le 26/9/1678 : Gérard MEZEMACRE laboureur à Salprewicq et Isabeau DUBOIS sa femme, icelle fille et here de Pierre et de Jenne PARISIS ; le 12/5/1660 par les dits Pierre DUBOIS et Jenne PARISIS sa femme, au proffit de Jenne DEBEIGLE vefve de Jan DEBLOIS, Jan DECUPER fils Michiel, et Marie DEBLOIS sa femme. Au proffit de la dite Jenne DEBEIGLE, pour la moictié et pour l'autre moictié au proffit de Jan DEWITTE connestable des fauxbourgs du Hautpont de ceste ville et la dite Marie DEBLOIS sa femme.
- 775) Reconnaissance N° 46 le 27/7/1678 : Marq DELANNOY escuier Sr d'Herpinghem (*signe : d'Arpinghin*), propriétaire des terres affecté à rente ; par devant tabellions comis et subrogés par monsieur le lieutenant général du bailliage de Tournay, en l'absence des tabellions ordinaires jurez et establis à Tournay, le 17/12/1622, par Nicollas DELANNOY escuier Sr de Herpinghem et Damlle Marie DESPREE sa compaigne, au proffit de Francois DE HANNEGHEM marchand à Gand. Au proffit de Noble Dame Douairière de Bambecque, donné en traictant son mariage avecq le dit Sr de Bambecque, par Damlle Marie DELANNOY sa mère, laquelle en avoit acquis le droit du dit VANHANEGHEM, par acte du 12/4/1627, par devant Noel HUBO notte résident à Tournay.
- 776) Reconnaissance N° 47 le 10/3/1678 : Philippe Joseph DIEUDONNE marchand en ceste ville ; rente créée par Jacques DIEUDONE marchand en ceste ville et Catherine GAMBIER, ses père et mère, au proffit de Mre Claude ROUCOURT pbre escottier de la cathédrale de St Omer et Jean RISBOURQUE, tutteurs des enffans mineurs de feu Guille LEGRAND et Magdelaine CERY sa femme, le 3/12/1650. Au proffit de Nicolle LEGRAND vefve en dernières nopces d'Aman HARLE, et fille et here des dits LEGRAND et CERY.
- 777) Reconnaissance N° 48 le 24/2/1678 : Jan BRICHE fermier de la cense de St Jan au Mont lez Théroouanne, tutteur de Phles, Marie et Jenne DUPLOUICH enffans mineurs et hers de Phles, vivant labour à Herbelles, cause contre luy intemptée par le Sr Jan Jacques VANDERSTRATEN de ceste ville, ayant droit des 2 rentes cy après ; le 3/7/1655 par le dit feu Phles DUPLOUICH, au proffit de Pierre DUPLOUICH, son frère ; autre par devant bailly de Herbelles le 24/1/1675 par le dit feu, au proffit du dit comparant et Jenne DUPLOUICH sa femme ; la 1^{re} rente, le dit BRICHE en auroit acquis le droit du dit Pierre DUPLOUICH ; hipotecque et rapport d'héritage par dvt la justice de Herbelles, le 6/2/1675. Au proffit du dit Sr VANDERSTRATEN.

778) Reconnaissance N° 49 le 30/3/1678 : Charles LEMAIRE laboureur et Jacqueline LEMAIRE vefve de Jan DELILLE, les dits LEMAIRE enfans et hers de feu Jan LEMAIRE, dems à Delette ; le 27/3/1615 par Michel PAUCHET, Anne PINGRENON sa femme et Isembart PAUCHET, de Delettes, au profit de Jean et Charles DELATTRE ; reconnue par le dit Jean LEMAIRE, au profit de Mre Jacques DESMONS, vivant greffier pnal de ceste ville, le 4/12/1649 ; hypothecque à Delettes le 29/4/1616 ; transport au profit du dit Sr DESMONS par Mre Jan DELATTRE advocat au conseil d'Artois, le 17/7/1621. Au profit des enfans et hers d'icelluy Sr DESMONS.

779) Reconnaissance N° 50 le 27/12/1678 : Charles CLIPPET labourier à Westbécourt et Marie SCOTTEY sa femme, icelle fille et here de feu Jan et de Jenne OBERT ; rente créée par feu Pierre SCOTTEY au profit de Jan DELENORD, par dvt bailly à Acquin le 18/4/1618 et autre le 1/8/1620 ; hypothecque à Acquin le 22/2/1622 ; rgnues par les dits Jan SCOTTEY et Jenne OBERT, au profit de Hercules LEPRUVOST, le 18/11/1634 ; reconnues par le dit Charles CLIPPET au profit de Damlle Marie LE PRUVOST vefve de feu le Sr Antoine DE BONCOURT, le 12/7/1650. Au profit du Sr Louis KICKEN et Damlle Claire Louise PEPLU sa femme, Francois Joseph et Damlle Catherine Francoise PEPLU enfans et hers de feu Pierre, quy en at acquis le droit par tспорт de la dite Damlle Marie LE PRUVOST.

780) Reconnaissance N° 51 le 5/6/1678 : Margueritte MACQUEMINNE vefve de Jean LESIEU, de ceste ville, Jean MACQUE, Jean MILLIOT, Antoine GERVOIS dems à Ecque et Valérien ROBBE d'Inguehem, propriétaires de terres, rietz à Ecque, au lieu nommé « le Brullé », listant à Jacques DUFRESNE, Agnesse MACQUEMINNE ; au profit de la chapelle de Ste Susanne fondée en la cathédralle. Au Srs de chapitre, leur recepveur.

781) Reconnaissance (Accord) N° 52 le 10/6/1678 : Sieur Eugène Phles WECHSTEEN (*WEXSTEN*) receveur du Marquisat de Morbecq, demt à Morbecq ; Damlles Anne Francoise et Marie Margueritte DELEBECQ, vefves, et filles et heres de feu Mre Phles DELEBECQUE, ayantes depuis naguères fst procéder par voye d'exécution à la charge de Gilles VELLE greffier et receveur de Renescure, pour payement d'arres de rente que leur doit le Seigneur Prince de Robecq, et que le dit VELLE s'estoit obligé de payer, elles auroient esté requises de la part du dit Seigr Marquis du dit Morbecque, de désister.

782) Reconnaissance N° 53 le 26/2/1678 : Pierre MACREL bailly de Bilcques, y demt et Marie HANON sa femme, propriétaires de terres, manoir à Bilcques, affecté de rente au profit de la chapelle de Ste Marie Magdelaine fondée en la cathédralle de St Omer. Au profit de la dite chapelle.

783) Reconnaissance N° 54 le 9/4/1678 : Jan TRICQUET laboureur à Wisques, (barré : fils et her de Noel, quy fut fils et her de Jan et iceluy fils et her), petit fils et her de Jan TRICQUET, vivant manouvrier à Wisque ; le 13/12/1614 par le dit Jan TRICQUET manouvrier, Estienne DE HALLINES laboureur, Jehan DE HALLINES et Anne WARNIER sa femme, au profit de la table des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis à St Omer ; reconnue par Marguerite COCQUEMPOT vefve de Jan TRICQUET, et Jan TRICQUET son fils, héritier d'iceluy, le 31/12/1633. Au profit de la dite table des pauvres des dites églises.

784) Reconnaissance N° 55 le 17/7/1678 : Antoine DECLATTRE labourier à Sercques, propriétaire de manoir amazé de maison, grange et estable scituées à Sercques, listant à la rue conduisante à l'église de Sercques, à l'opposité de la maison de Nicolas HAZE bailly, affectée à rente ; au profit de la chapelle de Ste Marie d'Egipe, fondée en la cathédralle de St Omer.

785) Reconnaissance N° 56 le 4/8/1678 : Jacques Phles DE BALINGHEM pbre propriétaire de manoir cy devant amasé, scitué à Pihem, affecté de rente deue à la chappelle de St Martin érigée en l'église cathédralle de St Omer. Au profit de la dite chappelle.

786) Reconnaissance N° 57 le 29/10/1678 : Pierre BOULET jh à marier agé de 20 ans, d'Esquerdes, propriétaire de jardin amazé de maison, grange et estables, affecté de rente au profit de la chapelle de St Blaize fondée en la cathédralle de St Omer. A vénérable seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.

787) Reconnaissance N° 58 le 31/1/1678 : Jean DELOHEN hostelain à Ecque, propriétaire de jardin prins sur le boult à Ecque, où il réside pntemt, listant au dit compant, à la rue quy maisne à St Omer et à la place et rue quy maisne au Wabouille et à la becque, affectée de rente au profit de la chapelle de St Martin fondée en la cathédralle de St Omer et de rente au profit de la chapelle dessus le doxal de la dite cathédralle. A vénérables seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.

788) Reconnaissance N° 59 le 13/9/1678 : Jan BEINS de ceste ville et Isabelle VANDERSTRATEN (Elisabecht VANDERSTRAETE) sa femme, et Marie Magdelene VANDERSTRATEN vefve de Nicolas BOUFFLER de ceste ville, icelles filles et heres de feuz Jacques VANDERSTRATEN et Damlle Isabeau DELEHAYE, leur père et mère ; le 30/1/1634 par George FAIELLE fils Charles, labour à Arnicque, et avecq luy comme caution, les dits Jacques VANDERSTRATEN et sa femme, au profit de la table des pauvres de Ste Aldegonde et St Denis en ceste ville. Au profit d'André PASCHAL bg marchand en ceste ville, quy en at le droit par transport de Jan Jacques VANDERSTRATEN, lequel en avoit acquis le droit par transport des administrateurs de la dite table.

789) Reconnaissance N° 60 le 26/6/1678 : Antoine PRUVOST mre tisserand de toile en ceste ville et Jenne MATRINGHEM sa femme, icelle fille et here de Jacques MATRINGHEM, à son trespas mre tisserand de toile en ceste ville ; rente le 2/8/1666 par le dit feu Jacques MATRINGHEM et Nicole QUETELAERE sa femme, au profit de Mre Antoine MICHIELS, vivant advocat au conseil d'Artois. Au profit de Mre Nicolas SERGEANT Sr d'Ambres, advocat au conseil d'Artois et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa femme, fille et here universelle du dit Mre Antoine.

790) Reconnaissance N° 61 le 19/11/1678 : Noel VOICTURIER laboureur à Haffringues, Jenne CORDIER sa femme, Pierre LEGRAND laboureur à Quiestède et Francoise CORDIER sa femme, icelles CORDIER sœurs, filles et heres d'Adrien quy fut cousin germain et héritier de Robert BIECQUE, lequel estoit nepveu et her de Charles DELEHAYE fils et her d'Anne BEAURAIN fille et here de Jean ; rente le 23/3/1596 par le dit Jan DE BEAURAINS, au profit de Pierre DARREST. Au profit de Damlle Marie Francoise DELATTRE et Damlle Jacqueline Thérèse DELATTRE femme au Sr Jan Bapte ROELS, de ceste ville, filles et heres de Damlle Catherine NIEUWEUISE, sœur consanguine et here universelle de feu Monsieur Gomare NIEUWEUISE, vivant pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, quy fut frère utérin et her de feue Damlle Catherine Jacqueline COCUD, et icelle fille et here de Damlle Catherine DARREST fille et here du dit feu Pierre.

791) Reconnaissance N° 62 le 30/12/1678 : Jacques FONTAINE laboureur à Seninghem et Adrienne HABART sa femme, icelle fille et here de Pierre et d'Adrienne LEVERT ; rente créée sur les dits Pierre HABART, Adrienne LEVERT sa femme, (barré : Jenne PUGNANT) et Gilles PUGNANT, au profit du luminaire de l'église de Ste Aldegonde, le 27/10/1618. Au profit du dit luminaire.

792) Reconnaissance N° 63 le 18/4/1678 : Mre Nicolas MONSIGNY avocat au conseil d'Artois et Damlle Marrie DE CANLERS sa femme ; le 20/8/1657 par Légier DELESPINE soldat cavalier en la compaignye du Seigneur Comte de St Venant, à la caution de Jean DE CANLERS, vivant marchand en ceste ville, (de laquelle, la dite Damlle Marie DE CANLERS est fille est here), au profit de Jan HERENG bg mre tisserand de toile en icelle. Au profit du Sr Phles Alexandre PRUVOST, cousin et her du dit HERENG.

793) Reconnaissance N° 64 le 6/4/1678 : Marcq MASQUILLIERS sergent de la terre et Srie de Ledinghem, y demt et Marguerite MAUBAILLY sa femme ; contrat passé par devant baillly de Ledinghem et de Beaumont, le 16/11/677 entre Pierre MOBAILLY et le dit Marcq MASQUILLIERS ; les dits comparans sont obligés de passer recognoissance de la rente cy après ; le 16/8/1673 par le dit Pierre MAUBAILLY, frère de la dite Marguerite, et Robert DUCROCQ de Ledinghem, au profit de la table des pauvres de l'église du St Sépulchre en ceste ville ; hipotecque donnée des baillys des Sries de Bléquin, de la Damlle LEVRAY, des Srs de Ledinghem et de La Vacherie des Srs de Clermaretz et du Bourdet, le 17/8/1673.

794) Reconnaissance N° 65 le 13/3/1678 : Jan STEVEN et Martin STEVEN laboureurs, Louis DONCKER, Jenne STEVEN sa femme, Bauduin GARS (*Baudewin GAARS*), Niolo STEVEN sa femme, Cornil BAYART (*Cornelys BEYAERT*) et Catherine STEVEN sa femme, tous de St Mommelin, soub la Srie de St Bertin, les dits STEVEN frères et sœurs, enfans et hers de feuz Gilles et de Jacqueline ELLEBOODE, icelle fille et here de Gillette ROLAND vefve d'Hector ELLEBOEDE ; le 29/1/1630 par le dit feu Gilles STEVEN, à la caution de la dite Gillette ROLAND sa belle mère, au profit de Phles L'HOSTE bg marchand en ceste ville ; la 2nde le 6/7/1655 par les dits Gilles STEVEN et Jacqueline ELLEBOIDE sa femme, au profit de Marie LHOSTE fille et here du dit Phles ; la 3^{ème} le 4/10/1663 par les dits feuz Gilles STEVEN et Jacqueline ELLEBOIDE sa femme, au profit de la dite Marie LHOSTE. Au profit du couvent des RR.PP dominicains de ceste ville, quy en at acquis le droit des dites 3 rentes, par donation testamentaire de la dite feu Marie LHOSTE. *Additif le 28/1/1684 : les subsignés prieur et procur du couvent des RR.PP dominicains en ceste ville (signés : Fr. Lambert TAVERNIER prieur ; F. BARBIER) mettre hors toute obligation Louis DE DONCKER et Jenne STEVN.*

795) Reconnaissance N° 66 le 8/1/1678 : Francois ELLEBOODE (*HELLEBOIDE*) laboureur à Serques et comme tutteur de Jan Francois ELLEBOODE enfant mineur de feu Jan ELLEBOODE son frère, Pierre et Catherine ELLEBOODE encore à marier, frère et sœur des susnomés, de Serques, sauf la dite Catherine en ceste ville, tous enfans et hers de Jan ELLEBOODE ; le 15/2/1638 par Jean STEURNE labour à Serques, le dit Jean ELLEBOODE leur père et Gilles STEVEN, au profit de Phles LOSTE. Au profit du couvent des RR.PP dominicains de ceste ville de St Omer, ayant le droit par donation testamentaire de Marie LOSTE fille et here du dit Phles.

796) Reconnaissance N° 67 le 6/3/1678 : Antoine et Jacques REANT de Werdrecques, le dit Antoine laboureur et Jacques émancipé, et Pierre CAILLEU laboureur à Campaigne lez le dit Werdrecques, mary de Marguerite REANT, les dits REANT frères et sœur, enfans et hers de Jacques et icelluy fils et her de Michielle CLAUDORE ; rente le 21/3/1654 par le dit Jacques REANT, à la caution de la dite Michielle CLAUDORE sa mère, vefve de Jan REANDT, au profit de Mre Valentin MIELLET et Damlle Lucienne DELAPERSONNE sa femme. Au profit de Jacques DESGARDINS marchand brasseur en ceste vile, fils et her de la dite Lucienne DELAPERSONNE, icelle vefve du dit Valentin MIELLET.

797) Reconnaissance N° 68 le 25/11/1678 : Domp Maure LEGRAND pbre religieux et receveur de l'Abbaye de Sainct Silvin à Aulchy les Moignes, autorisé par procure spéciale de Rd père en Dieu Dom Placide DE BRANDT Abbé de la dite Abbaye : « Nous, Dom Placide DE BRANDT, par la permission divine, Abbé de l'Abbaye de St Silvin à Aulchy les Moignes, donnons pouvoir à Dom Maure LEGRAND religieux er recepveur de nostre dicte Abbaye, pour passer accord avec la Damlle CRAMET, et recognoistre les 2 rentes à elle appartenantes, monnoye d'Arras, où les dites rentes ont esté créées à la charge de nostre dite Abbaye, modération de la moictié des arriérages des longues guerres, conformément au règlement du Roy de l'an 61 ; fait le 21/11/1678 ; signé : Dom Placide DE BRANDT Abbé de l'Abbaye de St Silvin à Aulchy les Moignes » ; à Arras le 26/1/1630 par Nicolas PARISIS lieutenant et receveur de la dite Abbaye et comme procureur spécial des Abbé et religieux représentans la comunauté d'icelle Abbaye, et comme procureur spécial de Jean DESTRE lieutenant de Wamin et Anne LEFEBVRE sa femme, au profit de Damlle Françoise LEFEBVRE vefve de Phles DANDEL, à son tour eschevin d'Arras. Au profit de Damlle Anne CRAMET, de Boyeffle, ayante acquis icelles rentes, par droit de succession ; modération faite par sa Majesté pour le temps des longues guerres commencées en 1638, est comme feu Monsieur GONSALES Abbé du dit couvent, auroit esté arresté avecq son carosse et 4 chevaux, pour avoir payement de partie des dits arriérages ; il auroit nampty une somme entre les mains de Nicolas DELAIRES mre tailleur d'habits à St Omer ; ... les arriérages quy touchent à la maison mortuaire de Francois EVERARD escuier Sr de Preudéfain et mary de Damlle Françoise DANDEL, se payeront à ceux qu'il appartiendra, lors qu'ils en feront la demande.

798) Reconnaissance N° 69 le 24/4/1678 : Jan et Jacques GALLAMETS frères et laboureurs à Esguinegatte, enfans et hers de Jenne DUMONT, et Guillaume DUMONT laboureur à Seninghem, iceux DUMONT enfans et hers d'Edmond et de Marie DALLONGEVILLE, icelle fille et here de Jean ; rente le 5/3/1594 par Michel FLAMENG et avecq luy Jacques LEFEBVRE et le dit feu Jan DALLONGEVILLE, au profit des mère et rgeuses du couvent de Ste Marguerite en ceste ville ; déclarées sur Jean DALONGEVILLE et le dit Edmond DUMONT mary de Marie DALONGEVILLE, enfans et hers du dit Jean, sentence le 23/11/1600. Au profit du dit couvent.

799) Reconnaissance N° 70 le 12/1/1679 ! : Antoine TELLIER laboureur à Seninghem ; rente le 21/12/1667 par Francois DUMONT laboureur à Coulomby et Isabeau TONPERE sa femme, au profit de Nicolas BAZIN rentier en ceste ville. Au profit de Damlle Anne DUCROCQ vefve du dit Nicolas BAZIN, de ceste vile.

800) Reconnaissance N° 71 le 20/6/1678 à Arras : Adrien Francois DE WIDEBIEN escuier, Sieur de La Comté, demt au hameau de St Sauveur lez Arras ; rente à St Omer le 30/7/1670 créée par Damlle Marie Françoise DE BACHELET vefve d'Adrien WIDEBIEN Sieur de Samusoire, au profit de Michel Alexis DE HARCHIES escuier et Damlle Marie DE ROUPY sa femme ; recogneue par Alexandre Francois DE WIDEBIEN escuier Sieur de Samusoy et Damlle Jenne Fhoise WIDEBIEN, sa sœur à marier, dems à Blaringhem sur Artois, au profit des dits Sieur et Damlle DE HARDCHIES, le 31/7/1670. Au profit de la dite Damlle Marie DE ROUPY vefve du dit feu Michel Alexis DE HARCHIES.

801) Reconnaissance N° 72 le 4/7/1678 : Nobe Seigneur Marcq Pierre DELAHAYE Seigneur de Werp, Petquam, demt à Aire ; rente du 24/4/1646 deue et créée par feu Messire Pierre Amour DELAHAYE Chlr Seigneur de Werp et Dame Francoise DE FIENNES sa compaigne, au proffit de Jenne ZUNEQUIN. Au proffit de la confrérie du vénérable St sacrement en la paroissiale du St sépulchre en ceste ville, les administarteurs en ont acquis le droict par transport de Sœur Isabeau DUFRESNE, mère de l'hospital de St Jan Bapte en icelle, here de la dite Jenne ZUNEQUIN, par Ire du 11/6/1676 ; procès sur rgance à Mre Oudart LAURENT procur, administrateur de la dite confrérie. *Additif le 17/11/1708 : Srs Martin PENNANT, Mathieu DESCOURTIEUX et Liévin OGIER, administrateurs de la confrérie du vénérable St sacrement en l'église de St sépulchre à St Omer ; avoir reçu de Messire Lambert DE TERNO Seigneur du dit lieu et de Refranche et de Dame Jenne Alexis DELAHAYE son espouse.*

802) Reconnaissance N° 73 le 22/10/1678 : Jean LECOCQ fils Jean, tisserant de toille à Ecque, et Antoinette LECOCQ sa sœur à marier, agée de 28 ans, du dit lieu, propriétaires d'un manoir amazé de maison, grange et estable scitué à Ecque, en la rue du Wabouille et à la rue quy maisne à l'église de Westecq, à Cornille SAISON, affectée de rente au proffit de la chapelle de Ste Marie Magdelaine fondé en l cathédralle de St Omer. A vénérable seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.

803) Reconnaissance N° 74 le 17/1/1678 : Damlle Claire CORNETTE vefve du Sr André LIPPENS, estante de présent en ceste ville ; le 22/10/1663 par Francois CORNETTE son frère, à la caution du Sr Hubert DE HAES son beau frère, au proffit de Robert DE L'ESCLUSE de Deullemont, de la quelle le dit Sr DE HAES en auroit acquis le droict par transport, se seroit obligé en icelle rente.

804) Reconnaissance N° 75 le 29/10/1678 : Pierre BAILLY mary de Magdelaine COCQUEMPOT, Guislain PLAIOU, Jean DEGUISNE mary de Catherine PLAIOU, Jacques GODART mary de Jenne PLAIOU, tous de Wavrans, iecux PLAIOU enfans et hers de Lucien et d'Antoinette PARENT, icelle héritière d'Eustace PARENT ; rente le 14/2/1605 par Eustache PARENT, à la caution de Simon DELATTRE, au proffit de Cornil GERARD et Robine DELEPORT sa femme. Au proffit de l'église du St Sépulchre en ceste ville.

805) Reconnaissance N° 76 le 12/9/1678 : Jean MARISSAL(LE) curateur aux biens vaccans après le trespas de Marie REMONT vefve de Guille DUBOIS, vivant demt à Esquerde, fils et her de Guille et de Gilliette LEVERD ; rente créée par le dit DUBOIS et Gilliette LEVERD sa femme, à la caution de Jacques DUBOIS, au proffit de Damlle Marie DE POIX fille majeure de Gilles DE POIX escr, Sr du Blicq, le 20/10/1621 ; hypotecque à Fersinghem le 25 des mois et an ; reconnue par les dits DUBOIS et REMOND sa femme, au proffit du dit couvent. Au proffit des Rde mère, anchelle, relligieuses et couvent des pénitentes dictes « capucines » en ceste ville.

806) Reconnaissance N° 77 le 8/5/1678 : Marie ROBINS vefve de Francois CONTRAIRE, et mère des enfans et hers qu'elle olt du dit feu, et comme propriétaire d'une maison où pend pour enseigne « St George », cy devant à usaige d'hostellerie scituée sur la place du Hautpont de ceste ville, rente affectée sur la dite maison, au proffit du couvent des RR.PP dominicains de ceste ville, ayans droit par transport de la vefve d'Antoine DE BOUTRY, pour la fondation d'obits.

807) Reconnaissance N° 78 le 4/10/1678 : Mre Antoine Ignace QUEVAL pbre chapelain à Ste Mariecappel chastelenie de Cassel, fils et her d'Isabeau DELATTRE vefve de Gilles QUEVAL ; rente le 3/7/1647 par la dite feue Isabeau DELATTRE sa mère, au proffit du couvent des pères dominicains de ceste ville, à avoir cours du jour du trespas d'icelle DELATTRE arrivé le 3/6/1675. Au proffit du sus dit couvent.

808) Reconnaissance N° 79 le 12/1/1678 : Jacques Phles DELABEN escuyer Sr de Créveccœur, fils et her de feu Jacques, vivant escuier Sr du dit Créveccœur, et comme procureur espéal d'Augustin Ernest Francois, Antoine Elsear Félix, Isabelle Antoinette Jenne, Claire Alexandrine Thérèse, Marie Joseph Béatrix, Marie Francoise et Marie Anne Charlotte DAUSQUE, de ceste ville, ses frères et sœurs, enffans et hers du dit feu ; rente le 8/3/1674 par le dit feu Sr de Créveccœur et Damlle Marie Cécile Léonoire DAUSQUE sa femme, au proffit de l'église de Ste Aldegonde ; oppignoration assignée sur les impots des fortifications de ceste ville, donnée des maieur et eschevins d'icelle, le 16/8/1614. Au proffit de la dite église.

809) Reconnaissance N° 80 le 5/2/1678 : Guillaume DUMONT mayeur à son tour d'Esperlecques, tuteur des enffans mineurs de Marcq OUTREMAN et Marie DUMONT sa femme, vivans dems au dit lieu ; les 4/1 et 4/2/1662 et autre le 9/5/1665 par les dits OUTREMAN et sa femme, au proffit de Damlle Marie DESGARDINS vefve de Jan DAUDENFORT, les autres par les dits déffuncts au proffit de Marguerite DELATTRE de Mouille. Au proffit du Sr Jean DESCOURTIEUX et Damlle Marie DEPORTERE sa femme, de ceste ville, icelle par avant vefve du Sr Guillaume DOLLE, et de Jacques et Damlle Marie Fancoise DOLLE neffans et hers du dit feu DOLLE, lequél auroit acquis le droit par transport des dites 2 rentes.

810) Reconnaissance N° 81 le 1/2/1678 : Louis BOLLART mary d'Anne DEMAES, et Jean DESQUERDES mary de Marie DEMAES, de Houlle, icelle DEMAES sœurs, filles et heres de Jacques ; le 8/11/1631 par Gilles DEMAES maresquier et bastelier au dit lieu, à la caution du dit feu Jacques DEMAES, au proffit de Guillaume DOLLE fils d'Antoine ; hipotecque à Houlle le 16/12/1631. Au proffit de Jacques et Damlle Marie Francoise DOLLE enffans et hers du dit Guille DOLLE.

811) Reconnaissance N° 82 le 31/1/1678 : Jacques et Michiel DELAHAYE frères, enffans et hers de Jacques, de Recques, Pierre FAY, Jenne DELAHAYE sa femme et Marie DELAHAYE sa sœur, agée de 19 ans, icelles Jenne et Marie DELAHAYE filles et heres de Guillaume, d'Eesperlecq, et les dits feux Jacques et Guillaume DELEHAYE enffans et hers de Pierre ; le 7/7/1626 par icelluy Pierre DELEHAYE et Jacques DELAYEN, au proffit de Phles COURTOIS, demt lors à la Chartreuse du Val de Ste Aldegonde lez ceste ville, et du depuis rgeux au couvent d'icelle chartreuse ; rgne au proffit d'icelluy couvent par iceux Pierre DELEHAYE et Pierre LAYEN le 13/1/1629 ; par les dits feux Jacques et Guillaume DELEHAYE au proffit que dessus, autre le 22/9/1646. Au proffit du dit couvent.

812) Reconnaissance N° 83 le 28/11/1678 : André COLIN battelier à Esperlecques, fils et her de Dericq ; le 9/2/1635 par le dit feu Dericq COLIN son père, à la caution des personnes y dénommées, au proffit d feuz Jacques MICHIELS et Damlle Marie DE HAFFRINGUES sa femme. Au proffit de Mre Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, advocat au conseil d'Artois et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa compaigne, icelle fille et here de Mre Antoine MICHIELS, vivant advocat au dit conseil, quy fut héritier du dit feu Jacques MICHIELS.

- 813) Reconnaissance N° 84 le 25/6/1678 : Eustace DECOCQ greffier de Houlle et autres lieux et Chrestienne ZEGHRES sa femme, icelle fille et here de Simon quy fut fils et her de Josse et de Gillette DELECAROULLE ; les 23 et 26/3/1615 par le dit Josse ZEGRES et sa femme, avecq autres, au profit de Mrs Nicolas MICHIELS licen es droix, vivant conseiller du Royau baille de St Omer et Damlle Jenne QUEREWALLE sa femme ; rgance du dit Simon le 16/5/1640. Au profit de Mrs Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, advocat au conseil d'Artois et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa compaigne, icelle fille et here de Mrs Antoine, quy fut fils et her des dits Mrs Nicolas et Damlle QUEREWALLE.
- 814) Reconnaissance N° 85 le 9/6/1678 : Anselme DUCHOCQUEL laboureur à Watterdal paroisse de Seninghem, fils et her d'Abraham ; rente créée par le dit Abraham DUCHOCQUEL et Liévine BAUWIN sa femme, au profit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve de feu Antoine DOLLE, le 27/10/1628 ; hypotecque à Seninghem le 9/12/1645. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR, eschevin, lieutenant de mayeur de ceste ville, Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme, Jacques Francois et Marie Francoise DOLLE, les dits DOLLE enfans et hers de Guille, petit fils et her de la dite Damlle GAULTRAN.
- 815) Reconnaissance N° 86 le 7/7/1678 : Guillemette DE REMINGHEM femme à Antoine LECRAS labour à Acquin ; le 9/12/1630 par feux Léonard DE NOEUFVILLE et Antoine LECRAS, père du dit Antoine, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, autre le 24/2/1649. Au profit du Sr Jean DECOURTIEUX, Damlle Marie DEPORTERE sa femme, par avant vefve de Guillaume DOLLE, Sire Albert CAUCHETEUR eschevin, lieuten de mayeur de ceste ville, Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme, Jacques Francois et Damlle Marie Francoise DOLLE, les dits DOLLE frère et sœurs, enfans et hers du dit Guillaume, quy fut fils et her du Sr Louis DOLLE, licen es loix, icelluy fils et her de la dite GAUTRAN.
- 816) Reconnaissance N° 87 le 26/6/1678 : Marguerite LELEU vefve de Charles DENIS, quy fut vefvier de Marie VANDIEST, icelle fille et here de Gilles et Jacqueline FOUBRE ; procès intempté par Sire Inglebert VANDENBOSCH mary de Damlle Marie DHAFRINGUE ; rente par Louys DEMAMES, Antoine DUMAISNY, Louys DELATTRE fils Mathieu et Gilles VANDIEST, vivant bg et maresquier, rente au profit de Damlle Jacqueline DESGARDINS vefve de feu le Sr Jean DE HAFRINGUE, le 17/2/1621. Au profit du dit Sr Inglebert VANDENBOSCH et sa dite compaigne.
- 817) Reconnaissance N° 88 le 30/4/1678 : Jacques FONTAINE labour à Seninghem et Adrienne HABART sa femme, icelle fille et here de feuz Pierre et d'Adrienne LEVERD sa femme ; rente par devant bailly à Acquwin et de la Srie du Val le 10/4/1622, par les dits HABART et sa femme, au profit de Pierre DELIGNY Sr du Val. Au profit de Louis DEREME de Herbelle, nepveu et her de Pierre DELIGNY quy fut fils et her du dit Pierre Sr du Val.
- 818) Reconnaissance N° 89 le 3/6/1678 : Damlle Catherine CORDIER femme procuratrice spéciale du Sr Jacques DE BARTHEM, d'Audruicq, pooir passé à Audruicq le 1/6 : « Sr Jacq DE BARTHEM d'Audruicq, sa procuratrice de Damlle Catherine CORDIER sa femme, pooir de traiter avecq les vefve et hers de Mrs Robert DELATHUILLOY, vivant advocat au conseil d'Artois, demt à St Omer, touchant une rente deue par luy avecq ses autres cohéritiers de feu Jean DE BARTHEM son père ; passé à Audruicq le 1/6/1678 ; signé : J. DEBARTHEM, Franchois BOUREL et Henry PLET » ; le 17/6/1613 par Jehan DE BARTHEM et Francoise VERNALDE sa femme, père et mère du dit Jacques, au profit de Franchois DUTHIEULOYE marchand en ceste ville. Au profit de Mrs Jan Louis HANON advocat au dit conseil et Damlle Jenne Marguerite BIENAIME sa femme, icelle par avant vefve du dit Mrs Robert DUTHUILLOY, mère des enfans qu'elle at retenu d'iceluy son feu mary.
- 819) Reconnaissance N° 90 le 13/7/1678 : Jenne BRAURE vefve en dernières nopces de Pierre LEJOE, de ceste ville, fille et here de feuz Allard et Damlle Marguerite DESGARDINS sa femme ; rente créée par Guillaume DE BRUWERE, à la caution de la dite Marguerite DESGARDINS vefve d'Allard (barré : DESGARDINS) DE BRAUWERE, au profit de Monsieur Mrs Valentin TAFFIN licen es droix, procureur du Roy es ville et baillage de St Omer et Damlle Susanne WIDEBIEN sa femme, le 22/11/1625 ; recognu par Damlle Margueritte DE BRAUWERE vefve de feu Jean DUSAUSSOY, fille et here de feu Guille, au profit de la dite Damlle WIDEBIEN, le 21/11/1645. Au profit de vénérable personne Mrs Valentin DUBOIS pbre, licen es droix, chanoine de la cathédralle de St Omer, (barré : fils) nepveu et her de la dite WIDEBIEN.
- 820) Reconnaissance N° 91 le 17/1/1678 : Mrs Jan DEBLOCQ promoteur de la cour sperituelle et curateur aux biens et personne Pierre CAUCHETEUR, débile d'entendement, fils et her de Guillaume ; rente par Nicolas PIGACHE, vivant mre pionnier en ceste ville, à la caution de Guillaume CAUCHETEUR, au profit de Pierre DESMONS, vivant nottaire royal de ceste résidence, le 25/9/1624 ; laquelle rente Nicolas MARCOTTE marchand drappier en ceste ville, en at acquis le droit par transport de Mrs Charles DESMONS, vivant greffier pnal de ceste, et frère et her du dit Pierre, le 16/10/1666 ; le dit MARCOTTE at receu de feu Mrs Jacques MAES, advocat, lors curateur du dit CAUCHETEUR.
- 821) Reconnaissance N° 92 le 27/3/1678 : Jacques et Simon (barré : et Gabriel CAPPEL, frères germain, de Wisques et Jacques DHALLINES, du dit lieu ; cause cy devant intempté allencontre de Jacques DHALLINNES du dit lieu et Philippotte DHALLINES, mère des dits comparans, sur administraon d'héritages. Au profit de Damlle Claire FREHAULT vefve de Simphorian Dominicq MACHEU, de ceste ville ; Ires le 31/1/1612, cognues par les dits Jacques et Philippotte DHALLINNES, avecq Phles CAPPELLE mary d'icelle, le 22/2/1654 ; transport au profit de Simphorian MACHEU, père grand du dit Dominicq, par Jenne OUTRELAYS fille et here de Jenne LEUREU, le 7/7/1634 ; aultre transport par le dit Simphorian Dominicq, au profit de Damlle Marie VANDERALLE, à son trespas vefve de Mrs Engrand FREHAULT, le 21/4/1668 ; laquelle rente icelle Damlle FREHAULT at droit par donnaon d'icelle Damlle VANDERHALLEN sa mère, par acte du 28/1/1672.
- 822) Reconnaissance N° 93 le 2/6/1678 : Martin COLIN mannouvrier à Esperlecques, fils et her d'Antoine. Au profit d'Estienne DEPOTTRE marchand tanneur en ceste ville ; rente créée par Jean DRINCQUEBIERRE et Catherine LEROULX sa femme, au profit de Franchois MASSEMIN le 17/5/1628 ; recognue par Anthoine COLLIN et Catherine LEROELS sa femme, au profit du dit MASSEMIN, le 9/4/1657 ; la quelle rente Damlle Isabelle DEPOTTRE at acquis le droit par transport qu'elle en at eu d'Adrien LAMPSTAES vefvier d'Anthoinette VERGRIETTE, Jean et Fhois LAMPSTAES ses enfans, le 19/9/1654, et dont le dit DEPOTTRE at droit, comme her de la dite Damlle Isabelle, sa sœur, mise de fst le 20/2/1668.

823) Reconnaissance N° 94 le 3/1/1678 : Antoine Anselme BOUVART admodiateur de la terre et Srie de Wisme, y demt, en considération de déports faicts par Claude René DE LA FOSSE escuier Sr de Pouvillon, en qualité de mary de Damlle Anne Marie Francoise LE VASSEUR, fille et here du feu Sr de Bambecque, et comme tutteur de Robert Dominicque LE VASSEUR fils mineur et her du dit feu, et pour Damlle Anne Marie DAUDENFORT Douarière du dit Sr de Bambecque, et par Charles DE GENEVIERS escuier Sr d'Haureux, de la saisie de la dite terre et Srie de Wisme ; il promet de fair et continuer le paiement des 2 rentes, en sa dite qualité de receveur et admodiateur ; après que Jacques DE GOUY huissier exploicteur des dites saisies, at déclaré se conformer à l'accord et déport.

824) Reconnaissance N° 95 le 17/4/1678 : Phles LEFORT tisserand de toille, vefvier de Jacqueline MACREL de Moulle, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jean MACREL l'aisnée, vivant battelier au dit Moulle.
Au proffit d'Estienne DEPOTTRE marchand tanneur en ceste ville, héritier de Mrs Francois DEPOTTRE, son frère ; rente, recheu à la distribuon des deniers procédans de la vente des biens délaissés par Simon MACREL, acte signé « DE BALINGHEM », hypotecque en ceste ville le 7/11/1630, hypotecque des bailly de Moulle le 17/1/1674, avecq la quittance du Sr DE BEAUFFORT Seigr de Moulle, du 24/1/1674.

825) Reconnaissance N° 96 le 10/9/1678 : Antoine LECLERCQ laboureur à Culem paroise d'Esperlecques, vefvier de Marie DECQUERE ; le 20/12/1673 par la dite feue DECQUERE au proffit des manégliers de la paroissiale de Ste Marguerite. Au proffit de la dite église.

826) Reconnaissance N° 97 le 19/10/1715 ! à Aire : Sieur Jacques WILLEBERT bailly de Radinghem, Francois Edouart censsier à Blessy, son frère germain et Jacques DENIELLE(S) mareschal à Théroutanne, en qualité de père et tutteur des enffans que luy laissé Marie Francoise WILLEBERT sa feue femme, iceux WILLEBERT enffans et hers de Jacques ; rente par Jacques WILLEBERT bailly de Serny et Anne LENGLET sa femme, au proffit d'Englebert MOTHUY bg marchand et eschevin à son tour de ceste ville d'Aire, passé à Aire le 31/1/1612 ; hypotecque le 16/3/1626 ; reconnoissance par Guillaume WILLEBERT, fils et her du dit Jacques, le 8/2/1642 ; depuis par Jacques WILLEBERT fils du dit Guillaume, le 21/9/1671. Au proffit de Pierre Eustace PATTINIER Sieur du Val, de ceste ville, mary de Damlle Marie Anne Pétronille REGNAULT son épouse ; laquelle rente apartient à la dite Damlle REGNAULT, à tilre d'acquisition que le Sieur Antoine CARPENTIER en at fait au proffit d'icelle Damlle REGNAULT, décret au baillage d'Aire le 21/7/1678.

Reconnaissances 1679 : 113 pièces à Saint-Omer 4^E5/464 :

(double : N° 33)

827) Reconnaissance N° 1 le 1/5/1679 à Sercques :
Guille DEGRAVE de Sercques et Anne STURME sa femme, accord et consentem de Joseph DROGUERIE (DROGRIE) labour au dit lieu, du bail accordé par le Sr Florent WALLEYNs et consors, le 28/11/1676 ; promet de payer les rendages.

828) Reconnaissance N° 2 le 8/6/1679 : Jacques FERNAGUT laboureur à Renescure et Louys FERNAGUT bg marchand à Aire, frères, enfans et hers de Nicolas, vivant mayeur de Werdrecques ; rente le 5/12/1633 par Nicolas ANDRIEU labour à Werdrecques, Mrs Jacques FOURNIER et Mrs Antoine GRAVE arpenteurs à Blaringhem, à la caution du dit Nicolas FERNAGUT et Jacques ANDRIEU, père du dit Nicolas, au proffit de Lamoral DAUDENFORT escuier Sr de La Potterie et Damlle Marie DELANNOY sa femme.
Au proffit de Dame Anne Marie DAUDENFORT Douarière de Bambecque, demte à Racquinghem, laquelle en at le droict par transport de la dite Damlle Marie DELANNOY sa mère, par acte passé le 27/4/1658.

829) Reconnaissance N° 3 le 11/6/1679 : Antoine DALONGEVILLE de Nielle les Blecquin, curateur aux biens vaccans de feuz Jacques BAUWIN et Anne DORET sa femme, vivans dems au dit Nielle ; rente le 1/12/1633 par les dits Jacques BAUWIN, Anne DORET sa femme et Jacques BEAUVOIS, au proffit de Guislain HANNICOTTE et Damlle Marie FAUCQUET sa femme.
Au proffit de Jan JENNEQUIN tisserand de toille au dit Nielle, quy en at acquis le droict par transport du Sr Adrien ROEELS eschevin juré au conseil de ceste ville, acte du 24/1 dernier.

830) Reconnaissance N° 4 le 17/5/1679 : Jacques DEROND laboureur à Delettes, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Vincent DEMARTHES et Anne TASSELAERT sa femme ; rente le 1/12/1607 par les dits feuz DEMARTHES et sa femme, au proffit de Mrs Pierre BROUDE et Damlle Isabeau LE MERCHIER sa femme ; hypotecque à Upen d'Aval le 22/1/1608.
Au proffit de Marc BRICHE labour au dit Delettes et Margte DELEPOUVE sa femme, ils ont acquis le droict par tsport de Liévin ROBILLART laboureur à Wictenes, lequel en avoit acquis le droict comme plus offrant par dernier renchérisseur, à la vente qu'en at fait Jacques GOUY huissier du conseil d'Artois, avecq aultres lettres de rentes, le 23/1/1672.

831) Reconnaissance N° 5 le 22/3/1669 ! : Robert GOUDOU labour à Blendecques et Anne PARMAN sa femme, here de Jan PARMAN son père (barré : quy avoit acquis de Vincent), propriétaires de tres et un manoir à Blendecques, sur « le chemin nort », conformément à l'achat fait par Vincent TANT, vendu au baille de St Omer, avecq autres, comme aptent à Andrieu BOUTRY et Marie FRANCOIS sa femme, le 7/6/1616, à la charge de rente ancienne assignée sur les dites terres, et deub aux R.P charteux au Val de Ste Aldegonde, acte couché à la distribuon des deniers faite le 15/2/1617. Au proffit des dits R.P charteux.

832) Reconnaissance N° 6 le 5/5/1679 : Francois CARRE moeusnier et charpentier à Tilcques, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jan COLMAN fils (barré : et héritier) de Quintin ; 2 rentes : une créée par le dit Quintin, à la caution d'Antoine CAPELLE, le 25/8/1632 au proffit de Louis CASTIAN, hypotecque le 10/12/1646 à 10h du matin (!) ; l'autre créée par le dit Quintin, à la caution d'Antoine CAPPET, au proffit de Jenne POMART, le 11/6/1624, recognu par le dit Jan COLMAN au proffit du Sr Albert CAUCHETEUR et autres, le 11/2/1664. Au proffit de Damlle Marie CAUCHETEUR vefve du Sr Jan Baptiste DELATTRE, icelle fille et here de feu Sire Eugène, quy en avoit acquis droict par transport, de la dite seconde rente, de vénérable personne Mrs Eloy DESANNOIS pbre, Jacques et Antoine CONSTANT et autres, le 20/4/1651, et pour la 1^{ee} en qualité de fille et here du dit Eugène, quy en at acquis droict par transport d'icelle, avecq autres ses cohéritiers, du feu Sr Antoine CAPET, du Sr Louis CASTIAN le 22/4/1641.

833) Reconnaissance N° 7 le 6/5/1679 : Jacques SELLIER de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre GUILMIN, vivant labour à Herbelles. Au proffit de Francois DELACOURT de Herbelles, ayant droict par transport, de rente, que la moitié se trouve confuse au dit LACOURT comme mary de Marie GUILMIN, fille et here de Wallerand, constituant de la rente en question, à la caon de Jean BOUTOILLE, au proffit du séminaire des pauvres de St Bertin, passée le 12/11/1631.

- 834) Reconnaissance N° 8 le 25/6/1679 : Jacques et Margte GILLIERS frère et sœur, Antoine PAUWELS, Pétronelle DEKNUIDT sa femme et Guillaume LOEURS fils de Guillaume, dems au Haultpont de ceste ville, tous hers tant du costé paternel que celui maternel de Jan DEBLOIS fils de Jan, naguier décédé ; le 10/8/1669 par le dit feu DEBLOIS, au profit de Jan CENSSIER et Catherine DEBLOIS sa femme. Au profit de Pierre OGIER bg marchand en icelle ville et Marie CENSSIER sa femme, fille et here des dits Jan CENSSIER et sa femme.
- 835) Reconnaissance N° 9 le 27/2/1679 : Francois et Marie DEFREN frère et sœur, enfans et hers de feu Francois, nepveu et her d'Engrand DEFREN qui fut fils et her de Jan, et Phles RICQUIER mary de Jenne COUVREUR, fille et here d'Antoinette DEFREN qui fut niépche et here du dit Engrand DEFREN, tous de Ledinghem ; rente le 21/6/1600 par le dit Jan LEFREN et Catherine OBERT sa femme, au profit de Damlle Jenne GAULTIER vefve d'Engrand DUFRESNE ; rgance le 27/10/1645. Au profit de Mrs Nicolas GAUTHIER pbre, et ses cohers ou aians cause, nepveux et hers de Francoise GAULTIER, vivante femme à Ferry LAMOURY, aiant droit par tsport de la dite rente.
- 836) Reconnaissance N° 10 le 13/6/1679 : Damlle Isabeau DE CANTELEU fille à marier de ceste ville, curatrice aux biens délaissés vaccans de Robert DE CANTELEU escuier Sr de Contes, son frère ; rente le 19/3/1674 par le dit feu Sr de Contes, au profit de Damlle Marie Jossine DE CANTELEU vefve de Charles Michiel DE HARCHIES, vivant escuier Sr du Pery, sa fille. Au profit de la dite Damlle Marie Jossine DE CANTELEU.
- 837) Reconnaissance N° 11 le 6/6/1679 : Jan TUBEAUVILLE fils et her de Thomas, laboureur à Lumbre, iceluy fils et her de Louis et Marguerite WANDONNE, Pierre SALIGOT laboureur à Palfart paroisse de Febvin, mary de Jacqueline TUBEAUVILLE, sœur du dit Jan, Thomas TUBEAUVILLE jh à marier, Adrienne TUBEAUVILLE fille à marier, Adrien DESPOIX laboureur, mary de Jacqueline TUBEAUVILLE, de Renty, Gabriel DEFRANCE, Marie Marguerite TUBEAUVILLE sa femme, de Fasques paroisse de Verchocq, les dits Thomas, Adrienne, Jacqueline et Marie Marguerite TUBEAUVILLE frère et sœurs, enfans du dit feu Thomas fils et her de Louis et Marguerite WANDONNE, Antoine DUISANT jh à marier de Fasques et Martin LOSIERE laboureur à Dennebroeucq, mary de Barbe DUISANT, les dits DUISANT frère et sœur, enfans et hers de Louys, iceluy fils et her d'Isabeau TUBEAUVILLE qui fut fille et here du dit Louis et de Marguerite WANDONNE ; rente le 21/1/1612 par la dite Marguerite WANDONNE vefve de Louys DE TUBEAUVILLE, et Andrieu TASSOU, au profit de Sœur Lamberde DE SAILLY religieuse, mère marthe de l'hospital de St Jan en ceste ville ; recogne par le dit feu Thomas TUBEAUVILLE, le 6/8/1650 ; par le dit Louys et Mathieu DUISANT frères, le 20/12/1659 ; mise de fait intempté au conseil d'Artois le 18/10/1658. Au profit du dit hospital de St Jean en ceste ville.
- 838) Reconnaissance N° 12 le 4/5/1679 : Jean LOEUZE bg mre tonnelier en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Claude GHUIS, vivant bg chavattier en icelle ville et Barbe LOYSEL sa femme. Au profit de Sire Jean BRUSSET eschevin de ceste ville et Damlle Isabelle DESMONS sa femme, fille et here de feu Mrs Charles et Damlle Marie DUHAMEL, la dite DUHAMEL niépche et here de Louys TITELOUZE et Marie DUTHIL sa femme, vivans dems en la dite ville ; rente créée par les dits GHUIS et sa femme, au profit de Jean DUTHIL, le 29/6/1609.
- 839) Reconnaissance N° 13 le 3/4/1669 ! : Jacques PICOTIN labourier à Sercques, propriétaire de terre gisans au « Haultmont » terroir de Moule, arrentys au profit des Révérends père prieur, rgeux et couvent des chartreux au Val de Ste Aldegonde lez ceste ville, par Tassart HURTRE et Chrestienne OLIVIER sa femme, par devant les mayeur et eschevins des francqs alleux de la chastellenie de St Omer, le 26/10/1448. Au profit des dits prieur, rgeux et couvent de la dite chartreuse.
- 840) Reconnaissance N° 14 le 10/5/1679 : Inglebert RUFFIN, de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Marand MERLEN labourier à Warnecque et Margueritte DE MACQUINGHEM sa femme ; rente créée par les dits Marand MERLEN et Margueritte MACQUINGHEM, au profit de Jan LE BAILLY, le 17/10/1617 ; hipotecq à La Motte Warnecque le 21/2/1618. Au profit de Phles ALEXANDRE, en qualité de curateur aux biens vaccans par le trespas de Phles BAILLY fils et her de Jan.
- 841) Reconnaissance N° 15 le 25/4/1679 : Nicolas DAMMAN labour à Weulverdinghe et Marie DESLIPPET sa femme, par avant vefve de Francois RICQUELINCQ, le dit DAMMAN fils et her de Dhéricq et d'Anne HOCHART, icelle par avant vefve de Bertin DALLONGEVILLE ; pour avoir eslargissement de sa personne, détenu par arrest es prisons de ceste ville ; rente créée par le dit Bertin DALLONGEVILLE et la dite HOCHART sa femme, à la caution de Mathieu HOCHART, Marie BARREY sa femme, de Bayenghem, père et mère de la dite Anne, et Simon PARENT, vivant labour à Vaudringhem paroisse de Nielles, au profit de Margtte COURTOIS jf à marier, fille de feu Denis et Anthoinette THIBAUT, le 27/8/1629, sauf les dits Simon PARENT et Marie BARREY le 10/3/1631 ; recognes par les dits Déricq DAMMAN de Volchrincove, mary de la dite Anne HOCHART, par avant vefve du dit Bertin DALLONGEVILLE, au profit de Jacques GALLIOT, vivant sergeant à vges de messrs du magistrat et Damlle Margtte COURTOIS sa femme, le 26/12/1643. Au profit de Jacques, Jean Bapte, Eloy, Margtte, Thérèse, Aldegonde, Jacquelinne et Jenne GALLIOT enfans et hers des dits Jacques GALLIOT et Margtte COURTOIS sa femme.
- 842) Reconnaissance N° 16 le 16/5/1679 : Martin DANIEL manouvrier en ceste ville et Georgine DEHAN(N)E sa femme, icelle par avant vefve de Lambert FALLO, et mère des enfans qu'elle a retenu d'iceluy ; le 23/4/1670 par Isabeau LEMAISTRE vefve en dernières nopces de Jan DERANSART, au profit de Sœur Isabeau DUFRESNE mère de l'hospital de St Jean en ceste ville ; hipotecque le 6/5/1670 sur une maison scituée en la rue du cattr, au lez west, acquise par le dit feu FALOT, de la dite Isabeau LEMAISTRE sa mère, le 11/7/1670. Au profit de la dite Sœur Isabeau DUFRESNE.
- 843) Reconnaissance N° 17 le 10/5/1679 : Pierre HANTOINNE labour à Guisnes pays reconquis, fils et her de Pierre HANTOINNE, qui fut frère et here d'Isabeau HANTOINNE, icelle à son trespas vefve de Pierre LEPAGE ; arrentement créée par les dits LEPAGE et sa femme, au profit de Pierre DELABARRE, Marie CHOCQUEL sa femme, et autres, par dvt baillly de la Srie de Fouxolles le 27/4/1610 ; à concurrence de la moitié, dont l'autre moitié appartient au Sr Anthoine JEROSME. Au profit de Jacques PAUCHEZ marchand boullenger et Catherine DELABARRE sa femme, yants droit de Pierre CAPPELLE fils et her de Magne TAILLEUR.
- 844) Reconnaissance N° 18 le 28/3/1679 : Pierre PLAYOULT (PLAIOU) labour à Wavrans, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Phles DEROND, vivant labour au dit lieu ; rente par Pierre DEROND de Wavrans et Jenne BAYART sa femme, à la caupon de Jean DEROND, père du dit Pierre, au profit de Nicolas BOUDART baillly de Wavrans et sa femme, le 9/4/1631 ; mise de fst décrettée sur les immoeubles du dit Phles DEROND ; desquelles lres Mathieu BOUVEUR sergeant à cheval du baillage de St Omer, at acquis le droit par transport de Jan SOUDAN marchand en icelle ville, lequel en at demeuré adjudicataire à la vente fste « au devant de l'Ange » en ceste ville, duquel le dit BOUVEUR at esté déclaré command, par lres le 31/3/1677. Au profit du dit Mathieu BOUVEUR.

845) Reconnaissance N° 19 le 14/1/1679 : Marc MENNEBOODE laboureur à Noorkerke, tuteur de Marie, Péronne et Anne MENNEBOODE enfants mineurs et héritiers de feu François et Adrienne DEGRAVE, fille et héritière de Flour ; le 16/2/1634 par le dit Flour DEGRAVE fils Charles, et Catherine QUINTIN sa femme, et Jan LESCOT, au profit de Damlle Gertrude DE GRIETERE veuve d'Antoine CAYEU, vivant escuyer Sr de Bimont, Fhois et Guilbert CAYEU ses fils ; hypothèque donnée des lieutenant des ville et châtellenie d'Audruick et pays de Brédénarde le 4/3/1650. Au profit de Damlle Marie MICHELS fille en célibat, et d'Adrienne BEUGIN pntem femme à Charles BROCHET, moitié par moitié, ayants droit par transport de la dite rente.

846) Reconnaissance N° 20 le 23/3/1679 : Mathieu THIRANT bg tailleur d'habits en ceste ville, frère et héritier de Gilles ; le 8/11/1634 par le dit feu Gilles THIRANT et Anne LEFEBVRE sa femme, au profit de Louis DE ROUPY ; rgnue par Jenne MAUDUICQ veuve de Jan THIRANT, le 24/2/1635. Au profit dde Mathieu DESPREY labour à Werdrecques, qui en a acquis le droit par transport de Nicolas REANT, et icelluy au précédent de feu Cornille VROMELINCK veuve du dit DE ROUPY en premières nopces, et des héritiers d'icelluy.

847) Reconnaissance N° 21 le 24/3/1679 : Jean EUSTACE (*HEUSTEN*) mre peintre, de ceste ville et Anne CARLIER sa femme, icelle nièce et héritière de feu Nicolas CARLIER son oncle ; rente créée par Nicaise CARLIER labour à Sercques, à la caution du dit Nicolas CARLIER et Claude WOLSPET labours à Sercques, le 21/3/1629 au profit d'Adrien DELABBEN ; reconnue par Anne CARLIER veuve d'Anthoine DELANNOY, et autres ; et hypothèque. Au profit de Pierre JOBART leur en ceste ville et Damlle Marie Margtte DUHAULTOY sa femme, ayants droit par transport de Damlle Marie Cécile Aléonore DAUSQUE compagne au Sr de Crévecoeur.

848) Reconnaissance N° 22 le 11/2/1679 : Henry DE BEAUVAL marissal à Quiestède et Martin GUISLIN laboureur à Blaringhem sur Arthois et Anne BEAUVAL sa femme, propriétaires de tres scituées au dit Racquinghem, amazé de maison, grange et estable, listant à Jan BLONDEL, et à François LELEU occupé d'autres terres non amazé, aboutant à la rue du Chocquel, à Jan LELEU qu'il tient en louage du dit Jan BLONDEL, affectées de rente. Au profit du couvent des RR.PP Dominicains de ceste ville, ayans droit par transport du dit arrentement ; arrentement passé par dvt bailly de la tre et Srie de Werdrecques le 11/12/1514.

849) Reconnaissance N° 23 le 5/10/1679 : Sieur Jacques François DE BAUCOURT pbre, demt pntem à Aire, fils et héritier de Damlle Marie LE PRUVOST, veuve du Sr Antoine DE BAUCOURT ; le 2/9/1624 par Léonard DE BOCOURT et Jan JOLY son neveu, de Campaigne lez Boulenois, au profit de Nicolas VAN HOUTTE escr Sr de Montigny et Damlle Jenne DE FROMENSEN sa femme ; reconnue par la dite Damlle LE PRUVOST, au profit de feu Pierre PEPLU, vivant bg marchand appoticquaire en ceste ville et Damlle Catherine CASTIAN sa femme, icelle fille et héritière de Pierre et Damlle Marie DESGRANGES, et comme aussy de tous autres enfants des dits CASTIAN et sa femme, Louis CASTIAN et Mre Jacques DESGRANGES leurs tuteurs, en ont acquis le droit de Nicolas MICHELS greffier des orphelins et iceluy d'Ante MICHELS son père, frère et héritier de Jacques, qui précédemment en avoit eu le droit par transport des dits Sr de Montigny et sa femme, le 28/2/1650. Au profit de François Joseph PEPLU fils et héritier de la dite Damlle Catherine CASTIAN.

850) Reconnaissance N° 24 le 15/2/1687 ! : Jacques JOLET (*HIOLET*) cordonnier à Coyecques, fils de Guislain et de feu Jenne DENIELLE sa mère, et héritier d'icelle ; accord en forme de nouvelle rente, par Guislain JOLET vefvier de la dite Jenne DENIELLE fille et héritière de Jan, père tuteur de Nicolas, Marie Jenne, Marie Magdelaine et Marie Anne JOLET enfants mineurs et héritiers de la dite Jenne DENIELLE, Louis JOLET fils et héritier de feu Jenne, au profit de Mre Pierre PATOUT de ceste ville, accord du 30/12/1678. Au profit que dessus ; le dit comparant a reconnu une obligation par le dit Guislain JOLET, au profit du dit Sr PATOU le 23/4/1679.

851) Reconnaissance N° 25 le 28/4/1679 : Hugues BRUNET bg brasseur en ceste ville et Antoine RICQUEBOURCG greffier des ville et Comté de Fauquenbergh, tuteurs de Jan et Isabelle BRUNET, enfants mineurs de feu François BRUNET et Magdelene RICQUEBOURCG ; rente le 13/11/1648 par les dits François BRUNET et sa femme, au profit de Charles DE RICQUEBOURCG ; hypothèque en ceste ville le 27/2/1649. Au profit d'Anne D'ARREST veuve d'Omaer DEVLOO, de ceste ville, qui en a acquis le droit par transport.

852) Reconnaissance N° 26 le 25/9/1679 : Jan Bapte DUCHOCQUEL de ceste ville, curateur aux biens vacans de Jacques FRANCOIS, vivant labour au Hocquet proisse d'Arcques ; le 30/1/1627 par le dit FRANCOIS, à la caon de Jean DEPIPPRE d'Ecques, au profit de Jean HENDRICQ marchand crincquallier en ceste ville. Au profit de Sire Jean HENDRICQ eschevin juré au conseil de ceste ville, fils et héritier du dit Jean.

853) Reconnaissance N° 27 le 27/7/1679 : Mre Jean RUTEAU pbre pasteur de St Martin au Lart et Jean Bapte ROBERT bg marchand en ceste ville, exécuteurs testamentaires de feu Damlle Anthoinette SELINQUART, vivante femme en dernières nopces de Jean DELPOUVE. Au profit des administrateurs de l'hospital de Nre Dame de Lescoterie au Brusle en ceste ville ; une rente assignée sur la maison de la dite SELINQUART, séante en la rue de la cleuterie en icelle ville.

854) Reconnaissance N° 28 le 28/6/1679 : Robert LAGUEZE émancipé en ses biens, Jan LAGUEZE son frère âgé de 24 ans, dems à Tattinghem et Florent LARDEUR labour à Wisques, tuteur de Guillaume, Thomas, Jacques, Jacqueline, Marie Anne et Marie LAGUEZE, les dits LAGUEZE enfants et héritiers de Thomas, qui fut fils et héritier de Jacques et de Jacqueline COLMAN ; rente le 28/5/1616 par les dits feuz Jacques LAGUEZE et sa femme, au profit de l'hospital de St Jan Bapte en ceste ville ; rgnue par le dit feu Thomas leur fils, le 26/3/1669. Au profit d'icelluy hospital.

855) Reconnaissance N° 29 le 7/7/1679 : Martin LAURENT sergent de l'élection d'Artois de la résidence de St Omer, curateur aux biens vacans par les trespas de Ghérard DE VIENNES et Maurice SCOTTE sa femme ; les 8 et 14/7/1621 par les dits DEVIENNE et sa femme, au profit de Guillaume et Martine LOURDEL, frère et sœur ; hypothèque des mayeur de la ville de Tnehem le 28 des mois et an. Au profit de Denis DERIN praticien, Nicaise VASSEUR, Anne Marie DERIN sa femme, François FORGE, Louise DERIN sa femme et Pierre WALLEUX vefvier de Marie Fhoise DERIN, et père des enfants qu'il olt d'icelle, les dits DERIN frères et sœur, enfants et héritiers de la dite Martine LOURDEL qui fut sœur et héritière du dit Guillaume.

856) Reconnaissance N° 30 le 12/7/1679 : Jan Bapte MARTEL bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vacans par les trespas de Jean VILAIN, décédé en icelle ville. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR lieutenant de mayeur, juré au conseil d'icelle ville, procur espécial de François RETAINE fils et héritier d'Anthoine, icelluy cousin germain et héritier de Mre Jean MARLY ; rente créée par Mre Aumer LANGAGE pbre à Bergues St Winocq, au profit du dit Mre Jean MARLY, le 7/10/1639 ; mise de fst intemptée sur les biens du dit Mre Omer LANGAGE.

- 857) Reconnaissance N° 31 le 29/7/1679 : Guillaume SOINE de ceste ville, curateur aux biens vacans par le tpsas de Pierre DEVIN ; rente le 27/6/1631 par Edouard BIENAIME et Marie LEROY sa femme, à la caution du dit Pierre DEVIN et Antoine DEVIN son frère, au profit de Jan LIOT le joesne ; rgance par Guillaume DEVIN et Damlle Margte DEVIN sa sœur, et aultres, au profit de feu Mre Jacques LIOT, vivant greffier des Estats à St Omer. Au profit de Mre Jan Louis HANON avocat au conseil d'Artois et Damlle Jenne Margte BIENAIME sa femme, quy en at acquis le droict par tpsport du dit Mre Jacques LIOT.
- 858) Reconnaissance N° 32 le 30/7/1679 : Denis DERIN praticien en ceste ville, curateur aux biens vacans par les trespas de Jan DUCHOCQUEL et Jenne MAIGRET sa femme, vivans dems à Blécquin ; rente le 30/5/1615 par les dits DUCHOCQUEL et sa femme, au profit d'Antoine DELECAURIE ; hypotecque donnée des bailly de Blécquin le 30/6 du dit an. Au profit de Damlle Liévine DELECAURIE vefve d'Antoine DELAFOLIE, vivant bailly de Peene, et fille et here du dit Antoine.
- 859) Reconnaissance N° 33 le 20/6/1679 : Pierre PECQUEUR mre tailleur d'habits et Marie Jenne LEJOEUSNE sa femme, Anthoine DELABRE cordonnier et Marie Catherine LEJOEUSNE sa femme et Margueritte LEJOEUSNE à marier, icelles LEJOEUSNE sœurs, et heres de Sébastien et Anne CADET leurs père et mère, tous de ceste ville ; rente par le dit Sébastien LEJOEUSNE taillandier en ceste ville et Anne CADET sa femme, au profit d'Anne VIGNON vefve en dernières nopces de Jacques OBREL, le 20/5/1652 ; hypotecque le 22/6/1655 ; transport par Anthoine QUIENVILLE au profit d'Anthoinette CARON, le 10/7/1668 ; desquelles lres le Sr Christophre DESMONS rentier en ceste ville et Damlle Margueritte PECQUEUR sa femme, ont acquis le droict par transport de Franchois CARON jh et her de la dite Anthoinette, par acte ce jourdhuy.
- 860) Reconnaissance N° 33bis le 16/7/1679 : Eustace COUVREUR labour à Vaudringhem, fils et her d'Eustace et icelluy fils et her de Bertin ; le 3/3/1632 par le dit feu Bertin, au profit de Guillaume FICHEAU ; rgne par le dit feu Eustace, père du dit comparant, et autres, au profit de Jean LEVERD mary de Marie FICHEAU, quy fut fille et here du dit Guillaume, les 9/1 et 27/2/1649. Au profit de Robert LARDEUR labour au Val paroisse de Lumbres et Marie LEVERD sa femme, fille et here de la dite Marie FICHEAU.
- 861) Reconnaissance N° 34 le 28/4/1679 : Antoine RICQUEBOURCG greffier des ville et Comté de Fauquenberghes, curateur aux biens vacans par le tpsas de Charles RISBOURCG, son père ; rente par Guillaume DOLLE l'ainé, à la caution de Guille DOLLE le joe, au profit de Mre Valentin MIELLET, vivant bg de ceste ville et Julienne DELAPERSONNE sa femme, le 19/4/1642 ; recognoissance par le dit RISBOURCG, Marie DOLLE sa femme, et autres, au profit du dit MIELLET le 15/3/1645 ; hipotecque en ceste ville le 16 des mois et an. Au profit de Jacques DESGARDINS marchand brasseur en ceste ville, fils et her de la dite Julienne DELAPERSONNE, vefve du dit Mre Valentin MIELLET, et au précédent (barré : d'Eustace DESGARDINS) d'Ernest DESGARDINS.
- 862) Reconnaissance N° 35 le 15/12/1679 : Jacques FOLCQUE notaire d'Artois, curateur aux biens vacans par le tpsas de Noel DE ST OMER ; rente par le dit Noel DE ST OMER, le 6/4/1630 au profit de Fhois MASSEMIN. Au profit de Jan PAPEGAY labour à Esperlecques et Pétronelle WATERLOOP sa femme, icelle fille et here de Pierre WATERLOOP, lequel at acquis le droict de Charles DERNIS, Marie PIERS sa femme, Charles CARRE et Jacquemine PIERS sa femme, icelle PIERS niépces et heres de feu Gertrude MASSEMIN, quy fut sœur et here du dit Franchois MASSEMIN.
- 863) Reconnaissance N° 36 le 3/11/1679 : Martin BERTELOIT mre maresquier estably par Messieurs du magrat de ceste ville, fils et her de Jan, tuteur avecq Franchois COLIN, aussy pnt, d'André BERTELOIT, petit fils et her du dit feu, dems es faulxbourgs de ceste ville ; le 24/8/1646 et autre le 24/6/1669, les 1^{eres} par le dit feu Jan BERTELOIT, et les autres qu'il auroit encor créée avecq Martine FLANDRIN sa femme, autre rente, le tout au profit de Jacques DECOCQ, vivant de ses moyens au dit lieu. Au profit du dit DECOCQ.
- 864) Reconnaissance N° 37 le 28/7/1679 : Jean Bapte LEROY labour à Menca et Marie BEAURAINS sa femme, iceluy LEROY fils et her de feu Marie SURELLE, vefve de Mre Jean LEROY ; rente le 24/12/1640 par la dite SURELLE, Hector et Charles LEROY ses enfants, avecq Toussain DELATTRE et Anne LEROY sa femme, leur cautions, au profit de Damlle Marie MATISSART vefve de Franchois DUTHIEULLOY ; hipotecque des bailly de Menca. Au profit de Jacques PAUCHEZ marchand mre boulangier en ceste ville et Catherine LABARRE sa femme, ayans acquis le droict par transport de Sébastien LEROY, fils et her d'Isabeau HAMY, laquelle en avoit acquis le droict au précédent de Mre Robert DUTHIEULLOY adt au conseil d'Artois, fils et her de la dite Damlle MATISSART, le 27/9 dernier par le dit Sébastien LEROY, et l'autre le 29/1/1663.
- 865) Reconnaissance N° 38 le 10/11/1679 : Jean Bapte MARTEL bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens vaccans par le trespas de feu Jean VILLAIN, vivant en ceste ville ; partage passé le 13/8/1657, en duplica, entre Anthoine RETAINE nottaire Royal de ceste résidence, le dit Jean VILLAIN et Jenne VILLAIN sa sœur, compectoit au dit RETAINE, une rente créée par Jean DE PENIN, au profit de Mre Jean MARLY, le 28/7/1637, quittance du 20/6/1669. De rendre à Jacques Franchois RETAINE jh en icelle ville, fils et her du dit Anthoine.
- 866) Reconnaissance N° 39 le 24/11/1679 : Antoine DEWULF de St Nicolas pays de l'Angle, curateur aux biens vacans de Gillette COLLIN, fille et here de Marand, vivant labour à Nortquerque et d'Anne TEMPERE sa femme ; le 26/7/1628 par le dit Marand COLIN et sa femme, au profit de Guille DOLLE le joesne, marchand brasseur en ceste ville ; recogne par la dite COLIN, lors vve de Jacques HOLLANT, le 30/4/1666 ; autre le 17/3/1584 par Antoine CADICQ labour à Esperlecques, au profit de Mathieu DOMPIERRE, déclarée sur la dite TEMPEL par sentence du 31/7/1663. Au profit de Damlle Jacqueline DOLLE, here du dit Guille son père, et petite fille et here maternelle de feu Damlle Isabeau GAUTRAN, icelle niépche et here de Guille BROCQUET et Damlle Jenne GAUTHIER, ayans acquis droict par tpsport de la dite seconde rente.
- 867) Reconnaissance N° 40 le 29/11/1679 : Jacqueline DENIS vefve d'Antoine LEWINTRE, de Mentque ; le 1/10/1653 par Jacques DENIS et Michielle VIGREUX sa femme, à la caution du dit feu LEWINTRE, au profit de feu Guillaume DOLLE ; hipotecque donnée des bailly de Quercamp le 14/6/1662. Au profit de Martin DANIEL praticien en ceste ville, ayant acquis le droict par transport de Sire Albert CAUCHETEUR eschevin juré au conseil d'icelle et de Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme, icelle fille et here du dit Guillaume.
- 868) Reconnaissance N° 41 le 25/9/1679 : Franchois LALLIET praticien en ceste ville, curateur aux biens vaccans de Charles BAVELAIRE le joesne, vivant labour à Capellebroucq ; rente le 28/3/1620 par le dit Charles BAVELAIRE, Charles son père, Jan SEGERS fils Jan et Louys DE HOULLE, au profit du Jardin de Nostre Dame en ceste ville. Au profit de Damlle barbe LEFEBVRE maistresse du dit Jardin.

869) Reconnaissance N° 42 le 23/9/1679 : Jacques DE WAVRANS receveur en ceste ville, curateur aux biens vaccans de feuz Charles BARDEL et Pétronelle LOOSVELDE sa femme, vivans dems à St Pietersbroucq ; par devant eschevins et ceurcheers du pays de l'Angle, le 15/6/1631 par les dits BARDEL et sa femme, au proffit de Guillaume BAYART eschevin du dit pays. Au proffit de Damlle Jacqueline DELAVILLETTE fille et here de Jan, ayant acquis le droict de Sire Henman HENDRICQ, par transport passé à Duncquerque le 2/4/1671.

870) Reconnaissance N° 43 le 4/12/1679 : Francois DE REGNIER escuier Sr de Lahaye, demt à Camiez en Boullenois, Maximilien DUBOSQUEL (barré ? : escuier) Sr du Heron, capitaine au régiment de Bretagne, résident à Wailly gouvernement de Monstreuil sur Mer et Damlle Marie DE REGNIER sa femme, les dits DE REGNIER frère et sœur, enfans et hers d'Antoine, vivant escuier Sr d'Ecquincourt, demt à Leturne pays de Boullenois ; le dit feu Sr d'Ecquincourt leur père, auroit prins à sa charge l'acquitement de somme deub aux héritiers de Wallerand DELAPIERRE, affectée sur partie des immoeubles par luy acquis d'André LEFRERE fils et her de Jan et de Jenne BRUSSET, contrat passé par devant baillys des terres et Srie de Beaumont, du Marquisat de Renty et de la Srie de Curlu, le 23/9/1660 ; cause contre eux intempée au subiect de la présente reconnoissance de la rente cy après ; le 6/5/1634 par Jean LEFRERE bailly du Maisnil Boutry et Adrienne CRESPIEN sa femme, à la caution d'Estienne BRUSSET, au proffit d'Abraham DAENS et Damlle Jacqueline LEPORCQ sa femme ; hipotecque donnée des bailly des terre et Sries de Vaudringhem et de Messrs de Clermaretz en leur terre et Srie de Beaumont, le 18/11/1651. Au proffit de Mrs Engelbert DELAPIERRE advocat au conseil d'Artois, le Sr Pierre DELAPIERRE et Gilles MAES fils et her de Damlle Claire DELAPIERRE, les dits DELAPIERRE frères et sœur, enfans et hers de Wallerand fils et her de Marie DELERCHE, icelle petite fille et here de la dite Jacqueline LEPORCQ, vefve du dit Abraham DAENS ; arriérages namptys au greffe du baillage de St Omer, par Nicolas TRONCQUET leur fermier des dites terres hipotecquées à la dite rente.

871) Reconnaissance N° 44 le 1/7/1679 : Sr Phles Eugène BABOEURE adjudant d'un terce de cavaillerie au service de sa Majesté Catholique, de garnison à Courtray, petit fils et her de Fermin BABOEURE son père grand ; cédulle signé du dit Firmin BABOEURE, du 29/1/1664 par lequel il confesse de debvoir à son cousin Jacques BAILLY, une somme d'argent de Hesdin. Au dit Jacques BAILLY.

872) Reconnaissance N° 45 le 23/11/1679 à Aire : Guillaume GRIFFON laboureur à Bomy, fils et her de Pasquier GRIFFON ; lettres obligatoires par dvt les lieutenant du Marquisat de Renty, le 29/4/1631 par le dit Pasquier GRIFFON, au profit de Nicolas MORONVAL ; déclarée sur le dit Pasquier par sentence du conseil d'Artois le 29/5/1648. Au profit de Gilles DE BONNIERES maieur à son tour de Fauquemberghue, en ayant droict par transport de Nicolas MORONVAL, le 23/5/1652.

873) Reconnaissance N° 46 le 9/12/1679 : Inglebert RUFFIN jh à marier de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Adrien DU TERTRE, vivant escuier, demt en ceste ville ; rente créée par le dit feu Adrien DU TERT et Damlle Marie DE VELAERT sa femme, au proffit de Mrs Jacques HALAIN, le 27/10/1637. Au proffit de Robert VAAST mre marissal en ceste ville et Martinne WALLOIS sa femme, ayants droix d'Anne SALMON, par contrat de donation du 18/1/1672, laquelle SALMON en avoit droix au précédent du dit Mrs Jacques HALAIN, par contrat du 21/2/1644.

874) Reconnaissance N° 47 le 22/4/1679 : Jacques ZEELLE de Baienghem, curateur aux biens vacans après le trespas de Marand DELATTRE et Jenne VERROUR sa femme ; rente par les dits DELATTRE et sa femme, au proffit de feu le Sr Nicolas MICHIELS, le 3/1/1612 ; hypotecque donnée des bailly de Meunekenieuwerlet le 22/3 du dit an ; la quelle rente le Sr Julien FRANCOIS et Damlle Marie DESCAMPS sa femme, ont acquis le droit par transport de Jacques MICHIELS pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, le 8/10/1675. Au proffit du dit FRANCOIS et sa femme.

875) Reconnaissance N° 48 le 10/1/1679 : Francois DEWULF de St Nicolas pays de l'Angle, fils et her d'Anthoine et de Christine DEVOS ; le 6/3/1631 par Anthoine DEWULF le josne, fils et her du dit Anthoine et de Damlle Anne DEVINCQ sa femme au dit Anthoine DEWULF le josne, à la caution du dit Anthoine DEWULF l'aisné, le père, au proffit de feu Sire Jacq DHAFRINGUES, vivant Sieur du Hille et eschevin de St Omer et Damlle Anthoinette TARTARE sa femme ; déclarée sur le dit comparant le 18/5/1657. Au proffit de Damlle Catherine Françoise LE THIEULIER vefve du Sr Guillaume BART, et petite fille et here de la dite Damlle TARTARE.

876) Reconnaissance N° 49 le 24/2/1679 : Guillaume CHARLEMAIGNE de St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de Léonard NOEUFVILLE, vivant labour à Acquin ; le 9/12/1630 par le dit DE NOEUFVILLE au proffit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE ; hipotecque donnée à Acquin le 30/1/1636. Au proffit du Sr Jan DECOURTIEUX et Damlle Marie DEPORTERE sa femme, par avant vefve de Guillaume DOLLE, quy fut her du Sr Louis DOLLE licen es loix, icelluy fils et her de la dite GAUTRAN.

877) Reconnaissance N° 50 le 28/1/1679 : Guillaume DUMONT labour à Seninghem, fils et her de Mondin, Jacques et Jan GALAMEZ d'Inguinegatte, frères, enfans et hers de Jenne DUMONT fille et here du dit Mondin ; le 30/9/1614 par Marcq DALLONGEVILLE, le dit feu DUMONT et autres, au proffit d'Antoine DELECAURIE rceur de Bléquin ; rgne par feu Mrs Robert DALLONGEVILLE pbre pasteur de Pihem, le 2/1/1644. Au proffit de Mrs Guille EVERARD advocat procur du Roy au quartier de Tournehem, ayant acquis le droict par transport de Pierre HANICOT, fils et her de Jean et de Damlle Marie DELECAURIE, quy fut fille et here du dit Antoine.

878) Reconnaissance N° 51 le 26/1/1679 : Mrs Pierre VANDALLE praticien en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques LEGRAND, vivant marchand en ceste ville ; créée par le dit feu LEGRAND, à la caution de Jean LEGRAND son père, au proffit de Damlle Jenne PLOYART, le 7/7/1634. Au proffit de Jean DOMIN et Pétronelle KIEKENS sa femme, icelle vefve de Pierre LEMAIRE, lequel avoit acquis droict par transport, avecq autres, d'Edouart DE FLECHIN escuier Sr de Wamin et Damlle Marie Jenne DE BRANDT sa compaigne, fille et here de feu Charles, vivant escuier Sr de Couchelles, quy fut fils et her de Damlle Jenne PLOYART, le 5/7/1666.

879) Reconnaissance N° 52 le 25/3/1679 : Francois DE CLETY laboureur à Esquerdes, mary de Jenne LE TAILLEUR, icelle par avant vefve de Phles MERLEN ; 2 baux passés le 5/3/1672 par le dit Phles MERLEN et Jenne TAILLEUR sa femme, prins en louage du Sr DE GRUSON, curateur aux biens délaissés par Hault et Puissant Seigneur Messire Marcq DE FIENNES Chlr Visconte de Fruges, Baron d'Eule, Seigr d'Esquerdes, le chasteau du dit Esquerdes, avecq les pastures et toute la censse du dit lieu ; le 2nd le 21/11/1674 par la dite Jenne TAILLEUR, comme caution et prendresse avecq Phles Michel MERLEN son fils, bail du dit Sr DE GRUSON, des terres, preys, jardins au dit Esquerdes, réunies à la Srie du dit lieu, comme aptenantes à l'Abbaye de St Jan au Mont. Au proffit de Messire Maximilien DE FIENNES Baron d'Eule, tutteur de Marcq Antoine DE FIENNES, petit fils et her du dit Messire Marcq.

880) Reconnaissance N° 53 le 28/3/1679 : Guillaume MERLEN laboureur à Werdrecq, mary de Claudinne CASTIANNE ; redevable de rente ancienne deue à la chappelle de Nre Dame soub le Doxal en l'église cathédrale de St Omer en ceste ville, affecté sur un manoir amazé scitué à Bodinghem paroisse de Campaignes. A vénérables Seigrs les doyen chnes et chapitre de la dite cathédrale.

- 881) Reconnaissance N° 54 le 20/3/1679 : Marie Tèrese HAULTE FOEULLE vefve de Nicolas BOLLART, de ceste ville, propriétesse d'une maison scituée en ceste ville en la grosse rue, affectée de rente ancienne, au proffit de la chapelle de St Eloy, fondé en la cathédralle de St Omer. A Vénéable seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.
- 882) Reconnaissance N° 55 le 8/3/1679 : Francois BREBION labourier à Quiestède le Grand, propriétaire de prey scitué à Bramelart paroisse d'Ecque, et prey de Lescoire, affectée à rente ancienne, au proffit de la chapelle de Nostre Dame desoub le Doxal, fondée en la cathédralle de St Omer. Au proffit de la dite chapelle, à vénérable seigneurs messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle ; aussy comparu, Francois BREBION labourier au dit Quiestède, lequel aussy bien que le dit Francois son fils, ont promis de payer.
- 883) Reconnaissance N° 56 le 24/3/1679 : Pierre LEPORTE mareschal à Gravelinges, fils et her d'Antoinette DELEMOTTE quy fut fille et here de Guillaume ; par dvt bailly de la terre et Srie de Cahem le 17/12/1624 par le dit feu Guillaume DELEMOTTE et Barbe SEMELANDRES sa femme, au proffit de Messire Jan DE MAMETZ, vivant Chlr Sr du dit Cahem.
Au proffit de Mre Nicolas MONSIGNY advocat en ceste ville, quy en at acquis le droict par transport de Noble Dame Anne Francoise DE STE ALDEGONDE Dame Douaière d'Eblinghem, du dit Cahem et autres lieux.
- 884) Reconnaissance N° 57 le 18/3/1679 : Antoine MARCOTTE laboureur à Sercques, curateur aux biens vaccans par le tspas de Thomas MARCOTTE et Francoise GODOU sa femme, ses père et mère ;
rente le 1/4/1624 par les dits Thomas MARCOTTE et sa femme, au proffit de Jaspar DE BALINGHEM, vivant greffier pnal de ceste ville.
Au proffit de Jacques HOCHART laboureur à Seninghem, ayant le droict cédé de la dite rente.
- 885) Reconnaissance N° 58 le 17/2/1679 : Valentin DUFOUR Sr de Montigny, demt à Auchy les Moisnes, propriéte de manoir naguère amazé séant à Blendecques, affectée de rente ancienne deue à la chapelle de Nre Dame de Monstroeuil, fondée en l'église cathédralle de St Omer. Au proffit des administrateurs de la dite chapelle de Nre Dame de Monstroeuil.
- 886) Reconnaissance N° 59 le 1/2/1679 : Phles CADEL de Wismes, curateur aux biens vaccans de défunts Jan et Adrien PARENT, vivans dems à Vaudringhem ; rente le 27/4/1630 par Jean PARENT, à la caution d'Enguerand PARENT et Simon PARENT, au proffit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve d'Anthoine DOLLE, vivant brasseur en ceste ville ; hipotecque donnée des bailly des Sries de Vaudringhem et des Srs de St Jan au Mont en leur terre et Srie qu'ils ont en Floiecques, le 1/2/1636. Au proffit de Damlle Marie DESGARDINS vefve de Jan DAUDENFORT Sr de Rabodinghes, de ceste ville, petite fille et here de la dite Damlle GAULTRAN.
- 887) Reconnaissance N° 60 le 8/2/1679 : Adrien PAGART mre boullengier en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques TELLIER, vivant demt en ceste ville ; rente créée par le dit TELLIER, au proffit de Phles DESCAMPS, le 24/9/1636 ; hipotecque le 3/10/1636. Au proffit de Jacques MARCQUANT praticien en icelle ville, aiant acquis droict par transport de Phles PAGART sergent à cheval du bailliage de St Omer et Jenne CHEVALIER sa femme, icelle fille et here de Thomas, le 8 du mois et an, aiant icelluy CHEVALIER avecq Marguerite ANDRIEU sa femme, acquis droict de Pierre DESCAMPS le joe, le 1/7/1655, lesquels Phles PAGART et sa dite femme, en ont acquis droict par transport de la moictié de la dite rente de la dite ANDRIEU, le 26/5/1676.
- 888) Reconnaissance N° 61 le 4/3/1679 : Guillaume BISCO(FF) mandelier à Gravelinghes, vefvier d'Anne CARNISIEN, fille et here de Nicolas, père et tuteur de Marie Anne BISCO sa fille en bas age qu'il at retenu d'icelle, here de la dite Anne CARNISIEN sa mère ;
le 30/9/1619 par Gabriel JUMEL, à la caution de Nicolas CARNISIEN lieuten de Tournehem, père du dit Nicolas (et duquel il est héritier), au proffit d'Antoine DELACAURIE rceur du Sr de Guernoval. Au proffit de Mre Guillaume EVRARD procur du Roy au quartier de Tournehem, fils et her de Damlle Catherine DELACAURIE, fille et here du dit Antoine.
- 889) Reconnaissance N° 62 le 1/3/1679 : Guillaume JUMEL tuteur naturel et légitime de Jan, son fils, petit nepveu et her de Jan Bapte CARNISIEN, quy estoit fils et her de Nicolas, vivant lieuten de Tournehem ; le 30/9/1619 par Gabriel JUMEL labour au dit lieu, à la caution du dit Nicolas, au proffit d'Antoine DELACAURIE. Au proffit de Mre Guillaume EVERARD procureur du Roy au quartier de Tournehem, fils et her de Damlle Catherine DELACAURIE, quy fut fille et here du dit Antoine.
- 890) Reconnaissance N° 63 le 5/3/1679 : Simon Pierre FLAMEN(G) bg marchand en ceste ville, depuis peu curateur aux biens vaccans par le trespas de feu Jean DELEPOUVE, vivant mary de feue Damlle Anthoinette SELINCART ;
contrat anténuptial d'entre les dits feuz Jean DELEPOUVE et Anthoinette SELINCART, passé le 3/3/1639.
- 891) Reconnaissance N° 64 le 22/4/1679 : Martin DONCRE (DE DONKER) labourier à Sercques, curateur aux biens vaccans de Josse FRENOY, vivant labourier au dit lieu ; bail par le dit FRENOY au proffit des révérends père de la compagnie de Jésus, le 22/6/1660 ;
à payer des rendaiges des dites terres, aus dits Rd père leur recepveur ou comis.
- 892) Reconnaissance N° 65 le 13/3/1679 : Jan GUY labourier à Sercques, mary de Jenne VASSEUR, icelle fille et here de feuz Jacques et Jenne HEUBLE ; rente créée au proffit de Vallentin TAFFIN Sr du Hocquet et Damlle Susanne WIDEBIEN sa femme, par Pasquier LECOUSTRE, Marie VASSEUR sa femme, à la caution de Nicolas VASSEUR et le dit Jacques VASSEUR, le 11/6/1635 ; arrentem créée par les dits feuz Jacques VASSEUR et sa femme, au proffit de Damlle Marie ROBERT vefve d'Adrien DOEULLE, mére de Jenne Tèrese DOEULLE, Mre Pierre LECLERCQ tuteur de la dite mineure, Pierre HINS et Marie Isabelle DOEULLE sa femme, le 7/7/1652.
Au proffit de Nicolas MARCOTTE marchand drapier en ceste ville, aiant acquis le droict par transport de Pierre HEUWIN procureur espéal de Janbapte LE MERCIER escuier Sr de Proville et Damlle Francoise TAFFIN sa compaigne, le 15/11/1671 ; et la 2^{nde} au proffit du dit MARCOTTE et Jenne DOEULLE sa femme, pour 2/3 et l'autre 1/3 au proffit des enfans mineurs de la dite Marie Isabelle DOEULLE.
- 893) Reconnaissance N° 66 le 11/2/1679 : Nicaise CAILLAU battelier à Bonegam et Jan DEVINCQ laboureur à Leerselle chastelenie de Cassel, vefvier d'Anne CAILLAU, père des enfans qu'il olt d'icelle.
Aux mère et religieuses du couvent de Ste Catherine dit « de Sion » en ceste ville, leur receveur ou commis, les arriérages deubs de 2 rentes ;
une créée par Bauduin CAILLAU, Antoinette FOLCQUE sa femme, et autres ; l'autre créée par Antoine JONCKER et Michielle VANDENABEELE sa femme, à la caution des dits CAILLAU et sa femme, au proffit du dit couvent.

- 894) Reconnaissance N° 67 le 9/2/1679 : Nicolas JACOB mre tisserand de toile et Jan Antoine DEBEURE mre fillatier, dems en ceste ville, tutteurs de Jan Bapte RAMBUR et Marie Thérèse RELOOF enfans et hers de Marie EVERARD, à son tspas femme à Cornille RELOOF (barré : vefvier de la dite EVERARD et père de la dite Marie Thérèse) ; rente le 30/12/1671 par la dite EVERARD, lors vefve de Pierre RAMBUR, au profit de Jan Bapte DECLETY bg marchand en ceste ville et Damlle Jenne Francoise PICQUE sa femme. Au profit du Sr Pierre JOBART Rcr en ceste ville, ayant acquis la dite rente, par déclaration de comand de Francois COULON.
- 895) Reconnaissance N° 68 le 13/12/1679 : Marie Isabelle STEFENDART vefve d'Antoine ROUSSEL, et fille et here de Catherine CRABE, fille et here d'Antoine CRABE, quy fut her de Martin HERMEL, son petit fils, héritier de Jacqueline CRABE sa mère, de ceste ville ; rente le 9/6/1636 par Thomas HERMEL et la dite Jacqueline CRABE sa femme, au profit de Louis DE ROUPY de ceste ville. Au profit de Damlle Marie DE ROUPY vefve de Michel Alexis DHARCIES, vivant escuyer, demte en ceste ville, aiant droit par tsport de Jan Francois LAURETTE et Baulduin PECQUEUR tutteur des enfans et hers de Damlle Conille WROMELINCK, vefve du dit Louis DE ROUPY.
- 896) Reconnaissance N° 69 le 3/1/1679 : Jacques CONSTANT sergent d'Ecques, demt à Rond, vefvier de Nicolle BIENAIMEE, icelle fille et here de Jacques, et Estienne BIENAIMEE labour à Cochendal paroisse de Quiestèddes, icelluy fils et her du dit Jacques BIENAIMEE ; rente par Pierre LEDOUX marchand de porcq, de Rond et Chrestienne BIENAYMEE sa femme, à la caution du dit Jacques BIENAYMEE, au profit de Jean LOURDEL et Marie DELEPORTE sa femme, le 9/5/1626 ; hypotecque donnée des bailly, mayeur et eschevins d'Ecques le 9/6/1626 ; copie autenticq mise es mains des nottes sousignés, soub collaon de CAMPAIGNE et HAULSOULIER ; différend intempté allencontre de Jacques TELLIER, coe occuppeur des biens affectés à la dite hypotecque. Au profit de Jean DEFFOSSE de ceste ville, fils et her de (barré : la dite Marie DELEPORTE, par avant vefve du dit) Francoise LOURDELLE, icelle fille et here du dit Jean LOURDEL.
- 897) Reconnaissance N° 70 le 6/8/1679 : Francois LAMBERT labour à Bayenghem lez Seninghem, mary de Catherine LEMOISNE, icelle fille et here de Jacques, vivant demt au dit Bayenghem, et Guillaume BACHELET mannouvrier au dit Bayenghem, fils et her de Liévinne LEMOISNE, icelle fille et here du dit Jacques ; différend sur mise de fait intempté à leur charge au baillage de St Omer, par Pierre Ferdinand LIOT escuier Sr du Liebart, jh en ceste ville, fils et her de Louys et de Damlle Chrestienne PIGNON, icelle fille et here de Nicolas ; rente créée par le dit Jacques LEMOISNE, conjointemt Eustache SENLECCQ de la cense de La Biette paroisse de Lumbres et Marie DECLETY sa femme, au profit du dit Nicolas PIGNON, le 23/2/1622 ; hypotecque à Bayenghem le 15/4/1625.
- 898) Reconnaissance N° 71 le 18/11/1679 : Mathieu TESTART labour à Nortboncourt, mary de Marie PORTENAIRE ; bail par le Sr Pierre DULIEGE de ceste ville, avoit accordé des terres à déffunct Michiel PORTENAIRE, père d'icelle, à la dite Marie et à déffuncte Marguerite PORTENAIRE sa sœur, le 12/2/1675. Au profit du dit DULIEGE.
- 899) Reconnaissance N° 72 le 6/3/1679 : Charles DESENLECCQUES labourier à Fourbecq paroisse de Wavrans, Jean Baptiste FLAMEN manouvrier à Esperlecq, Jenne DESENLECCQUES sa femme, Susanne DESENLECCQ vefve d'Antoine TARDOU, Jean DESENLECCQ jh à marier et Anne SENLECCQ à marier, les dits DESENLECCQ frères et sœurs, enfans et hers d'Antoine, vivant demt à Acquembronne ; rente créée par Eustace MAUBALLY d'Eldinghem, à la caution du dit Antoine DE SENLECCQ, le 14/3/1648. Au profit de Jacques MARISSAL, Jean LECONTE, Marie Marguerite MARISSAL sa femme, Pierre Dominicq LEMAIRE, Anne MARISSAL sa femme et des enfans et hers de feu Marcq MARISSAL, iceux MARISSAL enfans et hers de feux Jacques et Jenne DE NOEUFVERUE sa femme.
- 900) Reconnaissance N° 73 le 26/6/1679 : Pierre HERMAN fils de Mathieu, jh à marier agé de 24 ans, de Lobergue, petit fils et her de Laurent BAILLY et Antoinette RENOIRE sa femme ; lettre créée par les dits Laurent BAILLY et sa femme, au profit de Francois BODART, le 11/1/1620. A concurrence d'1/3, au profit d'Adrien BAILLY de (barré : Wismes) Nielles lez Bléquin, aiant acquis droit par transport de Jan BEHAGUE, procureur, père et tutteur de Gilles BEHAGUE son fils, légataire de la dite rente de Gilliette GODART, par contrat du 23/10/1677.
- 901) Reconnaissance N° 74 le 29/8/1679 : Mathieu TESTART labourier à Noirboulcoul, mary de Marie PORTENARRE, fille et here de Michel et Marie COLMAN ; rente entre Mre Francois CARPENTIER licentier es droix, avocat au conseil d'Arthois, Michel PORTENARE labourier à Nortboucourt et la dite Marie COLMAN sa femme, le 12/10/1660, le dit Mre Francois CARPENTIER avoit vendu des terres aus dits PORTENARE et sa femme, avec un manoir et jardin. Au profit de Damlle Anne CARPENTIER niépce et here du dit Mre Francois.
- 902) Reconnaissance N° 75 le 9/11/1679 : Anne AUBIN vve en dernières nopces de Pierre DESGARDINS, fille et here de Martinne DINGEON, quy fut fille et here de Louis, vivant lieuten réformé entretenu au chasteau de Renty ; rente créée par le dit Louis DINGEON, au profit de Flour DORESMIEUX escuier, licencié es droit et conseiller de leurs Altezes Sérénissimes au baille de St Omer, le 13/11/1612 ; rgnue par Jean DECROIX labourier à Renty et Anne DINGEON sa femme, au profit des enfans du dit DORESMIEUX, le 19/4/1625. Au profit des Rde mère, rgeuses et couvent de Nre Dame du Solleil en ceste ville, ayans droit par transport d'icelle.
- 903) Reconnaissance N° 76 le 13/1/1679 : Francois FAILLE tisserand de toile à Esperlecq, tuteur de Francois ERNOULT fils mineur et her de feu Mathieu ERNOUT ; le 22/1/1661 par le dit Mathieu ERNOUT et Marie ERNOUT sa sœur, au profit de Toussain DUFOUR. Au profit de Jan VASSEUR, Francois et Jenne VASSEUR et consors, hers de Jacquemine CARRE, vefve du dit Toussain DUFOUR.
- 904) Reconnaissance N° 77 le 12/6/1679 : Jullien MASSET labourier à La Cauchie d'Ecque, propriétaire de jardin non amazé, listant aux hers Gilles DUFOURRE, Antoine MASSET, la grande rue de Cauchie, affecté à rente ancienne, au profit de la chapelle de Nostre Dame dessus le Doxal en la cathédralle de St Omer. A vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.
- 905) Reconnaissance N° 78 le 15/4/1679 : Pierre BAUCHANT et Noel COPPIN labouriers à Biencques paroisse de Pihem, propriétaires de jardin enclos de vièves hayes, scitué à Crehem, affecté à rente ancienne, au profit de la chapelle du Petit St André, fondé en la cathédralle de St Omer. A vénérables seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.
- 906) Reconnaissance N° 79 le 11/12/1679 : Nicolas DEZUART labour à Zutkercke, petit fils et her de Francois DEZUART ; par dvt les mayeur et eschevins de la ville de Tournehem le 15/2/1631 par Noel DEZUART et Jacqueline PICQUELARE sa femme, à la caution du dit Francois, et autres, au profit de Jaspar DE BALLINGHEM, vivant greffier pnal de la ville de St Omer. Au profit de Mre Jacques Philippe DE BALLINGHEM pbre gradué es droix, Damlle Marie Antoinette DE BALLINGHEM sa sœur, nepveu, niépce et hers de Damlle Marie DE BALLINGHEM, quy fut fille et here du dit Jaspar.

- 907) Reconnaissance N° 80 le 11/3/1679 : Légier DELANNOY laboureur au chasteau d'Eule, fils et her de Jacques et de Marie JOVENIN ; le 19/3/1641 par les dits Jacques DELANNOY et Marie JOVENIN, ses père et mère, à la caution de Louys DELANNOY, au proffit d'Antoinette CASSEL vefve d'Antoine LEROY ; la 2nde du 6/9/1657 par le dit Jacques DELANNOY, seul, au proffit de la dite Antoinette CASSEL. Au proffit de l'hospital de St Jan Bapte en ceste ville.
- 908) Reconnaissance N° 81 le 4/5/1679 : Jan OBERT labour à Fasques et Marie FOURCROY sa femme, fille et here de Catherine FONICLE, quy fut fille et here d'Anthoe ; le 30/1/1634 rente créée par le dit Anthoine FONICLE, vivant bailly de Fasques, au proffit des mère et religieuses du couvent des (barré : conceptionnistes) sœurs noires en ceste ville ; hipotecque à Fasques le 14/2/1634. Au proffit des mère Abbesse et religieuses conceptionnistes en ceste ville, cy devant sœurs noires.
- 909) Reconnaissance N° 82 le 29/12/1679 : Charles MORAGE greffier du pays de Brédenarde, demt à Audruicq, procureur espécial de Jacques DE BARTHEEM au dit lieu, pouvoir passé par dvt eschevins de la ville d'Audruicq le 27/12 : « Jacques DE BARTHEEM fils Jean, fils et her de Jean et de Damlle Francois VERNALLE, demt en ceste ville ; donné pouvoir à Charles MORAGE greffier du pays de Brédenarde, demt à Audruicq ; de recognoistre une rente créée par les dits Jean DE BARTHEEM et Françoise VERNALLE sa femme, au proffit de Francois DUTILLOY de St Omer, passé le 17/6/1613 ; vers Mre Jean Louis HANNON avocat au conseil d'Artois, demt à St Omer et Damlle Jenne Margte BIENAIME sa femme, icelle au par avant vefve de Robert DUTILLOY et les enfans qu'elle at retenu d'iceluy ; par dvt les eschevins de la ville et banlieue d'Audruicq, le 27/12/1679 ; signé : J. DE BARTHEEM, P. DECLERCQ ». Au proffit des dits Sr HANNON et sa femme.
- 910) Reconnaissance N° 83 le 23/10/1679 : Mathieu DAMIEN bg mre serrurier en ceste ville, fils et her de Hiérosme et de Claudine HERMEL, icelle fille et here de Mathieu, vivant bg mre machon en icelle ; le 4/5/1615 par le dit feu Mathieu HERMEL, au proffit de l'exon testamentaire de feu Sire George GAUTRAN pbre ; recogne par les dits feu Hiérosme et Claudine HERMEL, ses père et mère, au proffit d'Antoine LEWITTRE, vivant argentier de la dite ville, ayant acquis le droict par transport de Guille D'ARCQUES et Marie RICQUEBOURCG sa femme, légates avecq Marie GAUTRAN sa mère, du dit Sire George GAUTRAN, le 19/11/1649 ; transport du 23/8/1644 ; hipotecque donnée des eschevins le 16/3/1616. Au proffit de l'hospital de St Jan bapte en ceste ville, ayant acquis le droict de la dite rente, en suite de la dispoon testamentaire de Damlle Marie MATISSART, à son trespas femme au dit LEWITTRE, lequel en auroit cédé le droict au dit hospital, en qualité d'exécuteur testamentaire de sa dite femme.
- 911) Reconnaissance N° 84 le 30/12/1679 : Vénérable personne Mre Nicolas MEURIN pbre chanoine de la cathédralle de St Omer, et Germain DU MONT ST ELOY esquier Sr de Courcamp, demt à Esperlecq, Damlle Marie Josèphe LUCAS sa compagne, les dits MEURIN et LUCAS enfans et hers de Damlle Marie LEPOR, icelle fille et here de Sire Estienne, et iceluy MEURIN tutteur de Jacques Phles OGIER fils mineur de feuz Mre Gilles et Damlle Tèrèse LEPOR, icelle fille et here du dit Sire Estienne ; rente créée par le dit Sire Estienne, au proffit du couvent des Sœurs grises du tiers ordre de St Francois en ceste ville, le 24/3/1660 ; déclarée sur les dits Gilles OGIER et Damlle Tèrèse LEPOR sa femme, par lettres données de Messeigneurs les président et gens du conseil d'Artois le 23/12/1664. Au proffit de vénérable personne Mre Louis LOSVELDE pbre, de ceste ville, aiant acquis droict par transport des religieuses du dit couvent, le 29 du présent mois.
- 912) Reconnaissance N° 85 le 2/12/1679 : Estienne HOL(C)QUIN labourier à Ecque, propriétaire de preiz gisantes es « preiz d'Islinghem », listantes à la curatelle de Francois MARTEL, Jan HOLCQUIN, hers George DEMOL, à « la becque », affectée de rente anchienne au proffit de la chapelle de Nostre Dame soub le Doxal de la cathédralle de St Omer, et propriétaire de terres séans « deseure La Fosse à Faes », listant à Pierre POSTEL, Isabeau CHUETTE et à Jacques TOULOTTE le joe, affectée à rente anchienne, au proffit de la chapelle de Ste Susanne en la dite cathédralle. A vénérables seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.
- 913) Reconnaissance N° 86 le 21/4/1679 : Jan PALFART labourier à Recquellinghem et Jenne LEGRAND sa femme ; rente créée par Antoine PALFART et Isabeau DUBUIS sa femme, au poffit de Jacques GOSSE et Anne LEMEIRE sa femme, le 9/6/1671 ; hypotecque à Reclinghem le 3/2/1673. Au proffit des dits GOSSE et sa femme.
- 914) Reconnaissance N° 87 le 3/4/1669 ! : Robert BONVOISIN labourier à Loeuillinghem Estrethem, mary de Gillette CLEMENT, fille et here de feu Thomas, icelle propriétaire de terre à Moulle, au lieu nommé « le Haultmont », arrentye au proffit des Rp prieur, rgeux et couvent des chartreux au Val de Ste Aldegonde lez ceste ville ; arrentemt créée par Tassart HURTRE et Chrestienne OLIVIER sa femme, par devant mayeur et eschevins des francqs alleux de la chastellenie de St Omer, le 26/10/1448 ; déclarée sur le dit Thomas CLEMENT, à concurrence d³/₄, par sentence donnée des lieutenant particulier et hoës de fief du bailliage de St Omer le 21/2/1612. Au proffit des dits rgeux, prieur et couvent.
- 915) Reconnaissance N° 88 le 2/5/1679 : Jean LUCQ fils de Lambert, labour à Zudausques, mary d'Anne Marie BREMETS, icelle par avant vefve de Jean ALEXANDRE ; rente le 5/4/1617 par Nicolas QUEVAL, à la caution de Mre Denis LECLERCQ et Jacques BREMETS labour à Difque, au profit de Sœur Marie DENIS rgeuse de l'hospital de St Jan Bapte en ceste ville ; recogne par Mre Gilles QUEVAL pbre pasteur de Zudausques, le dit Jan ALEXANDRE, Nicolas STOPIN et Jean BREMETS, le 3/2/1656. Au profit du dit hospital, ayant droit de la dite rente.
- 916) Reconnaissance N° 89 le 28/2/1679 : Jenne BRAUWERE vefve de Pierre LEJOSNE, et fille et here d'Allard et Damlle (barré : Jenne) Margte DESGARDINS, de ceste ville ; rente le 24/3/1629 par la dite Damlle Margueritte DESGARDINS, au proffit de Damlle Jenne DELABARRE vefve du Sr DELABECQUE. Au proffit du Sr Jan Bapte PAGART rcr en ceste ville, fils et her de Phles, quy en avoit droict par tsport de la dite rente.
- 917) Reconnaissance N° 90 le 16/1/1679 : Liévinne CHOCQUEL vefve de Francois TOPIOLLE, de Rudmont paroisse de Blécquin, fille et here d'Anne DUMONT, vivant femme à Francois CHOCQUEL ; rente créée par Marand SAGOT, sa femme, Francois DUCHOCQUEL, Anne DUMONT sa femme, à la caution de Jean PICQUET et Abraham LEQUIEN, au proffit de Mre Pierre COEULRE pentionaire de sa Majesté en ceste ville, le 24/4/1632. Au proffit du Sr Jean Bapte PAGART marchand en ceste ville, ayant droit de la dite rente. *Additif le 18/12/1688 : Jean CORNFLOS laboureur à Rudemont paroisse de Bléquin, à promis de payer, avec Liévinne CHOCQUEL sa femme, au dit Sieur PAGART.*

918) Reconnaissance N° 91 le 27/6/1679 : Vénéralable personne Mre Nicolas DE LENS pbre chasnoine de la cathédrale de Bruges, fils et her de Noble Seigr Anthoine DE LENS Sr de Heighem, Ponche ; rente créée par le dit Seigr DE LENS et compaigne, au proffit de Sire Josse DUBOIS Sr de Percheval, le 28/6/1670. Au proffit du Sr Jacques PARIS de ceste ville, ayant droit par transport d'icelle.

919) Reconnaissance N° 92 le 24/4/1679 : Wallerand BROUTIN hostelain à Tilcques et Marie BRUCHET sa femme, icelle fille et here de feuz Pierre et d'Anne LECLERCQ ; le 17/1/1656 par les dits feuz Pierre BRUCHET et Anne LECLERCQ sa femme, au proffit de Damlle Luchienne DELAPERSONNE vefve de feu Mre Valentin MIELLET. Au proffit de Jacques DESGARDINS marchand brasseur en ceste ville, fils et her de la dite Damlle Lucienne DELAPERSONNE, vefve en premières nopces d'Ernest DESGARDINS.

920) Reconnaissance N° 93 le 24/2/1679 : Jacques DUCROCQ laboureur à Eldinghem, Jacques SIMON laboureur au Maisnil paroisse d'Eldinghem, mary de Jenne DUCROQ, Antoine LOUCHET laboureur à Campaigne lez Boulenois, mary de Marguerite DUCROCQ et Francois BERNARD laboureur au dit Eldinghem, mary de Péronne DUCROCQ, les dits DUCROCQ frère et sœurs, enfans et hers de Charles et de Marguerite MECQUIGNON ; rente par devant bailly et hommes de fief de Messieurs les religieux Abbé et couvent de Clermarests en leur Srie de Beaumont, le 12/4/1547 par Jan MILLE du Maisnil Boutry, au proffit de Jean LEQUETTRE bg argentier de ceste ville ; dernièrement recognues exécutoires par George DUBUIS et le dit feu Charles DUCROCQ, au proffit de Sire Cornil QUEVAL eschevin juré au conseil de ceste ville, le 24/6/1658. Au proffit des chapelles du V.S sacrement et des trespasés en l'église de St Denis en ceste ville, dont les administrateurs d'icelle en ont acquis le droict du Sr Adrien ROELS rentier en ceste ville, par transport du 23/2/1677.

921) Reconnaissance N° 94 le 10/11/1679 : Liévin SELLIER manouvrier à La Motte Warnecque paroisse de Mercq St Liévin, Jacques SELLIER de ceste ville, Jan SELLIER marischal et Catherine SELLIER, les dits Jan et Catherine encore à marier, dems au dit La Motte Warnecque, tous frères et sœur, enfans et hers de Jan et de Chrestienne DE MACQUINGHEM ; rente le 27/6/1596 par Denis BRONCQUART et Isabeau DUBUISSON sa femme, au proffit de Pierre THIBAULT ; hipotecque des baillys des tres et Sries du Hamelet à Mercques le 11/7/1596 ; recognue par le dit feu Jan SELLIER, leur père, le 3/10/1648. Au proffit de la maison mortuaire de feu Mre Christophe Bernard DHAFFRINGUES, vivant pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, fils et her de Mre Antoine, conseiller pnal de St Omer. Aux exécuteurs testamentaires duquel Sr chanoine.

922) Reconnaissance N° 95 le 6/6/1679 : Marie PRINCE ancienne fille de ceste ville, et pour Martin PRINCE son frère ; confessé d'avoir descompté avecq Jean DE BEAUVOIS bailly d'Esquerdes, pour l'occupation par luy fait des terres à elle compectantes et à son dit frère, au dit Esquerdes. *Additif le 1/8/1679 : Antoine LEPRINCE tailleur d'habits à Cauchy Chasteau, et pour Martin, son frère ; lecture à son apaisement de la quictance cy devant donnée par Marie PRINCE sa sœur, au dit Jan DE BEAUVOIS bailly d'Esquerdes ; at aggréer.*

923) Reconnaissance N° 96 le 15/4/1679 : Pierre REGNIER fils et her de Charlotte SCHOTTE, quy fut fille et here de Marand, Pierre DUFAY mary de Marie REGNIER, fille et here de la dite SCHOTTE et Gabriel DUVAL mary de (barré : Marie) Jenne REGNIER, here de la dite SCHOTTE sa mère, tous de Westbécourt ; rente par dvt bailly et eschevins de la Srie qu'ont Messieurs de St Bertin à Acquin, le 9/3/1637. Au proffit d'Eloy GAILLIOT sergent à verges de Messieurs du magistrat de ceste ville, ses frères et sœurs, ayans ce jourd'huy acquis le droict de Mre Jacques RICHEBE pbre curé de Bellonne, Anthoine CAUWET et autres.

924) Reconnaissance N° 97 le 23/7/1679 : Jan GOVART soieur d'aulte soie, demt à La Panne paroisse de Noirdausque, occupeur des terres affectées à rente ; rente par Daniel ACTERNONE et Charlotte DECROCQ sa femme, au proffit de Nicolas NOEUX, le 7/2/1626 ; hypotecq des bailly, lieutenant de la terre et Srie de Meuneque Nieuwerlet le 12/1/1629. A Mre Guillaume LE FRANCOIS advocat et conseiller principal de ceste ville, Damlle Jenne D'HAFFRINGUE sa compaigne et Damlle Marie D'HAFFRINGUES vefve de Sire Inglebert VANDENBOSQUE, icelles filles et heres de feu le Sr Robert D'HAFFRINGUES, lequel en at acquis le droict par transport du dit NOEUX et Bonne PATEY sa femme, le 9/1/1629.

925) Reconnaissance N° 98 le 11/3/1679 : Robert DUCROCQ, Jacques DUCROCQ, Francois BERNARD, Péronne DUCROCQ sa femme, Jacques SIMON et Jenne DUCROCQ sa femme, Anthoine LOUCHET et Margtte DUCROCQ sa femme, dems tous à Aldinghem, sauf le dit LOUCHET et sa femme à Campaigne lez Boulenois, les dits DUCROCQ enfans et hers de feuz Charles et Margtte MECQUIGNON ; le 19/10/1658 par les dits Charles DUCROCQ et Margtte MECQUIGNON sa femme, au proffit de Crestien JOMART, vivant mre chirurgien en ceste ville et Damlle Anne ROBINS sa femme. Au proffit de Francois FAUTREL procureur au conseil d'Artois, ayant droict par oppignoration et transport des dits Me Crestien JOMART, d'escrypt de luy signé et du dit FAUTREL, du 20/4/1664.

926) Reconnaissance N° 99 le 28/2/1679 : Damlle catherine DELATOUR vefve du Sr Guislain DUVAL, demte à Lumbres, mère et tutrice de Phles et Jenne Adrienne DUVAL enfans et hers du dit Guislain, quy fut fils et her de Francois, vivant escuier Sr d'Abondance ; cause intemptée à sa charge au bailliage de St Omer, sur les biens des dits Phles et Jenne Adrienne DUVAL ses enfans ; de rente créée par le dit Francois, au proffit de Simphorian MACHUE, le 14/2/1631 ; hypotecq donnée des bailly de la terre et Srie de Lumbres et Tencque, le 24/3 du dit an ; déclarées sur le dit Guislain, le 23/5/1653. Au proffit de Damlle Jacqueline MACHUE vefve de Sire Jacques DE MAMEZ, vivant eschevin de ceste ville, Mre Jan LAMORY argentier d'icelle ville, vefvier de Damlle Jenne MACHUE, Hubert MERLEN bg, tutteur des enfans mineurs de feu Jacques MERLEN et Damlle Isabelle Claire MACHUE, et Damlle Claire FREHAULT vefve de Simphorian Dominicq MACHUE, tous de ceste ville et héritiers du dit feu Simphorian l'ainné.

927) Reconnaissance N° 100 le 21/12/1679 : Marand et Jacques BRANLY frères, le dit Marand laboureur et le dit Jacques charon, dems au Marquisat de Renty, enfans et hers de Marie LEURIN, icelle fille et here de Guillaume et d'Adrienne GERMAIN ; rente par devant lieutenant gnal déservans du dit Marquisat, le 17/12/1616 par Bauduinne DOULTRENAY vefve de Marand HEUBEL, par avant de Louys GERMAIN, Jan GERMAIN son fils et le dict Guillaume LEURIN mary de la dite Adrienne GERMAIN, au proffit des frères religieux Jacobins du couvent de St Omer. Au proffit du sus dit couvent.

928) Reconnaissance N° 101 le 10/4/1679 : Sire Phles JOIRES eschevin de St Omer, mary de Damlle Marie Jenne ROBINS ; rente le 30/5/1653 par Jean DESMONS bg rentier en ceste ville, la dite Damlle Jenne ROBINS, lors sa femme et Sire Eustace MARSILLES, tutteur de Robert Dominicque et Jacques Francois ROBINS, les dits ROBINS enfans et hers de Damlle Jossinne GILLOCQ, quy fut fille et here de Jenne ALEXANDRE vefve de Jean GILLOCQ, au proffit d'Antoine BLOCQ brasseur. Au proffit du couvent des RR.PP dominicains de ceste ville, quy en at acquis le droict d'Hubert BOURGEOIS, exécuteur testamentaire du dit Antoine BLOCQ, cession et transport passé le 3/9/1658.

929) Reconnaissance N° 102 le 15/11/1679 : Mre Antoine Ignace QUEVAL pbre et chapelain à Ste Marie Cappel lez Cassel, fils et her de Damlle Isabeau DELATTRE vefve de Gilles QUEVAL, père du dit comparant ;
rente le 19/10/1637 par la dite Damlle Isabeau DELATTRE, au proffit de Sire Lamoral DELATTRE Sr de La Bricque d'Or.
Au proffit du Sr Jan Baptiste Dominicque ROGIER fils et her de Damlle Anne Marie DELATTRE, icelle fille et here du dit Sr Lamoral.

930) Reconnaissance N° 103 le 1/2/1679 : Pasquier CADART laboureur à Cléty et Phles DELEPOUVE laboureur au dit Cléty, mary de Jenne CADART, sœur du dit Pasquier, enfans et hers de feu Pierre ; rente le 20/9/1639 par Marie QUATORZE, au proffit d'Antoine WICCART petit bailly de ceste ville ; reconnue par le dit Pierre CADART, mary de la dite Marie QUATORZE, le 17/4/1643 ;
hipotecque donnée des bailly des Srs de chapitre de St Omer de leur Srie qu'ils ont à Bilcques, Pihem, le 26/6/1674. Au proffit de Jan DRINCQUIER receveur demt en ceste ville, quy en at acquis le droict du dit Antoine WICCART, par transport du 15/3/1674.

931) Reconnaissance N° 104 le 15/11/1679 : Sr Francois DURIETZ bg marchand à Aire, mary de Damlle Marie PIRA ;
rente le 18/10/1666 par Jan Bapte VANDERNART bg marchand tanneur en ceste ville et Damlle Marie PIRA sa femme, au proffit de Sire Fhois LEPETIT eschevin et Damlle Marie Margueritte CASTIAN sa femme.
A Damlles Catherine Thérèse et Margueritte LEPETIT filles et heres du dit Fhois LEPETIT, et au Sr Jean HENDRICQUE bg eschevin juré au conseil en ceste ville, tuteur de Léonard Fhois LEPETIT enfant mineur du dit Sire Fhois.

932) Reconnaissance N° 105 le 26/7/1679 : Anthoine HOVELT de ceste ville et Marie DUCAMP sa femme, Jacqueline DUCAMP vefve de Pierre RAQUINGHEM, d'Esquerdes et Gilles ZUART mre marissal en ceste ville et Marie DUCAMP sa femme,
(barré : Louys DEBIENCQ, Jan DOMAIN de ceste ville, vefvier de Jenne DUCAMP, par avant vefve de Pierre DEBIECQUE, vivant demt à Audhenthun, Louys DEBIECQUE tuteur des enfans et hers de la dite Jenne DUCAMP),
les dits DUCAMP héritiers médiats ou immédiats de feu Roland DUCAMP, qui auroit esté propriétaire des terres reprises es rentes ;
par devant mayeur et cheveins des franz alleux de la chastellenie de St Omer, le 23/11/1566 par Jacques DUCAMP laboureur au dit Audenthun, en qualité de propriétaire des terres reprises, avoir confessé debvoir à la fondation de feuz Thomas LIOT et Damlle Margtte DESMONCHAUX sa femme, en la chapelle de Ste Croix dans l'église de Ste Margte en ceste ville. Au proffit de la dite fondation.

933) Reconnaissance N° 106 le 12/7/1679 : Jan BETREMIEUX fils de Jean, Pierre et Phles BETREMIEUX frères, enfans et hers de Pierre, tous maresquiers au Haultpont de ceste ville ; le 21/7/1632 par le dit feu Jan BETREMIEUX, Péronne BERNARD sa femme, icelluy feu Pierre BETREMIEUX et Jenne DEGRAVE sa femme, au proffit de Jacques JOIRES vivant marchand tanneur en ceste ville, Damlle Isabeau SAUWIN sa femme, Marie et Barbe SAUWIN.
Au proffit de Sire Phles JOIRES eschevin de ceste ville, fils et her du dit Jacques et d'icelle Damlle Isabeau SAUWIN.

934) Reconnaissance N° 107 le 26/11/1679 : Jan LEFEBVRE labour à Acquin, mary de Marie DUSAUTOIR, icelle niépce et here de Pierre LAMBERT, quy at esté héritier « à portion » avecq autres, de Noel BOUCLET et de Francoise BAUDRY sa femme ;
le 3/11/1632 par les dits BOUCLET et sa femme, au proffit de Mre Robert DUVAL, vivant pbre pasteur d'Acquin ; reconnue par le dit LAMBERT, et autres ses cohers, au proffit de Phles SPENEULT fils de Phles, icelluy Phles nepveu et her du dit Mre Robert, le 10/1/1654.
Au proffit de Maurice MAILLIART et Marguerite MERLEN sa femme, dems pntem en la ville et Comté d'Arcques, ayans acquis le droict par transport de George SPENEULT, quy en auroit eu le droict au précédent du dit Phles SPENEULT fils du dit Phles.
Additif le 26/4/1683 à Arcques : Maurice MAILLART et Margtte MERLENG sa femme, d'Arcques ; receu de Mre Oudart LAURENT bachelier es droix et Damlle Marie MAILLART leur fille, cédé et transporté, au proffit des susnommés, la rente reconnue à leur proffit par Jan LEFEBVRE labour à Acquin, le 26/11/1679. Additif le 28/4/1683 : Mre Oudart LAURENS bachelier es droix et Damlle Marie Margtte MAILLART sa femme ; receu de Pierre SEGARD huissier Royal et Damlle Jenne Thérèse LEPETIT sa femme ; vendu et rétrocéde aus dits SEGARD et sa femme « pour suivre la cotte et ligne » d'icelle ; les arres de la rente mentionnée.

935) Reconnaissance N° 108 le 7/4/1679 : Jan WALLEE sergent du bois d'Esperlecques, Gillette LEWINTRE sa femme, Xpienne LEWINTRE émancipée en ses biens, et Anne LEWINTRE agée de 14 ans, les dites LEWINTRE filles et heres de Chles, propriéresses de terres séans à Culem, arrentis cy devant, et pour un jardin non amazé au dit lieu.
Au proffit des R.P chartreux du val de Ste Aldegonde en ceste ville.

936) Reconnaissance N° 109 le 13/5/1679 : Robert DUCROCQ, Jacques DUCROCQ, Jacques SIMON mary de Péronne DUCROCQ, tous de Ledenghem paroisse de Belquin, et Anthoine LOUCHET de Campagnes, mary de Margte DUCROCQ, les dits DUCROCQ frères et sœurs, enfans et hers de Charles et de Margueritte MECQUIGNON icelle MECQUIGNON cousine germaine et here de Guillaume MERLEN fils Jean ; rente créée par le dit Guillaume MERLEN, à la caon de Jean BLONDEL, au proffit d'Adrien POITEVIN bg fournier en ceste ville et Barbe MERLIERE sa femme, le 29/7/1642 ; reconnue par les dits Charles DUCROCQ et Margueritte MECQUIGNON sa femme, au proffit du dit Adrien POITEVIN et de Frédéricq POITEVIN son fils, le 7/11/1650.
Au proffit de Mre Simon MARISSAL procur au conseil d'Arthois, de ceste ville, ayant droict d'icelle par transport passé à son proffit par Catherine BRENNEL vefve du dit Frédéricq POITEVIN, le 27/2/1679.

937) Reconnaissance N° 110 le 2/5/1679 : Francois NICOLLE de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan DECQUERE fils Noel ; rente créée par le dit Jan DECQUERE, à la caution d'Andrieu RINGUIER, au proffit des fondations de Monsieur le Doyen DE BERSCQ, de Monsieur le chantré GUILLUY et de Monsieur l'archidiacre CAVEREL, le 31/3/1640 ;
hipotecq donnée des bailly gnal et homes de fiefs de la salle épiscopalle de St Omer le 9/6 du dit an. Au proffit des dites fondaons.

938) Reconnaissance N° 111 le 20/6/1679 : Pierre MATISSART labourier à (barré : Rond) Coubronne paroisse d'Ecque, mary de Marie HOCHART, propriétaire de prey scitué à Bramelart paroisse d'Ecque, listant à Francois BREBION, Guillaume MERLEN, affectée à rente, au proffit de la chapelle de Nostre Dame dessoub le Doxal en la cathédralle de St Omer.
A Vénéralle Seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.

939) Reconnaissance N° 112 le 13/11/1679 : Mathieu LEFEBVRE manouvrier à Heuringhem, fils et her d'Antoine ; le 12/4/1631 par le dit feu Antoine LEFEBVRE et Liévine BULTEL sa femme, au proffit de feu David FEBVRIER ; hipotecque à Heuringhem le 13/5 du dit an.
Au proffit de Damlle Anne Francoise HELLEMANS fille et here de Mre Jan Bapte HELLEMANS, à son trespas advocat et procur du Roy au baille de St Omer, quy fut fils et her de Damlle Agnès FEBVRIER, icelle fille et here du dit David.

Reconnaissances 1680 : 113 pièces à Saint-Omer 4^E5/466 :

940) Reconnaissance N° 1 le 11/10/1680 : Jacques MARQUANT procur au baille de St Omer, exécuteur testamentaire par subrogaon au lieu et place de Mre Phles CRAMET, vivant escuier Sr de Malboutry, consr du conseil, séant lors en ceste ville, de Damlle Marie HENRY ; closture du compte rendu au livre des orphelins de ceste ville, le 7/9 dern, par Mre Adrien ROELS procur espéal de Mre Jan CRAMET, escuier Sr du dit Malboutry, frère et her du dit Mre Phles, par laquelle appert le dit Sr Mre Jan DE CRAMET, avoir bony une somme ; recognoit la dite closture.

941) Reconnaissance N° 2 le 11/5/1680 : Phles Francois DODENFORT (*DAUDENFORT*) escuier Sr de La Potterie, demt à Blarengem Arthois, fils et her de Christophe Lamoral DODENFORT, en son vivant escuier Sr du dit lieu ; rente par le dit feu Christophe Lamoral, au profit de Damlle Margueritte LESCUIER vefve de feu Robert HAVERLOIX, vivant greffier du crime, le 29/11/1659. Au profit de Phles Alexandre LE PRUVOST Sr de la Coupe, petit fils et her d'icelle Damlle LESCUIER.

942) Reconnaissance N° 3 le 18/2/1680 : Jacques et Liévin DE COIECQUE frères, d'Ecque, le dit Jacq charpentier et Liévin marissal, fils et hers de Jacques et Jenne DUPUICHES sa femme ; rente créée par les dits Jacques DE COYECQUE et Jenne DUPUICHES sa femme, à la caution de Jehan DUPUICHES, au profit de la confrérie de St Jan Lévangeliste en la cathédrale de St Omer, le 23/12/1611 ; hipotecque données des lieuten de bailly, mayeur et eschevins de la terre et Srie d'Ecque appartens à Messieurs de chapitre de la dite cathédrale, le 31/1/1612. Au profit de la dite confrérie.

943) Reconnaissance N° 4 le 18/2/1680 : Francois WILLIERS maresquier en la Fresche Poissonnerie lez ceste ville, propriétaire de maison séante au dit lieu, listant au Sr Pierre DELATTRE bailly de Clermarest, à Jan VAN ECKOUT notaire Royal ; le 611/1566 par Michel BAUWIN et Damlle Jenne DE NORCAMP sa femme, avoir vendu au profit d'Anthoe DE BOUTRY Sr de Smelinghe, une rente deue par Willem DEKINT et assignée sur la sus dite maison ; la dite rente demeurée sur luy et ses biens, depuisqu'il est devenu propriétaire de la dite maison. Au profit des R.R.P Dominicains en ceste ville, en ayant acquis le droit des exécuteurs testamentaires du dit BOUTRY Sr de Smelinghe.

944) Reconnaissance N° 5 le 12/3/1680 : Antoine LEPRINCE tailleur d'habits à Cauchy le Chasteau, et comme frère et her de Marie LEPRINCE, enfans et hers d'Antoine, iceluy fils et her de Simon LEPRINCE et de Jacqueline FRECOTTE ; rente le 13/3/1614 par la dite Jacqueline FRECOTTE vefve du dit Simon LEPRINCE, le dit Antoine son fils et Jan LAGAIZE son beau fils, au profit d'Antoine DOLLE ; hipotecque des bailly et eschevins de la Srie d'Esquerdes le 24/12/1620 ; commission de mise de faict intempté au bailliage de St Omer le 2/3/1649 exploité sur la dite Marie LEPRINCE ; ayante reconnue les dites lettres au profit de Guillaume DOLLE fils et her de Guillaume, iceluy d'Antoine, le 5/10/1663. Au profit du Sr Albert CAUCHETEUR mary de Damlle Marie Antoinette DOLLE fille et her de Guillaume fils et her du dit Guillaume.

945) Reconnaissance N° 6 le 28/5/1680 : Robert REGNIER curateur aux biens vacans par le trespas de Jean REGNIER, quy at esté fils et her de Jacques REGNIER de Baienghem lez Esperlecques ; rente créée par Marand DELATRE, à la caon de Gérard OULTREQUINT, au profit de Flour BLAUD et Damlle Susanne DELEBECQUE sa femme, le 3/3/1612 ; reconnues par le dit Jacques REGNIER le 24/7/1630. Au profit de Damlle Anne Thérèse BLAUD fille et here du Sr Nicolas BLAUD, quy at esté fils et her des dits Flour BLAUD et sa femme.

946) Reconnaissance N° 7 le 11/6/1680 : Jenne LEFEBVRE vefve de Pierre DORET, et sœur et here de Jan Phles LEFEBVRE, Jan DEFRANCE oeulleur et Marie Claire LEFEBVRE sa femme, et le dit DEFRANCE en qualité de tutteur de Jan Martin MARISSAL fils et her d'Anne LEFEBVRE, icelles Marie Claire et Anne LEFEBVRE, sœurs et heres du dit Jan Phles LEFEBVRE, et Jan DOMIN labour, tutteur des enfans du dit Jan Martin MARISSAL, fils et her d'Anne LEFEBVRE, quy fut fille et here du dit feu Jan Phles LEFEBVRE, dems tous à Hallines ; rente le 12/3/1673 par le dit feu Jan Phles LEFEBVRE, au profit de l'église de Ste Aldegonde à St Ome ; hypotecque à Halines le 21 des mois et an. Au profit de la dite église.

947) Reconnaissance N° 8 le 8/3/1680 : Marie BRAEM femme à Nicolas MANIANNE bg marchand en ceste ville ; le 6/2/1671 par Pierre GERVOIS et Marie CARTIER sa femme, à la caution d'icelluy MANIANNE. Au profit de Sire Francois DU VAL Sr de La Pierre, licen es droix, eschevin de la dite ville et de Damlle Catherine Isabelle PIGOUCHE sa femme.

948) Reconnaissance N° 9 le 18/6/1680 : Gilles COLINS fils de Gilles, maresquier en Lizele et Nicole VERBRUGGHE sa femme, icelle fille et here d'Eusace VERBRUGGHE, propriétaire avecq Jan FLANDRIN et les hers de Phles GODDART, des maisons et terres maresques gisant au dit lieu de Lisele, affectées à rente à Messire Gillion Otton DE LENS Comte de Blendecq, fils et her de Messire (barré : Robert) Francois DE LENS Comte de Blendecque, quy fut fils et her de Messire Robert Seigr du dit Blendecque ; reconnaissance passée le 20/5/1624 par Pierre DEBAEST, Andrieu ERNOULT et Hubert HOUTHERE, au profit du dit Messire Robert DE LENS ; depuis reconnues par les dits Phles GODDART, Eustace VERBRUGGHE et Jan FLANDRIN le 29/9/1672.

949) Reconnaissance N° 10 le 14/10/1680 : Jacques et Cornille DUFUMIER frères, Jacques de Boubert secours de Hemont baille d'hedin et iceluy Cornille à Embry, les dits DUFUMIER enfans et hers de Liévin et Jenne THOREL, quy fut fille et here d'Antoine ; le 21/11/1622 par le dit Antoine THOREL, au profit de N. BRAME ; réduite par acte du 13/1/1628 ; en laquelle rente Nicolas THOREL son fils, se seroit constitué caution, par acte du 2/6/1623 ; rgnues par le dit Liévin DUFUMIER le 16/11/1652. Au profit de Damlle Françoise LE THIEULLIER vefve de Jacques AMIS, fille et here de feuz Jacques et de Damlle Catherine GAUTRAN, ayans acquis le droict par transport de la dite rente. *Additif le 23/10/1680 : Jacques CORNUEL manouvrier à Embry, mary d'Anne DUFUMIER, icelle sœur des dits Jacques et Cornil, here de Liévin et Jenne THOREL ; s'est obligé, au profit de la dite Damlle Françoise LE THIEULLIER vefve de Jacques AMIS.* Additif le 10/8/1690 : Jacques CORNUEL, demt pntement en ceste ville, vefvier d'Anne DUFUMIER, père et tuteur de Marie Anne CORNUEL sa fille mineure qu'il olt de la dite DUFUMIER, et here d'icelle ; s'est obligé, au profit d'icelle THUILLIER.

950) Reconnaissance N° 11 le 4/2/1680 : Isabelle ROSE vefve de Michel MAYOL, vivant greffier de Racquinghem, occupresse des terres affectées à rente, et Charles ROSE laboureur à Racquinghem, tutteur de Gilles Joseph MAYOL, fils et her du dit Michel ; rente le 4/11/1625 par Jean THEAL, à la caution de Casinne DEGRAVE et Louys FERNAGUT, au profit de Louys TITELOUZE et Damlle Marie DUTHYL sa femme; reconnue par le dit Michel MAYOUL le 7/1/1673 ; mise de faict du 20/2/1663 ; main assize intempté sur les biens du dit MAYOL le 5/4/1675. Au profit de Mre Jan Bapte TITELOUZE advocat au conseil d'Artois, de ceste ville, nepveu et her du dit Louys. Après que les comparants ont consenty qu'iceluy TITELOUZE polra recevoir le prix de la vente de terre, vendue par devant la justice de Werdrecq.

- 951) Reconnaissance N° 12 le 16/4/1680 : Marie DUCHEMIN femme à Antoine FLAVIGNY, labourier à La Chapelle pays de l'Angle, autorisée par procure à elle donnée par devant eschevins et coeurchers du dit pays le 15 de ce mois ; le dit FLAVIGNY auroit prins en ferme de vénérables Seigneurs Messieurs Doyen et chapitre de la cathédrale de St Omer, la disme de La Chapelle, au lieu nommé « Medelhoucque », par bail du 17/7/1679.
- 952) Reconnaissance N° 13 le 13/2/1680 : Laurent STOPIN labourier à Quercamp, propriétaire de manoir, allencontre de Florette DELEMOTTE sa mère, cy devant donné en arrentement ; sentence donnée des lieutenant particulier et hommes de fiefs du bailliage de St Omer le 22/9/1622, par Pierre DELEMOTTE et Catherine DEHAMERE sa femme, avoir esté condamnez, comme occupeurs des dits manoir scitué sur la place du dit Quercamp, de payer à Jacques DUCLERCQ Sr de Hassinghem, en acquiet et descharge du fief du dit Sr DUCLERCQ. Au profit du Sr Adrien Alexandre VAN SASSEN Sr du dit Assinghem et du Braule, demt à Blarengem, héritier de feu Damlle Marie LEVRAY, icelle LEVRAY petite fille et here du dit Sr DUCLERCQ.
- 953) Reconnaissance N° 14 le 22/10/1680 : Pierre CORBAULT bg marchand boucher en ceste ville, propriétaire de 3 mesures, présentement amazé de 3 maisons, séantes dans la rue de le Nieulle du costé zudt, l'une venante des héritiers d'Antoine DELATTRE, faisante le coing de la dite rue, la 2nde venante des hoirs de Robert PEPIN par avant Pierre PERNOY, et la 3^{ème} venant des héritiers Laurent HAPIETTE par achapt d'Antoine DELESOIDE et Jossin LECOUSTRE, chargées de rentes anchiennes ; acquises par le dit comparant sur la curatelle d'Antoinette ANCQUIER vefve de Jacques DENOEUETRE, en 1670 par décret. Au profit du couvent des Sœurs de la Magdelene dit « repentyes » en ceste ville.
- 954) Reconnaissance N° 15 le 30/3/1680 : Adrien EDOUART labourier à Renty ; arrentem créée par Francois JOLLY labour au Hamel paroisse de Fauquembergue, au profit de Damlle Anne DE COURTEVILLE, le 12/7/1610. Au profit de Mre Phles GARBE pbre habitué de la cathédrale de St Omer, aiant acquis droict par transport du Sr Phles ROUTARD, en qualité de procureur spéal de Phles Albert MANTEL, le 21/8/1671.
- 955) Reconnaissance N° 16 le 5/8/1680 : Nicolas DESCAMP mesureur de grain en ceste ville, propriétaire de maison scituée en la rue de loeulle, qu'il at acquis d'Erasmus SEPE, affectée de rente au profit de la chapelle de St Laurent fondée en l'église cathédrale de St Omer.
- 956) Reconnaissance N° 17 le 4/1/1680 : Sr Phles DE BRIGODE eschevin des ville et chastellenie de Furnes, propriétaire d'un manoir nommé « le Jardin à Nanette » scitué au Wingart terroir d'Ecque, et de prey es « preys de Lescoires », affectée de rente au profit de la chapelle de Ste Marie Magdelaine fondée en la cathédrale de St Omer. A vénérables seigneurs, messieurs doyen et chapittre de la dite cathédrale.
- 957) Reconnaissance N° 18 le 23/3/1680 : Charles FROIDEVALLE mannouvrier à Racquinghem, propriétaire de terres gisantes d'aval les preiz d'Islinghem terroir d'Ecque, affectée de rente au profit de la chapelle de Ste Marie Magdelaine fondée en la cathédrale de St Omer.
- 958) Reconnaissance N° 19 le 12/7/1680 : Pierre LIEVEN cordonnier à Ipre, agé de 25 ans, nepveu et her de Jacqueline DECUPPER du costé maternel, quy fut sœur de Marie DECUPPER mère du dit comparant, icelle Jacqueline héritière ou donataire de feu Andrieu DECUPPERE, vivant maresquier es fauxbourgs de ceste ville ; le 4/3/1626 par le dit feu DECUPPERE et autres, au profit de Pierre DE NIEUWENHUISE. Au profit du Sr Jan Bapte ROULS grand bailly de la Comté de Seninghem, Damlle Jacqueline Thérèse DELAET sa femme et de Damlle Marie Fhoise DELAET, icelles filles et heres de Damlle Catherine NIEUWENHUISE fille et here du dit feu Pierre.
- 959) Reconnaissance N° 20 le 5/9/1680 : Alexandre THELIER labourier à Lumbres, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan FERON, vivant demt à Lumbres ; arrentem par le dit Jan FERON au profit d'Henry DE LA CORNHUISE procureur spéal de Philippe DE LA CORNHUISE escuier Sr d'Estraielles, Acquembronne, passée à Aire le 15/6/1665. Au profit de Jan Louis CADET nottaire Royal de ceste résidence, aiant acquis droict par transport d'Antoine Francois DE LA CORNHUISE Sr d'Acquembronne, et coe procureur gnal et espal de Dame Marie DE VARENNE Douairière du dit Seigneur d'Estraielles, le 5/7 dernier.
- 960) Reconnaissance N° 21 le 19/9/1680 : Jacques SCELLIER de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Nicolas MOREL et Louyse DUSAUTOIR sa femme ; le 21/2/1632 par Jan TARTARE le joe et Jacques CLEUWET de Pihem, à la caon de Francois VASSEUR, au profit de Mre Anselme CADART pbre pasteur d'Helfaut ; hipotecque donnée des bailly et eschevins de la Srie de Bilcques le 30/1/1658 ; recogne par les dits MOREL et DUSAUTOIR sa femme et Jacqueline TARTARE, les dits DUSAUTOIR et TARTARE hers du Sr Jan TARTARE le joesne, au profit de la maison mortuaire du dit CADART, le 11/2/1640. Au profit d'Inglebert RUFFIN jh à marier, ayant acquis droit par transport du 16/4 dern, de Mathieu BOUVERT sergt à cheval du dit baille, quy en at acquis au précédent, le droit de Damlle Marie Fhoise GUILLEMIN vefve de Louys DESFOSES, fille et here de Jenne VIDELAINE, quy fut niépce et here du dit Mre Anselme CADART.
- 961) Reconnaissance N° 22 le 30/3/1680 : Marcq VASSAL labourier à Mercq St Liévin et Antoinette PRUVOST sa femme, occupeurs d'un manoir amazé de maison et autres édifices scitué au dit Mercq, affecté et hipotecqué à rente ; par devant lieutenant, bailly et hommes déservans fiefs de la Srie du dit Mercq St Liévin, content raport d'héritage le 26/7/1664, par Jacqueline VASSAL jf à marier, au profit de Pierre PEPLU marchand apoticaire en ceste ville ; recogne au profit du dit PEPLU, par Charles TETELIN et la dite Jacqueline VASSAL sa femme, le 10/7/1673. Au profit du Sr Louys Cornil KIECKEN mary de Damlle Claire Louyse PEPLU, fille et here du dit Pierre.
- 962) Reconnaissance N° 23 le 2/4/1680 : Sampson CHOCQUEL et Phles PRUVOST labourers à Wizerne, occupeurs de terres reprins par hipotecque à l'assurance de rente ; rente créée par Noble Seigneur Charles Frédéricque Sr DE WINTERFELT et Dame Marie Anne DE CALONNE COURTEBOURNE sa compaigne, à la caution de Dame Anne DE LA BECQUE, au profit de Damlle Margueritte JOYEUX vefve de Jacques FAUCONNIER, le 8/2/1653 ; hipotecque le 12 des mois et an. Au profit du Sr Vaast PRUVOST mayeur des dix jurés pour la comunauté de ceste ville et la dite JOYEUX sa femme.
- 963) Reconnaissance N° 24 le 10/3/1680 : Robert LAGUAIZE jh à marier, demt dans le monastère des Chartreux lez ceste ville, Flourent LARDEUR tutteur des enffans mineurs de Thomas LAGUAIZE, iceux enffans avecq le dit Robert, frères et sœurs, héritiers du dit Thomas ; rente par Jacques LAGUAIZE et Jacqueline COLMAN sa femme, desquels le dit Thomas est fils et her, et Marie TRUPIN vefve de Gilles COLMAN, au profit de Jan DEQUINDRE, les 7 et 9/12/1623. Au profit de vénérable personne Jacques MICHIELS pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, fille et here de feu Cornilles, quy estoit frère et her de Jenne MICHIELS, aiant icelle Jenne, acquis le droict par transport de Guille DESLOIS et Claire LUCIEN sa femme, le 17/1/1631.

- 964) Reconnaissance N° 25 le 29/7/1680 « en la chappelle des prisons » : Gérard PARIS laboureur à Seninghem et Marie DUQUESNOY sa femme, icelle fille et here de Jacques, vivant laboureur à Seninghem ; lres passées à Seninghem le 1/12/1666 par le dit Jacques UQUESNOY, estre redevable à Adrienne CLAIRBOULT vefve de Jean RUFFIN, pour loyers de l'avoir servy en qualité de servante. Au proffit de Damlle Jacqueline LOYSEAU vefve d'Anthoine CARLIER, de ceste ville, laquelle en at acquis le droict par transport de Jean EVRARD sergent de Wizernes et Jenne CLAIRBOULT sa femme, par lres du 21/3 dernier. La dite Damlle LOYSEAU serat tenue de mettre en cause Charles QUENTIN de Watterdal, mary de Jullienne DUQUESNOY. *Additif le 13/9/1680 : Pierre QUINTIN manouvrier à Watterdal paroisse de Seninghem ; promet, se sentant obléigé.*
- 965) Reconnaissance N° 26 le 29/11/1680 : Liévin PAIELLE labourier à Campaigne lez Werdrecq et Marie BOUY sa femme, propriétaires de jardin séans à Baudringhem paroisse de Campaigne, affectées de rente au couvent des Révérends pères chartreux au Val de Ste Aldegonde lez cete ville.
- 966) Reconnaissance N° 27 le 13/11/1680 : Adrien LEROY labour et tisserand de toille à Campaigne Werdrecques, fils et her de Francoise LAMOURY, icelle fille et here de Nicolas, propriètes de terres, cy devant mannoir et jardin, scitués à La Barne terroir du dit Campaigne, affectée à rente ; par dvt mayeur et eschevins des francqs alleux de la chlenye de St Omer, le 23/6/1424 par les R.R.P.P prieur, rgeux et couvent des chartreux du Val Ste Aldegonde lez la dite ville, avoir baillé à rente à Jan GRIGOIRE, les dites terres ; déclarée sur Augustin COLPIERS, Jan AMORY et Nicolas PERDU, et du depuis sur le dit feu Nicolas LAMORY le 10/6/1608. Au proffit des dits R.P chartreux.
- 967) Reconnaissance N° 28 le 26/10/1680 : Jan PORTENAER laboureur à Remilly Wirquin, curateur aux biens vaccans par le tspas de Mathieu LEFEBVRE, vivant jh à marier et manouvrier à Heuringhem ; rente le 31/5/1672 par Liévine BULTEL vefve d'Anthoine LEFEBVRE, de Heuringhem et le dit Mathieu LEFEBVRE son fils, au proffit de l'église d'Heuringhem ; hypotecque donnée des bailly et eschevins de la Srie qu'ont Messieurs du chapre de la cathédrale de St Omer en Bilcque, le 9/5/1673. Au proffit de la dite église.
- 968) Reconnaissance N° 29 le 11/5/1680 : Jacques DELEPIERRE labourier au Masnil Dohem, fils et her de Jan, mary de Noelle PICHON, icelle fille et here de feu Grégoire ; rente créée par Pierre PISSON, au proffit de Jacques et Catherine PEPIN, le 19/11/1585 ; reconnue par le dit Grégoire et autres ses cohéritiers, par sentence donnée le 31/8/1601 ; reconnue par le dit Jan DELEPIERRE le 2/6/1642. Au proffit du Sr Christophe DESMONS marchand apoticquaire en ceste ville, mary de Damlle Margueritte PECQUEUR, icelle fille et here de Sire Pierre, quy estoit héritier de Jan son père, lequel at acquis droict par transport de Nicolas WAZEIL et la dite Catherine PEPIN, le 26/2/1599, et par autre du dit Jacques PEPIN le 11/4/1602.
- 969) Reconnaissance N° 30 le 29/7/1680 : Francois LALLIET praticien en ceste ville, curateur aux biens vaccans de feu Francois HAUSAULIER, vivant laboureur à Estrethem, fils et her de Jacques et iceluy de Jan ; rente le 30/7/1633 par le dit Jan HAUSAULIEZ, au proffit de Jenne DESCHAUTET vefve de Guillaume VERBEEST ; hipotecque le 2/9/1636 ; déclarées sur Flourent HOVELT curateur aux biens vaccans du dit Jan HAUSOULIER, le 31/10/1647. Au proffit du Sr Adrien ROELS eschevin à son tour de ceste ville, quy en at acquis le droict de Mre Guillaume VERBEEST pbre et Jacques VERBEEST son frère, transport le 28/11/1679.
- 970) Reconnaissance N° 31 le 8/4/1680 : Messire Maximilien DE FIENNES Baron d'Eule, tutteur de Marcq Antoine DE FIENNES, petit fils et her de Marcq, vivant Chlr, Viscomte de Fruges ; rente le 4/3/1650 par le dit Messire Marcq DE FIENNES et Dame Magdelene DOIGNIES sa compaigne, au proffit de Messire Charles Guislain DE FIENNES Chlr, Baron d'Eule, Seigneur de Cantecroy et Dame Phillippinne Marguerite DE GODINES sa compaigne. Au proffit des dits Messire Charles Guislain DE FIENNES et sa compaigne.
- 971) Reconnaissance N° 32 le 11/5/1680 : Pierre Dominicque DE BERNASTRE escuier, Seigneur de Bainghem, Val du Bois, fils et her de Damlle Anne Marie LE CAUCHETEUR, quy fut fille et here de Pierre ; cause contre luy intenté par Mre Nicolas DE BERTHES médecin pensionnaire de Cassel, mary de Damlle Catherine PEPLU, fille et here de Pierre, quy fut fils et her de Damlle Claire HEBIN, et icelle fille et here de Damlle Catherine L'HOIR ; le 20/10/1634 par le dit feu Sr Pierre LE CAUCHETEUR, à la caon de Guille SIX et Damlle Jacqueline LE CAUCHETEUR sa femme, au proffit de la dite LHOIR. Au proffit du dit Sr DE BERTHES et sa femme.
- 972) Reconnaissance N° 33 le 14/1/1680 : Damlle Claire DERMIN curatrice comise par justice par le trespas de déffunct Jan DERMIN son père, vivant Sr de Fontaine ; poursuite de l'arrest cy devant fait le 14/6/1649 à la charge du dit DERMIN, de la part d'Anselme HAVERLOIX.
- 973) Reconnaissance N° 34 le 6/6/1680 : Noel JACOB bennelier en ceste ville et Liévine MACQUINGHEM sa femme, ils sont en possession d'une maison scituée en icelle ville, dérière l'église du St Sépulchre, tenante à celle provent et appartenante aux hoirs de Guille EVRARD, vivant bailly d'Esperlecques, laquelle estoit hipotecquée à l'assurance de rente ; créée cy devant par Jacques LEFEBVRE et autres, à la caution de Guislain HANICOT, le 17/1/1635 ; cédée et transportée par feue Claire CREPY au proffit de Marguerite MACQUINGHEM vefve de Xphre PRUVOST ; lres passées le 8/11/1670, par icelle dite MACQUINGHEM, à la caution de Jacques MACQUINGHEM, au proffit d'icelle CRESPIY. Au proffit de Mre Jan Bapte TITELOUZE advocat au conseil d'Artois, eschevin de la dite ville, cousin ett her de la dite CRESPIY.
- 974) Reconnaissance N° 35 le 5/5/1680 : Jacques BRUSSIN le joesne, fils et her de Jan, et tuteur des enfans mineurs de feu Jan son frère, quy fut fils et her d'icelluy Jan l'ainné, et Jan Bapte FLANDRIN son contuteur d'iceux enfans, dems au Haultpont de ceste ville ; le 9/2/1645 par le dit Jan BRUSSIN l'ainné, au proffit de Francoise ZOUTEMONT fille en bas age de Pierre. Au proffit de Cornille HENDRICQ bg mre battelier es dit faulxbours, lequel auroit acquis le droict par transport d'Oudard COLIN.
- 975) Reconnaissance N° 36 le 9/4/1680 : Francois PAPE labourier à Hassinghem paroisse de Wavrans, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Phles DUMAINIL ; rente créée par Guillaume BOUVART fils Simon, et Antoinette DUPREY sa femme, à la caution de Jan DUPREY, au proffit de Damlle Jenne BROCCQUET vefve de feu Jacques BAYART, le 15/12/1631 ; reconnue par le dit Phes DUMAINIL mary de la dite Antoinette DUPREY, au proffit de Jan OGIER, de ceste ville, mary de Damlle Margueritte BAYART, fille de déffunct Jacques et Damlle Jenne BROCCQUET, le 18/4/1635. Au proffit du Sr Pierre LECONTE garde du seel d'Artois, procureur espéal de la dite Damlle Margueritte BAYART.
- 976) Reconnaissance N° 37 le 13/1/1680 : Louis COCQUENPOT labourier à Crehem paroisse de Remilly, propriétaire de terres à Crehem, allencontre de Pierre BAUCHANT, affectée de rente au proffit de la chapelle du Petit St André en la cathédralle de St Omer.

- 977) Reconnaissance N° 38 le 26/2/1680 : Thomas MACHART labourier à Ecque, propriétaire de prey gisans es « preyz de Lescoire », affecté de rente au profit de la chapelle de Nostre Dame soub le doxal en la cathédrale de St Omer.
- 978) Reconnaissance N° 39 le 5/6/1680 : Robert DE COYECQUE labourier à Ecque, propriétaire de terres scituée à Ecque au lieu nommé « la Bruière », affecté de rente au profit de la chapelle de Ste Susanne fondée en la cathédral de St Omer.
- 979) Reconnaissance N° 40 le 15/6/1680 : Jacquemine AVIS femme à Jean VROILANT, Jacques DECLATTRE labourier et Anne VROILANT sa femme ; rente par Pierre VROILANT et Françoise CADICT sa femme, père et mère du dit Jan, et père et mère grand de la dite Anne, à la caution de Bastien VROLANT, Jacques LAMPSTAES, Jacques CADICT et Marcq VROILANT, au profit de feu le Sr Robert DHAFFRINGUES, le 30/1/1635 ; reconnue par le dit Jan VROILANT le 5/5/1670, au profit de Damlle Marie WERBIER vefve du dit feu Sr Robert DHAFFRINGUES. Au profit de Damlle Marie DHAFFRINGUES vefve de Sire Inglebert VANDENBOSCHE, à son trespas lieutenant de maieur de ceste vile, icelle fille et here du dit Sr Robert DHAFFRINGUES et la dite Damlle Marie WERBIER.
- 980) Reconnaissance N° 41 le 19/4/1680 : Antoine LELEU bg en ceste ville, curateur aux biens vaccans de feux Guillaum BLANDUIN et Marie WALLET sa femme, vivans dems à Renty ; rente par devant lieutenant du Marquisat de Renty le 28/11/1626, par les dits Guillaume BLANDUIN et Marie WALLET sa femme, à la caution de Aléonore GERMAIN vefve de feu Guillaume BLANDUIN, au profit de David FEBVRIER Sr de La Rue ; reconnues par les dits Guillaume BLANDUIN et Marie WALLET sa femme, à la caution d'Adrien LEMAIRE de Renty, au profit du dit David FEBVRIER, le 1/12/1626. Au profit de Mre Henry HELLEMANS avocat au conseil d'Artois, de ceste ville, fils et her du Sr Jan Bapte HELLEMANS, quy fut petit fils et her du dit Sr David FEBVRIER.
- 981) Reconnaissance N° 42 le 8/4/1680 : Antoine CHRESTIEN laboureur à Seninghem, mary d'Antoinette DUBOIS ; bail le 9/11/1672 par Francois DUBOIS laboureur à Seninghem, avecq la dite Antoinette DUBOIS sa fille, lors encore à marier, prins en ferme de Jan DEVIN et Jacqueline DEVIN sa fille, une place amazée de maison, grange et estable, manoirs, preys et terres à Seninghem. A la descharge des dits bailleurs, à Blaise, Marie et Michelle SIMON frère et sœurs, enfans et hers de Jacqueline DALLONGEVILLE.
- 982) Reconnaissance N° 43 le 11/3/1680 : Jacques et Phes LOURCHON laboureurs à La Bucaille paroisse de Thiembronne, frères, enfans et hers de Liévin, quy fut fils et her de Marcq, iceluy fils et her de Jean ; le 12/10/1613 par le dit (barré : Jan) Marcq LOURCHON, a recognu au profit des religieux et couvent des chartreux du Val de Ste Aldegonde lez ceste ville de St Omer, une rente surcensière créée par le dit feu Jan LOURCHON, affectée sur un manoir amazé de maison, grange et estable, jardins et terres scitué au dit La Bucaille ; reconnue par le dit Marcq LOURCHON leur père grand, par devant nottaires Royaux du Comté et Séneschaussée de Boullenois, le /4/1614. Au profit des dits rgeux et couvent des chartreux du Val de Ste Aldegonde lez St Omer.
- 983) Reconnaissance N° 44 le 4/4/1680 : Jean DUCIGNE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas de Pieter VANDENBOSCHE, vivant demt es faulbourg du Haultpont, en suite de l'acte exhibé donné des maieur et eschevins de ceste ville le 25/1/1679 ; rente par Jan VANDENBUSQUE fils Adrien, faiseur de batteaux et Jenne BOLLART fille Castiaen sa femme, Adrien VANDENBUSQUE faiseur de batteaux et Catherine BRANDT sa femme, dems es faubourgs de St Omer, au profit du Sr Lamoral DELATTRE, le 4/6/1622 ; rembourse fst par le dit Jan VANDENBUSCHE, et receu par les dits Sr DELATTRE, le 4/4/1626 ; hypotecque donnée des eschevins de St Omer le 20/6/1622 ; reconnue par Pieter VANDENBOSQUE fils et her du sus dit Adrien, et Jenne DONCKER vefve de feu Jan VANDENBOSQUE, mère des enfans qu'elle olt du dit feu et héritiers d'iceluy, au profit des enfns délaissés par le dit feu Lamoral DELATTRE, le 5/12/1642. Au profit de Damlle Louyse DELATTRE fille et here du dit feu Sr Lamoral DELATTRE.
- 984) Reconnaissance N° 45 le 3/4/1680 : Marie LEDUCQ femme de Jan MACHART, laboureur à Coiecques ; bail le 21/11/1673 par le dit Jan MACHART, avoir prins en louage de Charles TRISTE de ceste ville, des terres à Ponse et Coyecques. Au dit Charles TRISTE.
- 985) Reconnaissance N° 46 le 4/6/1680 : Sieur Antoine DE BAUCOURT Sieur de Wilquin, y demt, mary de Damlle Marie Anne DE BALINGHEM ; Ires de donation le 3/3/1653 par Damlle Jenne DE ZUNEQUIN Dame et propriétaire de la terre et Srie de Willequin, Prévosté héréditaire d'Ouve, fille et héritière universelle de Francois, vivant escuier, Sr des dits lieux, vefve de feu Jérôme DE BALINGHEM, à son trespas licentié es loix, auroit donné à la Damlle Marie Anne DE BALINGHEM sa fille, la dite Prévosté d'Ouve, à charge de payer à Damlle Marie Antoinette DE BALINGHEM sa sœur, une rente. Au profit de la dite Marie Anthoinette DE BALINGHEM, à présent nommée « Sœur Marie Josèphe » religieuse de l'hospital de St Jan Baptiste en ceste ville.
- 986) Reconnaissance N° 47 le 15/7/1680 : Antoine LAGAISE manouvrier en ceste ville et Marie Florence VERCRUCE sa femme, icelle fille et here de Jenne DRIMILLE ; rente le 13/1/1631 par Robert THERET masson et Péronne MONTTOIS sa femme, au profit de Jenne VASSEUR vefve de Nicolas BERQUEM ; reconnue par la dite DRIMILLE et Nicolas DELATTRE son mary, au profit de Francois CRESPIY, le 5/4/1653. Au profit de Mre Jan Bapte TITELOUÉ avocat au conseil d'Artois, cousin et her de Claire CRESPIY, sœur et here du dit Francois.
- 987) Reconnaissance N° 48 le 1/3/1680 : Castian VINCENT couvreur de pailles à Blaringhem sur Artois et Marie BROURE sa femme, icelle fille et here de Jan et Marie LAY, icelle Marie fille et here de Jan et Jenne VASSEUR ; rente créée par Pierre LAY, Nicolle BRUSCARRE sa femme et les dits Jan LAY et Jenne VASSEUR sa femme, au profit de Jacques MICHIELS, le 20/2/1626 ; autre créée par iceluy Jan LAY, Jenne VASSEUR sa femme, Fremin VERCUERE et Marie TORCHEVILLE sa femme, au profit de Mre Jean STEERT et autres enffans de feu Phles STEERT, le 9/8/1633. Au profit de vénérable personne Mre Jacques MICHIELS pbre, chanoine de la cathédrale de St Omer, fils et her de Cornilles, quy estoit frère et her du dit Jacques, aiant droit par transport de la seconde de Wallerand TAHON, soy disant procureur espéal de Damlle Margueritte LEENE vefve de Sire Cornilles THUIN, sa belle mère, lettres du 25/10/1670, laquelle LEENE at acquis le droict par transport de Valentin DUFOUR et Damlle Marie STEERT sa femme, le 4/10/1668.
- 988) Reconnaissance N° 49 le 16/2/1680 : Cristophe HOULIER chartier en ceste ville, fils et her de Pierre et Jacqueline MOREL sa femme ; cause contre eux intenté, à l'instance de Mre Jan SAISON pbre curé d'Esguinegatte ; par devant bailly d'Esguinegatte le 1/12/1671 par les dits Pierre HOULIER et sa femme, devoir payer au dit Sr pasteur ; hipotecque le 30/12 du dit an.

989) Reconnaissance N° 50 le 24/2/1680 : Omer JOVENIN jh à marier de Dohem, fils et her d'Antoine, agé de 21 ans, propriétaire des terres affectées à rente ; rente par Guillaume FERMANTEL labourier au Manil Dohem et Péronne BOURSIER sa femme, au profit de Damlle Jacqueline LEPORCQ vefve de Christophe DELERCHE, de ceste ville, rachapt mentionné le 18/5/1602 ; hypotecque donnée des bailly, maieur et eschevins de Monseigneur le Rdme Evesque de St Omer en sa jurisdiction, terre et Srie qu'il at à Dohem le 17/7 du dit an ; recognues par le dit feu Antoine JOVENIN son père, au profit de Sire Inglebert VANDENBOSCH, à son trespas lieutenant de maieur de ceste ville, le 11/10/1659. Au profit de Damlle Marie DHAFFRINGUES vefve du dit Sr VANDENBOSCH.

990) Reconnaissance N° 51 le 16/3/1680 : Jan VILLAIN à présent carpentier et Marcq MERGIER, couvreur de paille, Jenne VILLAIN sa femme, tous de Cléty, iceux VILLAIN enffans et hers de Jan VILLAIN leur père, quy fut fils et her de Vincent, icelluy frère et her d'Arthur VILLAIN, vivants tous de Cléty, occuppeurs de terres affectées à rente ; créée par le dit Artus VILAIN, au profit d'Anthoine ALLEXANDRE bg marchand à St Omer, le 15/3/1614 ; reconue par le dit Jan VILLAIN fils Vincent et Jan VILLAIN fils Martin, par devant bailly d'Herbelle le 8/2/1646, au profit de l'église de Herbelle, ayant droit par transport du dit Anthoine ALLEXANDRE. Au profit de l'église d'Herbelles.

991) Reconnaissance N° 52 le 15/2/1680 : Jacques COUSIN mre filatier au Haultpont, tutteur d'Antoine Francois BRUNET fils et her de Jenne CADET ; aiant esté adjourné de la part de Mre Francois OGIER conseiller du Roy au bailliage de St Omer ; rente par Joachim BRUNET et la dite feue Jenne CADET, père et mère du dit Antoine Francoise BRUNET, au profit du dit Sr OGIER, le 23/8/1677 ; autre par les dits BRUNET et sa femme, au profit que dessus, le 5/3/1679. Au profit du dit Sr OGIER.

992) Reconnaissance N° 53 le 22/3/1680 : Michielle HEUWELLE vefve de Jan CROUSTEL, de Cresquy, icelle fille et here d'Amé et de Bonne JOYELLE sa femme ; rente créée par ses dits père et mère, au profit de Simon LEMOISNE le 12/11/1612 ; hipotecque du Marquisat de Renty le 16 des mois et an. Au profit de Mre Francois PASTOUT pbre en ceste ville, aiant acquis droit par transport de la dite rente de Charles GUFROY, Marie L'ANTOINE sa femme et Francois LOGY d'Aix en Gohelle, et pour Margte L'ANTOINE sa femme, sœur de la dite Marie, et filles d'Abraham, petite niépce et légataires du dit Simon LEMOISNE, le 12/11/1662.

993) Reconnaissance N° 54 le 14/3/1680 : Jan Bapte NIELLENS procur praticquant es ville et baille de St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Guillaume SERBON, vivant tisserand de toile à Guzelinghem paroisse de Moringhem ; le 7/5/1632 par le dit SERBON et Anne DUCROCQ sa femme, au profit de Mre Jan DE BALLINGHEM pbre licen es droix. Au profit de Sire Pierre CARTON eschevin d'icelle ville et Damlle Marie Antoinette BOUVET sa femme, fille et here avecq autres d'Antoine BOUVET, vivant marchand en icelle ville, lequel en at acquis le droit par transport d'Ignace DE BALLINGHEM et icelluy de Mre Guillaume Victor LHEUREUX et Damlle Catherine Francoise DE BALINGHEM sa femme, quy avoient eu le droit par moyen d'icelle ; hipotecque le 4/8/1663.

994) Reconnaissance N° 55 le 12/2/1680 : Marie LECIGNE de Rocquestoir, vefve de Jan FRERET, et mère, tuttrice des enffans qu'elle at retenu d'icelluy ; le 28/2 et 3/3/1657 par le dit Jan FRERET et Barbe BONNIER sa première femme, hipotecque donnée à Rocquestoir le 28/2 du dit an, au profit du couvent des Sœurs Noires, à pnt dictes conceptionnistes en ceste ville. Au profit du dit couvent des conceptionnistes.

995) Reconnaissance N° 56 le 5/4/1680 : Toussaint MATHIEU bg en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre LEMOTTE et Catherinne HAMBRE sa femme ; rente créée par le dit Pierre MOTTE et sa femme, au profit de Mre Vallentin TAFFIN licentié es loix et Damlle Susanne WIDEBIEN sa femme, le 21/11/1620 ; décret de main assize donné le 27/11/1625. Au profit du Sr George DE MONCEAUX mayeur de la ville de St Pol et Damlle Anne Thérèse GARSON sa femme, icelle fille et here de la dite Damlle WIDEBIEN.

996) Reconnaissance N° 57 le 2/1/1680 : Francois Bernard LEFEBVRE marchand gressier en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Jan DUFRESNE, vivant pbre pasteur du Sainct Sépulchre à St Omer ; rente le 19/12/1614 par Pierre DUFRESNE et Marie LABBE sa femme, à la caution du dit Mre Jan DUFRESNE, au profit de David LE FEBVRIER et Damlle Léonore LENGAGNE sa femme ; hipotecque à Heuringhem, en chirographe le 5/3/1624. Au profit de l'hospital de St Jan Baptiste, en ceste ville, quy en at acquis le droit de Mre Jean Prosper LAMBERTY pbre à Lille, procureur spécial du Sr Augustin LAMBERTY et Damlle Marguerite FEBVRIER ses père et mère, par transport le 9/10/1670.

997) Reconnaissance N° 58 le 2/1/1680 : Francois Bernard LEFEBVRE marchand gressier en ceste ville, et comme tutteur de Francois Bernard CAUCHETEUR, son nepveu ; rente créée par Jean DARRAS et Adrienne DELOBEL sa femme, au profit de Dame Chrestienne DE POORTRE vefve de Nicolas CHARLES, obstétrice jurée en la ville de St Omer, lres de vente contenant rente le 25/6/1630, affectée et hipotecquée sur la maison y mentionnée, à présent aptenante au dit comparant. Au profit de l'hospital de St Jean Baptiste en ceste ville, quy en at acquis le droit par donation testamentaire fst à son profit par la dite Dame Chrestienne.

998) Reconnaissance N° 59 le 3/1/1680 : Jacques SELIER bg marchand en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Antoine DEVOZ et Marie DUBOIS sa femme ; rente le 13/10/1629 par les dits DEVOZ et DUBOIS, au profit de Francois MASSEMIN bailly de Baienghem et Pasquette RICHART sa femme ; hypotecque donnée des bailly de messieurs les prier et chartreux pour leur Srie qu'ils ont au dit Baienghem, le 30/1/1634 ; laquelle rente, Francois DUVILLIER at acquis le droit par transport le 5/2/1652. Au profit de Pierre DUVILIER fils et her du dit Francois, et Jan BIGAN vefvier de Jenne STORTECARNES, icelle par avant vefve du dit Francois DUVILLIER, iceux DUVILIER et BIGAN bgs marchands en ceste ville.

999) Reconnaissance N° 60 le 28/1/1680 : Jan GRAVE bg en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre CRUPELANT, vivant bg en ceste ville ; rente par Barbe DARQUE vefve de Jan PETIT, à la caution du dit CRUPELANT et autres, a profit de Nicolas GRAIN, le 7/3/1635. Au profit de Nicolas GRAIN bg en ceste vile, petit fils du susnomé Nicolas GRAIN.

- 1000) Reconnaissance N° 61 le 7/6/1680 : Louis Francois VANHOUTHORNE esquier, Sr de Lassus, demt en ceste ville, fils et her de Gilles, vivant esquier ; rente créée par le Sr Pierre D'HOUTHORRN dict « Vlaminck » et Damlle Jorinne COULOMBIER sa femme, au profit de Damlle Jenne D'HOUTHORRN, fille du dit Pierre, le 29/5/1608 ;
reconnaissance par Jan SPILMAN Sr de Scaringhem et Damlle Isabelle EVERARD sa femme, par avant vefve de Gilles VANHOUTHORNE, vivant esquier Sr de Lassus, fils et her de la dite Damlle COULOMBIER, et frère consanguin et héritier universel du costé paternel de la dite Damlle Jenne VANHOUTHORNE, icelle Damlle EVERARD mère du dit Sr compant, et par Josse DUCIGNE tuteur d'iceluy Sr compant, et Mre Louis HOURDEL procureur pensionnaire de ceste ville, procureur espéal du Sr Jan DEBRUNE bourgmre des ville et chastellenie de Furnes, advoué de Jenne Claire VANHOUTHORRN fille mineure et here du dit Sr de Lassus, le 21/3/1646.
Au profit de l'exécution testamentaire de feu vénérable personne Nicolas HUART, vivant chanoine de la cathédralle de St Omer, laquelle exécution en at acquis droit cédé de Francois GIRARDOT greffier du bailliage de ceste ville, lequel en at acquis droit au précédent de Damlle Catherine LE CAUCHETEUR vefve du Sr Melchior DELAVIGNE, héritière maternelle en ceste partie avecq Damlle Jacqueline LE CAUCHETEUR sa sœur, dont elle at aussy esté héritière de la dite Damlle Jenne VANHOUTHORNE, par contrat du 15/10/1664.
- 1001) Reconnaissance N° 62 le 6/11/1680 : Nicolas DESEL bg hostelain au Hautpont de St Omer, mary de Marie Magdalene DURANT, icelle par avant vefve de Louys MONROY ; bail le 11/10/1678 par la dite Marie Magdalene DURANT, à présent sa femme, louage de Sire Robert DESANNOIS eschevin de ceste ville, la maison et hostellerie nommée « l'Empereur », scituée es dits fauxbourgs.
- 1002) Reconnaissance N° 63 le 29/6/1680 : Bertin et Pierre HANSCOTTRE frères, de Loeuillinghem lez Tournehem ; oblon le 2/1/1669 par Flour HANSCOTTRE et Marguerite DECLATTRE sa femme, leur pére et mère, au profit de Jenne HAEZE vefve de Jean ROUSSEL, de ceste ville. A la dite DE HAEZE.
- 1003) Reconnaissance N° 64 le 21/7/1680 : Margueritte ROSEAU femme à Jan LEMOISNE musnier à Halinnes ; rente par le dit LEMOISNE, à la caution de Nicolas ROSEAU bailly de Pihem, le 5/1/1679, autre par le dit LEMOISNE, à la caution avant dite, le 8/2 du dit an, et le 11/3 de l'an dit, le tout au profit de Mre Simon MARISSAL procureur au conseil d'Artois, de ceste ville et Damlle Marie Marguerite VION sa femme. Au profit des dits MARISSAL et sa femme.
- 1004) Reconnaissance N° 65 le 23/10/1680 : Pierre THUILLIER moeusnier à Reclinghem, occupeur du moulin de Fauquembergue ; rente en langue latinne, fondée et assignée sur le moulin de Fauquembergue, par lettres en datte de l'an **1236**, au mois de décembre, au profit de la chapelle de Nre Dame sur le doxal érigée en la cathédralle de St Omer ; modération faicte par Mre George MANIER pbre, recepveur de la dite chapelle, autorisé de messieurs de chapitre de la dite cathédralle. Au dit Mre George MANIER.
- 1005) Reconnaissance N° 66 le 20/1/1680 : Jan COLLIN laboureur à Arcques, fils et her de feu Francois COLLIN quy fut fils et her de Jan ; rente le 22/3/1621 par le dit Jan COLLIN et Mathieu CARON bailly d'Heuringhem, au profit de Jan DESQUINDRE bg marchand à St Omer ; hypotecque à Arcques le 25/8/1622 ; tspot par Thomas HERMEL fils et her de Pierre et Damlle Isabeau DESQUINDRE fille et here du dit Jan, au profit de Robert BONVOISIN Sr de Sacq Espée, le 29/3/1639 ; recogne par le dit Francois, au profit de Josse DUCIGNE argentier, aiant droict par tspot de Jan HANON, curateur des biens du dit Robert BONVOISIN, le 23/1/1649.
Au profit du Sr Louis Cornille KICKEN rentier en ceste ville et Damlle Claire Louise PEPLU sa femme, fille et here de Damlle Catherine CASTIAN, quy fut niépce et here de Damlle Chrestienne CASTIAN, vivante femme à Sire André LOEMAN, fille et here de Sire Louis CASTIAN, aiant acquis le droict par moien de la dite rente.
- 1006) Reconnaissance N° 67 le 4/11/1680 : Nicolas DARTHE bg hostelain en ceste ville, curateur aux biens vaccans de feue Marie CAMORTE sa mère, vefve d'Arbert DARTE ; rente le 1/7/1661 par les dits feuz Albert DARTHE et Marie CAMORTE sa femme, au profit de Francois FAUTREL procur praticquant au conseil d'Artois, et Damlle Anne ROGIER sa femme ; hipotecque le 12/7/1661. Au profit du dit Francois FAUTREL.
- 1007) Reconnaissance N° 68 le 15/11/1680 : Michiel ROBINS et Jan DEMEESTERE laboureurs à Boulizelle chlenie de Cassel, tutteurs des enffans mineurs de Jacqueminne DEVEUDRE, qu'elle olt d'Adrien DEMEESTER son premier mary ; rente créée par Adrien VERCRADRE et la dite Jacqueminne DEVEUDRE, au profit du Sr Jean Baptiste VAN MERSTRATEN, le 17/6/1671.
Au profit de noble et vénérable psonne Francois DU CHAMBGE chanoine et archidiacque de la cathédralle de St Omer, aiant acquis droit par transport de la dite rente du dit Sr VAN MERSTRATEN.
- 1008) Reconnaissance N° 69 le 29/10/1680 : Jacques VANDALLE bg au Hautpont, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Marie DELEWANTE vefve de Mre Nicolas DE SCHELTE ;
rente par Mre Chles HOSTEN, vivant mre cherurgien au dit faubourg du Hautpont et Marie DE SCHELTE sa femme, à la caution de Marie DELEWANTE vefve de Nicolas DE SCHELTE, leur mère, au profit de Damlle Marie PECQUEUR, le 7/10/1672 ; la quelle rente, feu le Sr Pierre PECQUEUR, en son vivant eschevin de ceste ville, at acquis le droit par transport le *blanc*. Au profit de Sire Christophe DESMONS eschevin de St Omer et damlle Marguerite PECQUEUR sa femme, icelle fille et here du dit feu Sr Pierre PECQUEUR.
- 1009) Reconnaissance N° 70 le 9/11/1680 : Claude THIEULLIER de ceste ville, curateur aux biens vaccans d'Anselme, Jacques et Marie Magdalene DAVROULT frères et sœur, enfans et hers de feuz Jan et Anne MARLYE ; rente le 15/1/1621 par les dits Jan DAVROULT et Anne MARLYE sa femme, au profit de Marie COLBRANT vefve de Jacques TANT en dernières nopces, et au précédent de Jan NOEL.
Au profit de Damlle Anne JOYEUX vefve de Robert DAREST, fils et her de Marie LOMAN, icelle héritière de la dite Marie COLBRANT sa mère grande.
- 1010) Reconnaissance N° 71 le 2/11/1680 : Louis JACOTIN mary de Marie Magdalaine CAULIER, Jan Baptiste CAULIER jh à marier, agé de 22 ans et Antoinette CAULIER jf à marier, agée de 20 ans, tous de ceste ville, les dits CAULIER enfans et hers de Simon CAULIER et Jenne SAGOT ; rente créée par Agnieu QUEVAL labour, Margueritte DUFOUR sa femme, Bertin MANTEL, Isaac BAUWIN, Isaac MANTEL et Francoise DEVIN sa femme, au profit de Mre Adrien LEGAY licen es droix, avocat au conseil d'Artois, le 7/11/1615 ; recogne par Rémy SAGOT, mary d'Isabeau MARTEL, Laurent et Phles MARTEL, au profit du dit Adrien LEGAY, le 1/6/1630 ; hipotecque à Coulomby le 10/4/1646 ; recogne par le dit Simon CAULIER et Jenne SAGOT sa femme, Jan VASSEUR et Francoise SAGOT, au profit d'Eustace LEGAY, le 2/11/1661. Au profit de Vincent BEGUE de Harlettes paroisse de Coulomby, aiant acquis droit par transport de Mre Jan LEGAY pbre procureur espéal du dit Eustace LEGAY, iceluy fils et her d'Adrien, lettres du 14/8 dernier.

1011) Reconnaissance N° 72 le 2/11/1680 : Nicolas MATTRINGHEM labourier à Harlette paroisse de Coulomby, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Isacque BOUIN, vivant demt à Harlettes ;
rente créée par Agnieux QUEVAL labourier, Margueritte DUFOUR sa femme, Bertin MANTEL, Isaac BAUWIN laboureurs au dit Harlettes, Isaac MANTEL, Françoise DEWIN sa femme, de Herselles chastellenie de Bergues, au profit de Mre Adrien LEGAY licen es droix, advocat au conseil d'Artois, le 7/11/1615 ; reconnue par Rémy SAGOT mary d'Isabeau MARTEL, Laurent et Phles MARTEL, au proffit du dit Adrien LEGAY, le 1/6/1630 ; hipotecque à Coulomby le 10/4/1646 ; reconnue par Simon CAULIER et Jenne SAGOT sa femme, Jan VASSEUR et Françoise SAGOT, au proffit d'Eustace LEGAY, fils et her du dit Mre Adrien, le 12/11/1661.
Au proffit de Vincent BEGUE labourier au dit Harlettes, aiant acquis droit par transport de Jan LEGAY, pbre en ceste ville, en qualité de procureur espéal du dit Eustace LEGAY, iceluy fils et her du dit Adrien, le 14/8/1680.

1012) Reconnaissance N° 73 le 15/8/1680 : Jenne FONTAINE femme à Jan PICRY, de ceste ville ;
bail par luy prins de Francois CARON, mre boulenger en ceste ville, une maison scituée en la rue du Grushouck, le 2/11/1677.
Au proffit de Jacques PAUCHET mre boulenger en icelle ville, aiant acquis la dite maison par décret le 16/5/1679.

1013) Reconnaissance N° 74 le 30/1/1680 : Adrien Francois WIDEBIEN escuyer Sr de La Comté, demt es fauxbourgs d'Arras, demt pntemt en ceste ville ; Alexandre Francois WIDEBIEN escuyer Sr d'Amusoir, demt à Blaringhem, son frère, auroit acquis de Philibert DE BASSELEERS escuyer Sr de Beaumont, le droict cédé d'une rente, tsport passé le 9/5/1679, de la quelle demeure à son proffit, la moictié à charge d'une rente qu'il at créée au proffit de Damlle Marie Charlotte DHARCIES jf à marier de ceste ville, le 12/5/1679.
Au proffit de la dite Damlle DHARCIES.

1014) Reconnaissance N° 75 le 16/1/1680 : Martin WINTREBERT fils et her d'Antoine, quy fut fils et her de Bauduin, Marc DANNE père et tutteur des enffans qu'il at retenu de Marie LEFEBVRE, (barré : niépce) fille et here de Dannette COCQUEMPOT, quy fut fille et here de Robert et Jenne WINTREBERT, quy fut fille et here de Bauduin, en qualité de vefvier de la dite Marie LEFEBVRE, Louis WINTREBERT curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de (barré : Charles) Phles, son père, quy fut curateur de Phles son père quy fut fils et her de Bauduin, dems tous à Esquerdes ; lettres en chirographe, tsportées au proffit de la table des pauvres de l'église de Ste Margte, par Isabelle DELESPINE vefve de Charles PELF, par acte passé devant maieur et eschevins de St Omer le 6/3/1679 ;
rgance par les dits Phles WINTREBERT et Robert COCQUEMPOT, en qualité de mary de Jenne WINTREBERT, les dits WINTREBERT enffans et hers du dit Bauduin, par sentence du 1/4/1608 ; autre rgance le 3/21574 par le dit Bauduin WINTREBERT labour à Esquerdes et Jacques SAGOT labour, y demt, et pour le dit Charles ; ont reconnue une rente transportée par Isabelle DELESPINE vefve du dit Jacques DEPELF, au proffit de la dite table. Au proffit de la dite table.

1015) Reconnaissance N° 76 le 6/4/1680 : Eustache FLECHIN labour à Heuringhem, fils et her de (barré : Marie) Jenne LE FRANCOIS, icelle fille et here de feuz Bauduin et Péronne HAUSOULIER, et comme propriétaire du manoir affecté à rente ;
rente par dvt baillly de la Srie de Helfault, le 22/12/161. par les dits Bauduin LE FRANCOIS et sa femme, au proffit de Michel GOZET et Marie LEFEBVRE sa femme ; rgnue par le dit feu Bauduin au proffit de l'exon testament de feu le chanoisne VANOST, aiant droit des dits GOZET et sa femme, le 20/6/1616. Au proffit de la fondation du dit Sr chanoine VANOST.

1016) Reconnaissance N° 77 le 8/4/1684 ! : Jacques Folcquin FONTAINE laboureur à Coulomby, Mathieu FONTAINE jh à marier de Seninghem, agé de 22 ans et Antoine BRUSIN laboureur au Val de Lumbres, mary de Catherine FONTAINE, les dits FONTAINE enffans et hers d'Adrienne HABART, quy fut fille et here d'Adrienne LEVERT ; par devant les baillly de Lumbres, le 9/2/1626 par Pierre HABART demt au Val et la dite Adrienne LEVERT sa femme, au proffit de Sre Antoine TENNELIER pbre chapelain à Lumbres ;
sentence à la charge de Jacques FONTAINE, père des dits comparants, au proffit de Jan LEVERT labourier à Acquembronne, ayant droict par tsport de la rente, le 31/10/1654. Au proffit de Clément COUVREUR chartier en ceste ville, vefvier de Jenne LEVERT, fille et here du dit Jan LEVERT, et père et tutteur de Jan, Jacques et Fhois COUVREUR qu'il olt de la dite Jenne LEVERT.

1017) Reconnaissance N° 78 le 19/3/1680 : Jan Bapte et Jacques DUBUISSON frères, encore à marier, laboureurs à Sercques, ayans acquis le droict, tant de Gilles LEROY et Marguerite VASSEUR sa femme, fille et here de Jacques et de Jenne HOEUBLE, que de Jacques VASSEUR, fils et her des dits Jacques et Jenne HOEUBLE, dans leur terres qu'ils ont à Sercques ; rente le 16/11/1669 par la dite Jenne HOEUBLE vefve de Jacques VASSEUR, et le dit Jacques, son fils, au proffit du Sr Jan Bapte DELATRE eschevin de St Omer et Damlle Jenne Bertinne COCQUILLAN sa femme. Au proffit des dits Sr Jan Bapte DELATRE et sa femme.

1018) Reconnaissance N° 79 le 20/3/1680 : Jan DE POIX escuier, Seigr de Scadenbourg, Campaigne, capitaine de cavallerie au service de sa Majesté Catholique, de garnison à Courtray, à présent en ceste ville, fils et her de Védast Phles DE POIX, escuier, Seigr du dit Scadenbourg et Damlle Jacqueline COUDENHOVE ;
rente le 14/3/1634 par les dits Sr et Damlle, ses père et mère, au proffit de Jan HANON eschevin de ceste ville. Au proffit de Cornil DELEPIERRE mre cordonnier en ceste ville, Marie Thérèse TENEURE sa femme et Sœur Marie Anne TENEURE, à présent novice au couvent des Ursulines en ceste ville, sœurs, filles et heres de feu Jean, quy en avoit acquis le droict de la dite rente par transport.

1019) Reconnaissance N° 80 le 15/2/1680 : Jan TARTARE fils et her de Jacques, quy estoit fils et her de Jean, laboureur à Inguehem, propriétaire avecq Liévin FREMANTEL et Jenne TARTARE sa femme, des terres obligées, scituées à Hellefaut, données à tiltre d'arrentement par Mre Louis DE SENICOURT, vivant procureur es ville et bailliage de St Omer, à Antoine DECRAN laboureur à Helfaut, passée le 3/8/1605 ; reconnu par Fremin TARTARE le 21/11 du dit an ; depuis par le dit Jacques TARTARE et le dit Liévin FREMANTEL, le 26/11/1663 ; hipotecque données des lieutenant de baillly et justice du chapitre de St Omer au village de Bilcques, le 16/4/1628.
Au proffit du collége de la compaignie de Jésus à St Omer, ayant droit par transport au proffit d'iceluy, par Robert LE FRANCOIS.

1020) Reconnaissance N° 81 le 29/6/1680 : André CARON laboureur et marischal à Wandonne et Francois DUMONT laboureur à Audunctun, propriétaires de terres affectées à rente ; créée par Phles BEHELLE de Wandonne, au proffit de Rme Monsr Gérard DE HAMERICOURT Abbé de l'église et Abbaye de St Bertin à St Omer, par lres contenantes raport d'héritages, passées par devant baillly de la terre et Srie de Wandonnelle le 20/10/1561 ; reconnue par marcq BEHELLE, frère et l'un des héritiers du dit Phles, au proffit du collége des pauvres érigé par les religieux, Abbé et couvent du dit St Bertin, le 18/2/1566.
Au proffit du dit collége des pauvres de St Bertin ; à payer à Sire Charles DAMAN pbre, religieux de l'Abbaye et Régent du dit collége.

- 1021) Reconnaissance N° 82 le 20/5/1680 : Charles COLNE, Anne DEREUDRE sa femme et Marie DEREUDRE vefve de Jean HOEDTS, dems à Audruicq pays de Brédenarde, les dites Anne et Marie DEREUDRE filles et heres d'Anseline CALOINE, quy fut fille et here de Marand et d'Anne COLNE ; le 1/12/1624 et 26/4/1625 par les dits CALOINE et sa femme, Pierre LUCIAEN et Marie WETTE sa femme, au profit de Sire Francois PIGOUCHE eschevin de ceste ville et Damlle Isabeau DE FRANQUEVILLE sa femme. Au profit de Charles PIERS Sr de Monecove, fils et her de Damlle Antoinette DELATTRE, quy fut fille et here de la dite Damlle DE FRANQUEVILLE.
- 1022) Reconnaissance N° 83 le 11/1/1680 : Louis, Pierre, (barré : Robert) et Estienne CHARMEU dems à Racquinghem, sauf le dit Pierre à Werdrecques, Chles FERNAGUT et Jenne CHARMEU sa femme, de Racquinghem, les dits CHARMEU frères et sœur, enffans et hers de feux Mathieu et Marie PELF ; le 28/4/1664 par les dits feux CHARMEU et sa femme, au profit de Damlles Isabelle et Marguerite CARRE. Au profit de Mre Eustache DUBOIS advocat au conseil, eschevin à son tour de ceste ville, nepveu et her des dites Damlles.
- 1023) Reconnaissance N° 84 le 6/5/1680 : Martin WALLERICQ fils et her de Nicaise, laboureur à Esperlecques, et Nicole CARLIER sa femme ; le 13/10/1632 par Marie WALLERICQ vefve de Chles MORONVAL et le dit feu Nicaise WALLERICQ, avoir promis descharger Chrestien HAUWEL, vivant bailly gnal et capne de la chlenie d'Esperlecques, Martin ROELS lieuten de bailly et Liévin BIENAIME, à son trespas procur es ville et baille de St Omer, de rente créée par les dits WALLERICQ, à la caution des dits HAUWEL, ROELS et BIENAIME, au profit de Mre Valentin TAFFIN procur du Roy à St Omer et sa femme. Descharge à Mre Jean Louis HANON advocat au conseil d'Artois, curateur des biens du dit Liévin BIENAIME, subrogé en la place et au lieu du Sr Guillaume BIENAIME eschevin de ceste ville, cy devant durateur aux dits biens.
- 1024) Reconnaissance N° 85 le 8/3/1680 : Mre Nicolas MONSIGNY advocat en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Thomas Antoine DE MONTFORT, vivant escr, Sr de Ghemy, icelluy fils et her d'Isembart, vivant escr Sr de La Cornehuse, du dit Ghemy, et de Damlle Marrie DE BERY, quy fut fille et here de Guillaume, à son trespas escuier, Sr du dit Ghemy et de Damlle Magdelaine DE REBINGHES sa femme ; le 6/2/1588 par le dit Guillaume DE BERY, au profit de Francois LESAIGE ; recogne par le dit Isembart DE MONTFORT, mary d'icelle Damlle Marie DE BERY, au profit de Damlle Xpienne ROBERT vefve du dit LESAIGE, le 15/6/1616 ; sentences données des mayeur et eschevins de la dite ville, à la charge d'icelle Damlle DE REBINGHES, en qualité de vefve du dit Sr Guillaume DE BERY, et de mère des enffans et hers d'icelluy, le 24/9/1597. Au profit de Damlle Isabelle LESAGE, d'Esclimeux, fille et here du dit Francois.
- 1025) Reconnaissance N° 86 le 19/5/1683 ! : Jan Bapte DESBOEUF mre boulenger en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Joseph LEJOSNE, vivant mre taillandier en icelle ; le 1/2/1680 par le dit feu LEJOSNE au profit de Damlle Marie HEANNE vefve du Sr Gabriel PINET, de ceste ville. Au profit de la dite Damlle.
- 1026) Reconnaissance N° 87 le 13/11/1681 ! : Ambroise FAY laboureur à Clocquamps paroisse de Marcque St Liévin et Antoinette MATRINGHEM sa femme ; lres par devant bailly des terres et Sries de La Motte Warnecques, Hamelet le 10 de ce mois, signées : CADET ; somme furny par Phles Alexandre PRUVOST Sieur de La Coupe. Au profit du dit Sr PRUVOST.
Additif le 26/11/1706 : Mre Phles Alexandre PRUVOST médecin praticquant en cette ville ; receu de Nicolas FAYE, fils et her d'Ambroise, la rente, .. le 1^{er} héritier apparant du dit Nicolas FAYE, sera tenu de payer à ses frères et sœurs puisnéz, .. le dit Nicolas FAYE estoit tenu seul à la dite rente, en suite de la clause dans le testament du dit feu Ambroise FAY son père, passé par devant JENNEQUIN nottaire de la Sénéchaussée du Boulenois résident à Desvrene, le 1/5/1691.
- 1027) Reconnaissance N° 88 le 13/4/1680 : Jacques DELBOURE laboureur à Nielles lez Téroouanne, occuppeur des immoeubles affectés aux rentes cy après ; créée par Noble Seigneur Anthoine DE LENS Sr d'Orghem et Damlle Agnès DE GROS sa compaigne, au profit du Sr Josse DUBOIS Sr de Percheval, le 28/6/1670 ; autre créée par les dits Sr d'Orghem et sa femme, au profit du Sr Jacques PARIS rentier en ceste ville.
- 1028) Reconnaissance N° 89 le 16/12/1680 et la dite LECOIGNES le 6/2/1683 : Franchois Bernard LEFEBVRE vittrier, fils et her de Charles et Margueritte SCOTTE, icelle fille et here de Noel, et en qualité de tutteur de Fhois Bernard CAUCHETEUR fils mineur d'Anthoine et Anthoinette LEFEBVRE, sa sœur, de ceste ville, Gabriel DUVAL labour à Bouvlenghem, Jenne LECOIGNE sa femme, icelle fille et here de Jenne SCOTTE, icelle Jenne sœur et here d'Anthoinette SCOTTE, icelle fille et here de Noel ; rente par Guillaume GOSSE caron à Westbécourt et Catherine ALIZART sa femme, à la caution de Pasquier LEPRINCE, Noel SCOTTE et Aman DUSAULTOIR, au profit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve d'Anthoine DOLLE, de ceste ville, le 13/11/1634 ; recogne par les dits Charles LEFEBVRE et Margueritte SCOTTE, Gilles MASSEMAIN et Anthoinette SCOTTE sa femme, au profit de Sire Jacques MANESSIER, vivant à son tour eschevin d'icelle ville, mary de Damlle Jacqueline DOLLE, icelle niépce et here de Mre Louys DOLLE, vivant licentié es droix, fils et her de la dite Damlle Isabeau GAULTRAN, le 12/4/1665. Au profit de la dite Damlle Jacqueline DOLLE.
- 1029) Reconnaissance N° 90 le 13/9/1680 : Jean (LES)GROIS manouvrier à Campaignez lez Boulenois, fils et her de Jean, vivant laboureur au dit lieu ; condamné au bailliage de St Omer, sur reconnoissance de la moitié de la rente cy après, par sentence rendue le 20/4/1679 au profit de Nicolas Fhois HARDY marchand en ceste ville, propriétaire de la dite moitié, sachans le dit HARDY avoir acquis la propriété de l'autre moitié. Au profit du dit HARDY ; créée par Phles LESGROIS bg broutteur en icelle ville, son père grand, et Jenne LHOSTE sa femme, au profit de Jean THELIER et Jean ZOUTENAY tutteurs d'Anthoinette THELLIER, fille de feu Marand, le 24/1/1630 ; recogne par le dit Jean LEGROIS son père, au profit des enffans d'Adrien et Jean THELLIER, nepveux et niépces de la dite Anthoinette THELLIER, le 8/2/1652.
- 1030) Reconnaissance N° 91 le 19/5/1680 : Damlle Françoise DE BERNASTRE vefve de Louis DAUSQUES, vivant escuier, Sr de Floiecq, demte à Vaudringhem ; rente créée par la dite Damlle compante et son fit feu mary, au profit de Jacques LEGRAND, le 20/11/1642. Au profit de Jan DOMIN marchand en ceste ville et Pétronelle BRIEBIENS sa femme, aians achepté icelle, au devant de la « maison de l'Ange » en ceste ville, y vendue sur la curtelle du dit Jacques LEGRAND, le 15/9/1679, signé : Charles DELIEERES, par exécution.
- 1031) Reconnaissance N° 92 le 14/2/1680 : Jacques QUETELART labourier à Boingingues, occuppeur et propriétaire des terres affectées à rente ; rente créée par Pierre et Antoine CORDIER, au profit de Loys MARCOTTE, le 4/7/1595 ; hipotecq donnée des hommes de fiefs de Tournehem le 26/7/1624. Au profit du Sr George DE MONCHEAUX mary de Damlle Anne Tèrese GARSON, petite fille et here de Damlle Susanne WIDEBIEN, vivante femme à Mre Valentin TAFFIN licen es droix, aiant acquis droit par ransport de Pierre TAFFIN Sr du Hocquet, le 25/1/1622.

1032) Reconnaissance N° 93 le 5/7/1680 à Aire : Jacques DEFRANCE manouvrier à Fontenes et Jenne DELANGLE sa femme, acquiseurs propriétaires de manoir affecté à rente ; par devant les pruvost et eschevins de la Srie de Fontenes et Linguehem en partie, le 24/7/1645 par Jean CARON cousturier, Jacqueline FRANCOHOE sa femme, Pierre FRANCOHOME hostelain et Jenne JACOB sa femme, dems à Fontenes, au profit de feu Nicolas PREVOST, vivant eschevin de ceste ville d'Aire.

Au profit de Nicolas Joseph PREVOST praticien à Aire, filset her du dit feu Nicolas.

1033) Reconnaissance N° 94 le 31/1/1680 : Anthoine TAVERNE labour à Tournehem, fils et her de feu Nicolas ; le 30/4/1638 et 3/11 en suivant, par le dit Nicolas TAVERNE et Anthoinette CONVOY sa femme, au profit de Charles VANDENDRIESSCHE marchand en ceste ville. Au profit du dit VANDENDRIESSCHE.

1034) Reconnaissance N° 95 le 25/10/1680 : Nicolas Pasqual GODART et Elizabeth Thérèse GODART sa sœur, jeunes gens à marier de ceste ville ; rente le 22/9/1679 par Martin MACAIRE père grand et tuteur des dits compans, au profit de Damlle Adrienne SIMON vefve du Sr Pierre SOUDAIN, le Sr Pierre VALLEE et autres. Au profit des dits SIMON, VALLEE.

1035) Reconnaissance N° 96 le 25/5/1680 : Jacques CHEVALIER laboureur à Nortdausques, Guille PAYELVILLE du dit lieu et Marie CHEVALIER sa femme, les dits CHEVALIER frère et sœur, enffans et hers de Jacques, vivant demt à Nortdausques et de Gabrielle DUMONT ; rente par les dits CHEVALIER et Gabrielle DUMONT sa femme, au profit des Rde mère er rgeuses du couvent de Nre Dame du Solleil à St Omer, le 16/1/1635 ; regnues par Louis PIDOU mary de la dite DUMONT, au poffit du dit couvent, le 13/11/1662 ; hypotecque le 17/1/1635. Au profit du dit couvent.

1036) Reconnaissance N° 97 le 8/11/1680 : Sr Jacques Francois (barré : DE) B(E)AUCOUR pbre, demt pntemt à Ouve paroisse de Rimilly Wirquem ; obligaon par Damlle Marie LE PREVOST vefve du Sr capne DE BAUCOURT, avoir promis payer à Jan CLERBOULT bg brasseur, le 1/2/1662. de payer à Sire Jan Bapte HENDRICQ eschevin de ceste ville, héritier de Damlle Margueritte LEWITTE, icelle here de Damlle Margueritte LEWITTE quy fut femme du sus dit CLAIRBOULT.

1037) Reconnaissance N° 98 le 22/1/1680 : Antoine (barré : BEAUFILS) BEAUSIEU (*BESYEU*) fils et her d'Adrien, iceluy fils et her de Jean BEAUFILS, demt au Bacq St Momelin, occupeur et propréitaire des terres affectées à rente ; créée par le dit Jan BEAUFILS et Jenne DEGRYSE sa femme, au profit de Nicolas ROBINS, en langue thioise, par dvt bailly et eschevins de la terre et Srie de Nieuwerlet le 26/8/1624. Au profit de Jan DAMIEN bg marchand en ceste ville et Piétronnelle KIECKEN sa femme ; après qu'il at déclaré d'autoriser Jenne DE ST OMER sa femme, de pouvoir agréer ce présent acte.

1038) Reconnaissance N° 99 le 11/5/1680 : Eustace et André DEVIN frères, enfans et hers de Liévin, de Campagne paroisse de Wavrans ; rente par le dit feu Liévin, et vivante Anne PARENT sa femme, et mère des dits comparans, au profit de Marie BERNARD vefve d'Adrien THOMAS, le 17/2/1662. Au profit de Phles Alexandre BOURGEOIS recepveur de plusieurs entremises en ceste ville, en qualité de curateur aux biens délaissés après le trespas d'icelle BERNARD.

1039) Reconnaissance N° 100 le 5/7/1680 : Jacques COCQUEMPOT labourier à Wavrans, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jenne CADART, à son trespas femme à Jacques DUPONT ; au vivant d'icelle CADART, luy appartenoit un jardin, jadis amazé, séant au Petit Bois paroisse de Pihem, listant à Michiel DUPONT, aux hers André CADART, affecté de rente ancienne au profit de la chapelle de la cathédralle de St Omer. Au profit de vénérable messrs les doien et chanoines de la cathédralle de St Omer.

1040) Reconnaissance N° 101 le 30/3/1680 : Jacques GRARRE du Haultpont de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre BETHREMIEULX, par acte passé par devant echevins d'icelle ville le 19/2 dernier. Au profit de Jacques, Marie Jenne, Nicolle et Marie Anne BETHREMIEULX enffans mineurs du dit Pierre, qu'il at retenu de Jenne DEBEER ; somme à eux deub pour rachapt mobilière d'icelle, le dit Pierre, leur père, s'est obligé par acte assé entre luy et Jean DEBEER, avecq Phles BETHREMIEULX le 18/6/1670.

1041) Reconnaissance N° 102 le 28/6/1680 : Pierre DEVULDER clerq de Merckeghem chlennie de Bourbourg, Jan DRIEUX mary d'Antoinette DEVULDER et Louis STERCKEMAN fils et her de Louise DEVULDER, dems au dit lieu, les dits DEVULDER frère et sœurs, enffans et hers de Marie BOTAILLE, à son trespas vefve de Pierre DEVULDER, icelle fille et here d'Antoine ; en langue thioise, par dvt bailly, eschevins de la Srie de Ravensberghe, beaufort le 16/3/1595 par le dit feu Antoine BOTAILLE, au profit de Jan TANT bg de ceste ville. Au profit de Damlle Franchoise LE THIEULLIER et autres ses cohers de feu Damlle Catherine GAUTRAN sa mère, quy en at acquis le droit par transport.

Index par Mr Bernard CHOVAUX

ACHTERNOENE: 77
ACTERNONE: 924
ADAEN: 535
ADRIANY: 671, 720
AFFRINGHUE: 752
AGHIS: 235
AGHYS: 214, 557
ALBELDA (DE): 203
ALES: 89
ALEXANDRE: 6, 14, 62, 230, 260, 264, 265, 409, 448, 464, 490, 517, 601, 689, 740, 742, 770, 915, 928
ALHOYE: 325
ALIASME: 35, 132, 757
ALIN: 151
ALIZART: 153, 1028
ALLART: 395
ALLES: 63
ALLET: 753
ALLEXANDRE: 740, 770, 840, 990
ALMELDA: 610
ALMELDA (DE): 191, 739
ALONZO: 33
ALOY: 381
AMASSART: 608
AMIS: 949
AMORY: 966
ANCQUIER: 99, 274, 953
ANDRIEU: 139, 367, 828, 887
ANNOCQUE: 451
ARACE: 50
ARACHE: 491
ARDEN: 76
ARNOULT: 502
ARNOULTS: 616
AUBIN: 902
AUBRON: 39, 63, 89, 102, 167, 191, 197, 203, 249, 311, 326, 610, 673, 739
AUBRON (DE): 673
AUXENFFANS: 105, 117, 123
AVIS: 979
BABOEURE: 871
BACELET: 499
BACHELER: 284, 587
BACHELET: 897
BACHELET (DE): 800
BACHELIER: 284
BACRO: 77
BAELEN: 747
BAERD: 438
BAERDT: 605
BAIART: 387, 487, 731, 732, 772
BAILLART: 27, 66, 210, 221, 395, 399, 402, 443, 451, 550
BAILLIART: 443, 462, 605
BAILLIOEUL: 148
BAILLOEUL: 148, 608
BAILLON: 646
BAILLY: 54, 64, 105, 165, 176, 275, 484, 662, 744, 804, 840, 871, 900
BAILLY (LE): 105, 840
BALBURE: 335
BALINGHEM: 57, 59, 522, 707
BALINGHEM (DE): 10, 45, 144, 194, 488, 522, 651, 671, 707, 785, 824, 884, 985, 993
BALLE: 153, 331, 428
BALLINGHEM: 57
BALLINGHEM (DE): 316, 488, 906, 993
BANCART: 216
BANCQUART: 27
BANRAET: 310
BAPTEMAN: 711
BARBAU: 280
BARBIER: 794
BARBION: 53, 118, 476
BARD: 333, 363, 693
BARDEL: 252, 869
BARDOUL: 206
BARDT: 199
BARGAS (DE): 525
BARNE: 59, 187, 199, 550
BARON: 8
BARREY: 841
BARROIS: 118
BARS: 97
BART: 124, 215, 875
BARTHEEM (DE): 610, 909
BARTHEM: 80, 205
BARTHEM (DE): 199, 610, 818
BASCHJOT: 372
BASCOT: 372
BASSELERS (DE): 1013
BATAILLE: 168, 506, 650
BATTEMAN: 458, 661
BATTEREL: 421
BAUCHANT: 905, 976
BAUCOURT (DE): 643, 849, 985, 1036
BAUDE: 81, 142
BAUELLE: 486, 653
BAUDEN: 462, 465
BAUDEQUINE (DE): 126
BAUDRY: 934
BAUIN: 732
BAULDE: 519
BAULDEN: 462, 519
BAUMART: 588
BAUVOIS: 141
BAUWIN: 193, 633, 637, 725, 814, 829, 943, 1010, 1011
BAVELAIRE: 868
BAYART: 165, 187, 243, 285, 387, 623, 692, 768, 772, 794, 844, 869, 975
BAYENGHEM: 742
BAYENGHEM (DE): 742
BAZIN: 480, 608, 799
BE)AUCOUR (DE): 1036
BE)AUSSART (DE): 580
BE)UDIN: 487
BEAUCHAMP: 102
BEAUFFORT (DE): 824
BEAUFILS: 1037
BEAUFORT (DE): 7
BEAUMONT: 536
BEURAIN: 790
BEURAIN (DE): 202
BEURAINS: 243, 864
BEURAINS (DE): 2, 608, 726, 790
BEAUSART (DE): 305
BEAUSIEU: 1037
BEAUSSART (DE): 560
BEAUVAl: 848
BEAUVAl (DE): 848
BEAUVAlS: 126, 140, 237, 247, 259, 262, 577, 829
BEAUVAlS (DE): 922
BECART: 365
BECCART: 365, 564, 718
BECCOURT (DE): 356
BECQUART: 347
BECQUE (LA): 962
BECQUELIN: 468
BECQUET: 354, 656, 709, 749
BECUD: 2
BECUE: 597, 729
BEDAGUE: 15, 175, 180, 391, 500
BEDAGUES: 391
BEDU: 409, 561
BEGUE: 1010, 1011
BEHAGUE: 900
BEHELLE: 1020
BEIHEUSE: 674
BEINS: 669, 788
BELET: 306
BELGISE: 513
BELGUISE: 48, 202, 577
BELINGER: 567
BELINGIER: 496, 569, 678
BELINGUE: 635
BELINGUIER: 678
BELLEGAIGNE: 492, 675
BELLEGISE: 513
BELLEGUISE: 513, 577
BERBION: 118
BERCQUEM: 497
BERGAS (DE): 525
BERNARD: 8, 9, 29, 64, 82, 270, 275, 592, 732, 744, 920, 925, 933, 1038
BERNASTRE (DE): 180, 202, 442, 475, 694, 764, 971, 1030
BERNOET: 27, 503
BERNOULT: 503
BERQUEM: 694, 986
BERSACQ (DE): 325
BERSACQUE (DE): 86, 103
BERSACQUES: 537, 666
BERSACQUES (DE): 83, 269, 306, 517, 666, 765
BERSCQ (DE): 937
BERTEAUX: 452
BERTEAUX (DE): 452
BERTELO: 228
BERTELOIT: 719, 863
BERTELOOT: 177
BERTELOOT: 719
BERTHEEM: 314
BERTHEEM (DE): 314
BERTHEM: 183, 205
BERTHEM (DE): 183, 199, 610, 818
BERTHES (DE): 971
BERTOU: 251
BERTOUL: 233, 762
BERTOULT: 357
BERTRAM: 554
BERTRANT: 752
BERVILLE: 723
BERVOET: 512
BERY (DE): 1024
BESYEU: 1037
BETHREMIEULX: 1040
BETREMIEUX: 9, 82, 300, 933
BETSMAN: 59
BEUBE: 221
BEUDIN: 165
BEUGIN: 140, 178, 545, 845
BEYAERT: 794
BIECQUE: 790
BIECQUES: 2
BIECQUES (DE): 206
BIENAIME: 24, 150, 192, 213, 252, 273, 393, 432, 438, 541, 555, 556, 637, 673, 724, 818, 857, 909, 1023
BIENAIMÉ: 754
BIENAIMEE: 724, 896
BIENAYMEE: 896
BIGAN: 998
BIKE: 738
BILCQUE: 241, 356, 412
BILCQUE (DE): 161
BILLET: 151
BILLIET: 106
BINDRE: 65
BISCO: 888
BISCOFF: 888
BLAIREAU: 431
BLANDUIN: 980
BLANPAIN: 726
BLARIAU: 22
BLARY: 560, 580
BLAU: 54
BLAUD: 54, 414, 945
BLENDECQ: 37, 105, 124
BLENDECQ (DE): 37
BLENDECQUE (DE): 37, 124
BLERY: 560, 580
BLET: 139, 295, 321
BLIN: 36, 102, 354
BLOCQ: 504, 928
BLOCQUEL: 155
BLONDEL: 226, 245, 355, 488, 848, 936
BOCART: 135

BOCLET: 315
 BOCOURT (DE): 849
 BOCQUET: 125, 215, 363, 386, 521, 544, 548, 551, 628, 732
 BOCQUILLON: 655
 BODART: 900
 BOEUGNY: 484
 BOEY: 422
 BOEYE: 396
 BOEYE (DE): 745
 BOIAVAL: 521
 BOIDART: 483
 BOITE: 705
 BOLART: 705
 BOLLART: 86, 93, 254, 421, 469, 546, 683, 718, 810, 881, 983
 BOMBLE: 756
 BONAIRE (DE): 533
 BONCOURT (DE): 779
 BONDUEL: 172
 BONINGUE: 340, 464
 BONJOIE: 323
 BONNET: 336
 BONNIER: 994
 BONNIERES (DE): 872
 BONTAMPS: 18, 105, 112, 347, 574
 BONTEMPS: 18, 312
 BONVOISIN: 6, 208, 435, 500, 585, 606, 692, 914, 1005
 BOONEN: 628
 BOOS: 191
 BOSCARD: 295
 BOTAILLE: 1041
 BOUBERT: 310, 364
 BOUCHE: 442
 BOUCHER: 54, 218, 626
 BOUCHER (LE): 626
 BOUCHIER: 64, 234, 307, 318, 459
 BOUCHIQUET: 564
 BOUCLET: 285, 934
 BOUCQUEAU: 70
 BOUCQUET: 115
 BOUDART: 592, 760, 844
 BOUDELICQUE: 667
 BOUDENEL: 267, 373
 BOUDENET: 360, 368
 BOUDENOT: 130
 BOUDEREL: 142
 BOUFFLER: 669, 788
 BOUIN: 1011
 BOULET: 786
 BOULL)ART: 536
 BOULLAIN: 222
 BOULLART: 769
 BOULOIGNE: 273
 BOULOIGNE (DE): 329
 BOULOINGNE (DE): 358
 BOUQUEAU: 70
 BOURDET: 530
 BOUREEL: 311, 610
 BOUREL: 249, 721, 818
 BOURGEOIS: 53, 65, 124, 176, 346, 768, 928, 1038
 BOURGOIS: 285, 309, 315
 BOURNEL: 7
 BOURSIER: 61, 276, 316, 989
 BOUTIN: 13, 55, 207, 772
 BOUTOILLE: 833
 BOUTON: 45
 BOUTRY: 97, 831, 943
 BOUTRY (DE): 806, 943
 BOUVART: 823, 975
 BOUVER: 307
 BOUVERGNE: 54, 407
 BOUVERNE: 680
 BOUVERT: 960
 BOUVET: 376, 993
 BOUVEUR: 394, 427, 476, 507, 844
 BOUVREUR: 760
 BOUY: 470, 700, 965
 BOYAVAL: 28, 187, 215, 605, 628
 BOYAVAL (DE): 187, 199
 BOYOT: 434, 444
 BRACQUE: 738
 BRACQUET: 738
 BRAEM: 947
 BRAGARD: 268
 BRAME: 949
 BRANDT: 983
 BRANDT (DE): 114, 179, 240, 797, 878
 BRANLY: 927
 BRANT (DE): 240
 BRASSART: 40, 331, 400, 712
 BRAUERE: 175
 BRAURE: 175, 558, 819
 BRAUWER (DE): 250
 BRAUWERE: 509, 916
 BRAUWERE (DE): 187, 188, 509, 819
 BREBION: 308, 882, 938
 BREHON: 257
 BREISER: 63
 BREMART: 140
 BREMETS: 915
 BREMETZ: 85
 BRENARD: 64
 BRENNEL: 936
 BRETON: 165, 381, 487, 522, 623, 707, 771
 BREYTZ: 421
 BREZIN: 530
 BRICHE: 135, 165, 250, 378, 754, 777, 830
 BRIDEL: 359
 BRIEBIENS: 1030
 BRIGODDE: 279
 BRIGODDE (DE): 209
 BRIGODE (DE): 956
 BRISBOIS: 5
 BRISSE: 250
 BROCHET: 845
 BROCQUET: 165, 219, 243, 280, 285, 319, 387, 487, 592, 623, 731, 732, 768, 866, 975
 BROGNIART: 60
 BROIDE: 108
 BRONCQUART: 921
 BROUAN: 378
 BROUCQ: 341, 512
 BROUDE: 578, 830
 BROURE: 987
 BROUTEL: 69, 763
 BROUTIN: 493, 919
 BRUCHET: 53, 137, 210, 319, 549, 919
 BRUGES (DE): 261
 BRULOY: 138
 BRUNEL: 75, 104, 118, 260, 264, 486
 BRUNET: 6, 62, 97, 408, 420, 851, 991
 BRUNINCK: 392, 399, 443
 BRUNINCQ: 443
 BRUNN)INCK: 392
 BRUSCARRE: 987
 BRUSIN: 1016
 BRUSSET: 135, 403, 485, 550, 671, 710, 838, 870
 BRUSSIN: 974
 BRUWERE (DE): 819
 BUBE: 532
 BUBLE (DE): 210
 BUBLOE (DE): 210
 BUCAILLE: 20
 BUDIN: 487
 BUISSEREL: 761
 BUISSERET: 606
 BUISSIERE (LA): 766
 BULEU (DE): 107
 BULLEU (DE): 107
 BULLEUX: 220
 BULLEUX (DE): 220, 417
 BULTEL: 718, 939, 967
 BUNS: 669
 BURET: 197
 BURETTE: 295
 BUSSEREL: 56
 BUTAY: 22, 694
 BUTZEEL: 35, 757
 CABOCHE: 519
 CADART: 61, 72, 118, 231, 275, 316, 446, 677, 930, 960, 1039
 CADEL: 273, 532, 543, 551, 886
 CADET: 28, 234, 329, 358, 408, 434, 444, 464, 676, 699, 740, 859, 959, 991, 1026
 CADICQ: 235, 557, 706, 708, 866
 CADICT: 979
 CAF: 574
 CAILLAU: 80, 893
 CAILLEU: 796
 CAILLIEAU: 80
 CALIEU: 733
 CALLART: 49, 166, 172, 349
 CALMON: 699
 CALONNE: 1021
 CALONNE: 580
 CALONNE (DE): 386, 758, 962
 CAMORTE: 1006
 CAMORTEL: 1006
 CAMPAGNE: 535
 CAMPAGNE: 896
 CAMPION: 30, 107, 145, 198, 235, 268, 272, 454, 522, 574
 CANEL: 465
 CANLERS: 459
 CANLERS (DE): 275, 792
 CANTELEU (DE): 23, 836
 CAPE: 432
 CAPELLE: 40, 171, 400, 712, 832
 CAPET: 408, 832
 CAPPON: 169
 CAPPEL: 821
 CAPPELLE: 217, 304, 386, 821, 843
 CAPPET: 408, 832
 CAPPON: 169
 CARDINAEL: 11
 CARDINAL: 203
 CARDON: 247, 564
 CARESME: 92
 CARETTE: 14, 238
 CARICQUE: 698
 CARLE: 227
 CARLIER: 45, 133, 185, 206, 253, 701, 755, 847, 964, 1023
 CARNELLE: 172
 CARNISIEN: 888, 889
 CARON: 70, 136, 156, 169, 200, 335, 385, 426, 479, 522, 524, 538, 593, 608, 618, 629, 637, 677, 690, 710, 859, 1005, 1012, 1020, 1032
 CARON (LE): 682
 CAROUL: 319
 CAROULLE: 346, 532, 543
 CAROULLIER: 463
 CARPENTIER: 13, 33, 94, 182, 189, 224, 253, 284, 334, 363, 634, 642, 826, 901
 CARRE: 32, 142, 152, 168, 201, 211, 521, 565, 832, 862, 903, 1022
 CARTEL: 382
 CARTIER: 947
 CARTON: 130, 193, 325, 586, 993
 CARURIER: 406, 499
 CASSEL: 408, 529, 907
 CASSEL (DE): 529
 CASTIAN: 129, 253, 323, 410, 411, 412, 598, 714, 832, 849, 931, 1005
 CASTIANNE: 880
 CASTIER: 85
 CATTOIRE: 263
 CAUCHETEUR: 40, 51, 225, 243, 280, 339, 400, 407, 408, 442, 504, 684, 685, 706, 709, 712, 742, 814, 815, 820, 832, 856, 867, 944, 997, 1028
 CAUCHETEUR (LE): 442, 678, 971, 1000
 CAUDEVILLE: 626
 CAUDEVILLE (DE): 626
 CAUDRON: 149
 CAULIER: 122, 753, 1010, 1011
 CAUMARTIN: 366
 CAUTEREL: 656
 CAUVIN: 623
 CAUWET: 80, 923
 CAVELART: 521
 CAVEREL: 365, 937
 CAVEREL (DE): 126
 CAYER: 337

CAYEU: 845
 CENSSIER: 834
 CERY: 776
 CHABE: 165, 217
 CHAMBGE (DU): 1007
 CHAPPART: 191
 CHAPPE: 475, 587, 743, 750
 CHARLEMAGNE: 388
 CHARLEMAIGNE: 876
 CHARLES: 997
 CHARMEU: 228, 1022
 CHARMEUR: 270
 CHAUCY (DE): 151
 CHERMEUR: 326
 CHERON: 389
 CHEVALIER: 137, 225, 344, 418, 480, 887, 1035
 CHEVALIER (LE): 88, 269, 666
 CHINOT: 141
 CHOCQUEL: 87, 193, 352, 399, 506, 516, 586, 725, 843, 917, 962
 CHERSTIEN: 84, 245, 251, 430, 480, 537, 981
 CHUET: 370
 CHUETTE: 370, 576, 715, 912
 CLABAULT: 408, 660
 CLAIRBOULT: 313, 510, 964, 1036
 CLARY: 222
 CLAUDORE: 545, 796
 CLAY: 564
 CLAYS: 504
 CLEM: 154
 CLEMENS: 692
 CLEMENT: 89, 97, 206, 208, 222, 249, 311, 332, 435, 753, 914
 CLERBOULT: 423, 1036
 CLERCQ (DE): 76, 595
 CLERCQ (DU): 14, 50, 491
 CLETY (DE): 236, 273, 275, 375, 597, 605, 638, 668, 879
 CLEUET: 446
 CLEUWET: 536, 960
 CLIPPET: 779
 CLOET: 196
 CLOUTE: 289
 CLUNY: 404
 COCHET: 209
 COCLE: 543
 COCQUEMPOT: 33, 93, 295, 376, 387, 436, 531, 713, 731, 732, 744, 783, 804, 1014, 1039
 COCQUEMPOT (DE): 387, 637
 COCQUENPOT: 243, 658, 677, 976
 COCQUEREL: 140
 COCQUILLAN: 37, 96, 386, 403, 711, 1017
 COCQUILLAN (DE): 711
 COCQUILLIAN: 647, 684
 COCUD: 181, 568, 790
 COELEN: 277, 512
 COELS: 201, 651
 COET: 80
 COEULLE: 175
 COEULRE: 530, 917
 COEULRE (DE): 530
 COEURE: 494
 COFFIN: 396
 COHEL: 76
 COIECQUE (DE): 942
 COLBRANT: 1009
 COLLEN: 27, 216, 254, 395, 706
 COLIN: 177, 260, 264, 534, 812, 822, 863, 866, 974
 COLINS: 743, 948
 COLLART: 166
 COLLE: 382, 708
 COLLEN: 39, 87, 341, 395, 546
 COLLIN: 146, 822, 866, 1005
 COLMAN: 135, 386, 544, 551, 832, 854, 901, 963
 COLNE: 533, 1021
 COLOMBEL: 670
 COLPIERS: 966
 COLVE: 451, 659
 COMIN: 323
 COMPERE: 129
 CONSTANT: 237, 832, 896
 CONTRAIRE: 806
 CONVOY: 1033
 COOLEN: 395, 546
 COOLENS: 229
 COPEHEM (DE): 622
 COPIGNY: 549
 COPIGNY (DE): 110
 COPIN: 536, 673
 COPPIN: 536
 COPPE: 548
 COPPEHEM (DE): 161, 511, 521, 591, 622
 COPPEHEN (DE): 161, 230, 601
 COPPEY: 628
 COPPIN: 45, 536, 609, 905
 COPPINS: 536
 CORBAULT: 611, 612, 953
 CORDE: 6, 666
 CORDIER: 2, 302, 403, 519, 610, 790, 818, 1031
 CORDONNIER: 128
 CORNEHUSE (LA): 145
 CORNENFLOS: 917
 CORNETTE: 77, 214, 405, 415, 803
 CORNHUISE (LA): 959
 CORNHUISE (LA): 515, 663, 959
 CORNILLE: 129
 CORNUEL: 949
 CORNUZE (LA): 515
 COSTENOBLE: 690
 COSTRE: 150
 COSTRE (DE): 150
 COTTEREL: 93
 COUBRONNE: 486
 COUDENHOVE: 282, 526, 1018
 COUILLIART: 246
 COULAR: 181
 COULART: 231
 COULLART: 231
 COULLE: 175
 COULOMBIER: 1000
 COULON: 466, 894
 COURDEN: 45
 COURTE: 1
 COURTEBOURNE: 758, 962
 COURTEVILLE (DE): 521, 954
 COURTHOIS: 655
 COURTIL: 652
 COURTIN: 15, 496, 569, 623, 678
 COURTOIS: 45, 346, 655, 811, 841
 COUSIN: 441, 492, 675, 740, 991
 COUSTURE: 69, 91, 206, 228
 COUVREUR: 135, 749, 835, 860, 1016
 COYECQUE (DE): 942, 978
 CRABE: 895
 CRACHET: 51, 236
 CRAISSIN: 565
 CRAMET: 797, 940
 CRAMET (DE): 940
 CREN)LEU: 387
 CRENLEU: 768
 CREPY: 578, 973
 CREPY (DE): 578
 CREQUY (DE): 7, 209
 CRESPIEN: 344, 870
 CRESPIY: 294, 475, 513, 641, 677, 973, 986
 CRIC: 285, 475
 CRICQUE: 315, 346, 750
 CRICQUES: 750
 CRIQUE: 346
 CROISILLE (DE): 87
 CROISILLES (DE): 87, 200, 345
 CROUSEL: 29, 753
 CROUSTEL: 992
 CRUELLE: 655
 CRUPELLANT: 999
 CUCHEVAL: 378
 CUHEL: 162
 CUPERE (DE): 612
 CUPPRE: 10
 CUVELIER: 447, 510, 553, 603, 607
 D'ALBELDA: 197
 D'ALLONGEVILLE: 284
 D'AMERICOURT: 7
 D'ANNE: 702
 D'ARCQUES: 910
 D'ARREST: 851
 D'HAFRENGUES: 133
 D'HAFFRINGHUES: 291
 D'HAFFRINGUE: 215, 924
 D'HAFFRINGUES: 394, 585, 711, 924
 D'HALINES: 468
 D'HOUTHOOORN: 1000
 D'ILLIES: 562
 D'OSTOVE: 14
 DAENS: 338, 465, 716, 870
 DAIX: 141, 582, 648, 711
 DALBELDA: 311
 DALLE: 424
 DALLONGEVILLE: 34, 137, 284, 304, 633, 639, 734, 798, 841, 877, 981
 DALONGEVILLE: 437, 480, 798, 829
 DAMAN: 119, 127, 206, 262, 362, 431, 438, 574, 1020
 DAMBRIN: 133
 DAMDES: 636
 DAMERICOURT: 7
 DAMETTE: 335
 DAMIEN: 910, 1037
 DAMIENS: 184
 DAMIETTE: 136
 DAMMAN: 841
 DAMOEUR: 111
 DAMOISNE: 542
 DAMP: 494
 DANARY: 226
 DANIEL: 33, 132, 206, 263, 273, 385, 419, 477, 501, 520, 602, 671, 713, 724, 797, 842, 867
 DANNE: 604, 1014
 DANNE: 571, 671, 797
 DANTHEN: 29
 DANTHIN: 123, 278
 DARCHIES: 358
 DARQUE: 999
 DAREST: 52, 597, 1009
 DAROULT: 278
 DARRAS: 997
 DARREST: 2, 52, 597, 716, 729, 790
 DARTE: 1006
 DARTH)E: 620
 DARTHE: 1006
 DAU: 494, 697
 DAUCHEL: 24, 179, 262, 555, 567
 DAUDENFORT: 14, 27, 196, 218, 233, 321, 328, 330, 406, 414, 439, 493, 650, 663, 741, 759, 764, 809, 823, 828, 886, 941
 DAUSQUE: 335, 583, 808, 847
 DAUSQUES: 4, 51, 475, 532, 1030
 DAVEROULT: 247
 DAVIETTE: 18
 DAVROULT: 1009
 DEBAEST: 948
 DEBARTHEM: 818
 DEBEAURAINS: 2
 DEBEER: 589, 1040
 DEBEIGLE: 774
 DEBEUBE: 221
 DEBEURE: 894
 DEBIECQ: 222
 DEBIECQUE: 222, 932
 DEBIENCQ: 932
 DEBIERE: 719
 DEBINDRE: 65
 DEBLOCQ: 209, 286, 820
 DEBLOIS: 590, 774, 834
 DEBOENNE: 441
 DEBONIERS: 380
 DEBONNAIRE: 291
 DEBREUVE: 606
 DEBRIE: 503, 512
 DEBROEUCQ: 402
 DEBRUNE: 1000
 DECAMPS: 565, 573

DECASSEL: 770
 DECAUCHY: 151
 DECHRDE: 233
 DECKE: 197, 203
 DECKER: 130, 233
 DECKRE: 61
 DECLATRE: 595
 DECLATRE: 136, 289, 319, 478, 684, 784, 979, 1002
 DECLERCQ: 270, 662, 909
 DECLERY: 754
 DECLETY: 894, 897
 DECLETZ: 648
 DECOCQ: 177, 421, 813, 863
 DECOET: 80
 DECOURT: 208
 DECOURTIEUX: 815, 876
 DECQUE: 61, 553
 DECQUERE: 90, 644, 825, 937
 DECQUERE (DE): 90
 DECRAN: 596, 1019
 DECROCQ: 924
 DECROIX: 47, 505, 586, 902
 DECUPER: 589, 774
 DECUPPER: 958
 DECUPPERE: 958
 DEDONCKER: 8, 82
 DEDONCRE: 43
 DEFASQUE: 444
 DEFAVIERES: 361
 DEFOSSE: 743, 896
 DEFFOSSES: 743
 DEFFRENES: 128
 DEFFRENNES: 128
 DEFLANDRE: 363
 DEFOSSE: 320, 635
 DEFOUR: 27
 DEFRANCE: 257, 325, 368, 419, 575, 837, 946, 1032
 DEFREN: 835
 DEGOUY: 192, 213
 DEGRAVE: 209, 227, 279, 426, 427, 489, 520, 554, 588, 827, 845, 933, 950
 DEGRYSE: 1037
 DEGUISNE: 55, 178, 672, 773, 804
 DEGUISNES: 55, 383, 744
 DEHACQUE: 96
 DEHAMERE: 952
 DEHANN)E: 842
 DEHEGHES: 242
 DEHESTRU: 486
 DEHOU: 67
 DEHOUX: 67
 DEKEYSER: 82
 DEKINT: 943
 DEKNUIDT: 834
 DELABARRE: 843, 916
 DELABBEN: 847
 DELABECQUE: 916
 DELABEN: 71, 367, 574, 743, 808
 DELABRE: 859
 DELABROYE: 27, 402, 443
 DELACAROULLE: 463
 DELACAUURIE: 35, 36, 342, 596, 648, 757, 888, 889
 DELACAURY: 35
 DELACAURYE: 757
 DELACOURT: 634, 833
 DELAET: 160, 597, 729, 958
 DELAFER: 635
 DELAFERRE: 179
 DELAFOLIE: 44, 620, 644, 673, 687, 765, 858
 DELAFONTAINE: 83
 DELAFOSSE: 194, 594, 651, 764
 DELAGARDE: 232
 DELAHAYE: 52, 281, 565, 745, 801, 811
 DELAIRE: 461, 486
 DELAIRES: 260, 364, 461, 797
 DELALLEAUE: 571
 DELAMARCE: 132
 DELAMORY: 752
 DELANGLE: 1032
 DELANNOY: 100, 105, 108, 155, 408, 413, 530, 574, 593, 611, 629, 636, 641, 650, 653, 663, 736, 738, 775, 828, 847, 907
 DELANOYE: 150
 DELANSSAY: 563
 DELAPERSONNE: 422, 796, 861, 919
 DELAPIERRE: 285, 315, 369, 504, 750, 870
 DELARIVIERE: 120
 DELATHUILLOY: 818
 DELATOMBE: 718
 DELATOUR: 926
 DELATOURE: 481
 DELATRE: 377, 522, 546, 640, 681, 945, 1017
 DELATTRE: 21, 28, 45, 195, 243, 255, 293, 299, 375, 379, 385, 416, 429, 460, 546, 587, 606, 654, 676, 681, 682, 691, 703, 718, 747, 761, 772, 778, 790, 804, 807, 809, 816, 832, 864, 874, 929, 943, 953, 983, 986, 1021
 DELAVACQUERIE: 258
 DELAVIGNE: 1000
 DELAVILLETTE: 869
 DELAYEN: 811
 DELBOURE: 1027
 DELBREUVE: 676
 DELECOURT: 208
 DELEBARRE: 106, 379
 DELEBECQ: 141, 362, 573, 781
 DELEBECQUE: 296, 414, 781, 945
 DELEBOURRE: 134
 DELECAROULLE: 425, 463, 509, 543, 813
 DELECAURIE: 858, 877
 DELECAURY: 35
 DELECOUR: 704
 DELECOURT: 208
 DELECOUSTURE: 151
 DELECREUSE: 439, 509
 DELECREUZE: 509
 DELEDREVE: 84, 404, 460
 DELEFLIE: 381, 693
 DELEFORGE: 611
 DELEGERRY: 369, 370, 455
 DELEHAY: 367
 DELEHAYE: 2, 13, 52, 472, 565, 571, 669, 694, 788, 790, 811
 DELEHELLE: 568
 DELELOE: 385, 401, 580
 DELEMELLE: 686
 DELEMERLE: 46
 DELEMOTTE: 575, 883, 952
 DELEMOUFFE: 5
 DELENORD: 132, 779
 DELENORDT: 306, 716
 DELENORT: 13, 36, 170, 648, 688, 690, 699
 DELEPIERRE: 335, 739, 968, 1018
 DELEPORT: 804
 DELEPORTE: 31, 125, 368, 896
 DELEPOUVE: 91, 172, 224, 325, 334, 466, 830, 890, 930
 DELERACHIE: 29, 226, 765
 DELERCHE: 870, 989
 DELERUE: 493
 DELERUYELLE: 562
 DELESAULT: 594
 DELESOIDE: 749, 953
 DELESPINE: 352, 434, 444, 792, 1014
 DELESPINNES: 444
 DELETTRE: 752
 DELEWANTE: 78, 1008
 DELEWEGHE: 504
 DELEZOIDE: 81, 160, 749
 DELEZOODE: 627
 DELF: 83
 DELF (DE): 83, 666
 DELFT (DE): 269
 DELHOSTEL: 361, 753
 DELICQUE: 299
 DELICQUES: 299
 DELIEERES: 1030
 DELIGNY: 110, 488, 566, 765, 817
 DELILLE: 778
 DELINY: 566
 DELOBEL: 17, 155, 250, 376, 456, 699, 748, 763, 997
 DELOBERGHE: 334
 DELOBERGUE: 224
 DELOHEN: 787
 DELOIRY: 258
 DELOVIGNY: 591
 DELOZIER: 496
 DELOZIERE: 496, 569
 DELOZIERES: 496, 569
 DELPOUVE: 853
 DEMAES: 810
 DEMAIGNY: 687
 DEMAISIERES: 739
 DEMAIZIERES: 39, 89
 DEMAMES: 816
 DEMAN: 27, 467
 DEMARETZ: 47
 DEMARTHES: 110, 259, 830
 DEMAZIERES: 197
 DEMEESTER: 1007
 DEMEESTERE: 1007
 DEMEIZIERES: 89
 DEMELLES: 226
 DEMERLE: 443
 DEMILLY: 382
 DEMOL: 10, 87, 912
 DEMOLLE: 422
 DENIELLE: 99, 850
 DENIELLES: 539, 758, 826, 850
 DENIS: 10, 112, 140, 152, 181, 291, 293, 336, 366, 569, 617, 726, 816, 867, 915
 DENNIS: 92
 DENOEUUVILLE: 27, 590
 DENOEUUTRE: 953
 DENON: 276
 DENUVILLE: 747
 DENYS: 112
 DEPAPE: 467
 DEPAPPE: 254
 DEPEEPE: 30
 DEPELF: 1014
 DEPEP: 27, 80, 158
 DEPEPE: 102, 167
 DEPEPPE: 158
 DEPIN: 584
 DEPIPPRE: 852
 DEPOIX: 262, 718
 DEPONCHEL: 121
 DEPORTERE: 468, 588, 593, 632, 809, 815, 876
 DEPORTRE: 554, 685
 DEPOTTRE: 822, 824
 DEQUINDRE: 47, 963
 DERAN: 396
 DERANSART: 842
 DERE BREUVE: 120
 DERE BREVE: 120
 DERE BROEUVE: 737
 DEREME: 817
 DEREMETZ: 459
 DEREUDRE: 1021
 DERICK: 188
 DERIQUE: 246
 DERIN: 156, 337, 477, 855, 858
 DERMIN: 972
 DERNIS: 59, 862
 DERNOVAL: 390
 DEROBECQ: 515
 DEROEUDER: 190, 659
 DEROEUDRE: 514
 DEROND: 135, 760, 830, 844
 DEROO: 636
 DERQUINDRE: 210, 221
 DERUDDER: 330, 659
 DERYCKE: 237
 DESAINCT: 562
 DESANNOIS: 832, 1001
 DESANNOIX: 214, 524
 DESANOIX: 532, 549
 DESAULTY: 155
 DESAUTY: 749
 DESBESTES: 169

DESBOEUF: 1025
 DESCALLE: 21, 84, 404
 DESCALLES: 84, 404
 DESCAMP: 207, 645, 653, 955
 DESCAMPS: 1, 12, 26, 107, 145, 207, 275, 607, 874, 887
 DESCHAMP: 653
 DESCHAMPS: 12, 107, 275
 DESCHAUTET: 969
 DESCHYVER: 23
 DESCOURTIEUX: 588, 593, 632, 685, 697, 801, 809
 DESEL: 1001
 DESENLECQ: 899
 DESENLECQUES: 899
 DESFONTAINE: 400, 712
 DESFOSES: 374, 446, 483, 960
 DESFRESNES: 245
 DESGARDIN: 250, 496
 DESGARDINS: 175, 196, 218, 243, 280, 290, 319, 321, 330, 406, 408, 420, 439, 493, 499, 509, 560, 569, 570, 680, 713, 741, 796, 809, 816, 819, 861, 886, 902, 916, 919
 DESGRANGE: 476, 502, 513, 644
 DESGRANGES: 255, 276, 313, 448, 849
 DESGREMONT: 449
 DESGRUGILLIERS: 111
 DESGRUSILLIERS: 545
 DESGUINEGATTE: 191
 DESLION: 390
 DESLIONS: 18, 113, 162, 267, 361, 370, 382, 455, 747
 DESLIPPET: 841
 DESLOIS: 963
 DESMACQUETZ: 195
 DESMAISIÈRES: 249
 DESMARETZ: 133, 537, 565
 DESMARQUAIS: 55
 DESMAZIERE: 203, 311
 DESMAZIERES: 167, 191, 203, 610
 DESMERPONT: 562
 DESMET: 99
 DESMONCHAUX: 932
 DESMONCHEAUX: 665
 DESMONS: 54, 181, 231, 237, 356, 403, 414, 422, 519, 520, 569, 626, 671, 674, 710, 724, 749, 769, 778, 820, 838, 859, 928, 968, 1008
 DESMOULINS: 447
 DESNON: 160
 DESNOURICHE: 21
 DESOMER: 616
 DESPERLINS: 69
 DESPIGNOY: 312
 DESPLANCQUE: 78
 DESPLANCQUES: 78, 212, 356, 401, 412, 562, 584
 DESPOIX: 767, 837
 DESPRE: 87, 579
 DESPREE: 775
 DESPREY: 846
 DESQUERDES: 514, 810
 DESQUERDRE: 514
 DESQUINDRE: 1005
 DESREQUINDRE: 210
 DESROSEAUX: 125, 261
 DESTOURNEL: 303
 DESTRE: 797
 DESTUNDER: 636
 DESVATINES: 107
 DESWARTE: 197
 DESWATINE: 107
 DESWATINES: 220
 DESWATINNES: 417
 DETATOUR: 680
 DETOP: 277
 DEUXVILLE: 564
 DEUXVILLES: 564
 DEVACK: 451
 DEVAUX: 530, 766
 DEVEUDRE: 1007
 DEVEULF: 227
 DEVIAUX: 27

DEVIENNE: 855
 DEVIN: 19, 153, 223, 333, 565, 716, 724, 744, 773, 857, 981, 1010, 1038
 DEVINCQ: 57, 86, 225, 386, 418, 489, 509, 664, 691, 705, 756, 875, 893
 DEVINDER: 293
 DEVINQUE: 302
 DEVLOO: 279, 851
 DEVOS: 185, 332, 378, 424, 435, 875
 DEVOZ: 998
 DEVRY: 711
 DEVULDER: 1041
 DEWAL: 529
 DEWAVRANS: 192
 DEWEERT: 320
 DEWEGHE: 504
 DEWEZ: 766
 DEWIN: 1011
 DEWINS: 505
 DEWINTER: 621
 DEWINTRE: 621
 DEWITTE: 590, 774
 DEWLOO: 716
 DEWOORM: 746
 DEWULF: 179, 183, 227, 333, 866, 875
 DEZELON: 156
 DEZERON: 477
 DEZEUR: 315
 DEZEURE: 497
 DEZOMBRE: 275, 472
 DEZOMBRES: 472, 571
 DEZOTEU: 714
 DEZUART: 56, 71, 906
 DEZUARTE: 56, 71
 DEZWAERTE: 11
 DEZWART: 142
 DEZWARTE: 56
 DHAFFRENGUES: 133, 233, 605, 647
 DHAFFRINGES: 717
 DHAFFRINGHES: 717
 DHAFFRINGHUES: 735
 DHAFFRINGUE: 283, 816
 DHAFFRINGUES: 65, 88, 133, 136, 187, 189, 199, 205, 333, 336, 533, 536, 605, 659, 718, 735, 875, 921, 979, 989
 DHAFRINGUES: 533
 DHALLINES: 61, 109, 456, 821
 DHALLINNES: 821
 DHARCHIES: 12
 DHARCIES: 895, 1013
 DHERICOURT: 470
 DICHT: 405
 DICKENS: 348
 DICTHEN: 200
 DIENEOUART: 42
 DIENOUART: 42, 83, 327
 DIENOUWART: 327
 DIEUDONE: 776
 DIEUDONNE: 252, 776
 DIEUNOUART: 83, 152, 236
 DIEUWART: 291
 DIEVAL: 697
 DINGEON: 902
 DINOUART: 474, 658
 DOCOCH: 470
 DOCQUINGHEM: 591
 DODENFORT: 941
 DOEUILLE: 631
 DOEULLE: 322, 892
 DOFFAIGNE: 116
 DOIGNIES: 970
 DOLE: 299
 DOLICQUE: 257
 DOLLE: 218, 219, 299, 441, 464, 468, 540, 541, 588, 593, 625, 632, 633, 639, 649, 656, 684, 685, 706, 708, 709, 809, 810, 814, 815, 861, 866, 867, 876, 886, 944, 1028
 DOLLÉ: 742
 DOMAIN: 271, 932
 DOMARLES: 247
 DOMIN: 271, 595, 604, 634, 878, 946, 1030
 DOMPIERE: 42
 DOMPIERRE: 866

DOMPS: 160
 DOMSEN: 277
 DOMSENT: 515
 DONCKER: 271, 424, 635, 794, 983
 DONCKER (DE): 794
 DONCKRE: 8, 9
 DONCRE: 891
 DONKER (DE): 891
 DORE: 289
 DORESMIEUX: 38, 451, 558, 902
 DORET: 196, 633, 829, 946
 DOSTOVE: 14
 DOUCHE: 257
 DOUCHET: 137, 480
 DOUE: 675
 DOUILLET: 432
 DOULLET: 16
 DOULTREAU: 521
 DOULTRECY: 697
 DOULTRENAY: 927
 DOURNEL: 120
 DOUTREAU: 628
 DOUTRIAU: 187, 215
 DOYEN: 320, 492, 675
 DRIES: 18, 211
 DRIEUX: 1041
 DRIMILLE: 94, 182, 496, 569, 986
 DRINCQBIER: 354, 930
 DRINCQUEBIER: 27, 235, 290, 293, 469, 706, 708
 DRINCQUEBIERE: 683
 DRINCQUEBIERRE: 822
 DROGRIE: 827
 DROGRY: 271
 DROGUERIE: 27, 28, 271, 408, 532, 595, 827
 DROQUERY: 388
 DROQUERYE: 271
 DUBALLE: 608
 DUBIETZ: 593
 DUBLARON: 154
 DUBOIS: 32, 38, 84, 96, 117, 157, 183, 207, 211, 246, 258, 314, 384, 451, 454, 537, 572, 658, 665, 707, 735, 743, 767, 774, 805, 819, 918, 981, 998, 1022, 1027
 DUBOSQUEL: 870
 DUBREUCQ: 254
 DUBREUF: 254
 DUBROEUCK: 66
 DUBROEUCQ: 66, 186
 DUBROUCK: 402
 DUBUIS: 660, 913, 920
 DUBUISSON: 11, 91, 235, 270, 469, 550, 558, 921, 1017
 DUBUR: 385
 DUBURE: 168
 DUCAMP: 189, 932
 DUCASTEL: 430, 448
 DUCHASTEAU: 22, 431
 DUCHASTEL: 413, 428
 DUCHATEAU: 22
 DUCHAU: 22
 DUCHAUSOY: 609
 DUCHEMIN: 951
 DUCHOCQUEL: 91, 208, 305, 352, 586, 814, 852, 858, 917
 DUCIGNE: 49, 166, 285, 349, 569, 598, 710, 983, 1000, 1005
 DUCLERCQ: 14, 17, 97, 762, 952
 DUCOLLET: 72
 DUCROCQ: 27, 91, 133, 151, 288, 383, 419, 447, 480, 499, 560, 608, 643, 676, 751, 793, 799, 920, 925, 936, 993
 DUCROQ: 920
 DUDAN: 245
 DUDEM: 575
 DUOEUILLE: 631
 DUFAY: 19, 20, 923
 DUFLOS: 103, 254, 266, 380, 477, 593
 DUFLOST: 477
 DUFOUR: 185, 258, 362, 424, 514, 573, 749, 885, 903, 987, 1010, 1011
 DUFOURRE: 904

DUFRESNE: 780, 801, 835, 842, 996
DUFRESNES: 537
DUFUMIER: 31, 461, 949
DUGARIN: 738
DUHAME: 497
DUHAMEL: 262, 265, 403, 422, 519, 561, 665, 694, 838
DUHAULTOY: 444, 847
DUISANT: 837
DULIEGE: 662, 898
DULU: 109
DUMAINNIL: 93, 350, 444, 474, 673, 975
DUMAINSNY: 816
DUMETZ: 593
DUMILON: 117, 539
DUMOEUR: 111
DUMONT: 132, 198, 225, 239, 300, 304, 306, 309, 405, 530, 534, 598, 677, 695, 734, 798, 799, 809, 877, 917, 1020, 1035
DUMUR: 567
DUPLOUICH: 423, 663, 678, 777
DUPLOUCQ: 15
DUPLOUY: 139
DUPONCHEL: 486
DUPOND: 106, 454, 455, 572
DUPONT: 112, 162, 370, 460, 1039
DUPREY: 678, 687, 975
DUPUCHE: 759
DUPUICH: 396, 533
DUPUICHES: 942
DUPUICHS: 942
DUPUIS: 365
DUPUIITS: 759
DUQUESNE: 142, 505
DUQUESNOY: 97, 194, 466, 717, 964
DURAN: 138
DURANT: 138, 344, 1001
DURIET: 670
DURIETZ: 46, 431, 458, 639, 931
DUSAULTOIR: 36, 195, 408, 450, 498, 724, 960, 1028
DUSAUSSOY: 819
DUSAUTOIR: 632, 648, 649, 934, 960
DUSAUTTOIR: 450
DUSEHU: 484
DUSURGEON: 10, 503
DUTERTRE: 547, 631
DUTHIEULLOY: 24, 864
DUTHIEULOYE: 818
DUTHIL: 213, 392, 838
DUTHILLOY: 252, 393, 438, 555, 556, 637, 673
DUTHUILLOY: 818
DUTHYL: 950
DUTILLOY: 432, 754, 909
DUTRIAU: 548
DUVAL: 30, 44, 182, 247, 301, 321, 341, 360, 373, 481, 923, 926, 934, 1028
DUVAST: 123
DUVEU: 530
DUVILIER: 998
DUVILLIER: 998
DUVIVIER: 247
DUYST: 177
ECKELBOUT: 11
EDOUART: 638, 954
EECKE: 610
ELLEBOEDE: 794
ELLEBOIDE: 149, 794
ELLEBOODE: 234, 794, 795
ELOY: 148
ENGRAND: 162, 370, 455, 512, 565
ENGUERAND: 565
ERNOULT: 166, 386, 425, 502, 903, 948
ERNOUT: 903
ESPEE: 200
EULART: 296, 331
EUSTACE: 847
EVERARD: 630, 664, 797, 877, 889, 894, 1000
EVERART: 451, 621
EVIN: 442
EVRARD: 888, 964, 973
FACHE: 300
FAES: 100
FAIELLE: 788
FAILLE: 615, 647, 669, 903
FAINNE: 367
FAIOLLE: 28, 231
FALLO: 842
FALOT: 842
FANIER: 251
FARDEL: 371
FASQUE: 444
FASQUEL: 328
FASQUELLES (DE): 560, 580
FAUCONNIER: 962
FAUCQUEMBERGHES: 376
FAUCQUET: 343, 829
FAUCQUEUR: 119, 143
FAUTREL: 158, 256, 308, 578, 925, 1006
FAVIERES (DE): 361
FAY: 581, 811, 1026
FAY (DE): 670
FAYE: 1026
FEBVIER: 723
FEBVIN (DE): 726
FEBVRIER: 122, 407, 492, 525, 627, 675, 679, 723, 939, 980, 996
FEBVRIER (LE): 996
FENET: 358
FERMANTEL: 989
FERNAGEU: 279
FERNAGULT: 568
FERNAGUT: 147, 701, 828, 950, 1022
FERON: 52, 83, 327, 382, 448, 508, 959
FEUJON: 771
FEUMERY: 721
FICHEAU: 860
FIENNES (DE): 42, 312, 668, 745, 801, 879, 970
FIGUET: 151
FIOLET: 128, 194
FISCHEAU: 480
FLAHAULT: 169, 291
FLAMEN: 163, 229, 395, 425, 463, 573, 590, 740, 899
FLAMENG: 69, 246, 414, 437, 734, 798, 890
FLANDRIN: 8, 9, 82, 95, 243, 300, 768, 863, 948, 974
FLAVIGNY: 951
FLECHIN: 1015
FLECHIN (DE): 755, 878
FLESCHIN (DE): 574
FLOART: 643
FLOHART: 292
FLORENT: 80
FLOUR: 148, 432
FLOURENT: 35, 293, 328, 330, 757
FOBBE: 382
FOEULLE: 881
FOLCQUE: 435, 551, 862, 893
FOLQUE: 544
FONICLE: 317, 685, 908
FONTAINE: 27, 263, 443, 585, 791, 817, 1012, 1016
FONTAINE (DE): 11, 115, 237
FORCEVILLE: 661
FOREST: 74, 93, 331
FORESTIER: 165
FORGE: 855
FOSSE: 322, 707
FOSSE (LA): 823
FOSSIER: 155
FOUACHE: 22, 128, 431, 457, 485, 575
FOUBBE: 6
FOUBE: 6, 62, 428
FOUBRE: 816
FOULON: 116, 254
FOURCROY: 40, 400, 541, 712, 908
FOURMENSENT (DE): 294
FOURMENT: 331
FOURNIER: 73, 232, 288, 623, 742, 828
FRAMERY: 461
FRANCHOIS (LE): 52, 232, 287
FRANCOIS: 587, 645, 707, 831, 852, 874
FRANCOIS (LE): 52, 597, 647, 717, 924, 1015, 1019
FRANCQHOE: 1032
FRANCQHOME: 1032
FRANCQUEVILLE (DE): 57, 386, 496, 569, 1021
FRANCQVILLE: 462
FRANCQVILLE (DE): 509
FRANSDOIN: 92
FRE: 697
FRECOCQ: 382
FRECOTTE: 944
FREHAU: 250
FREHAULT: 821, 926
FREMANSSEN (DE): 635
FREMANTEL: 286, 325, 1019
FRENOY: 891
FRERET: 337, 994
FRESNOIE: 424
FRET: 494
FROHEN (DE): 635
FROIDEVAL: 120
FROIDEVALLE: 957
FROMANTEL: 365
FROMENSEN (DE): 145, 849
FROMENSSEN (DE): 635
FROMENT: 465
FRUTIER: 199
FUMERIE: 721
GAARS: 794
GAILLIOT: 923
GALAMET: 304
GALAMEZ: 877
GALIBAN: 318, 422
GALLOT: 166
GALLAMETS: 798
GALLAMETZ: 734
GALLAMEZ: 304
GALLET: 267
GALLIOT: 49, 105, 172, 349, 841
GAMBIER: 298, 776
GAMELIN: 112
GARBE: 224, 268, 334, 469, 954
GARBECCQ (DE): 572
GARDE (LA): 287
GARE: 351
GARS: 794
GARSON: 260, 264, 430, 431, 665, 995, 1031
GASKETTE: 220
GAUCHE: 97
GAULTIER: 835
GAULTRAN: 128, 170, 196, 218, 330, 431, 441, 476, 540, 541, 625, 707, 814, 886, 1028
GAUTHIER: 835, 866
GAUTRAN: 625, 633, 656, 684, 685, 709, 741, 815, 866, 876, 910, 949, 1041
GAVERLO: 269, 292, 642, 643
GAVERLOIS: 374
GELCQUE: 600
GENEVIER (DE): 823
GEORGE: 131
GERARD: 804
GERMAIN: 927, 980
GERVOIS: 88, 155, 780, 947
GHELCCQUE (DE): 528
GHIBENS: 189
GHUIBENS: 189
GHUIS: 838
GHUNS: 348
GILLEMAN: 528
GILLEMAN (DE): 507
GILLEMEN: 271
GILLES: 355, 460
GILLIERS: 403, 528, 650, 834
GILLO: 109, 471
GILLOC: 409
GILLOCQ: 212, 237, 409, 494, 611, 928
GILLOT: 701
GIRARDOT: 103, 622, 1000
GOBIO (DE): 33

GODART: 277, 515, 672, 739, 744, 773, 804, 900, 1034
GODDART: 948
GODEBERT: 60
GODINES (DE): 970
GODOU: 396, 884
GODTSHALCKE: 330
GOENEUTTE: 87, 392
GOGIBUS: 244, 770
GOIDIN: 51, 250, 627
GOMEZ: 138
GONSALES: 610, 739, 797
GONTHIER: 111
GONTIER: 219
GONZALES: 191, 197, 203, 311, 610
GONZALES (DE): 39
GOSSE: 538, 660, 913, 1028
GOSSELIN: 179
GOSSELINCQ: 310
GOSSON: 18
GOUDALLIER: 653
GOUDOU: 831
GOUDOUL: 527
GOULART: 306, 534
GOUNETTE: 392
GOUNEUR: 392
GOUY: 220, 830
GOUY (DE): 823
GOVARE: 102, 354
GOVART: 924
GOZET: 1015
GRAIN: 999
GRAISSIER: 269
GRARD: 593
GRARRE: 1040
GRAVE: 334, 361, 828, 999
GREBAULT: 116
GREBAUT: 116
GREBERT: 142, 201, 321, 406, 439
GRENET (DE): 371, 766
GRIETERE (DE): 845
GRIFFON: 676, 872
GRIGOIRE: 966
GRIMBERT: 146, 155, 174
GRIMDEL: 11
GRISEL: 14
GRODEM: 652
GROS (DE): 1027
GROU: 50, 71, 274, 327, 484
GRUEL: 240
GRUMELY: 293
GRUMETZ: 429
GRUSON (DE): 879
GUILBERT: 506
GUARBEQUE: 578
GUARBEQUE (DE): 578
GUERBOIDE: 85
GUERBOIS: 536
GUFROY: 992
GUIDOU: 761
GUILBERT: 2, 132, 241, 484, 729
GUILLEMIN: 69, 228, 244, 245, 271, 355, 374, 388, 446, 460, 483, 615, 960
GUILLOIS: 677
GUILLUY: 98, 626, 937
GUILMAN: 769
GUILMIN: 833
GUISLIN: 848
GUISNES (DE): 766
GUNS: 667
GUY: 892
HABART: 705, 791, 817, 1016
HACCART: 566, 574
HACHIN: 466
HACQ: 698
HAES (DE): 77, 803
HAEZE: 1002
HAEZE (DE): 1002
HAFFENGUES: 748
HAFFRENGHES (DE): 557
HAFFRENGUES: 748
HAFFRINGUE: 424
HAFFRINGUE (DE): 816
HAFFRINGUES (DE): 233, 684, 812
HAINE: 501
HALAIN: 873
HALINES (DE): 541
HALLEBRUN: 705
HALLINES: 298, 490
HALLINES (DE): 51, 468, 490, 783
HALOCHERY: 364
HAMBRE: 995
HAMBRE (LE): 570
HAMERICOURT (DE): 44, 351, 1020
HAMERY: 27
HAMY: 864
HAMY (DE): 658
HANICOT: 35, 200, 608, 877, 973
HANICOTE: 200
HANICOTTE: 35, 256, 757
HANIERE: 178
HANNE: 135, 359, 461
HANNEGHEM (DE): 775
HANNICOTTE: 829
HANNON: 76, 106, 267, 909
HANNOTTE: 144, 365
HANON: 65, 122, 239, 270, 282, 286, 325, 330, 371, 393, 432, 438, 511, 526, 555, 556, 595, 637, 673, 754, 782, 818, 857, 1005, 1018, 1023
HANON (DE): 32
HANOTTE: 144, 430
HANSCOTE: 600
HANSCOTTE: 208, 256, 491
HANSCOTTRE: 50, 338, 342, 528, 600, 1002
HANSTAU: 70
HANTOINNE: 843
HANTSMAN: 605
HAPIETTE: 245, 606, 953
HAPIOT (DE): 371
HARACHE: 50, 66, 399, 402, 550, 762
HARCHIES (DE): 23, 800, 836
HARDCHIES (DE): 800
HARDEWUS: 188
HARDEWUST: 705
HARDIMONT: 684
HARDIMONT (DE): 684
HARDY: 530, 681, 1029
HARLE: 33, 776
HARSIN: 329
HARTEBOLLE: 316
HASELE: 312
HATUTE: 29
HAULSOULIER: 896
HAULTE: 881
HAULTEFOEULLE: 153, 331
HAULTFLAN: 131
HAULTSOULIER: 275
HAURECHS (DE): 452
HAUSAULIE: 286
HAUSAULIER: 275, 286, 357, 606, 969
HAUSAULIEZ: 969
HAUSOULIER: 325, 497, 969, 1015
HAUSSAULIE: 65
HAUSSAULIER: 357
HAUWEL: 364, 438, 1023
HAVERLOIX: 80, 393, 423, 485, 682, 941, 972
HAZE: 784
HEANNE: 1025
HEBAN: 495
HEBIN: 971
HECQUET: 160, 176, 276
HECQUIN: 617
HEGHRES (DE): 83
HEGHUES (DE): 163
HEGRE: 645
HELLEBOEDE: 415
HELLEBOIDE: 795
HELLEMANS: 407, 609, 939, 980
HEMARE: 431
HEMART: 457
HEMERY: 184
HEMMEREL: 753
HENDRICQ: 43, 65, 74, 217, 323, 340, 524, 711, 852, 869, 974, 1036
HENDRICQUE: 253, 931
HENNIN (DE): 241
HENRY: 735, 940
HERBERT: 513
HERBREGHE: 469
HERENG: 792
HERITIER: 79
HERMAN: 315, 429, 444, 497, 694, 715, 900
HERMEL: 47, 61, 210, 221, 273, 461, 639, 654, 895, 910, 1005
HERNU: 565
HERPOUILLE: 297, 746
HERRY: 52, 117, 123
HERSEN: 273
HESTRU: 336
HEUBEL: 927
HEUBLE: 322, 595, 892
HEUBLE (DE): 595
HEUSTIN: 847
HEUTIN: 84, 404
HEUWELLE: 992
HEUWIN: 892
HEVAIN: 147
HEYSE: 300
HIBON: 725
HIECQ: 30, 591
HIELF (DE): 684
HIELLE: 1, 48, 351
HIEULS: 600
HINGUIER: 676
HINS: 892
HIOLET: 850
HIUS: 322
HOCART: 250
HOCHART: 10, 157, 269, 275, 340, 389, 396, 479, 700, 841, 884, 938
HOCQUE: 151
HOCQUINGHEM: 293, 579, 591
HOEDTS: 283, 610, 659, 1021
HOEUBLE: 684, 1017
HOEUBLE (DE): 595
HOLCQUIN: 912
HOLCQUIN: 715, 912
HOLLAND: 69
HOLLANDE: 405
HOLLANDRE: 197, 398
HOLLANT: 866
HOLLEWIGHE: 10
HOLS: 523
HONDRE: 197
HORTE: 692
HOSTAU: 584
HOSTEN: 1008
HOUCART: 691
HOUCQUART: 664
HOULIER: 2, 34, 153, 988
Houille: 463
HOULLE (DE): 868
HOULLIER: 74, 540
HOULTHIER: 95
HOURDEL: 21, 84, 580, 1000
HOUSSAIN: 463
HOUTEER: 82
HOUTHERE: 948
HOUTHIER: 8, 9
HOUTTER (DE): 765
HOVEL: 122
HOVELT: 136, 357, 386, 642, 932, 969
HOVET: 122
HUART: 73, 1000
HUBERT: 452, 562
HUBERTS: 197
HUBO: 775
HUDEBOURG: 10
HUGHET: 288
HUMEREL: 47
HUREL: 198
HURTRE: 839, 914
HYOLET: 736
IECQUE: 610

INGHELART: 216
INGLAERE: 150
JACCART: 115
JACOB: 559, 894, 973, 1032
JACOTIN: 1010
JACQMONT: 409
JACQUART: 5
JANART: 119
JANNAIRE: 146
JAUSSE (DE): 303
JECQUE: 293
JENNEQUIN: 829, 1026
JenneVANTUNE: 129
JENTIN: 244
JEROSME: 843
JEULLES: 600
JEULX: 320, 528, 681
JEUWELS: 681
JEUX: 320
JOBART: 227, 444, 847, 894
JOETS: 659
JOIEL: 397
JOIRES: 38, 43, 102, 131, 409, 556, 667, 928, 933
JOLET: 850
JOLLY: 380, 449, 559, 954
JOLY: 101, 359, 425, 463, 517, 559, 623, 849
JOMART: 925
JOMBART: 277
JONCHEER: 69
JONCKER: 893
JONCKERE: 48
JOORES: 52
JOOS: 535, 615
JOURDAIN: 90
JOVENIN: 736, 907, 989
JOYELLE: 992
JOYEULX: 415
JOYEUX: 415, 760, 962, 1009
JUDA: 676
JUDAS: 119, 124
JUEF (LE): 121
JUET: 742
JUIF: 121
JUMEL: 888, 889
KEISER (DE): 512
KEISERE (DE): 679
KEMPS: 718
KEYSERE: 503
KEYZE: 503
KICKEN: 779, 1005
KIECKEN: 961, 1037
KIEKEN: 747
KIEKENS: 878
KIND: 690
L'ANTOINE: 992
L'ESCLUSE (DE): 803
L'HERMITTE: 200
L'HOIR: 971
L'HOSTE: 794
L'OSTE: 3
LABARRE: 864
LABBE: 996
LABITTE: 592
LABROYE: 27, 66, 395, 399, 402, 443
LACOURT: 833
LAGACHE: 117, 121, 123
LAGAICHE: 508
LAGAISE: 986
LAGAIZE: 407, 544, 944
LAGUAIZE: 100, 544, 963
LAGUEIZE: 551
LAGUEZE: 854
LALLIET: 868, 969
LALLOUETTE: 646
LAMBERT: 499, 897, 934
LAMBERTY: 609, 996
LAMORY: 926, 966
LAMOUFFE: 4
LAMOURY: 835, 966
LAMPS: 284, 604

LAMPSTAES: 190, 621, 664, 691, 703, 822, 979
LAMS: 297
LAMSTAES: 155
LANGAGE: 856
LANGLE (DE): 114
LANTOINE: 327
LAPIERRE: 346
LARDEUR: 76, 163, 242, 291, 323, 386, 518, 771, 854, 860, 963
LAREUR: 163
LARTISIEN: 186
LASNNE: 394
LATOUR: 219
LATTRE (DE): 528
LAURIERS: 405
LAURENS: 315, 429, 444, 497, 694, 934
LAURENT: 93, 200, 201, 222, 348, 389, 409, 644, 762, 801, 855, 934
LAURETEN (DE): 32
LAURETTE: 12, 73, 895
LAURETTE (DE): 73
LAURIERS: 398
LAURILIET: 253
LAURIN: 181, 615
LAVOISIER: 275, 350, 474
LAY: 155, 238, 248, 356, 367, 987
LAYEN: 505, 811
LEBEAU: 579
LEBINDRE: 15, 286, 325
LEBLOCQ: 15, 245, 325
LEBOCK: 254
LEBORGNE: 126, 154, 239, 430, 453, 510, 566, 603, 634
LEBORNE: 110
LEBRIE: 223, 406, 475
LEBRUN: 12, 27, 73, 270, 560, 580, 654
LEBRYE: 406
LECANDLE: 268
LECAT: 709
LECIGNE: 16, 119, 994
LECI)GNE: 119
LECLERCQ: 26, 86, 97, 223, 272, 322, 441, 574, 577, 714, 825, 892, 915, 919
LECLERCQUE: 47
LECLERCQUES: 382
LECOCLE: 635
LECOQC: 46, 802
LECOIGNE: 81, 231, 611, 769, 1028
LECOIGNES: 1028
LECOINCTE: 471, 632, 648, 649
LECOINE: 279, 483
LECOINTE: 439, 471, 527
LECOINTRE: 583
LECOMTE: 38, 213, 348, 651
LECONTE: 155, 192, 194, 213, 226, 245, 357, 592, 651, 727, 732, 772, 899, 975
LECOUSTRE: 337, 460, 543, 892, 953
LECRAS: 292, 318, 599, 815
LEDECQ: 198
LEDoux: 251, 613, 619, 896
LEDUCQ: 984
LEENE: 987
LEEWITTE: 313
LEFEBVE: 288
LEFEBVRE: 47, 86, 102, 128, 155, 186, 309, 335, 351, 413, 421, 437, 453, 523, 536, 542, 559, 587, 654, 699, 734, 740, 797, 798, 846, 868, 934, 939, 946, 967, 973, 996, 997, 1014, 1015, 1028
LEFORT: 718, 824
LEFRANCOIS: 394
LEFRANCOQ: 301, 345
LEFREN: 835
LEFRERE: 33, 870
LEGAY: 4, 5, 26, 147, 150, 224, 266, 326, 334, 339, 397, 453, 475, 514, 552, 634, 654, 1010, 1011
LEGIER: 27, 304, 443, 512
LEGRAIN: 288
LEGRAND: 33, 129, 162, 165, 360, 370, 373, 407, 419, 455, 472, 571, 620, 701, 743, 776, 790, 797, 878, 913, 1030

LEGRAVE: 513
LEGROIS: 1029
LEHACQUE: 157
LEHART: 297
LEJOE: 819
LEJOEUSNE: 91, 859
LEJOSNE: 179, 194, 276, 710, 916, 1025
LELEU: 124, 155, 535, 545, 565, 591, 816, 848, 980
LELIEPVRE: 563
LEMAIRE: 18, 273, 345, 429, 479, 538, 660, 769, 778, 878, 899, 980
LEMAISTRE: 364, 842
LEMEIRE: 913
LEMIRE: 576
LEMOISNE: 40, 52, 400, 530, 712, 897, 992, 1003
LEMOL: 654
LEMOLLE: 679
LEMOTTE: 995
LENCQUESAING (DE): 416
LENCQUESEING: 416
LENGAIGNE: 996
LENGLET: 194, 826
LENGRAND: 455
LENNE: 176
LENOIR: 37, 309
LENS (DE): 470, 722, 918, 948, 1027
LEPAGE: 843
LEPBRE: 265, 343
LEPEPE: 167
LEPETIT: 931, 934
LEPOR: 289, 421, 730, 911
LEPORCQ: 248, 338, 870, 989
LEPORTE: 883
LEPRESTRE: 90, 265, 501
LEPRINCE: 299, 407, 410, 426, 484, 554, 649, 709, 922, 944, 1028
LEPRUVOST: 779
LEPS: 505
LEQUETTRE: 920
LEQUIEN: 131, 379, 917
LERICHE: 648
LERIS: 319
LERMINIER: 636
LERMINYER: 616
LERNOULT: 436, 746
LEROELS: 822
LEROULX: 822
LEROUX: 375, 456
LEROY: 2, 106, 140, 181, 235, 251, 257, 266, 293, 360, 368, 373, 494, 508, 565, 571, 593, 641, 711, 770, 857, 864, 907, 966, 1017
LERY: 319, 710
LES)GROIS: 1029
LESAGE: 14, 291, 608, 658, 1024
LESAIGE: 658, 1024
LESART: 423
LESCOT: 845
LESCUIER: 456, 941
LESEL: 582
LESGROIS: 1029
LESIEU: 780
LESNE: 31
LESPAULART: 380
LESPINE: 75, 352
LESPINE (DE): 75
LESPINNE: 568
LESTRANGE: 627, 749
LETAILLIEUR: 253
LEULLIETE: 309
LEULLIEU: 139
LEUREU: 821
LEURIN: 927
LEURS: 589
LEVEAU: 142, 293, 591
LEVERD: 665, 763, 767, 805, 817, 860
LEVERT: 791, 1016
LEVICH: 507
LEVIEN: 662
LEVRAY: 17, 218, 494, 793, 952
LEWAY: 357
LEWINTRE: 54, 117, 338, 621, 867, 935

LEWITTE: 1036
LEWITTRE: 24, 239, 245, 276, 313, 427,
510, 513, 555, 910, 1036
LEZART: 139, 244, 245, 271, 388, 393, 423,
485, 615, 746
LHERBIER: 122
LHEUREUX: 217, 993
LHOIMEZ: 738
LHOIR: 265, 971
LHOMEL: 738
LHOMEZ: 738
LHOST: 385
LHOSTE: 561, 794, 1029
LHOTTE: 561
LIBERSART: 638
LIENARD: 160
LIERES (DE): 41, 240
LIEVEN: 958
LIEVIN: 441, 662
LIGNE: 123
LIHU: 430
LIMOISIN: 415
LINGLET: 101, 104, 161, 241, 356, 386
LINGLIER: 581
LIOT: 6, 152, 236, 296, 474, 580, 592, 666,
732, 772, 857, 897, 932
LIPPENS: 803
LOBEL: 191
LOCQUET: 302
LOEMAN: 1005
LOEULLIETTE: 309
LOEULLIEURE: 108
LOEURS: 834
LOEUZE: 838
LOGY: 992
LOIR: 240
LOISEL: 268, 451
LOLLIEURE: 108
LOMAN: 76, 129, 467, 1009
LOMBART: 105
LONGPREYS: 565
LONGUENESSE (DE): 351
LONGUES: 200
LOOIRE: 134
LOOSVELDE: 869
LOOTS: 548, 628
LOPEN: 129
LOSIERE: 837
LOSTE: 795
LOSVELDE: 60, 322, 492, 675, 686, 911
LOTTE: 61
LOUCHART: 5, 65, 263, 671, 711
LOUCHET: 920, 925, 936
LOUCHIER: 749
LOUET: 94, 133
LOUETTE: 25, 51, 70, 101, 149, 216, 224,
246
LOUF: 27, 221
LOUIS: 292, 305
LOURCHON: 982
LOURDE: 652
LOURDEL: 320, 723, 855, 896
LOURDELLE: 896
LOURME: 343
LOUYS: 74
LOVIGNY: 293, 579
LOYER: 457
LOYS: 250
LOYSEAU: 45, 964
LOYSEL: 838
LUCAS: 911
LUCIAEN: 1021
LUCIEN: 339, 963
LUCQ: 331, 915
LURETTE: 352
MACAIRE: 237, 501, 538, 1034
MACAU: 457
MACHART: 170, 361, 472, 520, 977, 984
MACHEU: 138, 821
MACHU: 250, 274
MACHUE: 926
MACQUE: 780
MACQUEMINNE: 780

MACQUENGHEM: 195, 302
MACQUENGHEM (DE): 195
MACQUEREL: 155, 661
MACQUINGHEM: 401, 436, 440, 531, 840,
973
MACQUINGHEM (DE): 840, 921
MACREL: 46, 53, 65, 72, 98, 155, 239, 286,
325, 409, 421, 695, 714, 782, 824
MAES: 48, 54, 84, 85, 200, 231, 259, 347,
348, 382, 414, 515, 645, 681, 686, 820, 870
MAGNIER: 90, 478, 490, 593
MAGNIER (LE): 133
MAHIEU: 475
MAHURE: 224
MAIGRET: 858
MAILLART: 934
MAILLIART: 934
MAILLY (DE): 184
MAIOLLE: 279
MAIOUL: 397
MALBAU: 548
MALLET: 676
MALQUERE: 196
MAMETZ: 536
MAMETZ (DE): 6, 883
MAMEZ: 388, 677
MAMEZ (DE): 926
MANESSIER: 248, 299, 420, 441, 464, 540,
541, 625, 633, 656, 740, 1028
MANIANNE: 947
MANIER: 596, 612, 1004
MANNE (DE): 39
MANSION: 186
MANTEL: 954, 1010, 1011
MARC: 465
MARCHANT: 312
MARCHE: 189
MARCOTTE: 138, 180, 191, 193, 204, 221,
315, 322, 484, 492, 509, 529, 631, 675, 725,
760, 761, 820, 884, 892, 1031
MARCQUANT: 108, 887
MARGIER: 580, 598
MARIE: 606
MARISSAL: 20, 88, 134, 357, 689, 702,
749, 763, 767, 899, 936, 946, 1003
MARISSALLE: 805
MARKAIS (DE): 562
MARLE: 26, 267, 396
MARLIER: 225
MARLY: 23, 418, 856, 865
MARLY (DE): 300, 534
MARLYE: 1009
MARMIN: 496, 569
MAROT: 215
MAROTTE: 92, 187, 210, 221, 521, 548,
628
MARQUANT: 940
MARQUIS: 27
MARQUISE (DE): 340
MARSIL: 85
MARSILLE: 83, 99, 614
MARSILLES: 85, 237, 462, 465, 529, 600,
928
MARTEL: 13, 26, 87, 103, 194, 238, 284,
344, 351, 366, 399, 420, 493, 516, 560, 566,
580, 589, 590, 627, 763, 856, 865, 912, 1010,
1011
MARTIAU: 15
MARTIN: 326
MARTINE: 339
MASCHU: 250
MASCLEF: 127, 453
MASQUILLIERS: 793
MASQUILLIERS: 793
MASSART: 111
MASSEMAIN: 1028
MASSEMIN: 81, 100, 101, 149, 185, 235,
382, 469, 520, 585, 590, 606, 621, 822, 862,
998
MASSET: 116, 639, 904
MASSIET: 145
MASSIET (DE): 145
MATHIEU: 995

MATISSART: 24, 432, 438, 555, 637, 754,
864, 910, 938
MATON: 6, 652
MATRINGHEM: 789, 1026
MATTON: 62
MATTRINGHEM: 1011
MAUBAILLY: 633, 793
MAUBALLY: 899
MAUDUIC: 846
MAUDUY: 579
MAUFFAICT: 223
MAUPETIT: 635
MAUSET: 697
MAYOL: 46, 950
MAYOUL: 31, 339, 397, 950
MAYOULT: 268
MAZENIN: 27
MAZURE: 334
MEAN: 116
MEANT: 116
MEAU: 463
MECQUIGNON: 28, 172, 174, 236, 255,
436, 531, 604, 744, 920, 925, 936
MECQUINON: 174, 436, 581
MEKERKE (DE): 155
MELDEMAN: 493
MELDEMAN (DE): 493
MENNEBOODE: 845
MEQUERQUE: 472
MEQUINON: 457
MERCHIER: 137, 471
MERCHIER (LE): 558, 663, 830
MERCIER: 633
MERCIER (LE): 155, 892
MERGIER: 990
MERLE (DE): 347
MERLEN: 10, 100, 163, 186, 238, 242, 274,
285, 337, 343, 377, 396, 461, 668, 768, 840,
879, 880, 926, 934, 936, 938
MERLENG: 10, 37, 101, 149, 377, 934
MERLIER: 383
MERLIERE: 936
MERLIN: 171, 226, 716
MERVAL: 33
MERVEILLE: 27
MESEMACRE: 416
MESQUERQUE: 326
MEURICE: 129
MEURIN: 40, 41, 309, 442, 552, 911
MEUX: 150
MEZEMACRE: 185, 404, 774
MICHAU: 198
MICHELS: 603
MICHIELS: 30, 31, 36, 59, 92, 209, 216,
234, 235, 272, 375, 395, 397, 398, 454, 489,
557, 647, 683, 684, 695, 698, 744, 756, 773,
789, 812, 813, 845, 849, 874, 963, 987
MICQUIGNON: 10
MIELLET: 796, 861, 919
MIL: 697
MILLOT: 473
MILLE: 67, 68, 269, 382, 920
MILLIOT: 780
MILON: 118
MINART: 581, 658
MINOTE: 1
MINOTTE: 1, 645
MIOT: 363
MOBAILLY: 793
MOENTACK: 300
MOLLIN: 717
MONCARRE: 565
MONCEAUX (DE): 995
MONCHAUX: 634
MONCHEAUX (DE): 1031
MONCHY (DE): 55, 79, 206, 680
MONEL: 25
MONFORT (DE): 670
MONNEL: 25
MONROY: 1001
MONSIGNY: 670, 792, 883, 1024
MONSTRELET: 300
MONT (DU): 911

MONTACQ: 524
MONTFORT (DE): 1024
MONTHUY: 104
MONTOIS: 20, 566, 986
MORAGE: 171, 184, 909
MORAIGE: 210
MORDACQ: 756
MORDAS: 541
MOREL: 28, 117, 173, 384, 424, 478, 549,
558, 960, 988
MORLET: 722
MORONVAL: 136, 340, 380, 438, 638, 872,
1023
MORSELET: 467
MORTHUY: 118
MORY (DE): 578
MOTHUY: 826
MOTOIS: 182, 211
MOTTE: 271, 995
MOTTE (LA): 312
MOTTOIS: 44
MOUILLE: 326, 339
MOULART: 374
MUNCQ: 263
MURET: 717
NEPVEU: 434
NEPVEUR: 70
NEVE (DE): 287
NEVELINCK: 277
NICOLLE: 60, 937
NIEL: 57
NIELLENS: 993
NIEUHUIS: 556
NIEUHUIS (DE): 556
NIEUHUISE: 556
NIEURLET: 640
NIEUWENHUEYSE (DE): 729
NIEUWENHUISE: 958
NIEUWENHUISE (DE): 958
NIEUWENHUYSE (DE): 160
NIEUWENYSE: 2
NIEUWERHUSE (DE): 597
NIEUWEUISE: 790
NIZART (DU): 274
NOEL: 519, 1009
NOEUFVERUE (DE): 899
NOEUFVILLE: 27, 876
NOEUFVILLE (DE): 210, 221, 590, 815,
876
NOEUX: 36, 924
NOIRE (LE): 72
NONCLE: 254, 546
NORCAMP (DE): 943
NORMAN: 107, 171
NORMAND: 171, 220
NORMAND (DE): 220
NOYELLE (DE): 264
NOYELLES (DE): 260
OBERT: 5, 204, 275, 305, 382, 593, 626,
779, 835, 908
OBIN: 361
OBREL: 859
OBRY: 345, 672
ODET: 18
OEULLIET: 340
OGIER: 285, 289, 374, 387, 417, 421, 552,
731, 732, 772, 801, 834, 911, 975, 991
OLIVIER: 839, 914
OMONT: 105
OULTREQUIN: 225, 418
OULTREQUINT: 945
OUSSELIN: 195
OUSTELANDE: 686
OUTERLAIS: 674
OUTRE: 602
OUTRELAYS: 821
OUTREMAN: 809
OVERBEECQUE: 232
OVERBEEQUE: 232
PAGARD: 28, 47
PAGART: 208, 478, 692, 887, 916, 917
PAGNE: 414
PAGNIER: 414

PAIELLE: 700, 965
PAILLIEUX: 267
PALFART: 660, 726, 913
PAN (DE): 305, 328, 571, 575
PAPE: 975
PAPEGAY: 862
PARENT: 109, 212, 346, 658, 672, 744, 773,
804, 841, 886, 1038
PARIS: 642, 717, 755, 918, 964, 1027
PARISIS: 14, 67, 68, 450, 498, 623, 651,
774, 797
PARMA: 372
PARMAN: 337, 472, 571, 831
PASCHAL: 669, 788
PASKAL: 67, 68
PASLEU: 73
PASQUAL: 686
PASQUIER: 318, 436
PASSAGE: 378
PASTOU: 614
PASTOUT: 992
PATE: 153, 185
PATERNEL: 29
PATEY: 924
PATINIER: 430, 471
PATOIR: 609
PATOU: 850
PATOUT: 850
PATTE: 203, 705
PATTINIER: 826
PAUCHET: 219, 442, 565, 778, 1012
PAUCHEZ: 843, 864
PAUL: 462
PAULINS: 409
PAUWELS: 548, 834
PAYELLE: 721
PAYELVILLE: 1035
PECQUER: 674
PECCHEUR: 12, 214, 237, 301, 626, 674,
724, 859, 895, 968, 1008
PEISERE: 467
PELF: 1014, 1022
PELLART: 609
PELLETIER: 742
PELTIER: 291, 543, 652
PELTY: 238
PENEL: 260, 264
PENIN: 129, 671
PENIN (DE): 671, 865
PENNANT: 801
PEPIN: 6, 62, 274, 281, 344, 953, 968
PEPLU: 6, 353, 779, 849, 961, 971, 1005
PEPRE: 13
PERDU: 160, 276, 310, 966
PERIN: 278
PERNOY: 953
PERON: 37, 257
PETIT: 40, 197, 198, 203, 328, 400, 607,
706, 708, 712, 999
PETIT (LE): 7, 306, 410, 411, 412, 467, 518,
528, 534, 697
PETITPAS: 516
PETQUAM: 476
PETRACLE (DE): 4
PETREL: 491
PEUPLU: 162, 370
PEUPLUT: 369, 370, 455
PICAVET: 220
PICHON: 968
PICOTIN: 839
PICQ: 275
PICQUE: 347, 894
PICQUELAERE: 423
PICQUELARE: 485, 906
PICQUET: 656, 717, 917
PICRY: 416, 1012
PIDOU: 383, 1035
PIERREGROSSE: 467
PIERS: 21, 27, 57, 152, 168, 185, 297, 382,
395, 554, 557, 741, 862, 1021
PIETER: 528
PIETERS: 451
PIETERSWANS: 287, 745

PIETERZONE: 506
PIGACHE: 189, 733, 820
PIGNON: 152, 236, 474, 716, 897
PIGOUCHE: 6, 13, 62, 196, 351, 495, 689,
702, 947, 1021
PIL: 95
PIN (DE): 584
PINET: 1025
PINGRENON: 22, 234, 778
PIPELART: 476, 696
PIPEMONT: 496, 569
PIPPELART: 88, 696
PIPPEMONT (DE): 452
PIRA: 931
PISSON: 968
PITOUX: 344
PLAIOU: 760, 773, 804, 844
PLAIOUL: 744
PLAYOU: 255, 672
PLAYOULT: 844
PLET: 639, 818
PLETHIER: 130
PLOHAY: 25
PLOICH (DU): 726
PLOUITS: 11
PLOYART: 114, 179, 878
PLU: 623
POCHOLLE: 715
POCQUE: 403
POCQUES: 769
POISSONNIER: 705
POISSONNIER: 705
POITEVIN: 260, 264, 936
POIX (DE): 24, 145, 282, 526, 555, 730,
805, 1018
POMART: 159, 189, 415, 485, 554, 832
PONCE: 120
PONDY: 443
POORTRE (DE): 997
POPIEUL: 39, 167, 594
POPIOEUL: 158
POR (LE): 41
PORTENAER: 967
PORTENAIRE: 168, 898
PORTENARE: 901
PORTENARRE: 901
PORTENART: 168
POSTEL: 912
POTTAU: 623
POTTIER (DE): 115
POTTIER: 257, 343, 672, 678
POUPIEUL: 594
POUPLINION: 260
POUPLINON: 264
PRADELLES: 115
PRAT: 462
PRECQ (LE): 680
PREILLE (DE): 161
PRELLE (DE): 591
PREUDHOME: 257, 282, 526
PREVOST: 278, 1032
PREVOST (LE): 1036
PRIEUR: 705
PRINCE: 922
PRUVOST: 113, 138, 154, 223, 236, 267,
305, 309, 336, 340, 346, 381, 440, 474, 485,
530, 531, 552, 558, 580, 587, 643, 704, 754,
771, 789, 792, 961, 962, 973, 1026
PRUVOST (LE): 779, 849, 941
PUGNANT: 35, 646, 757, 791
PUNANT: 390
PUTE: 97
QUATORZE: 930
QUENDAL: 608
QUENIVET: 368
QUENTIN: 35, 757, 964
QUERCAM (DE): 301
QUERCAMP: 295, 321
QUERCAMP (DE): 295, 321, 699
QUEREWALLE: 813
QUERNISER: 691, 703
QUERQUAN (DE): 301
QUETELAERE: 789

QUETELART: 1031
 QUEVAL: 46, 56, 164, 168, 171, 222, 223,
 304, 324, 328, 401, 404, 443, 445, 449, 496,
 512, 517, 532, 543, 569, 577, 705, 769, 807,
 915, 920, 929, 1010, 1011
 QUEVILLART: 192, 213, 219, 226
 QUICQUEBIL: 616
 QUIDOU: 171
 QUIELLEWALLE: 523
 QUIELLEWALLE (DE): 523
 QUIENVILLE: 291, 859
 QUIENVILLE (DE): 291
 QUIERWALLE: 235
 QUILLEWALLE: 523
 QUINTIN: 717, 845, 964
 QUINTOIS: 376
 RABAULT: 300
 RACHINE: 189, 660
 RACINE: 538
 RACINNE: 538
 RACQ: 711
 RACQUINGHEM: 627, 642, 679
 RAET (DE): 149
 RAMBER: 289
 RAMBERT: 196
 RAMBUR: 894
 RAMERY: 11
 RAMS: 307
 RAPHAEL: 30, 512
 RAPPE: 198
 RAQUINGHEM: 932
 RATEL: 565
 RAYMOND: 409
 REAN: 486
 REANDT: 796
 REANT: 796, 846
 REANT (LE): 80
 REBINGHES (DE): 1024
 REBREUVE (DE): 120
 REGNAUD: 762
 REGNAULT: 97, 310, 826
 REGNAUT: 265
 REGNIER: 167, 184, 299, 307, 486, 528,
 600, 681, 764, 923, 945
 REGNIER (DE): 870
 REINGHUIER: 48
 RELINGUES (DE): 559
 RELOOF: 894
 REMETZ (DE): 51
 REMINGHEM (DE): 280, 450, 498, 640,
 815
 REMON: 767
 REMOND: 767, 805
 REMONT: 312, 642, 805
 RENIER: 175
 RENOIR: 577
 RENOIRE: 900
 RENTY (DE): 553
 RETAINE: 408, 418, 856, 865
 RETANNE: 225
 REVERY: 20
 RICHART: 998
 RICHEBE: 181, 409, 543, 923
 RICHEBOURCG: 690
 RICHEBOURCG (DE): 475
 RICHIELS: 130
 RICOUART: 265, 568
 RICQBOURG: 52
 RICQUART: 247
 RICQUEBOURCG: 851, 861, 910
 RICQUEBOURCG (DE): 851
 RICQUELINCQ: 841
 RICQUIER: 80, 835
 RINCHEN: 752
 RINGHUIER: 45
 RINGUIER: 45, 528, 937
 RISBOURCG: 861
 RISBOURQUE: 776
 ROBART: 133
 ROBAUX: 58
 ROBAUX (DE): 58
 ROBBE: 286, 325, 697, 780
 ROBECQ (DE): 277
 ROBECQUE (DE): 515
 ROBEINS: 130
 ROBERT: 88, 93, 178, 237, 320, 322, 383,
 492, 616, 675, 688, 705, 853, 892, 1024
 ROBILLART: 830
 ROBIN: 351
 ROBINS: 99, 130, 409, 529, 554, 600, 642,
 806, 925, 928, 1007, 1037
 ROBITAIL: 111
 ROBITAILLE: 117, 319, 384, 759
 ROCHE: 119
 RODDE (DE): 581
 RODEL: 12
 ROEELS: 829
 ROELS: 55, 57, 79, 168, 169, 170, 171, 184,
 210, 221, 304, 401, 438, 449, 517, 590, 624,
 696, 729, 770, 790, 920, 940, 969, 1023
 ROERE: 535
 ROEUDER: 659
 ROEUDRE: 283
 ROEUDRE (DE): 283
 ROGIER: 21, 158, 372, 539, 585, 593, 676,
 726, 929, 1006
 ROGRYE (DE): 27
 ROLAND: 433, 564, 794
 ROLLAND: 16, 34, 234, 586
 ROLLEPOT: 74
 ROMELAER: 399, 402
 ROMMEL: 310
 ROMMELAERE: 443
 ROND (DE): 14
 RORE: 614
 ROSE: 279, 351, 950
 ROSEAU: 536, 1003
 ROUCOURT: 776
 ROUDEN: 327
 ROULS: 958
 ROUPY (DE): 12, 301, 800, 846, 895
 ROURE: 614
 ROUSSEL: 430, 895, 1002
 ROUTARD: 954
 ROUTART: 96, 374, 446
 ROYE: 287
 ROYEL: 752
 ROZE: 472, 571, 652
 ROZEE: 508
 RUFFIN: 142
 RUFFIN: 27, 56, 197, 203, 394, 547, 631,
 704, 760, 840, 873, 960, 964
 RUFIN: 690
 RUTEAU: 134, 693, 853
 RYCKE (DE): 237
 SABEL: 241
 SADE: 132
 SAGOT: 136, 230, 241, 352, 410, 475, 480,
 917, 1010, 1011, 1014
 SAILLY (DE): 837
 SAINCTE: 576
 SAINCTE (LE): 576
 SAISON: 108, 339, 362, 573, 737, 802, 988
 SALIGOT: 837
 SALMON: 873
 SANDON: 645
 SARRA: 630, 745
 SARRAZOONE: 149
 SAUBRIS: 208
 SAULTY: 560, 749
 SAULTY (DE): 274
 SAUVAGE: 723
 SAUVAIGE: 5, 723
 SAUVIN: 535
 SAUWIN: 38, 339, 348, 651, 933
 SCACHT: 145, 718
 SCAETZ: 340
 SCELLIER: 960
 SCHACHT (DE): 294
 SCHACHT (LE): 594
 SCHAHT (LE): 594
 SCHELTE (DE): 1008
 SCHEPENS: 615
 SCHODT: 316
 SCHOTTE: 923
 SCHOTTEY: 191
 SCHOTTY: 682
 SCOTEY: 299
 SCOTTE: 597, 718, 855, 1028
 SCOTTÉ: 763
 SCOTTEY: 779
 SCOUMACRE: 724
 SCREM: 647
 SEBAU: 735
 SECARD: 129
 SEGARD: 934
 SEGERS: 868
 SEGON: 485, 515
 SEGRES: 741
 SELIER: 201, 998
 SELINCART: 652, 890
 SELINCQUART: 853
 SELINGHE: 14, 480
 SELINQUART: 853
 SELLER: 112
 SELLIER: 55, 833, 921
 SEMELANDRES: 883
 SEMERPONT (DE): 281
 SENICOURT (DE): 217, 625, 1019
 SENLECQ: 897, 899
 SENLECQ (DE): 899
 SENLECQUE (DE): 494
 SENTIN: 292
 SEPE: 955
 SERBON: 993
 SERGEANT: 442, 471, 552, 566, 574, 620,
 789
 SERGEANT (LE): 756, 766, 812, 813
 SERNAIS: 139
 SERNICLAY: 116
 SETHING: 643
 SETING: 643
 SEVE)RETTE: 387
 SEVERIN: 333
 SGUIS: 130
 SIMON: 34, 229, 338, 920, 925, 936, 981,
 1034
 SIMPOL: 206
 SINGUIER: 138
 SIX: 971
 SKETTE: 163, 242
 SLINCART: 501
 SMECT: 291
 SMET: 543
 SOINE: 730, 857
 SOLLON: 320
 SOUDAIN: 100, 101, 149, 229, 1034
 SOUDAN: 227, 229, 742, 844
 SOUVET: 202
 SPENEULT: 295, 321, 934
 SPILLEMANS: 630
 SPILMAN: 1000
 ST BOEUVE: 110
 ST BOEUVE (DE): 110
 ST ELOY: 911
 ST JAN (DE): 384
 ST OMER (DE): 77, 519, 862, 1037
 STAES: 297, 741, 746
 STE ALDEGONDE (DE): 883
 STEERT: 987
 STEFENDART: 895
 STEL: 174, 236, 243, 768
 STEMER: 680
 STERCKEMAN: 1041
 STEURME: 271
 STEURNE: 795
 STEVE: 53
 STEVEN: 234, 794, 795
 STEVN: 794
 STIENHAURE: 173
 STOONE: 214
 STOPIN: 157, 244, 915, 952
 STORTECARNES: 998
 STURME: 827
 SUALLE: 573
 SUETTE: 455
 SUPIERE: 258
 SURELLE: 864
 SURINS: 192, 213

TAFFIN: 24, 84, 555, 691, 703, 819, 892, 995, 1023, 1031
TAHON: 987
TAILLEUR: 843, 879
TAILLEUR (LE): 377, 668, 879
TAILLY (DU): 7
TALLE: 115
TALMEN: 25
TAMPERE: 420
TANNIEL: 738
TANT: 616, 831, 1009, 1041
TARDOU: 899
TARTAIRE: 15, 187, 215
TARTARE: 65, 176, 199, 215, 283, 333, 446, 536, 656, 659, 678, 707, 875, 960, 1019
TARTARRE: 536
TASSART: 121, 343, 344
TASSELAERT: 830
TASSOU: 403, 837
TAVERNE: 1033
TAVERNIER: 794
TELLIER: 108, 672, 799, 887, 896
TEMPEL: 866
TEMPERE: 866
TENEURE: 282, 1018
TENTELIER: 1016
TERNO (DE): 801
TERT (DU): 873
TERTRE (DU): 411, 873
TESTART: 40, 164, 400, 445, 496, 569, 712, 898, 901
TETELIN: 90, 353, 961
TEVENE: 526
THEAL: 279, 950
THELIER: 10, 394, 482, 503, 658, 737, 959, 1029
THELIER (LE): 364
THELLIER: 1029
THERET: 347, 742, 986
THERY: 17, 263, 688, 730
THIBAUT: 198, 295, 321, 351, 356, 841, 921
THIEBAULT: 6, 62
THIELT (DU): 255
THIEULIER: 283
THIEULIER (LE): 333, 693, 875
THIEULLIER: 431, 1009
THIEULLIER (LE): 199, 949, 1041
THIL (DU): 192
THIRAN: 285, 346
THIRANT: 579, 750, 846
THIULIER: 707
THIULLIER: 754
THOMAS: 54, 64, 318, 531, 1038
THOREL: 949
THOUR (LA): 481
THOURAINE: 42
THOURENE: 42
THUILLIER: 438, 659, 949, 1004
THUILLIER (LE): 438
THUIN: 987
TIBAULT: 457
TIENPOUNTE: 711
TILCQUE (DE): 142
TILLEMANN: 116
TIPREY: 545, 563
TIRANT: 255, 315, 579
TITELOUÉ: 986
TITELOUZE: 81, 192, 213, 226, 279, 294, 677, 838, 950, 973
TOLOMEI: 663
TONPERE: 799
TOORENS: 615
TOPIOLLE: 917
TORCHEVILLE: 987
TOULOTTE: 912
TOURAINE: 741
TOURSEL: 103
TOUSART: 240
TOUSEL: 112
TOUSET: 672
TOUZART: 156, 240, 413, 448
TOUZET: 623

TRAVERS: 608
TRICQUET: 418, 657, 783
TRISSE: 488
TRISTE: 78, 173, 343, 344, 984
TRISTRAN: 193, 197
TRONCQUET: 93, 137, 204, 705, 870
TRUPIN: 963
TRUTENARE: 698
TUBEAUVILLE: 397, 837
TUBEAUVILLE (DE): 837
TUEUR (LE): 530
TUILLIER: 204, 605
TUILLIER (LE): 215
TURCQUET: 621
TURPIN: 84, 711
TURQUOY: 340
UQUESNOY: 964
VAAST: 873
VACQUERY: 115
VAL (DU): 23, 102, 211, 673, 947
VALCQUE: 277
VALCQUES: 277
VALENTIN: 293, 579, 591
VALIER: 244, 245, 271
VALIERE: 388
VALLEE: 58, 539, 1034
VALLEUX: 156
VAN BURSEDE: 12
VAN DERWOOSTINE: 113
VAN ECKOUT: 943
VAN ECHOUT: 256
VAN ERTURGHE: 12
VAN HAACK: 82
VAN HEGUE: 674
VAN HOUTTE: 145, 294, 849
VAN MERSTRATEN: 530, 1007
VAN MOERKERCKE: 584
VAN NIEUWERHUYSE: 597
VAN OMEL: 525
VAN OUTHOORN: 704
VAN SASSEN: 693, 952
VANCOLLE: 71
VANDAËLE: 524
VANDALLE: 27, 524, 878, 1008
VANDAME: 205, 314
VANDEMBERGUES: 518
VANDENABEELE: 893
VANDENBERGUE: 324, 528
VANDENBOSCH: 424, 816, 989
VANDENBOSCHE: 502, 979, 983
VANDENBOSQUE: 270, 338, 502, 585, 691, 703, 717, 924, 983
VANDENBOSSCHE: 647, 701
VANDENBROECQ: 462
VANDENBROUCQ: 465
VANDENBROUKE: 462
VANDENBUSCHE: 983
VANDENBUSQUE: 983
VANDENDRIES: 711
VANDENDRIESCHE: 643
VANDENDRIESSCHE: 11, 1033
VANDENKERCHOVE: 525
VANDERALLE: 821
VANDERBECKEN: 415
VANDERBEECKE: 415
VANDERHALLEN: 821
VANDERHOST: 415
VANDERMEERSCH: 524
VANDERNALDE: 97
VANDERNART: 206, 222, 931
VANDERSTICQ: 379
VANDERSTRAËTE: 22, 788
VANDERSTRATEN: 22, 669, 777, 788
VANDERWEGHE: 351
VANDERWOOSTINE: 113
VANDERWOSTINNE: 182
VANDIEST: 816
VANDOLRE: 113, 126
VANDORNE: 112
VANDOSME: 425
VANHACQ: 8, 9
VANHANEGHEM: 775
VANHOOUTHORN: 1000

VANHOOUTHORNE: 1000
VANMARCKE: 12
VANOST: 1015
VANPOUILLEN: 149
VANRODDE: 261
VANROURE: 289, 421
VANROYE: 554
VANTILCQUES: 489
VARECH: 67
VAREL: 67, 68
VARENNE (DE): 959
VARETZ: 67
VARGELOT (DE): 569
VARLET: 219, 506
VASSAL: 353, 961
VASSALE: 353
VASSEUR: 27, 130, 156, 208, 219, 288, 297, 320, 322, 339, 343, 344, 361, 385, 446, 451, 457, 477, 673, 687, 746, 748, 855, 892, 903, 960, 986, 987, 1010, 1011, 1017
VASSEUR (LE): 230, 759, 764, 823
VATTAL: 670
VAULIER: 289
VAULX (DE): 23
VAUX (DE): 637
VELAERT (DE): 873
VELLE: 296, 781
VERBARNE: 307
VERBEEST: 969
VERBEST: 420, 485
VERBREGHES: 43
VERBRUGGHE: 948
VERBRUGHE: 683
VERCOUSTRE: 235, 337, 424, 469, 557, 621
VERCRADRE: 1007
VERCRUCE: 986
VERCUCK: 197
VERCUCQ: 398, 405
VERCUCQUE: 398
VERCUERE: 987
VERGRIETTE: 341, 683, 691, 703, 822
VERHAGUE: 77
VERHAGUE: 77
VERLINDE: 87
VERNAL: 341
VERNALDE: 30, 149, 282, 818
VERNALLE: 30, 193, 210, 221, 532, 586, 909
VERNOET: 27
VEROERE: 535
VERON: 206
VERRARNE: 520
VERROERE: 535
VERROUR: 874
VERSTRAËTE: 594
VERVOET: 27
VERVOORT: 216, 395
VEULF: 21
VIDELAIGNE: 162
VIDELAINE: 369, 370, 409, 446, 455, 460, 529, 696, 728, 770, 960
VIDOR: 135
VIELLART: 183, 196, 198
VIENNES (DE): 855
VIERLOIT: 507
VIERLOOT: 351
VIGNON: 188, 859
VIGREU: 390, 646
VIGREUX: 757, 867
VIGROEUX: 694
VILAIN: 23, 373, 856, 990
VILLAIN: 360, 373, 865, 990
VINCENT: 327, 367, 574, 987
VINDIN: 72
VION: 629, 689, 702, 1003
VISSCHER (DE): 206
VIVIEN: 13, 122, 123, 288, 565
VLAMINGHE (DE): 704
VOICTURIER: 2, 790
VOLSPET: 386
VOORDEN (DE): 249
VROILANT: 979

VROLAND: 706, 708
VROLANT: 979
VROMELIN: 12
VROMELINCK: 12, 846
WAL (DU): 680
WALART: 63
WALLARD: 614
WALLART: 47, 122, 190, 208, 226, 267,
356, 459, 545, 565, 573
WALLEE: 935
WALLEHE (DE): 766
WALLERICQ: 185, 190, 711, 1023
WALLERICQUE: 514
WALLET: 735, 980
WALLEUX: 855
WALLEYNS: 827
WALLOIS: 419, 461, 522, 623, 672, 873
WALLOIX: 385, 534, 623
WALOIS: 174
WALRICQ: 438
WAMBERGHUE: 564
WAMBERGHUES: 247
WAMBERGUES: 653
WANBERGHUES: 247
WANDOME: 463
WANDONNE: 837
WANDOSME: 637
WANION: 586
WANISSART: 306
WANTELIER: 181
WARGNIER: 37
WARINGHEM: 290, 732
WARNIER: 37, 783
WART: 73
WASSELIN: 72
WATEL: 356, 475

WATERLO: 602
WATERLOOP: 862
WATERLOT: 602
WATTERLOT: 602
WAVRANS: 122, 731, 772
WAVRANS (DE): 25, 85, 122, 213, 298,
377, 601, 673, 731, 869
WAZEIL: 968
WECHSTEEN: 781
WENDIN: 72, 231
WEPIER: 483, 577, 735
WEPIERE: 577
WERBECQ: 711
WERBIER: 254, 394, 424, 458, 585, 979
WETTE: 1021
WETTE (LE): 58
WEXSTEN: 781
WICCART: 930
WIDANIEL: 115
WIDEBIEN: 24, 84, 548, 555, 800, 819, 892,
995, 1013, 1031
WIDEBIEN (DE): 800
WIDELAINE: 483
WIGNACOURT (DE): 417
WIGNERON: 51
WILERS (DE): 674
WILLE: 124
WILLEBERT: 104, 826
WILLEMETZ: 261
WILLERON: 155, 326, 339, 693
WILLIERS: 943
WILLION: 116
WIMILLE (DE): 115, 770
WINACOURT (DE): 107, 220
WINGART: 87, 516
WINOCQ: 719

WINS: 48
WINTERFELT (DE): 962
WINTREBERT: 1014
WIPREY: 74, 153
WISSERIS: 6
WISSERIS (DE): 269
WISSERYS (DE): 666
WISSOCQ (DE): 328
WITS: 262
WOLSPET: 847
WOORM (DE): 173, 282, 297, 531
WORDEN (DE): 89
WORDEZ (DE): 167
WORM: 425
WORM (DE): 425, 436
WOUTS: 183
WROMELINCK: 895
WULF (DE): 310
YEULX: 478
ZEELLE: 874
ZEGERS: 330
ZEGHERES: 297
ZEGHERS: 746
ZEGHRES: 624, 746, 813
ZEGRE: 307
ZEGRES: 330, 433, 451, 645, 741, 813
ZONNEQUIN (DE): 144
ZOUTEMONT: 974
ZOUTENAY: 1029
ZUART: 932
ZUNEQUIN: 51, 801
ZUNEQUIN (DE): 45, 51, 103, 985
ZURLIS (DE): 673

Sommaire :

Reconnaisances 1671-----	148 actes--N° 1 à 148-----	pages 1 à 13
Reconnaisances 1672-----	121 actes--N° 149 à 269-----	pages 14 à 24
Reconnaisances 1673-----	110 actes--N° 270 à 379-----	pages 25 à 34
Reconnaisances 1674-----	93 actes--N° 380 à 472-----	pages 35 à 43
Reconnaisances 1675-----	111 actes--N° 473 à 583-----	pages 43 à 52
Reconnaisances 1676-----	81 actes--N° 584 à 664-----	pages 53 à 59
Reconnaisances 1677-----	65 actes--N° 665 à 729-----	pages 60 à 65
Reconnaisances 1678-----	97 actes--N° 730 à 826-----	pages 66 à 74
Reconnaisances 1679-----	113 actes--N° 827 à 939-----	pages 74 à 83
Reconnaisances 1680-----	102 actes--N° 939 à 1041-----	pages 84 à 92
Index par Mr CHOVAUX-----		pages 93 à 105

Total 1041 actes ; dont : 90 à Aire, 1 à Arras, 1 à Lillers, 1 à Saint-Pol, 1 à Polincove, 1 à Serques, 1 à Estrée-Blanche, 1 à Liettes, 1 à Fruges, 1 à Prédefin, 1 à Lugy.

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

[https://fr.geneawiki.com/index.php/
Fonds_Yves_Lemaire](https://fr.geneawiki.com/index.php/Fonds_Yves_Lemaire)